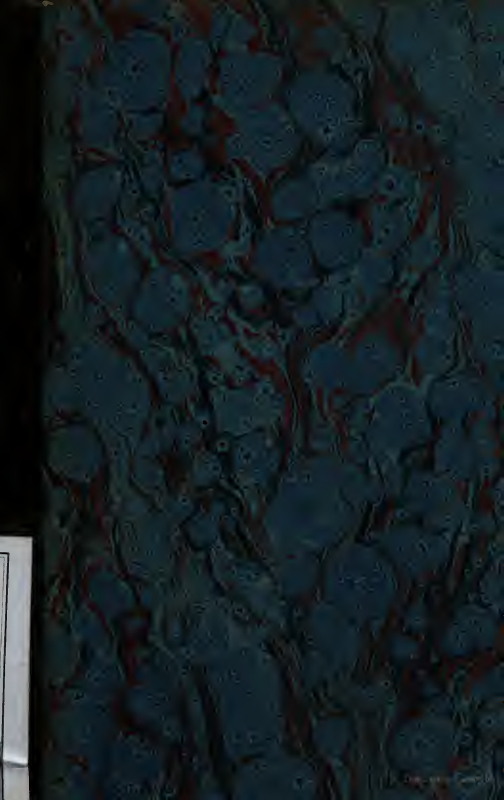




· BIBLIOTECA ·
· LVCCHESI · PALLI ·

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

PERSÉCUTIONS

DE L'ÉGLISE.

II

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE LANGRES.

Monsieur,

Je me trouve bien flatté de l'envoi que vous avez daigné me faire de vos ouvrages, surtout en ce qu'ils sont un témoignage de sympathie pour mes petites publications. J'ai déjà lu *le livre des Pauvres* et j'achève l'*Oraison Dominicale.* Sans vouloir faire aucun échange de compliments, je suis très-content de l'un et de l'autre. J'y ai trouvé les deux conditions qui me plaisent le plus dans un ouvrage, la foi et le talent. Veuillez donc recevoir mes félicitations. Je lirai dans les premiers instants que j'aurai de libres, les *Passions* et *la Femme.* J'ai déjà commencé l'*Histoire des Persécutions.* Si mon suffrage peut vous engager à poursuivre cette dernière entreprise, il vous est tout acquis. Je connais déjà assez votre savoir-faire pour me porter garant du service que vous pouvez rendre à l'Église de Dieu, par cette importante publication.

Veuillez, etc.

† P. A. *Év. de Langres.*

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DU MANS,

RELATIVE

A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES PERSÉCUTIONS DE L'ÉGLISE.

Ne pouvant, au milieu des travaux dont je suis accablé, lire moi-même avec assez de promptitude, et suivre plus tard l'ouvrage que vous publiez en ce moment, je l'ai confié à un ecclésiastique capable, avec charge de m'en rendre un compte exact.

D'après le rapport qui m'a été remis, je dois, Monsieur, vous féliciter sincèrement, car ce premier volume, m'a-t-on dit, est écrit avec un grand talent et dans les intentions les plus religieuses.

Si vous le jugez utile, vous pourrez dire qu'après avoir lu votre ouvrage, je vous ai félicité de ce que vous aviez fait, et encouragé à poursuivre votre œuvre commencée avec autant de conscience que de talent.

En vous y autorisant, je m'estimerai heureux de pouvoir vous être agréable.

† J. B. *Év. du Mans.*

Corbeil, imprimerie de Crété.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

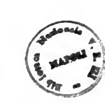
PERSÉCUTIONS

DE L'ÉGLISE,

PAR P. BELOUINO.



DEUXIÈME VOLUME.





PERISSE FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS.

LYON
ANCIENNE MAISON
GRANDE RUE MERCIÈRE, N° 33,
EN FACE DE L'ALLÉE MARCHANDE.

PARIS
NOUVELLE MAISON
RUE DU PETIT-BOURBON, N° 18,
ANGLE DE LA PLACE St-SULPICE.

1847

SECONDE ÉPOQUE

SUITE.

CHAPITRE VIII.

Persécutions de Sévère. — Punition de cet empereur.

CHRONOLOGIE.

Saint Zéphirin, pape en 202.

L'empereur Sévère, élevé comme nous l'avons dit, à la puissance suprême, par les légions d'Illyrie, et reconnu par le sénat le 2 juin 193, était un homme intelligent, actif, prompt à se décider et à agir; il était avec cela bon général. En un mot, il savait aussi bien exécuter que concevoir. Mais ses défauts surpassaient ses qualités : il était rancuneux dans ses haines, violent dans ses vengeances. Habile à dissimuler, il témoignait de l'amitié à ceux qu'il voulait perdre : fourbe, menteur, infidèle et parjure, il avait au service de son intérêt et de son

égoïsme, les qualités qui font l'homme habile et les défauts de l'homme qui veut arriver à son but, sans égard pour les lois de la conscience et de l'honneur. Tel était le prince qui parvint à l'empire, après les quelques moments de tranquillité dont l'Église venait de jouir

Durant les premières années de son règne, tout entier aux guerres contre ses concurrents à l'empire, Niger d'abord, Albin ensuite, puis enfin contre Vologèse, roi des Parthes, qui avait fourni des secours à Niger, il ne songea nullement à s'occuper des Chrétiens. On prétend même qu'il leur fut favorable. On se fonde pour penser ainsi, sur un passage de Tertullien, dans sa lettre à Scapula, proconsul d'Afrique. « Sévère, dit-il, informé, que des hommes et des femmes, de la plus haute distinction, avaient embrassé le Christianisme, au lieu de les persécuter, porta témoignage en leur faveur, et les protégea publiquement contre les violences populaires. » (§. IV.) Ce passage fait allusion, sans aucun doute, à la persécution qui eut lieu à Rome, vers l'an 197, sans aucun édit de l'empereur. Le même Tertullien, nous apprend, qu'autrefois Sévère, avait été guéri, « au moyen de l'huile sainte » par un chrétien nommé Proculus, intendant d'Évode son affranchi, et que devenu empereur il avait fait venir Proculus dans son palais, où il fut nourri et logé jusqu'à sa mort (*Lettre à Scapula.* § IV.)

En outre, ce qui prouve d'une manière péremptoire, que l'Église fut en paix durant les premiers temps de Sévère, c'est que grand nombre de conciles furent assemblés. Dans la première année de ce règne, le pape Victor, tint à Rome un concile, où Théodote fut condamné. A propos de la question de la célébration de la fête de Pâque, qui divisait alors l'Église, plusieurs au-

tres conciles furent tenus en 196, notamment à Rome, à Lyon, en Palestine, dans le Pont, à Corinthe, à Éphèse, etc.

Aussitôt qu'un peu de calme était donné à l'Église, elle faisait d'immenses progrès ? A l'époque où nous sommes rendus, elle était extrêmement florissante. Les Chrétiens étaient en majorité partout ; car Tertullien, dans son apologie, ne craint pas de dire aux Payens, que si les disciples du Christ voulaient quitter l'empire pour se retirer en d'autres contrées, ils le changeraient immédiatement en une affreuse solitude.

Plus les progrès du Christianisme étaient grands, plus la rage de ses ennemis s'exaltait. Comme nous l'avons vu, on accusait les Chrétiens de toutes sortes de crimes ; on profitait pour les persécuter de toutes sortes de prétextes. Témoignaient-ils plus d'attachement aux choses du ciel qu'à celles de la terre, se tenaient-ils en dehors des brigues, des cabales, du mouvement que se donnent les gens du siècle pour arriver aux honneurs, aux emplois, à la fortune, on les accusait d'être des hommes inutiles, paresseux et mauvais citoyens. Refusaient-ils de s'associer aux Payens, pour rendre aux empereurs des hommages sacrilèges, on les dénonçait comme ennemis publics, comme coupables de lèze-majesté.

Il n'était pas une fête publique, chez les Payens, qui ne fût mélangée d'idolâtrie ; pas une réjouissance, qui ne fut accompagnée de quelque rite sacrilège. On rendait aux empereurs des honneurs divins, et quand ils entraient dans Rome, après quelque absence, quand on les fêtait à l'occasion de quelque succès, de quelque victoire, les hommages dont ils étaient l'objet, étaient une insulte à la

divinité. On sait que tous les empereurs romains recevaient de leur vivant, les honneurs divins.

Les Chrétiens ne pouvaient donc pas s'associer à ce que faisaient les Payens dans ces circonstances solennelles, de peur de paraître rendre aux empereurs un culte que leur religion leur ordonnait de repousser. Dans ces occasions, les portes des fidèles n'étaient point illuminées, ni ornées de branches de laurier comme celles des Payens, qui ne craignaient pas en cela de donner à leurs maisons l'apparence de lieux de prostitution; car telle était à Rome l'enseigne ordinaire de ces antres de corruption. Des flambeaux allumés en plein jour, et des branches de laurier, les indiquaient aux passants.

Cette différence, dit Baronius, fut remarquée à Rome en 197, quand Sévère y entra après sa victoire sur Albin, et sous ce prétexte, le peuple commença à persécuter les Chrétiens. Il faut nécessairement mettre à cette époque la persécution de Rome; car Sévère, étant parti cette même année 197, pour l'Orient, et n'étant revenu qu'en 203 dans la capitale, après avoir publié en Palestine des édits contre les Chrétiens, on ne peut pas rapporter à un autre temps ce que Tertullien dit de la bienveillance qu'il leur montra, dans le passage que nous avons cité plus haut.

Nous voyons par Tertullien, (*Apol.* Chap. II, VI, XXXVI, XXXVII, etc.,) que la persécution dura jusqu'en 202 sans aucune loi de Sévère. Mais comme nous l'avons déjà dit bien des fois, les lois anciennes suffisaient quand on voulait les appliquer, pour persécuter les Chrétiens, car elles proscrivaient ainsi que nous l'avons vu, toute religion qui n'avait pas été reçue par le sénat. La jurisprudence fondée par Trajan, voulait qu'on sévît contre tout Chrétien mis en justice. Le peuple de la ville de Rome,

témoignait beaucoup d'acharnement contre les Chrétiens et dès qu'un malheur public, dès qu'un châtiment de la Providence venait à le frapper, il ne manquait pas de les leur imputer.

Oui, les Chrétiens étaient cause de ces malheurs, oui, ces châtiments descendaient du ciel à cause d'eux, mais non pas, comme se l'imaginaient les Payens, parce qu'ils étaient des hommes maudits, détestés du ciel, comme de la terre. Les Chrétiens étaient la cause des calamités publiques, d'une autre façon, Dieu vengeait leur sang sur leurs ennemis, dont il punissait à la fois la cruauté et les vices de toutes sortes. Mais les persécuteurs, ne comprenaient point les avertissements d'en haut, dans les châtiments qui leur étaient infligés : de plus en plus ils se rendaient coupables, en poursuivant les disciples de Jésus-Christ. Dans leurs jeux publics, ils demandaient souvent qu'on jettât les Chrétiens aux bêtes féroces et quand les bourreaux étaient trop lents à leur gré, ils couraient eux-mêmes chercher le bois pour les bûchers, les instruments de supplice, ils poursuivaient les Chrétiens à coups de pierres. Dans leurs fêtes religieuses, infâmes saturnales, où la licence la plus effrénée leur semblait une manière d'honorer les dieux, ils couraient aux tombeaux des Chrétiens, jetaient au vent leurs cendres, dispersaient les ossements des Saints, déchiraient en les insultant les cadavres que la putréfaction n'avait pas encore atteints. Les Chrétiens, que leur grand nombre eut mis à même d'empêcher facilement ces violences, ne savaient opposer à leurs ennemis que la patience et la douceur évangéliques.

Les magistrats eux-mêmes se faisaient les complices de ces infamies. Eux, gardiens des lois, loin de procéder

avec justice et modération, cédaient aux cris de la populace, écoutaient comme des ordres ses clameurs éhontées et féroces ! Ils procédaient contre les Chrétiens d'une façon opposée à toutes les formes accoutumées de la justice. Comme Tertullien nous le dira plus tard, ils demandaient à l'accusé s'il était chrétien, supposant le crime dans le nom, et ne permettant pas qu'on cherchât à prouver qu'être chrétien ne fut pas une chose criminelle. Sur l'aveu de ce qu'ils prétendaient être un crime, agissaient-ils comme on fait par toute la terre, punissaient-ils le crime ! Aucunement, ils voulaient que celui qui avait avoué, niât ce qu'il avait dit et c'était non pas l'aveu de Christianisme, mais le refus de nier que ces magistrats punissaient.

Devant cette monstrueuse procédure, devant ces infames cruautés, le courage des Chrétiens ne se laissait pas abattre. Dieu leur donnait du courage en raison des épreuves. Calomniés pour J.-C., ils ne rougissaient point devant la calomnie, ils se réfugiaient contre elle dans leur conscience, et forts de leur innocence, de leur foi, de leur amour pour Dieu, ils se glorifiaient des choses qu'on leur imputait à crime, ils proclamaient leur titre de Chrétiens avec un noble orgueil; condamnés, ils bénissaient le ciel et remerciaient les juges, comme plus tard ils remerciaient les bourreaux.

Avant que les Chrétiens fussent persécutés en Afrique, en l'an 200, ils le furent en diverses autres contrées de l'Empire. Tertullien, dans son *Scorpiaque,* composé peu de temps avant, s'exprime ainsi : « Aujourd'hui nous » sommes en été, c'est à dire, que la canicule de la per- » sécution s'allume. Les Chrétiens ont été éprouvés, » ceux-ci par les bûchers, ceux-là par le glaive, les au-

» tres par la dent des bêtes féroces. Quelques-uns relégués » dans des cachots, après avoir subi la flagellation ou » les ongles de fer, ont soif d'un martyre commencé » ailleurs. »

Nous ignorons les noms de tous les combattants qui, dans ces temps de persécution donnèrent leur sang pour la vérité; nous ne trouvons de détails nulle part; mais leur gloire fut d'autant plus grande qu'à cette époque, de faux frères, des Chrétiens que l'Église avait rejetés de son sein, prêchaient des doctrines capables d'ébranler la foi des fidèles par rapport au martyre, en niant qu'il fût ordonné par Dieu de le souffrir plutôt que d'apostasier.

Mais alors il existait un hommeque nous avons nommé déjà, Tertullien, l'un des plus puissants génies de l'antiquité; l'un de ces hommes étonnants par la force de leur raison, par l'étendue de leur savoir, par la grandeur de leur intelligence, que Dieu envoie de temps en temps pour être les soutiens de l'Église, les athlètes de la vérité et parfois aussi, hélas! pour montrer à tous par la grandeur de leur chute combien les forces du savoir et du génie sont petites et faibles quand elles s'isolent de lui. Tertullien qui pour lors était une des plus puissantes colonnes de l'Église, qui brillait dans l'Occident comme Origène un peu plus tard dans l'Église d'Orient, combattit les détestables erreurs des détracteurs du martyre, dans un traité qu'il intitula le *Scorpiaque* ou *Antidote contre la morsure des Scorpions*. C'est ainsi qu'il appelle les hérétiques qu'il réfute. Nous allons citer quelques fragments de cet écrit, remarquable par la force des raisonnements, par la vigueur du style et disons-le par l'audace avec laquelle l'écrivain se présente à ses adversaires. Audace, aujourd'hui au service de la vérité, mais sous laquelle

perce ce caractère de fer, cette confiance extrême en soi, qui plus tard amenèrent la chute de Tertullien, laquelle contrista si vivement l'Église.

» Dans ces jours où la foi est haletante, et où l'Église, pareille au buisson ardent, est investie de flammes dévorantes, alors Gnostiques, de s'élancer de leurs repaires, Valentiniens, de déguiser leur marche tortueuse, tous les détracteurs du martyre de gonfler leurs poisons et de s'agiter, n'ayant qu'un désir, rencontrer une victime, la percer, l'immoler. La religion, ils ne le savent que trop bien, compte dans ses rangs une foule de serviteurs simples et peu éclairés, d'autres, mal assurés dans la foi, un plus grand nombre chrétiens en l'air, et disposés à être tout ce que l'on voudra. Quel moment plus favorable pour aborder ces inexpériences ou ces lâchetés, que le moment où la crainte a relâché les barrières de l'ame, et mieux encore, où quelques supplices barbares ont couronné la foi des martyrs?

Aussi, ramenant en arrière leur queue, ils commencent par mettre en jeu la sensibilité humaine, ou bien ils s'agitent dans le vide. « Eh quoi! s'écrient-ils, l'innocence » exposée à de pareilles tortures! Une secte de qui per- » sonne n'eut jamais à se plaindre! » Ne les prendriez-vous pas pour un frère ou tout au moins pour quelque païen compatissant? Attendez, voilà qu'ils pressent davantage. « Périr, et encore sans l'ombre de raison! Car « enfin quelle ombre de raison y a-t-il à la mort des Chré- » tiens? » — Maintenant ils tuent au premier aiguillon qu'ils enfoncent : « Elles ne savent pas ces ames crédules » quel est le précepte, en quels termes il est conçu, ou » quand ni devant qui il faut confesser. » Misérable, déclare sans détour que mourir pour Dieu n'est pas seule-

ment simplicité et inutilité, mais insigne extravagance. Ils poursuivent : « Et qui me sauvera, si celui-là m'immole qui doit me sauver ? Jésus-Christ, mort une fois » pour nous, ne nous a-t-il point affranchis du trépas? » Supposé qu'il demande le retour, attend-il son salut de » ma mort? Dieu a-t-il besoin de mon sang, lui qui ne » veut pas du sang des boucs et des taureaux? N'a-t-il » pas dit : » qu'il préférait à la mort du pécheur son re» pentir? Comment justifiera-t-il cet oracle s'il veut la » mort du pécheur ? »

Ces traits et mille autres, décochés par la malice des hérétiques, ne sont-ils pas capables d'amener sinon la ruine de la foi, au moins ses pusillanimités; sinon la mort complète, au moins la perturbation? Mais toi, pour peu que ta foi veille, écrase du pied de l'anathème le scorpion blasphémateur, et laisse-le mourir dans son sommeil. Prends-y garde! s'il inonde de son poison la blessure; le venin ne tardera point à pénétrer jusqu'au fond des entrailles et à circuler dans tout le corps. Qu'arrive-t-il aussitôt! Tous les sentiments généreux d'autrefois s'engourdissent; le sang se glace autour du cœur; l'esprit s'éteint sous le poids de la chair, on prend en dégoût le nom chrétien; déjà l'ame elle-même cherche où vomir. Ainsi, après ses premières blessures, la faiblesse ne tarde point à rejeter une foi languissante sous le poison de l'hérésie ou des affections mondaines. »

Tertullien montre ensuite, en s'appuyant des textes de l'Écriture-Sainte, combien l'idolâtrie est abominable devant Dieu, comment il l'a expressément défendue à son peuple. Puis il ajoute :

« III. La dignité de Dieu doit-elle souffrir que son nom et ses honneurs soient prostitués au mensonge? Peut-il ne

pas défendre à ceux qu'il a arrachés au joug de la superstition, de retourner honteusement à la servitude de l'Égypte? Enfin a-t-il le droit d'exiger que des enfants, adoptés par lui, ne s'éloignent pas de son culte? Questions qui n'ont pas besoin d'être discutées. On ne nous demandera pas davantage d'examiner si Dieu a voulu l'observation d'une loi qu'il a fondée, et s'il venge le mépris d'une loi dont il a voulu l'observation. A quoi bon la loi s'il n'avait pas exigé qu'elle fût obéie, et vainement l'eût-il exigé, s'il n'avait pas voulu châtier? Il me reste à prouver que les déclarations précédentes s'adressaient à des superstitions détruites ou châtiées par Dieu. La question du martyre en acquerra toute sa certitude.

» IV. S'il est certain que, dès l'origine, l'idolâtrie a été défendue par des prohibitions répétées autant que menaçantes; si des exemples nombreux et terribles démontrent qu'elle n'est jamais demeurée impunie, et qu'il n'y a pas devant Dieu un crime plus insolent que cette transgression de la loi, nous sommes forcés de le reconnaître de nous-mêmes, l'intention des menaces et des vengeances divines est une autorité en faveur du martyre, qu'il faut, non pas accepter avec défiance, mais supporter avec courage. Interdire l'idolâtrie, c'était ouvrir la porte à la confession du nom sacré; sans quoi, où seraient ces généreux dévoûments? L'autorité divine préludait d'avance à ce dont elle préparait l'exécution. Aujourd'hui donc, si nous sommes sous l'aiguillon, c'est Dieu qui nous y a placés. Le scorpion envenime la plaie en niant et en blasphémant cette volonté, soit pour insinuer un autre Dieu dont la volonté serait différente, soit pour discréditer le nôtre dont telle est la volonté, soit pour donner un démenti à la volonté de ce Dieu, dans l'impuissance

de le nier lui-même. Nous avons vengé ailleurs l'existence de ce Dieu, dans un combat contre chaque hérésie en particulier. Aujourd'hui, renfermés dans une attaque unique, nous établissons ce principe que la volonté du Dieu d'Israël, et de ce Dieu seul, ouvrit la porte au martyre, soit en prohibant constamment l'hérésie, soit en la châtiant quand elle a eu lieu. Si enfin il en coûte pour obéir au précepte, une des conditions de l'observation du précepte sera que je souffre tout ce qui est attaché à la fidélité au précepte; qu'est-ce à dire, que je m'expose aux outrages qui m'attendent dès que je me tiens en garde contre l'hérésie. Qui m'impose le précepte, m'impose l'obéissance apparemment. Qui veut la soumission en veut les éléments et les moyens. Mon souverain législateur me dit : « Tu ne reconnaîtras d'autre Dieu que moi. De bou- » che ou d'action, n'importe, tu ne créeras aucun autre « Dieu. Tu n'en adoreras point d'autre que celui qui t'a » donné ces ordres, quelle que soit la forme d'adoration. » Il me commande encore de le craindre, de peur qu'il ne m'abandonne, et de l'aimer de toutes les facultés de mon être, jusqu'à livrer ma vie pour lui. J'ai fait serment de mourir sous ses drapeaux. Ses ennemis me défient au combat. Leur donner la main, ce serait me montrer aussi lâche qu'eux. Non; je garderai ma foi sur le champ de bataille; blessé, percé, immolé, peu m'importe? Qui a voulu le trépas de son défenseur, sinon celui qui l'a marqué d'avance pour cet héroïque dévoûment?

» V. La volonté de mon Dieu, tu la connais. Nous avons repoussé l'attaque : considérons maintenant, pour frapper d'autres coups, quelle est la nature de cette volonté. Il serait trop long de prouver que mon Dieu est bon; nous l'avons déjà démontré aux Marcionites. Au

reste, il suffit de nommer Dieu, pour que l'on croie nécessairement qu'il est bon. Supposez un Dieu mauvais, point d'alternative possible. Ou il vous faudra nier l'existence de ce Dieu mauvais, ou il faudra que vous accordiez la bonté à qui vous accordez la divinité. Donc elle sera bonne la volonté de ce Dieu qui ne peut être Dieu sans être bon. La bonté de l'institution que Dieu a voulue, en est une nouvelle preuve; il s'agit du martyre. Une chose bonne ne peut émaner que d'un être bon. J'affirme que le martyre est bon devant ce même Dieu qui défend et châtie l'idolâtrie. Car l'antagoniste de l'idolâtrie est le martyre. Or, qui peut lutter contre le mal, sinon le bien? Est-ce à dire que nous prétendions nier les oppositions mutuelles des biens et des maux? Nullement. Mais autre est l'essence du martyre : il combat l'idolâtrie non pas avec les armes communes, mais par une grace surnaturelle et spéciale, puisqu'il nous délivre de l'idolâtrie. Qui hésiterait à reconnaître comme un bien ce qui nous affranchit du mal? Qu'est-ce après tout que l'aversion de l'idolâtrie et du martyre, sinon la haine de la mort et de la vie? La vie est dans le martyre autant que la mort dans l'idolâtrie. Vous appelez la vie un mal; donc il faut que vous appeliez la mort un bien. Mais quel travers dans la plupart des hommes! On rejette ce qui sauve, on embrasse ce qui perd; on court tête baissée dans le péril, on se dérobe au remède avec une attention cruelle; il en coûte moins de mourir que de travailler à sa guérison. Voyez, en effet, ce qui arrive au plus grand nombre : ils fuient les secours qui leur rendraient la vie, les uns par extravagance, les autres par pusillanimité, ceux-là par une honte mal entendue. La médecine humaine a aussi ses rigueurs : le scalpel, la cautérisation, l'aiguillon

du sinapisme. Je n'appellerai pas cependant un mal l'amputation, la cautérisation ou le sinapisme, puisqu'ils m'apportent d'utiles douleurs. Loin de répudier ces opérations parce qu'elles me contristent, je les invoquerai parce que nécessairement elles me contristent. Les avantages de l'opération en adoucissent l'horreur. Ce malade hurle, bondit, pousse des gémissements entre les mains du médecin. Sans doute; mais il va combler de présents ces mêmes mains qu'il accusait tout à l'heure. Hier elles étaient cruelles; aujourd'hui elles ne sont qu'habiles et bienfaisantes. Il en est de même du martyre. S'il paraît sévir, ce n'est que pour sauver. Ne sera-t-il pas permis également à Dieu de guérir pour l'éternité, par la flamme et par le fer, chacune de nos blessures? »

Il prouve la bonté du martyre, établit qu'il a été commandé par Dieu, combat les hérétiques qui disent que c'est au ciel qu'il faudra *confesser* la foi et non pas sur la terre. Il prouve ce qu'il soutient par les textes de l'Évangile, des Actes et des Épîtres des Apôtres. Il termine par cette brillante péroraison :

« Nous connaissons les tribulations des Apôtres; cette doctrine est palpable; pour la comprendre, il me suffit de parcourir le livre des *Actes*. Je n'en demande pas davantage: j'y rencontre partout des cachots, des fers, des flagellations, des lapidations, des glaives, des Juifs qui insultent, des nations qui se lèvent avec fureur, des tribuns qui diffament, des rois qui interrogent, des proconsuls qui dressent leurs tribunaux. Qu'est-il besoin du nom de César pour servir d'interprète? Pierre est mis à mort; Étienne lapidé, Jacques immolé, Paul étendu sur le chevalet avant d'être décapité; voilà des faits écrits dans le sang. L'hérétique veut-il des preuves à l'appui de

ces livres ? Eh bien! les annales de l'Empire prendront la parole comme autrefois les pierres de Jérusalem! J'ouvre la vie des Césars; Néron, le premier ensanglante à Rome le berceau de la foi. C'est alors que Pierre, attaché au gibet, est ceint par une main étrangère; alors que Paul obtient le titre de citoyen romain en renaissant à une nouvelle vie par la noblesse de son martyre. Partout où je rencontre ces souffrances, j'apprends à souffrir. Qui choisirai-je pour mes docteurs du martyre, les paroles des Apôtres, ou l'autorité de leur mort? peu m'importe, sinon que je reconnais leurs paroles dans leur trépas. A coup sûr, ils ne se seraient pas exposés aux souffrances, si leur avis eût été qu'il ne faut pas souffrir. Quand Agabus prédit à Paul que la captivité l'attend à Jérusalem, aussitôt ses disciples le conjurent en pleurant de ne pas se rendre dans cette ville. Vaines supplications! Fidèle à ses enseignements de tous les jours, l'Apôtre leur répond avec courage : « Que faites-vous en pleurant » et en affligeant mon cœur? Je suis prêt non seulement » à subir la prison, mais encore à mourir dans Jérusalem » pour le nom du Seigneur. « Alors ils cessent de le presser : « Que la volonté du Seigneur soit faite, » disent-ils, bien convaincus que le martyre est dans la volonté de Dieu. En effet, les disciples de Paul, en essayant de le retenir, regrettaient l'Apôtre, mais ne dissuadaient pas le confesseur. Que si un Prodicus ou un Valentin eût murmuré à ses oreilles : « Il n'est pas » besoin de confesser ici-bas le Seigneur à la face des » hommes; n'allons pas surtout prétendre que Dieu ait » soif du sang de l'homme, et que le Christ exige la ré» ciprocité du martyre, comme s'il en attendait son pro» pre salut, » il eût entendu de la bouche du serviteur de

Dieu l'anathème que le démon avait entendu de la bouche du Seigneur : « Retire-toi, Satan, tu me scandalises, » car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et » tu le serviras lui seul. » Eh bien! que ces mêmes paroles retombent aujourd'hui sur la tête du sectaire, puisque, longtemps après cette épreuve, il vient semer secrètement des poisons qui ne seront funestes à la faiblesse qu'autant qu'elle négligera de tremper ses lèvres au breuvage que nous lui présentons au nom de la foi, soit comme préservatif, soit comme antidote. »

Ceux qui cherchaient à renverser l'Église en ébranlant la foi des martyrs, en abattant leur courage, c'étaient principalement les Gnostiques, les Valentiniens, les Caïnistes. Certainement leurs erreurs et leurs enseignements devaient avoir peu de danger pour le grand nombre des fidèles, car le plus simple bon sens suffisait pour les convaincre d'absurdité. En effet, ils prétendaient que Dieu ne demandait pas qu'on souffrît la mort pour lui, et que Jésus-Christ avait versé son sang pour exempter les hommes de verser le leur. Mais ils ne pouvaient nier que le culte des idoles ne fût détestable aux yeux de Dieu, et qu'il ne l'eût formellement anathématisé dans les Écritures. Alors on pouvait demander à ces sectaires ce qu'il fallait faire devant les tribunaux Payens. S'il ne fallait pas souffrir le martyre, il fallait donc apostasier, sacrifier aux idoles ou tout au moins renier son Dieu et sa foi ostensiblement? Il fallait donc se sauver de la mort par le crime et par le scandale; montrer moins de courage que n'en doit avoir en justice, par exemple, un témoin qu'on voudrait forcer à altérer la vérité; qu'un philosophe qu'on voudrait contraindre à renier ses croyances; qu'un hon-

nête homme qu'on voudrait amener à manquer aux devoirs de l'amitié? Car, suivant ces hérétiques, il aurait fallu abaisser les devoirs que la foi nous impose au-dessous de ce que l'honneur commande, même dans les choses de la vie commune. Malgré la révoltante absurdité de ces doctrines, quelques esprits faibles pouvaient se laisser surprendre, et Tertullien, en écrivant pour eux, remplissait un des premiers devoirs du prêtre qui doit combattre l'erreur partout, de quelque façon qu'elle se présente, et qui doit compte à Dieu de son troupeau, « ame pour ame et sang pour sang. »

La persécution, comme nous le voyons dans la lettre de Tertullien à Scapula, avait pour ainsi dire assiégé l'Afrique avant d'y pénétrer ; et les églises de cette contrée, en voyant ce qui se passait dans les contrées voisines, attendaient de jour en jour qu'on sévit aussi contre elles. Ce fut le proconsul Vigellius Saturninus qui le premier alluma la persécution dans cette partie de l'empire romain en l'année 200. Les plus célèbres des martyrs qui versèrent alors leur sang pour la foi sont ceux qu'on nomme vulgairement les martyrs Scillitains. Ils furent mis à mort le 17 juillet, et leurs actes, que nous allons transcrire ici, ont été pris sur les archives du greffe proconsulaire.

« Le 16 juillet, sous le second consulat de Claudius, à Carthage, métropole d'Afrique, l'audience tenant, ont été cités par devant les magistrats, et personnellement ajournés les nommés Spérat, Narzal, Cittin, et les nommées Donata, Vestine et Seconde, lesquels ayant comparu, le proconsul Saturnin a dit : Vous pouvez espérer de trouver grace auprès de nos très augustes empereurs

Sevère et Antonin *, si vous vous mettez sincèrement en état de rendre à nos dieux l'honneur que vous leur devez. Spérat a répondu : Nous n'avons point commis d'injustice; personne ne peut se plaindre de nous ; nous ne faisons tort à personne. Vos mauvais traitements n'ont jamais pu tirer de notre bouche la moindre plainte contre vous.

Au contraire, nous ne rendons que des bénédictions et des actions-de grâces, pour tout le mal que vous nous faites; c'est pourquoi nous vous déclarons que nous n'adorons point d'autre Dieu que le vrai Dieu, qui est le Seigneur et le maître de toutes choses. Le proconsul Saturnin a dit : Nous voulons bien que vous sachiez que nous avons une religion qui est toute de douceur, et qui consiste dans une très grande simplicité. Spérat a répondu : Si vous me faites l'honneur de m'écouter tranquillement, je vous découvrirai le mystère de la douceur et de la simplicité chrétienne, qui vous est inconnue. Le proconsul Saturnin a dit : Ne craignez rien, je veux bien vous entendre; jurez seulement par le génie de notre prince. Spérat a répondu : Je ne connais point le génie de l'empereur de la terre ; mais je sers mon Dieu, qui est le Dieu du ciel, que nul homme n'a jamais vu, ni ne peut voir. Je ne suis coupable d'aucun crime ; je ne prends point le bien d'autrui; si j'achète quelque chose, j'en paie les droits aux receveurs de l'empereur, parce que je sais que Dieu me l'a donné pour maître : mais je n'adore que mon Seigneur, qui est le roi des rois et le maître de toutes les nations du monde. Le proconsul Saturnin a dit :

* Fils de Sévère, surnommé Caracalla. Dès l'année 198, son père l'avait investi de la puissance du Tribunat et lui avait donné le titre d'Auguste. Dans des inscriptions du temps, on trouve Caracalla qualifié du titre d'*empereur désigné*. Il avait pour lors onze ans.

Laissez-là tous ces vains discours, et sans différer davantage, sacrifiez aux dieux. Spérat a répondu : Je ne crains rien, Je n'ai offensé personne. Le proconsul Saturnin s'adressant aux autres, a dit : Ne vous laissez pas séduire par l'exemple de celui-ci, et ne vous faites pas complices de sa fureur, mais craignez plutôt de déplaire à l'empereur, en refusant d'obéir à ses ordres. Cittin a dit : Nous ne craignons de déplaire qu'à Dieu, notre unique Seigneur, qui est dans le ciel. Le proconsul Saturnin a dit : Qu'on les mène en prison, et qu'on les mette aux ceps jusqu'à demain.

Le jour suivant, 13 des calendes d'août (17 juillet), le proconsul Saturnin séant sur son tribunal, a ordonné que les prisonniers fussent représentés, lesquels étant arrivés, le proconsul a dit aux femmes : Ne voulez-vous pas rendre à nos princes l'honneur que vous leur devez, et sacrifier à nos dieux ? Donata a répondu : Nous rendons à l'empereur l'honneur que nous lui devons comme à l'empereur; mais nous n'offrons qu'à notre Dieu nos adorations et nos prières. Vestine a dit : Je suis aussi chrétienne, moi. Seconde a dit pareillement : Et moi je crois en mon Dieu, et je veux toujours demeurer attachée à lui; pour vos dieux, nous ne les adorons point. Le proconsul Saturnin ayant ouï ses réponses, a fait retirer ces femmes, et faisant approcher les hommes, il a dit à Spérat : Persistez-vous toujours dans votre religion? Spérat a répondu : Oui, j'y persiste. Écoutez, vous tous qui êtes ici présents; je déclare que je suis chrétien. Les autres prisonniers ont tous dit de même : Nous déclarons que nous sommes chrétiens. Le proconsul a dit : Vous ne voulez donc point qu'on vous accorde de délai pour pren-

dre une dernière résolution, ni qu'on vous fasse grace [*]? Spérat a répondu : Nous n'en voulons point, et l'on n'en doit pas demander dans une guerre juste. Faites ce que vous voudrez ; nous mourrons avec joie pour Jésus-Christ. Le proconsul Saturnin a dit : Qui sont ces livres qu'on dit que vous adorez ? Spérat a répondu : Ce sont les quatre Évangiles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les Épîtres de l'apôtre saint Paul, et toute l'Écriture qui a été inspirée de Dieu. Le proconsul Saturnin a dit : Je vous donne trois jours, afin que vous ayez le temps de penser à ce que vous avez à faire, et de rentrer en vous-mêmes. Spérat a répondu : Je suis chrétien, et tous ceux qui sont avec moi le sont aussi ; rien ne pourra nous faire changer nous n'abandonnerons jamais la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; faites ce qu'il vous plaira.

Le proconsul voyant leur fermeté inébranlable, rendit contre eux cette sentence, qui fut enregistrée sur l'heure. « Nous ordonnons que Spérat, Narzal, Cittin, Voiture, » Félix, Acyllin, Letance, Janvière, Généreuse, Ves» tine, Donate et Seconde, pour avoir confessé qu'ils » étaient chrétiens et avoir refusé de rendre à l'empereur » l'honneur qui lui est dû, auront la tête tranchée. » Après que la lecture leur eût été faite de cette sentence, Spérat et les autres dirent : Nous vous rendons graces, ô Dieu éternel ! de ce que vous daignez nous recevoir aujourd'hui dans le ciel ; au nombre de vos martyrs. On les conduisit ensuite au lieu du supplice, où s'étant tous mis à genoux, et après avoir encore rendu leurs actions de graces à Jésus-Christ, ils eurent la tête coupée. »

RUINART.

[*] Évidemment cette grace ne devait porter que sur le passé, puisque pour l'avenir on demandait l'abjuration. Sans cela les martyrs ne l'eussent pas refusée.

Pendant que ces saints martyrs donnaient leur vie pour la foi, d'autres étaient en grand nombre dans les prisons, attendant que la volonté du Seigneur s'accomplit, et lui rendant hommage par leur patience et leur résignation, comme les autres en versant leur sang. Les Fidèles procuraient à ces généreux confesseurs tous les soulagements qu'ils pouvaient leur porter. Ils les visitaient pour les consoler et les encourager. Tertullien, qui était prêtre de l'église de Carthage, voulut aussi leur offrir sa part de consolations et d'encouragements; il composa pour eux son exhortation aux martyrs, que nous donnons ici dans son entier.

AUX MARTYRS.

I. Bienheureux martyrs désignés, pendant que l'Église, notre mère et notre maîtresse, vous nourrit du lait de sa charité, et que le généreux désintéressement de vos frères, apporte dans votre prison de quoi soutenir la vie du corps, permettez-moi aussi de contribuer pour ma part à la nourriture de votre âme. Vous le savez, engraisser la chair et laisser jeûner l'esprit, ne sert à rien. Il y a mieux : si l'on soigne ce qui est faible, à plus forte raison ne faut-il pas négliger ce qui est plus faible encore. Mais qui suis-je pour oser vous encourager? Toutefois, les gladiateurs les plus consommés dans leur art permettent non seulement aux maîtres de la science et à leurs chefs, mais encore aux ignorants et aux inhabiles de leur adresser des exhortations. Le peuple lui-même les anime de loin, et quelquefois utilement.

Je vous recommanderai avant tout, bienheureux confesseurs, de ne pas « contrister l'Esprit saint » qui est entré avec vous dans la prison. S'il n'y était pas entré avec vous, certainement vous n'y seriez pas enfermés aujourd'hui. Travaillez donc à ce qu'il demeure toujours avec vous, afin que de là il vous conduise au Seigneur.

La prison est la forteresse où le démon enferme sa famille. Mais pour vous, vous n'avez franchi ces portes, que pour fouler aux pieds l'ennemi jusqu'au centre de son empire, et y achever un triomphe commencé ailleurs. Qu'il ne puisse donc pas dire : Ils sont chez moi; je les tenterai par de basses animosités, par de lâches affections, par des rivalités jalouses. Non; qu'il fuie à votre aspect; qu'il aille se cacher au fond de son repaire, honteux et rampant, comme un de ces reptiles que l'on chasse par des paroles ou des flammes magiques. Qu'il ne soit point assez heureux pour vous commettre l'un avec l'autre jusque dans son domaine; mais qu'il vous trouve toujours prêts et armés de concorde. Car votre paix à vous, c'est sa plus cruelle guerre; paix, au reste, si précieuse, que les infortunés qui l'ont perdue dans l'Église, vont d'ordinaire la demander aux martyrs dans leurs cachots. Raison de plus pour la garder parmi vous, pour la maintenir avec persévérance, afin qu'il vous soit possible de la distribuer aux autres.

II. Quant aux souvenirs et aux embarras du monde, ils ont dû s'arrêter sur le seuil de votre prison, ainsi que vos proches eux-mêmes. Depuis ce moment, vous êtes séparés du monde; ou plutôt, si vous voulez vous rappeler que le monde est une vaste prison, vous comprendrez qu'au lieu d'entrer dans une prison, vous en êtes sortis véritablement. Le monde est mille fois plus

ténébreux que vos cachots : ses ténèbres aveuglent les cœurs. Le monde a des liens plus terribles ; ses liens enchaînent les ames. Le monde respire des miasmes plus empoisonnés; ce sont les passions des hommes. Le monde renferme plus de coupables : j'allais dire le genre humain tout entier. Là ce n'est pas le proconsul, c'est Dieu qui condamne. Concluez-en donc, bienheureux confesseurs, que vous avez échangé une prison contre un asile inviolable. Vous habitez un séjour ténébreux, mais « vous êtes la lumière. » Des liens vous enchaînent, mais vous êtes libres pour Dieu. Vous respirez un air infect, mais vous êtes vous-mêmes « un parfum de suavité. » Vous attendez la sentence du juge, mais « vous jugerez vous-mêmes les juges de la terre, » Qu'il s'abandonne aux larmes, celui qui soupire après les délices du siècle! Un chrétien a renoncé au siècle, alors même qu'il jouissait de la liberté; jusque dans les fers, il renonce à ses fers. Qu'importe le lieu où vous êtes ici-bas, puisque vous êtes hors du siècle. Et si vous avez perdu quelques joies de la vie, bienheureux le négoce qui perd quelque chose pour gagner beaucoup!

Sans parler encore ici de la magnifique récompense à laquelle Dieu invite les martyrs, opposons la scène du monde au silence de vos cachots, et nous reconnaîtrons que l'esprit y gagne plus que la chair n'y saurait perdre. Où, pour mieux dire, le corps n'y perd rien, puisqu'il trouve ce qui lui est nécessaire dans la vigilance de l'Église et les agapes des fidèles, en même temps que l'ame y trouve tous les aliments spirituels propres à nourrir la foi. Là du moins, vous n'apercevez point les Dieux étrangers; vous ne rencontrez point leurs images; vous ne vous trouvez point mêlés avec leurs sacriléges adora-

teurs; vous n'êtes point révoltés par mille parfums impies; vous n'êtes point importunés par les clameurs insensées des spectacles, par l'aspect des scènes sanguinaires ou impudiques qui s'y passent; vos yeux ne tombent pas sur les repaires de la prostitution publique. Vous êtes à l'abri des scandales, des épreuves, des souvenirs mauvais et de la tentation elle-même. Ce que le désert donnait jadis aux prophètes, la prison le donne au Chrétien. Le Seigneur lui-même cherchait souvent la solitude pour y prier plus librement loin du monde; c'est dans la solitude qu'il manifesta sa gloire à ses disciples. Changez le nom : votre cachot n'est plus qu'une retraite où, malgré les murs qui enferment le corps, malgré les liens qui retiennent la chair, tout est ouvert à l'esprit, qui circule librement et se répand au dehors sans le moindre obstacle, non plus sous les épais ombrages, non plus sous les longs portiques, mais à travers les avenues qui conduisent au ciel. Toutes les fois qu'on les parcourt en esprit, on n'est plus captif. Le pied sent-il le poids des chaînes quand l'ame est dans le ciel? Non; l'ame emporte avec elle l'homme tout entier, et le transporte dans une région sans limite. « Là où sera ton cœur, là aussi sera » ton trésor. » Que notre cœur soit donc toujours là où nous voulons avoir notre trésor.

III. Toutefois que la prison, bienheureux confesseurs, soit un séjour incommode aux Chrétiens eux-mêmes, je vous l'accorde. Mais ne nous sommes-nous pas enrôlés dans la milice du Dieu vivant, le jour où nous avons répondu aux paroles du sacrement? Quel soldat s'attendit jamais à trouver sous les armes de quoi contenter sa délicatesse? Ce n'est point d'un lit de repos qu'il s'élance au combat, mais d'une tente étroite, où la dureté de la

terre, l'inclémence des éléments et une nourriture grossière l'ont préparé à la fatigue. Que dis-je? la paix elle-même n'est pour lui qu'un dur et laborieux apprentissage de la guerre; il a fait de longues marches sous les armes; il a franchi les plaines au pas de course; il a creusé des retranchements; il a formé la tortue. Rien qui ne s'achète au prix de la sueur, afin de tenir en haleine les corps et les courages : il faut passer incessamment de l'ombre au soleil, du soleil à un ciel couvert, de la tunique à la cuirasse, du silence au cri de guerre, du repos à l'agitation. Par conséquent, bienheureux confesseurs, quelque dures que soient ces épreuves, regardez-les comme un exercice où se retrempent les forces de l'ame et du corps. Oui, vous allez soutenir le généreux combat où vous aurez pour juge le Dieu vivant, pour héraut l'Esprit saint, pour couronne l'éternité, pour trophée la vie de la substance angélique, et la gloire dans les siècles des siècles. Voilà pourquoi le Christ, votre divin maitre, qui vous a introduits dans la lice après vous avoir marqués des onctions de son Esprit saint, a voulu vous séparer du monde avant le jour du combat et vous soumettre à ces laborieux exercices, afin de fortifier votre courage. Voyez en effet les athlètes! On les ploie au joug d'une discipline sévère, afin qu'ils bâtissent l'édifice de leur corps; on les tient éloignés des plaisirs, des aliments recherchés, des boissons délicieuses; on les gêne, on les fatigue, on les torture. Plus ils se sont endurcis à ce régime, plus ils comptent sur la victoire. Et pourquoi tant de peine? « Pour acquérir, dit l'Apôtre, une cou-» ronne corruptible. » Pour nous, qui en attendons une incorruptible, regardons le cachot comme un gymnase où, éprouvés de mille manières différentes, nous devons

arriver avec gloire devant le tribunal de Dieu, parce que, si la vertu s'entretient par le travail, elle se perd par la mollesse.

IV. « La chair est faible et l'esprit est prompt; » le précepte du Seigneur nous l'apprend. Gardons-nous donc de nous flatter, puisque la chair est faible, de l'aveu même du Seigneur. Mais en nous déclarant aussi que « l'esprit est prompt, » il a voulu nous montrer lequel des deux doit être soumis à l'autre, c'est à dire, que la chair doit obéir à l'esprit, le plus faible au plus fort, afin que la faiblesse de l'une se fortifie de la vigueur de l'autre. Ainsi donc, que l'esprit s'entretienne avec la chair pour leur salut commun, non plus des privations de leur cachot, mais du combat qui va se livrer. Sans doute la chair appréhendera le glaive pesant, la croix qui lui ouvre ses bras, la rage des bêtes féroces, les flammes si cruelles d'un bûcher, et tout ce que l'ingénieuse barbarie des bourreaux peut inventer de supplices. Mais l'esprit, venant au secours de ses défaillances, lui représente que ces tortures, quelque cruelles qu'elles soient, ont été souffertes, que dis-je, ont été recherchées volontairement dans l'intérêt d'une vaine gloire ou d'une renommée éphémère, non seulement par des hommes, mais même par des femmes, afin de vous apprendre par là, servantes de Jésus-Christ, à vous montrer dignes de votre sexe.

Il serait trop long de citer ici tous ceux qui, entraînés par leur courage, se percèrent de leur épée. Parmi les femmes, la première que je rencontre, c'est Lucrèce, qui, pour venger l'outrage qu'a subi sa pudeur, se poignarde en présence de tous ses proches, et s'immole à la gloire de la chasteté conjugale. Un Mutius Scévola brûle sa main sur un autel, afin que la postérité célèbre sa grandeur

d'ame. Les philosophes n'ont pas fait moins. Héraclite se brûle après s'être enveloppé d'un immonde fumier; Empédocle s'élance dans le gouffre embrasé de l'Etna. N'a-t-on pas vu tout récemment Pérégrinus finir volontairement ses jours sur un bûcher? Mais voilà qu'un sexe timide affronte les flammes; Didon, pour n'être pas contrainte de subir de secondes noces après un époux tendrement aimé; l'épouse d'Asdrubal qui, à l'aspect de son mari implorant la clémence de Scipion sur les ruines fumantes de sa patrie, se précipite avec ses enfants dans l'incendie de Carthage. Régulus, général romain, ayant été fait prisonnier par les Carthaginois, plutôt que de renvoyer à Carthage une multitude de captifs en échange d'un seul Romain, se remet lui-même au pouvoir de l'ennemi, et se laisse enfermer dans une cage étroite et armée d'aiguillons, où il souffre autant de morts qu'il est percé de fois. Enfin, la femme elle-même se joue avec les aspics et les serpents, mille fois plus redoutables que les ours et les lions. Cléopâtre ne livre-t-elle pas son bras aux reptiles, pour ne pas tomber vivante aux mains de son ennemi?

— C'est moins la mort que les tortures qui m'épouvantent, répondez-vous?

— Dites; a-t-elle cédé au bourreau, la courtisane d'Athènes qui, plutôt que de révéler le nom des complices, broya sa langue sous ses dents et la cracha au visage du tyran qui essayait par les supplices de lui arracher son secret, afin de lui apprendre par là qu'il aurait beau prolonger les tortures, il n'y gagnerait pas davantage? Qui ne connaît pas la flagellation qui se pratique aujourd'hui encore à Lacédémone avec une grande solennité? Là, dans un sacrifice, au pied de l'autel, des jeunes gens de

distinction, sont battus de verges en présence de leurs parents et de leurs proches, qui les encouragent à persévérer jusqu'à la fin. Le triomphe le plus glorieux, c'est que l'ame succombe à la flagellation avant le corps. Si donc la gloire terrestre peut inspirer à l'ame et au corps assez de vigueur pour mépriser le glaive, la croix, les bêtes féroces, les tortures, afin de recueillir quelques louanges humaines, avouons-le, « les souffrances de la » vie présente sont peu de chose en comparaison de la » gloire céleste et des récompenses divines. » Si l'on poursuit avec tant d'ardeur le verre, que sera-ce des perles! Qui refuserait de faire autant pour la réalité, que les autres pour des chimères?

V. Mais je passe ici sous silence la gloire mondaine. Ne voit-on pas aujourd'hui des hommes fouler aux pieds avec un misérable orgueil, et par je ne sais quelle maladie de l'ame, toutes les privations et toutes les cruautés de la lutte? Que d'oisifs une brutale démence pousse au métier de gladiateur! N'est-ce pas la vaine gloire qui les expose à la dent des bêtes féroces? d'autant plus beaux, ce leur semble, qu'ils sont sillonnés de morsures et de cicatrices. Les uns se sont engagés à parcourir un certain espace sous une tunique enflammée, les autres marchent avec une fermeté stoïque sous les coups qui pleuvent sur leurs patientes épaules. Ce n'est pas en vain, bienheureux confesseurs, que Dieu a permis ces exemples dans le monde; c'est pour nous encourager aujourd'hui et nous confondre au dernier jour. Malheur à nous si nous craignons de souffrir pour la vérité et le salut, les maux que d'autres recherchent pour la vanité et la perdition!

VI. Mais laissons ces prodiges de constance qu'enfante

une misérable ambition! Considérons seulement la condition de la nature humaine; elle nous apprendra certainement à supporter courageusement des maux qui arrivent le plus souvent malgré nous. Combien de victimes consumées vivantes par l'incendie! combien d'hommes dévorés par les bêtes féroces, au fond des forêts, ou jusqu'au milieu de nos cités, par celles qui s'échappent de leurs barrières! Combien qui ont succombé sous le poignard des brigands! combien qui ont été attachés à une croix par leurs ennemis, torturés d'abord et ensuite abreuvés d'outrages! Pas un qui, tous les jours, hésite à souffrir pour un homme ce qu'il ne veut pas souffrir pour l'amour de Dieu! Le temps présent le proclame assez haut. Que de personnages de la plus haute distinction périssent d'une manière qui ne répond ni à leur naissance, ni à leur dignité, ni à leur âge, ni à leur beauté; et cela pour qui? pour un homme; par ses mains, s'ils l'ont trahi; par la main de ses ennemis, s'ils lui sont restés fidèles! »

Ce fut à cette époque aussi que Tertullien fit son apologie et son livre *aux Nations*. Nous donnons dans son entier cette fameuse apologie qui est peut-être la pièce la plus importante que nous fournissent les fastes de l'Église pour le sujet que nous traitons. Mais comme cette pièce est fort longue, pour ne pas interrompre le récit et pour éviter un reproche qu'on a fait à notre premier volume, nous la rejetons à la fin de celui-ci avant les notes.

Nous ne dirons rien du livre *aux Nations*, qui n'est qu'une répétition de l'apologie. Quelques-uns ont pensé que c'était le premier travail, le brouillon de l'apologie. Sans nier absolument cela, nous inclinons à croire que

Tertullien, qui devait écrire d'abondance et sous le feu de l'inspiration, comme tous les hommes qui brillent par l'imagination et par la chaleur des sentiments et du génie, fit exprès ces deux travaux; l'apologie, ouvrage de haute conception, rempli d'érudition, de raisonnements profonds et de grandes considérations, pour les hommes éminents de son siècle; le livre *aux Nations*, moins profond, moins érudit, moins élevé quant au style et à la pensée, pour qu'il fût à la portée du vulgaire.

A qui cette apologie fut-elle expressément adressée? On ne le sait pas positivement. Mais il est probable qu'elle le fut au Sénat et aux principaux magistrats de l'empire. Peut-être même fut-elle adressée à Sévère lui-même. Mais dans tous les cas, elle n'eut point le résultat qu'on devait rationnellement en attendre, car l'an 202, le 10e de son règne, cet empereur qui se trouvait pour lors en Palestine, rendit un édit par lequel il défendait sous de grandes peines de se faire ni Juif ni Chrétien. On ignore les véritables motifs pour lesquels Sévère agit ainsi : cependant, il est naturel de penser que sa conduite eut un but politique. Probablement que son séjour dans la Palestine, le mit à même de constater l'esprit turbulent et séditieux des Juifs, chez lesquels déjà en l'année 198, il avait été obligé de comprimer quelques soulèvements partiels. Déjà tant de fois, ils avaient opiniâtrement lutté contre la domination romaine, que les empereurs faisaient tous leurs efforts pour détruire leur nationalité. Sévère qui comme la plupart des Payens, confondait les Chrétiens avec les Juifs, porta probablement son édit, pour empêcher que les Juifs devinssent plus nombreux. Cependant il aurait dû se souvenir que depuis les premiers temps du Christianisme, on n'avait trouvé aucun chrétien dans les conspira-

tions parmi les chefs de parti, mais que tous au contraire avaient été constamment fidèles aux empereurs dans l'armée et dans les autres emplois.

Si on s'en était tenu aux termes de l'édit, tels que Spartien les rapporte, la persécution eut pu être peu violente, car cet édit ne concernait que ceux qui à l'avenir se feraient Chrétiens. Mais il était très aisé d'en élargir l'application et de le faire porter sur ceux qui auraient instruit ou aidé, d'une façon quelconque, les nouveaux convertis. D'un autre côté, il témoignait des mauvaises dispositions de l'empereur à l'égard des Chrétiens, et encourageait ainsi directement les magistrats à sévir contre eux. On sait avec quelle facilité les subordonnés du pouvoir inclinent la justice suivant, qu'ils s'aperçoivent que le gouvernement est dans telles ou telles dispositions. Maintenant l'édit n'était-il pas plus ample que ne le dit Spartien? Sévère n'en rendit-il point de nouveaux pour élargir les dispositions du premier ou pour y en ajouter de nouvelles? Il est très probable que ces suppositions sont fondées.

Dodwel prétend que la persécution fut très modérée, on sait que cet auteur affirme de parti pris qu'il y eut peu de martys: nous avons déjà dit le cas qu'il faut faire de ses prétentions à cet égard. Nous aimons mieux nous en tenir au témoignage de plusieurs auteurs dignes de foi, notamment d'Eusèbe (L. VI, CHAP. I.), qui parle ainsi de la persécution de Sévère : «L'empereur Sévère ayant excité une cruelle persécution contre l'Église, il n'y eut presque point de ville qui n'eut ses martyrs. » Ce passage est assez positif pour attester la généralité et la violence de la persécution. Probablement que Dodwel n'a pas jugé à propos de le citer. Eusèbe ajoute : « Mais Alexandrie en

eut un plus grand nombre qu'aucune autre. » Sévère se rendit dans cette ville immédiatement après la publication de son édit. Ce qui montre que ses dispositions à l'égard du Christianisme étaient singulièrement changées, que l'ordre de persécuter les Chrétiens émanait directement de lui, c'est la violence qu'on déploya contre eux en présence même de l'empereur. Ce ne furent pas seulement les Chrétiens habitants d'Alexandrie qui furent persécutés et mis à mort dans cette ville ; on y amenait de toute l'Égypte et de la Thébaïde ceux que Jésus-Christ choisissait pour glorifier sa doctrine et pour rendre témoignage de lui en souffrant les supplices et la mort. De sorte qu'Alexandrie était comme le champ de bataille où les ennemis du Christianisme prétendaient le vaincre.

Au nombre des martyrs qui souffrirent à Alexandrie dès le commencement de la persécution, on trouve saint Léonide père d'Origène. Lœtus était gouverneur d'Alexandrie et de toute l'Égypte. L'évêque Démétrius était depuis quelques années à la tête de cette Église. Saint Léonide fut mis en prison et bientôt après décapité. C'est à propos de lui que nous trouvons pour la première fois dans l'histoire le nom d'Origène, qui pour-lors avait 17 ans. Ce jeune homme déjà célèbre par son talent et sa vaste érudition, joignait aux plus belles qualités du génie, une piété fervente qu'il devait à l'éducation paternelle. L'ardeur de sa foi était si vive, qu'il brûlait de verser son sang pour Jésus-Christ. Sa mère, surtout quand il sut son père en prison, voyant que ni ses larmes ni ses supplications, ne pouvaient modérer la sainte, mais imprudente ardeur de son zèle, fut obligée de cacher ses habits pour l'empêcher de sortir et de s'exposer au danger. Dieu qui le réservait à de grandes choses, qui le destinait à être tout

à la fois une des plus belles lumières de l'Église, un des hommes les plus élevés en gloire et aussi, les plus persécutés et les plus malheureux sur la terre, ne permit pas qu'il eût le sort de son père. Le jeune Origène, forcé de demeurer et ne pouvant aller de vive voix porter à son père le tribut de son affection et les exhortations de sa foi, lui écrivit pour l'encourager à persister dans la résolution de mourir pour Jésus-Christ. « Prenez garde à vous mon père, lui disait-il, et que notre considération ne vous fasse pas changer cette généreuse constance que vous avez montrée jusqu'ici. » Quelle sublime piété filiale! Combien est grande la religion qui peut inspirer un tel héroïsme! Dans d'autres circonstances encore nous admirerons Origène, toujours sublime de foi, de charité, de courage, comme de résignation et d'humilité.

Cette grande figure historique est pour nous, nous l'avouerons, l'objet d'une sorte de culte : la vie, les travaux, les malheurs d'Origène, excitent en nous comme une sorte de sympathie irrésistible, mélange à la fois d'admiration, de respect et d'amour. Le génie orgueilleux de Tertullien ne nous laisse que l'admiration, il heurte et repousse notre cœur. Celui d'Origène nous attire malgré nous. Quand nous aurons occasion de raconter ses derniers combats pour la foi, lorsqu'il fut emprisonné et tourmenté durant toute la persécution de Dèce, nous ne pourrons résister au désir de jeter un coup d'œil sur sa vie.

Pendant que la rage des persécuteurs sévissait à Alexandrie et versait à flots le sang des martyrs, Lyon était le théâtre de semblables combats, si l'on en croit Grégoire de Tours, (Hist. l. i. nº 29) qui fait monter à plusieurs milliers le nombre des martyrs qui périrent dans cette

persécution avec le vénérable saint Irénée leur évêque. Un manuscrit trouvé à Lyon et cité par le Père Halloix, dit qu'il y eut dix-neuf mille martyrs, et ce nombre figure dans une inscription qu'on voit encore à Lyon à l'entrée de l'Église qui porte le nom du saint. Les femmes et les enfants n'y sont pas compris. De quel temps date cette inscription? Cela serait de la plus haute importance à savoir. Cependant en l'absence de documents bien positifs, nous n'osons nous prononcer sur ce fait et restons dans le doute le plus complet. Les *Martyrologes* de saint Jérôme ne donnent que six compagnons à saint Irénée. Voici le texte : *Herenœi episcopi cum aliis sex, Leonidis, Plutarchi, Sereni, Potamiœnœ, Marcellœ.* Une des copies ajoute *sive Vrenœ.*

Nous trouvons encore ici un fait à propos duquel nous manquons de documents certains. Les actes de saint Andeol portent qu'il fut matyrisé sous Sévère, et il faudrait placer son martyre à l'époque où nous sommes. Suivant ces actes, saint Andeol fut envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe ; étant arrivé à Lyon, il fut chargé par saint Bénigne et saint Andoche, d'aller prêcher l'Évangile à Carpentras et dans les environs. Sévère l'ayant rencontré prêchant à Bergoiate, bourg près du Rhône, lui fit fendre la tête en quatre avec une épée de bois. Il y a de fortes raisons de croire que ces actes n'ont été écrits que fort longtemps après l'événement, sur les traditions conservées dans le peuple et avec des détails émanés de l'imagination du rédacteur. Si le saint fut envoyé en Gaule par saint Polycarpe, qui souffrit le martyre en 166, l'an 6 de Marc Aurèle, s'il fut mis à mort peu de temps après son arrivée à Lyon, ce dut être sous Marc Aurèle en 170 au plus tard, et non pas sous Sévère, qui ne commença à régner qu'en 193, et ne vint dans les Gaules

qu'en 197, et ensuite en 208, lorsqu'il allait en Angleterre; à moins pourtant qu'il n'y soit passé quand il revint d'Asie par terre, en 205, ce que nous n'oserions ni affirmer ni nier, mais ce qui viendrait corroborer fortement ce qu'on raconte du martyre de saint Irénée et de son peuple. Quant à saint Andeol, quelques-uns ont dit que Sévère l'avait fait mourir avant d'être empereur, pendant qu'il gouvernait la province de Lyon, ce qui appartiendrait à l'année 186 à peu près et au règne de Commode. Nous aurions vingt ans entre l'événement ainsi raconté et la mort de saint Polycarpe; d'un autre côté, Commode, comme nous l'avons vu, protégeait les Chrétiens, et Sévère, qui venait d'être nommé gouverneur de la Lyonnaise après une assez longue disgrace, ne devait pas se mettre en évidence par des actes qui eussent déplu à l'empereur. Si saint Andeol a été martyrisé sous Sévère à l'époque où nous sommes rendus, en 202, ce fut donc au moins quarante ans après son arrivée dans les Gaules et à un âge très avancé. Si nous avons ainsi discuté ce fait de peu d'importance en apparence, c'est qu'il semble se rattacher à l'histoire des saints de Lyon, compagnons du martyre de saint Irénée et qu'il nous a donné lieu de parler de quelques points historiques intéressants.

On place aussi généralement la mort du pape saint Victor, en l'année 202. Il y a diversité de sentiment sur cette date; parmi les auteurs. Cependant d'après le plus grand nombre et en particulier d'après saint Jérôme, dans son traité des hommes illustres, (Chap. xxxiv. p. 270.) il faut admettre que ce pape gouverna dix ans l'Église, ce qui met sa mort en 202. Fut-il martyr ou simplement confesseur? Ce dernier titre semblerait lui devoir être seul donné d'après les additions du *Martyrologe* de Bède où

l'on trouve ces mots : *Depositio S. Victoris episcopi et passio Donati martyris.* La plupart des exemplaires des *Martyrologes* de saint Jérôme, portent aussi *depositio S. Victoris*. On a dit que le titre de confesseur, désignait souvent des martyrs, dans la primitive Église : nous le savons; mais l'opposition qu'on trouve dans les paroles du *Martyrologe* de Bède, nous paraît formelle.

Arrivons à des faits plus certains. La persécution continuait à sévir avec fureur en Afrique. Pour préciser, autant que possible, l'époque à laquelle y ont souffert les plus illustres martyrs de ce temps-là, sainte Perpétue, sainte Félicité et leurs compagnons, passons en revue et compulsons les faits historiques qui peuvent nous aider.

Quelques auteurs veulent que sainte Perpétue n'ait souffert qu'après Sévère, ou au moins dans la dernière année de son règne. Or, Tertullien (DE L'AME, CHAP. LXV.) parle de son martyre, et ce livre date du commencement de sa séparation de l'Église, qui eut lieu bien auparavant. La plupart des autres auteurs ne sont pas d'accord entre eux, et pensent, les uns, que cet événement a trait à l'an 203, les autres à l'an 205. Nous inclinons pour l'an 205, et voici nos raisons : sainte Perpétue, dans ses actes rédigés par elle, dit qu'elle a souffert dans les jeux célébrés à l'occasion de l'anniversaire de l'élévation de Geta, à la dignité de César. Hérodien, (HISTORIARUM LIBER III, p. 529.) Dit que Sévère fit célébrer dans la Thrace, le 7 mars 203, des jeux en l'honneur de son fils Geta : probablement que ces jeux étaient célébrés également dans tout l'empire, et cette circonstance vient appuyer fortement notre opinion. Suivant Scaliger et le P. Possin, jésuite, qui combattent en cela, Tillemont et quelques autres, Geta fut Auguste en 204. Il n'y aurait donc pas

en lieu de célébrer l'anniversaire dont nous parlons, en 203. D'un autre côté, Tertullien penchait fortement vers le Montanisme, quand il fit en 203 son livre de l'Idolâtrie, et probablement il était séparé de l'Église dès l'année 205 : son traité de l'ame, date peut être de cette époque; dans tous les cas, ce traité fut achevé au plus tard, comme on en convient généralement, au cours de l'année 206. C'est un ouvrage important, qui dût être long à faire. Or, l'auteur y parle du martyre de sainte Perpétue, comme d'un fait appartenant déjà à l'histoire et généralement connu de l'Église; car il n'entre dans aucun détail de narration. Il est donc infiniment probable que ce martyre eut lieu avant l'année 205. Il est constant que sainte Perpétue fut arrêtée le 7 de mars et qu'elle fut martyrisée quelques jours plus tard. Ce dût être en l'année 203 et pas plutôt, car elle fut condamnée par Hilarien, gouverneur par intérim après la mort de Minucius Timinianus. Or, on sait que Saturninus qui fit en juillet 200, mourir les martyrs Scillitains, devint ensuite aveugle, comme le dit Tertullien dans sa lettre à Scapula. Or, il faut bien laisser un peu de temps pour le proconsulat de Minucius. Dès le 18 juillet de l'année 203 on trouve, suivant Baronius, Usuard et Adon, un Rufin, proconsul de Carthage, qui fit martyriser sainte Guddene. Si l'on voulait placer le proconsulat de Minucius Timinianus, après celui de Rufin, puis ensuite le gouvernement provisoire d'Hilarien, jusqu'où ne mènerait-on pas le martyre de sainte Perpétue, dont parle déjà Tertullien au commencement de son entrée parmi les Montanistes ? Jusqu'à quelle époque faudrait-il donc reculer la chute de cet écrivain? Toutes les probabilités sont donc pour l'année 203.

Ces discussions pourront peut-être paraître arides;

mais où donc conviendrait-il de traiter des difficultés de cette nature, si ce n'était pas dans une histoire spéciale des persécutions? Le P. Ruinard indique en tête des actes de sainte Perpétue, l'époque de 202 ou 203. Il ne nous dit pas, les raisons sur lesquelles il se fonde. Nous avons vu pourquoi nous ne pouvons pas admettre la première de ces deux dates.

Ce fut le 7e jour de mars, que suivant les ordres émanés de l'empereur, on arrêta à Carthage plusieurs jeunes cathécumènes. On voit que l'édit fut dans cette circonstance interprété à la lettre, puisqu'on sévit seulement contre ceux qui se faisaient Chrétiens et non pas contre ceux qui l'étaient déjà. Révocat et Félicité tous deux esclaves, Saturnin et Secondule, ainsi que Vivia Perpétue, furent mis en prison pour la foi. Perpétue appartenait à l'une des premières familles de Carthage, et son mari y tenait un rang distingué. Son père et sa mère existaient encore. L'un de ses deux frères était cathécumène. Elle avait un enfant qu'elle allaitait. Cette jeune femme avait reçu une éducation des plus distinguées. Ses actes écrits par elle-même et que nous allons transcrire, en sont la preuve. On y trouve une pureté de diction, une élégance, un choix d'expressions, une délicatesse qui étonnent. Malgré soi, on fait abstraction des seize siècles qui nous séparent de cet événement, et il s'emble qu'on lise l'écrit d'une femme appartenant à notre société et à nos mœurs. Toutes les délicatesses, toutes les nuances de cette sensibilité d'impressions et de sentiments qui distinguent la jeune femme du grand monde, brillent dans ce récit, à côté des sublimes tendresses de la mère et des sollicitudes de la piété filiale. Cette pièce est digne de nos meilleurs écrivains.

« Nous étions encore avec nos persécuteurs, lorsque mon père vint faire de nouveaux efforts pour m'ébranler et pour me faire changer de résolution. Mon père, lui dis-je, voyez-vous ce vaisseau de terre que voilà ! Oui, me dit-il, je le vois. Peut-on, continuai-je, lui donner un autre nom que celui qu'il a ? Non, me répondit-il. De même, lui répliquai-je, je ne puis être autre que ce que je suis, c'est à dire Chrétienne. A ce mot, mon père se jeta sur moi pour m'arracher les yeux ; mais il se contenta seulement de me maltraiter ; et il se retira confus de n'avoir pu vaincre ma résolution avec tous les artifices du démon, dont il s'était servi pour me séduire. Je rendis grâces à Dieu, de ce que je fus quelques jours sans revoir mon père, et son absence me laissa goûter un peu de repos. Ce fut durant ce petit intervalle que nous fûmes baptisés : le Saint-Esprit, au sortir de l'eau, m'inspira de ne demander autre chose que la patience dans les tourments.

Peu de temps après, on nous conduisit en prison ; l'horreur et l'obscurité du lieu me saisirent d'abord, car je ne savais ce que c'était que ces sortes de lieux. O que ce jour-là me dura ! Quelle horrible chaleur ! on y étouffait, tant on y était pressé, outre qu'il nous fallait à tous moments essuyer l'insolence des soldats qui nous gardaient. Enfin, ce qui me causait une peine extrême, c'est que je n'avais pas mon enfant. Mais Tertius et Pompone, deux charitables diacres, obtinrent à force d'argent, que l'on nous mit dans un lieu où nous fussions plus au large ; et où en effet nous commençâmes un peu à respirer. Chacun songeait à ce qui le regardait. Pour moi, je me mis à donner à téter à mon enfant, qu'on m'avait apporté, et qui était déjà tout languissant, pour avoir été longtemps sans prendre la mamelle. Toute mon inquiétude était pour

lui. Je ne laissais pas toutefois de consoler ma mère et mon frère, mais surtout je les conjurais d'avoir soin de mon enfant. Il est vrai que j'étais sensiblement touchée de les voir eux-mêmes si fort affligés pour l'amour de moi. Je ressentis ces peines-là durant plusieurs jours; mais ayant obtenu qu'on me laisserait mon enfant, je commençai bientôt à ne les plus ressentir; je me trouvai toute consolée, et la prison me devint un séjour agréable; j'aimais autant y demeurer qu'ailleurs.

Un jour mon frère me dit : Ma sœur, je suis persuadé que vous avez beaucoup de pouvoir auprès de Dieu ; demandez-lui donc, je vous en prie, qu'il vous fasse connaître, dans une vision ou de quelqu'autre manière, si vous devez souffrir la mort, ou si vous serez renvoyée. Moi qui savais bien que j'avais quelquefois l'honneur de m'entretenir familièrement avec Dieu, et que je recevais de lui chaque jour mille marques de bonté, je répondis pleine de confiance, à mon frère : Demain vous saurez ce qu'il en sera. Je demandai donc à mon Dieu qu'il m'envoyât une vision, et voici celle que j'eus.

J'aperçus une échelle toute d'or, d'une prodigieuse hauteur, qui touchait de la terre au ciel, mais si étroite, qu'on n'y pouvait monter qu'un à un. Les deux côtés de l'échelle étaient tout bordés d'épées tranchantes, d'épieux, de javelots, de faux, de poignards, de larges fers de lances, en sorte que qui y serait monté négligemment et sans avoir toujours la vue tournée vers le haut, ne pouvait éviter d'être déchiré par tous ces instruments, et d'y laisser une grande partie de sa chair. Au pied de l'échelle, il y avait un effroyable dragon, qui paraissait toujours prêt à se lancer sur ceux qui se présentaient pour monter. Sature toutefois l'entreprit; il monta le premier.

(Il était venu se rendre prisonnier de son bon gré, voulant courir notre même fortune, car il n'était pas avec nous quand nous fûmes arrêtés). Étant heureusement arrivé au haut de l'échelle, il se tourna vers moi, et me dit : Perpétue, je vous attends; mais prenez garde que le dragon ne vous morde. Je lui répondis : Je ne le crains pas, et je vais monter au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Alors le Dragon comme craignant lui-même, détourna doucement la tête, et moi ayant levé le pied pour monter, elle me servit de premier échelon. Étant parvenue au haut de l'échelle, je me trouvai dans un jardin spacieux, au milieu duquel je vis un homme de bonne mine, vêtu en berger; ses cheveux étaient blancs comme de la neige. Il y avait là un troupeau de brebis dont il tirait le lait, et il était environné d'une multitude innombrable de personnes habillées de blanc. Il m'aperçut, et m'appelant par mon nom, il me dit : Ma fille, soyez la bien venue; et il me donna du lait qu'il tirait; cela était fort épais, et comme une espèce de caillé. Je le reçus en joignant les mains, et je le mangeai : tous ceux qui étaient là présents, répondirent : Amen. Je me réveillai à ce bruit, et je trouvai en effet que j'avais dans la bouche je ne sais quoi de fort doux que je mangeais. Dès que je vis mon frère, je lui racontai mon songe, et nous en conclûmes tous que nous devions bientôt endurer le martyre. Nous commençâmes donc à nous détacher entièrement des choses de la terre, et à tourner toutes nos pensées vers l'éternité.

Au bout de quelques jours, le bruit ayant couru que nous allions être interrogés, je vis arriver mon père : la douleur était peinte sur son visage; un chagrin mortel le consumait. Il vint à moi : Ma fille, me dit-il, ayez pitié

de la vieillesse de votre père, si du moins je mérite d'être appelé votre père. S'il vous reste encore quelque souvenir des soins si tendres et si particuliers que j'ai pris de votre éducation ; s'il est vrai que l'extrême amour que j'ai eu pour vous ; m'a fait vous préférer à tous vos frères, ne soyez pas cause que je devienne l'opprobre de toute une ville. Que la vue de vos frères vous touche ; jetez les yeux sur votre mère, sur la mère de votre mari, sur votre enfant qui ne pourra vivre si vous mourez : rabattez quelque chose de ce courage fier ; rendez-vous un peu plus traitable, et ne nous exposez pas tous à une honte inévitable. Qui de nous osera paraître, si vous finissez vos jours par la main d'un bourreau ? Sauvez-vous, pour ne pas nous perdre tous. En disant cela, il me baisait les mains ; puis se jetant à mes pieds tout en larmes, il m'appelait madame. J'avoue que j'étais pénétrée d'une vive douleur lorsque je considérais que mon père serait le seul qui ne tirerait aucun avantage de ma mort. Je tâchai donc de le consoler le mieux que je pus. Mon père, lui dis-je, ne vous affligez point tant ; il n'arrivera de tout ceci que ce qu'il plaira à Dieu : nous ne dépendons pas de nous-mêmes, mais de sa volonté. Mon père se retira avec une tristesse et dans un abattement inconcevables.

Un jour, comme nous dinions, on vint tout d'un coup nous enlever pour subir l'interrogatoire. Le bruit s'en étant répandu aussitôt par toute la ville, la salle de l'audience fut en un instant remplie de peuple. On nous fit monter sur une espèce de théâtre où le juge avait son tribunal. Tous ceux qui répondirent avant moi, confessèrent hautement Jésus-Christ. Quand ce fut à mon tour et comme je me préparais à répondre, voilà mon père qui parait dans le moment, faisant porter mon enfant par

un domestique. Il m'éloigna un peu du pied du tribunal, et mettant en usage les conjurations les plus pressantes : Serez-vous, me disait-il, insensible aux malheurs qui menacent cette innocente créature à qui vous avez donné la vie ? Alors le président, nommé Hilarien, qui avait succédé au proconsul Minuce-Timinien, mort depuis peu de temps, se joignant à mon père : Quoi, me dit-il, les cheveux blancs d'un père que vous allez rendre malheureux, et l'innocence de cet enfant qui va devenir orphelin par votre mort, ne sont pas capables de vous toucher ? Sacrifiez seulement pour la santé des empereurs. Je répondis : je ne sacrifierai point. Hilarien reprit : Vous êtes donc Chrétienne ? Oui, je le suis, répondis-je. Cependant mon père, qui espérant toujours me gagner, était resté-là, reçut un coup de baguette d'un huissier, à qui Hilarien avait ordonné de faire retirer mon père. Le coup me fut sensible. Je soupirai de voir mon père traité si indignement à mon occasion, et je plaignis sa malheureuse vieillesse. En même temps le juge prononça la sentence, par laquelle nous étions tous condamnés aux bêtes. Après en avoir ouï la lecture, nous descendîmes du tribunal, et nous reprîmes gaîment le chemin de la prison. Dès que j'y fus rentrée, j'envoyai le diacre Pompone demander mon enfant à mon père, qui ne voulut point me le rendre, et Dieu permit que l'enfant ne demandât plus à téter, et que je ne fusse point incommodée de mon lait. Ainsi je me trouvai l'esprit entièrement libre, et sans aucune inquiétude.

Comme nous étions tous, un certain jour, en oraison, je prononçai par hasard le nom de Dinocrate. J'admirai comme une chose extraordinaire, que n'ayant point pensé à lui depuis sa mort, je m'en souvinsse alors d'une manière si singulière. Je donnai quelques larmes au triste

accident qui nous l'avait ravi, et je connus que je serais exaucée si je priais pour lui. Je commençai donc à offrir des prières, et à gémir beaucoup en la présence de Dieu. La nuit suivante il me sembla voir sortir Dinocrate d'un lieu obscur; il était tout couvert de sueur; ses lèvres sèches, et brûlées et sa bouche entr'ouverte marquaient qu'il endurait une soif extrême. Son visage était pâle, couvert de crasse, et on y voyait encore la plaie qu'il y avait lorsqu'il mourut; c'était un horrible cancer à la joue. Ce Dinocrate était mon frère, mort à l'âge de sept ans. C'était donc pour ce pauvre enfant que j'avais prié avec tant d'ardeur. Au reste, il me semblait qu'il y avait un fort grand espace entre lui et moi, en sorte qu'il m'était impossible d'aller à lui. Là était un réservoir plein d'eau, mais dont le bord, plus haut que Dinocrate, ne lui permettait pas de puiser pour étancher sa soif. Il faisait divers efforts pour y atteindre, mais c'était toujours en vain. Je me réveillai dans l'agitation et l'inquiétude que me causait la peine où je voyais mon frère; mais j'eus une ferme espérance que mes prières ne lui seraient pas inutiles pour la faire cesser; je ne cessais donc point de prier jour et nuit pour ce cher frère, mêlant à mes prières mes soupirs et mes larmes. L'on nous transféra alors dans la prison du camp; car nous étions destinés pour servir aux spectacles qui devaient se donner dans le camp, le jour de la naissance de Geta-César. (*)

Nous fûmes tous mis à la chaîne, jusqu'au jour que nous devions être exposés aux bêtes. Ce fut durant ce petit intervalle, que le ciel me favorisa encore de cette

(*) Il y avait probablement dans l'original, un mot qui signifiait anniversaire; le traducteur aura cru qu'il était question de la naissance de Geta, tandis qu'il s'agissait de son élévation à la dignité de César. Spartien nous apprend que ce jeune prince était né le 26 mai.

vision. Ce lieu obscur d'où j'avais vu sortir Dinocrate, me parut fort éclairé, et Dinocrate lui-même, propre, bien vêtu, le visage frais, où l'on n'apercevait plus qu'une légère cicatrice à l'endroit où avait été cette plaie mortelle. Je vis aussi que les bords du réservoir étaient baissés et ne venaient plus qu'à la ceinture de l'enfant, qui tirait de l'eau avec une extrême facilité : il y en avait même là un flacon tout plein, dont il buvait sans que l'eau du flacon diminuât. Après qu'il eut bu, il courut jouer comme font les enfants, et je me réveillai dans le moment. Alors je compris qu'il avait été délivré des peines qu'il endurait.

Quelques jours s'étant écoulés, celui qui commandait les gardes de la prison (*) s'apercevant que Dieu nous favorisait de plusieurs dons, conçut une si grande estime pour nous, qu'il laissait entrer librement les frères qui venaient nous voir, soit pour nous consoler, soit pour recevoir eux-mêmes de la consolation. Mais peu de jours avant les spectacles, je vis entrer mon père dans le lieu où nous étions, dans un accablement qu'on ne peut exprimer. Il s'arrachait la barbe; il se jetait contre terre, et y demeurait couché sur le visage, poussant de là des cris, et donnant mille malédictions au jour qui l'avait vu naître. Il regrettait d'avoir trop vécu; il appelait sa vieillesse infortunée; en un mot, il disait des choses si tristes et se servait de termes si touchants, qu'il tirait des larmes et faisait fendre le cœur de compassion à tous ceux qui l'écoutaient. Je mourais de douleur, en le voyant dans ce pitoyable état.

Enfin, la veille des spectacles j'eus une dernière vision.

(*) Il se nommait Prudent, et était inspecteur.

Il me sembla que le diacre Pompone était venu à la porte de notre prison ; qu'il y frappait à grands coups, et que j'y étais accourue pour la lui ouvrir. Il était vêtu d'une robe blanche, d'une étoffe fort riche, et qui était bordée d'une infinité de petites grenades d'or. Il me dit : Perpétue, nous vous attendons ; ne voulez-vous pas venir ? En même temps il me présenta la main, et nous nous mîmes tous deux à marcher par un chemin raboteux et étroit ; enfin, après avoir fait plusieurs tours et détours, nous arrivâmes à l'amphithéâtre, presque hors d'haleine. Pompone me conduisit jusqu'au milieu de la place, et il me dit : Ne craignez rien, je suis à vous dans un moment, et je reviens combattre avec vous. Il part en disant cela, et me laisse. Comme je savais que je devais être exposée aux bêtes, je ne comprenais pas pourquoi on différait tant à les lâcher contre moi. Alors il parut un Égyptien extrêmement laid, qui s'avança vers moi avec plusieurs autres aussi difformes que lui, et il me présenta le combat ; mais en même temps, de jeunes hommes parfaitement bien faits se déclarèrent pour moi. On m'ôta mes habits ; et je sentis que j'avais changé de sexe, et que j'étais devenu un athlète fort et vigoureux. Ces jeunes gens qui s'étaient rangés de mon côté, me frottèrent d'huile, comme on a accoutumé d'en frotter ceux qui entrent au combat de la lutte. Mais comme nous étions sur le point d'en venir aux mains, un homme d'une mine haute s'approcha de nous. Il avait une robe de pourpre traînante, et formant plusieurs plis ; elle était rattachée avec une agrafe de diamants. Il tenait une baguette semblable à celles que tiennent les intendants des jeux, et il portait un rameau vert, d'où pendaient des pommes d'or. Ayant fait faire silence, il dit : Si l'Égyptien remporte la victoire sur la femme, il

lui sera permis de la tuer; mais si la femme demeure victorieuse de l'Égyptien, elle aura ce rameau et ces pommes d'or. Ayant ainsi parlé, il alla prendre sa place. Nous nous joignîmes, l'Égyptien et moi, et nous commençâmes un rude combat. Il faisait tous ses efforts pour me saisir le pied, afin de me renverser; ce que j'évitais soigneusement, en lui en portant plusieurs coups dans le visage. Je me sentis même comme élevée en l'air, d'où je frappais mon ennemi avec avantage. Enfin, voyant que le combat tirait trop en longueur, je joignis mes deux mains ensemble, en sorte que les doigts étaient entrelacés les uns dans les autres, et les laissant tomber à plomb sur la tête de l'Égyptien, je le renversai sur le sable, lui mettant en même temps le pied sur la tête, comme pour la lui écraser. Le peuple se mit à battre des mains, et mes généreux défenseurs joignirent la douceur de leurs chants aux applaudissements du peuple. Pour moi, je m'avançai vers l'intendant des jeux, vers cet homme admirable qui avait été le témoin de ma victoire, pour lui en demander le prix, je reçus le rameau aux pommes d'or. En me le donnant, il me baisa, et me dit: Ma fille, la paix soit toujours avec vous. Je sortis de l'amphithéâtre par la porte qui regarde celle qu'on nomme Sanavivaria. Là, mon songe finit et je me réveillai, pensant en moi-même que j'aurais à combattre, non les bêtes de l'amphithéâtre, mais les démons. Ce qui me consola, c'est que la vision qui me prédisait le combat, m'assurait en même temps de la victoire.

J'ai écrit ce qui m'était arrivé jusqu'au jour des spectacles; si quelqu'un veut continuer le récit de ce qui s'est passé depuis, il peut le faire. »

On est convenu depuis des siècles d'exalter le courage des Scévola, des Régulus: on élève la jeunesse de nos écoles dans l'admiration de ces dévouements antiques, de ces gloires du Paganisme, qui certes sont dignes d'éloges, mais qui sont à côté de ce que nous racontons ici, comme les choses de la terre sont à côté de celles du ciel. Chaque page de nos fastes catholiques contient des héroïsmes et des sublimités auprès desquelles l'antiquité n'a rien à mettre. Tout est à refaire sous ce rapport dans l'enseignement. Nous prenons acte de cette pensée, parce que nous ne voulons pas la laisser à l'état de conception vaine et stérile. Si les forces ne nous manquent pas, un jour nous exécuterons le dessein qu'elle nous suggère. Quel sublime récit que celui que nous venons d'entendre! Quel spectacle divin que celui de cette jeune femme qui triomphe pour son Dieu, de tous les sentiments, de toutes les douleurs et de toutes les terreurs qui puissent assiéger une femme, une fille et une mère. Ce ne sera point assez, qu'elle triomphe dans l'amphithéâtre, des bêtes féroces et des bourreaux, qu'elle brave les taureaux furieux, la dent des lions et qu'elle soit forcée d'indiquer à l'épée du bourreau l'endroit où frapper? Non, ces supplices atroces qui feraient trembler des héros vulgaires, ne sont point assez pour elle. Le sentiment pour lequel elle combat doit vaincre aussi toutes les douleurs de l'ame, tous les déchirements du cœur. A la fleur de l'âge, nouvellement mariée, mère d'un enfant qu'elle allaite et sur la tête duquel elle a épanché toutes ces illusions, toutes ces douces espérances de mère, qui font l'avenir si splendide et si heureux, il faut qu'elle meure, qu'elle renonce à tout, qu'elle brise ses beaux rêves. Est-ce que le combat de son cœur n'est pas assez grand, mon Dieu? Est-ce que ce petit enfant

qui lui tend les bras comme pour la retenir à la vie, n'a pas des supplications assez vives ? Ange de son berceau, mis près de lui par Dieu pour le couvrir de son amour, elle va l'abandonner, le laisser sur la terre sans mère et sans savoir ce qu'il y deviendra. Tout cela lui déchire le cœur. Rien que cette pensée est plus cruelle que tous les supplices. Eh bien! ce glaive de douleur, on va le lui retourner dans l'ame, de la façon la plus cruelle. C'est son père qui vient lui donner le spectacle de sa douleur; son père qui pleure et qui gémit, qui la supplie au nom de sa vieillesse, de ses cheveux blancs, de consentir à vivre, et qui voyant tout cela inutile, lui montre son enfant, la conjurant de ne pas le laisser orphelin. Et la sainte veut mourir. Mais elle aime son enfant; elle veut au moins profiter des derniers instants qui lui restent pour l'embrasser, pour lui prodiguer ses caresses, car si elle n'aimait pas Dieu, cet enfant serait son amour suprême, elle demande qu'on le lui apporte dans sa prison, on le lui refuse. Et ces épreuves, et ces douleurs, ne sont pas plus grandes en quelque sorte que la nature! Non jamais, pour rien, ni pour la patrie, ni pour la gloire, ni pour aucune chose de ce monde, on ne montrera de tels dévouements. Otez Dieu à l'ame dans de telles circonstances, et vous la verrez descendre tout à coup des sublimités où la foi l'élève, au niveau de ce que vous nommez intrépidité, grandeur d'ame, courage. Vous nous montrerez l'homme, nous vous montrons le Chrétien.

Nous ne quitterons pas ce beau récit de sainte Perpétue, sans faire remarquer un passage magnifique où elle a exprimé, comme on ne l'a jamais fait, la douleur et le désespoir d'un père. Ecoutez ce vieillard: « Qui de nous osera paraître si vous finissez vos jours par la main

du bourreau? Sauvez-nous, pour ne pas nous perdre tous.» En disant cela, il me baisait les mains; puis se jetant à mes pieds, tout en larmes, il m'appelait: « Madame. »

Ce passage est à mettre à côté de nos plus beaux mouvements d'éloquence, et le mot qui le termine est une de ces expressions sublimes, comme il en jaillit parfois du génie des Bossuet et des Châteaubriant.

Secondule mourut dans la prison. Dieu l'attira vers lui en lui épargnant les souffrances du corps. Sa foi et sa volonté avaient cueilli déjà la palme du martyre.

Mais écoutons le continuateur des Actes de sainte Perpétue :

« Parlons maintenant de Félicité. Elle était grosse de huit mois, et le jour des spectacles approchant, elle était inconsolable, prévoyant que sa grossesse ferait différer son martyre, et qu'ensuite on la ferait peut-être mourir avec des scélérats. C'était-là ce qu'elle appréhendait le plus, et que son sang pur et innocent ne fût confondu avec le sang impur et criminel de quelque homicide. Mais elle n'était pas la seule qui s'affligeât de ce retardement; les autres martyrs n'en étaient pas moins affligés qu'elle. Ils ne pouvaient se résoudre à laisser exposée aux dangers de la vie présente, une si aimable et si digne compagne de leurs peines. Ils se joignirent donc pour obtenir de la bonté de Dieu que Félicité pût se délivrer avant le jour du combat. Ils furent exaucés; car à peine avaient-ils fini leur prière, qu'elle commença à ressentir les douleurs de l'enfantement. Et parce que n'étant que dans son huitième mois, l'accouchement était beaucoup plus difficile, elle souffrait beaucoup, et la violence du mal lui faisait jeter des cris de temps en temps. Sur quoi un guichetier lui dit : Si vous vous plaignez, à présent, que

sera-ce quand vous serez déchirée par les bêtes? Il eut donc bien mieux valu sacrifier aux dieux. A quoi cette généreuse femme fit cette belle réponse : Maintenant c'est moi qui souffre; mais il y en aura-là un autre qui sera avec moi, et qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour lui.

» Au reste, puisque c'est la volonté du Saint-Esprit qu'on laisse à la postérité un monument éternel de la gloire que Perpétue et ses compagnons acquirent en combattant contre les bêtes, quelque indigne d'ailleurs que je sois d'un emploi si relevé, et quoique je sois persuadé que je manque de ce qui est nécessaire pour m'en acquitter comme il faut, je ne laisserai pas de l'entreprendre pour obéir aux derniers ordres de la très sainte martyre Perpétue, ou plutôt pour exécuter ceux de la foi même, qui semble exiger ce récit, que je vais commencer par une action généreuse et pleine de fermeté, par laquelle Perpétue signala sa constance et son courage, dans l'occasion qui suit. Le tribun, qui avait les saints martyrs en sa garde, les traitait avec une extrême rigueur, parce que des gens, ou mal intentionnés, ou sottement crédules, lui faisaient appréhender qu'on ne les tirât de prison par le moyen de la magie, dont les Chrétiens, en ce temps-là étaient communément soupçonnés. Perpétue lui dit hardiment : Osez-vous bien traiter avec cette dureté des personnes de considération, qui appartiennent à César, et qui doivent honorer par leurs combats, le jour de sa naissance? Pourquoi empêchez-vous qu'elles jouissent de ce peu de soulagement qui leur est accordé jusqu'à ce jour? Le tribun, à ce reproche, rougit et demeura confus; et voulant faire oublier à ses prisonniers le mauvais traitement qu'ils avaient reçu de lui, il donna de nouveaux

ordres, portant qu'ils seraient traités plus humainement; que les frères auraient la liberté de les visiter, et qu'il serait permis à toute sorte de personnes de leur porter des rafraîchissements. Le geôlier Pudens, qui venait de se faire chrétien, leur rendait sous main tous les bons offices qu'il pouvait.

» Or, le soir qui précède immédiatement le jour des spectacles, la coutume est de faire faire, à ceux qui sont condamnés aux bêtes, un souper qu'on nomme le souper libre : nos saints martyrs changèrent, autant qu'il leur fut possible, ce dernier souper en un repas de charité (Agape). La salle où ils mangeaient était pleine de peuple. Les martyrs lui adressaient la parole de temps en temps. Tantôt ils lui parlaient avec une force merveilleuse, le menaçant de la colère de Dieu; tantôt ils lui déclaraient que Dieu lui redemanderait le sang innocent qu'il allait bientôt répandre : quelquefois ils lui reprochaient, d'un ton ironique, sa curiosité brutale. Le jour de demain ne vous suffira-t-il pas, disait Sature à ce peuple inhumain, pour nous contempler à votre aise, et pour assouvir la haine que vous nous portez? Vous faites aujourd'hui semblant d'être touchés de notre destinée, et demain vous battrez des mains à notre mort; vous applaudirez à nos meurtriers. Remarquez bien nos visages, afin que vous nous reconnaissiez à ce jour terrible, où tous les hommes seront jugés. Ces paroles, prononcées avec toute l'assurance et toute la fermeté que donne l'innocence, jetèrent la frayeur et l'étonnement dans l'ame de la plupart; les uns se retirèrent saisis de crainte, que le premier objet dissipa; mais plusieurs restèrent pour se faire instruire, et crurent en Jésus-Christ.

Enfin, le jour qui devait éclairer le triomphe de nos

généreux athlètes, parut : on les fit sortir de la prison pour les conduire à l'amphithéâtre. La joie était peinte sur leur visage, elle brillait dans leurs yeux, elle paraissait dans leurs gestes, elle éclatait dans leurs paroles. Perpétue marchait la dernière ; la tranquillité de son ame se faisait voir sur son visage et dans sa démarche. Elle tenait les yeux baissés, de peur que leur grand brillant ne fit, contre sa volonté, ces effets surprenants qu'on sait que de beaux yeux sont capables de faire. Pour Félicité, elle ne pouvait exprimer la joie qu'elle ressentait de ce que son heureux accouchement lui permettait de combattre aussi bien que les autres, pensant en elle-même qu'elle allait se purifier dans son sang des souillures de ses couches. Comme ils furent arrivés à la porte de l'amphithéâtre, on voulut leur faire prendre des habits consacrés par les Payens à leurs cérémonies sacriléges ; aux hommes la robe des prêtres de Saturne, et aux femmes celle que portent les prêtresses de Cérès. Mais ces généreux soldats du vrai Dieu, toujours fermes et inébranlables dans la fidélité qu'ils lui avaient jurée, dirent : Nous sommes venus ici de notre bon gré, sur la parole qu'on nous a donnée de ne point nous forcer à rien faire contre ce que nous devons à notre Dieu. Cette fois-là, l'injustice reconnut le bon droit et le conserva. Le tribun consentit qu'ils parussent dans l'amphithéâtre avec leurs habits ordinaires. Perpétue chantait, pensant à l'Égyptien, dont la défaite lui avait été prédite. Révocat, Saturnin et Sature menaçaient le peuple du geste et de la voix. Lorsqu'ils furent vis à vis le balcon d'Hilarien, ils lui crièrent : Vous nous jugez en ce monde, mais Dieu vous jugera en l'autre. Le peuple, irrité de cette généreuse hardiesse et désirant faire sa cour au proconsul, demanda qu'on les

fit passer par les fouets ; et nos saints se réjouirent d'être traités comme l'avait été Jésus-Christ, leur Dieu et leur maître.

Mais celui qui a dit : Demandez et vous recevrez l'effet de vos demandes, accorda à nos martyrs ce qu'ils lui avaient demandé ; car s'entretenant un jour de diverses sortes de supplices que l'on faisait endurer aux Chrétiens, les uns souhaitaient de mourir d'un genre de mort, et les autres d'un autre. Saturnin témoigna qu'il désirait de tout son cœur avoir à combattre contre toutes les bêtes de l'amphithéâtre, et il obtint en partie ce qu'il désirait ; car lui et Révocat, après avoir été longtemps aux prises avec un léopard, furent encore vivement attaqués par un ours furieux qui les harcela jusqu'auprès du théâtre, où il les laissa tout déchirés. Sature ne craignait rien tant que d'être exposé à un ours, et il aurait souhaité qu'un léopard lui eût ôté la vie du premier coup de dent. Cependant voilà qu'on lâche sur lui un sanglier; mais dans le moment même, la bête se retournant contre le piqueur qui la conduisait, elle lui ouvrit le ventre avec ses défenses, puis revenant à Sature, elle se contenta de le traîner quelques pas sur le sable. Et comme on l'eût ensuite mené assez près d'un grand ours, on ne put jamais l'obliger à sortir de sa loge. Ainsi Sature entra au combat et en sortit sans avoir reçu aucune blessure.

D'ailleurs, le démon crevant de dépit de voir que le sexe le plus faible se disposait à remporter sur lui une victoire signalée, avait fait en sorte que, contre la coutume, on avait destiné une vache sauvage et furieuse pour combattre contre Perpétue et Félicité. On leur ôta donc leurs habits, et on les enferma toutes nues dans un rets. Mais le peuple, à ce spectacle, fut touché d'horreur et de

pitié tout ensemble, considérant d'une part une jeune personne délicate et de naissance, et de l'autre une femme nouvellement accouchée, et dont les mamelles étaient toutes dégoûtantes de lait. On les ramena donc à la barrière, et on leur permit de reprendre leurs habits. Perpétue s'avance aussitôt; la vache la prend, l'enlève, et la laisse retomber sur les reins. La jeune martyre revenue à elle, et s'apercevant que sa robe était déchirée le long de sa cuisse, la rejoignit promptement, moins occupée des douleurs qu'elle ressentait, que de l'honnêteté qui pouvait être blessée. S'étant relevée en même temps, elle renoua ses cheveux qui s'étaient détachés; (car il n'était pas de la bienséance que les martyrs, en un jour de victoire, eussent le visage couvert, comme les personnes affligées se le couvrent en un jour de deuil). Ayant alors aperçu Félicité, que cette vache furieuse avait fort maltraitée, étendue sur le sable, elle courut à elle, et lui donnant la main, elle lui aida à se relever. Et elles se présentaient pour soutenir une nouvelle attaque; mais le peuple se lassant d'être cruel, ne voulut plus qu'on les exposât. Elles tournèrent vers la porte Sanavivaria, où Perpétue fut reconnue d'un catéchumène nommé Rustique, qui avait toujours eu un grand attachement pour elle. Cette admirable femme s'étant comme réveillée d'un profond sommeil, mais plutôt sortant d'une longue extase, demanda quand on les livrerait à cette vache furieuse? et lorsqu'on lui raconta ce qui lui était arrivé, elle n'en voulut rien croire, jusqu'à ce qu'enfin, venant à reconnaître ce catéchumène, et à jeter les yeux sur ses habits déchirés en plusieurs endroits, et sur quelques meurtrissures qu'on lui fit remarquer, elle commença à y ajouter foi. Alors faisant approcher son frère

et ce catéchumène, elle leur dit : Persévérez dans la foi : aimez-vous les uns les autres, et ne soyez point scandalisés de mes souffrances.

D'autre part, Sature qui s'était retiré sous un des portiques de l'amphithéâtre, disait à Pudens : Ne vous l'avais-je pas prédit que les bêtes ne me feraient point de mal : ainsi mes souhaits sont accomplis, à la réserve d'un ; c'est que vous croyiez de tout votre cœur en celui en qui je crois. Voilà que je retourne dans l'amphithéâtre pour y recevoir la mort ; un léopard d'un premier coup de dent doit me la donner. En effet, sur la fin des spectacles un léopard s'étant jeté sur lui, d'un coup de dent qu'il lui donna, il lui fit une si large blessure, que son sang en sortait à grands flots ; en sorte que le peuple s'écria : Le voilà baptisé pour la seconde fois. Alors tournant ses derniers regards sur Pudens : Adieu, cher ami, lui dit-il ; souvenez-vous de ma foi, et imitez-la ; que ma mort ne vous trouble point, mais au contraire qu'elle vous encourage à souffrir. Ensuite tirant de son doigt une bague, il la trempa dans son sang, et la donnant à Pudens, recevez-la, lui dit-il, comme un gage de notre amitié ; portez-la pour l'amour de moi, et que le sang dont elle est rougie vous fasse ressouvenir de celui que je répands aujourd'hui pour Jésus-Christ ; après quoi il fut transporté au lieu où l'on achevait ceux qui n'étaient pas morts de leurs blessures. Et comme le peuple demandait que les autres martyrs, qui n'étaient que blessés, fussent amenés au milieu de la place pour y être égorgés, ils se levèrent tous d'eux-mêmes ; et s'étant embrassés pour sceller leur martyre par le saint baiser de paix, ils se traînèrent où le peuple les demandait ; ils y reçurent tous la mort, sans faire le moindre mouvement, sans laisser

échapper la moindre plainte, pas même un soupir. Sature, suivant la vision qu'avait eue Perpétue, qui l'avait vu arriver le premier au haut de cette échelle mystérieuse, fut aussi le premier qui expira. Perpétue le suivit. Elle était malheureusement tombée entre les mains d'un gladiateur maladroit, dont la main tremblante et peu assurée la faisait languir, en ne lui faisant que de légères blessures. Elle fut donc contrainte de conduire elle-même à sa gorge l'épée de cet apprenti, lui marquant l'endroit où il devait la plonger; ce qu'il fit. Peut-être qu'une femme si merveilleuse ne pouvait mourir autrement, et que le démon qui la craignait n'aurait jamais osé attenter à sa vie, si elle-même n'y eût consenti. »

RUINART. »

Cette seconde partie des actes de sainte Perpétue et de ses compagnons, est une pièce aussi authentique que la première écrite par elle-même; mais elle est loin de la valoir comme forme, comme style : il y a même beaucoup de réflexions faites par l'auteur, qui manquent de justesse.

Au nombre des martyrs, que la persécution de Sévère couronna en Afrique, il faut mettre encore sainte Guddène, sous le proconsul Rufin, comme nous l'avons déjà indiqué, le 18 juillet 203. De plus, saint Caste et saint Émile, dont parle saint Cyprien *(Oratio de lapsis, p. 241)* sainte Celerine, aïeule de saint Celerin, célèbre confesseur sous Dece, ainsi que saint Laurentin et saint Ignace, oncles du même Celerin. On ne sait pas la date de leur martyre.

Dans les autres provinces de l'empire, la persécution

continuait à sévir. Les objections de Dodwel, qui prétend qu'on a conservé les noms de la presque totalité des martyrs, viennent à chaque instant recevoir des démentis de la part des faits. Ainsi nous ne savons rien de précis sur la persécution en Cappadoce, les noms des martyrs qui y souffrirent pour la foi ne sont point venus jusqu'à nous; et cependant si nous ouvrons Tertullien (lettre à Scapula) nous voyons que la persécution fut violente dans cette province. Voici les paroles de ce Père, § III : « Dans la Cappadoce, Claudius Herminianus, irrité de ce que sa femme avait embrassé notre foi, tourna sa colère contre les Chrétiens. Atteint d'une peste immonde au fond de son prétoire, et proie vivante des vers qui bouillonnaient dans ses plaies « n'en dites rien à qui que ce soit, s'écriait-il, de peur que les Chrétiens ne s'en réjouissent. » Ensuite, plein de repentir d'avoir détourné quelques-uns de leur foi, et reconnaissant son erreur, il mourut presque chrétien. » Pour prétendre que ce passage ne mentionne pas une persécution violente, il faudrait ignorer étrangement l'histoire du Christianisme. On sait et on a vu par ce qui précède combien il fallait verser de sang chrétien pour obtenir une apostasie, et si Herminianus avait à regretter d'avoir détourné quelques-uns de leur foi, certes il devait avoir à se repentir de la mort d'un grand nombre.

Cependant sa mort n'éteignit point la persécution; car saint Alexandre de Jérusalem, évêque dans la Cappadoce, était encore prisonnier pour la foi, quand saint Asclépiade fut promu au siége d'Antioche en 211, à la fin du règne de Sévère. Après le passage de Tertullien que nous venons de citer, nous lisons ces mots : « Triomphez, Chrétiens ! » fut le dernier cri de Cécilius Capella sur les

ruines de Byzance. Baronius et Dion disent que ce Cécilius Capella, gouverneur de Byzance sous Sévère, avait violemment persécuté les Chrétiens. Il trahit Sévère pour s'attacher à Niger. Assiégé par l'empereur dans Byzance, il succomba après une longue défense et en mourant dans les supplices; il s'écria : « *Gaudete Christiani.* » Ignorant que la loi des Chrétiens, toute de charité, ordonnait l'amour des ennnemis, et proscrivait la vengeance, il croyait que sa mort serait un sujet de joie pour ceux qu'il avait persécutés.

Les Chrétiens d'Alexandrie n'avaient pas cessé d'être persécutés, et si Dieu permettait qu'ils fussent rudement éprouvés, il faisait briller au milieu d'eux, pour les soutenir et les encourager, les hommes les plus éminents de l'époque par leur savoir, leur éloquence et leur piété. En 203, Origène, pour lors âgé de 18 ans, venait de succéder à saint Clément, comme chef de l'école des catéchumènes. Les charmes de son éloquence, la force de ses raisonnements, la vive charité dont il était inspiré, produisaient des fruits abondants. Ses leçons étaient extrêmement fréquentées. Le nombre de ses disciples augmentait de jour en jour, et plusieurs de ceux qu'il avait convertis ou affermis dans la foi furent arrêtés et souffrirent généreusement la mort.

Plutarque, qui avait été le premier disciple d'Origène, fut le premier qui reçut la couronne du martyre. Serène fut le second; le gouverneur Aquila le condamna au supplice du feu. Héraclide et Héron, le premier encore catéchumène, le second baptisé depuis peu de temps, furent décapités. Un autre Serène eut la tête tranchée. Une femme, du nom d'Héraïde, se fit admirer aussi par son courage; elle périt par le feu. On ne sait pas la date de

la mort de ces saints martyrs, qui du reste n'est pas la même pour eux tous.

Origène leur maître, non content de les avoir instruits dans la foi, crut qu'il était de son devoir de les soutenir jusqu'à la fin de leurs épreuves. Son zèle bravait tous les dangers; il visitait les martyrs en prison, les exhortait et les accompagnait au supplice, au risque d'être lui-même livré à la rage des persécuteurs. Plusieurs fois, en remplissant ses sublimes devoirs de charité, il fut sur le point d'être lapidé par la populace en furie. Quand il assista saint Plutarque durant qu'on le menait à la mort, les parents et les amis du martyr, qui attribuaient sa mort à Origène, furent sur le point de le mettre en pièces. Les persécutions dont ce grand homme fut l'objet, mirent son courage aux plus rudes épreuves, mais il surmonta toutes les tribulations avec une patience et une résignation admirables. Les Payens, irrités des conversions qu'il opérait, le poursuivaient jusque dans sa demeure, plaçaient des soldats autour de son logis, se portaient contre lui à d'indignes violences. Maintes fois il fut obligé de changer de maison parce qu'on le chassait de partout. Un jour les Payens s'emparèrent de lui, et l'ayant rasé comme l'étaient les prêtres des idoles, ils le conduisirent sur les marches du temple de Sérapis, lui commandant de distribuer des branches de palmier à ceux qui venaient adorer le prétendu Dieu. Origène ne s'étonna point en face du péril, mais prenant les branches de palmier: «Venez, dit-il à haute voix aux personnes qui montaient au temple, venez et recevez ces branches, non de la part de votre idole, mais de la part de Jésus-Christ.» Saint Épiphane, à qui nous empruntons ce fait, raconte que plusieurs fois Origène fut exposé aux outrages de la popu-

lace, traîné ignominieusement par les rues d'Alexandrie, et qu'il endura de grands tourments pour la foi.

Vers la fin du règne de Sévère, une jeune vierge chrétienne nommée Potamienne ayant été arrêtée, donna l'exemple d'un courage inouï en souffrant le plus horrible supplice qu'il soit possible d'imaginer.

« Il y avait à Alexandrie une fort belle esclave, nommée Potamienne. Elle servait un homme fort débauché, qui tenta inutilement toutes sortes de voies pour la corrompre. Lorsqu'il se vit rebuté et hors d'espérance d'obtenir ce qu'il demandait, il passa en un instant d'un excès d'amour dans un excès de fureur, et résolut de la perdre. Il la livra pour ce sujet entre les mains du gouverneur d'Alexandrie (qui était pour lors Aquila), l'accusant d'être chrétienne, et de faire plusieurs imprécations contre le gouvernement et contre la personne des empereurs, à cause de la persécution qu'on faisait aux Chrétiens. Il promit en même temps une grosse somme d'argent à ce gouverneur, pour le porter à le seconder dans sa passion, en quelque manière que ce pût être, le priant que s'il pouvait la persuader de consentir à son désir, il ne lui fit souffrir aucun mal, mais que si elle persévérait dans sa dureté, il la fit punir du dernier supplice, afin qu'elle ne triomphât pas plus longtemps de son amour et de son désespoir.

» Cette généreuse fille fut donc conduite devant le tribunal du gouverneur, et l'on usa de tous les artifices imaginables pour la surprendre. On la tourmenta ensuite en mille manières différentes. Mais, ni toutes les caresses trompeuses de son ennemi, ni les plus horribles supplices, ne purent ébranler sa fermeté. Le juge, devenu plus furieux par la constance de la sainte, s'avisa d'un supplice plus

cruel encore que tous les autres, qui fut de faire remplir de poix une grande chaudière, sous laquelle il fit allumer un très grand feu, et quand cette poix fut toute bouillante, il lui dit d'un ton fier et impitoyable : Va, obéis à la volonté de ton maître, ou si tu refuses d'y obéir, sache que je te ferai jeter dans cette chaudière ardente. Potamienne lui répondit sans s'émouvoir : A Dieu ne plaise qu'il y ait jamais un juge assez injuste pour me commander de consentir à des désirs déréglés et impudiques. Le gouverneur ne se possédant plus, commanda sur le champ qu'on la dépouillât, et qu'on la jetât dans la chaudière. La sainte dit au juge : Si vous avez résolu de me faire souffrir ce tourment, je vous conjure, par la vie de l'empereur, pour qui vous avez de la crainte et du respect, de ne point me faire dépouiller, mais de commander plutôt qu'on me descende peu à peu dans cette chaudière, afin que vous puissiez connaître quelle est la grace de la patience que j'ai reçue de Jésus-Christ, qui est le Dieu que vous ignorez. On la mit donc d'abord par les pieds dans la poix bouillante, et on l'y enfonça peu à peu et comme insensiblement durant trois heures, jusqu'à ce qu'y étant plongée jusqu'au cou, elle y expira.

RUINART. »

Eusèbe (HIST. ECCL. LIV. VI, CH. 1er et suivants) raconte que durant qu'on menait cette sainte au supplice, Basilide, qui était archer, la protégeait de tous ses efforts, écartant la populace qui la poursuivait en l'insultant de la façon la plus grossière et la plus déshonnête. La sainte lui témoigna sa reconnaissance des bons procédés qu'il avait pour elle, et quelques jours après son martyre elle lui apparut en songe, lui disant qu'elle avait intercédé pour lui près de Dieu, et qu'elle avait obtenu qu'il vien-

drait bientôt la rejoindre. En effet, Basilide ayant refusé de faire un serment qu'on lui demandait, et qui sans doute était sacrilége, déclara qu'il était chrétien, fut dénoncé comme tel au gouverneur qui le fit décapiter.

Quelle que fut l'aveugle fureur des Payens contre le Christianisme, il se trouvait parmi eux cependant des hommes sages qui, s'inspirant des principes de l'équité naturelle, répugnaient à voir persécuter des hommes pour fait de religion, et nous voyons par un passage de Tertullien, dans sa lettre à Scapula, qu'il y eut des gouverneurs de province qui ne voulurent pas prendre part aux indignes violences qu'on exerçait contre les Chrétiens.

« Cincius Sévérus était le premier à suggérer aux Chrétiens de Thisdrum des réponses évasives pour les dérober à la mort. Ainsi Vespronius Candidus affecta de ne regarder un chrétien que comme un homme remuant, et se contenta d'une espèce d'amende honorable envers les citoyens. Ainsi Asper, après avoir appliqué à une torture légère un des nôtres, le détacha promptement du chevalet, sans le contraindre à sacrifier. Il avait dit auparavant aux avocats et aux assesseurs qu'il déplorait de s'être engagé dans ces malheureux débats. Pudens eut même l'adresse de faire glisser dans l'acte d'accusation d'un chrétien qu'on lui amenait, un grief de concussion. Comme il ne se trouvait pas de témoin pour soutenir l'inculpation, il déclara que, selon le texte de la loi, il ne pouvait donner suite au procès.

Tandis qu'Origène soutenait par son enseignement l'éclat de l'école d'Alexandrie, qu'il édifiait les Chétiens par sa foi et par sa charité, Tertullien devenu Montaniste, était une occasion de deuil pour l'Église. D'un côté, les

Gnostiques prétendaient qu'on ne devait jamais souffrir le martyre pour la foi; de l'autre, les Montanistes prétendaient qu'il n'était pas même permis d'essayer à se soustraire à la persécution, et que quiconque cherchait à se mettre en sûreté par la fuite ou par tout autre moyen, commettait un crime. Tertullien composa un petit traité intitulé *de la Fuite*, dans lequel il cherche à soutenir cette erreur des Montanistes. Les principes qu'il invoque appartiennent au fatalisme le plus exagéré. « Tout vient de Dieu, » dit-il, pour établir qu'on ne doit pas fuir la persécution, puisque c'est Dieu qui l'envoie. On voit où mèneraient les conséquences d'un principe aussi absolu et aussi largement posé. Il faudrait en le suivant, s'exposer bénévolement à toutes les tentations, marcher de front contre tous les dangers. Sans doute nous devons avoir confiance en Dieu, ne point désespérer de sa grace; mais aussi, nous devons avoir assez d'humilité pour ne pas présumer trop de nos forces pour ne pas nous exposer avec orgueil et présomption. Tertullien invoque en faveur de son opinion, jusqu'aux principes des Stoïciens. « La mort est-elle donc un si grand mal? » Non, certes, la mort n'est point un si grand mal quand il faut mourir en accomplissant un devoir; non, la mort n'est point un si grand mal non plus, en présence de la résignation, du courage et des espérances que donne la religion. Mais la mort est un grand mal, quand on s'y expose sans nécessité, quand on ne fait pas tout ce qui est permis pour sauver sa vie.

Le plus simple bon sens suffisait pour démontrer tout le faux de cette erreur des Montanistes, et l'Église a toujours approuvé ceux qui font ce qu'il peuvent pour éviter la persécution. Certainement, s'il s'agissait de soutenir

la foi chancelante des fidèles ; si la fuite, devenait, en raison de certaines circonstances, une occasion de scandale, il serait du devoir du Chrétien de rester debout en face du danger et d'en soutenir le choc courageusement. Ainsi, nous voyons Origène se cacher, changer de demeure pour éviter le péril qui ne menace que lui, parce qu'il doit employer tous les moyens permis pour conserver les jours qu'il a reçus de Dieu. Mais voyez-le dès qu'un devoir l'appelle : s'agit-il d'aller visiter les martyrs dans leur prison, d'accompagner saint Plutarque son disciple, au lieu du supplice ? Origène affronte tous les dangers, s'expose à la fureur du peuple et jusqu'à la fin reste auprès de ceux qu'il a intruits, pour leur apprendre à mourir avec courage.

Saint Augustin nous dit que durant les persécutions, les Catholiques s'assemblaient en secret et tâchaient d'éviter, autant que possible, tout ce qui pouvait attirer sur eux l'orage. Les Montanistes, au contraire, s'assemblaient publiquement, avec ostentation, comme s'ils eussent eu dessein d'animer la colère des infidèles.

Les Catholiques employaient plusieurs moyens pour se soustraire aux persécuteurs. La fuite était le plus fréquent. D'autrefois il se rencontrait des gouverneurs qui, pour de l'argent, les laissaient en paix. Mieux vaut la vie que les richesses. Les Chrétiens donnaient donc de l'argent pour obtenir qu'on les laissât en paix. C'était déjà un sacrifice à leur foi. Car enfin, quoi qu'en dise Tertullien, que faisaient-ils? Ils gardaient leur foi en rachetant leur vie. Ils avaient deux moyens d'éviter la mort, donner leur foi, ou leur argent. Ils aimaient mieux se dépouiller de leurs richesses que de renier leur foi, et s'il eut fallu donner leur foi pour racheter leur vie, ils ne l'eussent pas fait. Dieu

permit pour confondre les déclamations et l'orgueil des Montanistes, que saint Rutile fût arrêté pour la foi. Le saint avait plusieurs fois pris la fuite pour échapper au danger; plusieurs fois, il s'était racheté à prix d'argent, mais toujours il restait fidèle à son Dieu. Le jour venu où on voulut qu'il apostasiât, il prouva à tous que l'humilité n'exclut point le courage, que l'amour de la vie n'empêche point un vrai chrétien de la donner quand il le faut pour son Dieu. Saint Rutile mourut au milieu des flammes; Tertullien lui-même, fut obligé de lui rendre hommage. (DE LA FUITE, CHAP. V.) Peut-être en parlant ici de ce fait, anticipons-nous un peu sur l'ordre des temps, car il est probable, comme le dit Tillemont, que saint Rutile n'a souffert que sous Caracalla, au commencement de son règne en 211.

La persécution fut donc terrible sous Sévère, elle dura pendant tout son règne, car nous trouvons des martyrs jusque dans l'année 210, c'est la date indiquée par les actes de sainte Potamienne. Comme nous l'avons dit, saint Alexandre de Jérusalem était encore en prison en 211, à la fin du règne de Sévère ou même au commencement de celui de Caracalla. Il y a lieu de croire que cette persécution fût principalement dirigée aux termes de l'édit impérial rapporté par Spartien, contre ceux qui se convertissaient au Christianisme. Ainsi qu'on l'a pu remarquer, parce que nous avons dit, presque tous les martyrs dont les noms sont arrivés jusqu'à nous, étaient des Catéchumènes. Cependant il est indubitable qu'on sévit aussi contre d'autres. Saint Léonide, père d'Origène, par exemple, était chrétien depuis longtemps. Nous avons vu que la persécution avant les édits rendus en 202 par Sévère, sévissait en vertu des anciennes lois. Les nou-

veaux édits ne purent que venir corroborer ce qui se faisait auparavant.

PUNITION ET MORT DE SÉVÈRE.

Ce prince persécuteur fut rudement châtié par la Providence. La gloire fut un de ses rêves, et il laissa en mourant une réputation équivoque de courage et de talent militaire. Les historiens ont nommé ruse et fourberie son habileté. Faut-il le ranger parmi les grands princes? Quelques-uns l'ont pensé, parce qu'il gagna peut-être à la comparaison qu'on fit de lui avec ses successeurs; mais certainement on doit le mettre au nombre des mauvais.

Ce n'était pas assez qu'il mourut dans ces angoisses morales qui viennent assiéger au lit d'agonie ceux qui, à ce moment suprême, ne tournent point leurs yeux vers le ciel et n'effacent pas les terreurs de l'avenir par le repentir du passé. Dieu, dont Sévère avait persécuté si violemment l'Église, voulut lui faire avaler jusqu'à la lie, la coupe des afflictions et des chagrins. Quand Dieu châtie, il châtie rudement, et les tourments inventés par les hommes ne sont rien à côté de ces coups providentiels qui viennent dans un moment découronner toute une vie d'illusions, arracher d'un cœur tout amour et toute joie, pour y jeter le trouble et le désespoir. Rien n'est aussi terrible que ces entrevisions d'éternité que Dieu envoie à l'agonie des coupables, comme les annonces d'un châtiment irrévocable, parce que la justice divine a déjà fermé la voie du repentir. Martyrs de votre foi qui souffrez sous la main des hommes, vos tourments ne sont rien à côté des tourments qu'endurent les martyrs de leur cruauté sous la main de Dieu qui vous venge.

Dans les dernières années du règne de Sévère, les Bretons s'étaient révoltés. L'empereur passa dans la Grande-Bretagne à la fin de 208. Et quoique les révoltés effrayés de sa présence dans leur île, eussent fait des démarches pour se soumettre, il leur fit la guerre pour conquérir l'île entière. Après deux ans de guerre, de fatigues inouïes, de combats incessants, il fut obligé d'accorder la paix aux Bretons, qui lui cédèrent une petite portion de leur territoire au-delà du mur d'Antonin. Pour si peu de chose, il avait perdu cinquante mille Romains tués sur le champ de bataille ou morts de maladie à cause de l'insalubrité du climat. Maintes fois dans cette guerre de partisans, que lui firent les Bretons, Sévère avait vu la fortune abandonner ses enseignes. Mais les chagrins de cette entreprise malheureuse, se joignant aux souffrances que lui occasionnait la goutte qui le tourmentait, n'étaient rien à côté des tortures de son cœur. Sévère savait qu'il avait pour fils, dans Antonin, surnommé depuis Caracalla, un de ces monstres qui déshonorent la pourpre, qui saliraient la fange; un de ces êtres que Dieu mettait de temps en temps sur le trône impérial pour châtier la grande Babylone, cette Rome souillée dans sa propre corruption et ensanglantée du massacre des saints. Sévère dut regretter bien des fois que Caracalla n'eût pas perdu la vie dès le berceau, car il prévoyait sans doute toute la honte et toutes les horreurs de son règne. Mais ce qui mit le comble à ses douleurs de ce côté, ce fut de savoir que son fils conspirait contre lui et voulait le tuer ou le faire tuer, pour régner plus vite. Le vieil empereur se fit porter sur son tribunal au milieu de l'armée et condamna à mort tous les coupables hormis, son fils. Croyant

que cet acte de vigueur ferait rentrer Caracalla et les conspirateurs en eux-mêmes, il leur pardonna ; mais ce fils dénaturé, exaspéré de son insuccès, essaya d'exciter une sédition dans l'armée. Sévère fit trancher la tête aux plus coupables. Alors Caracalla forma le dessein de tuer son père de sa propre main. Un jour que Sévère marchait à la tête des troupes, il le laissa s'avancer un peu et tira son épée pour le frapper par derrière. Il n'en fut empêché que par le cri d'effroi que jetèrent les assistants. Sévère garda son sang-froid, et rentré dans sa tente, il manda près de son lit son fils, Papinien préfet du prétoire, et l'affranchi Castor. « Si vous voulez me tuer, dit-il à Caracalla, prenez cette épée que je vous présente, exécutez ici votre dessein. Vous êtes jeune et vigoureux, et moi, je suis un vieillard infirme couché sur un lit. La chose vous est aisée. Si la honte retient votre bras, commandez à Papinien, ici présent, de vous défaire de moi. Il vous obéira, n'êtes-vous pas son empereur ? »

Cette leçon ne corrigea point Caracalla, car quelque temps après, Sévère ayant appris une nouvelle révolte des Bretons, et étant entré dans une violente colère qui redoubla le mal dont il était atteint, son fils essaya de corrompre ses médecins pour qu'ils lui donnassent du poison. Ce malheureux empereur accablé de chagrin et de désespoir, voyait cependant parfois la mort avec terreur. « J'ai été tout et il ne m'en reste aucun fruit, » disait-il. Mais le désespoir le rongeait de plus en plus, et il en vint à souhaiter de mourir, il pria pour qu'on lui donnât du poison, et n'en pouvant obtenir, il se gorgea à dessein d'une grande quantité d'aliments. Ce qu'il désirait arriva, une indigestion le fit mourir à York, le 4 février 211.

CHAPITRE IX.

État de l'Église depuis la fin du règne de Sévère jusqu'à Dèce.

CHRONOLOGIE.

Saint Calliste, pape, en 218. — Saint Urbain pape, en 223. — Saint Pontien, pape en 230. — Saint Anthere, pape, en 235. — Saint Fabien, pape en 236.

Après la mort de Sévère, ses deux fils, Caracalla et Géta lui succédèrent. Dans la première année de leur règne, la persécution continua contre les Chrétiens. Scapula, gouverneur d'Afrique, le même probablement qui fut consul en 195, les poursuivait avec acharnement. Il les condamnait au supplice du feu. Ce fut au commencement de ce règne, dans le courant de l'année 211, que Ter-

tullien adressa sa lettre à Scapula. Ce ne fut pas sous Sévère, car l'auteur parlant de lui, se sert de ces expressions en racontant des faits passés, acquis à l'histoire, « Sévère lui-même, père d'Antonin. » Elles marquent que Sévère était mort, et qu'Antonin, surnommé Caracalla, regnait alors.

Tertullien dans cet écrit, parle d'une obscurité profonde qui se manifesta durant qu'on tenait une grande assemblée à Utique, le soleil ayant entièrement perdu sa lumière durant quelque temps. Le P. Possin, jésuite, prétend que cette obscurité fut due à une éclipse qui eut lieu le 11 avril 210. Le P. Grandami combat le P. Possin en s'appuyant sur ce que Tertullien, affirme, que ce fait eût lieu contre toutes les lois ordinaires. Tertullien les connaissait-ils? Les astronomes de cette époque étaient-ils assez instruits pour savoir précisément l'époque de toutes les éclipses? La raison que donne Tertullien est loin d'être une démonstration, car il dit : on vit tout à coup le soleil éteindre sa lumière et défaillir contre toutes les lois ordinaires, *puisqu'il* était alors à son apogée et comme dans le centre de son palais. Cette raison donnée comme concluante, ne prouve rien, et l'interprétation donnée par le P. Possin, vient militer fortement en faveur de cette opinion, que la lettre à Scapula ne fût écrite qu'après 210. La lettre à Scapula ne peût pas avoir été écrite après 211, car tous les auteurs s'accordent à reconnaître que l'Église ne fut pas persécutée depuis cette époque, jusqu'à l'avénement de Dèce, en 249, si ce n'est sous Maximin, pendant à peu près deux ou trois ans.

Il est constant que la persécution de Sévère, continuée sous ses fils, s'éteignit dans la première année de leur règne. Caracalla sembla oublier les Chrétiens pour son-

ger à d'autres cruautés. Nous avons déjà eu occasion de dire que saint Alexandre de Jérusalem, retenu dans les prisons de Cappadoce à la fin du règne de Sévère, fut élargi en 211. Nous allons citer ici la lettre à Scapula.

« I. Chrétiens, nous ne savons ni pâlir, ni trembler devant les calamités dont nous accablent ceux qui ne nous connaissent pas. Le jour où nous nous sommes enrôlés sous les étendards de notre Église, nous avons su que, jetés sur ces champs de bataille, notre vie était l'enjeu de cette milice, sans autre désir que les biens promis par Dieu, sans autre crainte que celle des supplices qu'il tient en réserve dans l'autre vie. En un mot, nous luttons sans fléchir contre toute votre barbarie; que dis-je? nous courons au-devant d'elle; et si nous appréhendons quelque chose, c'est bien moins d'être condamnés que d'être absous. C'est pourquoi, si nous vous adressons cet opuscule, ne croyez pas que nous craignions pour nous-mêmes; c'est pour vous, pour tous nos ennemis, je me trompe, pour nos amis, que nous l'écrivons. Car notre loi nous ordonne « d'aimer nos ennemis et de prier pour » ceux qui nous persécutent; » de sorte que là se reconnaît la plénitude de la bonté qui nous est propre et que personne ne partage avec nous. Aimer ceux qui nous aiment, c'est la vertu de tout le monde; il n'appartient qu'aux Chrétiens d'aimer leurs ennemis. Nous donc qui plaignons votre ignorance, nous qui avons pitié de l'erreur humaine, et lisons dans l'avenir dont nous voyons tous les jours les signes avant-coureurs, nous avons cru nécessaire de vous avertir par cette voie de ce que vous ne voulez pas entendre en face.

II. Nous adorons un seul Dieu, celui que vous connais-

sez tous par les lumières de la nature, dont les éclairs et les tonnerres vous épouvantent, dont les bienfaits réjouissent vos cœurs. Vous regardez aussi comme des Dieux ceux que nous savons n'être que des démons. Toutefois, chaque homme reçoit de la loi et de la nature la liberté d'adorer ce que bon lui semble ; quel mal ou quel bien fait à autrui ma religion ? Il est contraire à la religion de contraindre à la religion, qui doit être embrassée volontairement et non par force, puisque tout sacrifice demande le consentement du cœur. Aussi, quand même vous nous forceriez de sacrifier, il n'en reviendrait aucun bonheur à vos Dieux, qui ne peuvent se plaire à des sacrifices arrachés par la contrainte, à moins qu'ils n'aiment la violence. Or, un Dieu n'aime pas la violence ! Le Dieu véritable accorde indistinctement ses bienfaits aux profanes et à ses serviteurs. Voilà pourquoi aussi il a établi un jugement éternel pour l'ingratitude ou la reconnaissance.

Nous sommes des sacriléges ; dites-vous ! Nous avez-vous jamais convaincus de vol, encore moins de sacrilége ? Tous ceux qui, en dépouillant les temples, ne laissent pas de jurer par les Dieux, et de les honorer, ne sont pas Chrétiens, ce qui ne les empêche pas d'être convaincus de sacrilége. Il serait trop long de vous rappeler en combien de manières les adorateurs de vos Dieux les insultent et les couvrent de mépris.

On nous accuse encore d'outrager la majesté de l'empereur. Avez-vous jamais trouvé cependant des Albinus, des Niger, des Cassius parmi les Chrétiens ? Quels étaient donc les ennemis de l'empereur ? Ceux-là même qui la veille juraient encore par leurs génies, qui sacrifiaient des victimes pour leur salut, qui en promettaient de nouvelles, et avaient souvent condamné les Chrétiens. Le

Chrétien n'est l'ennemi de personne, à plus forte raison du prince. Comme il sait qu'il est établi par son Dieu, il faut nécessairement qu'il le respecte, qu'il l'honore, qu'il prie pour la conservation de ses jours, et pour le salut de l'empire Romain, tant que le siècle subsistera; car leurs destinées sont liées l'une à l'autre. Nous honorons donc la personne de César, ainsi qu'il nous est permis de l'honorer, et qu'il est expédient à lui-même, comme un homme, le second après Dieu, qui tient de Dieu, tient ce qu'il est et n'a de supérieur que Dieu. César lui-même doit souscrire à ces hommages. En le faisant inférieur à Dieu seul, nous le plaçons au-dessus de tous les autres hommes. Par là même il est plus grand que vos Dieux, puisqu'ils sont en sa puissance. Nous sacrifions donc pour le salut de l'empereur; mais en nous adressant à Dieu, notre maître et le sien, mais conformément à sa loi, par de chastes et pacifiques prières. Le Créateur de l'univers, en effet, n'a pas besoin d'un peu de sang ou de fumée; ce sont là les aliments des démons.

Quant aux démons; non seulement nous les méprisons, mais nous les combattons, nous les livrons tous les jours à la risée publique, nous les chassons du corps des hommes, comme tout le monde le sait. Ainsi, nous prions bien plus efficacement pour l'empereur en demandant son salut à celui-là seul qui peut l'accorder.

Que nous obéissions en toutes choses à la loi de la patience que Dieu nous a enseignée, il est facile de vous en convaincre, puisque, malgré notre immense multitude, qui forme presque la majorité dans chaque ville, tel est notre silence, telle est notre réserve, que vous ne nous connaissez qu'individuellement, en rassemblement tumultueux jamais, ne nous distinguant des autres citoyens que

par la réforme de nos vices. A Dieu ne plaise, en effet, que nous murmurions contre des souffrances qui comblent nos désirs, ou que nous tramions par nos mains une vengeance que nous attendons de Dieu !

III. Toutefois, ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous ne pouvons que gémir à la pensée qu'aucune ville ne versera impunément le sang Chrétien. Vous l'avez vu. Sous le gouverneur Hilarianus, le peuple se répandit dans nos cimetières en poussant ces vociférations : « PLUS » D'AIRES POUR LES CHRÉTIENS ! » Les aires où lui-même bat ses blés ne lui servirent de rien : les moissons manquèrent. L'année dernière, les torrents de pluie qui désolèrent les campagnes, n'ont-ils pas manifesté le courroux du ciel, qui châtiait encore une fois par l'inondation les prévarications et l'incrédulité des hommes ? Que signifiaient ces feux nocturnes suspendus sur les murailles de Carthage ? Demandez-le à ceux qui les ont vus. Que signifiaient ces tonnerres qui ont grondé sur nos têtes ? Demandez-le à ceux dont ils menaçaient l'endurcissement. Ce sont là autant de signes précurseurs de la colère divine qui est à nos portes ; il faut que, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, nous l'annoncions, nous la signalions, nous la conjurions. Puisse-t-elle n'être que locale ! Car un châtiment universel et suprême enveloppera dans son temps ceux qui cherchent aujourd'hui à s'étourdir sur le sens de ces calamités. A Utique, pendant que tous les ordres de la ville étaient assemblés, on vit tout à coup le soleil éteindre sa lumière et défaillir contre toutes les lois ordinaires, puisqu'il était alors à son apogée et comme dans le centre de son palais (*). Interrogez

(*) Cette éclipse eut lieu l'an 210. Ce traité doit avoir été écrit vers l'an 217.

vos astrologues. Nous pourrions vous citer plusieurs de vos magistrats qui, à leurs derniers moments, eurent à se repentir d'avoir persécuté les Chrétiens. Vigellius Saturnius, le premier qui ait tiré le glaive contre nous, perdit la vue. Dans la Cappadoce, Claudius Herminianus, irrité de ce que sa femme avait embrassé notre foi, tourna sa colère contre les Chrétiens. Atteint d'une peste immonde au fond de son prétoire, et proie vivante des vers qui bouillonnaient dans ses plaies : « N'en dites rien à » qui que ce soit, s'écriait-il, de peur que les Chrétiens » ne s'en réjouissent. » Ensuite, plein de repentir d'avoir détourné quelques-uns de leur foi, et reconnaissant son erreur, il mourut presque chrétien. « Triomphez, » Chrétiens, » fut le dernier cri de Cécilius Capella, sur les ruines de Byzance (*). Ceux qui s'imaginent nous avoir persécutés impunément, sauront à quoi s'en tenir au jour du jugement de Dieu. Quant à toi, Scapula, puisse la maladie qui te travaille, n'être qu'un simple avertissement; mais souviens-toi qu'elle n'a commencé qu'après l'ordre donné par toi de livrer aux bêtes Mavilus d'Adrumet. Aujourd'hui encore le sang appelle le sang. Du reste, songe à l'avenir.

IV. Loin de nous la pensée de chercher à t'épouvanter, nous qui n'avons peur de personne! mais nous voudrions sauver tous les hommes, en leur persuadant de ne pas s'attaquer à Dieu. Ne pourrais-tu pas, tout en remplissant les devoirs de la magistrature, rester fidèle à l'humanité, puisque vous aussi vous êtes sous le glaive? Condam-

(*) Cécilius Capella, selon Baronius et Dion, gouverneur de Byzance sous l'empereur Sévère, persécuta cruellement les Chrétiens. Il trahit Sévère pour embrasser le parti de Pescennius Niger. L'empereur vint mettre le siége sous les murs de Byzance dont il s'empara. Capella, en mourant dans les supplices, poussa ce cri : *Gaudete, Christiani*.

ner les coupables qui avouent, appliquer à la torture les coupables qui nient; la loi n'exige rien de plus. Or, n'êtes-vous pas les premiers infracteurs de la loi, en torturant ceux qui avouent pour contraindre à nier? Tant il est vrai que vous proclamez notre innocence quand vous ne voulez pas nous frapper sur notre simple déclaration.

Direz-vous que vous voulez nous écraser? mais alors vous faites donc à l'innocence une guerre à mort! Combien de magistrats, plus affermis que toi dans la haine et d'ailleurs moins humains, ont essayé d'étouffer ces iniques procédures! Ainsi Cincius Sévérus était le premier à suggérer aux Chrétiens de Thisdrum des réponses évasives pour les dérober à la mort. Ainsi Vespronius Candidus affecta de ne regarder un Chrétien que comme un homme remuant, et se contenta d'une espèce d'amende honorable envers les citoyens. Ainsi Asper, après avoir appliqué à une torture légère un des nôtres, le détacha promptement du chevalet, sans le contraindre à sacrifier. Il avait dit auparavant aux avocats et aux assesseurs qu'il déplorait de s'être engagé dans ces malheureux débats. Pudens eut même l'adresse de faire glisser dans l'acte d'accusation d'un Chrétien qu'on lui amenait, un grief de concussion. Comme il ne se trouvait pas de témoin pour soutenir l'inculpation, il déclara que, selon le texte de la loi, il ne pouvait donner suite au procès.

Tu pourrais puiser dans ta charge la même indulgence. Tu aurais même, pour t'y encourager, les avocats et les assesseurs, qui, malgré leurs clameurs et leur emportement, jouissent des bienfaits des Chrétiens. Un greffier que le démon, dont il était possédé, poussait vers un abîme, fut délivré par l'exorcisme de l'un de nous. A celui-ci je pourrais joindre plusieurs de leurs proches ou

de leurs enfants au berceau. Sans citer ici des noms vulgaires, combien de personnages distingués ont été guéris par nous de l'obsession des démons ou de la violence des maladies? Sévère lui-même, père d'Antonin, eut lieu de se souvenir des Chrétiens. Il fit venir Proculus, surnommé Tropacion, intendant d'Euhodie, qui l'avait guéri autrefois par l'huile sainte; il le nourrit et le logea dans son palais jusqu'à sa mort. Antonin-le-Pieux le connaissait parfaitement, puisque lui-même avait sucé le lait chrétien. Il y a plus. Ce même Sévère, informé que des hommes et des femmes de la plus haute distinction avaient embrassé le Christianisme, au lieu de les persécuter, porta témoignage en leur faveur et les protégea publiquement contre les violences populaires. Marc Aurèle aussi, dans son expédition contre les Germains, obtint, par les prières des soldats Chrétiens, une pluie bienfaisante qui sauva l'armée, travaillée par la soif. Combien de fléaux semblables détournés par des jeûnes et nos adorations! Toutes les fois que la multitude s'écrie : AU DIEU DES DIEUX QUI SEUL EST PUISSANT, c'est à notre Dieu qu'elle rend hommage sous ce nom de Jupiter. Est-ce tout? Jamais nous ne nions un dépôt; jamais nous ne souillons par l'adultère la couche nuptiale; nous traitons avec charité les pupilles; nous nourrissons les indigents; nous ne rendons à personne le mal pour le mal. Tant pis pour ceux qui mentent à leur religion! Nous sommes les premiers à les désavouer pour les nôtres. Quel citoyen se plaint de nous à un autre titre? où sont les procès intentés au Chrétien, si ce n'est à cause de sa foi? Depuis si longtemps qu'elle existe, pas un ennemi qui ait pu la convaincre d'inceste ou de sacrilége. C'est pour notre innocence, pour notre probité exemplaire, pour la justice, la

pudeur, la foi, la vérité; c'est pour le Dieu vivant que l'on nous livre aux flammes, tandis que les bûchers ne châtient ni les sacriléges véritables, ni les ennemis publics, ni ces milliers d'hommes que poursuit l'accusation de lèse-majesté. Aujourd'hui encore un gouverneur de Léon et un proconsul de Mauritanie persécutent le nom Chrétien, mais seulement jusqu'au glaive, ainsi que le veut la loi dans l'origine.

V. Qu'importe? plus la lutte grandit, plus la récompense grandit avec elle. Votre cruauté fait notre gloire. Prenez garde seulement qu'en nous poussant à bout, nous ne courions tous au-devant de vos exécutions uniquement pour vous convaincre qu'au lieu de les redouter, nous les appelons de nos vœux. Pendant qu'Arrius Antonius se déchaînait contre nous en Asie, tous les Chrétiens de la ville, se levant en masse, s'offrirent à son tribunal. Il se contenta d'en faire emprisonner quelques-uns « Misérables, dit-il aux autres, si vous voulez mourir, n'avez-vous pas assez de cordes et de précipices? » Si nous étions d'humeur à répéter ici cet avertissement, que feriez-vous de tant de milliers d'hommes, de tant de milliers de femmes de tout âge, de toute condition, qui présenteraient leurs bras à vos chaînes? Combien de bûchers, combien de glaives il vous faudrait! Quelles seraient les angoisses de Carthage, que tu veux décimer, quand chacun viendrait reconnaître, parmi les victimes, des parents, des habitants du même toit, des hommes, des femmes peut-être de ton rang, des personnages de la plus haute distinction, tes proches eux-mêmes, et les amis de tes amis? Je t'en conjure, épargne-toi toi-même, à défaut des Chrétiens. Epargne Carthage, si tu ne veux pas t'épargner toi-même. Épargne une province que la mani-

festation de tes desseins a déjà livrée aux déprédations d'une avide soldatesque et à l'emportement des vengeances particulières. « Nous n'avons de maître ici-bas que Dieu » seul. » Ce maître est au-dessus de toi ; il ne peut se cacher ; mais tu ne peux rien contre lui. D'ailleurs, ceux que tu regardes commes tes maîtres ne sont que des hommes, condamnés à mourir aujourd'hui ou demain. Mais notre religion à nous est indestructible. Sache-le bien ! en paraissant l'immoler, tu ne fais que l'édifier d'avantage. Pas un homme qui, à l'aspect de cette prodigieuse patience, se sentant pressé comme d'un aiguillon à examiner ce qui est en cause, n'embrasse la vérité, aussitôt qu'il la connait. »

Il n'y a rien dans cette lettre que l'Église puisse désavouer, cependant on y trouve un ton rigoureux et altier qui s'explique parfaitement, parce qu'on sait des idées Montanistes dans lesquelles Tertullien était engagé quand il l'écrivit.

Voilà la dernière fois que nous transcrivons Tertullien. Désormais ce grand homme, seul avec son génie, ne produira plus rien de réellement remarquable et d'absolument beau. Les croyances qui vivifiaient son talent, l'ont abandonné. Dans sa démence orgueilleuse, il attaque les vérités qu'il a défendues, il outrage l'Église pour laquelle il a combattu tant de fois. Toute désertion porte malheur ; le laurier se flétrit au front du transfuge, sa main ne sait plus brandir le glaive. De même que le courage ne saurait exister qu'à l'ombre du drapeau de l'honneur et de la patrie ; de même le génie ne se déploie qu'à l'ombre de la vérité ; plus il s'éleva, plus il fut grand, plus sa chute est profonde.

Voyez parmi nous ce vieillard découronné de gloire, seul au milieu de tous, à ne pas reconnaître la grandeur de sa chute, à ne pas mesurer l'abîme que Dieu a creusé entre son présent et son passé. Aujourd'hui l'auteur de l'*Indifférence*, comme jadis celui des *Prescriptions*, luttant contre sa propre gloire, remue vainement la cendre de son génie. Il n'en jaillit plus d'étincelles, le feu qui l'embrasait, c'était la foi, et maintenant il se débat frappé d'impuissance et d'aveuglement, dans les ténèbres et l'incrédulité.

L'insultante pitié de ceux qui les ont vus si grands, l'anathême des siècles, sont peut être au dernier moment, un rayon de vérité qui luit dans leur conscience pour leur montrer ce qu'ils sont devenus: voilà ce que gagnent ces orgueilleux génies qui s'isolent de Dieu, se croyant forts et puissants par eux-mêmes.

Tertullien vécut encore longtemps. Mais avant sa mort il abandonna les erreurs des Montanistes. Heureux si c'eut été pour rentrer dans le sein de l'Église! Il se fit chef de secte.

Après un règne de six ans, Caracalla fut assassiné, et Macrin qui était au nombre de ceux qui avaient conspiré contre lui, fut élu empereur par les troupes. Macrin fut tué après quatorze mois de règne, et le trône impérial fut occupé par Héliogabale, prince, qui dans l'âge de l'adolescence, se montra plus vicieux qu'aucun de ses prédécesseurs. Jamais la pourpre impériale ne fut autant souillée que par cet empereur, phénomène d'extravagance en fait de vices et de cruautés. Ce monstre fut tué dans son camp par les Prétoriens, le 11 mars 222.

Sous tous ces princes, l'Église jouit d'une profonde paix. Nous ne voyons nulle part, qu'elle ait été troublée

même par des persécutions partielles, indépendantes de la volonté des empereurs comme nous en avons vu sous d'autres règnes.

Alexandre, cousin d'Héliogabale, parvint au trône après lui, il avait treize ans et demi; et déjà ses excellentes qualités annonçaient aux Romains ce qu'ils pouvaient espérer de son règne. Depuis le premier des Césars jusqu'à Constantin, nous ne trouvons pas un empereur qui ait réuni à un degré si éminent, les qualités et les vertus qui rendent digne du pouvoir suprême. Beaucoup d'auteurs, suivant Eusèbe en cela, prétendent que Mammée, sa mère, qui lui avait donné une excellente éducation, était Chrétienne. Cette opinion a besoin d'être expliquée pour être admise. Nous ne pensons pas que Mammée ait été Chrétienne avant ses conférences avec Origène; elle pouvait bien, et nous en sommes fortement persuadé, avoir étudié la morale du Christianisme et puisé dans les livres saints au point de vue purement philosophique; mais que Mammée ait été Chrétienne quand elle fit ou surveilla l'éducation de son fils Alexandre; c'est ce que nous ne pouvons en aucune façon admettre. Les historiens, Lampride en particulier, affirment que cet excellent prince eût toujours un grand respect pour sa mère, et qu'il suivait en tout ses conseils; il lui ont même reproché une déférence trop grande envers elle quand il fut empereur et dans l'âge d'agir par lui-même. Or, une femme comme Mammée, douée de qualités éminentes, eût été coupable au plus haut point de ne pas faire de son fils un Chrétien, si elle eut été Chrétienne elle-même. L'ascendant qu'elle avait sur lui, les excellentes qualités dont il était doué, les dispositions naturelles qu'il avait à aimer

la vertu et les principes de la vraie sagesse, eussent rendu la tâche extrêmement facile à Mammée. Des raisons politiques n'eussent point suffi pour empêcher une mère chrétienne de songer au bonheur éternel de son fils et d'embitionner la gloire d'être, en quelque sorte, la cause de la transformation du genre humain, en faisant de la religion de l'empereur, la religion de tout l'empire.

La question historique que nous traitons ici est importante, et nous avons étudié, avec un soin particulier d'appréciation, tous les faits qui y sont relatifs. Or, il nous semble que l'opinion que nous avons émise est la seule soutenable, la seule qui ressorte des faits. En effet, que voyons-nous? Alexandre avait en estime particulière, certains préceptes de la morale Évangélique; celui-ci, par exemple : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse à vous-même. » Il le répétait souvent et l'avait fait graver en plusieurs endroits sur les murs de son palais et dans les lieux où l'on rendait la justice. D'un autre côté, il avait une grande estime pour Jésus-Christ et il avait sa statue dans un oratoire de son palais, avec celles d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonius de Thyanes, d'Alexandre-le-Grand, d'Homère et de tous ceux qu'il regardait comme des héros ou des bienfaiteurs de l'humanité. Il avait aussi en estime particulière, Isis et Osiris, et avait étudié les mystères de la religion égyptienne. Que résulte-t-il de tout cela, sinon la preuve évidente que ce jeune prince avait cherché partout, les principes et les enseignements qui lui paraissaient sages; qu'il avait regardé le Christianisme comme une doctrine philosophique, digne de figurer à côté des doctrines enseignées jusque-là, et Jésus-Christ comme un grand philosophe, digne d'être mis au rang des Dieux? On ne peut rien prétendre de plus. Évi-

demment le guide qu'il avait eu dans ses études n'était pas un guide chrétien, mais un guide ecclectique cherchant la vérité partout.

Si Mammée eut été Chrétienne, la raison politique n'eut pas été assez forte pour l'empêcher de donner ses croyances à son fils. Il admirait Jésus-Christ comme sage et voulut même le faire mettre par le sénat, au rang des Dieux de l'empire, mais la crainte de voir les autres cultes détruits, empêcha que ce dessein fût exécuté. On sait l'obséquieuse obéissance du sénat pour ses empereurs, et un empereur chrétien, eut sans aucune difficulté, fait adopter sa religion par cette compagnie et par le peuple romain qui n'avaient, comme on le sait, aucune croyance religieuse, mais simplement un culte politique.

Alexandre n'avait donc qu'une idée philosophique et superficielle du Christianisme. On peut même dire qu'il en admirait la morale, mais que peu instruit de ses mystères, il avait peu d'estime pour son culte. En effet, des cabaretiers revendiquant un jour devant lui un édifice dans lequel les Chrétiens s'assemblaient, il répondit qu'il fallait le laisser aux Chrétiens, parce qu'il valait mieux que ce lieu fut destiné à adorer Dieu, *de quelque façon que ce fût*, qu'à faire un cabaret. Certainement cette réponse montre, comme l'ont dit les auteurs qui la citent, qu'Alexandre était favorable aux Chrétiens, mais les mots que nous avons soulignés, montrent en même temps qu'il n'avait pas une très grande estime pour leur culte. En présence de ces faits, on doit admettre d'abord, qu'Alexandre n'avait qu'une connaissance superficielle du Christianisme; ensuite, que sa mère, à qui il en était redevable, n'était pas Chrétienne à l'époque où elle dirigea son éducation.

On prétend que Mammée fut convertie par Origène, dans les conférences qu'elle eût avec lui à Antioche, où elle demeurait avec Héliogabale, qui y était venu dès le commencement de son règne et qui y resta jusqu'à la fin de l'année 218. Nous croyons que le célèbre docteur ne se rendit près d'elle que dans l'année 229, à Antioche, où elle résidait, pendant que son fils était engagé dans une guerre contre Artaxercès, roi des Perses. Car comme nous l'avons dit déjà, si elle eut été convertie en 218 ; elle eût voulu que son fils partageât ses convictions, et cela lui eut été d'autant plus facile, que le jeune prince n'avait alors que dix ans et qu'il ne devait point encore avoir d'opinions assez décidées pour ne pas suivre tout naturellement les enseignements de sa mère. Ce ne fut qu'un an avant sa mort, qu'Héliogabale donna à Alexandre des maîtres de son choix, au nombre desquels était le jurisconsulte Ulpien, ennemi déclaré du Christianisme. Mais jusque-là Mammée avait élevé son fils comme elle l'avait voulu. Ulpien n'était resté que quelques mois près de lui, Héliogabale l'ayant disgracié et éloigné du jeune prince. Certes, si Mammée eût été Chrétienne, elle n'eut point rappelé Ulpien près de son fils aussitôt son avénement à l'empire. Or, Dion et Lampride nous disent que ce jurisconsulte fut nommé préfet du prétoire, qu'il fut comme le tuteur du jeune prince et qu'il eut la plus grande part dans la conduite des affaires. (Dion, l. lxxx. Lampride A. l. xxxi.)

C'est peut-être après cette conversion tardive en 229, que Mammée engagea Alexandre à avoir, comme le rapporte Eucalpe, auteur du temps, des conférences avec Origène. (*Johannis, Seldeni, in Eutychii, OEgyptii, Origines Alexandrinas notæ. Londini, An* 1642.).

Dans tous les cas, que Mammée ait été Chrétienne sur la fin de ses jours, ce qui est très probable par les paroles d'Eusèbe, qui la nomme une princesse pleine de piété, ou bien qu'elle n'ait jamais eu qu'une estime purement philosophique pour le Christianisme, c'est à elle que l'Église doit la paix dont elle a joui pendant tout le règne de son fils, et cette paix est peut-être due en principe, aux enseignements que cette princesse reçut d'Origène.

La paix de l'Église fut profonde sous le règne d'Alexandre. Les Chrétiens furent protégés par la bienveillance spéciale qu'avaient pour eux l'empereur et sa mère. Ils profitèrent aussi de l'esprit de justice qui présidait au gouvernement d'Alexandre, lequel, suivant Lampride, ne souffrit jamais qu'on appliquât à quelqu'un une condamnation qui ne fût pas le résultat d'un jugement équitablement rendu.

Certains martyrologes peu dignes de confiance et dont presque tous les bons auteurs, entr'autres Tillemont, rejettent l'autorité, disent que sous ce prince et à son insu, beaucoup de Chrétiens furent mis à mort par des magistrats. Il suffit de lire attentivement l'histoire de ce règne, pour voir qu'Alexandre s'occupait de tout et punissait avec une excessive rigueur, quiconque se rendait coupable dans les fonctions publiques, de concussion, d'arbitraire, d'inexécution des lois. On sait comment Turicus fut puni pour avoir vendu le crédit qu'il prétendait avoir près de l'empereur, se faisant payer de grosses sommes par ceux qui étaient en instance pour des affaires importantes. On appelait cela à Rome : vendre de la fumée : Alexandre fit étouffer Turicus dans la fumée d'un bûcher de bois vert. Il fit couper les tendons des doigts, afin qu'il ne

pût plus écrire, à un officier public, qui avait fait un faux dans un procès qui se jugeait devant le conseil impérial. Des rois étrangers lui avaient recommandé un homme de distinction, il lui donna un emploi important, mais cet homme s'en servit pour s'enrichir en pillant ses administrés. Alexandre le fit comparaître devant les rois ses protecteurs: « Comment punit-on les voleurs dans votre pays? » leur dit-il. « On les fait mourir en croix, répondirent-ils. » Leur sentence fut exécutée.

Alexandre ne souffrait pas que des charges publiques fussent vendues, parce que, disait-il, les fontionnaires, qui achètent en gros, sont obligés de vendre en détail au pauvre peuple. Il ne laissait les officiers du fisc qu'un an en fonction, et leur faisait rendre des comptes excessivement sévères. Voilà certes des faits qui démontrent que sous le gouvernement d'Alexandre, il n'était pas facile aux magistrats d'enfreindre les volontés de l'empereur, et qu'une crainte salutaire devait retenir ceux qui en auraient eu l'idée.

Ce qui prouve qu'Alexandre ne se laissait pas dominer facilement, c'est que tout le crédit de son préfet du prétoire, Ulpien, ne put réussir à le rendre persécuteur. Ce jurisconsulte, attaché comme presque tous les hommes de loi à la lettre plutôt qu'à la justice et à la partie morale, aurait voulu faire revivre contre les Chrétiens la jurisprudence ancienne. Il avait, à cet effet, recueilli en dix livres les lois et ordonnances rendues contre eux: Lactance cite son VII° livre (l, v. ch. III.) Il prétendait dans cet écrit faire voir la manière dont il fallait les traiter. Les hommes de loi, soit dit en passant, ont presque toujours été des hommes érudits, mais aveuglés par la lettre morte. Il suffit pour eux qu'une loi soit écrite pour qu'ils la croient bonne, un

code leur semble la justice éternelle et suprême. Rien n'est beau comme la justice, rien n'est redoutable comme ses représentants. L'esprit public, la force des choses, auraient fait tomber moralement en discrédit une ordonnance ou une loi ; identifié avec son siége, le juge sera l'esclave de la lettre morte ; jusqu'au jour où une plume officielle l'aura rayée du code. Alexandre ne subit point l'influence d'Ulpien, et l'Église demeura en paix.

Que certaines émotions populaires aient fait çà et là quelques martyrs, nous n'entreprendrons pas de le nier, et c'est même l'explication à laquelle nous recourons pour rendre compte de la mort du pape Calliste, par exemple. Les actes de ce souverain pontife ont été faits après coup, ou du moins fortement altérés. Ces actes portent que Saint-Calliste fût tenu longtemps en prison et tourmenté par ordre de l'empereur Alexandre et qu'ensuite il fût précipité dans un puits où il mourut. Rien que cet énoncé nous suffit pour juger cette pièce et pour la dire fausse et altérée. Certes, la tradition constante prouve que le pape Calliste a été martyrisé, mais ce fut au sein d'une émotion populaire. Il n'était point dans les habitudes d'Alexandre de faire souffrir arbitrairement personne. Nous avons dit, d'après Lampride, que jamais sous son règne, personne ne fut condamné sans que les formes légales eussent été observées. De plus le genre de mort du pape Calliste exclut absolument l'idée d'un jugement. Alexandre, jeune alors, il avait 14 ans et demi (car suivant tous les bons auteurs, saint Calliste est mort en 223), n'aurait point ordonné, qu'on jetât un accusé ni même un condamné dans un puits. Cela répugnait essentiellement à sa douceur naturelle et aux habitudes de son gouvernement.

Le bonheur dont jouissaient l'Église et l'empire, sous

le règne d'Alexandre, fut interrompu par un de ces crimes, qui d'ordinaire venaient mettre fin à la vie des empereurs. Maximin, pâtre Goth, parvenu, en passant par les différents grades de la milice, à un des postes les plus élevés dans l'armée, répondit à la haute confiance dont Alexandre l'avait investi, en excitant contre lui les soldats, qui le tuèrent en Germanie, où il était à faire la guerre. Sa mère Mammée fut assassinée avec lui. Cet événement arriva le 18 ou le 19 de mars 235.

Maximin fut proclamé empereur. Cet homme brutal et barbare ne fut pas plutôt investi du pouvoir suprême, qu'il montra ce qu'on pouvait attendre de lui. Après avoir rendu à la mémoire d'Alexandre les honneurs indispensables, il montra la haine la plus violente contre tout ce que cet empereur avait aimé; il éloigna de sa personne et des affaires, les hommes recommandables qu'Alexandre avait eus pour amis, pour conseillers, pour fonctionnaires. Il en fit même mourir un assez grand nombre, et comme il y avait parmi eux beaucoup de Chrétiens, il prit en aversion tous ceux qui faisaient profession de Christianisme. Il suffisait, pour prendre place dans sa haine, d'avoir eu une part quelconque dans la bienveillance d'Alexandre. C'est à cette cause principalement qu'Eusèbe attribue la persécution qu'il suscita et qui vint surprendre et affliger l'Église au milieu de la paix dont elle jouissait depuis la fin du règne de Sévère en 211.

Mais d'autres causes encore contribuèrent à allumer le feu de la persécution. Maximin, d'autant plus orgueilleux qu'il était d'une naissance infime, et d'autant plus susceptible qu'il s'imaginait toujours que la bassesse de son extraction le rendait un objet de mépris, fut extrêmement irrité par l'action imprudente d'un soldat qui ne voulut pas se mettre

sur la tête, la couronne que les soldats y mettaient, en recevant les largesses que les empereurs faisaient aux troupes à leur avénement. Ce soldat prétendit, quand on lui demanda les motifs de sa conduite, que sa qualité de Chrétien s'opposait à ce qu'il fit une chose usitée aussi dans les cérémonies qui avaient pour but d'honorer les empereurs comme des Dieux. Ce soldat souffrit courageusement la mort. Son action fut généralement blâmée comme imprudente, parce que le motif qui le faisait agir, n'était pas fondé. Ce fut à cette occasion que Tertullien composa son livre *de la couronne du soldat*, écrit, empreint du rigorisme de la secte de Montan, qui ne voulait pas qu'on fit rien pour éviter le martyre. La frayeur que causa le zèle imprudent et outré de ce soldat, ne fut pas vaine; et si, comme le dit Tillemont, ce fut au commencement du règne de Maximin que ce fait eût lieu; cet empereur s'en vengea cruellement.

D'un autre côté, les Orientaux attribuaient, comme toujours, aux Chrétiens, les calamités publiques qui désolaient certaines contrées. Des guerres sanglantes, mais principalement la famine et des tremblements de terre qui engloutirent des villes entières, affligèrent surtout la Cappadoce et le Pont. Les populations se soulevèrent en plusieurs endroits, contre les Chrétiens, notamment à Alexandrie et ces soulèvements furent une des causes principales de la persécution.

On peut comparer les persécutions aux incendies. Il ne faut qu'une étincelle pour les allumer et les propager au loin. Maximin rendit un édit, par lequel il ordonnait de mettre à mort tous les pasteurs des églises; nous nous servons ici des propres paroles d'Eusèbe (Hist. l. vi. ch. xxviii). Suivant Orose, Maximin avait pour but

d'atteindre principalement Origène, qu'il regardait avec raison comme la plus vive lumière que possédât alors l'Église. Dans le même temps, saint Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce, dit que la persécution n'était par universelle, mais cela n'empêche pas qu'elle ne fût violente en certains endroits.

Serenien, gouverneur de Cappadoce, se montra extrêmement acharné contre les Chrétiens. Voici les paroles de Firmilien dans sa lettre à saint Cyprien, par rapport au conflit élevé entre le pape Étienne et plusieurs évêques relativement au baptême des hérétiques : « Il y a environ vingt-deux ans, après la mort de l'empereur Alexandre, des calamités de toute nature affligèrent le monde en général, et les Chrétiens en particulier, de fréquents tremblements de terre ébranlèrent la Cappadoce et le Pont ; quantités d'édifices furent détruits ; des villes tout entières disparurent englouties dons les abîmes de la terre. Ces catastrophes amenèrent contre le nom Chrétien une violente persécution, qui, s'élevant tout à coup et après les douceurs d'une paix prolongée, fut d'autant plus terrible et d'autant plus accablante, que le fléau était plus imprévu. Nous avions alors pour gouverneur de la province, Serenianus, cruel et impitoyable persécuteur. Grande perturbation parmi tous nos frères. Ils fuyaient çà et là devant l'orage ; ils abandonnaient leur maison, leur patrie, pour chercher un asile dans d'autres contrées, car cette persécution n'étant que locale, leur laissait l'espérance de trouver un refuge ailleurs. »

On voit d'après ce passage qu'il n'y eut pas que les ecclésiastiques à être persécutés et que les simples fidèles le furent aussi. Cela devait être, car l'édit de Maximin témoignait de son mauvais vouloir à l'égard des Chrétiens

et cela suffisait, pour que les Payens, se portassent contre eux aux violences que leur suggérait leur haine et pour que les gouverneurs des provinces, saisissent l'occasion de faire revivre contre eux les anciennes lois et ordonnances.

Ce qu'il y a de plus remarquable et en même temps de plus certain, dans la persécution de Maximin, c'est la confession de saint Ambroise, ce saint diacre si célèbre dans l'histoire d'Origène. Ambroise était un homme de haute naissance et qui paraissait avec éclat à la cour des empereurs. On ne sait pas s'il naquit payen, mais on trouve, qu'étant Chrétien, un zèle immodéré et mal dirigé le porta à chercher avidement la science. Il lut les commentaires des hérétiques sur l'Écriture et tomba dans l'hérésie des Valentiniens. Origène eut le bonheur de le ramener au sein de l'Église et depuis lors Ambroise s'attacha à lui par les liens de l'amitié, de la reconnaissance et de l'admiration la plus grande pour son génie. Il ne cessait d'exciter Origène au travail, lui proposant sans cesse des questions et des difficultés, et se faisant un devoir, pour ainsi dire, de pressurer ce puissant génie pour lui faire rendre tout ce qu'il était capable de donner. Comme Origène était fort pauvre, Ambroise, possesseur d'une grande fortune, l'entretenait de tout ce dont il avait besoin, et mettait à sa disposition des secrétaires et des copistes pour recueillir ce qu'il dictait et pour le propager ensuite. Ambroise avait une grande réputation dans son pays et sa position de fortune, lui donnait beaucoup d'influence. On savait tout ce que faisait son zèle pour l'avancement du Christianisme. Or, les persécuteurs n'ayant pas trouvé Origène, qu'ils cherchaient principalement, et qui s'était réfugié à Césarée en Cappadoce, où il resta deux ans, s'emparèrent d'Ambroise et de Protoctète, prêtre de Césarée en Pales-

tine. Ambroise, outre l'attrait des richesses qui l'attachait au monde, avait une femme et des enfants. Tout cela ne l'empêcha pas de confesser courageusement sa foi, et il montra que l'amour de Jésus-Christ, peut faire oublier aisément tous les trésors et tous les biens de la terre. On pilla les biens des deux confesseurs, on leur fit éprouver toutes sortes de mauvais et d'ignominieux traitements. Ils furent traînés de ville en ville, jusque dans les Gaules et en Germanie, où Maximin faisait la guerre. Ce prince, brutal et inhumain, pour se venger en quelque sorte de la bassesse de sa naissance en humiliant les personnages illustres, avait coutume de les faire traîner ainsi à sa suite pour les abreuver d'outrages et d'ignominies avant de les immoler à sa cruauté et à son insatiable avarice.

Ce fut pendant que les saints confesseurs souffraient ainsi pour la foi, qu'Origène leur adressa une lettre ou exhortation, pleine de nobles sentiments et d'amour divin. Il les engage à souffrir généreusement pour la cause qu'ils ont jusque-là soutenue; à ne craindre ni les outrages, ni les douleurs, ni la mort, et à ne pas violer dans cette circonstance éclatante, en face du monde entier qui les contemple, le serment qu'ils ont fait de rester fidèles à Dieu. S'adressant à Ambroise, il l'encourage à haïr dans le sens de l'Écriture sa femme et ses enfants, c'est à dire à être prêt à les sacrifier pour Dieu, à renoncer à eux pour sa foi. « On dira, dit-il, à vos enfants : si vous êtes les enfants d'Ambroise, imitez ses actions. Et ils les imiteront, parce que vous les assisterez plus puissamment, après les avoir quittés pour une mort glorieuse, que si vous eussiez continué de demeurer près d'eux. Car vous les aimerez alors d'un amour plus pur et plus éclairé :

vous saurez mieux comment vous devez prier pour eux, lorsque vous aurez connu dans la lumière de Dieu comment ils sont véritablement vos enfants. »

Dans cette exhortation, Origène, pour parler à Ambroise, ne se sert que des expressions de l'Écriture, dont il emprunte à chaque instant des passages. C'était la meilleure nourriture qu'il pût donner à son ami depuis longtemps habitué à n'en avoir pas d'autre.

Ambroise et Protoctète furent sauvés par le moyen même dont Maximin s'était servi comme d'un raffinement de cruauté; car tandis qu'il les traînait ainsi à sa suite, les peuples se soulevèrent contre lui, et, tout entier au soin de veiller à la conservation de sa puissance, attaquée de toutes parts, il n'eut plus d'autre préoccupation et laissa forcément les Chrétiens en paix.

Il nous reste peu de monuments de la persécution de Maximin. Faut-il en conclure qu'elle fût peu intense? Évidemment non. Sans doute, elle ne fut pas aussi violente que beaucoup d'autres avant et après elle; mais rien que la teneur de l'édit, dont Eusèbe donne le sens précis, indique qu'elle dût sévir avec rigueur. Le passage que nous avons cité de l'évêque Firmilien, prouve qu'elle fût violente en Cappadoce, et pourtant peu s'en est fallu que nous fussions privés de ce document. En effet, si vingt-deux ans après Firmilien, écrivant à saint Cyprien, n'eût pas eu besoin de lui raconter un fait qui avait eu lieu durant la persécution, il n'eût vraisemblablement jamais rien écrit sur ce sujet. Combien d'autres ont fait de même!

Origène, dans ses commentaires sur saint Mathieu, nous apprend qu'on brûlait les églises, pendant la persécution de Maximin.

A l'avénement de Maximin, le pape saint Pontien qui

occupait le siége de saint Pierre depuis l'année 230, fut suivant Adon, relégué par ce prince avec un prêtre nommé Hippolyte dans l'île de Sardaigne. Il y mourut la même année sans qu'on sache précisément quel fût le genre de sa mort. Une maladie, causée par l'insalubrité du climat, l'emporta, suivant les uns; suivant les autres, il fut assommé à coups de bâton. Le saint pape, ne voulant pas que l'Église demeurât sans chef, avait dès les premiers temps de sa captivité, renoncé à son siége. Saint Anthère fut choisi pour lui succéder; son pontificat ne dura qu'un mois et dix jours. L'opinion la plus probable, est qu'il mourût victime de la persécution qui sévissait alors contre les Chrétiens. Un ancien pontifical, qui appelle sa mort un sommeil, semblerait donner à entendre qu'il mourût dans sa prison, ce qui ne diminuerait en rien la gloire de son martyre attesté par Bede et par saint Jérôme. Un pontifical cité par Bollandus, porte que le préfet Maxime fit martyriser saint Anthère, parce qu'il recueillait avec grand soin les actes des martyrs écrits par des ecclésiastiques et par des personnes dignes de foi, pour les conserver dans les archives de l'Église. On sait que les persécuteurs de la religion Chrétienne défendaient rigoureusement qu'on recueillît et qu'on lût ces actes, monuments du courage des martyrs. Ces deux papes moururent dans la première année de Maximin, c'est à dire de 235 à 236.

Il est à croire qu'une confusion regrettable s'est établie et que des martyrs qui ont souffert sous Maximin (Jules), ont été mis par les historiens sous les Maximiens et sous Maximin II, leur successeur. L'histoire vient ici nous apporter quelque clarté. Le martyrologe romain dit qu'un prêtre nommé saint Céside fut avec quelques autres Chrétiens martyrisé, à Transacco près du lac de Celano dans

l'Abruze Ultérieure, sous le règne de Maximin. Évidemment c'est du règne de Maximin Ier (Jules) qu'il s'agit, le second Maximin, n'ayant jamais eu l'Italie sous sa domination.

Baronius prétend que saint Rufin, père de saint Céside et évêque des Morses, fut décapité à Ricti dans l'Ombrie sous le même Maximin avec les saints Silon et Alexandre. Suivant le même auteur, il faudrait encore mettre sous ce règne le martyre de sainte Barbe. Usuard et Adon veulent qu'elle ait souffert en Toscane; Surius dit que ce fût à Nicomédie. Il n'y a rien de certain relativement à l'histoire de cette sainte.

Ici s'arrête ce que nous avons à dire de la persécution de Maximin, laquelle ne dura que deux ans environ, car dans la troisième et dernière année de son règne, cet empereur, qui s'était rendu l'exécration de tous ses sujets, surtout par la comparaison qu'on faisait de lui avec son excellent prédécesseur, vit successivement les armées et les provinces se déclarer contre lui. Il songea alors à se défendre, plutôt qu'à persécuter les Chrétiens, et l'Église rentra dans le repos qu'il avait interrompu et qui dura jusqu'à l'empereur Dèce.

(Nous considérons comme un fait isolé la persécution à Alexandrie en la dernière année de l'empereur Philippe.)

Maximin reçut enfin la punition de ses crimes.

Après un règne de trois ans et quelques jours, il fut tué par les Prétoriens, et sa mort ressembla à celle d'Alexandre, mort de laquelle il avait été le principal auteur. Seulement la sienne fut une juste punition de la Providence exercée contre un exécrable tyran, tandis que celle d'Alexandre fut regardée par tout le monde et par la posté-

rité comme un des malheurs publics que Dieu permet quelque fois au crime de consommer.

Avant de tomber victime de la haine de ses propres soldats, Maximin constata pendant une année entière celle dont il était l'objet de la part du genre humain. Il se vit maudit par le sénat, par le peuple de Rome et par presque toutes les nations de l'empire. Dans le courant du mois de mai 237, l'Afrique se révolta contre son autorité et proclama empereurs les deux Gordiens père et fils. Cet excellent choix fut ratifié par le sénat, reçu par le peuple avec des acclamations de joie qui témoignèrent de la haine qu'on portait à Maximin. Quand il apprit cette nouvelle, il entra dans un accès de fureur incroyable et s'enivra pour donner trêve à sa rage et à ses inquiétudes. Il résolut d'aller porter la guerre en Italie contre ceux qu'il traitait de rebelles. Bientôt, à la suite d'événements que nous ne pouvons raconter, les deux Gordiens furent tués en Afrique; et Maximin crut que cet événement rétablirait ses affaires. Mais le sénat nomma deux empereurs, Maxime et Balbin. Les troupes et le peuple forcèrent ceux-ci à proclamer César, un jeune homme héritier du nom des Gordien et de l'amour qu'on avait généralement pour eux.

Maxime, excellent homme de guerre, fit de très bonnes dispositions pour recevoir et arrêter Maximin. Le tyran passa les Alpes sans coup férir et vint mettre le siége devant Aquilée, ville dont les nouveaux empereurs avaient fait leur place d'armes et comme le boulevard de l'Italie. Après avoir éprouvé plusieurs échecs successifs sous les murs de cette ville, les troupes de Maximin se découragèrent, puis du découragement passèrent à la sédition. Les Prétoriens marchèrent en tumulte vers la tente impériale, Maximin sortit, croyant leur imposer, en se mon-

trant fièrement à eux; mais il fut tué avec son fils, jeune homme doué de qualités éminentes et qui ne méritait pas un pareil sort. Victime de la haine qu'on portait à son père, il fut généralement regretté des Romains. Les soldats coupèrent les têtes des Maximins et les envoyèrent à Maxime, qui les fit porter à Rome, où elles furent promenées sur des piques par les rues et indignement insultées par la populace. Les corps du tyran et de son fils, avaient été traînés ignominieusement dans le camp, abandonnés pendant quelques jours aux oiseaux de proie, et enfin jetés dans la rivière. Cette terrible punition fut un châtiment providentiel bien mérité par Maximin, meurtrier de son empereur, persécuteur de l'Église.

Sous le règne de Maxime et de Balbin, que le sénat avait déclarés empereurs en 237, du vivant même de Maximin, et qui furent tués par les Prétoriens en 238; sous celui du jeune Gordien, empereur après eux et assassiné suivant l'opinion la plus commune, par Philippe, en 244, l'Église jouit d'une paix profonde. Il en fut de même sous le règne de Philippe jusqu'en l'année 248, époque à laquelle eut lieu une violente persécution à Alexandrie, encore fut-elle le résultat d'une émotion populaire et non point d'édits ou simplement d'ordres émanés de l'empereur qui se montra toujours extrêmement favorable aux Chrétiens.

Il se présente ici une difficulté historique que nous devons aborder. Quelques écrivains ont prétendu que Philippe était Chrétien; Tillemont, que nous mettons à l'un des premiers rangs, pour l'excellence de sa critique et pour son extrême sagacité, n'hésite pas à se ranger à leur opinion; malgré ce qu'ont d'imposant de pareilles autorités, nous ne croyons pas cette opinion absolument démontrée. Voici

tel qu'on le raconte, le fait sur lequel on se fonde. Philippe, en revenant de la guerre contre les Perses, que Gordien avait vaincus, s'arrêta à Antioche et voulut entrer dans l'Église avec l'impératrice Sévère, sa femme, durant les solennités de Pâques. L'évêque Babylas l'arrêta sur le seuil, lui déclarant qu'il ne le laisserait point entrer tant qu'il n'aurait point confessé les crimes dont il s'était rendu coupable. L'empereur se soumit à la confession et à la pénitence publique; il fut ensuite reçu dans l'Église. Eusèbe est le premier historien qui raconte ce fait, mais il n'en parle que comme d'une chose qu'on disait de son temps, ne l'ayant trouvée écrite nulle part. Saint Chrysostôme, en parle, comme d'un fait certain, admis, et ne le discute pas: peut-être l'autorité d'Eusèbe lui a-t-elle suffi? On s'appuie aussi, pour soutenir ce sentiment, sur ce que Vincent de Lerins dit qu'Origène écrivit à Philippe une lettre dans laquelle il lui parle avec l'autorité d'un maître et d'un docteur.

L'abbé Fleury, dans son histoire, enregistre ce fait dans les mêmes termes à peu près que le raconte Eusèbe, sous forme dubitative, et sans en garantir l'authenticité. L'abbé Rorhbacher, au contraire, en parle comme d'un fait certain; seulement il tâche d'expliquer par divers moyens, les improbabilités qui s'élèvent pour le combattre. Philippe était Arabe de nation, du pays de la Traconite; il avait, sans être précisément cruel, l'histoire ne lui donne point ce caractère, la disposition naturelle des gens de sa nation, à regarder les moyens comme bons, pourvu qu'ils menassent au but. En 243, il avait empoisonné Misithée, beau-père de Gordien et vraiment l'âme et le bras de son gouvernement. Ce premier obstacle écarté des marches du trône, il avait en 244 fait mourir l'empereur lui

même et n'ayant pas le courage du crime, il avait écrit au sénat que Gordien était mort de maladie. Voilà des faits qui prouvent sans réplique que si Philippe était Chrétien, il ne l'était pas comme on l'était dans ces temps primitifs de l'Église, où la foi répondait aux actes et réciproquement. Ne torturons pas l'histoire pour revendiquer un tel Chrétien, Tillemont dit en parlant des faits que nous venons de rappeler, qu'ils eussent déshonoré même un payen.

Si Philippe se fut, en effet, soumis à la pénitence publique, cet acte ostensible et courageux eut été chez lui l'effet d'une foi sincère et vive, d'une éclatante et ferme conversion. Or, nous voyons peu de temps après, ce même empereur célébrer à Rome les jeux séculaires, avec toute la pompe sacrilége, avec toutes les formes idolâtres de ces solennités payennes. Comment concilier tout cela? mais surtout, soit dit en passant, comment concevoir que Pierre des Noëls (L. II. CH. LXXXII.), ait voulu qu'on regardât les deux Philippes, père et fils, comme des martyrs? Nous verrons plus tard que la manière dont ils moururent n'autorise point une telle hardiesse d'opinion. Du reste, l'histoire n'a enregistré aucun fait qui prouve que ces princes aient été Chrétiens, si ce n'est celui que nous discutons.

L'abbé Rorhbacher dit que si Philippe ne se montra pas ouvertement Chrétien dans les autres circonstances de sa vie, c'est qu'il craignait de trop choquer les usages reçus dans l'empire. Voilà, certes, des craintes et des précautions qui eussent été non seulement une sorte d'apostasie, mais même une chose absolument ridicule, après l'événement d'Antioche, après cette soumission aux ordres d'un évêque, après une pénitence publique. Quoi! dans un temps où les Césars, presque tous du moins,

étaient persécuteurs, où l'Église était sans cesse inondée du sang de ses martyrs, Philippe eut pu cacher au monde entier sa conduite à Antioche! Mais ce fait eut retenti dans l'Église tout entière: un hosanna universel eût remercié le ciel, non pas de ce qu'un Chrétien de plus eût enrichi l'Église, mais de ce que le maître du monde se fût converti au Christianisme. Comment! la pourpre impériale se fut humiliée devant la parole d'un évêque, et l'Église n'eut pas été remplie de joie et d'espérance, elle n'eût pas manifesté cette joie et ces espérances d'une manière tellement grande, que le souvenir en fût resté dans les traditions et que les écrivains en eussent conservé la mémoire!

Nous ne pouvons pas nier absolument que Philippe ait été Chrétien; mais nous avons, ce nous semble, pour croire qu'il ne l'a pas été, les plus fortes et les plus nombreuses probabilités.

Pendant tout son règne, qui dura un peu plus de cinq ans, ce prince se montra toujours favorable aux Chrétiens, qui ne furent persécutés nulle part, si ce n'est à Alexandrie durant la dernière année de ce règne. Ce fut, comme déjà nous l'avons indiqué, indépendamment de la volonté de l'empereur et dans un temps où son autorité ébranlée par des révoltes, n'était plus assez solide pour qu'il pût protéger l'Église d'Alexandrie.

Ce fut vers la fin de 248 que cette persécution commença. Saint Denis, évêque d'Alexandrie, témoin des souffrances des martyrs, a été l'historien de la persécution qu'eût à souffrir son Église. Eusèbe nous a conservé une lettre que cet évêque écrivit, un an ou deux après, à Fabius d'Antioche, et qui contient la relation de cet événement.

« La dernière année du règne de l'empereur Philippe, un certain homme d'Alexandrie, qui se mêlait de prédire l'avenir et qui était aussi quelquefois saisi de la fureur poétique, se servit du motif de la religion pour animer contre les Chrétiens le peuple de cette grande ville. Comme il n'avait déjà que trop de penchant pour toutes sortes de crimes, il fut ravi de trouver une occasion si favorable d'accorder son inclination dominante avec l'intérêt de ses dieux, et il s'abandonna, sous prétexte de piété, à tous les excès que l'enfer, dont il soutenait le parti contre le ciel, pût lui suggérer pour perdre les fidèles.

» La première victime que les Alexandrins immolèrent à leur rage et à celle de leurs démons, fut un vieillard nommé Métran. Ils voulurent le contraindre de proférer des paroles impies contre le culte du vrai Dieu; et sur le refus qu'il en fit, ils le maltraitèrent à coups de bâton; ils lui enfoncèrent des éclats de roseaux dans les yeux, et l'ayant enfin traîné dans un de leurs faubourgs, ils le lapidèrent.

» Ils se saisirent ensuite d'une femme chrétienne, appelée Quinta; ils la menèrent au temple d'une de leurs idoles, et voulurent la forcer de l'adorer; mais elle, bien loin de consentir à cette impiété, chargea de mille injures cette divinité exécrable. Ce qui rendit ce peuple si furieux, qu'il se mit à traîner par les pieds cette fidèle servante de Jésus-Christ, sur le pavé de la ville, qui n'est que de cailloux fort pointus; et après l'avoir cruellement fouettée et lui avoir meurtri tout le corps avec de gros quartiers de meule, ils allèrent l'achever dans le même faubourg, où ils la firent expirer sous un monceau de pierres.

» Mais les choses n'en demeurèrent pas là; car il se for-

ma tout à coup dans Alexandrie un orage si universel contre les Chrétiens, qu'on le vit fondre en un instant de tous côtés sur leurs maisons et sur leurs personnes. On forçait leurs logis, on se jetait sur ceux qu'on y trouvait, on les en chassait, on les dépouillait. Les meilleurs meubles étaient enlevés, comme un butin pris de bonne guerre sur des ennemis, et on brûlait ceux qui n'étaient que de bois; en un mot, on voyait partout dans Alexandrie, l'image d'une ville prise d'assaut: les frères, de leur côté, n'opposaient que la fuite à cette horrible violence; ils paraissaient peu touchés de la perte de leurs biens, et ils en voyaient le pillage, avec cette joie tranquille qui marque le peu d'attache qu'on y a. Mais leur foi ne fut pas moins ferme que leur désintéressement fut parfait; car de tous ceux qui tombèrent entre les mains de ces furies, il n'y en eut qu'un seul que je sache, qui fut assez malheureux pour renoncer à Jésus-Christ.

» L'admirable Apollonie, que la vieillesse et la virginité rendaient également vénérable, ne put l'être à ces hommes de sang. Ils lui firent sauter les dents à force de lui décharger des coups de poing sur les mâchoires; puis ayant fait allumer un grand feu hors la ville, ils la menacèrent de la brûler toute vive, si elle ne disait avec eux de certaines paroles impies. Elle leur demanda quelque moment comme pour s'y résoudre; mais ce ne fut que pour se lancer d'elle-même dans le feu, ne voulant pas qu'on pût soupçonner le moins du monde son sacrifice de n'être pas volontaire. Un nommé Sérapion fut tourmenté dans son propre logis, et précipité du haut en bas. Enfin, aucun Chrétien n'osait se montrer de jour et de nuit dans les rues d'Alexandrie: des gens couraient aussitôt après lui, l'arrêtaient et le menaçaient du feu, à moins

qu'il ne prononçât sur l'heure, cette formule impie et sacrilège, qu'ils faisaient redire après eux. Il n'y eut qu'une guerre civile qui pût mettre fin à tant de mauvais traitements. Pendant que nos ennemis se déchiraient les uns les autres, et qu'ils tournaient contre eux-mêmes le fer et le feu dont ils s'étaient servis contre nous, nous respirâmes un peu. »

(Ruinart.)

A la fin de l'année 249, Dèce qui s'était révolté contre Philippe, le vainquit à Vérone et lui ôta l'empire avec la vie. Ce malheureux prince périt victime d'une trahison après s'être élevé lui-même par la trahison et par le meurtre. Ainsi s'accomplit presque toujours ostensiblement la justice de Dieu.

CHAPITRE X.

Persécution de Dèce. — Mort de ce Prince.

CHRONOLOGIE.

Saint Fabien, pape, meurt en 250. — Vacance de seize mois. — Saint Corneille, pape en 251.

Depuis la mort de Sévère en 211, jusqu'à celle de Philippe en 249, les Chrétiens avaient joui d'une paix profonde, qui n'avait été troublée que par Maximin durant environ deux ans, et par quelques émotions populaires dans certains lieux de l'empire. Pendant ces trente-huit années de calme, l'Église avait fait d'immenses progrès. De nombreuses conversions amenaient de toutes parts de

nouveaux enfants dans la famille du Christ. Partout on bâtissait des églises; partout on se livrait sans crainte aux pratiques extérieures et publiques du culte. Le clergé comptait dans ses rangs infiniment d'hommes recommandables par l'excellence de leur piété et par la grandeur de leur science. Saint Cyprien illustrait l'Église de Carthage et se posait par ses ouvrages aux premiers rangs des docteurs Chrétiens. Saint Denys d'Alexandrie, saint Grégoire Thaumaturge, saint Alexandre de Jérusalem, le pape saint Fabien, saint Babylas d'Antioche, saint Firmilien de Césarée, soutenaient glorieusement l'éclat des siéges importants qu'ils occupaient et se montraient les dignes successeurs des Apôtres. Au-dessus d'eux brillait Origène, qui, dans les derniers rangs du sacerdoce, se montrait supérieur à tous, par la puissance étonnante de son génie et par les travaux immenses dont il avait doté l'Église.

Mais à côté de tout bien existe quelque mal; toute lumière suppose des ténèbres, et l'Église qui pouvait se réjouir de tant de succès et compter dans son sein tant d'illustrations, avait, hélas! à déplorer bien des faiblesses, bien des abus, bien des corruptions. Dans les temps précédents, les Chrétiens avaient toujours été tenus en haleine par la persécution, feu purificateur qui donne aux lingots d'or pur un éclat ravissant, et qui détruit et fait disparaître les lingots de vil métal qui s'y trouvent mêlés. Il fallait alors pour être Chrétien, se tenir toujours prêt à endurer des tourments et à donner sa vie. Celui qui se convertissait à la religion nouvelle savait en se faisant catéchumène qu'il entrait dans une voie semée de dangers, où la mort était la chance la plus certaine. Il fallait donc une foi ardente et un courage à toute épreuve. D'un autre

côté, cette attente continuelle de la mort, cet enthousiasme de piété, rendaient la conduite, les mœurs saintes et irréprochables.

Au sein de la paix qui précéda l'empire de Dèce, les courages s'amollirent, les mœurs se relâchèrent; il sembla que la profession de Christianisme n'offrant plus les mêmes dangers, ne dût plus comporter les mêmes vertus. Ceux qui naissaient Chrétiens ou qui l'étaient depuis longtemps, s'habituèrent aux douceurs de la paix, comme des guerriers qui sont éloignés de l'ennemi. Beaucoup d'autres, entrèrent dans le sein de l'Église, qui n'y fussent point venus, s'ils eussent cru exposer en le faisant, leur tranquillité, leur fortune ou leur vie. Aussi dans ces trente-huit années, il s'était opéré un grand changement parmi les Chrétiens. On y cherchait les saints, tandis qu'auparavant on comptait ceux qui ne l'étaient pas. Saint Cyprien, dans son traité *des laps*, décrit ainsi les plaies dont l'Église avait à gémir.

« Les douceurs d'une longue paix avaient altéré dans nos mains la pureté de la loi; la vindicte divine est venue réveiller la foi languissante, j'allais dire assoupie. Nos fautes appelaient un châtiment plus terrible; mais la divine miséricorde a tellement adouci les calamités, que tout ce qui est advenu, paraît moins une persécution qu'un commencement d'épreuve. Chacun s'attachait à grossir son patrimoine, oubliant les nobles dévouements de la foi antique, et ceux qu'elle devrait renouveler sans interruption; tous, entraînés par une insatiable cupidité, couraient après l'or. Plus de zèle religieux dans le prêtre! plus de foi dans le ministre du Seigneur! plus de charité dans les œuvres! plus de retenue dans les mœurs! L'homme, dégradant la majesté de son visage; la femme

couvrant ses joues d'un fard hypocrite; l'œuvre de Dieu, travestie indignement; une couleur étrangère, faisant mentir la chevelure; des piéges adroitement tendus pour surprendre l'innocence; la ruse circonvenant de toutes parts la simplicité; des mariages contractés avec les infidèles; les membres du Christ honteusement prostitués aux Payens; des serments téméraires, de lâches parjures, un mépris hautain pour l'autorité; des bouches empoisonnées vomissant l'imprécation, des haines opiniâtres, la division dans les familles; que dirai-je encore? des Évêques, qui devraient être partout des modèles et un encouragement à la vertu, échangeant l'administration des choses saintes contre celle des biens terrestres; abandonnant leur siége et leur troupeau, courant de province en province; guettant les marchés publics qui leur promettent les plus gros bénéfices; amassant des trésors quand la faim est dans l'Église, la faim parmi leurs frères; enlevant des héritages par de basses captations, grossissant leurs capitaux par l'usure, voilà ce que nous avons vu. »

Le même père, ainsi que beaucoup d'écrivains du temps, considère la persécution de Dèce, comme une punition du ciel, et comme un moyen dont Dieu se servit pour éprouver ses serviteurs et ranimer la foi qui commençait à s'éteindre; « Dieu a voulu éprouver sa famille » dit-il. « Quels châtiments ne méritaient pas de tels crimes? » ajoute-t-il ailleurs.

L'empereur Dèce qui succéda à Philippe, était âgé d'un peu plus de cinquante ans. Les historiens du temps ne s'accordent point entre eux pour le juger. Les Chrétiens l'ont dépeint comme un exécrable tyran, qu'ils ont mis à

côté des Néron et des Domitien. Les Payens, peut-être par esprit d'opposition, n'ont pas tari d'éloges sur son compte. Que Dèce ait eu des talents politiques et militaires, c'est ce que Victor-le-Jeune affirme et ce qu'il ne nous importe en aucune façon de nier, mais, qu'il ait été un prince doux et humain, c'est ce que nous repoussons, l'histoire et les faits à la main. L'horrible persécution que ce prince exerça contre les Chrétiens; les tourments affreux qu'il imagina contre eux; le caractère de cruauté inouie qui signala entre toutes sa persécution, ne permettent pas de croire à la douceur de son naturel et à la bonté de son cœur. Dans la traduction de Lactance nous trouvons cet empereur qualifié par ces mots : « L'exécrable Dèce attaqua l'Église. » Mais l'expression latine n'a pas été rendue « *execrabile animal Decius qui vexaret Ecclesiam* » « une bête féroce, l'exécrable Dèce. » (LACT. PERS. CH. IV.) Il monta sur le trône impérial dans les derniers mois de l'année 249, et les Chrétiens reçurent dans tout l'empire, en même temps que la nouvelle de son avènement, connaissance des édits sanglants décernés contre eux. Il sembla que son premier soin en arrivant au pouvoir fût de chercher à exterminer les Chrétiens. Pour quel motif agit-il ainsi? Quelques-uns, Eusèbe et Orose, par exemple, disent que ce fût en haine de son prédécesseur. Ce n'est point là un motif suffisant. Qu'un prince fasse mourir quelques personnes qui ont été les amis ou les serviteurs d'un prédécesseur qu'il a renversé et qu'il déteste, cela se conçoit; mais qu'il verse pour de tels motifs de haine, des flots de sang dans tout l'empire, qu'il voue aux tourments et à la mort des milliers d'individus, qu'il ne connait même pas, cela ne se conçoit aucunement.

Il est plus naturel de croire que Dèce dût avoir, pour agir ainsi, quelque grand intérêt politique. Qui sait si ces empereurs romains, fiers représentants du despotisme le plus entier qui fût jamais, n'entrevoyaient pas parfois les libertés du monde dans les enseignements Chrétiens, et ne voulaient pas les étouffer en germe? Qui sait si quelques-uns, Dèce par exemple, n'étaient pas des fanatiques aimant leurs Dieux et les croyances payennes, et agissant par des motifs religieux? Ces suppositions nous paraissent préférables. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'au-dessus de tout cela, le principe du mal, le démon, agissait par une permission spéciale et providentielle de Dieu, et que souvent les hommes n'étaient, lors même qu'ils paraissaient avoir la plus grande puissance et la plus grande spontanéité d'action, que des instruments de la volonté d'en haut.

Bernard Medonius a imprimé à Toulouse, en l'année 1664, un édit qu'il donne comme étant celui de Dèce contre les Chrétiens. Cet édit porte les noms des deux Dèce père et fils : l'un Auguste, l'autre César. Il est adressé à tous les gouverneurs et magistrats de l'Empire. Il porte en substance que tous les Chrétiens se déclarant ennemis des Dieux, étaient capables d'attirer toutes sortes de calamités sur l'Empire; qu'il fallait, avant tout, apaiser les Dieux irrités, et que pour ces motifs, tout Chrétien, sans distinction d'âge, de sexe, de dignité, devait sacrifier aux divinités de l'Empire. Que ceux qui refuseraient, seraient d'abord enfermés dans des cachots; qu'ensuite ils seraient exposés à des supplices de plus en plus forts, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à leur foi. De grandes récompenses étaient promises à ceux qui abjureraient. Quant à ceux qu'on n'aurait pas vaincus, ils

devaient être noyés, ou brûlés, ou exposés aux bêtes, ou pendus à des arbres, ou déchirés de mille manières par les bourreaux.

Cet édit n'apparaît pas avec toutes les preuves d'authenticité qu'on serait tenté de désirer; mais il est conforme à tout ce que les anciens nous apprennent des édits que Dèce rendit contre les Chrétiens. Tous les auteurs du temps s'accordent à dire que la persécution de Dèce fut extrêmement violente. Toujours est-il que les édits impériaux furent rédigés et exécutés de telle sorte, que l'Église reçut un choc plus violent qu'elle n'en avait jamais encore éprouvé et qu'elle eût nécessairement succombé dans cette tempête, si elle n'eût été appuyée sur Dieu même, contre qui ne sauraient prévaloir les plus terribles et les plus sataniques efforts.

Nous apprenons de saint Cyprien que les évêques, les prêtres, en un mot toutes les sommités du Christianisme, furent d'abord et principalement l'objet de la persécution. C'était la politique de Maximin ; abattre les colonnes pour renverser l'édifice. D'un autre côté, il y avait dans les dispositions de ces édits une habileté bien dangereuse et qui fut, hélas! bien funeste à l'Église. Pour la plupart des hommes, il est infiniment plus facile de braver la mort que les tourments, et tel qui mettrait avec courage sa tête sous la hache, qui se laisserait déchirer par la dent d'un lion, ne pourra supporter la longueur des supplices qui peu à peu enlèvent à l'âme son énergie en exaspérant sa sensibilité. Quand la chair est affaiblie et vaincue, triste effet des liens qui attachent l'âme au corps, la force morale s'en va, la volonté ne gouverne plus, ce n'est plus à un homme que les bourreaux s'attaquent, c'est à un malade, à un valétudinaire, à un être

qui n'est en quelque sorte plus lui-même. C'est pour ces motifs que saint Cyprien montrait une extrême indulgence pour ceux qui n'avaient succombé qu'au milieu des supplices. Il s'exprime ainsi dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut.

« L'excès de la souffrance devient une sorte d'excuse quand on a succombé dans la souffrance. Je le sais ; il en est auxquels il est permis de dire : J'ai voulu combattre courageusement ; tout entier aux serments que j'avais faits, j'ai revêtu les armes de la piété et de la foi ; mais, dans le cours de la lutte, la longueur et la diversité des supplices ont fatigué ma constance. Longtemps mon courage est resté inébranlable et ma foi triomphante ; longtemps j'ai étouffé l'aiguillon de la douleur. Mais lorsque, redoublant de rage, un juge sans pitié s'acharna contre mon corps déjà épuisé, alors cette chair débile, tantôt déchirée par le fouet, tantôt meurtrie par les verges, tantôt étendue sur le chevalet, ici entamée par des ongles de fer, là dévorée par la flamme, cette chair a défailli ; mes entrailles se sont soulevées ; j'ai succombé moins dans ma volonté que dans mon corps. — Une telle excuse amène promptement le pardon ; cette manière de se défendre sollicite la miséricorde. Ainsi Dieu fit grâce autrefois à Castus et à Æmilius. Vaincus dans un premier combat, ils vainquirent dans un second, et les flammes, qui les avaient domptés d'abord, devinrent l'occasion et l'instrument de leur triomphe. Aussi, n'étaient-ce pas seulement leurs larmes et leurs gémissements qui intercédaient pour eux, mais leur sang et leurs plaies entr'ouvertes ; du fond de leurs entrailles déchirées sortaient comme des voix suppliantes qui désarmaient le Seigneur. »

Il y avait donc dans cette nouvelle façon de procéder à

l'égard des Chrétiens une satanique habileté qui dût amener et qui amena en effet bien des apostasies. Mais, hélas! l'Église n'eut pas à déplorer des chutes que parmi ceux qui combattaient : un grand nombre de Chrétiens succombèrent, avant la bataille, à la première approche du danger. Comme nous l'avons dit, l'armée du Christ, depuis longtemps, était déshabituée de combattre. Quand l'édit de persécution fut promulgué, ce fut comme une bombe qui éclate inopinément au milieu d'une multitude inexpérimentée et qui jette la terreur et l'effroi dans tous les cœurs. De toutes parts on fuit, on se précipite. Ainsi firent les Chrétiens. Il y en eut considérablement qui apostasièrent. Du reste, si la violence de la persécution ne justifie pas la chute des Chrétiens, elle explique du moins la terreur qui vint les frapper.

Qu'on se figure, s'il est possible, la consternation que durent produire des édits si inopinément lancés! Au milieu d'une paix profonde, voilà que tout à coup on publie, on affiche les édits de l'empereur, et que disent-ils? nous l'avons vu plus haut. Ordre est donné à tout Chrétien d'abjurer, sinon il faut qu'il meure, non pas tout de suite, d'un seul coup; de ce genre de mort que le courage affronte volontiers; mais après avoir passé par une série de tortures et de tourments inouis jusqu'alors.

Aussitôt que les magistrats des villes eurent reçu ces ordres sanguinaires. Ils quittèrent toute autre occupation pour les exécuter. Ils ne songèrent plus qu'à découvrir, emprisonner et tourmenter les malheureux Chrétiens. L'idée seule des supplices que les bourreaux réservaient aux défenseurs de la foi, était capable de les glacer de terreur. Les épées, les buchers, les bêtes féroces, les chaises de fer embrasées, les lames de fer ardentes,

les ongles d'acier, les fouets armés de plomb, les longs étaux formés de poutres qui brisaient les os en se rapprochant, la poix bouillante, tout ce que l'imagination la plus cruelle peut inventer en fait de supplices, fut mis à contribution, pour tourmenter les Fidèles. Il semblait que les Payens n'eussent pas d'autre affaire que de se prêter à ces atrocités, d'autre délassement que la vue des supplices, d'autre ambition, que de surpasser autrui en férocité. Ajoutez à tout cela la défiance, l'horrible défiance, qui saisissait tous les cœurs et à juste titre, car la trahison sévissait en tous lieux. Les parents trahissaient, dénonçaient leurs parents; les amis, leurs amis; les pères, leurs enfants et les enfants leurs pères. Se cachant sous le prétexte religieux, l'avarice dénonçait pour hériter, pour recevoir des récompenses; la haine et les vengeances particulières, se donnaient par ce moyen d'odieuses satisfactions. Aussi la suspicion était extrême, on s'évitait, on se fuyait, il y avait division dans les familles, trouble et consternation partout. Les habitants des villes fuyaient dans les campagnes, dans les déserts. Les prisons étaient pleines. Tous les visages portaient l'empreinte de la désolation, les assemblées publiques, les théâtres, les lieux de réunion, tout était triste et morne; on ne voyait de joie ni de sourire nulle part; nous nous trompons, les bourreaux et les persécuteurs semblaient heureux, c'était la joie du tigre qui terrifie la victime. On ne s'entretenait plus partout que de cette vaste calamité publique, on ne parlait plus que de gens arrachés de leurs demeures, emprisonnés et conduits au supplice. A chaque instant, on voyait passer des malheureux qu'on traînait au pied des tribunaux ou à la torture: on voyait revenir des Chrétiens mutilés, demi-morts, déchirés par les ongles de

fer. Les lambeaux de leur chair pendaient, les lames de fer embrasées avaient enlevé leur peau, et on les conduisait encore en prison, les réservant à de nouveaux tourments.

Du reste, rien n'arrêtait la rage des persécuteurs et des bourreaux; ni le respect pour la vieillesse ; ni la pitié pour l'enfance; ni la considération pour la qualité, pour la dignité, pour la vertu. Le sexe le plus faible n'obtenait pas de commisération. Des femmes, de pauvres jeunes filles, étaient traitées comme les hommes les plus robustes. Les villes ressemblaient à des places emportées d'assaut, non par des ennemis, non par des barbares, mais par des armées de bourreaux forcenés, ivres de sang et toujours avides d'en verser. Voilà l'idée que nous avons puisée dans les auteurs du temps, dans saint Grégoire de Nysse, de la physionomie de cette persécution.

Nous devons pourtant ajouter deux traits sans lesquels ce triste tableau ne serait pas complet. Bollandus nous dit qu'on menaçait les femmes Chrétiennes de les livrer, si elles ne voulaient pas apostasier, à l'impudicité publique. Nous verrons plus loin que ces menaces furent mises à exécution, à l'égard de quelques-unes d'entre elles, que Dieu protégea d'une façon miraculeuse. Saint Cyprien raconte qu'un magistrat n'ayant pu vaincre la fermeté d'un Chrétien, ordonna qu'on le portât dans un jardin délicieux, et que là, couché sur un lit, au milieu des fleurs, jouissant du spectacle enchanteur de ce lieu fait pour les voluptés, il fût livré aux séductions d'une courtisane, qui avait en beauté et en effronterie tout ce qu'il fallait pour un pareil ministère. En effet, cette femme vint auprès du saint confesseur, et déployant tout l'artifice de ses charmes, elle essaya de vaincre par les

tentations de la chair et des sens, celui qui avait triomphé des bourreaux. Nous avons entendu dire à propos de ce fait que rien n'était facile comme de résister à une courtisane. Rien n'est plus facile pour des hommes blasés qui ont éteint l'aiguillon de la concupiscence en se livrant à la concupiscence; mais l'innocence redoute de telles épreuves. Le saint confesseur ne sachant comment résister, se coupa la langue avec les dents et la crachant au visage de la courtisane, l'épouvanta par l'horreur même de son courage.

Le but principal de cette persécution fut de faire apostasier les Chrétiens plutôt que de les faire mourir. Aussi nous le répétons, la terreur fut universelle et les chutes qu'elle produisit furent innombrables. Saint Cyprien constate ce malheur et en dit les causes, dans les passages suivants :

« Quelques-uns de nos frères n'ont pas même attendu la main du licteur pour monter au Capitole, ni l'interrogatoire pour apostasier. Vaincus avant le combat, terrassés avant l'assaut, ils n'ont pas même voulu se ménager la triste excuse d'avoir sacrifié aux idoles par contrainte. Nous les avons vus courir d'eux-mêmes à la place publique, se précipiter en furieux vers le trépas, comme s'ils satisfaisaient une ardente impatience, comme s'ils profitaient d'une occasion après laquelle ils soupiraient depuis si longtemps. Combien le magistrat fatigué n'en a-t-il pas remis au lendemain! Combien l'ont supplié instamment de ne pas différer leur mort.

Mais il n'a pas suffi à quelques-uns de leur propre trépas; le peuple a été poussé à sa ruine par des invitations perfides; la coupe de la mort a circulé de main en main, et, pour mettre le dernier sceau à tant de crimes, des

enfants au berceau, présentés ou traînés par leurs pères, ont perdu, si jeunes encore, le don précieux qu'ils avaient obtenu à leur début dans la vie. Non, nous ne sommes pas coupables, s'écrieront-ils au grand jour du jugement! Ce n'est pas de nous-mêmes que nous avons déserté la coupe et l'aliment du Seigneur pour les sacrifices de l'impie! Victimes infortunées de la malice étrangère, nous avons eu pour pères des parricides. Eux seuls nous ont arrachés à l'Église notre mère, à Dieu notre père; eux seuls en nous enveloppant dans la complicité de leurs crimes, ont livré à l'artifice et au mensonge notre enfance, incapable encore de discerner un si grand forfait.

Ici, mes frères, au lieu de dissimuler la vérité, mettons à nu la cause de nos chutes. Un aveugle attachement aux biens de ce monde a séduit la plupart. Richesses fatales! Voilà les liens qui ont enchaîné leurs pieds, qui ont arrêté leur élan, subjugué leur foi, captivé leur esprit, fermé leur intelligence. Voilà comment, en s'identifiant avec les joies de la terre, on devient la pâture du serpent, condamné par la puissance divine à dévorer la terre. Aussi le Seigneur, qui nous enseigne toute vertu et nous prémunit contre l'avenir, nous dit-il: « Si vous » voulez être parfait, allez, vendez ce que vous possé» dez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor » dans le ciel; puis venez et suivez-moi. » Si, dociles à cette invitation, les riches plaçaient en haut leurs trésors, au lieu de périr par l'opulence, ils se débarrasseraient d'un ennemi, disons mieux, d'un vainqueur domestique. Leurs sens, leur esprit, leur cœur, habiteraient dans les cieux avec leurs trésors. Comment le monde pourrait-il les terrasser, quand il n'aurait plus de prise sur leur ame? Libres de tout obstacle, ils suivraient le Seigneur

comme l'ont fait les Apôtres, comme l'ont fait sous les Apôtres des Chrétiens intrépides, qui abandonnèrent tout, famille, patrimoine, pour s'attacher au Christ par d'indivisibles nœuds. Mais, je le demande, où est le moyen de marcher à sa suite quand on est enchaîné par son patrimoine? Comment s'élancer vers le ciel et aspirer à tout ce qu'il y a de grand et de sublime, quand on est chargé de liens terrestres? Ils croient posséder, et ce sont eux qui sont possédés, véritables esclaves de l'argent qui les tyrannise. »

Saint Denys d'Alexandrie dit à peu près les mêmes choses dans une lettre que nous a gardée Eusèbe et que nous transcrivons en partie :

« L'épouvante se répandit généralement parmi tous les fidèles. Elle s'empara d'abord de ceux qui, par leurs grands biens et leurs hautes dignités, font dans le monde une figure considérable; ils furent les premiers qui se rendirent. Il y en eut, qui, par une malheureuse nécessité d'engagement, qu'ils avaient avec le prince, à cause des affaires publiques dont ils étaient chargés, se virent comme forcés à avoir pour lui une lâche complaisance. D'autres, qui ne pouvaient résister aux prières de leurs amis et aux sollicitations de leurs proches, se laissaient entraîner au pied de l'autel des faux dieux. Quelques-uns y apportaient un visage pâle et défait; et quoiqu'ils parussent être dans la résolution de ne point sacrifier, elle était toutefois si faible et si chancelante, qu'on aurait plutôt cru qu'ils venaient pour être sacrifiés eux-mêmes, et qu'on ne pouvait s'empêcher de rire, en les voyant si peu résolus, où à mourir, ou à sacrifier. D'autres se présentaient sans façon, et sans s'embarrasser beaucoup de sauver les apparences, donnaient de l'encens aux

idoles, protestaient hautement qu'ils n'avaient jamais été Chrétiens. Enfin, le grand nombre se rendit honteusement : plusieurs prirent la fuite, et on en arrêta quelques-uns. Mais parmi ces derniers il y en eut qui n'eurent de fermeté que pour souffrir la prison et les fers, et qui la virent évanouir dès qu'ils aperçurent le visage des juges ; d'autres, qui n'en avaient fait fonds que pour les premiers tourments qu'on leur faisait endurer, et qui en manquaient lorsqu'on venait à redoubler. »

Ce fut durant cette persécution, et surtout en Afrique, que beaucoup de Chrétiens qui ne voulaient pas apostasier, mais qui redoutaient les supplices, achetèrent la complaisance des magistrats, qui leur délivraient des billets portant qu'ils avaient sacrifié aux idoles, quoique réellement ils ne l'eussent pas fait. On nommait Libellatiques ceux qui obtenaient de semblables billets. Comme ces billets étaient lus en public, il s'en suit que ceux qui les obtenaient, commettaient une véritable apostasie, car ils en donnaient le scandale à leurs frères, et s'ils n'apostasiaient pas en fait et matériellement pour ainsi dire, en sacrifiant aux idoles, ils apostasiaient en avouant qu'ils avaient apostasié, en le proclamant publiquement. Le crime de ces Chrétiens lâches et menteurs, fut à bon droit regardé par l'Église comme une apostasie véritable. Voici comment saint Cyprien dans son traité *des Laps* s'exprime à l'égard des Libellatiques :

« Que ceux-là ne se croient pas davantage dispensés de la pénitence, qui, pour n'avoir pas souillé leurs mains par d'horribles sacrifices, n'en ont pas moins profané leur conscience par des billets parjures. La protestation qui s'y trouve consignée est la déclaration d'un Chrétien qui désavoue ce qu'il était. Ce qu'un autre a fait pour vous,

vous l'avez fait vous-même; et, puisqu'il est écrit : « Vous ne pouvez servir deux maîtres, » c'est avoir servi le maître du siècle que d'avoir obéi à son arrêt, c'est avoir mieux aimé suivre les ordres de l'homme que les ordres de Dieu. Toujours est-il que vous ne pourrez échapper au tribunal ni au jugement de Dieu, suivant l'oracle du Psalmiste : « Vos yeux ont découvert mes imperfec- » tions : tous les hommes sont écrits dans votre livre. » Et ailleurs : « L'homme voit ce qui paraît; mais le Seigneur » regarde le cœur. » Le Seigneur lui-même nous avertit en ces termes : « Toutes les Églises connaîtront que je suis » celui qui sonde les reins et les cœurs. » Il découvre ce qu'il y a de plus secret; il plonge dans les abîmes les plus profonds, et nul ne peut se dérober aux regards de celui qui a dit : « Penses-tu que je sois le Dieu de près et non » le Dieu de loin? Si un homme se cache dans les ténè- » bres, ne le verrai-je pas? Est-ce que je ne remplis pas » le ciel et la terre?. » Oui, il lit dans le cœur de chacun de nous ; il jugera non seulement les actions, mais les paroles et les pensées. La volonté n'est pas encore conçue, qu'il la voit déjà dans les ténèbres les plus secrètes de notre cœur.

Ah ! combien j'aime mieux la foi et les salutaires frayeurs de ceux qui, sans avoir sacrifié aux idoles, sans porter dans leurs mains l'attestation de leur apostasie, mais en ayant eu la pensée seulement, viennent, avec simplicité et repentir, ouvrir leur conscience aux prêtres du Seigneur, déposer un fardeau qui leur pèse, et, à de légères blessures, appliquer d'énergiques remèdes en se rappelant qu'il est écrit : « On ne se joue pas de Dieu. » Non, on ne se joue pas de Dieu; la ruse et la supercherie ne sauraient lui en imposer. Il insulte à la Divinité,

l'homme qui, se créant un Dieu à l'image de l'homme, s'imagine follement qu'un forfait, sans témoins sur la terre, n'aura pas de vengeur dans le ciel.

Jésus-Christ nous dit dans ses préceptes : « Celui qui » aura rougi de moi, le Fils de l'homme rougira de lui. » Et le lâche qui a rougi ou tremblé de paraître Chrétien, se croit encore Chrétien ! Comment celui qui a honte ou qui craint d'appartenir à Jésus-Christ peut-il être avec Jésus-Christ ? Sans doute il n'est point allé aux pieds des idoles, devant une multitude insultante, profaner la sainteté de sa foi ; sans doute il n'a pas souillé ses mains par d'impures offrandes, ni sa bouche par des aliments maudits ; mais est-il pur et innocent pour cela ? Non ; sa faute est moindre, plus digne de pardon peut-être ; mais il y a toujours prévarication. Qu'il recoure donc à la pénitence et ne cesse d'implorer la miséricorde du Seigneur, de peur qu'en négligeant la satisfaction, il n'ajoute ce qui manque à l'énormité de sa transgression. »

Si l'Église eut à déplorer bien des chutes, elle eut aussi de généreux combattants et put enregistrer dans ses annales les noms glorieux de beaucoup de martyrs et de confesseurs.

Ce fut à Rome que la persécution commença à sévir avec le plus de violence. L'édit de l'empereur fut lu dans le camp des Prétoriens, affiché au Capitole et ensuite expédié comme nous l'avons dit, à tous les magistrats et gouverneurs dans les provinces. Saint Fabien qui depuis longtemps déjà était le chef de l'Église, paraît avoir été celui de cette armée de martyrs et de confesseurs qui combattirent pour Jésus-Christ. Il fut martyrisé à Rome le 20 janvier 250. Nous manquons de détails sur le genre

de mort qu'il souffrit et sur les supplices que probablement il endura avant de finir sa vie. Après sa mort ou même dès son arrestation, on mit en prison saint Moyse, saint Maxime, prêtres de Rome, saint Nicostrate diacre, desquels nous parlerons ailleurs plus amplement. Saint Célérin fut aussi arrêté, il appartenait à une famille de martyrs et de confesseurs, et pour marcher dignement dans la voie du Seigneur, il n'avait qu'à suivre l'exemple de ses ancêtres. Ce saint confesseur se rendit bientôt à Carthage, où saint Cyprien l'attacha à son Église en qualité de lecteur. (SAINT CYPRIEN, LET. XXXIII.)

Tous ces saints souffrirent à différentes fois les tourments les plus cruels; mais on avait soin de ne pas les faire mourir; et après les avoir tourmentés on les ramenait en prison. Bède, Usuard, Florus, Vandelbert, Adon et plusieurs autres auteurs, placent le martyre des saints Abdon et Sennen sous Dèce, en 250. Ces martyrs ont laissé dans l'Église des noms fort illustres, quoiqu'on manque de détails bien circonstanciés sur leurs glorieux combats. Suivant Florus c'étaient des Persans, qui étant venus à Rome, y furent arrêtés comme Chrétiens, tourmentés plusieurs fois cruellement, et enfin décapités. Presque tous les auteurs que nous citons, disent qu'ils périrent en présence de Dèce : il faut que ce soit en 250, cet empereur n'ayant pas séjourné à Rome passé cette année-là.

Il faut mettre aussi parmi les martyrs de Rome, sainte Victoire et sainte Anatolie, si ce que dit Pierre des Noëls (L. I. C. LXXXIII) est véritable. C'étaient deux jeunes filles de Rome; Saldhelme dit qu'elles étaient sœurs. Anatolie était fiancée à un nommé Tite Aurélien et Victoire à un nommé Eugène. Cette dernière ayant résolu de demeurer

vierge, Eugène en fut vivement affligé et pria sa sœur de faire auprès d'elle son possible pour vaincre sa résolution. Mais au sortir de l'entretien qu'elles eurent ensemble, Anatolie elle-même annonça qu'elle partageait les résolutions de sa sœur, et qu'elle voulait consacrer sa virginité au Seigneur. Eugène, d'autant plus affligé qu'il était cause que son ami perdait la main d'Anatolie, voulut faire mettre Victoire en justice; mais Aurélien l'en dissuada et lui conseilla d'obtenir de l'empereur que les deux jeunes filles leur fussent livrées. Eugène l'obtint. Ils emmenèrent les deux sœurs dans leurs maisons de campagne, où après qu'ils leur eurent inutilement fait souffrir la faim et d'autres maux encore, elles furent martyrisées par ordre de Dèce.

Pendant que la persécution sévissait à Rome, elle se faisait aussi violemment sentir dans les autres lieux de l'Italie. Les saints Secondien, Vérien et Marcellin, après avoir, au rapport de Baronius et de Surius, persécuté avec acharnement les fidèles, furent convertis en voyant le courage admirable des Chrétiens. Ils souffrirent à Rome la prison et divers tourments par ordre de Dèce et de Valérien, alors préfet de la ville. (*) Quelque temps après, ils furent décapités en Toscane par ordre de Promote, consulaire.

Saint Miniat, si nous en croyons ses actes, qui ne paraissent pas très authentiques, et suivant Usuard, a souffert le martyre à Florence sous l'empire de Dèce. Saint Magnus fut martyrisé le 19 août, sans qu'on sache précisément en quel lieu. Quelques-uns le font évêque de

(*) Cette circonstance suffit pour expliquer l'erreur de saint Jérôme et de quelques autres auteurs qui placent certains martyrs sous la *persécution de Dèce et de Valérien*, comme si ces deux empereurs eussent régné ensemble. Valérien fut aussi censeur à la fin du règne de Dèce; ce fait encore a pu faire qu'on ait joint son nom à celui de cet empereur.

Trani dans la terre de Bari, d'autres disent qu'il souffrit à Fondi, dans la terre de Labour. D'anciens martyrologes indiquent comme lieu de son martyre, Fabratère, dans la campagne de Rome. Anagnia réclame sainte Secondine martyrisée le 15 Janvier; Foligni, dans l'Ombrie, réclame saint Félicien martyr, comme son apôtre, son évêque et son patron. Cette Église prétend aussi avoir été honorée sous Dèce par le martyre de sainte Messaline. Nous trouvons en outre sainte Frasque et sainte Maure à Ravenne. Le gouverneur Quintien leur fit endurer divers tourments avant de les condamner à mort. Il est certain que tous ces martyrs ont donné leur vie pour la foi, seulement il serait à désirer qu'on eût sur leur compte des détails plus circonstanciés et plus authentiques.

Pendant que les Églises d'Italie gémissaient sous le fléau de la persécution, celle d'Alexandrie continuait les combats qu'elle avait commencé de soutenir, comme nous l'avons vu dès la dernière année du règne de Philippe. Nous emprunterons encore à saint Denys la relation des faits qui nous intéressent. Après avoir parlé de ceux qui renièrent Jésus-Christ, le saint évêque continue en ces termes :

« Mais enfin la foi ne fut pas abandonnée de tous; il se trouva encore de ces hommes bienheureux, de ces colonnes fermes et inébranlables, et que la main du Seigneur avait elle-même affermies, qui se sentirent une force et une générosité capable de rendre témoignage à la vérité de cette foi, et à la puissance souveraine de Jésus-Christ. De ce nombre fut Julien (27 février) : il était fort tourmenté de la goutte, et elle lui avait de telle sorte ôté l'usage de ses membres, qu'il ne pouvait ni se tenir debout, ni marcher : on fut obligé de le faire porter devant le juge, par deux

hommes, l'un desquels renonça aussitôt; mais l'autre, appelé Cronion, ayant avec le saint vieillard Julien confessé hautement Jésus-Christ, on les fit monter sur des chameaux, et faire en cet état tout le tour de la ville, qui est, comme l'on sait, d'une très grande étendue : durant tout le chemin, on ne cessait de les battre à coups de verges faites en manière de fléaux, et enfin on les jeta dans un grand feu, en présence d'une multitude infinie de peuple, qui prit plaisir à les voir réduire en cendres. Un soldat, qu'on nommait Bésas, se trouva présent comme on les menait au supplice ; il ne put souffrir qu'on les couvrît encore d'outrages dans le moment qu'on allait leur ôter la vie, et il marqua assez que cette violence brutale lui déplaisait. Il fut aussitôt mené au juge, parmi les huées d'une populace insolente; et ce généreux soldat de Jésus-Christ ne s'étant point démenti dans ce combat entrepris pour sa gloire, eut la tête tranchée. Un autre, originaire de la Lybie, nommé Heureux (*), mais heureux en effet par les favorables dispositions de la Providence à son égard, n'ayant pu être contraint de renoncer Jésus-Christ, quelque moyen que le juge pût employer pour l'y forcer, fut brûlé tout vif. Enfin Épimaque et Alexandre (12 décembre), après avoir essuyé durant plusieurs jours toutes les horreurs d'une prison obscure; après qu'on eût éprouvé leur constance par les ongles de fer, les fouets et mille autres tourments, furent jetés dans une fosse pleine de chaux vive, où leurs corps furent consumés, et ne firent plus avec la chaux qu'une masse blanche.

Quatre femmes chrétiennes eurent le même sort (12 décembre). La première se nommait Ammonarium, une

(*) Il se nommait Macar, qui en grec signifie heureux.

sainte vierge. Le juge la fit longtemps tourmenter, pour l'obliger de prononcer quelque blasphème contre Jésus-Christ; mais elle refusa toujours, avec une constance admirable, de souiller ses lèvres de cette impiété; le juge l'envoya au supplice. Les trois autres étaient Mercurie, respectable par sa vieillesse; Denise, mère de plusieurs enfants, mais pour qui son cœur s'intéressait beaucoup moins que pour le Seigneur; et une autre Ammonarium, qui ne cédait en rien à la générosité de la première. Le juge n'osa tenter de les faire tourmenter, craignant l'inutilité de ses tourments, et la honte d'être vaincu par des femmes : il leur fit couper la tête, la vierge Ammonarium ayant eu seule la gloire de souffrir pour ses compagnes.

On présenta ensuite au juge, Héron, Ater et Isidore, tous trois d'Égypte, et un jeune homme, âgé seulement de quinze ans, nommé Dioscore. Le juge s'adressa d'abord à celui-ci. Il crut qu'étant d'un naturel facile et sans expérience, il se laisserait aisément surprendre à de belles paroles, et que s'il se démêlait de ce piége, il ne pourrait en tout cas, faible et délicat qu'il était, résister à la violence des tourments. Mais le juge fut trompé dans son attente; ni ses discours artificieux ne purent rien gagner sur ce jeune martyr, ni les tourments l'ébranler. Ils ne firent pas plus d'effet sur les autres; on les jeta dans le feu. Pour Dioscore, le juge ne pouvant s'empêcher d'admirer la sagesse de ses réponses, le renvoya, lui faisant comprendre qu'il lui accordait quelque délai en faveur de la tendresse de son âge, et dans l'espérance qu'il en profiterait pour reconnaître son égarement. Cet admirable jeune homme est maintenant avec nous, Dieu le réservant pour un combat plus long et plus glorieux. On avait

pris Némésion (19 novembre); et on l'accusait faussement d'être d'une bande de voleurs qu'on avait aussi arrêtés. Il n'eut pas de peine à se purger d'un crime dont on n'aurait pas dû même le soupçonner, et il se justifia fort bien auprès du centurion. Mais quelque temps après, ayant été déféré comme Chrétien, il fut amené devant le préfet, et ce juge inique le fit fouetter bien plus cruellement qu'il n'avait fait pour les voleurs, et il le condamna ensuite à être brûlé avec ces scélérats. Heureux d'avoir fini sa vie comme Jésus-Christ, son maître.

Il y avait proche le tribunal du gouverneur, quelques soldats de sa garde qui étaient Chrétiens, et entr'autres Ammon, Zénon, Ptolémée, Ingénu, et le vieillard Théophile. On interrogeait alors un Chrétien; et comme le juge le pressait vivement, le pauvre homme commençait à se troubler, et à donner des marques d'une foi chancelante : peu s'en fallait qu'il ne renonçât Jésus-Christ. Voilà l'inquiétude qui prend à nos soldats; ils ne peuvent s'empêcher de la faire paraître; et les divers signes qu'ils firent pour encourager ce faible athlète, les trahirent bientôt. Mais ils n'attendirent pas qu'on se saisît d'eux, et s'approchant encore plus près du juge, ils déclarèrent hautement qu'ils étaient Chrétiens. Cet aveu si peu attendu, épouvanta le préfet et les autres juges, et suspendit pour un temps leur sévère cruauté : ils n'osèrent rien ordonner contre ces braves soldats, qui sortirent du prétoire pleins de joie et couverts de gloire pour avoir fait triompher Jésus-Christ de l'impiété et des idoles, à la vue même de leurs autels, et en la présence de leurs ministres les plus dévoués.

Mais ce ne fut pas seulement dans la capitale de l'Égypte, que les Gentils immolèrent à Dieu tant de saintes

victimes; les autres villes, les bourgs et les villages eurent part à cet honneur, et eurent aussi leurs martyrs. Je n'en rapporterai qu'un seul exemple (22 décembre). Ischyrion faisait les affaires d'un magistrat de la province. Son maître voulant l'obliger de sacrifier aux dieux, et lui n'y pouvant consentir, il en fut d'abord maltraité, et ensuite percé d'un pieu, que cet homme brutal et emporté lui enfonça dans le ventre.

Qui pourrait dire maintenant combien de fidèles, durant cette persécution, ont péri parmi les déserts et dans les montagnes, où la faim et la soif, le froid et la nudité, les voleurs et les bêtes, leur ont ôté une vie qu'ils cherchaient à dérober à l'épée des persécuteurs? Et si quelques-uns d'entr'eux ont échappé à tant d'ennemis, par une providence particulière, ils n'ont été réservés que pour venir publier les victoires de ces généreux combattants, qui sans ces témoins seraient demeurées ensevelies dans le silence des solitudes et l'obscurité des forêts. Le saint vieillard Chérémon était évêque de Nilople; s'étant sauvé avec sa femme dans les rochers d'une montagne d'Arabie (*), ni l'un ni l'autre n'a plus paru depuis. En vain les frères en ont fait une recherche exacte; l'on n'a pu même trouver leurs corps. Plusieurs autres sont tombés entre les mains des Sarrasins, qui les ont mis aux fers : on en a racheté quelques-uns à force d'argent; mais il en reste encore beaucoup, qui n'ont pu encore être rachetés jusqu'ici. Saint Denys s'était retiré pour éviter la persécution.

Fragment d'une lettre de saint Denys, où il fait le

(*) Nommée Troïque par les géographes.

récit de ce qui lui était arrivé durant la persécution de Décius. (EUSÈB., L. VI, HIST. ECCLÉS., CHAP. XL.)

......Dieu connaît le fond de mon cœur ; je parle en sa présence ; et il sait si j'avance quelque chose contre la vérité ; mais il est certain que ce ne fut pas de mon propre mouvement que je me résolus de prendre la fuite et de me cacher ; mais par un sentiment intérieur, qui me fit connaître que c'était la volonté de Dieu. C'est donc la vérité pure, que l'édit de l'empereur Décius venait à peine d'être publié, que le préfet Sabin envoya un soldat à mon logis, avec ordre de m'arrêter. Je l'y attendis quatre jours entiers. Cependant il parcourait les chemins, les champs, les rivières ; en un mot, il n'y eut aucun endroit qu'il ne visitât, dans la pensée que j'aurais pu m'y être mis à couvert de la recherche qu'on faisait de moi. Mais Dieu l'avait frappé d'aveuglement, afin qu'il ne pût jamais lui venir dans l'esprit que j'eusse voulu y rester dans un temps de persécution. Enfin, le quatrième jour étant passé, Dieu m'ordonnant de me retirer ailleurs, et m'en ayant, contre toute apparence, ouvert la voie d'une manière toute miraculeuse ; je sortis de chez moi, suivi de mes domestiques et accompagné de plusieurs des frères. L'événement fit assez voir que c'avait été là un coup de la Providence ; car dans la suite, nous ne fûmes pas tout-à-fait inutiles à quelques personnes...... Nous n'étions pas fort éloignés, et le soleil se couchait, lorsque nous tombâmes entre les mains des persécuteurs, qui nous conduisirent à Taposire (*) : mais Dieu permit que Timothée, qui ne s'était pas rencontré avec les autres, ne fût pas arrêté. Étant donc allé quelque temps après

(*) Petite ville d'Egypte, dans la Maréote.

à mon logis, il trouva qu'il était abandonné, qu'il y avait garnison, et que nous étions pris..... Alors tout troublé, il se mit à fuir en diligence ; un paysan le rencontra, et lui demanda ce qu'il avait, et ce qui causait l'épouvante qui paraissait sur son visage. Timothée le lui conta : le paysan entra dans une maison où se faisait une noce à laquelle il était invité ; (ces sortes de réjouissances durent d'ordinaire toute la nuit), et il raconta aux conviés ce qu'il venait d'apprendre. Ceux-ci sortirent de table tous ensemble, coururent au lieu où j'étais avec ma suite, y entrèrent en criant, et nous pressèrent de sortir. Les soldats qui nous gardaient, s'enfuirent aussitôt, et ces bonnes gens nous trouvèrent couchés sur des lits sans garniture. Je les pris d'abord pour des voleurs; et demeurant sur mon lit, comme j'étais, sans être habillé, je leur présentai le reste de mes habits qui étaient auprès de moi. Il me dirent de me lever, et de sortir au plus vite. Alors comprenant pourquoi ils étaient venus, je commençai à crier et à leur dire : Retirez-vous, je vous supplie, et nous laissez ; ou si vous voulez me faire plaisir, prévenez ceux qui m'emmènent, et coupez-moi la tête. Tandis que je criais ainsi, ils me firent lever de force ; je me jetai par terre à la renverse ; mais ils me prirent par les pieds et par les mains, et me traînèrent dehors. Caïus, Fauste, Pierre et Paul me suivaient ; ils me portèrent à bras hors de la ville, me firent monter à poil sur un âne, et m'emmenèrent, l'an 250. »

Dans cet autre fragment d'une lettre à Domitius et à Didyme, il raconte ce que lui et quelques autres ont souffert sous Dèce :

« ....Au reste, il est inutile de vous marquer ici les noms de nos martyrs ; ils sont en trop grand nombre, et

aucun d'eux ne vous est connu. Il suffit seulement que vous sachiez en général que, sans qu'on eût le moindre égard, ni à l'âge, ni au sexe, ni au rang, on tourmenta indifféremment les hommes et les femmes, les jeunes gens et les vieillards, le soldat et le bourgeois ; que tout éprouva la rage des persécuteurs, et que les fouets, le fer et le feu furent mis en usage contre les fidèles. Il s'en est même trouvé quelques-uns de qui Dieu n'a voulu recevoir le sacrifice, qu'après les avoir longtemps exercés. Je suis de ce nombre, et il diffère jusqu'ici d'accepter le mien ; ce sera lorsque sa providence, qui seule dispose des temps, en aura marqué le moment ; mais je suis sûr qu'elle choisira celui qui sera le plus avantageux pour moi, suivant cette parole du Seigneur : *Je vous ai exaucés dans le moment favorable, et je suis venu à votre secours aux jours de grâce et de miséricorde.* (Isaie II.)

Mais puisque vous souhaitez particulièrement savoir ce qui nous regarde, et l'état présent de nos affaires, je vous l'apprendrai volontiers. Il n'est pas que vous n'ayiez su de quelle manière des paysans de la Maréote nous arrachèrent malgré nous d'entre les mains de quelques officiers de justice qui nous conduisaient en prison : nous étions cinq ; Pierre et Caïus, Paul, Fauste et moi. Les deux premiers ne m'ont point quitté, et nous nous sommes tous trois retirés dans le fond d'un désert affreux, à trois journées de Parétoine.

Cependant Maxime, Dioscore, Démétrius et Lucius, tous quatre prêtres, se tiennent cachés dans la ville, pour assister les frères dans cette conjoncture. Faustin et Aquila n'ont pas cru devoir s'y renfermer ; mais sans craindre de s'exposer au grand jour, ils parcourent toute l'Égypte. A l'égard des diacres, ils ne sont plus que

trois que la contagion a épargnés ; savoir : Fauste, Chérémon et Eusèbe ; Eusèbe, dis-je, que Dieu a tellement fortifié dès le commencement de la persécution, que méprisant les périls où son zèle l'expose, il ne cesse de l'exercer, tant envers les confesseurs prisonniers, auxquels il rend des services assidus, qu'envers les saints martyrs, dont il prend soin d'ensevelir les corps. Car le préfet ne fait grace à aucun de ceux qui tombent entre ses mains, ôtant cruellement la vie aux uns, faisant éprouver aux autres les rigueurs des tortures les plus horribles, et exposant les autres à toutes les horreurs des cachots les plus noirs et les plus infects ; il en fait même soigneusement garder l'entrée par des soldats : mais Dieu se rit de la cruauté du tyran, et prenant plaisir à tromper sa vigilance, il donne le moyen à la charité des fidèles, de s'insinuer dans ces lieux affreux, et il y fait entrer avec elle la consolation, et divers soulagements aux peines qu'on y endure. »

Toutes les Églises d'Orient payèrent largement leur tribut de sang à la foi. Saint Nestor, évêque de Magyde en Pamphylie, s'était retiré avec les fidèles de sa ville pour fuir la persécution. Suivant quelques auteurs il était resté dans sa maison. Quoiqu'il en soit, l'Irénarque ayant su le lieu où il était, le fit arrêter et amener devant lui. Il le traita d'abord avec beaucoup d'égards, l'exhortant à sacrifier pour éviter les châtiments que portaient les édits de l'empereur. Sur son refus formel, il le fit conduire par des archers à Perge devant le proconsul Pollion. Le saint arriva dans cette ville le 27 février 250. Le proconsul ne pouvant vaincre sa constance, le fit fouetter cruellement et déchirer avec les ongles de fer. Voyant que les supplices ne l'ébranlaient pas, le juge lui dit que

puisqu'il était si fort attaché à Jésus-Christ il aurait le même sort que lui. La sentence fut exécutée et le saint mourut en croix le jeudi 28 février 250. (*Voir Bollandus, Ugehllus et les menées des Grecs.*) Magyde fut aussi illustre par le martyre de Conon, simple jardinier qui fut arrêté par ordre du proconsul Pollion. Ce juge lui fit enfoncer des clous dans les pieds, et le força de courir en cet état devant son chariot jusqu'à ce que les forces lui manquant il tomba par terre et mourut, en rendant grace à Dieu, le 5 ou 6 mars 250.

Ce fut à la même époque que l'Église vit la chute d'Eudémon, évêque de Smyrne, qui sacrifia aux idoles; abandonnant à la fois sa religion comme Chrétien et ses devoirs comme évêque. Mais cette chute déplorable, tant scandaleuse qu'elle pût être fut compensée par le triomphe de saint Pione prêtre de la même Église. Tandis que l'indigne successeur du grand Polycarpe, homme vraiment apostolique, succombait, saint Pione couronnait par un glorieux martyre une vie pure et sans tache, employée tout entière au service du Seigneur, à l'édification et à l'instruction des fidèles. Eusèbe (L. IV. CH. XV) fait de lui un pompeux éloge, pleinement justifié du reste, par ce que nous apprennent ses actes. Nous y voyons en effet, outre les preuves d'un grand courage, celle d'une science profonde et d'une chaleureuse éloquence. Nous allons les citer, en ne retranchant que ce qui pourrait surcharger notre récit.

« Le samedi 23 février, comme Pionius, Sabine et Asclépiade célébraient à Smyrne la fête du bienheureux Polycarpe, ils furent arrêtés. Pionius avait eu la veille une vision; car ayant jeûné ce jour-là avec Sabine et Asclépiade, il vit en songe qu'il devait être pris le lende-

main, et la vision était si claire, qu'il fit faire trois chaînes pour lui, pour Sabine et pour Asclépiade. Ils se les mirent au cou, afin que, lorsque ceux qui avaient ordre de les arrêter, les trouveraient ainsi enchaînés, ils reconnussent qu'on ne devait point attendre d'eux qu'ils eussent, comme beaucoup d'autres, la complaisance de goûter des viandes offertes aux idoles, et que ces fers qu'ils avaient pris d'eux-mêmes, étaient une marque de la pureté de leur foi, et de la résolution où ils étaient de mourir plutôt que d'y renoncer.

Ayant donc fait la prière solennelle, pris le pain sanctifié et de l'eau, ils virent arriver Polémon, un des gardes d'un temple d'idoles, accompagné d'une troupe d'archers que le magistrat de la ville lui avait donnée pour se saisir des Chrétiens. Il n'eut pas plutôt aperçu Pionius, qu'il lui dit : Savez-vous qu'il y a un commandement de l'empereur, qui vous enjoint de sacrifier aux dieux? Nous n'ignorons pas, répondit Pionius, qu'il y a un commandement; mais c'est celui qui nous ordonne d'adorer un seul Dieu. Le garde répliqua : suivez-moi donc, et vous connaîtrez que ce que je vous ai dit, est vrai. Sabine et Asclépiade dirent aussi fort haut : Nous obéissons au seul et véritable Dieu. Comme on les conduisait à la place, le peuple voyant les chaînes qu'ils portaient, fut frappé de cette nouveauté; et comme il est naturellement curieux, et qu'il aime à faire de toutes choses un sujet d'amusement et de spectacle, il se mit à les suivre; et la foule grossissant toujours, ceux qui marchaient les premiers, étaient poussés par ceux qui venaient après, qui étaient poussés à leur tour par les derniers; en sorte que lorsqu'on fut arrivé à la place, il s'y trouva une si prodigieuse multitude de monde, qu'elle fut bientôt remplie,

et jusqu'aux toits des logis et des temples qui l'environnent, tout fut couvert de peuple. Il y vint aussi des troupes innombrables de femmes, parce que c'était le jour de sabbat, qui faisait cesser le travail des femmes Juives. Chacun s'empressait de voir, et ceux qui étaient trop petits montaient sur des bancs et sur des coffres, tant ils craignaient de perdre la moindre action de la pièce tragique qui allait se jouer.

Les martyrs étaient au milieu de tout ce peuple, et Polémon s'adressant à eux, leur dit : vous feriez bien mieux, pour éviter le supplice, de vous soumettre comme tant d'autres, et d'obéir aux ordres du prince. Alors Pionius prenant la parole et étendant la main, répondit avec un visage gai : « Citoyens de Smyrne, qui vous glorifiez de la hauteur de vos murailles et de la beauté de votre ville, et qui tenez à grand honneur d'avoir le poète Homère pour votre compatriote; et s'il est ici parmi vous quelques juifs, écoutez-moi : J'apprends que vous vous moquez des Chrétiens qui vont de leur bon gré sacrifier à vos dieux, ou qui ne résistent que faiblement lorqu'on veut les y contraindre; que vous accusez les uns de légèreté d'esprit, et les autres de défaut de courage; cependant, vous devriez plutôt écouter votre maître et votre docteur Homère, qui ne veut pas qu'on insulte à la mémoire des morts, ni qu'on ait rien à démêler avec ceux qui ne sont plus sur la terre. Et vous, Juifs, vous feriez bien mieux d'obéir à Moïse, votre législateur, qui vous dit (*Deut.* 24) : Si tu vois la bête de ton ennemi tombée sous sa charge, ne passe pas sans lui aider à la relever; et à Salomon, le plus sage de vos rois, qui vous défend (*Prov.* 22), de vous réjouir du malheur de votre ennemi. Pour moi, j'aimerais mieux endurer toutes

sortes de tourments et mourir mille fois, que de suivre d'autres maximes que celles que j'ai jusqu'ici ou apprises, ou enseignées. D'où viennent donc ces éclats de rire et ces railleries cruelles des Juifs, non seulement contre ceux qui ont sacrifié, mais contre nous? Ils nous insultent, et disent qu'on ne nous a que trop longtemps laissés respirer. Quand nous serions leurs ennemis, nous sommes toujours des hommes. Car enfin, quel tort leur avons-nous fait? quel supplice leur avons-nous fait souffrir? Les avons-nous persécutés? les avons-nous contraints d'adorer les idoles? Pensent-ils n'être pas plus coupables que ceux que la crainte des hommes fait maintenant tomber? Il y a bien de la différence entre un péché volontaire et un crime forcé; mais qui est-ce, je vous prie, qui obligeait leurs pères à se faire initier aux mystères de Béelphégor (*Psal.* 105), ou à assister aux sacrifices impies et aux festins superstitieux des défunts (*Nomb.* 25)? Leur faisait-on violence, lorsqu'ils se souillaient dans les infâmes embrassements des Madianites (*Exod.* 15 *et* 16), et qu'ils recherchaient une volupté criminelle? Quelqu'un leur tenait-il le poignard à la gorge, pour leur faire brûler leurs propres enfants devant l'idole de Moloch (*Nomb.* 14 *et* 16)? Les contraignait-on à parler mal en secret de Moïse, et à murmurer tout haut de Dieu même? Enfin, a-t-on jamais exigé d'eux d'être des ingrats, des perfides, des adorateurs d'un veau d'or?

« Au reste, seigneurs citoyens, ne les écoutez pas s'ils vous racontent les choses d'une autre sorte; croyez qu'ils ont dessein de vous surprendre. Pour nous, qui sommes instruits à fond de leurs affaires, il n'est pas en leur pouvoir de nous en imposer. Il n'y a qu'à ouvrir leurs livres, pour être convaincu que je n'avance que la vérité. Qu'ils vous

lisent, s'ils l'osent, l'histoire de leurs Juges, celle de leurs Rois, l'Exode et les autres livres historiques de leur loi; ce sont autant de monuments de leurs infidélités et de leurs ingratitudes; ce sont autant de témoins qui déposent contre eux. Mais vous êtes surpris que la plus grande partie des Chrétiens courent d'eux-mêmes offrir de l'encens à vos dieux. Figurez-vous une aire remplie de gerbes qu'on vient de battre; d'un côté est le blé, et de l'autre la paille: dites moi, seigneurs, quel monceau vous paraît le plus gros? Ou bien quand des pêcheurs jettent leur filet dans la mer, tous les poissons qu'ils prennent sont ils excellents? Non, sans doute, et ceux qu'ils rebutent, font le plus grand nombre. Voilà la figure des Chrétiens; les bons sont mêlés avec les méchants, et ceux-ci par leur nombre l'emportent sur ceux-là; mais pour peu qu'on veuille y faire attention, il est facile d'en faire le discernement. A quel titre voulez-vous donc nous faire souffrir les tourments que vous nous préparez? si c'est comme à des méchants, vous êtes vous-mêmes bien méchants et bien injustes de nous traiter avec tant de rigueur, sans savoir si nous méritons d'être traités ainsi. Mais si c'est comme à des gens de bien, quelle espérance vous reste-t-il auprès de celui qui se déclare hautement leur protecteur? Et puisque les hommes justes ne peuvent se garantir de votre cruauté, comment, vous qui êtes des impies, pourrez-vous éviter la vengeance que le plus équitable de tous les juges est prêt de faire tomber sur vos têtes? car enfin, il est sur le point d'éclater, ce jugement terrible : tremblez, Juifs, c'est à vous que je parle. Votre pays doit vous en retracer l'image. Je l'ai vue, cette terre qui fume encore des feux que la justice divine y alluma autrefois; votre patrie n'est plus qu'un grand amas de cendres, restes

affreux, infertiles ruines de cinq villes criminelles. J'ai vu ce lac dont les eaux donnent la mort, cette mer que les poissons fuient, comme elle fuit elle-même les hommes. Chose merveilleuse! elle ne saurait souffrir qu'aucun la touche ou s'approche d'elle; et si le hasard en fait tomber quelqu'un dans son sein, elle le rejette aussitôt sur ses bords, tant elle semble craindre que les hommes, ou ne la souillent, ou ne lui attirent de nouveaux châtiments. »

Il parla longtemps, et fut écouté avec une grande attention. Enfin, comme il disait, nous n'adorons point vos dieux ni vos images d'or, on les tira d'une galerie où ils étaient, et on les mena au milieu de la place. Le peuple qui les entourait, leur disait avec Polémon : Votre probité, Pionius, fait que nous vous jugeons dignes de vivre : croyez-nous, il est bon de respirer, de voir la lumière. Et moi aussi, reprit Pionius, je dis qu'il est bon de vivre et de voir la lumière; mais je le dis de celle que nous désirons. Nous n'avons point de mépris pour ces présents de Dieu; mais ce que nous leur préférons, est beaucoup meilleur. Au reste, je vous loue de l'affection que vous me témoignez, mais j'y soupçonne de l'artifice; la haine déclarée est moins nuisible que des caresses trompeuses.

Alors, un nommé Alexandre, homme malin, lui dit ; Écoute-moi aussi. Pionius lui répondit : Écoute-moi toi-même; car je sais ce que tu sais, et tu ne sais pas ce que je sais. Alexandre lui dit en se moquant, que veulent dire ces chaînes? Pionius répondit : Nous les avons de peur que par la ville, on ne croie que nous allons sacrifier, et afin que, vous ne nous meniez pas aux temples, comme les autres, et pour vous montrer qu'il

n'est pas besoin de nous interroger, puisque nous allons de nous-mêmes à la prison. Le peuple continuait de le prier; et comme Pionius demeurait ferme, et leur parlait des choses futures avec autant de force que de véhémence, Alexandre dit : Qu'est-il besoin de tant de discours, puisque vous ne sauriez vivre, ni vous empêcher de périr?

Le peuple voulait aller au théâtre, pour entendre plus commodément les paroles du martyr; mais quelques-uns s'approchèrent de Polémon, et lui dirent que s'il permettait au martyr de parler, il en pourrait naître du tumulte et de la confusion. Polémon dit donc à Pionius : Si tu ne veux pas sacrifier, du moins entre dans le temple. Il n'est pas bon pour les idoles, répondit Pionius, que nous y entrions. Il est donc impossible, dit Polémon, de te le persuader? Plût à Dieu, répliqua Pionius, que je pusse vous persuader de devenir Chrétiens. Quelques-uns dirent tout haut, en se moquant : garde-toi bien de le faire, de peur que nous ne soyons brûlés vifs. C'est bien pis, dit Pionius, d'être brûlé après la mort. Pendant cette contestation, ils virent que Sabine riait; ils lui dirent d'une voix menaçante : Tu ris? Elle répartit : Je ris, puisque Dieu le veut, car nous sommes Chrétiens. Tu souffriras, lui dirent-ils; ce que tu ne voudrais pas, car on jette dans des lieux infâmes celles qui ne veulent pas sacrifier. Le Dieu saint y pourvoira, dit-elle.

Polémon dit encore à Pionius : Obéis-nous. Pionius répondit : Si vous avez ordre de persuader ou de punir, vous devez punir puisque vous ne pouvez persuader. Polémon, piqué de la sécheresse de ce discours, dit : Sacrifie. Pionius répondit : je n'en ferai rien. Pourquoi non? reprit Polémon. Parce que je suis Chrétien, répliqua Pionius.

Quel Dieu adores-tu, dit Polémon? Pionius répondit : Le Dieu tout puissant, qui a fait le ciel et la terre, et tout ce que le ciel et la terre contiennent; qui nous a faits tous, et qui nous donne abondamment toutes choses ; que nous connaissons par Jésus-Crist, son Verbe. Sacrifie du moins à l'empereur, dit Polémon. Je ne sacrifie point à un homme, répondit Pionius.

Ensuite Polémon l'interrogea juridiquement, faisant écrire toutes ses réponses par un notaire, qui les gravait sur de la cire, et lui demanda : comment t'appelles-tu? Pionius répondit : Chrétien. De quelle Église, dit Polémon. Pionius répondit : De la catholique. Il laissa Pionius, et s'adressant à Sabine, il lui demanda son nom. Or, elle avait changé de nom, par le conseil de Pionius, de peur de retomber entre les mains de sa maîtresse, qui était payenne, et qui, sous l'empereur Gordien, voulant lui faire abandonner la foi, l'avait enchaînée et reléguée dans les montagnes, où les frères l'avaient nourrie secrètement. Elle répondit donc qu'elle s'appelait Théodote Chrétienne. Polémon lui dit : Si tu es Chrétienne, de quelle Église es-tu? De l'Église catholique, dit-elle. Quel Dieu adores-tu, lui dit Polémon? Le Dieu tout-puissant, répondit-elle, qui a fait le ciel, la terre et la mer, et tout ce qu'ils contiennent ; que nous connaissons par Jésus-Christ, son Verbe. Ensuite il interrogea Asclépiade, qui n'était pas loin, et lui demanda son nom. Il répondit, je m'appelle Chrétien. De quelle Église, poursuivit Polémon? Asclépiade dit : De la catholique. Polémon lui demanda : Quel Dieu adores-tu? Jésus-Christ, dit Asclépiade. Quoi donc, est-ce un autre, dit Polémon? Non, dit Asclépiade, c'est le même qu'ils viennent de confesser.

Après cela on les mena en prison. La foule du peuple

qui les suivait, remplissait toute la place. Quelques-uns disaient de Pionius : Voyez cet homme qui était toujours pâle et défait, comme il est devenu rouge tout d'un coup : Sabine le tenait par son habit, pour se soutenir dans la presse. Un autre s'écria : S'ils ne veulent pas sacrifier, qu'ils soient punis. Polémon lui répondit : Nous n'avons pas ce pouvoir; nous n'avons ni faisceaux, ni haches. Un autre disait, en se moquant d'Asclépiade : Ce petit homme s'en va sacrifier. Tu mens, dit Pionius; il n'en fera rien. Un autre disait tout haut : Celui-ci et celui-là sacrifieront. Pionius dit : Chacun a sa volonté; je m'appelle Pionius; il ne m'importe qui ce soit qui sacrifie; qu'on dise le nom de celui qui l'aura fait. Entre ceux qui parlaient de côté et d'autre, il y en eut un qui dit à Pionius : Toi qui es si savant, pourquoi cours-tu à la mort avec tant d'obstination? Ce que vous croyez être ma perte, dit Pionius, m'oblige à tenir plus ferme. Vous savez quelle mortalité et quelle famine vous avez souffertes, sans les autres maux. Mais dit un autre, tu as aussi souffert la faim avec nous. Oui, dit Pionius, mais avec l'espérance que j'avais en Dieu. La foule était si grande, qu'à peine les gardes purent entrer dans la prison, pour y mettre les martyrs.

Ils y trouvèrent un prêtre de l'Église catholique, nommé Lemnus; une femme du bourg de Carène, nommée Macédonia, et un nommé Eutichien, de la secte des Phrygiens ou Montanistes (*). On les renferma donc tous ensemble, et les gardes s'aperçurent que Pionius, par une résolution prise avec les siens, ne recevait point ce que les fidèles lui offraient, car il disait : Quelque besoin que j'aie eu, je n'ai jamais été à charge à personne, qui

(*) On appelait Phrygiens les sectateurs de Montani parce que cet hérésiarque était natif de Phrygie.

saient entr'eux, mais en sorte que Pionius pouvait l'entendre : Il faut les contraindre de dire ce que nous voulons. Et Pionius répondit : Rougissez, adorateurs des dieux ; ayez quelque égard à la justice ; obéissez à vos lois ; elles ne vous ordonnent pas de faire violence à ceux qui résistent, mais de les faire mourir.

Alors un nommé Rufin, qui passait pour éloquent, dit : Cesse, Pionius, de chercher de la vaine gloire. Pionius répondit : Est-ce là ton éloquence? est-ce là ce que tu as appris dans tes livres? Socrate n'a-t-il pas été ainsi traité par les Athéniens? On ne voit plus que des hommes imparfaits, lâches et paresseux. A ton avis donc, Socrate, Aristide, Anaxarque et d'autres philosophes semblables, cherchaient la vaine gloire; parce qu'ils s'appliquaient à la sagesse et à la vertu? Rufin l'ayant ouï parler ainsi, se tut. Un autre, qui était constitué en dignité, lui dit avec Lépide : Ne crie pas si haut, Pionius. Il répondit : Ne nous faites point de violence : mais allumez un feu, et nous y entrerons volontiers. Un nommé Térence cria dans la foule : Sachez que c'est celui-ci qui soutient les autres par ses discours et par son autorité, et qui les empêche de sacrifier. Alors on mit sur la tête de Pionius des couronnes qu'il rompit, et les pièces demeurèrent devant l'autel. Un sacrificateur était venu avec des broches, où étaient des entrailles de victimes encore chaudes, comme pour en donner à Pionius; mais il n'osa les présenter à aucun d'eux, et se contenta de les manger lui-même devant tout le monde. Ils s'écrièrent encore : Nous sommes Chrétiens. Et les payens ne sachant que faire, les ramenèrent en prison.

Le peuple se moquait d'eux, et leur donnait des soufflets. Il y en eut un qui dit à Sabine : Ne pouvais-tu mourir en ton pays? Elle répondit : Quel est mon pays? Je suis

sœur de Pionius. Térence, qui avait soin des combats des bêtes, dit à Asclépiade : Je te demanderai comme condamné pour servir dans les combats des gladiateurs. Asclépiade répondit: Tu ne m'épouvanteras pas pour cela. Ils arrivèrent ainsi à la prison. En y entrant, un des archers donna à Pionius un grand coup sur la tête et le blessa. Pionius le souffrit patiemment, mais l'archer eut aussitôt la main et le côté si enflés, si enflammés, qu'à peine pouvait-il respirer. Étant entrés, ils louaient Dieu de la force qu'il leur avait donnée, particulièrement contre le perfide Eudémon.

Peu de jours après, le proconsul Quintillien revint à Smyrne, selon la coutume, et étant assis sur son tribunal, il fit amener Pionius et lui demanda son nom. Il répondit: Pionius. Le proconsul dit : De quelle secte es-tu? Pionius répondit: De la catholique. De quelle catholique, dit le proconsul? Pionius répondit: De l'Église catholique. Le proconsul dit : Tu étais leur docteur? Je les instruisais, répondit-il. Tu leur enseignais la folie? Non, la piété. Quelle piété? Celle qui regarde Dieu, qui a fait le ciel, la terre et la mer. Sacrifie donc, dit le proconsul. J'ai appris, répondit Pionius, à adorer le Dieu vivant. Le proconsul dit : Nous adorons tous les dieux, et le ciel, et ceux qui y sont. Pourquoi regardes-tu l'air? sacrifie. Il répondit : Ce n'est pas l'air que je regarde, mais Dieu qui a fait l'air. Le proconsul dit : Qui l'a fait? Pionius répondit: Il n'est pas à propos de le dire. Le proconsul dit : Il faut que tu dises que c'est Jupiter, qui est dans le ciel, avec qui sont les autres dieux et toutes les déesses. Sacrifie-lui donc, à ce roi du ciel et de tous les dieux. Comme Pionius se tut, le proconsul le fit prendre pour lui donner la question; et lorsqu'on eut commencé à le

tourmenter, le proconsul dit: Sacrifie. Il répondit : Point du tout. Le proconsul dit : Plusieurs ont sacrifié, et ont évité les tourments. Pionius répondit : Je ne sacrifie point. Le proconsul dit : Sacrifie. Pionius dit : Non. Le proconsul: Point du tout? Pionius : Non. Le proconsul : Quelle présomption te fait courir à la mort? fais ce que l'on t'ordonne. Pionius dit : Je ne suis point présomptueux, mais je crains le Dieu éternel. Le proconsul : Que dis-tu! sacrifie. Pionius : Vous venez d'ouïr que je crains le Dieu vivant. Le proconsul : Sacrifie aux dieux. Pionius : Je ne puis.

Le proconsul le voyant si ferme, délibéra quelque temps avec son conseil. Puis s'adressant encore à Pionius, il lui dit : Persistes-tu dans ta résolution? ne veux-tu pas te repentir tôt ou tard? Il répondit : Non. Le proconsul lui dit encore : Tu as la liberté de consulter et de délibérer plus longtemps. Il répondit : Non. Le proconsul : Puisque tu cours à la mort, tu seras brûlé vif. Ensuite il fit lire la sentence, écrite en latin sur une tablette, en ces termes : « Pionius sacrilège s'étant avoué Chrétien, nous avons jugé qu'il doit être brûlé vif, pour venger les dieux et donner de la crainte aux hommes. » Pionius se rendit gaîment et d'un pas ferme, au lieu du combat. Y étant arrivé, il n'attendit pas que l'exécuteur le lui dît, et se dépouilla lui-même. Alors, pensant à la pureté de son corps, il fut rempli d'une grande joie, leva les yeux au ciel, et rendit grâces à Dieu, qui l'avait ainsi conservé pur et sans souillure. Il s'étendit sur le bois, et donna ses pieds et ses mains à clouer.

Après qu'il fût attaché, l'exécuteur lui dit : Reviens à toi et change d'avis, et on ôtera les clous. Il répondit : Je les ai bien sentis. Et après être demeuré quelque temps

pensif, il dit : Je me presse, Seigneur, pour me relever plus tôt; marquant la résurrection par ces paroles. On l'éleva donc, attaché au bois, et ensuite un nommé Métrodore, de la secte des Marcionites. Ils étaient tous deux tournés vers l'Orient, Pionius à droite, et Métrodore à gauche. On entassa tout autour une grande quantité de bois; et comme Pionius fermait les yeux, le peuple crut qu'il était mort. Mais il priait en secret, et ayant fini sa prière, il ouvrit les yeux, regarda le feu d'un visage gai, dit amen, et expira par un léger soupir, en disant : Seigneur, recevez mon ame. Après que le feu fût éteint, les fidèles qui étaient présents, trouvèrent son corps entier et comme en pleine santé, les oreilles molles, les cheveux tenant à la tête, la barbe belle, tout le visage éclatant. Les Chrétiens étaient confirmés dans la foi; les infidèles se retiraient épouvantés et agités des reproches de leur conscience. . . . .

Ceci se passa sous le proconsul Jules Proculus Quintilien, sous le troisième consulat de Décius, et le second de Gratus. Selon les Romains, le quatrième des ides de mars (le 12); selon l'usage d'Asie, le 12 du sixième mois macédonien, nommé Xantique, à dix heures. »

Et suivant notre manière de compter, l'an de Jésus-Christ deux cent-cinquante, le cinquième de mars, à quatre heures après midi.

Après la mort de saint Pione, Quintillien, proconsul d'Asie, sortit de fonction et eut pour successeur Optime que nous voyons dès le mois de mai 250, continuer la persécution. Ce fut à l'occasion de l'édit de Dèce, que le saint homme Maxime se déclara hautement pour serviteur de Jésus-Christ. Il était né parmi le peuple, et il

était marchand. Il fut aussitôt arrêté, et conduit devant Optime, proconsul d'Asie.

« Le proconsul : comment vous appelez-vous? Maxime : Je me nomme Maxime. Le proconsul : De quelle condition êtes-vous? Maxime : De condition libre mais esclave de Jésus-Christ. Le proconsul : Quelle est votre vocation? Maxime : Je suis un homme du peuple, vivant de mon petit négoce. Le proconsul : Êtes-vous Chrétien? Maxime : Oui, je le suis, quoique pécheur. Le proconsul : N'avez-vous pas connaissance des édits qui ont été publiés depuis peu? Maxime : Quels édits, et que portent-ils? Le proconsul : Que tous les Chrétiens renonçant à leur superstition, ne reconnaissent plus qu'un seul seigneur à qui tout obéit, et n'aient plus d'autre religion que la sienne. Maxime : Oui, cet édit impie et injuste m'est connu, et c'est cela même qui m'a obligé de faire une profession ouverte du Christianisme. Le proconsul : Puisque vous êtes informé de la teneur de ces édits, sacrifiez donc aux dieux. Maxime : Je ne sacrifie qu'à un Dieu seul, et c'est à lui que je me suis sacrifié dès ma première jeunesse. Le proconsul : Sacrifiez, vous dis-je, si vous voulez encore vivre, car je vous déclare que, pour peu que vous en fassiez de refus, je vous ferai expirer dans les tourments. Maxime : C'est ce que j'ai toujours ardemment souhaité, et vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir que de m'ôter promptement cette chétive et misérable vie, pour me faire passer dans cette autre vie bienheureuse et éternelle.

Alors le proconsul lui fit donner plusieurs coups de bâton, et à chaque coup ce juge lui criait : Sacrifiez, Maxime, sacrifiez. Maxime lui dit : Vous vous trompez, si vous croyez que ces coups me fassent du mal ; ce qu'on

endure pour Jésus-Christ, est moins un tourment qu'une douce consolation. Mais si j'étais assez imprudent pour m'écarter tant soit peu de la pratique des divins préceptes qui sont contenus dans l'Évangile, ce serait pour lors que je devrais m'attendre à souffrir d'éternels supplices. Le proconsul le fit donc mettre sur le chevalet, et pendant qu'on le tourmentait, il lui répétait souvent ces paroles : Repens-toi, misérable; reconnais ton erreur; renonce à ce fol entêtement, et sacrifie enfin pour sauver ta vie. Je la perdrais, au contraire, répartit Maxime, si je sacrifiais, et c'est pour la conserver que je ne sacrifie pas. Ni vos bâtons, ni vos ongles de fer, ni votre feu, ne sont pas capables de me causer la moindre douleur, parce que la grace de Jésus-Christ est en moi, et elle me délivrera de vos mains, pour me mettre en possession du même bonheur dont jouissent maintenant tant de saints qui en ce même lieu ont triomphé de votre fureur et de votre cruauté. C'est par le moyen de leurs prières que j'obtiens cette force et ce courage que vous me voyez. Le proconsul prononça cette sentence : La divine clémence de nos invincibles princes ordonne que celui qui, refusant d'obéir à leurs sacrés édits, n'a pas voulu sacrifier à la grande Diane, soit lapidé, pour servir d'exemple aux Chrétiens.

Saint Maxime fut en même temps enlevé par une troupe de satellites, qui le conduisirent hors de la ville, où il fut assommé à coups de pierres (le 14 mai).

La terre était toute rouge du sang des Martyrs, que l'injuste fureur des tyrans répandait dans toutes les provinces de l'empire, lorsqu'on arrêta, à Lampsaque (*), un

(*) Ville de l'Asie-mineure, dans la Basse-Mœsie, sur les bords de l'Hellespont.

jeune homme nommé Pierre, parfaitement bien fait, et en qui la beauté de l'ame répondait aux agréments extérieurs du corps ; mais surtout d'une fermeté et d'une constance inébranlable dans la foi. Il fut conduit devant le proconsul, qui l'interrogea juridiquement.

Le proconsul : Votre nom ? Pierre : Je m'appelle Pierre. Le proconsul : Faites-vous profession du Christianisme ? Pierre : Oui, je suis Chrétien. Le proconsul : Vous avez entendu la publication qu'on a faite des édits de nos invincibles princes, et vous n'ignorez pas ce qu'ils contiennent; sacrifiez donc à la grande Vénus. Pierre : Vous ne me persuaderez pas aisément de donner de l'encens à une prostituée, dont on ne saurait, sans rougir, raconter les aventures, toute sa vie n'étant qu'une suite d'impudicités dont l'histoire ne s'est chargée qu'avec peine. Si vous-même ne faites point de difficulté de l'appeler une femme perdue, une infâme courtisane, comment voulez-vous me contraindre de l'adorer, de lui offrir des sacrifices ? Il m'est plus glorieux sans doute d'en offrir au Dieu vivant, au véritable Dieu, à Jésus-Christ, roi de tous les siècles; de lui offrir, dis-je, en sacrifice, des vœux, des louanges, un cœur contrit et humilié. Le proconsul, sans avoir égard à la jeunesse et aux excellentes qualités de ce généreux confesseur, le fit étendre sur une roue, entre des pièces de bois, qu'on lia en plusieurs endroits avec des chaînes de fer, et qui, portant sur tout son corps, devaient lui briser tous les os, dans le mouvement qu'on donnerait à la roue. Mais plus cet admirable jeune homme souffrait, plus il marquait de force et de courage. Il riait même, au plus fort de cette horrible torture, et reprochait au tyran son inutile fureur; puis levant les yeux au ciel: Je vous rends

graces, Seigneur, disait-il, du courage que je ressens et que vous me donnez, pour vaincre le tyran et les tourments. Le proconsul lui fit donner un coup d'épée, qui l'acheva.

Dans le même temps, le proconsul étant allé à Troade(*) avec un grand cortége, on lui présenta trois Chrétiens, André, Paul et Nicomaque. Il leur demanda d'où ils étaient, et de quelle religion. Nicomaque prenant la parole avec précipitation, se hâta de répondre, d'un ton de voix élevé, qu'il était Chrétien. Le proconsul s'adressant ensuite aux deux autres, leur dit: Et vous? Ils répondirent modestement: Nous sommes Chrétiens. Le proconsul revenant à Nicomaque, lui dit: Sacrifiez aux dieux, ainsi que le porte l'ordonnance du prince. Nicomaque répondit: Vous savez bien qu'il n'est pas permis à un Chrétien de sacrifier aux démons. Sur cette réponse, le juge le fit mettre à la question. Mais Nicomaque n'en pouvant presque plus, et réduit aux abois, s'écria: Qu'on arrête; je ne fus jamais Chrétien; je suis prêt de sacrifier aux dieux. Aussitôt le proconsul le fit relâcher; mais à peine eut-il sacrifié, que le démon se saisit de lui, et l'agitant par de cruelles secousses, le jeta rudement par terre: là ce malheureux expira, après s'être coupé la langue avec les dents, et l'avoir mangée.

Il y avait parmi ceux qui étaient présents à cet affreux spectacle, une jeune fille nommée Denise, âgée de quinze à seize ans, qui ne put s'empêcher de s'écrier: Ah! misérable, faut-il que pour n'avoir pu souffrir encore un moment, tu te sois préparé une éternité de peines? Cela fut entendu du proconsul, qui la fit approcher; et lui ayant

(*) Ville bâtie par Alexandre, sur les ruines de Troie.

demandé si elle était Chrétienne, elle répondit : Oui, je le suis ; c'est pour cela que je plains ce malheureux, qui, pour quelques moments de douleurs, s'est privé lui-même d'un repos qui ne finira jamais. Le proconsul lui répliqua : Vous vous trompez, ma fille, car en sacrifiant aux dieux et aux empereurs, il a satisfait à son devoir, et trouvé le repos dont vous parlez. Mais afin qu'il ne demeurât pas exposé aux reproches que vos Chrétiens auraient pu lui faire à cause de son heureux changement, Vénus et la grande Diane ont bien voulu le retirer promptement du monde. Pour vous, disposez vous à sacrifier, ou à être brûlée toute vive. Denise répondit : Je ne vous crains pas ; le Dieu que je sers est plus puissant que vous ; il me donnera la force de souffrir. Alors le proconsul la mit entre les mains de deux jeunes débauchés, pour en faire ce qu'il leur plairait ; et à l'égard d'André et de Paul, il les renvoya en prison. Ces jeunes gens emmenèrent Denise à leur logis. Ils firent tous leurs efforts pour l'obliger à satisfaire leur brutalité ; mais elle se défendit si bien et si longtemps, qu'elle les lassa, et par cette longue et généreuse résistance, elle amortit le feu impur de leur infâme passion. Or, voilà que sur le minuit, un jeune homme tout couvert de lumière parut tout à coup dans la chambre où ils étaient tous trois. Ces jeunes débauchés, tremblants et à demi-morts de frayeur, se jetèrent aux pieds de la chaste Denise, et la conjurèrent de les garantir de la colère de ce charmant jeune homme. Ne craignez rien, leur dit-elle avec beaucoup de douceur ; il est vrai que celui que vous voyez est le gardien de ma pureté ; mais à ma considération, il ne vous fera aucun mal.

Dès que le jour parut, le peuple s'attroupa autour du

logis du proconsul, et se mit à demander à grand cris, André et Paul. Onésicrate et Macédon, tous deux prêtres de Diane, s'étaient mêlés parmi le peuple, et l'échauffaient encore davantage. La sédition s'augmentant, le proconsul envoya quérir André et Paul, et leur dit : Il n'y a qu'un moyen d'apaiser ce tumulte; c'est de sacrifier tout présentement à la grande Diane. Les deux martyrs répondirent : Nous ne connaissons point Diane pour une déesse, ni pour des dieux les autres démons que vous adorez. Nous n'adorons qu'un seul Dieu. Le peuple entendant cela, pressa le proconsul de les lui livrer, pour les faire mourir, ce que le proconsul lui accorda, après avoir fait déchirer de verges les martyrs, le peuple s'en étant saisi, ils furent menés hors de la ville, où l'on commença à faire pleuvoir sur eux une grêle de cailloux.

Le bruit en vint bientôt aux oreilles de Denise. Alors cette vierge s'étant dérobée de ses gardes, poussant des cris et répandant force larmes, court au lieu où se faisait l'exécution. Lorsqu'elle y fut arrivée, elle se jeta sur les corps des saints martyrs, qui respiraient encore, et leur adressant la parole, elle leur disait : Pourquoi voulez-vous aller au ciel sans moi? Je veux mourir avec vous, pour vivre éternellement avec vous. Le proconsul fut aussitôt informé que cette jeune fille qu'il avait abandonnée aux emportements des deux jeunes débauchés, en avait été miraculeusement préservée, et que s'étant sauvée du lieu où on la gardait, elle voulait mourir avec les deux Chrétiens qu'on lapidait; il ordonna qu'on la retirât de là, et qu'on la conduisît dans un autre endroit, pour y avoir la tête coupée; ce qui fut exécuté sur l'heure. A Lampsaque, le jour des ides de mai, sous l'empire de Décius, et sous le proconsul Optimus. » (RUINART.)

Saint Babylas évêque d'Antioche en Syrie, de qui nous avons déjà parlé, page 98 de ce volume, en discutant si l'empereur Philippe était ou n'était pas Chrétien, mourut en prison cette année 250, après avoir confessé généreusement le nom de Jésus-Christ. Saint Chrysostome, (*Liber de S. Babyla contra gentibus*), fait de ce saint l'éloge le plus pompeux et le propose comme modèle à tous les évêques.

Parmi les généreux martyrs d'Asie en cette année 250, il faut encore compter saint Lucien et saint Marcien. Sous l'empire de Philippe, ils étaient encore Payens et adonnés à la magie. Il y avait à Nicomédie une jeune Chrétienne extrêmement belle, pour qui ils conçurent une passion criminelle. Voyant qu'ils ne pouvaient la satisfaire par les moyens ordinaires, ils eurent recours à leurs sortilèges, mais les démons qu'ils invoquaient confessèrent qu'ils ne pouvaient rien contre ceux que Jésus-Christ défendait. Cette confession les tira des ténèbres de l'erreur, ils se firent Chrétiens, brûlèrent sur la place publique tous leurs livres de magie, et abandonnant leurs biens aux pauvres, ils se retirèrent dans la solitude pour y vivre dans les exercices de la pénitence. Arrêtés sous l'empire de Dèce, ils confessèrent avec courage leur foi nouvelle, et condamnés au feu par le proconsul, ils reçurent, en l'année 250, la palme glorieuse du martyre. Nous donnons ici un simple abrégé de leurs actes, croyant comme Tillemont qu'ils n'ont pas toute l'autorité des actes originaux.

Pendant que les édits de Dèce ensanglantaient l'Orient et l'Italie, saint Cyprien, évêque de Carthage, et comme nous l'avons dit, une des plus belles gloires de l'Église, attendait avec anxiété quels seraient les desseins de Dieu

sur son troupeau. Mais son attente ne fut pas longue, et bientôt l'Afrique, comme les autres contrées de l'empire, fut livrée à la rage des persécuteurs. La persécution ne commença en Afrique qu'après l'emprisonnement des saints confesseurs de Rome, Moïse, Maxime, Nicostrate etc., comme le témoigne leur lettre à saint Cyprien, classée la vingt-cinquième dans ses œuvres. Ce fut donc après le 20 janvier 250.

Quand les édits de l'empereur arrivèrent à Carthage, le proconsul Fortunatien (c'est le nom que lui donnent les actes de saint Térence) n'était pas dans cette métropole. Ce furent les magistrats de la cité qui prirent l'initiative en faisant arrêter et mettre en prison le prêtre Rogatien et un nommé Félicissime (ce n'est pas celui qui fit schisme contre saint Cyprien). Ces magistrats tinrent plusieurs confesseurs en prison, jusqu'à l'arrivée du proconsul, qui devait les juger. Ils en exilèrent un grand nombre d'autres, confisquant en même temps leurs biens, soit au profit de l'état, soit au profit de ceux qui les dénonçaient. Le nombre de ces bannis fut très grand; car saint Célérin, confesseur de Rome, écrivant à Lucien, confesseur de Carthage, lui dit que les femmes chrétiennes de Rome ont assisté de leurs secours et de leurs soins soixante-cinq des bannis qui arrivaient d'Afrique. Ces expressions supposent que le nombre en était beaucoup plus grand. (Cypr. lett. xx.) Ces bannis avaient la permission de se retirer où bon leur semblait, ce qui leur laissait la faculté de revenir secrètement dans leur patrie. Quelques-uns le firent, et saint Cyprien les en blâme, parce que, dit-il, ils s'exposent, s'ils sont pris, à être punis, non comme Chrétiens, mais comme violateurs des lois.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, les magistrats des

villes n'avaient pas la permission de prononcer la peine de mort, ce droit était réservé aux délégués romains, proconsuls ou autres. Cette circonstance explique pourquoi la persécution ne fut pas meurtrière à Carthage jusqu'au mois d'avril, époque présumable du retour du proconsul. Quant à la confiscation des biens, les magistrats municipaux pouvaient la prononcer, et ce fut à Carthage, une peine généralement appliquée aux Chrétiens qui confessaient la foi; comme on le peut voir par la lettre de saint Célérin qui constate la pénurie des bannis qui arrivaient à Rome et par les nombreuses recommandations que nous trouvons dans les lettres de saint Cyprien, à son clergé et aux fidèles, de venir au secours des confesseurs.

Le saint évêque de Carthage avait reçu du ciel la révélation des combats qu'allait avoir à soutenir son Église, et il obéit aux vues de la Providence, en se retirant dès le commencement de la persécution. Son zèle était si ardent, sa piété était si grande, son courage si inébranlable, qu'on ne peut pas supposer que la crainte l'ait fait agir. Saint Cyprien connaissait les besoins de son Église, qui sans lui eût été en présence de l'ennemi, comme une armée sans général. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de cette époque, pour voir combien la retraite de saint Cyprien fut heureuse pour l'Église tout entière, combien même elle était indispensable. L'Église de Rome se trouvait sans chef. La politique de Dèce ne permettait pas qu'on élut un nouveau pape. De tous côtés on s'adressait à saint Cyprien comme à la plus éclatante lumière de l'Église. Nous le voyons du fond de sa retraite, correspondre avec le clergé de Rome qui souvent réclamait ses conseils; encourager par ses lettres les confes-

seurs de cette capitale du monde Chrétien, soutenir incessamment ses fidèles de Carthage dans leur lutte pour la foi; combattre avec persévérance les erreurs des uns, les dangereuses faiblesses des autres; affermir les évêques de son ressort dans la ligne de conduite qu'ils devaient suivre: en un mot, soutenir l'édifice de l'Église dont il était alors la principale colonne. Écoutons son diacre Ponce, parler de cette circonstance de la vie de ce saint évêque.

« Ce fut donc un insigne bonheur que le sacrifice d'un homme, si nécessaire à tant d'œuvres excellentes, ait été différé. Voulez-vous une preuve que sa fuite ne fut point le calcul de la frayeur? Je ne vous donnerai point d'autre justification que celle-ci : il fut martyr quelques années après. La lâcheté eût encore esquivé le sacrifice, si elle avait reculé devant lui une première fois. Je me trompe, il écouta la crainte, mais une crainte légitime, une crainte qui redoutait d'offenser le ciel, une crainte qui aimait mieux l'obéissance que la couronne. Cet esprit, soumis à Dieu dans tous les points, esclave de ses avertissements, pensa que, s'offrir à l'immolation, quand le Seigneur lui ordonnait la retraite, c'était pécher.

Quoique nous ayons déjà touché quelques mots sur l'immense avantage qu'il y avait à différer l'holocauste, je crois devoir y insister encore. Les événements qui suivirent nous fourniront la preuve que cette fuite, au lieu de venir de la pusillanimité humaine, était véritablement une inspiration divine. Une persécution, plus terrible qu'il n'en fût jamais, s'alluma et porta le ravage parmi la tribu de Dieu (*). L'ennemi du salut ne pouvait se flatter que tous tomberaient dans le même piége; il recourut

(*) Sous l'empereur Dèce.

donc à des artifices divers ; tout combattant inattentif et qui manquait de vigilance, il le terrassait infailliblement, celui-ci, par une adroite manœuvre, celui-là, par un autre stratagème. A des blessés de plus d'un genre, il fallait un médecin expérimenté qui appliquât les célestes remèdes selon la nature de leurs plaies ; tantôt les adoucissantes fomentations, tantôt le scalpel sans pitié. Un homme dont la qualité distinctive était un heureux mélange de modération et de vigueur, un homme qui, au milieu des orageuses collisions du schisme, sut gouverner le vaisseau de l'Église dans des routes assurées, fut tenu en réserve. Ne connaissez-vous point là, je vous prie, l'action de la Providence ? Dieu n'est-il pour rien dans cette combinaison ? La mette sur le compte du hasard qui voudra ! L'Église crie à haute voix : « Les hommes nécessaires ne sont pas mis en dépôt pour l'avenir sans un décret de la Divinité. » Telle est ma doctrine et ma croyance. »

Oui, la Providence avait eu ses desseins en mettant le grand évêque à l'abri de cette première persécution. Il avait à accomplir des devoirs de toutes sortes. Comme premier pasteur d'Afrique, il devait commander, diriger la cohorte sainte des combattants du Seigneur ; mais là ne se bornait point sa tâche, il devait donner au monde le spectacle de la plus admirable charité en précédant dans la voie des sublimes dévouements les Charles Boromée, les Belzunce, les Quelen. A peine la persécution met-elle de côté son glaive, éteint-elle ses bûchers, qu'un autre fléau de Dieu, descend sur la plage africaine. Une horrible peste vient désoler Carthage et bientôt des milliers de cadavres sont abandonnés dans les rues et dans les places publiques : les vivants ne suffisent plus à en-

terrer les morts. Dans cette affreuse calamité saint Cyprien se multiplie, il fait entendre des accents qui enflamment la charité de tous, il distribue les rôles, il dirige les secours. La crainte de la mort ne l'arrête point, et son dévouement dure autant que les besoins de son troupeau. Attendez quelque temps encore et bientôt vous le verrez, quand il lui sera permis de quitter le poste où Dieu l'a placé, marcher lui-même au combat parmi les plus vaillants et cueillir cette palme du martyre dont la possession n'est que différée.

Mais n'anticipons pas, revenons aux événements que nous avons à raconter. Saint Cyprien partit donc pour un exil volontaire, dès les premiers temps de la persécution : comme nous l'avons vu page 116, par les paroles de saint Cyprien que nous avons rapportées, le cœur du saint évêque fut déchiré par les nombreuses défections qui eurent lieu dans les rangs de son troupeau : « Je me crois vaincu, dit-il, avec les vaincus ; en perçant leurs membres, les traits de l'ennemi ont percé les miens ; son glaive a déchiré mes entrailles, en déchirant leurs entrailles. » (*De laps.*) Mais si la terreur abattait ainsi le courage d'un grand nombre, il était de valeureux soldats qui, fermes sur la brèche, ne reculaient pas devant l'ennemi et n'abandonnaient point leurs étendards. Nous avons vu plus haut que les magistrats de Carthage en bannirent un grand nombre. Beaucoup attendaient dans les prisons l'arrivée du proconsul. Saint Cyprien écrivant à son clergé, recommande qu'on ait grand soin d'eux, qu'on leur prodigue les secours dont ils ont besoin, comme hommes et comme Chrétiens. Quand le proconsul fut arrivé à Carthage, les supplices ne tardèrent pas à commencer, on suppose que ce fut au mois d'avril. Nous voyons dans

une lettre de saint Cyprien aux confesseurs (Lett. viii) quelle fût la violence des tourments qu'eurent à endurer les saints.

« Vous avez soutenu jusqu'à la consommation de la gloire la question la plus rude ; les tortures vous ont cédé plutôt que vous n'avez cédé aux tortures ; ce ne sont pas elles qui ont mis fin à vos douleurs, c'est la couronne céleste qui est venue les suspendre ; le bourreau s'est armé de constance, bien moins pour abattre une foi toujours debout, que pour envoyer plus promptement au Seigneur les serviteurs de Dieu. Quel spectacle pour la multitude qui contemplait d'un œil étonné les luttes célestes, les luttes spirituelles, la grande bataille du Christ ! Elle a vu ses soldats, sans autres armes que celles de la foi, conserver une voix libre, un esprit incorruptible, un courage divin. Les victimes ont été plus fortes que les bourreaux ; des membres brisés, déchirés, ont vaincu les verges qui frappaient, les ongles de fer qui déchiraient. Des blessures, souvent répétées, n'ont pu triompher d'un cœur inébranlable, quoique, dans ces corps meurtris en lambeaux, la haine, au lieu de membres véritables, ne fatiguât plus qu'une plaie universelle. Le sang coulait à grands flots pour éteindre l'incendie de la persécution. »

Ce fut alors que saint Mappalique donna sa vie pour la foi. La veille il disait au proconsul : « Tu verras demain un beau combat. » En effet le combat eu lieu et le serviteur de Jésus-Christ sortit en triomphant par la mort. Saint Paul mourut en sortant de la question, Saint Fortunien expira après qu'on l'eût reconduit en prison, Saint Bassus mourut en descendant du chevalet (*).

(*) Tillemont et d'après lui l'abbé Rochbacher disent que saint Basse mourut dans un sup-

Plusieurs des saints confesseurs moururent de faim dans la prison. L'empereur avait donné l'ordre qu'on cherchât à les vaincre en leur refusant des aliments. On les avait entassés dans des cachots où ils étaient tellement à l'étroit, que la chaleur, la corruption de l'air, la mauvaise odeur qu'on y sentait, ne tardaient pas à les faire périr. Parmi ceux qui moururent ainsi, nous trouvons les noms des saints Victorin, Victor, Hérénée, Firme, Donat, Ariston, Martial, Ventus, Fructe, et des saintes Fortune, Julie, Hérène et Crédule. Les plus illustres parmi ceux qui n'eurent pas la gloire et le bonheur du martyre, mais qui confessèrent généreusement Jésus-Christ, sont Statius et Sévérien, qui étaient au nombre des bannis qui se retirèrent à Rome. Le prêtre Félix et sa femme Victoire, un Chrétien nommé Lucius, avaient d'abord sacrifié, mais bientôt touchés de repentir, ils confessèrent qu'ils étaient Chrétiens, furent bannis et dépouillés de leurs biens. (CALDONIUS A SAINT CYPRIEN, LET. XVIII). Nous trouvons dans la même lettre de Caldonius, évêque d'Afrique, qu'il fut lui-même emprisonné pour la foi. Il rapporte qu'une femme nommée Bonne avait été traînée par son mari devant les idoles, et que là, on lui avait mis de force de l'encens dans les mains, pour qu'elle parût sacrifier, mais qu'elle ne voulût point être une occasion de scandale en laissant croire qu'elle l'eût fait librement et qu'elle déclara y avoir été contrainte, ce qui fut cause qu'elle fût bannie.

Les lettres de saint Cyprien, nous signalent comme très illustres parmi les confesseurs, Optat qu'il éleva à la dignité de lecteur, mais surtout le jeune Aurèle qu'il

plice qui nous est inconnu. Nous savons parfaitement bien comment ce saint martyr termina sa vie. Ce fut, dit le confesseur Lucien dans sa lettre à saint Célérin, « en descendant du chevalet. » (S. CYPRIEN. LETT. XXI.)

porta aux mêmes fonctions, et le prêtre Numidique qu'il attacha à son Église. Aurèle, qu'il ne faut pas juger, dit saint Cyprien, par le nombre de ses années, confessa deux fois Jésus-Christ dans les tourments. Après le premier combat il fut banni ; ramené devant le proconsul, il triompha une seconde fois des bourreaux en plein forum. (CYPRIEN, LET. XXXII.) En parlant de Numidique, voici comment saint Cyprien s'exprime : (LET. XXXIV).

« J'ai à vous annoncer, mes frères bien-aimés, une nouvelle qui doit être un sujet de joie pour toute l'Église et de gloire pour la nôtre en particulier. La divine miséricorde nous a donné l'avis d'associer le prêtre Numidique aux prêtres de Carthage, et de faire siéger avec nous, parmi les membres de notre clergé, celui qui s'est distingué par une si généreuse confession et un dévoûment si sublime. Par ses exhortations puissantes, il a envoyé devant lui cette légion de martyrs qui ont péri sous une grêle de pierres ou dans l'ardeur des flammes. Il a vu d'un œil joyeux sa femme, l'os de ses os, brûlée à côté de lui dans ces mêmes feux qui l'ont consumée, je me trompe, qui l'ont enfantée à une vie nouvelle. Lui-même, à demi dévoré par les flammes, accablé sous les pierres et laissé pour mort, n'a dû sa conservation qu'aux soins de sa fille, qui, alors qu'elle cherchait avec des soins pieux et empressés le corps de son père pour lui donner la sépulture, le trouva sur le point de rendre le dernier soupir, l'arracha de ce lieu, et ranima par sa tendresse; ainsi que par l'intercession des compagnons qu'il avait envoyés à Dieu devant lui, un souffle d'existence qu'il eût mieux aimé perdre. »

Le confesseur Lucien, montra aussi à Carthage un courage invincible dans les tourments. Il avait toujours paru

d'une piété exemplaire. Mais après sa glorieuse victoire, il affligea l'Église par la conduite extrêmement inconsidérée qu'il tint à l'égard de ceux qui, dans la persécution avaient renié leur foi et qui demandaient à être reconciliés avec l'Église et admis à la communion des fidèles.

Les pasteurs de l'Église considéraient, avec raison, que les mérites des martyrs et des confesseurs, pouvaient s'appliquer à cette sorte de pécheurs, et que, lorsqu'ils faisaient pénitence, on pouvait adoucir pour eux les rigueurs de la discipline, à la prière de ceux qui versaient leur sang pour la foi, ou qui enduraient courageusement des supplices pour elle. Il arrivait donc fréquemment qu'on s'adressait aux saints confesseurs pour obtenir leur intercession. Et les évêques avaient égard à leurs prières formulées de vive voix ou sous forme de billets remis à ceux qui les avaient implorés. Mais bientôt, surtout à Carthage, de grands abus s'en suivirent. Lucien qui était un Chrétien fervent, mais peu versé dans la connaissance des préceptes sacrés, écrivit des billets d'indulgence qu'il distribuait indistinctement à ceux qui les lui demandaient pour eux et pour *les leurs*. Il prétendait agir au nom du martyr Paul et des autres martyrs et confesseurs. Il eut même la hardiesse de notifier par quelques mots, capables de briser tous les liens de la foi et de la hiérarchie, ses intentions à saint Cyprien. « Vous saurez, lui dit-il, parlant au nom de quelques confesseurs et au sien, vous saurez que nous avons donné la paix à tous ceux dont la conduite postérieure aura été soumise à votre examen. Nous voulons que vous en informiez vous-même les autres évêques. Nous désirons que vous soyez en bonne intelligence avec les saints martyrs. »

Saint Cyprien agit dans cette circonstance avec une

prudence et une fermeté qui sont au dessus de tout éloge, et qui, sans irriter des hommes plus imprudents que coupables, les ramenèrent bientôt dans la voie de soumission qu'ils n'auraient pas dû abandonner.

La persécution cessa en Afrique, ou du moins se modéra extrêmement dès le courant de l'année 250. Saint Cyprien put revenir à Carthage quinze mois après en être sorti. Ce fut durant son exil, et quelque temps encore après, qu'il eût à combattre des erreurs nées pour ainsi dire de la persécution, et qui, sans sa haute sagesse, sa prudence et sa fermeté, eussent causé à l'Église des plaies beaucoup plus graves qu'elles ne lui en firent. Il eut à s'opposer en Afrique aux erreurs de Félicissime, que Novat prêtre de Carthage poussa dans le schisme, et qui voulait qu'on admît les tombés à la communion, en les exemptant des rigueurs de la pénitence. Plus tard il dut combattre aussi l'hérésie de Novatien, prêtre de Rome, célèbre par sa science, qui donna dans des excès opposés, en voulant qu'on refusât le pardon aux tombés, quelque pénitence qu'ils pussent faire. Ce qu'il y a d'étrange ici, c'est que ce fût encore Novat qui fut l'auteur de l'hérésie dont nous parlons. Ce prêtre turbulent et vicieux, étant venu à Rome prêcher une doctrine diamétralement opposée à celle qu'il avait soutenue en Afrique, Novatien, qui avait lui-même dit dans une lettre qu'il écrivait au nom du clergé de Rome, qu'on devait accorder le pardon aux tombés lorsqu'ils étaient malades ou à l'article de la mort, ayant embrassé la doctrine de Novat, ne s'arrêta point à cette première faute. L'abîme entraine l'abîme. Il écouta les conseils perfides de Novat et fit tous ses efforts pour se faire élire successeur de saint Fabien, dont le siége

était vacant depuis le commencement de la persécution. Quand saint Corneille eut été élevé sur le siége de Rome, ainsi que nous le dirons plus tard, Novatien se fit subrepticement ordonner évêque et écrivit aux Églises, notamment à celles d'Afrique, pour leur notifier sa promotion à l'épiscopat de Rome. Ce fut encore saint Cyprien qui, dans cette circonstance difficile, dirigea les évêques d'Afrique, soutint la foi de ceux qui chancelaient, les maintint dans la communion avec saint Corneille, anathématisa Novatien et ses adhérents, et assembla un concile, où cet anti-pape et ses erreurs furent condamnés. Ce fut dans ce même concile qu'on décida quelle conduite il fallait tenir à l'égard des tombés. Le concile de Rome assemblé quelque temps après par saint Corneille, adopta les décisions de celui de Carthage.

Nous ne pouvons qu'indiquer sommairement, renvoyant à l'histoire ecclésiastique, proprement dite, ceux qui voudraient des détails sur tous ces faits. Nous avons seulement voulu montrer combien la retraite de saint Cyprien fut utile, puisque cette retraite conserva à l'Église une de ses plus éclatantes lumières, un évêque appelé à cicatriser tant de plaies faites par la persécution.

Nous avons un peu anticipé sur l'ordre des évènements, revenons à notre récit.

La persécution de Dèce sévissait à la fois dans toutes les provinces de l'empire. Il est certain qu'elle fit un nombre considérable de martyrs, mais nous ne devons parler que des plus illustres, et de ceux dont l'histoire nous a conservé des actes authentiques. La Sicile réclame sainte Agathe, martyrisée à Catane, sous le proconsul Quintien, les saints Alphée, Philadelphe et Cyrin, qu'on présume avoir souffert à Léontini, sous l'empire de

Dèce. (*) Saint Amard ou Amaranthe fut martyrisé à Albi, dans les Gaules; saint Christophe le fut en Lycie; saint Cyrille de Gortyne, en Candie; saint Julien, en Cilicie; saint Mercure, en Cappadoce; saint Thyrse, en Bithynie; saint Troade, à Néocésarée, etc.

On trouve dans les Menées des Grecs, dans Surius, dans Vincent de Beauvais, des détails fort circonstanciés sur le martyre des saints Tryphon et Respice à Nicée. Après avoir souffert divers supplices, ils furent décapités sur la sentence du gouverneur Aquilin. Pierre des Noëls dit que sainte Nympha, qu'ils avaient convertie, fut décapitée avec eux.

Nous n'insistons point sur tous ces faits, parce que nous ne voyons pas que nous puissions ajouter une foi entière à ce que nous trouvons dans les auteurs contemporains, en ce qui concerne les détails de lieu, de circonstances et de dates.

Nous ne ferons que passer aussi sur l'histoire des sept Dormans, d'Éphèse, que nous trouvons dans saint Grégoire de Tours. Ce saint prélat n'a certes pas voulu tromper; mais il a pu l'être. Voici ce qu'il raconte dans la traduction qu'il a faite de cette histoire dans Photius et dans les Menées des Grecs. Sept Chrétiens que les Latins nomment Maximien, Malc, Martinien, Denys, Jean, Sérapion, Constantin, après avoir confessé Jésus-Christ sous l'empire de Dèce, furent enfermés dans une caverne, dont on mura l'entrée. Ils s'y endormirent, selon Manassé, historien grec; y moururent, selon d'autres, et environ deux cents ans après, sous le règne de Théodose-le-Jeune, se

(*) « Bollandus donne en grec et en latin une très longue histoire du martyre des saints Alphée, Philadelphe, Cyrin, ainsi que de saint Nicon; rien que pour montrer de quoi sont capables les faiseurs de romans spirituels, surtout les Siciliens. Il soutient que ce n'est qu'une longue fable. »
(Tillemont, t. III, p. 334.)

réveillèrent ou ressuscitèrent, parlèrent à plusieurs, notamment à l'évêque et à l'empereur, qui vint de Constantinople pour les voir; puis s'étant prosternés en terre, ils rendirent l'esprit tous ensemble.

Voilà qui sent trop le merveilleux pour être admis sans preuves irréfragables. Baronius, Tillemont, n'hésitent pas à rejeter cette histoire de réveil ou de résurrection. La vérité, est probablement, que ces saints furent en effet renfermés dans une caverne où on les retrouva deux cents ans après. L'Église appelle ordinairement sommeil, la mort de ceux qui donnent leur vie pour Dieu ou qui finissent saintement. Il est à croire que des historiens peu attentifs ont pris à la lettre ces expressions figurées, et se sont basés sur cette interprétation grossière, pour écrire le récit des faits qui nous occupent. Peut-être avait-on dit figurément aussi que la découverte des reliques des saints dans cette caverne, était un réveil ou une résurrection.

Si nous n'étions en défiance contre les actes de saint Carpe, évêque de Thyatire, lesquels ont été altérés par Métaphraste, nous en citerions quelques passages, car ils sont fort intéressants et fort beaux. Bornons-nous à dire que saint Carpe, ayant été arrêté, confessa courageusement la foi devant le gouverneur Valère, et après beaucoup de mauvais traitements et de supplices, termina son martyre par le supplice du feu avec saint Papyle et sainte Agathonice, sœur de ce dernier.

Passons à des faits plus certains. En l'année 251, saint Alexandre de Jérusalem, que nous avons déjà vu sous Sévère, prisonnier pour la foi à Césarée, fut cité devant le gouverneur de la province, confessa de nouveau le nom de Jésus-Christ et mourut bientôt après en prison,

comme nous le voyons par ce que disent Eusèbe et saint Épiphane.

Vers la fin de la persécution de Déce, nous trouvons la célèbre confession de saint Acace, évêque d'une petite ville nommée Antioche (différente de celle de Syrie). Nous transcrivons complètement ce remarquable fragment historique.

« L'an de J.-C. 251 sous l'empire de Décius, à la fin de la persécution, Martien, personnage consulaire et ennemi déclaré des Chrétiens, se trouvant à Antioche, petite ville de son gouvernement, ordonna qu'on lui en amenât l'évêque : il se nommait Acacius, et sa vigueur épiscopale, jointe à une charité universelle, lui avait fait donner le surnom de bouclier et de refuge du pays. Lorsque ce saint homme eut été introduit en la présence de Martien, ce gouverneur lui dit : Puisque vous avez le bonheur de vivre sous la protection des lois romaines, vous êtes obligé d'aimer et d'honorer nos princes, qui en sont eux-mêmes les protecteurs. Acacius répondit à Martien : Sachez que de tous les sujets de l'empire, il n'y en a point qui aiment et qui honorent plus l'empereur que les Chrétiens. Nous prions sans discontinuation pour sa personne, et nous demandons à Dieu, dans nos prières, qu'il lui accorde une vie longue, pleine de succès heureux, et comblée de toutes sortes de bénédictions : qu'il lui donne l'esprit de justice et de sagesse pour gouverner ses peuples, et que tout son règne se passe dans une paix florissante, et qui entretienne la joie et l'abondance dans toutes les provinces qui lui obéissent. Martien : Cela est fort louable ; mais afin que l'empereur puisse être encore plus fortement persuadé de votre fidélité, et du zèle que vous avez pour son service, comme aussi de l'attachement que vous dites

avoir pour sa personne, venez lui offrir avec nous un sacrifice. Acacius : Je viens de vous dire que j'offre mes vœux pour le salut du prince, à mon Dieu, qui est le seul et vrai Dieu : mais à l'égard du prince, il ne peut exiger de nous aucun sacrifice, et nous ne devons lui en offrir aucun; car enfin, ce qui s'appelle sacrifice n'est dû à homme quelqu'il soit. Martien : Répondez-moi; quel Dieu adorez-vous donc, afin que, de notre côté, nous puissions aussi lui présenter nos vœux et notre encens? Acacius : Je souhaite de tout mon cœur que vous le connaissiez. Martien : Apprenez-moi son nom. Acacius : Il se nomme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Martien : Sont-ce-là aussi des dieux? Acacius : Non, sans doute ; ce sont des hommes, auxquels véritablement Dieu a parlé. Il n'y a que lui seul qui soit Dieu; et lui seul doit être adoré, craint et aimé. Martien : Quel est-il enfin, ce Dieu? Acacius : Adonaï, le très-haut, qui est assis sur les Chérubins et sur les Séraphins. Martien : Qu'est-ce qu'un Séraphin? Acacius : C'est un des ministres du Dieu très-haut, et un des principaux seigneurs de la cour céleste, qui approche le plus près du trône.

Martien : Quelles chimères nous débitez-vous-là? Laissez toutes ces choses invisibles, et adorez plutôt des dieux que vous puissiez voir et connaître. Acacius : Dites-moi donc, à votre tour, quels sont ces dieux à qui vous voulez que je sacrifie? Martien : Apollon, le sauveur, le libérateur des hommes, qui peut nous préserver de la famine, de la peste et des autres fléaux; qui éclaire, régit et gouverne l'univers. Acacius : Apollon, dites-vous? Quoi, ce jeune fou, qui épris de l'amour d'une fille (*), courait

(*) Daphné, qui fut changée en laurier.

après elle, sans prévoir que dans le moment même il allait la perdre pour toujours? Il est constant qu'il n'était pas prophète (*), puisqu'il ignorait ce qui devait lui arriver, et il était encore moins dieu, puisqu'il se laissa tromper par une fille. Mais ce ne fut pas là le seul malheur qui lui arriva, ni la seule sottise qu'il fit. Comme il aimait les beaux garçons, il conçut une passion détestable pour le beau Hyacinthe, comme tout le monde sait, et il fut assez maladroit pour casser la tête à ce beau mignon, du même palet dont il jouait avec lui. N'est-ce pas aussi ce dieu qui, avec Neptune, un autre dieu comme lui, se fit maçon et se loua à un roi (**), pour bâtir les murailles d'une ville? Ce fut aussi lui qui, chassé du ciel et n'ayant pas le sou, se mit à garder les troupeaux du roi Admète. Et vous voulez m'obliger à offrir des sacrifices à une telle divinité! Ne voudriez-vous pas aussi que j'en offrisse à Esculape, quoique foudroyé par Jupiter? à Vénus, malgré sa vie libertine et ses infâmes amours, et à cent autres monstres semblables, à qui vous sacrifiez vous-mêmes? Ne croyez pas que la crainte de perdre la vie au milieu des plus affreux supplices, puisse jamais me faire résoudre à adorer ceux que je rougirais d'imiter, pour lesquels je n'ai que du mépris, que de l'horreur. Dites-moi, si quelqu'un, dans votre gouvernement, après avoir commis de pareils forfaits, voulait se justifier par l'exemple de vos dieux, auriez-vous pour eux assez de respect et de complaisance pour le renvoyer absous? Et cependant vous adorez dans vos dieux, ce que vous puniriez sévèrement dans les hommes. Martien : Je sais que c'est votre ordinaire, à vous autres Chrétiens, de vomir

(*) On le consultait par toute la terre, sur l'avenir.
(**) Laomédon, roi de Troie.

force injures contre la majesté de nos dieux; c'est pourquoi je veux que vous veniez tout présentement avec moi au temple de Jupiter et de Junon, pour leur rendre, dans un banquet religieux que nous y ferons en leur honneur, ce qui est dû à ces grandes divinités. Acacius : Bon ; j'irai sacrifier à un homme dont on voit encore aujourd'hui le tombeau dans l'île de Crète (Candie) ! Quoi, est-il ressuscité ! Martien : Tout cela ne sert de rien; il faut ou sacrifier, ou mourir. Acacius : Voilà justement comme en usent les brigands de Dalmatie, dans les défilés de leurs montagnes, envers les pauvres voyageurs que leur malheureuse destinée y conduit : la bourse ou la vie, vous demandent-ils ; il faut laisser l'une ou l'autre. De même ici, il faut, ou perdre la vie, ou commettre un crime. Je vous déclare que je ne crains rien, que je n'appréhende rien; les lois punissent les adultères, les voleurs, les homicides. Si j'étais coupable de quelqu'un de ces forfaits, je serais le premier à me condamner et à me punir, sans attendre votre jugement : mais si tout mon crime est d'adorer le vrai Dieu, et que pour cela seul je sois conduit au supplice, ce ne sera plus la loi qui me condamnera, mais l'injustice du juge. Un de nos prophètes, qui était roi, s'écrie en plus d'un endroit (*Ps.* 13 *et* 52) : Ils se sont tous détournés du bon chemin; ils sont tous devenus inutiles; il n'y en a pas un qui fasse le bien ; il n'y en a pas un seul. Et il est écrit dans un autre de nos livres sacrés (*Luc.* 6) : Vous serez jugés de la même manière que vous jugerez, et l'on vous fera comme vous faites aux autres. Martien : Moi, je n'ai pas ordre de juger, mais de contraindre; c'est pourquoi, si vous n'obéissez de bon gré, je saurai bien vous faire obéir par force. Acacius : Et moi, j'ai aussi reçu un

commandement auquel je prétends déférer ; c'est de ne point renoncer mon Dieu. Si vous croyez être obligé d'exécuter les ordres d'un homme mortel, qui demain sera la pâture des vers, quelle doit être ma fidélité et mon exactitude à obéir à un Dieu dont la durée est éternelle et la puissance infinie, et qui a prononcé ce terrible arrêt contre ceux qui le renonceraient (*Matth.* 10) : quiconque ne confessera pas mon nom devant les hommes, je ne le reconnaîtrai pas non plus moi-même en la présence de mon père, lorsque je viendrai tout environné de gloire et de majesté, juger les vivants et les morts? Martien : Vous venez tout à propos de déclarer cette erreur de votre secte, qu'il y avait longtemps que j'avais envie de savoir. Vous dites donc que Dieu a un fils ? Acacius : Oui, il en a un. Martien : Et qui est-il, ce fils de Dieu ? Acacius : Le Verbe de grace et de vérité. Martien : Est-ce là son nom ? Acacius : Vous ne m'aviez pas demandé son nom, mais quelle était sa puissance. Martien : Eh bien ! son nom ? Acacius : Jésus-Christ. Martien : De quelle femme Dieu a-t-il eu ce fils ? Acacius : Dieu n'engendre pas son fils à la manière des hommes. Bien plus, quand Dieu créa le premier homme, il lui forma un corps avec un peu de terre, et ensuite il lui inspira l'ame et la vie. Car, ne pensez pas que cette divine Majesté, qui est un pur esprit, souille son infinie pureté par le commerce d'une femme mortelle. Ainsi le fils de Dieu, le Verbe de vérité est sorti de l'entendement de Dieu ; c'est ce qui est exprimé dans les livres divins, en ces termes : mon cœur a produit une parole sainte (*Ps.* 44). Martien : Dieu a donc un corps ? Acacius : Lui seul se connait ; pour nous, nous ne saurions dire quelle forme il a, parce qu'elle est invisible. Nous nous conten-

tons de reconnaître et d'adorer son pouvoir souverain. Martien : Si Dieu n'a pas un corps, comment lui donnez-vous un cœur ? car, tout ce qui a sentiment, doit nécessairement avoir un corps. Acacius : La sagesse subsiste indépendamment des organes du corps; c'est Dieu qui en est le principe. Et quel besoin, je vous prie, l'entendement a-t-il d'un corps ? Martien : Revenons au point. Considérez les Cataphryges (anciens hérétiques) ; ce sont gens qui professent une ancienne religion ; eh bien ! ils ont renoncé à leurs vieilles erreurs, et se sont joints à nous pour offrir des sacrifices à nos dieux. Croyez-moi, hâtez-vous d'en faire autant. Rassemblez tous les Chrétiens qui sont sous votre charge, et persuadez-leur d'embrasser la religion de l'empereur. Que tout le peuple vous suive au temple. Acacius : Ce n'est pas à moi que ce peuple obéit ; c'est à Dieu. Ainsi il m'écoutera volontiers lorsque je voudrai lui enseigner des choses justes et raisonnables, et qui ne seront point opposées à la loi de Dieu ; mais tous m'abandonneront et n'auront que du mépris pour mes paroles, s'ils reconnaissent qu'elles soient contraires à cette divine loi ; et que je cherche à les pervertir.

Martien : Donnez-moi leurs noms. Acacius : Leurs noms sont écrits au ciel et dans les sacrés registres de Dieu. Croyez-vous que les yeux d'un mortel puissent lire des caractères formés de la main de Dieu même ? Martien : Où sont les autres magiciens, vos compagnons, ces adroits imposteurs, qui font comme vous, profession de cet art trompeur ? Acacius : Il n'y a personne au monde qui ait plus d'horreur de la magie que les Chrétiens. Martien : Cette nouvelle religion que vous introduisez, qu'est-ce autre chose que magie et qu'enchantements ? Acacius :

Appelez-vous enchantements ce que nous faisons à l'égard de vos dieux, que nous renversons souvent d'une seule parole, et que nous dégradons de ce haut rang où vous les aviez placés, leur ôtant la divinité qu'ils tenaient de vous ? car enfin, ces pauvres dieux demeureraient imparfaits, si le bois ou la pierre venait à manquer à l'ouvrier qui les fait. Pour nous, nous craignons, non celui que nous avons forgé de nos mains, mais celui qui nous a formés des siennes; qui nous a créés, comme le maître et le Seigneur de la nature; qui nous a aimés comme un bon père; qui nous a arrachés à la mort et à l'enfer, comme un pasteur soigneux et affectionné. Martien : Donnez-moi, vous dis-je, les noms que je vous demande, et craignez qu'un second refus ne vous coûte cher. Acacius : Je comparais devant vous, et vous me demandez mon nom; vous voulez aussi savoir celui des autres ministres du Seigneur. Croyez-vous pouvoir en désarmer plusieurs, vous qui ne pouvez résister à un seul ? Eh bien ! si vous aimez tant à savoir des noms, je m'appelle Acacius ; et si vous voulez encore en savoir davantage, on me nomme Agatange, et mes deux compagnons, Pison, évêque des Troyens, et Ménandre, prêtre de cette église. Faites maintenant ce qu'il vous plaira. Martien : Vous tiendrez prison jusqu'à ce que j'aie informé l'empereur de vos sentiments, et j'attendrai là-dessus ses ordres.

Décius ayant lu cette relation, ne put s'empêcher d'admirer les réponses vives, et pleines de feu et de justesse du saint évêque Acacius; et tournant en raillerie toute cette dispute, il ne laissa pas de récompenser Martien du gouvernement de la Pamphilie; mais il permit à Acacius de professer librement sa religion. »

Quand Dèce parvint à l'empire, Origène, ce prince des docteurs de l'Orient, ce puissant athlète de la foi, était à Césarée, en Palestine. Il était arrivé à un âge fort avancé et le terme de sa vie approchait. Il était détesté des Payens à cause de sa sainteté et de sa science. On le regardait avec raison comme un des plus beaux génies de l'Église.

Ainsi que nous l'avons vu déjà, il avait autrefois souffert pour la foi et quelques auteurs prétendent que la persécution de Maximin avait été dirigée principalement contre lui. Sous Dèce, il eut de terribles combats à soutenir, sa chûte eut été un triomphe éclatant pour les Payens, une perte très grande pour l'Église, un exemple capable d'entraîner beaucoup de Chrétiens; aussi les persécuteurs employèrent-ils contre lui tous les moyens imaginables pour le vaincre. On ne voulait pas le faire mourir: on voulait qu'il abjurât. En conséquence, il fut tourmenté avec une habileté et une insistance infernales. Origène était petit et faible de complexion; la caducité de l'âge, rendait encore en apparence plus facile le triomphe de ses ennemis; mais il montra ce que peuvent la foi et l'amour de Dieu, dans les hommes les plus faibles. La puissance de l'ame dompta l'infirmité du corps, et le saint confesseur supporta courageusement et sans être ébranlé, la prison, le cachot et divers supplices qu'on lui fit endurer. On le chargea de chaînes de fer; il resta plusieurs jours dans des ceps, les pieds écartés violemment jusqu'au quatrième trou. On le menaça de le brûler vif; tout fut inutile. Origène combattit vaillamment jusqu'à la fin de la persécution, peut-être jusqu'à la mort de Dèce, remportant ainsi, à la fin de ses jours, un triomphe bien digne de couronner une vie si glorieuse et si sainte. Il ne jouit

pas longtemps de la liberté qui lui fut accordée et mourut bientôt, à l'âge de soixante-neuf ans, sous l'empire de Gallus. Nous savons qu'en l'an Xe de Sévère, il n'avait pas encore dix-sept ans accomplis; ce dût donc être en 255 qu'eût lieu sa mort.

Après la mort d'Origène, il y eut, à son sujet, dans l'Église, autant de disputes que durant sa vie. Maintenant encore, il est beaucoup de personnes fort éclairées, qui n'osent porter un jugement positif sur cet homme célèbre. Dans ces quelques mots que nous allons dire, nous n'avons point la prétention d'en formuler un; nous voulons seulement rendre nos impressions à propos de cet éminent génie, exprimer ce que nous regardons comme probable.

Origène, admiré d'abord de tout le monde, pour la sainteté de sa vie, pour la grandeur de sa science et pour l'ardeur de sa foi, s'est vu plus tard chassé de son pays, déposé de la prêtrise, excommunié par son évêque. Saint Jérôme n'hésite pas à dire (DES HOMMES ILLUSTRES, CH. LIV), que l'évêque Démétrius s'emporta contre lui, parce qu'on l'avait ordonné prêtre à Césarée, avec un tel excès de fureur et de folie, qu'il en écrivît à toute la terre. Eusèbe, (L. VI, CH. VIII.) dit que la jalousie fut le mobile de la conduite de Démétrius. Les évêques des deux premières Églises ont condamné Origène; mais il a prétendu qu'on avait falsifié les écrits sur lesquels frappaient les censures. En même temps, de grands saints prenaient sa défense; les évêques qui le connaissaient, ceux de Palestine, de Phénicie, d'Arabie et d'Achaïe, le défendirent toujours et ne voulurent point souscrire à sa condamnation. Dieu même sembla prendre sa défense, en se servant de lui pour opérer d'éclatantes conversions, entre

autres celles de saint Grégoire Thaumaturge et de saint Athénodore, son frère. Les évêques d'Arabie, le font venir, pour ramener à la vérité, l'évêque de Bostres, nommé Berylle, qui était tombé dans l'hérésie. Origène a le bonheur de faire rentrer cet évêque dans le sein de l'unité catholique.

Les livres d'Origène contiennent des erreurs évidentes. On peut dire à cela que les écrits d'un très grand nombre d'auteurs fort estimés en contiennent aussi. Celles qu'on lui impute sont des opinions avancées par lui en discutant et en cherchant la vérité, comme dit saint Athanase; mais non point des choses dont il ait voulu faire des dogmes, et qu'il ait voulu soutenir contre l'autorité de l'Église. Quelques-unes de ces erreurs ont pu être ajoutées comme lui-même s'en plaint. Du reste, cet homme éminent, paraît toujours dans ses écrits, plein d'humilité, de soumission à l'Église, de respect pour ses décisions, et surtout d'amour pour l'unité. On a pu trouver chez lui des hérésies; jamais on n'a fait de lui un hérétique, parce qu'il n'était point attaché à des erreurs, fort explicables au surplus, dans un temps où il y avait une foule de questions que l'autorité de l'Église n'avait ni éclaircies, ni décidées.

Origène est mort catholique, et Dieu permit que sur la fin de ses jours, il souffrit, comme nous l'avons dit, pour la foi, des tourments et une captivité qui le rangent parmi les plus glorieux confesseurs, sous l'empire de Dèce.

Un Concile œcuménique (probablement le Ve), a frappé d'anathème Origène, longtemps après sa mort. Mais tous les jours, l'Église peut condamner des erreurs avancées par de saints personnages, et, dans ce cas, elle frappe

des hérésies ; mais elle ne fait point nécessairement que ceux qui les ont avancées, soient des hérétiques.

Nous avons dit ces quelques mots fort incomplets sur Origène, pour ne laisser environnée d'aucun nuage, la glorieuse auréole que la persécution de Dèce mit autour de son front. Du reste, nous ne saurions refuser une admiration infinie à un homme, qui, à peine sorti de l'adolescence, fut la gloire de l'école d'Alexandrie; qui consacra sa vie au service de la religion, pour laquelle il composa un nombre prodigieux d'ouvrages; qui convertit des saints; qui ramena des hérétiques dans le sein de l'Église; qui exhorta au martyre et accompagna au supplice, les disciples qu'il avait enfantés au Seigneur; qui protesta toujours de son attachement à l'Église; qui eut le bonheur de souffrir plusieurs fois cruellement pour la foi, et qui mourut dans une sainte indigence, après avoir mené une vie qu'on peut citer comme un modèle de pureté, d'austérité et de dévoûments de toutes sortes.

Voilà quels étaient les luttes, les combats, les afflictions et les triomphes de l'Église sous l'empire de Dèce. Ainsi que nous l'avons dit, l'infernale habileté de ce prince persécuteur, s'attachait moins à faire mourir les Chrétiens, qu'à les vaincre. Ses édits étaient dirigés surtout contre les chefs de l'Église, contre les hommes les plus recommandables par l'autorité de leur position, de leur science et de leur sainteté.

Après que saint Fabien eût été mis à mort, le tyran empêcha qu'on nommât à Rome un nouvel évêque, qu'on donnât un chef à l'Église. Pendant seize mois, la chaire de Pierre ne fut pas occupée, et le clergé de Rome pourvut, par lui-même, aux besoins de l'Église, comme nous

en pouvons juger par la correspondance de saint Cyprien.

Dans le courant de l'année 251, Dèce étant parti de Rome pour aller combattre les Goths; Julius Valens s'y fit déclarer empereur. Les Chrétiens profitèrent de cette révolution, pour élire un nouveau pape. Le choix du clergé et de seize évêques, qui se trouvaient alors à Rome, tomba, comme nous l'avons dit plus haut, sur saint Corneille qui fut élu le 4 du mois de juin, ainsi que le dit saint Cyprien dans ses lettres. Pour accepter cette haute dignité, il fallait un grand courage : c'était faire en quelque sorte le sacrifice de sa vie. Saint Cyprien en parle en ces termes :

« Un épiscopat, qui ne fût arraché ni par la brigue ni par la violence, mais reçu de la main de Dieu qui fait les prêtres, n'est pas la seule gloire de Corneille. Qu'elle vertu, quel courage n'a-t-il pas déployés en acceptant cet honneur! Reconnaissons-le dans la simplicité de notre cœur, et disons-le à sa louange : il fallait une fermeté d'ame et de foi bien rare, pour s'asseoir, sans pâlir, dans la chaire pontificale de Rome, à une époque où un tyran implacable (*), déchainé contre le sacerdoce de Jésus-Christ, s'emportait aux menaces les plus violentes, et eût mieux aimé apprendre la révolte d'un compétiteur, que l'élection d'un pontife romain. Je vous le demande, frère bien-aimé, n'est-ce pas là donner un témoignage de zèle et de foi au-dessus de tout éloge? Ne faut-il pas inscrire parmi les confesseurs et les martyrs les plus illustres celui qui vécut tous les jours et si longtemps, au milieu

(*) L'empereur Dèce.

des bourreaux et des satellites d'un pouvoir barbare, et qui, bravant, par sa religieuse intrépidité, les funestes édits portés contre sa personne, courut mille fois au-devant de la décapitation, des bûchers, des croix et des ongles de fer; que dirai-je enfin? au-devant de quelque supplice inouï auquel étaient promis ses membres et ses entrailles. » (LETTRE LI.)

Ce fut à peu près vers le même temps, que saint Moyse, qui avait été emprisonné pour la foi, au commencement de la persécution, puis ensuite relâché, fut mis à mort.

Quand Dèce fut éloigné de Rome, par les guerres contre les Goths, et que diverses révoltes sollicitèrent ses soins, il cessa de s'occuper aussi activement des Chrétiens. Le feu de la persécution se rallentit; quelques-uns disent qu'elle s'éteignit avant sa mort; d'autres prétendent, au contraire, que ce fût cette mort seule qui y mit fin. Quoiqu'il en soit, cette persécution ne fut pas longue; mais elle fut excessivement violente et dangereuse, pour les motifs que nous avons dits en commençant. Les historiens de tous les siècles ont regardé l'empereur Dèce comme l'un des plus cruels persécuteurs de l'Église.

Parlons maintenant de la mort de ce prince. Une assez grande incertitude plane sur cet événement. Quelques auteurs font finir Dèce sur le champ de bataille, de la mort des héros, et disent qu'il tomba les armes à la main enveloppé par les Goths qu'il avait poursuivis ou attaqués imprudemment. D'autres racontent cet événement d'une façon moins glorieuse pour lui. Ils disent que, d'après le conseil de Gallus, les Goths s'étant campés derrière un marais rempli de fondrières, Dèce s'y engagea pour les

attaquer, et que ne pouvant bientôt ni avancer ni reculer dans les fondrières et dans la vase mouvante du marais, il fut enveloppé par l'ennemi qui le tua à coups de flèches ainsi que son fils et tous ceux qui l'accompagnaient. Voilà les deux versions données par Zozime et par Aurélius Victor : Victor-le-Jeune et Zonare, semblent prétendre que Dèce et ceux qui le suivaient, furent noyés ou étouffés dans la boue, et qu'on ne pût même pas trouver leurs corps. Constantin, dans Eusèbe, appuie de son témoignage ceux qui veulent que Dèce soit mort dans la boue d'un marais. Il nous le montre, attendant avec anxiété une mort imminente et inévitable, reconnaissant le néant des grandeurs et du bonheur d'ici-bas, et déplorant de voir en sa personne la grandeur et la puissance du nom romain livrées au mépris et aux insultes des barbares.

Lactance, dans son livre, *De la Mort des Persécuteurs*, (c. IV.), s'exprime ainsi ; « Dèce ayant marché contre les Carpes (*), qui s'étaient emparés de la Dacie et de la Mésie, fut enveloppé par ces barbares, qui le tuèrent avec une grande partie de son armée. Il ne jouit pas même des honneurs du tombeau ; son corps, nu et abandonné, fut dévoré par les bêtes et les oiseaux de proie : digne sépulture d'un ennemi de Dieu. » .

Quoiqu'il en soit du genre de mort de Dèce, elle eut lieu, suivant toutes les probabilités, dans le courant de novembre 251.

(*) Dans le Grec de Scaliger, pour la chronique d'Eusèbe, et dans celle d'Alexandrie, nous lisons que Dèce marchait contre les Français.

CHAPITRE XI.

Persécution de Gallus. — Mort de ce Prince.

CHRONOLOGIE.

Saint Corneille banni en 252, mort martyr le 14 octobre. — Saint Lucius, pape en 252, martyrisé le 5 mars 253. — Saint Étienne, pape en 253.

Les soupçons qui avaient plané sur Gallus par rapport à la mort de Dèce, devinrent encore plus accusateurs quand on vit ce général proclamé empereur par les troupes Mais ce qui les aggrava davantage fut la manière dont il agit avec les Goths. Il les traita comme s'il eût voulu s'acquitter envers eux de quelque grande obligation. Il conclut avec eux un traité déshonorant, par le-

quel, il leur permettait de retourner dans leur pays, avec tout le butin qu'ils avaient fait sur les terres de l'empire; laissait entre leurs mains un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels il y en avait de fort illustres, et leur promettait annuellement un tribut considérable en or, pour qu'ils cessassent de faire des invasions sur le territoire des Romains. Quand Gallus se fût ainsi assuré de la paix en Germanie et qu'il eût acheté la tranquillité au prix de l'honneur, il revint à Rome.

Les négociations avec les Goths, et le temps qu'il fallut pour traverser les vastes contrées qui séparaient l'armée de la capitale, les haltes qu'on fut obligé de faire, tout cela demanda quelques mois. Pendant ce temps, l'Église jouit d'une paix assez profonde; saint Cyprien le constate dans ses lettres. Mais arrivé à Rome, Gallus ne tarda pas à commencer à persécuter violemment les Chrétiens. A ceux qui le nieraient nous pourrions opposer ce passage de saint Denys d'Alexandrie dans une lettre à Hermammon. (EUSÈBE HIST. L. VII, CH. I.) « Gallus ne reconnut pas la faute de Dèce, et ne s'aperçut pas de ce qui avait été cause de sa ruine. Il se heurta à une pierre qui était devant ses yeux. Au milieu de la plus grande prospérité de ses affaires et pendant que tout lui réussissait selon ses désirs, il persécuta les saints qui priaient Dieu pour sa santé et pour sa gloire, et se priva du fruit de leurs prières, en les chassant hors de son empire. » Nous voyons par ces paroles que Gallus, non seulement persécuta les Chrétiens, comme avaient fait ses prédécesseurs, mais encore porta contre eux des édits qui les bannissaient du territoire de l'empire. Sous le règne si court de cet empereur, deux papes souffrirent le martyre : évidemment c'est là un signe de persécution violente. D'un

autre côté le langage que saint Cyprien tient à Demetrianus, magistrat de la province d'Afrique pour Gallus, langage dont nous pourrons plus loin apprécier la généreuse hardiesse, ne permet pas d'élever le plus léger doute sur l'existence de la persécution. Quelles en furent les causes? Sans doute celles que nous avons dû signaler déjà, en parlant des autres persécutions : la haine qu'inspiraient les Chrétiens, les crimes qu'on leur imputait, et que probablement la multitude ignorante, toute seule pouvait croire. Tous ces motifs absurdes au nom desquels une moitié des habitants de l'empire persécutait l'autre, soulevaient l'animosité des masses, toujours prêtes à suivre l'impulsion qu'on leur imprime. Mais ce qu'on ne concevrait pas si l'on ne reconnaissait là une permission toute spéciale de la Providence, c'est la haine invétérée, persistante, qu'éprouvaient contre les Chrétiens les hommes instruits, les philosophes, les magistrats, les puissants du siècle.

On sait que depuis quelques années une peste cruelle sévissait dans l'empire, décimait les populations, faisait des vides affreux dans les rangs de l'armée, et qu'elle redoublait à chaque instant d'intensité. Comme à l'ordinaire, on ne manqua pas d'attribuer aux Chrétiens ces désastres publics; on crut ou on feignit de croire, que les dieux irrités de voir leurs autels détruits, leurs temples abandonnés, témoignaient ainsi leur colère contre la religion nouvelle. Quelques-uns attribuent à cette cause, les violences auxquelles on se porta à l'égard des Chrétiens. Gallus avait ordonné que dans tout l'empire on offrit des sacrifices dans le but d'appaiser le courroux des dieux et d'arrêter la peste. Les Payens saisirent cette occasion pour sévir contre les Chrétiens; car ils pensaient

ne pouvoir mieux honorer et servir leurs dieux, qu'en persécutant les disciples du Christ. La persécution s'alluma tout à coup dans Rome et ce fut le pape saint Corneille qui, par ordre de l'empereur, fut le premier attaqué. On pensait pouvoir réussir comme l'avait fait Dèce à agir sur les Chrétiens par la terreur et à en amener un grand nombre à abjurer; mais cette fois l'ennemi fut vaincu, car le courage des fidèles de Rome, fut au-dessus de tout éloge. Quand ils virent la persécution s'attaquer au chef de l'Église, ils se présentèrent spontanément pour défendre leur foi. Écoutons saint Cyprien écrivant à Corneille pour le féliciter de sa glorieuse confession, il va nous dire avec quelle généreuse ardeur le troupeau des fidèles de Rome, vola sur les pas de son pasteur qui marchait au combat; il va nous dire comment dans cette lutte glorieuse, Dieu consola son Église en permettant que la plupart de ceux qui étaient tombés dans la persécution précédente, se relevassent et fussent vainqueurs de l'ennemi qui les avait momentanément abattus.

« Cyprien à Corneille, son frère, salut.

Nous avons appris, frère bien-aimé, les glorieux témoignages de votre foi et la fermeté de votre confession. La joie que nous en avons ressentie semble nous associer à votre victoire. Attachés que nous sommes par des liens indissolubles, ceux de l'Église, de la concorde et de l'affection, où est l'évêque qui n'applaudirait au bonheur d'un autre évêque, comme s'il lui appartenait en propre? Où est le frère qui ne mêlerait sa joie aux joies de ses frères? Les paroles me manquent pour vous exprimer les transports d'allégresse qui ont éclaté ici quand la nouvelle de votre courage y est parvenue; quand nous avons su que vous aviez marché à la tête de nos frères pour con-

fesser le nom de Jésus-Christ, et que leur illustration avait encore ajouté à l'illustration de leur chef. Prédécesseur de leur gloire, vous vous êtes créé de nombreux compagnons de gloire : en confessant Dieu le premier, à la face d'un grand peuple, vous avez fait naître un peuple de confesseurs, si bien que nous ne savons lequel célébrer davantage, ou l'ardeur et la fermeté de votre foi, ou l'amour qui enchaînait les fidèles à vos nobles exemples. L'évêque a montré son héroïsme en s'élançant le premier aux combats; le troupeau a prouvé sa tendre et inviolable charité en volant sur les traces du pasteur. Grace à cette touchante unanimité de cœurs et de voix, l'Église Romaine s'est levée tout entière, pour confesser Jésus-Christ. Par là s'est manifestée dans sa gloire cette foi à laquelle le bienheureux apôtre rendait jadis témoignage. Oui, sa pensée prophétique assistait dès lors à vos triomphes; il louait l'avenir dans le présent, et, en célébrant la vertu des pères, il enflammait l'émulation de leurs descendants. Votre union, votre charité, votre vigueur, sont devenues un haut enseignement pour tous les fidèles. Vous leur avez appris à craindre Dieu et à s'attacher étroitement à Jésus-Christ; vous avez appris au peuple à se presser dans le péril autour de son évêque; aux frères à ne pas se détacher de leurs frères pendant la tempête, parce que l'union rend invincible, et que le Dieu de la paix accorde aux cœurs pacifiques ce qu'ils demandent en commun. L'ennemi était venu fondre sur le camp de Jésus-Christ, dans l'espoir d'y semer le désordre et l'épouvante. Il se trompait; l'énergie de la défense a surpassé la violence de l'attaque; toute la terreur qu'il apportait, la hardiesse et la résolution la lui ont renvoyée. Il comptait supplanter de nouveau les serviteurs de Dieu,

et se promettait une victoire facile, semblable à celle qu'il remporte sur de jeunes recrues, mal disciplinées, sans expérience et surprises. Il avait d'abord essayé d'attaquer isolément un de ces soldats, à peu près comme le loup ravisseur sépare la brebis du troupeau, ou comme l'épervier détache habilement la colombe du bataillon ailé de ses compagnes. Il connaît son impuissance contre l'armée réunie; alors il cerne et isole l'individu; mais repoussé vigoureusement par les efforts de la sainte milice, où tous les rangs étaient serrés, il a compris enfin que les défenseurs du Christ, debouts et sous les armes, se tiennent toujours prêts à combattre; qu'on peut les égorger, mais les vaincre jamais, et que c'est le mépris de la mort qui les rend invincibles. Ils ne se révoltent point contre leurs plus violents agresseurs, parce qu'il n'est pas permis à l'innocence d'arracher la vie au crime lui-même; mais ils sont toujours disposés à donner leur sang pour s'échapper plus promptement d'un monde où la malice et la cruauté marchent la tête haute. Spectacle ravissant pour les yeux du Seigneur! joie incomparable pour l'Église de Jésus-Christ! Qu'elle était belle à voir la tribu fidèle, s'élançant tout entière pour repousser l'ennemi! oui, tout entière, nous pouvons le dire. Pas un soldat n'eût fui la bataille, si la trompette sacrée eût retenti à ses oreilles, puisque pas un de ceux qui l'ont entendue, n'a manqué à l'appel. Parmi ceux qui avaient fléchi, combien se sont relevés en ce jour par une confession généreuse. On les a vus depuis, fermes et immobiles, retourner au combat avec une vigueur nouvelle, animés qu'ils étaient par la douleur de la pénitence. Ils avaient été surpris la première fois; on le reconnaît bien aujourd'hui; la nouveauté de l'attaque avait étonné leur courage; mais,

dans cette rencontre, ils sont redevenus eux-mêmes. La crainte de Dieu a retrempé leurs forces, et les a mis à l'épreuve de la souffrance, en sorte qu'aujourd'hui il ne s'agit plus de pardon à mériter, mais de palmes à recueillir. » (LETTRE LVI.)

Déjà dans une autre circonstance, nous avons vu que tous les habitants d'une petite ville d'Asie qui étaient Chrétiens, s'étaient rendus en masse devant le gouverneur qui en avait fait citer quelques-uns; et que devant tant de prétendus coupables, ce gouverneur n'avait pas osé agir avec sa férocité accoutumée. A Rome le courage des fidèles qui accompagnaient saint Corneille, contribua peut-être beaucoup à faire prononcer simplement contre lui la peine de l'exil. Cependant Gallus n'agit pas comme avait fait le proconsul : beaucoup d'entre les Chrétiens furent mis à mort ou livrés aux supplices. Ce qu'il y a de certain relativement à saint Corneille, c'est qu'il fût exilé. La lettre de saint Cyprien que nous avons en partie citée le prouve par son titre : « *A Corneille exilé.* » On ne sait pas au juste quel fut le lieu de son exil. Cependant si l'on s'en rapporte au catalogue ou pontifical de Buchérius (p. 271), et à ce que dit Abbo, abbé de Fleuri, il aurait été décapité à Civita Vecchia, lieu de son exil. On ne sait non plus rien d'absolument certain relativement à son genre de mort; mais il nous paraît positif qu'on ne peut pas lui refuser le titre de martyr que presque tous les auteurs anciens lui donnent; notamment saint Jérôme (*Vand. p.* 111) et saint Cyprien dans plusieurs passages de ses lettres. Saint Jérôme, dit que saint Corneille, fut martyrisé sous Gallus, le même jour que saint Cyprien, c'est à dire le 14 septembre. Ce fut en l'année 252, la première de Gallus, car Valérien monta sur le trône l'année sui-

vante, et dans cet intervalle il faut placer le martyre du pape saint Lucius, successeur de saint Corneille et le règne d'Émilien qui fut empereur durant trois mois, après Gallus.

Après la mort de ce saint pape, on éleva sur le siége de saint Pierre, Lucius, prêtre de l'Église Romaine, qui avait confessé la foi avec saint Corneille, et qui, dès les premiers temps de son pontificat, fut envoyé en exil. Il y résta fort peu de temps, et, bientôt après, put revenir à Rome au milieu de son troupeau, où il fut reçu avec enthousiasme. Saint Cyprien lui écrivit à l'occasion de son exil et de son retour, une lettre dont nous allons citer un fragment :

« Cyprien et ses collègues à leur frère Lucius, salut. Il n'y a pas longtemps, frère bien-aimé, que nous vous avons félicité du double honneur que vous accorda la divine miséricorde, lorsque, dans votre personne, elle donna pour chef à son Église un évêque et un confesseur. Aujourd'hui nous ne vous félicitons pas moins, vous, vos compagnons et tous nos frères, de ce que la protection du Seigneur vous a ramené parmi les siens, couronné de la même gloire qu'au jour de votre départ. Le pasteur a été rendu à ses brebis, le pilote au gouvernement du vaisseau, le conducteur à l'amour de son peuple. On le voit bien, en permettant votre exil, le dessein de Dieu était, non pas que l'Église restât veuve de l'évêque, relégué loin d'elle, mais que l'évêque reparût dans l'Église, plus grand et plus honoré. En effet, le martyre des trois jeunes hommes de Babylone est-il moins illustre, parce que frustrant la mort de ses espérances, ils sortirent sains et saufs de la fournaise? Daniel a-t-il perdu de son illustration, parce que, jeté comme une proie à la dent des lions,

la protection du Seigneur le conserva pour la gloire? Non, l'ajournement du martyre, loin d'affaiblir dans les confesseurs le mérite de leur triomphe, manifeste les merveilles de la puissance divine. Vous reproduisez à nos yeux le dévoûment de ces trois généreux et illustres jeunes hommes; lorsqu'ils déclarèrent à un roi impie qu'ils étaient prêts à brûler dans les flammes, plutôt que de servir ses dieux ou d'adorer l'image qu'il avait faite. Néanmoins, ajoutaient-ils, le Dieu qu'ils adoraient et que nous adorons aussi, était assez puissant pour les arracher à la fournaise dévorante et les délivrer des mains du roi ainsi que de leurs maux présents. Même courage dans votre confession ; de la part de Dieu même protection. Vous étiez disposé à braver les tortures les plus cruelles; mais le Seigneur vous les a épargnées, afin de vous réserver pour son Église. » (LETTRE LVII.)

Quelque temps après, le 4 de mars 253, c'est à dire cinq mois environ après son élévation au pontificat, Lucius mourut naturellement, d'après Fleury, qui suit en cela quelques auteurs; ou bien, d'après d'autres, fut martyrisé. Quoi qu'il en soit, on le trouve, presque partout, qualifié du titre de martyr.

Comme nous l'avons dit déjà, la mort de deux papes en si peu de temps, l'exil qu'ils souffrirent, prouvent que la persécution était violente, et, d'un autre côté, témoignent que Gallus suivait, en s'attaquant principalement aux sommités de l'Église, l'exemple que lui avaient donné ses prédécesseurs.

Nous avons voulu joindre dans notre récit ce qui concernait les deux papes Corneille et Lucius, parce que nous voulions garder, pour en parler en dernier lieu, la relation du martyre de saint Hippolyte, la seule du moins

authentique et digne de foi que nous ayons par rapport à cette persécution. Ruinart, juge si sévère et si judicieux des actes qui sont venus jusqu'à nous, n'a pas hésité à mettre dans son recueil ceux de saint Hippolyte, quoique écrits en vers, forme qui, d'ordinaire, admet certaines licences de narration et de détail, qui exagèrent, amoindrissent ou embellissent la vérité, pour plaire davantage au lecteur. Mais on peut se convaincre, en lisant ceux-ci, que l'auteur est resté fidèle à la vérité historique, tout en revêtant des embellissements poétiques du style, les événements qu'il raconte.

Saint Hippolyte était nn prêtre de l'Église Romaine, qui avait suivi le schisme de Novat et de Novatien, et qui était encore attaché à cette erreur, à l'époque où il fut arrêté comme Chrétien. Laissons parler ses actes, dont voici le fragment le plus remarquable :

« Tandis qu'une sainte curiosité me falt parcourir ces monuments, et que je pousse ma recherche jusqu'à ceux que l'antiquité commence à dérober à la connaissance du pieux voyageur, Hippolyte se présente à mes yeux, cet Hippolyte qui, s'étant autrefois malheureusement engagé dans le parti de Novat, célèbre hérésiarque, quoique l'Église de Rome le comptât parmi ses prêtres, s'était ouvertement déclaré contre elle. Je l'aperçois, dis-je, (c'est à dire son corps), portant l'étendard du martyre, et tout couvert de son sang, source féconde d'une gloire immortelle. Vous êtes sans doute surpris de voir un vieillard que l'esprit de schisme avait longtemps animé, y renoncer tout à coup, et recevoir un honneur qui semble n'être dû qn'au défenseur le plus zélé de la foi catholique.

Lorsqu'on le traînait au tribunal du préfet, son ame,

victorieuse des faux dieux et du schisme, ressentait encore la joie de se voir bientôt en liberté par la destruction de son corps. L'amour que son peuple lui portait, avait ramassé autour de lui une troupe innombrable de fidèles dont il marchait environné. Ils lui demandèrent qu'elle était la véritable Église, ou celle qui avait Novatien pour chef, ou celle qui obéissait à Corneille. Fuyez, répondit-il, fuyez, mes enfants, le schisme du détestable Novat : Réunissez-vous aux catholiques; qu'une seule foi vous éclaire; qu'une seule Église vous rassemble; et cette Église, mes enfants, c'est l'ancienne; c'est celle que le grand Paul reconnaît, et qui voit au milieu d'elle la chaire du bienheureux Pierre. Je renonce à l'erreur où j'ai été et où j'ai entraîné les autres; et prêt à verser mon sang pour Jésus-Christ, je dois vous dire que ce que j'ai cru autrefois être opposé au véritable culte de Dieu, c'est cela même qui mérite toute votre vénération. Après que, par ces paroles, il eût fait quitter à son cher peuple le chemin dangereux qu'il suivait, et que quittant lui-même les sentiers détournés, il fut rentré dans la voie royale, pour lui servir de guide, devenu un docteur de la vérité, d'un maître de l'erreur qu'il avait été jusqu'alors, il fut présenté au gouverneur de Rome, qui exerçait à Ostie d'horribles violences contre les Chrétiens. Cet homme cruel était parti de Rome ce jour-là même, pour aller porter l'effroi dans les villes voisines, sa présence étant comme la peste qui désole tous les lieux où elle passe. Car, non content d'avoir rempli de meurtres et de carnage la capitale du monde, et d'avoir enivré de sang innocent la terre que ses murs renferment, voyant le Janicule, (on y suppliciait) le palais, la tribune aux

harangues et les faubourgs (*) en regorger, sa fureur alla se répandre le long des rivages de la mer de Toscane, et les environs du port des Romains (Porto) en ressentirent bientôt les effets. On le voyait assis sur un tribunal élevé, environné de bourreaux. Un faux zèle pour la gloire de ses dieux le dévorait, et toute sa passion était de rendre infidèles les fidèles disciples de Jésus-Christ. Là étaient des troupes de Chrétiens qu'il avait fait amener en sa présence. La prison d'où ils sortaient, avait imprimé toutes ses horreurs sur leur visage couvert de crasse, et ils portaient sur toute leur personne, les tristes et funestes marques d'une longue misère. Là on entendait le bruit horrible des chaînes que traînaient ces innocents coupables, mêlé à celui que faisaient les fouets et les lanières de cuir armées de fer et de plomb, dont les coups redoublés frappaient l'air, qui semblait s'en plaindre par ses gémissements. Les ongles de fer, faisaient de larges ouvertures aux côtés, et portaient jusqu'aux entrailles leurs pointes mortelles. Les bourreaux sentaient leurs forces épuisées, mais la fureur du juge en reprenait de nouvelles. Il frémissait de rage en voyant ses efforts inutiles et sa cruauté trompée; car il ne se trouva aucun, de tant de serviteurs de Jésus-Christ, qui, parmi des supplices si affreux, donnât la moindre marque de faiblesse. C'en est assez, bourreaux, s'écria-t-il tout à coup, d'un ton de voix terrible; laissez-là vos ongles de fer, cessez vos tortures; j'en connais l'inutilité; la mort seule peut nous faire raison de ces misérables, et nous venger de leur trop longue résistance. Qu'on coupe la tête à celui-ci; qu'une croix élève celui-là dans les airs, et qu'il y devienne la proie des vautours : que du haut de

(*) La Suburra, ou Rione de Mont.

ce rocher je voie précipiter ces autres; ceux-là sont destinés au feu, et un seul bûcher nous servira à punir plus d'un coupable. En voici qu'il faut abandonner dans une barque entr'ouverte, à la merci des flots, afin que lorsqu'elle sera éloignée du bord et battue par des coups de mer, ses planches mal jointes viennent à se séparer, et que ces impies buvant leur naufrage avec l'onde amère, n'aient pour toute sépulture que le ventre des monstres marins. Il était dans ces transports, lorsque le saint vieillard Hippolyte lui fut amené, chargé de fers. Une jeunesse emportée ne cessait de crier autour de lui : Voilà le maître des Chrétiens; voilà celui qu'ils regardent comme leur chef. Si vous voulez que tous les Chrétiens adorent nos dieux, il faut que vous leur ôtiez cet homme qui les entretient dans leur impiété. Ils pressent le juge de le livrer à la mort, et d'inventer pour lui un supplice nouveau, qui fasse trembler tous ceux qui refuseront de l'encens aux dieux des Romains. Alors le gouverneur demanda le nom de cet homme. On lui répondit qu'il s'appelait Hippolyte. Eh bien, soit Hippolyte, reprit le gouverneur; qu'il soit donc comme le fut autrefois Hippolyte, fils de Thésée, traîné et mis en pièces par des chevaux. A peine cette bizarre et cruelle sentence eut-elle été rendue, qu'on va chercher dans un haras deux chevaux à qui le frein était inconnu ; ils n'avaient point encore senti la main caressante du palfrenier, et jamais écuyer n'avait pressé du talon leur flanc poudreux, ni appuyé la gaule sur leurs crins hérissés : mais nouvellement tirés des gras pâturages, ils étaient ombrageux, farouches et indomptés. Cependant on les attache ensemble, malgré leur résistance; on les force à recevoir un mors qui les assujettit durant quelque temps sous un joug qui ne leur est

pas moins nouveau qu'importun. Une corde y tient, qui se coulant le long des côtés, et passant entre les croupes en manière de timon, vient tomber auprès du pied de derrière, puis s'étendant encore au-delà, va saisir dans un nœud les jambes et les pieds du saint martyr, les tenant fortement serrés par le moyen d'une autre corde moins grosse. Après qu'on eût pris toutes les mesures qu'on crut nécessaires pour faire réussir ce nouveau genre de supplice, où par une ingénieuse cruauté, on avait trouvé le secret de faire entrer trois autres supplices (*), l'on fait partir ce funeste attelage, on anime les chevaux; on les excite de la voix; on les presse avec le fouet; on leur fait sentir l'aiguillon. Les dernières paroles du saint vieillard qu'on put entendre, furent celles-ci : Ils entraînent mon corps, ô Jésus! prenez mon ame. Les chevaux bondissent, partent, et sont d'abord emportés par la frayeur qui les saisit, et qui leur fait fuir ces clameurs horribles que poussent dans l'air les cruels spectateurs. Ils s'élancent à travers les rochers; ils percent les forêts; le rivage du fleuve, ni la rapidité d'un torrent ne peuvent ralentir leur ardeur; ils font plier les taillis; ils renversent les buissons; ils applanissent les guérets, les vallons et les collines; les routes semées de cailloux, deviennent pour eux une carrière unie; ils franchissent tout ce qui peut retarder l'impétuosité de leur course précipitée. Cependant le corps du saint est mis en pièces. Ici les ronces en ont retenu une partie; là une autre partie pend à la pointe d'une roche; l'herbe en mille endroits a changé sa couleur verte en couleur de pourpre, et la terre humectée de ce généreux sang, en laisse voir une longue trace. »

(*) *Verbera, vincla, feras.*

Le martyre de saint Hippolyte, que nous venons de raconter, nous porte à faire ici des réflexions fort importantes. Lorsque le saint fut arrêté comme Chrétien, et conduit au supplice, il était encore attaché au schisme de Novatien. Nous avons vu comment Dieu permit que ses yeux s'ouvrissent à la lumière à l'instant où on le conduisait à la mort, et de quelle façon il parla au peuple, lequel lui demandait : Qui il fallait suivre, de Novatien ou bien de l'Église Catholique. Cette conversion de saint Hippolyte, marchant au supplice, sur le point de paraître devant le souverain juge, dut nécessairement faire une vive impression sur les Chrétiens égarés, qui suivaient les mêmes erreurs que lui. L'homme que Dieu ne frappe pas d'aveuglement, met de côté, à l'instant solennel de la mort, toutes les susceptibilités de l'amour-propre engagé dans l'erreur; il ne se préoccupe plus que d'une seule chose : de cette éternité dont il va franchir le seuil, et en face de laquelle s'anéantissent les pauvres intérêts d'ici-bas, et les vaines récriminations des passions mauvaises. Quand il faut décider de son sort éternel dans l'espace de quelques minutes, on fait comme un homme en danger de périr, qui se jette à tous les moyens de salut, sans respect humain et sans attention pour ceux qui le regardent. On proclame la vérité, on revient à elle sans s'inquiéter du démenti qu'on donne à une vie d'erreurs. C'est ce que fit saint Hippolyte. Nous avons toujours eu en souveraine pitié, l'imbécile prétention de ces Voltairiens, qui, bien portants, soutiennent qu'on se convertit à la mort par faiblesse et non par conviction, et qui, malades, appellent un prêtre et les secours de la religion.

C'est ici le lieu de dire que Dieu avait préparé cette

importante conversion, en permettant qu'un hérétique fut conduit au supplice comme Chrétien. Une chose au plus haut point digne d'être remarquée, c'est qu'en feuilletant les annales des persécutions, on voit que presque jamais les Hérétiques ne furent martyrisés comme Chrétiens (*). Il y a dans ce fait que nous avançons avec assurance, un de ces miracles de l'ordre moral, que les esprits droits et attentifs rencontrent à chaque instant. Dans un temps où les Payens connaissaient si peu les Chrétiens, qu'ils les confondaient avec les Juifs, qu'ils leur attribuaient à tous, les infamies des Carpocratiens et des Adamites; comment se fait-il qu'ils ne persécutassent que les Catholiques; que toutes les violences, que toutes les proscriptions, que tous les supplices, tombassent sur ces derniers? D'où vient l'intelligence d'un pareil choix? Les puissances du siècle faisaient-elles cette différence? Les persécuteurs savaient-ils distinguer les rameaux qui naissaient du vieux tronc de l'Église, de ces rameaux détachés de lui qui poussaient à côté? Évidemment non. Les hommes n'étaient pour rien dans cette distinction intelligente. Il suffit pour s'en convaincre de lire les interrogatoires qu'on faisait subir aux martyrs, quand on daignait les interroger. Évidemment il faut admettre que les persécuteurs obéissaient à l'empire de quelque puissance intelligente et mauvaise, à qui Dieu permettait de tourmenter, d'éprouver son Église. Le démon choisissait ses victimes dans le troupeau du Seigneur. Avait-il besoin de tenter, de frapper, d'essayer à vaincre ceux qui lui appartenaient déjà? Les Hérésies, n'était-ce pas son domaine? les Hérétiques n'étaient-ils pas à lui? De là,

(*) Cependant nous avons vu, page 147, que Métrodore de la secte des Marcronites, fut martyrisé avec saint Pione.

cette intelligence dans le choix des martyrs. Toujours des Catholiques, toujours des soldats qui combattaient sous les ordres des successeurs de Jésus-Christ et de saint Pierre. Qu'on esquive tant qu'on voudra la puissance de ces vérités, qu'on détourne les yeux de cette lumière éclatante, soit, il est impossible de forcer ceux qui ferment les yeux à voir clair; mais du moins il y a là, de ces enseignements, de ces vérités, de ces miracles, qui subjuguent l'intelligence, qui bravent toute discussion et qui jettent leurs contempteurs dans la cruelle nécessité de renoncer à parler raison comme des hommes graves, pour dire des impertinences ou des plaisanteries, cette arme de notre siècle si puissante auprès de la frivole multitude.

Ce miracle que nous signalons ici, se perpétue de nos jours et c'est lui qui nous a inspiré les lignes suivantes que nous copions dans le IIe vol. de notre livre *des Passions* p. 56. Nous parlions des ennemis de la religion. « Le Catholicisme est le point de mire de toutes leurs attaques, le but de leurs déclamations furibondes. D'où vient cela? C'est qu'ils savent bien que là est la plus puissante des croyances, celle qui plonge ses racines dans la divinité même, celle en un mot qui est le mieux faite pour gouverner les hommes. Jamais on ne les voit s'attaquer aux sectes dissidentes, ils comprennent qu'elles tomberont d'elles-mêmes; qu'elles se détruiront de leurs propres mains.

Ils laissent tranquilles le Protestantisme et ses sectes innombrables; ils ne disent rien des Chrétiens grecs, des Mahométants; ils ne décochent point leurs flèches acérées contre les rêveurs qui se posent en Messies parmi nous, et qui tour à tour viennent donner au monde le spectacle de leur folie et de l'inanité de leurs doctrines. Ils sont

au contraire frères de tous ces nouveaux prophètes; ils tendent la main aux Saint-Simoniens, aux Phalanstériens; ils sont les prôneurs de l'abbé Châtel; ils appellent sous leurs drapeaux quiconque a une pierre ou de la boue à jeter dans le champ de la vraie religion.

Ils l'attaquent sans cesse par tous les moyens, même les plus honteux, le mensonge et le scandale. Comme ces requins voraces qui suivent les navires pour dévorer les immondices qu'on jette à la mer, ils suivent le vaisseau de l'Église; et s'il rejette de son sein quelque impureté, s'il livre aux flots quelque pestiféré, ils s'en emparent, car ils sont là pour ramasser tout ce qui tombe, et tant qu'il reste un lambeau de cette proie infecte, ils le lancent et le reprennent pour le lancer encore contre le vaisseau glorieux qui poursuit sa course vers l'éternité, sans s'inquiéter des ordures qui flottent dans son sillage. »

Pendant que la persécution sévissait dans Rome, elle s'exerçait aussi dans les autres provinces de l'empire. Les paroles de saint Denys d'Alexandrie, que nous avons citées plus haut, en sont la preuve. On bannissait comme nous l'avons vu les Chrétiens, on les chassait du territoire de l'empire. Nous manquons de documents sur cette période de l'histoire, nous n'avons aucun détail sur ce qui se passait dans la plupart des provinces. Seulement, nous savons qu'en Afrique la persécution fut violente, nous en trouvons la preuve dans les écrits de saint Cyprien et notamment dans l'écrit remarquable que ce courageux évêque adressa à Démétrianus, gouverneur ou proconsul d'Afrique, pour Gallus et persécuteur acharné des Chrétiens. Nous ne trouvons rien dans les écrits des saints Pères, des Apologistes, d'aussi énergique que cette pièce. L'évêque animé d'une sainte indignation, traîne le

magistrat dans la boue ; il lui parle du haut de sa dignité et de sa puissance morale, avec une force, nous dirions plus, avec une sorte de violence qui étonnent. Il lui témoigne son mépris ; il l'accable sous les épithètes les plus blessantes. Certainement Démétrianus méritait que le saint lui appliquât ce stygmate, et il lui fut appliqué de telle sorte, qu'on ne dirait vraiment pas que ce coupable, ainsi mis au pilori, fut le maître dans Carthage, qu'il eût à sa disposition les chevalets et les bourreaux, qu'il pût d'un mot faire tomber la tête du courageux évêque. Nous transcrirons ici deux fragments.

« Jusqu'ici, Démétrianus, j'avais dédaigné de répondre aux sacrilèges blasphèmes que tu vomis avec tant d'emportement contre le Dieu unique et véritable. Il m'avait paru à la fois plus sage et plus utile d'opposer à ton ignorance le silence du mépris que de provoquer par une réfutation intempestive la fougue insolente de ton caractère. L'autorité divine elle-même appuyait ma résolution : « Ne » parle point dans l'oreille de l'insensé, nous dit-elle, car » il méprisera la sagesse de tes discours. » Et ailleurs : « Ne réponds pas au fou selon sa folie, de peur que tu ne » lui deviennes semblable. » L'apôtre aussi nous recommande de regarder le saint du Seigneur dans le sanctuaire de notre conscience, afin de ne pas l'exposer aux profanations : « Ne livrez pas les choses saintes aux chiens, » s'écrie-t-il ; ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, » car ils les fouleraient aux pieds ; et ensuite ils revien- » draient sur vous pour vous déchirer. » Comme tes fréquentes visites avaient pour motif bien moins le désir de t'éclairer que le besoin de disputer ; comme tu aimais mieux lancer à grand bruit l'imprécation et l'injure que d'écouter patiemment mes observations, il y aurait eu de

la démence à essayer de lutter contre toi. D'ailleurs il serait plus facile à la voix humaine d'apaiser une mer qui gronde que d'enchaîner ta rage par des raisonnements. A quoi bon présenter la lumière à des yeux éteints, le son à des oreilles frappées de surdité, la sagesse à la brute ?

Ces considérations m'avaient déterminé à garder le silence, dans l'espoir de vaincre l'emportement par la patience, puisque mes représentations échouaient contre ton indocilité, le langage de la religion contre ton incrédulité, la modération contre le déchaînement de ta fureur. Mais aujourd'hui je t'ai entendu dire qu'un concert universel de plaintes s'élève contre nous; que ces guerres cruelles, toujours renaissantes, ces pestes, ces famines qui désolent le monde; ces pluies que nous refuse un ciel d'airain, l'opinion publique se plaît à nous les imputer. L'heure du silence est donc passée. On mettrait sur le compte de l'impuissance notre résignation, et dans mon dédain pour tes calomnies on verrait peut-être un aveu. Ainsi, Démétrianus, je vais te répondre, à toi et à tous ceux que tu as soulevés contre nous; car la contagion, partie d'un foyer impur, s'est étendue de proche en proche. Tes complices se rendront à l'évidence, du moins je l'espère. N'est-il pas juste que les préventions erronées disparaissent devant les rayons de la vérité, aussitôt qu'elle allume son flambeau ? »

. . . .

« Mais que dire du point principal sur lequel roule notre différend? Vous nous condamnez malgré notre innocence, et vous vous déchaînez contre les serviteurs du Christ, pour outrager dans nos personnes le Dieu que nous adorons. Peu contents de souiller votre vie par de honteux déréglements, par des scélératesses sans nombre, par des

rapines sanglantes; de renverser la religion véritable par de ridicules superstitions; enfin de ne chercher ni de redouter le Seigneur, il faut encore que vous vous emportiez à d'injustes persécutions contre ceux qui, le connaissant, vouent à sa majesté divine un culte digne de lui. Il ne te suffit pas, Démétrianus, de ne point honorer notre Dieu; tu ne veux pas même qu'on l'honore. L'homme qui se courbe devant de muettes idoles, devant des simulacres taillés de ses mains, que dis-je! quiconque se prosterne devant des monstres impurs, tu l'as pour ami; ta haine ne s'appesantit que sur le serviteur du vrai Dieu. Des bûchers, chargés de victimes, fument partout dans vos temples, et le vrai Dieu n'a pas d'autels, ou bien il n'en a qu'en secret! Le crocodile, le cynocéphale, le serpent, la pierre elle-même, tout est Dieu; le Dieu véritable seul ne le sera pas, ou ne pourra être adoré impunément. A l'innocence, à la justice, à l'objet des divines affections, les chaînes, les spoliations, les cachots, le fer homicide, les bêtes sauvages, les flammes dévorantes! Des douleurs isolées, une mort simple et rapide, ne sauraient rassasier ta haine. Il te faut de longues tortures pour déchirer nos corps, des supplices variés, pour nous mettre en lambeaux et, pour mieux te repaître de nos souffrances, ta cruauté ingénieuse invente des châtiments inconnus. Quelle est donc cette fantaisie de bourreau, cette soif inextinguible de notre sang? Choisis une fois pour toutes dans cette alternative: ou la profession du Christianisme est un crime, ou elle ne l'est pas. Si elle est un crime, frappe sur le champ le coupable qui se déclare; si elle ne l'est pas, pourquoi condamner l'innocent? A quoi bon la question, quand j'avoue le fait? Si la pusillanimité m'avait décidé à cacher par un mensonge mon attache-

ment à ma religion et mon mépris pour vos dieux ; à la bonne heure ; je concevrais les tortures pour me contraindre à des aveux. Ainsi, dans l'information judiciaire, la douleur accusatrice arrache aux coupables des révélations que la bouche eût toujours refusées sans l'aiguillon de la souffrance ; mais moi, quand je crie le premier et à haute voix : Je suis Chrétien ! encore un coup, à quoi bon la torture ? Ne suis-je plus le même homme qui a renversé tes idoles, non pas timidement, avec mystère, loin de tout témoin, mais au grand jour, mais sur la place publique, mais en présence des chefs et des magistrats ? A tes premiers motifs de ressentiment, n'ai-je pas voulu ajouter un crime plus impardonnable encore, le crime d'avoir confondu le paganisme et ses dieux par une éclatante prédication, en me déclarant Chrétien dans la partie de la ville la plus fréquentée, au milieu d'un immense concours de peuple ? Pourquoi s'attaquer à un corps débile ? Pourquoi lutter contre une chair périssable ? Viens engager le combat contre la vigueur de mon ame : Brise l'énergie de mon courage, bats en ruines ma foi et renverse la, si tu le peux, par le raisonnement et la discussion ; ou, si tes dieux ont quelque puissance, qu'ils se lèvent et se vengent ! que leur majesté les défende. Mais que pourraient-ils pour leurs adorateurs, quand ils sont impuissants contre leurs contempteurs ? Si le protecteur est plus fort que son protégé, tu es par cela même supérieur à tes dieux. Alors changez de rôle : A eux de t'adorer, à eux de trembler devant leur maître ! Misérables captifs, qu'il faut incessamment défendre si on ne veut pas qu'ils périssent, ils ont besoin de ton bras pour venger leurs affronts ? Rougis donc d'adorer des idoles, qui ne sont rien

que par toi ; rougis d'attendre quelque protection de tes stupides protégés. »

Ces deux passages de saint Cyprien, prouvent tout ce que nous avons avancé précédemment : d'abord le courage du saint évêque et ensuite la violence de la persécution en Afrique, sous Gallus.

Sans aucun doute, nous aurions sur ce règne des détails intéressants s'il n'avait pas été de si courte durée, s'il ne se trouvait pas entre ceux de deux persécuteurs Dèce et Valérien. (Nous ne comptons pas Émilien qui régna trois mois.) Il est probable que les auteurs ont fait confusion à propos de bien des faits, ou tout au moins de quelques-uns, et qu'ils ont placé dans la persécution de Dèce ou dans celle de Valérien, certaines choses qui regardent la persécution de Gallus.

Gallus fut un prince persécuteur de l'Église : à ce titre il mérite d'être jugé très sévèrement au point de vue où nous écrivons. Si les soupçons qui planent sur sa mémoire sont fondés, il doit être indépendamment de cela, flétri de l'anathême de l'histoire. S'il est vrai qu'il contribua à la mort de Dèce en le livrant aux Goths, qu'il fit mourir Hostilien, fils de cet empereur, en mettant son trépas sur le compte de la peste qui désolait l'empire, il mérite d'être rangé dans cette série de scélérats qui tour à tour déshonorèrent la pourpre Romaine. En dehors de ces faits le traité qu'il conclut avec les Goths suffit pour salir à jamais son nom.

Gallus fut frappé par la Providence, en l'an 253, après un règne de deux ans à peu près. Émilien, général des troupes Romaines en Mœsie, après avoir vaincu les Goths se fit proclamer empereur, marcha sur l'Italie, pour

s'y faire reconnaître par le sénat. Gallus s'avança contre ce rival ; les deux armées se rencontrèrent dans l'Ombrie près d'Interamma (aujourd'hui Terni), celle de Gallus se trouvant trop inférieure à celle d'Emilien, proclama volontairement ce dernier, après avoir tué Gallus et son fils. Ce que nous ne concevons pas, c'est qu'en présence de ces massacres d'empereurs sans cesse renouvelés, tant d'ambitieux désirassent le trône. Pour y arriver le pied glissait dans le sang; sur chaque marche il y avait un cadavre. Le glaive d'une providence vengeresse exterminait incessamment tous ces princes persécuteurs.

CHAPITRE XII.

Persécution de Valérien. — Punition de ce prince.

CHRONOLOGIE.

Saint Sixte, pape en 257. — Saint Denys, pape en 259.

Pendant que l'Italie était le théâtre des événements que nous venons de raconter, Valérien que Gallus avait chargé de lui amener les troupes qui étaient dans les Gaules, s'acquittait fidèlement de sa mission. Il arrivait à marches forcées avec les légions de la Rhécie et de la Norique. Il apprit en chemin le sort qu'avait eu Gallus; mais ses soldats ne voulurent point reconnaître Émilien pour leur

empereur et le proclamèrent lui-même Auguste. D'après Trebellius Pollio et Zosime, Valérien n'aurait été proclamé qu'après la mort d'Émilien. Cette opinion ne nous paraît pas probable. En effet, si Valérien n'eût pas été préalablement nommé empereur, quel intérêt aurait-il eu à combattre Émilien? Pour qui l'aurait-il fait? Gallus et son fils avaient été tués par les soldats : depuis le commencement du régime impérial, c'était le droit du plus fort qui donnait la puissance suprême : il n'y avait pas d'autre légitimité chez les Romains que celle de la victoire et l'ordre de succession n'était point fondé sur la naissance.

Quoiqu'il en soit, Valérien entra en Italie pour combattre Émilien, mais les soldats de ce dernier agirent comme ceux de Gallus, soit qu'ils trouvassent Valérien plus digne du pouvoir suprême, soit qu'ils redoutassent une collision avec les troupes qu'il amenait, ils tuèrent Émilien, et reconnurent son rival. Valérien fut accepté d'un consentement unanime dans tout l'empire. Ce nouveau prince tenait à une des premières familles du patriciat, et était généralement estimé pour ses éminentes qualités. Quand l'empereur Dèce voulut qu'on nommât un censeur, charge que les empereurs s'étaient toujours réservée, ce fut Valérien que le sénat choisit comme le plus digne. Il était d'un âge avancé déjà, et d'une grande maturité de jugement. On a remarqué avec raison l'excellence des choix qu'il sut faire. Presque tous ceux qu'il mit à la tête des armées, furent de grands hommes de guerre ; il ne fut pas moins heureux et intelligent en choisissant des administrateurs. Valérien avait les qualités qui font l'homme d'ordre, l'homme de bon sens, en un mot l'excellent particulier; mais ces qualités n'étaient point suffisantes pour

faire de lui un bon empereur, surtout dans les temps difficiles où il monta sur le trône. On a dit de lui avec raison, que tant qu'il fût simple particulier, il parut au-dessus du pouvoir suprême, mais qu'il resta au-dessous un coup qu'il fût empereur.

Les historiens ont émis des opinions bien différentes sur ce prince. Les uus, l'ont considéré comme un des meilleurs souverains qu'aient eus les Romains, tout en avouant qu'il fût très malheureux dans ses entreprises; les autres, ont dit de lui qu'il fût extrêmement faible, apathique et qu'il ne fit preuve d'habileté, en aucune occasion remarquable.

Que Valérien n'ait pas eu les qualités qui font les grands princes, surtout celles que réclamait de son chef un empire en proie aux révoltes intérieures, de tous côtés attaqué par les barbares qui périodiquement venaient plller les provinces; c'est une chose qu'on ne saurait nier; mais ce qui est aussi hors de doute, c'est que cet empereur était clément et débonnaire, et que lorsqu'il suivait sa propre impulsion il était incapable de se porter à des actes de tyrannie et de cruauté. Mais il est un défaut presque aussi redoutable chez les princes que les vices qui tiennent à la méchanceté du cœur, à la perversité du naturel; c'est la faiblesse de caractère qui les livre à la méchanceté, à la perversité des autres, et devient ainsi funeste pour les peuples. La faiblesse du caractère a des effets qui grandissent en raison directe de la sphère d'action dans laquelle il lui est donné de se montrer. Dans Valérien, simple particulier, ce défaut pouvait paraître de la bonté, de la déférence pour autrui, il se dissimulait sous un certain vernis de douceur; chez l'empereur il devint une coupable facilité à céder aux instigations des

hommes vicieux et méchants, à faire abnégation de sa volonté propre, de son initiative, pour obéir à leurs perfides conseils, pour être l'instrument de leur cruauté et de leurs crimes.

Ce fut surtout dans sa conduite, à l'égard des Chrétiens, que Valérien montra cette faiblesse coupable qui fit de lui un prince persécuteur, et qui le porta à commettre des cruautés si grandes, que l'Église le range au nombre des tyrans qui lui ont fait le plus de mal, qui ont le plus versé de sang innocent dans le troupeau du Seigneur.

Au commencement de son règne, il se montra si favorable aux Chrétiens, qu'au dire de saint Denys d'Alexandrie, aucun de ses prédécesseurs ne l'avait été autant. Voici les paroles textuelles du saint évêque : « Valérien a été d'abord très favorable aux serviteurs de Dieu. Les empereurs que l'on croit avoir été Chrétiens (probablement Philippe), ne les ont jamais traités avec autant de douceur qu'il les a traités au commencement de son règne. Il y avait un si grand nombre de personnes de piété dans son palais, qu'on le pouvait prendre pour une Église. » (Lettre a Hermammon.) Ces bonnes dispositions de Valérien durèrent longtemps, et les Chrétiens furent en paix jusqu'à la fin de 256, ou au commencement de 257. D'après saint Denys d'Alexandrie, qui lui applique ces paroles de l'Apocalypse: (Ch. xiii. v.v.) « Il lui fut donné une bouche qui se glorifiait et blasphémait ; et elle reçut le pouvoir de faire la guerre quarante-deux mois ; » la persécution dura trois ans et demi. Comme elle ne fut arrêtée que par sa captivité, il s'agit de savoir à quelle époque il fut pris par les Perses. Les uns veulent que ce soit dès l'an 258, d'autres à la fin de

259; mais l'opinion la plus probable, est que cet événement n'eût lieu qu'en 260, vers le milieu de l'année, ce qui ferait remonter la persécution au commencement de 257. (Voyez la Note A). Cependant, tout en admettant que la persécution n'ait commencé d'une façon générale et par des édits promulgués dans tout l'empire, qu'au commencement de 257, il faut, si l'on veut recevoir les actes des saints Eusèbe, Marcel, Hippolyte et leurs compagnons, que Baronius donne comme authentiques, quoique cependant il y ait, d'après Tillemont, quelques difficultés à leur sujet, il faut, disons-nous, convenir que Valérien avait commencé à se montrer dans Rome, hostile aux Chrétiens dès la fin de 256. D'après ces actes, ils y étaient, à cette époque, exposés à perdre leurs biens que l'on confisquait, et même leur vie.

Ce fut un nommé Macrien qui changea les dispositions de l'empereur à l'égard des Chrétiens. Cet homme, d'une naissance obscure, mais doué de certains talents unis à de grands vices, s'était successivement élevé jusqu'aux premiers grades militaires. Son ambition voulait davantage. Il était adonné à la magie, et avait foi dans certaines prédictions ou révélations qui lui avaient été faites, et qui lui promettaient l'empire. Pourquoi détesta-t-il les Chrétiens, et essaya-t-il de susciter contre eux des persécutions? Fut-ce pour rendre odieux Valérien qu'il voulait perdre, ou bien, comme le dit saint Denys d'Alexandrie : « Afin de récompenser les démons, pour l'espérance qu'ils lui avaient donnée, qu'un jour il monterait sur le trône. » Le fait est, qu'antérieurement à l'époque où nous sommes, Macrien, étant surintendant d'un des prédécesseurs de Valérien, s'était déclaré ennemi acharné de l'Église Catholique. Ce qu'il y a de certain aussi, c'est

que ce fût lui qui porta Valérien aux pratiques de la magie, probablement de la magie égyptienne, saint Denys d'Alexandrie nomme Macrien « le maître des magiciens d'Égypte. » Nous avons vu, par l'exemple d'Antinoüs, mis à mort par Adrien, quel genre de sacrifices les pratiques infernales de la magie égyptienne exigeaient. Valérien se souilla de semblables forfaits. « Macrien, dit encore saint Denys, (toujours dans la *Lettre à Hermammon*), le porta à des sacrifices impis et à ces mystères abominables, à immoler des enfants, à les ouvrir pour examiner leurs entrailles, à déchirer l'ouvrage des mains de Dieu, comme si ces horribles *parricides* étaient des moyens pour parvenir à la félicité. » De l'amour de ces pratiques abominables à la haine d'un culte, qui les anathématisait, il n'y avait certes pas loin. Du moment où il se livra à ces atrocités, Valérien dut détester les Chrétiens dont la vie était pure et dont les principes religieux, surtout, étaient une condamnation énergique de sa conduite. Il écouta les perfides conseils de Macrien; ces conseils, joints aux instigations par lesquelles le démon le poussait intérieurement, le portèrent à persécuter les Chrétiens et à publier successivement contre eux, des édits atroces, qui furent exécutés dans tout l'empire. La persécution dura, comme nous l'avons dit, trois ans et demi; elle fut très violente. Saint Optat, prétend que celle-ci et celle de Dèce sont indiquées dans Daniel, sous la figure d'un lion.

Ainsi donc, rien de remarquable relativement au sujet qui nous occupe, ne se passa jusqu'à la fin de 256; Valérien fut toujours jusque-là extrêmement favorable aux Chrétiens. Mais sans qu'on sache précisément comment et par quels actes se manifesta le changement de ses

bonnes dispositions à l'égard des Chrétiens, on trouve pour la fin de l'année 256, les faits que nous allons raconter, en copiant textuellement dans Baronius (ANNALES IN ANNO CHRISTI 259) que nous traduisons; les actes des saints Hippolyte, Eusèbe, Adrias, Pauline, Néon et Marie. Ces actes nous paraissent authentiques, et les difficultés qu'on a soulevées à leur égard, ne nous semblent pas sérieuses. Ils sont beaux et édifiants; ils ne contiennent rien de ces choses qui visent au merveilleux, et qu'on trouve si souvent dans ceux qui ont été falsifiés en subissant les embellissements des auteurs. Un excellent critique, le P. Honoré (RÉFLEXIONS SUR LES RÈGLES ET L'USAGE DE LA CRITIQUE. T.II. p. 7.) est de l'avis de Baronius, à propos de ces actes et les regarde comme authentiques. Quant à la date que donne Baronius, il y a une rectification à faire; on sait que la chronologie de cet auteur est fausse, et que chez lui l'an 259 se rapporte à l'an 256.

Valérius et Acilius étant consuls, Hippolyte, citoyen romain, vivait solitaire dans les grottes des environs de Rome; sa vaste érudition dans la science apostolique, amenait auprès de lui beaucoup de Gentils qui se convertissaient au Christ, et recevaient le baptême. Hippolyte venait fréquemment auprès du pape Étienne, conduisant à ses pieds les Chrétiens nouvellement convertis, pour qu'ils reçussent le baptême. Comme cela devenait de plus en plus fréquent, des délateurs le dénoncèrent à Mummius, préfet de la ville : Celui-ci fit la déclaration à l'empereur Valérien. Hippolyte l'ayant su, en avertit le pape Étienne. Alors le bienheureux Étienne ayant rassemblé la multitude des Chrétiens, commença à les fortifier par de saints conseils tirés principalement des Écritures : Il leur

disait entre autre chose : « Mes chers enfants, écoutez-moi, quoique je ne sois qu'un pécheur. Pendant que nous avons encore le temps, faisons le bien pour notre salut : Ainsi donc, que chacun de nous porte courageusement sa croix et suive Notre Seigneur Jésus-Christ, lequel a daigné nous dire : « Celui qui aime trop son ame, la perdra, mais celui qui l'aura donnée à cause de moi, la retrouvera dans l'éternité. » Je vous conjure aussi que chacun de nous prenne soin non seulement de lui-même, mais des siens. Si quelqu'un a un ami ou un proche parent qui soit encore payen, qu'il ne tarde pas à me l'amener, afin qu'il reçoive le baptême. »

Alors Hippolyte se jetant aux pieds du saint pape Étienne, lui dit : « Mon bon père, écoutez-moi : j'ai un neveu et sa sœur qui sont encore Gentils, je les ai instruits : le jeune homme n'a que dix ans, la jeune fille en a treize : Leur mère se nomme Pauline et est payenne, leur père se nomme Adrias, il me les a lui-même envoyés. » Le bienheureux Étienne lui donna le conseil de les retenir quand Adrias les lui renverrait; afin que leurs parents venant les chercher, on profitât de cette occasion pour les exhorter eux-mêmes.

Deux jours après les deux enfants vinrent trouver Hippolyte, lui apportant quelques aliments : il les retint et en instruisit Étienne : celui-ci se rendant près d'eux, les embrassa, les traitant avec beaucoup de douceur. Les parents inquiets vinrent chercher leurs enfants. Étienne commença à leur parler des peines de l'autre vie, du jugement dernier, les exhortant avec de fortes raisons à renoncer au culte des idoles. Hippolyte se joignit à lui. Adrias leur dit qu'il craignait d'être privé de ses biens et de périr par le glaive (car tel était le sort qui attendait

ceux qui s'avouaient Chrétiens.) Pauline, sœur d'Hippolyte, dit la même chose, s'emportant contre son frère à cause des conseils qu'il donnait. Cette Pauline, sœur d'Hippolyte, avait en horreur la religion Chrétienne. Les deux saints les ayant entendus parler de la sorte, se retirèrent sans avoir rien obtenu, mais sans désespérer encore du succès.



Alors Étienne appela près de lui le prêtre Eusèbe, homme d'une grande science, et le diacre Marcellus, il les envoya vers Adrias et Pauline. Ces envoyés les firent venir dans la sablonnière où demeurait Hippolyte, et quand ils parurent, Eusèbe leur parla en ces termes : « C'est le Christ qui vous attend afin que vous entriez avec lui dans le royaume des cieux. » Pauline faisant des objections et parlant de la gloire de ce monde, le saint prêtre leur dit beaucoup de choses touchant la gloire du ciel dans lequel ils n'entreraient que par la foi et par le baptême. Pauline ajourna sa décision au jour suivant. La même nuit, certains parents Chrétiens amenèrent à Eusèbe dans la sablonnière leur fils qui était paralytique, demandant qu'il le baptisât : Eusèbe, après avoir prié, le baptisa. En recevant le baptême ce jeune homme fut guéri, et ayant recouvré la parole il adressait à Dieu ses actions de graces. Alors Eusèbe offrit le saint sacrifice, et tous reçurent le corps et le sang du Christ. Le pape Étienne ayant appris cela vint les trouver et ils se réjouirent tous ensemble.

Dès le matin Adrias et Pauline revinrent : Ayant appris la guérison miraculeuse du jeune homme, ils furent frappés d'admiration ; touchés jusqu'au fond du cœur, et se prosternant, ils demandèrent le baptême. Hippolyte voyant cela, rendit graces à Dieu, et dit au bienheureux

Étienne : « O mon saint maître, ne tardez pas à les baptiser. » Alors Étienne dit : « Accomplissons les formalités solennelles : Procédons à leur interrogatoire, et s'ils sont vraiment croyants et s'il ne reste au fond de leurs cœurs ni crainte ni hésitation, ils recevront le baptême. Après les avoir interrogés, il leur prescrivit un jeûne, les catéchisa et les baptisa au nom de la Trinité; et faisant sur eux le signe de la croix, il nomma le jeune garçon Néon et la jeune fille Marie. Après avoir offert pour eux le saint sacrifice et leur avoir donné la communion, Étienne se retira. Tous ces nouveaux baptisés commencèrent dès lors à habiter dans la même grotte qu'Hippolyte, avec le prêtre Eusèbe et le diacre Marcellus. Quant aux biens qu'ils avaient dans la ville, ils les distribuèrent aux pauvres.

Quand ces événements furent connus et que Valérien en eût été informé, il ordonna qu'on les cherchât, promettant la moitié de leurs biens à ceux qui les découvriraient. Un nommé Maximus, qui faisait les fonctions de greffier, se servit pour les découvrir de la ruse que nous allons dire. Il feignit d'être Chrétien et indigent, et venant au mont Célius, où il avait une carrière de charbon (une houillière), il resta là demandant l'aumône. Quand Adrias passa avec ses compagnons, il lui demanda l'aumône, se servant, pour voir s'il était bien celui qu'il cherchait, de la formule suivante : « Au nom du Christ auquel je crois, je vous en conjure ayez pitié de ma misère. » Adrias ayant pitié de lui, lui dit de le suivre. Mais comme il entrait dans sa demeure, Maximus, possédé du démon, se mit à crier : « Homme de Dieu, je suis un traître, venu pour vous livrer, je me vois tout entouré de flammes, priez pour moi, car je brûle cruellement. » Adrias et les

autres se prosternant, se mirent à prier, et Maximus fut délivré. Quand ils le relevèrent de terre, il se mit à crier : « Périssent les adorateurs des faux dieux, je demande le baptême. » Ils le conduisirent à Étienne qui, après l'avoir attentivement étudié, lui donna le baptême. Devenu Chrétien, il demanda à habiter quelques jours avec le pape Étienne. (*)

Longtemps après, (à la fin de l'an 257), on cherchait Maximus et on ne le trouvait pas : Alors on le dénonça à Valérien, en l'accusant de s'être fait Chrétien. Des émissaires envoyés pour le prendre le trouvèrent dans sa maison, prosterné et priant Dieu. Ils le saisirent et l'amenèrent à Valérien. Celui-ci lui dit : « C'est donc ainsi que tu t'es laissé aveugler par l'argent au point de me faire de fausses promesses ? » Maximus lui répondit immédiatement : « Oui j'ai été aveugle : Mais depuis peu je vois clair. — « Quelle lumière t'a donc éclairé ? » — « J'ai été éclairé par la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Valérien irrité le fit jeter dans la rivière par-dessus un pont. Le prêtre Eusèbe ayant trouvé son corps, l'ensevelit dans le cimetière de Calliste, sur la voie Appienne, le treizième des calendes de février (20 janvier). On voit encore dans les catacombes le tombeau de Maximus avec cette inscription : Tombeau de Maximus. Le corps a été enlevé, il n'y a plus que la tombe. Ensuite Valérien, usant de grande diligence, envoya soixante-dix soldats, qui ayant trouvé Eusèbe, Adrias, Hippolyte, Pauline et leurs enfants, les saisirent et les amenèrent sur la place Trajane. Mais le

(*) Tout ce que rapportent les actes jusqu'ici, eut lieu à la fin de l'année 256, la mort de Maxime eut lieu au commencement de 257. La mort d'Adrias et des autres n'eut lieu qu'à la fin de 257 ; pour suivre l'ordre chronologique, nous aurions ici des événements à intercaler, la mort de saint Étienne, par exemple, mais nous ne voulons pas scinder ces actes, nous préférons les donner en entier en prévenant le lecteur.



diacre Marcellus arrivant, anathématisa Valérien parce qu'il avait donné l'ordre d'arrêter les amis de la vérité. Alors Secondianus, revêtu de sa toge (probablement assesseur du juge), dit, celui-ci est Chrétien comme les autres : Eusèbe fut introduit le premier, le juge l'interrogea : — C'est donc toi qui troubles la ville ? dis-ton nom. — Je suis prêtre et je m'appelle Eusèbe. Le juge le fit retirer séparément et fit venir Adrias : celui-ci interrogé dit qu'il se nommait Adrias. Le juge lui dit : D'où te viennent tes biens et ton argent qui te servent à séduire le peuple. — Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dit Adrias, je tiens tout cela du travail de mes parents. Si ces richesses te sont venues, dit le juge, de l'héritage de tes parents, sers-t'en comme ils l'ont fait et non point pour corrompre les autres. Adrias répondit : Je m'en sers pour l'utilité de mes enfants et pour la mienne, d'une manière intègre et exempte de fraude. Le juge lui dit : Tu as donc une femme et des enfants ? — Ils sont ici enchaînés comme moi, dit Adrias. — Qu'on les fasse entrer, dit le juge.

Pauline entra voilée avec ses enfants, Néon et Marie : le diacre Marcellus et Hippolyte, les suivaient. — Ce sont-là, dit le juge, ta femme et tes enfants. — Oui, dit Adrias. — Et ces deux hommes qui sont-ils ? — Celui-ci est le bienheureux diacre Marcellus : Cet autre est mon frère Hippolyte, serviteur de Dieu. Alors le juge se tournant vers eux : « Dites vous-mêmes vos noms. » Marcellus répondit : J'ai nom Marcellus et je suis diacre. » Le juge dit à Hippolyte : « Et toi-ton nom ? — Je me nomme Hippolyte, je suis le serviteur des serviteurs de Dieu. » Le juge fit retirer Pauline et ses enfants et dit à Adrias : Dis où sont tes trésors ; et sacrifie avec tes compagnons, à ce prix vous vivrez : sinon vous allez être mis à mort.

Hippolyte répondit : Nous avons perdu l'amour des vanités d'ici-bas et nous avons trouvé la vérité. Le juge dit : Et qu'avez-vous fait pour cela. Il répondit : « Nous avons renoncé au culte des idoles pour celui du Seigneur du ciel, de la terre et de l'abîme des mers et de son fils Jésus-Christ auquel nous croyons. » Le juge ordonna de les conduire tous ensemble dans la prison publique. On les mit dans la prison Mamertine.

Après trois jours, assisté de Secondianus et de Probus, il fit dresser son tribunal dans le temple de Tellus et apporter toutes sortes d'instruments de supplice. Adrias ayant été introduit, il l'interrogea de nouveau sur ses trésors. N'ayant pas reçu de réponse, il fit allumer l'autel de Pallas et leur ordonna d'offrir de l'encens. Mais tous crachant dessus, se moquèrent du juge. Alors il les fit étendre tout nus et cruellement fouetter. La bienheureuse Pauline, pendant qu'on la flagellait cruellement, rendit son ame à Dieu. Le juge voyant cela, décerna la peine capitale contre Eusèbe et Marcellus ; on les conduisit au rocher des exécutions (*), près de l'amphithéâtre, au lac du Pasteur, et le bienheureux prêtre Eusèbe et le diacre Marcellus furent décollés le treize des calendes de novembre (20 octobre); leurs corps furent jetés aux chiens, ainsi que celui de Pauline. Un autre Hippolyte, qui était diacre, les recueillit et les enterra sur la voie Appienne, à un mille de la ville, dans la sablonnière, où ils se rassemblaient souvent.

Après cela, Secondianus fit venir dans sa maison Adrias, ses enfants et Hippolyte, s'enquérant avec grand soin du lieu où étaient leurs richesses ; mais les saints ré-

(*) Nous pensons que c'est ainsi qu'il faut traduire *ad petram sceleratam* ; littéralement à la pierre scélérate. C'était un lieu où l'on exécutait les criminels.

pondirent : Ce que nous avions, nous l'avons donné aux pauvres; nos vrais trésors, ce sont nos ames que nous ne voulons pas perdre; fais ce qui t'est ordonné. Alors Secondianus fit mettre les enfants à la torture. Leur père leur dit : Soyez fermes, mes enfants. » Pendant qu'on les tourmentait, ils disaient seulement : » O Christ, soutenez-nous. » Ensuite il fit torturer Adrias et Hippolyte; ordonnant qu'on leur brûlât les côtés avec des lampes ardentes. Hippolyte disait : « Fais toujours. » Secondianus leur disait : Sacrifiez, consentez, en disant nous allons le faire. Mais le saint répondit : « Voilà un festin sans corruption. » Quand ils eurent beaucoup souffert, Secondianus dit : Relevez Néon et Marie; conduisez-les au rocher des exécutions; qu'on les tue en présence de leur père. On les y conduisit et on leur trancha la tête, et leurs corps furent jetés sur la voie publique. Les fidèles les recueillirent et les enterrèrent sur la voie Appienne, à un mille de Rome, dans la carrière où ils avaient coutume de se réunir, le six des calendes de novembre (27 octobre).

Secondianus ayant tout rapporté à Valérien, ordonna, huit jours après, qu'on dressât son tribunal dans le cirque de Flaminius et se fit amener Hippolyte et Adrias enchaînés, et fit crier devant eux par un héraut : « Ces hommes sont des sacrilèges qui mettent le trouble dans la ville. » Quand on les eut introduit, le juge s'enquit encore de leurs trésors, disant : Donnez vos richesses à l'aide desquelles vous corrompez le public. Adrias répondit : Nous prêchons le Christ qui daigne nous arracher à l'erreur, non pour que nous fassions périr, mais pour que nous fassions vivre les hommes. Secondianus, revêtu de sa toge, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, or-

donna qu'on les frappât longtemps sur la figure avec des fouets armés de plomb, et fit crier par le héraut : « Sacrifiez aux dieux et offrez leur de l'encens. » Hippolyte, tout couvert de sang, criait : « Continue, misérable, ne cesse pas de nous tourmenter. » Alors Secondianus donna ordre aux bourreaux de s'arrêter et dit aux confesseurs : « Prenez pitié de vous-mêmes, j'ai bien pitié de votre stupide entêtement. » Ils lui répondirent : « Nous sommes prêts à souffrir tous les tourments, et nous ne ferons pas ce qui nous est ordonné, soit par toi, soit par le prince. » Secondianus en référa à Valérien : Celui-ci ordonna de les faire mourir dans les tourments, en présence du peuple.

Alors Secondianus les fit amener au pont d'Antonin et ordonna de les frapper avec des fouets armés de plomb jusqu'à ce qu'ils expirassent, et après avoir longtemps souffert, ils tombèrent et rendirent l'esprit. On laissa leurs corps exposés au lieu même du supplice, vis à vis l'île Hycaonie. Hippolyte, diacre de l'Église Romaine, vint pendant la nuit, et ayant emporté leurs corps sur la voie Appienne, à un mille de la ville, les ensevelit dans la sablonnière, auprès des corps des autres saints, le cinq des ides de décembre (le 9 décembre).

Neuf mois après, une femme nommée Marthe, grecque d'origine, vint avec sa fille Valérie (*) Chrétienne comme elle, pour voir ses parents Adrias et Pauline. Les demandant et ne les trouvant pas, ces deux femmes apprirent qu'ils étaient morts martyrs ; elles en éprouvèrent une grande joie. Ayant cherché et trouvé leur sépulcre, elles restèrent à côté, veillant nuit et jour pendant treize ans et rendirent leur ame à Dieu. Elles furent ensevelies au même

(*) Tillemont, *hist. eccl.* vol. IV. p. 34, appelle la fille de Marthe, *Aurélie*. Cela tient sans doute à une erreur typographique.

lieu, le quatre des ides de décembre (10 décembre), dans la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne dans les siècles des siècles. » (Baronius, annales in anno Christi 259).

D'après les événements que nous venons de raconter, il demeure constant que la persécution commença à Rome, dès la fin de l'année 256. Valérien lui-même intervient en ce qui concerne les saints martyrs desquels nous avons donné les actes, mais cependant nous ne voyons de lui aucune ordonnance, aucun édit qui aient été promulgués d'une manière générale à cette époque. Pour trouver quelque chose d'authentique sous se rapport, il faut arriver à l'année 257. En effet, nous trouvons dans les actes de saint Cyprien, que les empereurs Valérien et Gallien son fils, écrivirent à Paternus proconsul d'Afrique, pour lui dire : « Que leur intention était, que tous ceux qui ne faisaient pas profession de la religion des Romains, eussent à l'embrasser sans délai, avec tous ses usages et toutes ses cérémonies. » Cette ordonnance portait de rechercher spécialement les évêques et les prêtres, ainsi que Paternus le dit à saint Cyprien (voyez ses actes). Mais sa première disposition, celle que nous venons de citer, s'appliquait à tout le monde d'une façon générale : elle rend parfaitement compte de la persécution « qu'on fit souffrir à une multitude de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition. » (Saint Cyprien let. lxxvi.) Si Tillemont eut lu plus attentivement cette ordonnance, en eut pesé les termes, il eut vu qu'elle suffisait à elle seule pour allumer la persécution contre les simples fidèles et qu'il ne fût pas besoin qu'une autre plus expresse fût publiée pour cela. Sans aucun doute cette ordonnance qui

ne parvint en Afrique, ou du moins ne commença à y être exécutée que vers le mois d'août 257, fut promulguée plutôt à Rome; car, on voit qu'avant cette époque la persécution y fut violente. Comme nous l'avons dit par anticipation, Valérien fit mourir saint Maxime dès le 20 janvier de cette année. (Voy. plus haut p. 217.)

Tous les martyrologes à peu près, placent la mort du pape saint Étienne au 2 août de cette année et disent qu'il reçut la couronne du martyre. Nous trouvons dans Baronius (ANNALES IN ANNO CHRISTI 259), des actes fort détaillés de ce saint pape. Tillemont ne pense pas qu'ils aient les caractères d'authenticité nécessaires pour les faire admettre entièrement. Il croit que saint Étienne mourut martyr, mais peut-être en prison comme saint Corneille et saint Lucius, que saint Cyprien regarde malgré cela comme d'illustres martyrs. Il pense qu'il doit rester du doute sur la manière dont il mourut. Fleury croit la même chose; car il dit simplement que ce pape mourut martyr le deuxième jour d'août en 257, mais il ne relate aucune circonstance de ses actes donnés par Baronius. Beraut-Bercastel fait la même chose. L'abbé Rorhbacher au contraire, n'hésite pas à regarder ces actes comme authentiques, et après les avoir en grande partie rapportés, il dit (p. 276 de son v. vol.) « Nous n'avons trouvé aucune raison qui oblige d'en douter. » Les raisons qui nous portent à ne pas penser de même sont les suivantes : Saint Augustin et Vincent de Lerins n'ont pas su que saint Étienne fût mort martyr : cela ne prouve pas qu'il ne l'ait pas été, mais établit au moins que ce fait était douteux au temps de ces écrivains, et que les actes donnés depuis par Baronius n'avaient point assez d'autorité pour entraîner une opinion uniforme dans l'Église, à propos des

faits qu'ils racontent. D'un autre côté, ces actes sentent trop le merveilleux pour que nous y ajoutions foi, quand nous les voyons contestés par beaucoup d'auteurs. Car s'ils eussent été vrais, ils seraient au nombre des plus beaux, des plus remarquables, que contiennent les fastes de l'Église. Les faits qu'ils relatent eussent été racontés, célébrés à l'envie, par tous les écrivains contemporains. Que voyons-nous en effet? D'abord c'est le tribun Némésius, payen, mais parfaitement instruit de l'Évangile, qui amène sa fille Lucille, aveugle de naissance; à saint Étienne. Tous deux reçoivent le baptême et Lucille recouvre la vue. Valérien fait arrêter Némésius ainsi que son intendant Sempronius, et les livre au tribun Olympius. Celui-ci les fait étendre sur le chevalet et flagéller devant la statue du dieu Mars. Sempronius dit en voyant ce simulacre impie : « J'écrase le Seigneur Jésus-Christ fils du Dieu vivant, » et aussitôt l'idole fond et s'écoule à terre. Olympius, sa femme Exupérie et leur fils se convertissent, fondent leurs idoles d'or et d'argent pour les distribuer aux pauvres. Pendant cette opération on entend une voix qui dit : « Mon esprit reposera sur toi. » Valérien et Gallien font égorger Lucille sous les yeux de son père Némésius, à qui on tranche ensuite la tête. Olympius, Exupérie et leur fils Théodule, sont brûlés vifs. Ensuite Valérien et Gallien ayant ordonné de chercher Étienne et les clercs de l'Église de Rome, douze de ces derniers furent arrêtés et décapités. Tertullien, intendant d'Olympius enterra leurs corps. Saint Étienne ayant appris cela, le baptisa et l'ordonna prêtre, mais deux jours après son baptême et son ordination, Tertullien fut arrêté, tourmenté cruellement et décapité. Le lendemain Valérien fit prendre saint Étienne et ordonna qu'on le conduisit au

temple de Mars pour entendre sa sentence, mais à la prière du saint, les foudres du ciel frappèrent le temple et le renversèrent. Les soldats terrifiés s'enfuirent et abandonnèrent leur prisonnier. Il s'en alla au cimetière de Lucine où il fut décapité par des soldats qu'envoya l'empereur, comme il achevait d'offrir le saint sacrifice.

Voilà quatre miracles, tous de plus en plus étonnants. Tout dans ce récit est improbable à force de merveilleux. Probablement que l'imagination de Métaphraste s'est exercée dans ces actes comme dans tant d'autres. Nous répétons que s'ils étaient vrais, jamais aucun doute n'aurait plané sur eux; mais que voyons-nous? Anasthase vient contredire ce récit, en disant que saint Étienne fut banni comme saint Cyprien et saint Denys d'Alexandrie, et que revenu dans Rome, il y fut arrêté trente-quatre jours après, avec deux évêques Honoré et Caste, et plusieurs prêtres et diacres. Ces contradictions ne sont pas de nature à faire adopter le récit de Baronius. Si nous examinons davantage, nous trouvons bien d'autres raisons pour ne pas admettre ces actes comme authentiques. (Voyez la Note B.) Ce que nous pouvons dire sur saint Étienne, c'est en suivant les meilleurs auteurs, qu'il cueillit la palme du martyre le 2 août 257, soit qu'il ait terminé ses jours par un martyre sanglant, soit qu'il soit mort durant son emprisonnement, comme quelques-uns l'ont pensé. Le 24 août, saint Sixte II lui succéda sur le trône pontifical.

Les actes de saint Étienne parlent d'un martyr, nommé Tharsice, qui remplissait dans l'Église Romaine, les fonctions d'acolythe. L'autorité du pape Damase vient confirmer ce récit. Après la mort du saint pontife, des sol-

dats rencontrèrent Tharsice, qui portait les sacrements (l'Eucharistie); ils lui demandèrent ce qu'il portait, mais il aima mieux se laisser assommer à coups de pierres et de bâtons, que de satisfaire à la demande de ces infidèles qui, très probablement, se seraient portés à quelque acte de profanation sacrilège. Ces faits s'accomplirent, suivant les uns, le lendemain de la mort d'Étienne, mais certainement pas plus tard que le 15 d'août, suivant Usuard et Adon, qui mettent à ce jour la fête de saint Tharsice.

C'est encore en 257, qu'il faut placer le martyre que sainte Rufine et sainte Seconde souffrirent à Rome, puisque ce fût sous le préfet Junius Donatus, et que cette année là fut celle durant laquelle il exerça cette charge. Les actes de ces deux saintes contiennent bien des choses qui doivent porter à croire qu'ils ne sont point originaux, qu'ils ont été fortement altérés; mais cependant le fond en est vrai. Beaucoup de monuments historiques constatent la vérité du martyre de sainte Rufine et de sainte Seconde. Ces deux saintes appartenaient à une famille illustre de sénateurs. Elles étaient fiancées à Armentaire et à Vérin qui, lors de la persécution de Valérien, renoncèrent au Christianisme et firent leur possible pour engager leurs fiancées à faire de même. Mais les deux sœurs préférèrent quitter Rome et renoncer au mariage; elles consacrèrent à Dieu leur virginité. Armentaire et Vérin les firent arrêter et livrer à Donatus, préfet de Rome, qui les fit décapiter dans un bois, à quatre lieues de cette ville, après leur avoir fait endurer divers supplices. Saint Jérôme, Usuard et Adon mettent leur fête au 10 juillet. Saint Aldelme, dans ses poésies, parle de ces saintes. On voit dans les actes du pape Damase qu'il

fit achever une Église qui leur fut dédiée dans le lieu où elles gagnèrent la palme du martyre.

Voilà, en somme, les faits véritables, relativement au martyre des sains dont nous parlons. Quant à leurs actes eux-mêmes, il suffit d'en voir le style pour juger qu'ils sont, comme le dit Tillemont, entièrement *Métaphrastatiques*.

Pendant que la persécution sévissait à Rome, les édits impériaux allaient embrâser les provinces. Comme nous l'avons vu, ce dut être dans les premiers mois de cette année que les édits de persécutions furent envoyés à Paternus, proconsul d'Afrique. Ils ne furent pas immédiatement mis à exécution, ou bien saint Cyprien, sachant ce qui se passait à Rome, prévit que bientôt l'Afrique allait avoir le même sort; car, à la prière de Fortunat, il composa son exhortation au martyre. Ce Fortunat est probablement celui qui fut envoyé à Rome, à propos du schisme de Novatien, et qui, plus tard, siégeait dans le grand Concile de Carthage, en qualité d'évêque de Tuccabor, ville de la province proconsulaire d'Afrique. Cependant rien n'est absolument certain à cet égard. Nous laissons saint Cyprien lui-même nous exposer dans son préambule le but et le plan de cette exhortation.

« Au milieu des persécutions qui pèsent sur nous, et à l'approche de l'avènement redoutable de l'Antechrist, qui nous annonce la fin des temps et la consommation de toutes choses, vous nous avez demandé, mon bien aimé Fortunat, un recueil d'exhortations empruntées aux saintes Écritures, et les plus capables d'animer les soldats de Jésus-Christ aux combats spirituels et célestes

qui s'apprêtent. J'ai dû céder à un vœu que les circonstances ont rendu si légitime. Malgré ma faiblesse, soutenu par le souffle d'en haut, j'irai donc chercher dans les enseignements divins une armure de toutes pièces, afin d'en revêtir nos frères qui vont descendre dans l'arène. Il ne nous suffit pas, en effet, que notre voix, comme le clairon des batailles, anime aux combats le peuple de Dieu; il faut surtout que nous affermissions par les oracles sacrés le dévoûment et la constance de ceux qui croient. Or, qu'y a-t-il de plus important, de plus conforme à notre ardente sollicitude, que de préparer par de continuelles exhortations le peuple que la divine Providence a confié à nos soins, et de prémunir contre les traits du démon l'armée qui s'est enrôlée sous les saints étendards? Le soldat qui ne s'est point exercé d'avance aux joutes du champ de Mars, est inhabile à la guerre; l'athlète, qui aspire à la couronne dans l'arène, ne l'obtient qu'après avoir essayé longtemps la vigueur et la souplesse de ses membres.

L'ennemi, contre lequel nous avons à lutter, a vieilli dans les combats. Six mille ans sont bientôt révolus depuis que le démon fait la guerre à l'homme. Stratagèmes pour investir, violences pour terrasser, le temps et l'expérience lui ont tout appris. Malheur au soldat du Christ qu'il trouve mal préparé, inhabile, sans vigilance, et n'ouvrant pas les yeux du cœur! Il a bientôt circonvenu l'ignorance, trompé l'impéritie, abattu l'imprudente sécurité. Mais qu'un soldat soit fidèle aux commandements du Seigneur et se tienne fortement attaché à Jésus-Christ, il triomphera de son adversaire; car le Christ qu'il confesse est invincible.

Pour ne pas étendre hors de mesure ce discours, frère

bien aimé, ni fatiguer par des longueurs l'attention du lecteur ou de l'auditeur, j'ai visé à la brièveté. A quelques principes que chacun doit connaître et garder fidèlement dans sa mémoire, j'ai rattaché des passages empruntés aux textes sacrés, appuyant ainsi sur l'autorité divine la vérité que j'ai avancée, de sorte que c'est moins un traité composé par moi, que des matériaux rassemblés d'avance pour ceux qui voudraient l'achever. Il y aura là plus d'utilité pour chacun. Si je vous donnais une robe entièrement terminée, ce serait mon vêtement qu'un autre porterait; il est probable même qu'il conviendrait assez mal à sa taille et aux proportions de son corps, parce qu'il aurait été fait pour un autre. Au lieu de cela, je vous envoie la laine elle-même et la pourpre de l'Agneau qui nous a rachetés et rendus à la vie. A vous, quand vous les aurez reçues, de vous en façonner une tunique à votre fantaisie. Il y a mieux : appropriée à votre taille, et devenue la vôtre, elle vous en deviendra d'autant plus chère. Vous pourrez communiquer également cet envoi à nos frères, afin qu'ils s'en revêtent comme il leur plaira, qu'ils en couvrent leur antique nudité, et qu'ils portent la parure de Jésus-Christ, c'est à dire la grace de la sanctification.

D'ailleurs, frère bien aimé, dans une exhortation dont le but est si légitime, et qui ne va rien moins qu'à créer des martyrs, j'ai cru qu'il était plus sage et plus salutaire de supprimer les lenteurs et les détours dans lesquels se perd le langage de l'homme, pour ne laisser parler que les oracles par lesquels Jésus-Christ encourage au martyre ses fidèles serviteurs. Les préceptes divins tous seuls, voilà les armes qu'il faut mettre dans la main des combattants. Qu'ils soient la trompette belliqueuse dont les

accents échauffent le courage; que les oreilles s'ouvrent à ces sons divins; qu'ils éclairent les esprits; qu'ils renouvellent et soutiennent les forces de l'ame ainsi que du corps, pour vaincre la douleur. Pour nous, qui, avec la permission du Seigneur, avons donné aux néophytes le premier baptême; préparons chaque Chrétien à recevoir le second, mais en lui apprenant que ce second baptême est supérieur en grace, plus élevé en puissance, plus précieux en honneur; baptême dans lequel baptisent les anges; baptême dans lequel triomphe Dieu et son Christ; baptême après lequel il n'y a plus de pécheur; baptême qui consomme les accroissements de notre foi; baptême enfin qui ne nous enlève du monde que pour nous réunir aussitôt à Dieu. Dans le baptême d'eau, l'homme reçoit le pardon de ses péchés; dans le baptême de sang, il reçoit la couronne de ses vertus. Embrassons, désirons, appelons par nos vœux et nos prières une faveur si précieuse, afin que, de serviteurs de Dieu, nous devenions ses amis.

Pour préparer et fortifier nos frères, soit à confesser généreusement le nom du Seigneur, soit à supporter avec l'intrépidité de la foi les tortures de la persécution, il faut établir, en premier lieu, que les simulacres, sortis de la main des hommes, ne sont pas des dieux. En effet, l'ouvrage n'est pas supérieur à l'artisan. D'ailleurs, ils sont impuissants à protéger et à sauver qui que ce soit, puisqu'ils tombent eux-mêmes en ruines dans leurs temples, si le bras de l'homme ne les protége. Les éléments ne méritent pas davantage nos adorations. Il ne sont créés que pour servir aux besoins de l'homme, d'après les dispositions et le commandement du Seigneur.

Après avoir brisé les idoles et démontré le but final des

éléments, il faut prouver que Dieu seul réclame nos hommages.

Viennent ensuite les menaces que Dieu a fait entendre contre ceux qui sacrifient aux idoles.

Ensuite il s'agit de montrer que Dieu ne pardonne pas aisément aux idolâtres; et que telle est son indignation contre l'idolâtrie, qu'il va jusqu'à ordonner de mettre à mort ceux qui ont conseillé ce crime.

Il faut ajouter après cela que, rachetés et rendus à la vie par le sang de Jésus-Christ, nous ne devons lui rien préférer, puisque lui-même ne nous a rien préféré; loin de là, puisqu'il a préféré pour nous les maux aux biens, la pauvreté aux richesses, la servitude à la domination, la mort à l'immortalité. Il en résulte que nous devons, à notre tour, préférer dans nos tribulations les richesses et les délices du paradis à la pauvreté d'un jour, le royaume de l'éternité à la servitude du temps, l'immortalité à la mort, Dieu et son Christ au démon et à l'antechrist.

Ici, il est bon d'avertir nos frères qu'une fois arrachés à l'avidité du démon, et dégagés des piéges du monde, il ne convient plus de retourner au monde, lorsque la tribulation et l'adversité les environnent, de peur qu'ils ne viennent à perdre le trésor qu'ils ont conquis.

Il faut donc persévérer courageusement dans la foi, dans la vigilance et la plénitude de la grace spirituelle, afin de remporter la palme et la couronne;

Car les adversités et les persécutions qui nous arrivent ne sont que des épreuves.

Il ne faut redouter ni les violences, ni les supplices, parce que le Seigneur est plus puissant pour nous protéger que le démon pour nous abattre.

Et, de peur que les fidèles ne se troublent et ne s'é-

pouvantent à l'aspect des violences et des persécutions auxquelles, nous sommes en butte dans ce monde, il est nécessaire de prouver qu'il avait été prédit longtemps d'avance que le monde nous haïrait et qu'il exciterait des tempêtes contre nous. La prophétie a eu son accomplissement : il faut en conclure que la promesse des récompenses à venir aura aussi le sien. Ces outrages et ces angoisses ne doivent avoir rien de nouveau pour les Chrétiens, puisque, dès le commencement du monde, l'homme de bien a gémi dans la souffrance, et que le juste a été opprimé ou mis à mort par le méchant.

En terminant, il faut exposer quelles sont les espérances et les récompenses destinées aux justes et aux martyrs après les travaux, ainsi que les épreuves qu'ils ont à endurer ici-bas. Tout ce que nous avons à supporter dans la vie présente est bien peu de chose auprès de ce que nous recevrons dans la vie future. » (LETTRE XI.)

Déjà précédemment le saint évêque dans une lettre, classée la LVe, dans ses œuvres, avait exhorté le peuple de Thibaris au martyre. Cette lettre ressemble beaucoup à celle à Fortunat, de laquelle nous venons de parler.

Une vie comme celle de saint Cyprien devait être couronnée par le martyre. Après avoir encouragé, soutenu, exhorté les autres à donner leur sang pour la foi, Cyprien que Dieu avait soustrait au glaive des persécutions, parce que dans les temps difficiles qui venaient de se passer, l'Église d'Afrique avait besoin d'un tel pasteur, devait animer par son exemple les soldats du Christ. Il méritait cet honneur et cette récompense. Ce fut lui qui dans la persécution de Valérien marcha le premier à la tête des combattants. Nous manquons de détails sur les circons-

tances de son arrestation, nous ne savons pas comment elle eut lieu. Ses actes originaux nous présentent tout à coup le saint évêque au tribunal d'Aspasius Paternus proconsul d'Afrique.

« Sous le quatrième consulat de l'empereur Valérien, et sous le troisième de Gallien, son collègue à l'empire, le trois des calendes de septembre (le 30 août), à Carthage, dans la chambre d'audience du proconsul, Paternus, proconsul d'Afrique, dit à l'évêque Cyprien : Nos très religieux empereurs Valérien et Gallien m'ont fait l'honneur de m'écrire que leur intention est que tous ceux qui ne font pas profession de la religion des Romains, aient à l'embrasser sans délai, avec tous ses usages et toutes ses cérémonies. Je vous ai donc fait venir pour vous faire rendre raison de votre créance, et pour savoir de vous ce que vous avez à dire touchant ces ordres de nos princes. L'évêque Cyprien répondit : Je suis Chrétien et évêque ; je ne connais point d'autre Dieu qu'un Dieu seul, qui a fait le ciel et la terre : c'est ce Dieu que nous autres Chrétiens adorons ; c'est à lui que nous adressons nos prières, pour nous et pour tous les peuples, mais particulièrement pour la conservation des empereurs. Le proconsul Paternus dit : Persistez-vous dans cette déclaration ? L'évêque Cyprien répondit : Quand la volonté est droite, et que Dieu la conduit, elle ne peut changer. Le proconsul Paternus dit : Vous pouvez donc vous disposer à partir incessamment pour Curube ; c'est le lieu que les empereurs vous ont marqué pour votre exil. L'évêque Cyprien répondit : Je suis tout prêt à partir. Le proconsul Paternus dit : Les ordres que j'ai reçus ne concernent pas seulement les évêques, mais aussi les prêtres de la province : donnez-m'en donc la liste. L'évêque Cyprien

répondit : Vos lois punissent les délateurs, et avec justice; et vous voulez que je le devienne, en vous donnant les noms et la demeure des prêtres ? Vous pouvez en faire la recherche ; il y en a dans toutes les villes circonvoisines. Le proconsul Paternus dit : Je commencerai à la faire dès aujourd'hui dans cette ville. L'évêque Cyprien répondit : Vous savez que le droit naturel et le droit écrit défendent de s'accuser soi-même, et vous ne pourriez vous empêcher de l'approuver : vous ne devez donc pas exiger d'eux qu'ils viennent se livrer entre vos mains. Mais, comme je vous l'ai déjà dit, si vous en faites quelque perquisition, il ne sera pas difficile de les découvrir. Le proconsul Paternus dit : Oui, je donnerai ordre qu'on la fasse, et fort exacte. Et il ajouta : Les très-religieux empereurs ont aussi défendu toutes assemblées clandestines, soit dans des maisons particulières, soit dans les cimetières et les catacombes. Il y a des peines rigoureuses pour ceux qui contreviendront à ce règlement. L'évêque Cyprien répondit : Vous avez vos ordres, c'est à vous de les suivre.

Ainsi le bienheureux Cyprien fut envoyé en exil. »

C'est à Curube, ville de la Péninsule la plus septentrionale de la petite Afrique, que le saint évêque fut envoyé. Il y arriva le 13 ou le 14 septembre. Son diacre Ponce, qu'il avait choisi pour l'accompagner, parle de ce lieu comme fort agréable. « Le lieu de son exil, dit cet historien de saint Cyprien, était aussi vaste qu'il le pouvait souhaiter; solitaire et favorable à la méditation, plein de délices, tel enfin que Notre-Seigneur en promet à ceux qui cherchent le royaume de la justice de Dieu. » Aussitôt son arrivée au lieu de son exil, saint Cyprien reçut de Dieu la révélation de sa mort prochaine. « La nuit qui

suivit notre arrivée, je vis, avant de m'endormir tout à fait, un jeune homme d'une taille extraordinaire qui me conduisit au Palais. Le proconsul était sur son siége; mon guide me plaça devant son tribunal. Le magistrat jeta ses yeux sur moi, et se mit à tracer sur des tablettes une sentence que je ne pouvais connaître; car il n'y avait eu, contre la coutume, ni réponse, ni interrogation. Mais le jeune homme, debout derrière lui, cédant à sa curiosité, lut furtivement l'écrit mystérieux; et, empruntant, à défaut de la voix, le secours des gestes, il m'en expliqua le contenu par des signes. En effet, il étendit la main, figura une lame d'épée, et imita l'action d'un homme qui en décapite un autre. Ce langage symbolique m'expliqua toute sa pensée : La mort m'attendait. Aussitôt de m'adresser au proconsul et de lui demander un seul jour de sursis pour mettre ordre à mes affaires. Enfin, à force de prières et de supplications, il écrivit une seconde fois sur ses tablettes. Je compris à la sérénité de son visage que, touché de la justice de ma réclamation, il y avait fait droit. Le jeune homme qui tout à l'heure avait éclairé mes doutes, se hâta de replier ses doigts les uns sur les autres, et de répéter plusieurs fois ce geste, pour m'apprendre que le délai m'était accordé jusqu'au lendemain. Quoique la sentence n'eût pas été prononcée, quoique le sursis me causât un véritable plaisir, cependant la crainte d'avoir mal interprété le geste de mon compagnon m'agitait fort, et un reste d'épouvante précipitait les battements de mon cœur quand je m'éveillai. »

Après cette vision, le saint évêque et ceux qui l'accompagnaient, demeurèrent assurés que le temps de son martyre était proche, mais ils ne se rendirent bien compte de ce que signifiait au juste ce délai d'un jour qui lui avait

été accordé, que quand l'année d'après, le même jour qu'il avait eu sa vision, il fut décapité par ordre du proconsul. Ceux qui ont lu les Écritures, savent que très souvent le mot jour y est employé pour signifier certaines époques. Le langage des cieux est le plus souvent mystérieux et symbolique.

L'exil de saint Cyprien, à Curube, fut aussi doux et supportable qu'un exil peut l'être. Il y avait des Chrétiens dans cette ville, et le saint y fut entouré des soins de leur pieuse et vigilante charité. Les fidèles de Carthage vinrent souvent y visiter leur évêque.

Tout est admirable dans les desseins de la Providence. Cyprien avait été par sa confession, comme il l'était par sa dignité le chef des confesseurs et des martyrs d'Afrique. Dans cette persécution, le premier il avait été appelé à combattre pour la foi; mais il ne fallait pas qu'il versât son sang dès la première attaque. Comme un valeureux capitaine qui marche en tête des soldats qu'il conduit à la bataille, il devait guider les fidèles par ses conseils et leur indiquer, durant le combat, les moyens de triompher. Dieu mit pendant un an son serviteur à l'abri des fureurs de la persécution, pour qu'il pût encore, comme il l'avait fait jadis, diriger de loin les légions saintes qui soutenaient en Afrique l'effort des ennemis de Jésus-Christ.

Les ordres des empereurs avaient été rigoureusement mis à exécution. La plupart des évêques de la province proconsulaire d'Afrique avaient été déportés pour la foi; il en avait été de même des prêtres, des diacres et d'une grande partie des simples fidèles. Saint Cyprien, comme nous allons bientôt le voir, dit qu'on n'épargnait personne,

pas même les vierges et les enfants. Beaucoup avaient versé leur sang pour la foi, un grand nombre d'autres avaient généreusement confessé au milieu des supplices, et avaient été envoyés en différents lieux, pour y être employés à des travaux publics. Non contents de les exténuer sous la fatigue, leurs bourreaux les soumettaient à toutes sortes de privations et de tourments.

Neuf évêques, qui tous avaient assisté au grand Concile de Carthage, et beaucoup d'autres saints confesseurs furent enfermés dans les mines. Saint Cyprien leur écrivit de Curube, la lettre suivante, pour les féliciter, les consoler et les encourager.

« Cyprien à Némésien, à Félix, à Lucius, à l'autre Félix, à Littée, à Polien, à Victor, à Jader, à Dativus, ses collègues dans l'épiscopat, et aux martyrs, prêtres et diacres, enfermés dans les mines, martyrs de Dieu, le Père tout-puissant, et de Jésus-Christ, notre Seigneur, notre Dieu, notre Sauveur, salut éternel.

Votre illustration, bienheureux et affectionnés frères, m'imposerait le devoir de vous visiter et de voler dans vos bras, si je n'étais moi-même relégué loin de vous et détenu pour le nom de Jésus-Christ. Mais je me rends présent au milieu de vous, autant qu'il est en mon pouvoir. A défaut de ce corps que l'on enchaîne, je m'y transporte de cœur et d'esprit, et cette lettre vous exprimera toute la joie que m'ont inspirée votre gloire et vos vertus, toute la part que j'y prétends, sinon par la communauté des souffrances, au moins par l'union de notre charité. Pouvais-je contenir les élans de mon allégresse et me condamner au silence, lorsqu'il me revenait des nouvelles si honorables à des amis que je porte au fond de mon âme, et que Dieu a couronnés de grâces si précieuses? Quelques-uns

de vous, je le sais, ayant déjà consommé leur martyre, ont pris les devants pour recevoir des mains du Seigneur la palme due à leurs mérites; d'autres encore dans les fers, au fond des cachots ou des mines, attendent l'heure d'un sacrifice qui n'est ajourné que pour fortifier le courage de nos frères, en leur mettant sous les yeux de nobles exemples de persévérance. La prolongation de leurs tortures ajoute à leurs titres, et chaque jour, consumé dans la douleur, grossit au ciel le trésor de la récompense. Que Dieu ait daigné vous élever au faîte de toutes les gloires, il n'y a là rien qui m'étonne. Votre piété d'hier, magnanimes confesseurs, m'explique votre illustration d'aujourd'hui. Ne vous ai-je pas vus jusqu'ici inébranlables dans la foi, inviolablement soumis aux commandements sacrés, innocents avec simplicité, membres pacifiques de l'Église, ornés d'humilité et de modestie, zélés dans l'administration des choses saintes, volant avec empressement au secours des malheureux, réchauffant les pauvres dans votre sein, défendant les droits de la vérité avec une rare constance, gardant la discipline avec une fermeté inflexible? Et maintenant, pour que rien ne manquât à vos vertus, l'héroïsme de votre confession et les tortures qui vous éprouvent sont autant de provocations et de guides qui conduisent nos frères au martyre, afin que le troupeau, en marchant à la suite des pasteurs, et répétant leurs illustres dévoûments, rivalise avec eux de mérite et s'élève aux mêmes récompenses.

Vous avez commencé à proclamer votre foi sous les verges qui mettaient votre corps en lambeaux; mais ces glorieux préludes n'ont rien dont il faille rougir. Le Chrétien ne redoute pas les bâtons levés pour déchirer sa chair; son espérance est tout entière dans le bois. Le dis-

ciple du Christ y découvre le gage mystérieux du salut. Jadis instrument de sa rédemption, aujourd'hui instrument de sa victoire, ce bois qui le meurtrit va le porter à la vie éternelle. Quelle merveille que des vases d'or et d'argent aient été envoyés aux lieux où se forment l'or et l'argent, si ce n'est que peut-être les mines, changeant sous nos yeux de nature et de fonctions, au lieu de nous fournir les métaux précieux, les reçoivent de nous à leur tour. On a chargé vos pieds d'indignes entraves; des liens honteux enchaînent vos corps, membres fortunés de Jésus-Christ, sanctuaires augustes du Dieu vivant, mais vos ennemis ont-ils garotté votre ame? Le contact du fer a-t-il souillé votre or? A des hommes consacrés au Seigneur, et qui attestent leur fidélité par un généreux dévoûment, ces chaînes sont des joyaux. Loin d'ici les entraves qui déshonorent! les vôtres sont la matière précieuse dont se forme votre couronne. O pieds glorieusement comprimés! ce n'est pas une main mortelle, mais la main divine, qui brisera vos liens? O pieds glorieusement comprimés, qui ne laissez pas néanmoins de marcher dans les voies du salut! pieds enchaînés pour le temps, afin de rester libres pour l'éternité! pieds retardés un moment par de jaloux obstacles, mais qui vous élancerez bientôt d'une course glorieuse vers Jésus-Christ. Qu'une cruauté envieuse ou malveillante vous mette à la gêne ici-bas; qu'elle vous charge de fers, autant qu'elle voudra; encore quelques jours, mes frères bien-aimés, et, affranchis de ce lien de douleurs, vous prendrez votre essor vers les célestes royaumes! Je le sais, dans ces obscurs souterrains, votre corps ne repose ni sur un lit, ni sur le duvet, mais vous avez les rafraîchissements et les consolations de Jésus-Christ. Une terre nue reçoit vos membres,

harassés par le travail; mais une couche semblable à celle de votre divin maître n'est plus un supplice. Là, pas de bain pour purifier une chair que souille une poussière noire et immonde; mais votre âme se lave dans ces souillures extérieures. Le pain n'y est point abondant : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la pa- » role de Dieu. » Point de vêtements à opposer au froid qui vous glace; mais on est suffisamment couvert, on est richement paré quand on a revêtu Jésus-Christ. On a placé l'ignominie sur votre tête à moitié rasée; mais, puisque Jésus-Christ est la tête de l'homme, quel que soit cet outrage, tout sied bien à une tête ennoblie par la confession du nom chrétien. Par quelles immortelles splendeurs vont être compensées toutes ces difformités qui, pour les infidèles, sont des objets d'horreur! Comme ces souffrances d'un moment vont se convertir en éternels honneurs au jour où, selon le témoignage de l'apôtre, « le Seigneur transformera ce corps d'abjection et de néant » au corps de sa splendeur! » Quoique l'on refuse aux prêtres qui sont parmi vous la liberté ou les moyens de célébrer les sains mystères, votre foi, votre piété n'en sont pas même compromises. Je me trompe, vous offrez à Dieu un sacrifice d'un grand prix, glorieux au Seigneur, utile à vous-mêmes. « Le sacrifice que Dieu demande, » suivant l'Écriture, c'est un esprit que la douleur a » brisé. Le Seigneur ne rejette pas un cœur contrit et » humilié. » Voilà le sacrifice non interrompu que vous renouvelez en l'honneur de l'Éternel et le jour et la nuit, vous immolant vous-mêmes comme des hosties pures et sans tache, ainsi que l'apôtre nous y invite : « Je vous » conjure donc, mes frères, par la miséricorde de Dieu, » de lui offrir vos corps comme une hostie vivante, sainte

» et agréable à ses yeux. Et ne vous conformez point au » siècle présent, mais qu'il se fasse en vous une transfor» mation par le renouvellement de votre esprit, afin que » vous reconnaissiez quelle est la volonté de Dieu, et ce qui » est, bon, agréable et parfait. » Voilà ce qui plaît, avant tout, au Seigneur, ce qui nous attire ses complaisances, ce qui nous mérite ses faveurs : voilà l'unique reconnaissance que les dévoûments et la soumission de notre foi puissent lui payer en échange de ses dons, suivant le témoignage de l'Esprit saint dans les Psaumes : « Que rendrais-je au » Seigneur pour les biens dont il m'a comblé? Je pren» drai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Sei» gneur. La mort des justes est précieuse devant lui. »

Qui ne prendrait avec joie le calice du salut? Qui ne volerait avec transport au-devant des moyens qui lui sont offerts pour s'acquitter envers le Très-Haut? Qui ne recevrait avec une confiance inaltérable une mort précieuse devant lui? Qui ne se mettrait en devoir de plaire à ce Dieu qui contemple, du haut du ciel, la lutte que nous soutenons, approuve et seconde notre ardeur, couronne nos victoires, récompense avec la bonté d'un père des vertus qui lui appartiennent, et honore ses propres œuvres? Qu'il soit le principe de nos triomphes; qu'il nous aide à terrasser notre adversaire et à moissonner les palmes après un illustre combat, il nous le déclare lui-même dans son Évangile : « Lorsqu'ils vous feront comparaître, » ne vous inquiétez pas comment vous parlerez. Ce que » vous devez dire vous sera donné à l'heure même; car » ce n'est pas vous qui parlez alors, c'est l'Esprit de votre » Père céleste qui parle en vous. » Et ailleurs : « Mettez » donc dans vos cœurs de ne point préméditer comment » vous répondrez; car je vous donnerai moi-même des

» paroles et une sagesse à laquelle vos ennemis ne » pourront résister. » Oracle bien rassurant pour le Chrétien fidèle; mais oracle foudroyant pour l'apostat qui n'a foi ni dans l'assistance promise aux confesseurs, ni dans les châtiments éternels destinés à la trahison.

Valeureux combattants de Jésus-Christ, en confirmant par vos exemples vos précédentes prédications, vous avez inspiré vos vertus à nos frères. Une grande gloire vous attend dans le royaume des cieux; car c'est à vous qu'a été adressée cette promesse : « Celui qui fera et enseignera, » celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. » Une grande partie du peuple a marché dignement sur vos traces, et a mérité de s'associer à la même couronne en s'associant à la même confession, unie par les liens indissolubles de la charité, et ne voulant se séparer de ses chefs, ni dans les mines, ni dans les fers. Dans ce nombre, brillent jusqu'à des vierges, qui, ajoutant un immense trésor à un trésor déjà bien riche, se sont élevées à la céleste couronne par une double gloire. Mais que dis-je! les enfants eux-mêmes ont déployé une fermeté d'ame au-dessus de leurs années, afin que votre sainte milice comptât des martyrs de tout sexe et de tout âge.

Qui pourrait exprimer l'énergie d'une conscience victorieuse; l'élévation de votre courage, les transports de votre allégresse, les joies de votre triomphe, tous les sentiments enfin qui doivent inonder votre ame en ce moment! Quelle félicité pour vous de penser que vous allez recevoir des mains divines la récompense qui vous est destinée; que vous n'avez rien à redouter du jugement suprême, que vous portez au fond de ces souterrains, dans un corps captif, une ame souveraine! Quelle consolation de savoir que Jésus-Christ, présent au milieu de

vous, se plaît à contempler la patience et l'intrépidité de ses serviteurs, qui marchent à la conquête des royaumes éternels par le même chemin que lui. Vous soupirez tous les jours après le fortuné moment de votre rappel, et, prêts à secouer les chaînes de ce monde, vous prenez votre essor vers les récompenses des martyrs, vers les tabernacles divins, bien sûrs qu'arrachés aux ténèbres du siècle, vous allez ouvrir les yeux à une lumière éblouissante; et recueillir des splendeurs qui, selon le témoignage de l'apôtre, n'ont aucune proportion avec vos tribulations et vos angoisses. « Les souffrances de la vie » présente, dit-il, n'ont aucune proportion avec la gloire » qui doit un jour éclater dans nous. » Aujourd'hui que vos prières ont acquis plus d'efficacité, puisque l'oraison n'est jamais plus puissante que quand elle s'élève du fond de la tribulation, priez, conjurez instamment la divine miséricorde de nous aider tous à consommer notre sacrifice. Demandez-lui qu'elle m'enlève moi-même, fidèle et glorieux, aux ombres et aux piéges de ce monde, afin que des cœurs unis ici-bas par les liens de la charité, après avoir lutté ensemble contre la violence de l'hérésie et contre la persécution du paganisme, se réjouissent ensemble dans le royaume des cieux.

Je souhaite, bien heureux et très affectionnés frères, que votre santé soit toujours florissante en Nôtre-Seigneur Jésus-Christ. Souvenez-vous de moi toujours et partout où vous serez. » (Lettre LXXVI.)

Cette admirable lettre, fut remise aux saints confesseurs, Hérennianus sous-diacre, par les acolytes Lucien, Maxime et Amance, ainsi que les abondantes aumônes que saint Cyprien envoyait, tant en son propre nom qu'en celui de Quirinus. La lettre du saint évêque ne fait pas

mention de cet envoi. La main qui donne, obéit en se cachant, au précepte évangélique. Mais celle qui reçoit, obéit à la reconnaissance, et nous verrons dans la réponse des saints confesseurs avec quelle gratitude ils remercient saint Cyprien des dons de sa charité. La lettre qu'on vient de lire, retrace les incommodités, les privations, les tourments, auxquels étaient soumis les Chrétiens dans les mines; c'est un des plus précieux monuments de cette belle époque.

Nous ne citerons ici des réponses que firent les confesseurs à saint Cyprien, que la première, faite au nom de quatre évêques, Némésien, Dativus, Félix et Victor.

« A Cyprien, leur frère, Némésien, Dativus, Félix et Victor, salut éternel en Notre-Seigneur.

Vos lettres, dont la lecture assidue redresse l'égarement et fortifie la vertu, bien-aimé Cyprien, renferment toujours un langage élevé et des sentiments appropriés à la circonstance. En continuant de dévoiler ainsi, dans vos lumineux traités, la vertu cachée des mystères, vous accroissez nôtre foi et vous décidez les hommes du siècle à l'embrasser. Car, dans toutes les vertus que nous recommandent vos nombreux écrits, c'est vous-même que vous avez retracé sans le savoir. En effet, éclairé dans la discussion, éloquent dans la chaire, prudent au conseil, simple dans la patience, abondant en œuvres de miséricorde, modèle de désintéressement, d'humilité et de soumission, chaste dans vos mœurs, partout vous avez la palme. Vous le savez, notre vœu le plus cher est de voir un docteur qui nous affectionne si tendrement parvenir à la couronne après une éclatante confession. N'étiez-vous pas dans toute la vérité de l'expression, notre docteur, quand vous prononciez au tribunal du proconsul de cou-

rageuses paroles que nous, vos disciples, nous devions répéter devant lui? Votre voix alors a été comme une trompette retentissante qui appela sur le champ de bataille les défenseurs de Jésus-Christ, et leur mit aux mains les armes célestes. En combattant vous-même à la tête de la sainte milice, vous avez immolé le démon avec le glaive spirituel; vous avez jeté çà et là des bataillons de Chrétiens pour tendre des embûches à l'ennemi public, le harceler de tous côtés, et fouler aux pieds son cadavre mutilé. Vous pouvez nous en croire, votre ame pure et vertueuse n'a pas rendu moins de cent pour un, lorsque brisant la première la fureur d'un monde déchaîné, elle n'a pas refusé de partir pour l'exil, d'abandonner une ville chérie, et de se confiner dans une retraite solitaire; lorsqu'enfin, donnant à tous un généreux exemple, elle a ouvert la carrière du martyre. C'est elle qui a encouragé tant d'athlètes à consommer leur sacrifice. Associée à la gloire des soldats couronnés qui ont déjà quitté la terre, elle s'unit aussi d'une céleste amitié avec les martyrs futurs.

Les condamnés se joignent donc à nous, et tous ensemble nous vous décernons de solennelles actions de graces, bien-aimé Cyprien, pour avoir ranimé par votre lettre nos forces languissantes. Vous avez versé le baume salutaire sur nos membres déchirés par les verges, brisé les entraves qui enchaînaient nos pieds, recouvert de leur première chevelure nos fronts à demi-rasés, éclairé les ténèbres de nos cachots, abaissé au niveau de la plaine ces montagnes métalliques; enfin vous avez substitué à l'odeur d'une fumée infecte les parfums des fleurs les plus suaves. Distributeurs de vos dons, le sous-diacre Hérennianus, et les acolytes Lucien, Maxime et Amantius, nous ont

remis de votre part et de celle de notre bien-aimé Quirinus, tout ce qui manquait à nos besoins.

Prions donc les uns pour les autres; aidons-nous mutuellement comme vous l'avez recommandé, afin que Dieu, Jésus-Christ et les anges nous soutiennent dans toutes nos actions.

Nous vous souhaitons, seigneur frère, une santé toujours florissante. Daignez vous souvenir de nous et saluer tous ceux qui sont avec vous. Tous les nôtres vous aiment, vous saluent, et soupirent après votre présence. »

(Lettre LXXVII.)

Une deuxième réponse, est écrite au nom de l'évêque Lucius; une troisième, au nom des évêques Félix (on sait qu'il y en avait deux de ce nom) Jader, Polyen. Cette circonstance prouve à notre sens, que les saints confesseurs de la foi n'avaient pas le bonheur d'être ensemble, de porter en commun le poids des tourments et de la persécution, mais qu'ils étaient séparés dans des mines différentes. Ils étaient cependant dans le même pays, car on voit par leurs lettres que ce sont les mêmes envoyés de saint Cyprien qui leur remettent sa lettre et ses aumônes.

Saint Cyprien écrivait à neuf évêques : huit seulement lui répondent; il est probable que l'évêque Littée dont le nom ne se trouve pas joint à celui de ses collègues en tête de leurs réponses, était déjà mort quand ils écrivirent, ou qu'il avait été envoyé ailleurs. Les actes d'un concile de Carthage qualifient saint Jader, confesseur et martyr : ces deux qualifications indiquent qu'il versa son sang pour la foi. Quant aux autres évêques dont il est ici question, on ne sait rien d'absolument certain à leur égard. Suivant toutes les probabilités, ils eurent le sort de saint Jader. Le martyrologe romain, les honore tous

ensemble, le 10 de septembre. Baronius prétend qu'ils sont regardés par l'Église comme des martyrs. Cela ne suffirait pas pour établir qu'ils moururent, soit dans les mines sous le poids des tourments, soit d'une façon sanglante dans les supplices, car tout ce qu'ils endurèrent, comme le témoigne la lettre de saint Cyprien, suffit bien pour que l'Église les regarde et les honoré comme des martyrs. Du reste, nous avons vu déjà plusieurs fois cette qualification donnée à des saints qui avaient simplement souffert pour la foi sans verser leur sang pour elle. Nous citerions entre antres, sainte Thècle et saint Jean l'Évangéliste.

Pendant que la persécution sévissait dans l'Afrique proconsulaire, elle n'était pas moins active dans les autres parties de l'empire. L'Église d'Alexandrie, si célèbre dans les fastes ecclésiastiques fut persécutée par le proconsul Émilien, le même probablement qui se vit, en 262, forcé de prendre le titre d'Empereur, pour échapper à une sédition populaire, et qui plus tard fut vaincu par Théodote, pris et envoyé à l'empereur Gallien, qui le fit étrangler en prison. Ce proconsul ayant reçu les ordres des empereurs crut venir facilement à bout des Chrétiens, en commençant par leur chef, dans cette province. Or, ce chef était saint Denys qui gouvernait depuis longtemps cette Église avec un grand éclat de science et de sainteté. Nous laisserons saint Denys lui-même raconter sa confession glorieuse et son exil.

« .. .. La nécessité où je me trouve de rapporter ici de quelle manière la divine Providence s'est déclarée en notre faveur, pourrait me faire craindre de passer pour un homme peu sensé, si l'Écriture Sainte ne me rassurait

elle-même, en m'apprenant qu'il ne nous est pas moins glorieux de publier les bienfaits que nous avons reçus de Dieu, qu'il est louable de couvrir d'un inviolable silence le secret que le prince nous a confié. Je n'appréhenderai donc point de rendre publiques les bontés que Dieu a eues pour nous, et de me servir de cet aveu pour me défendre contre la calomnie de Germain.

Je me présentai devant le préfet Émilien, accompagné du prêtre Maxime, et des diacres Fauste, Eusèbe et Chérémon. Il y eut aussi un de nos frères de l'Église de Rome, qui se trouvant pour lors en Égypte, entra avec nous dans la chambre de l'audience. Au reste, le préfet ne me dit pas d'abord, on vous défend de tenir des assemblées; cette défense eût été prématurée, et il s'agissait auparavant d'un point plus important. Car enfin, il lui était assez indifférent que j'assemblasse les fidèles chez moi, ou dans l'église. Le point essentiel consistait à nous empêcher d'être Chrétiens. C'est ce qui obligea Émilien à m'ordonner de me désister entièrement de la profession que je faisais du Christianisme, dans l'espérance de voir les autres y renoncer, dès qu'ils me verraient l'abandonner. Je ne fus pas longtemps à chercher une réponse, et je dis nettement au gouverneur : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Mais j'ajoutai, en prenant un ton encore plus haut et plus ferme, que j'adorais celui qui seul était Dieu; que rien ne serait capable de me faire changer de sentiment, et qu'on ne me verrait point renoncer à l'honneur que j'avais d'être Chrétien. Sur cette réponse, le gouverneur commanda qu'on me conduisît à un bourg nommé Céphro, qui est à l'entrée du désert. Mais voici une copie de ce qui fut dit de part et d'autres.

Je vous l'envoie telle qu'on l'a extraite des registres du greffe.

Extrait des Registres du Greffe du Gouverneur d'Égypte.

Denys, Fauste, Maxime, Marcel et Chérémon ayant été introduits à l'audience, le préfet Émilien a dit : Vous avez pu connaître, par les entretiens que j'ai eus avec vous, et par tout ce que je vous en ai écrit, combien nos princes ont témoigné de bonté à votre égard ; je veux bien encore vous le redire : Ils font dépendre votre conservation et votre salut de vous-mêmes, et votre destinée est entre vos mains. Ils ne demandent de vous qu'une seule chose, que la raison exige de toute personne raisonnable ; c'est que vous adoriez les dieux protecteurs de leur empire et que vous abandonniez cet autre culte si contraire à la nature et au bon sens. Parlez ; que dites-vous à cela? Je vous crois l'esprit trop bien fait, pour vouloir répondre par une ingratitude injurieuse et hors de saison, aux témoignages que nos princes veulent bien vous donner de leur clémence, et aux efforts obligeants qu'ils font pour vous ramener au bon parti.

Denys a répondu : Tout le monde n'a pas les mêmes dieux, et chacun adore ceux qu'il croit l'être véritablement. Pour nous, nous n'en adorons qu'un seul, le Créateur de toutes choses, et c'est celui-là même qui a donné l'empire aux très augustes Valérien et Gallien. Nous lui offrons sans cesse des vœux pour leurs personnes sacrées, afin qu'il affermisse leur trône, et qu'il rende heureux leur règne.

Émilien a répliqué : Qui vous empêche d'adorer tout ensemble, et nos dieux et le vôtre? Vous voyez ce que

l'ordonnance porte. Il est dit, que vous adorerez les dieux, c'est à dire, tous ceux qui sont reconnus pour tels.

Denys a répondu : Nous n'en adorons jamais qu'un seul.

Le préfet Émilien a repris : Je vois bien que vous êtes des ingrats, qui abusez des bontés que les empereurs ont pour vous. Un entêtement ridicule ne vous permet pas de sentir, comme vous devriez, l'honneur qu'ils vous font. Et bien, vous ne demeurerez pas davantage en cette ville, et je vais vous envoyer à Céphro, dans le fond de la Lybie. Ce sera là le lieu de votre bannissement, selon l'ordre que j'en ai reçu de nos empereurs. Au reste, ne pensez pas y tenir vos assemblées, ni aller faire vos prières dans ces lieux que vous nommez des cimetières; cela vous est absolument défendu, et je ne le permettrai à personne. Que si quelqu'un a la témérité de contrevenir à cette défense, et qu'il ne se rende pas incessamment au lieu que je viens de marquer, qu'il sache qu'il s'attirera une méchante affaire, et il peut s'attendre à une sévère punition. Retirez-vous; et obéissez sans différer, à ce qui vous est ordonné.

Je fus donc contraint, quoique malade, de partir sur l'heure, et je ne pus obtenir un seul jour de délai. Mais malgré les défenses du préfet, les assemblées des fidèles furent aussi fréquentes à Alexandrie, que si j'y eusse été présent. Il est vrai que j'y étais présent en esprit; et quoiqu'absent de corps, je ne laissais pas de les exciter, avec quelque sorte de succès, à s'assembler. Le lieu même de notre exil devint en très peu de temps une Église nombreuse, formée en partie des Chrétiens qui nous avaient suivis, et en partie de ceux qui y accouraient

de divers endroits de l'Égypte. Dieu voulut bien aussi nous ouvrir une porte à la prédication de son Évangile ; car, encore que les habitants de ces lieux sauvages nous jetassent d'abord des pierres, ils s'adoucirent toutefois dans la suite, et plusieurs d'entr'eux renoncèrent au culte des idoles, pour embrasser celui du vrai Dieu. Nous eûmes donc la consolation de l'avoir fait connaître à un peuple qui ne l'avait jamais connu, et d'avoir les premiers semé la parole divine dans une terre qui jusqu'alors était demeurée en friche. Mais comme si Dieu ne nous eut envoyé là que pour y porter la lumière de la foi, dès que nous nous fûmes acquittés de notre ministère, il nous fit transférer ailleurs.

Émilien résolut de nous mettre dans les lieux les plus rudes et les plus voisins de la Lybie, et pour cet effet il nous fit tous venir dans la Maréote, marquant à chacun son bourg, et me logeant avec ma suite sur le chemin, afin de nous avoir des premiers ; car son intention était de nous tenir comme dans sa main, pour pouvoir s'assurer de nous toutes les fois qu'il lui en prendrait envie. Lorsque j'appris qu'on devait nous tranférer de Céphro à Colluthion, j'en eus du chagrin. Car, quoique le lieu me fût plus connu, je m'imaginais n'y devoir trouver ni Chrétiens, ni gens sociables, et je savais, outre cela, qu'il était exposé aux visites importunes des voyageurs, et aux courses continuelles des voleurs. Mais les frères dissipèrent bientôt ces peines, en me faisant considérer que cet endroit était beaucoup plus proche d'Alexandrie. Il est vrai, disaient-ils, qu'à Céphro il se rassemble un grand nombre de Chrétiens d'Égypte ; mais ici le voisinage d'Alexandrie vous donnera le plaisir de voir vos amis, et les personnes qui vous sont les plus chères ; ils

viendront l'un après l'autre aux assemblées, comme dans un faubourg éloigné, et la chose arriva ainsi. »

(RUINART.)

Il y a un très grand rapport entre la confession de saint Cyprien et celle de saint Denys. La conduite des proconsuls à leur égard fut la même. Il est donc, suivant toutes les probabilités, convenable de placer ces événements dans le même temps à peu près, quoique l'histoire ne marque pas la date de la confession de saint Denys. Il est hors de doute pour nous, que si saint Denys eût comparu en 258, sa condamnation eût été beaucoup plus sévère et proportionnée à la rigueur des édits que l'empereur Valérien promulgua cette année-là.

L'exil de saint Denys dura plus de deux ans, car il ne revint dans la ville épiscopale qu'après la défaite et la prise de Valérien, en 260.

Nous manquons de détails sur ce qui eut lieu dans les autres provinces; mais, il est hors de doute que les proconsuls agirent comme ceux de Carthage et d'Alexandrie, puisque les ordres des empereurs Valérien et Gallien étaient généraux et devaient être exécutés dans tout l'empire.

A Rome, où Valérien resta durant l'année 257 tout entière, la persécution ne se ralentit pas, et les actes de saint Hippolyte et de ses compagnons en font foi. Nous y avons vu que saint Adrias et plusieurs autres reçurent la couronne du martyre à la fin de cette année.

Nous ne trouvons rien dans les historiens pour les commencements de l'année 258. Valérien appelé par le désordre de ses affaires dans l'Orient, s'était rendu à Bysance avec son armée. Il y séjourna durant les premiers mois de cette année. Ce fut de cette ville qu'il adressa au

Sénat contre les Chrétiens, un édit beaucoup plus rigoureux que les précédents. Le voici textuel : tel que le donne saint Cyprien dans sa lettre LXXXI à l'évêque Successus : « On frappera de mort sans délai les évêques, les prêtres et les diacres. Quant aux sénateurs, aux chevaliers Romains et à tous les personnages de distinction, il seront dépouillés de leurs biens et de leurs dignités. Si après ce premier châtiment, ils persévèrent dans le Christianisme, ils seront condamnés à la peine capitale. Les femmes de condition seront envoyées en exil et dépouillées de leurs biens. Seront conduits pieds et poings liés, dans les domaines de l'empereur, tous les officiers de sa maison qui auront confessé le Christ ou le confesseront à l'avenir. On tiendra un état de leurs personnes et de leurs biens dévolus au fisc. »

Cet édit a donné lieu à de grandes difficultés. Quelques auteurs ont cru qu'il mettait à couvert de la persécution le commun des Chrétiens, parce qu'il établit des catégories, qu'il procède par choix de personnes. En faveur de cette opinion on a allégué que des actes authentiques, ceux de saint Cyprien, par exemple, ceux de saint Fructueux de Taragone, font foi qu'un grand nombre de Chrétiens ne se cachaient nullement pour accompagner, assister les saints martyrs et n'étaient aucunement inquiétés. Ceux qui combattent cette opinion, citent d'autres pièces également authentiques, les actes des saints Jacques et Marien, par exemple, qui assurent que dans Cirthe, on recherchait tous les Chrétiens. Quelques-uns ayant suivi les confesseurs comme on les conduisait au supplice, furent soupçonnés d'être Chrétiens, interrogés, et sur leur aveu, arrêtés et martyrisés.

Ces difficultés ne sont pas sérieuses. On voit par la

teneur de cet édit qu'il a pour but de prescrire la conduite à tenir à l'égard de certaines classes de personnes. Mais évidemment il ne change rien à ce qui avait été précédemment ordonné. Il ne porte point d'exclusion à l'avantage des simples fidèles; mais seulement un excès de rigueur à l'égard des membres du clergé. Que dans certaines provinces les proconsuls se soient montrés très rigoureux envers les Chrétiens; que dans d'autres ils l'aient été moins, cela s'explique facilement. On sait la quasi-omnipotence de ces vices-rois temporaires, qui gouvernaient les sujets de l'empire, autant en suivant les caprices d'une volonté despotique, qu'en faisant application des lois. Ceux qui ont disputé sur le vrai sens de cet édit, auraient mieux fait de chercher dans saint Cyprien qui le cite, les éléments d'une opinion fondée et certaine. Ce saint évêque, qui avait envoyé à Rome « des députés pour s'assurer des ordonnances impériales, » savait parfaitement ce que signifiait cet édit. Or, nous lisons dans la lettre à Successus, où nous l'avons copié, le passage suivant : « Les préfets de Rome poussent avec vigueur cette persécution. La mort et la confiscation attendent *quiconque* leur est dénoncé. Transmettez je vous prie ces nouvelles à nos collègues, afin que leurs exhortations fortifient partout les fidèles et les préparent aux combats du Seigneur. »

Voilà certes qui est significatif, et on ne peut en aucune façon soutenir après cela que la persécution n'ait pas été générale et dirigée contre les Chrétiens quels qu'ils fussent. Dodwel qui comme nous l'avons déjà dit, cherche à établir que le nombre des martyrs a été fort restreint, n'a garde d'interpréter l'édit de Valérien dans le même sens qu'on le fait ici, et d'en reconnaitre le vrai caractère. Mais nous savons déjà que penser des affirmations de

cet auteur ; nous le savons surtout ici, en présence des faits que nous venons de citer. Nous ne concevons en vérité pas quel peut être le but de ces écrivains séparés de l'Église, lesquels, non contents de diriger leurs attaques contre elle depuis qu'elle les a retranchés de sa communion, font encore tout ce qu'ils peuvent pour l'attaquer dans son existence antécédente, déchirant ainsi le sein qui les a portés, le tronc sur lequel ils ont été nourris. Une dernière fois, si faire se peut, nous parlons de Dodwel. Comment peut-il espérer faire croire ce qu'il avance, plutôt que ce qu'affirme Lactance, par exemple, qui peut fort bien avoir vu cette persécution et qui s'exprime ainsi : « Peu de temps après, l'empereur Valérien fut saisi d'une semblable fureur contre les serviteurs du vrai Dieu. Dans peu de temps (deux ou trois années), il répandit beaucoup de sang des justes. » (Voy. la note C.)

L'édit de Valérien ne tarda pas à être mis à exécution à Rome : le pape saint Sixte fut la première ou du moins une des premières victimes de la persécution après la promulgation de cet édit. Ce saint pape avait fait preuve d'un courage éminent en acceptant la chaire pontificale, dans les temps dangereux où il y fut promu. A cette époque la dignité pontificale était comme une désignation au martyre. Il est très probable que saint Sixte dut regarder son élévation sur le siége de Pierre, comme un moyen d'arriver au martyre, comme le premier pas qui devait nécessairement le conduire à la mort glorieuse qu'ambitionnait sa foi. Il fut arrêté avec plusieurs diacres dans le cimetière de Calliste, où il célébrait les saints mystères. Suivant les ordres de Valérien, il fut immédiatement conduit au supplice. Son diacre saint Laurent le suivait en pleurant (Voyez Note D), non qu'il déplorât sa mort, mais

parce qu'il regrettait de n'être pas associé à son triomphe. Ce jeune ministre des saints autels, disait à son évêque : « Où allez-vous mon père, sans votre fils? Où allez-vous saint pontife sans votre diacre? Vous n'avez pas accoutumé d'offrir de sacrifice sans ministre; en quoi vous ai-je déplu? Éprouvez si je suis digne du choix que vous avez fait de moi pour me confier la dispensation du sang de Notre Seigneur. » Ce langage pourrait paraître étrange aux hommes inattentifs; mais il contient des merveilles de foi et d'ardente charité. Ce saint diacre dans sa vénération pour son évêque, pour celui qui bientôt allait monter au ciel par sa mort glorieuse, croyait qu'il dépendait de son intercession, de sa volonté, de l'associer, lui son diacre, au triomphe vers lequel il marchait. Non ce langage n'est point étrange, il est admirable au contraire de foi naïve et sublime.

Sixte répondit à son diacre : « Ce n'est pas moi qui te laisse, mon fils : mais un plus grand combat t'est réservé : on nous épargne, nous autres vieillards ; tu me suivras dans trois jours. » Puis le saint vieillard arriva au lieu du supplice et rendit son ame à Dieu le 6 août. Quel fut au juste son genre de mort? Plusieurs auteurs, Fleury, l'abbé Rorhbacher, qui les suivent en cela, disent qu'il eût la tête tranchée. Suivant Prudence, actes de saint Laurent, il mourut en croix après avoir été étendu sur le chevalet. Quoique l'édit de Valérien fût formel, qu'il ordonnât de mettre à mort sans délai les évêques et les clers, il dépendait de la volonté des magistrats de leur infliger leur genre de mort. Après la mort de saint Sixte, le saint siége resta vacant durant un an, jusqu'à la nomination de saint Denys.

Saint Laurent ayant reçu de saint Sixte l'assurance que

bientôt il allait verser son sang pour Jésus-Christ, voulut profiter des derniers instants qui lui restaient, en faveur des pauvres du soin desquels il était spécialement chargé. Prévoyant que la persécution allait être violente, et surtout spoliatrice, il ne voulut pas que les trésors de l'Église tombassent aux mains des infidèles, il les distribua entièrement aux pauvres qu'il avait réunis. Il vendit les vases sacrés et en distribua également le prix. Ce furent ces aumônes abondantes qui causèrent l'arrestation du saint diacre. Les magistrats pensèrent qu'il avait à sa disposition des trésors immenses et le firent comparaître. Nous allons transcrire ici l'histoire du martyre de saint Laurent, par Prudence au livre des Couronnes. Prudence est un auteur grave dont le nom fait autorité. Quand Tillemont (III VOL. DES EMP. p. 286) dit que les actes de saint Laurent n'ont aucune autorité, il veut parler de ceux qu'on trouve dans Surius, et qui en effet ont tous les caractères possibles de fausseté. Ruinart donne ceux que nous citons et nous prenons de confiance tout ce que nous trouvons dans cet auteur.

« Rome qui, durant tant de siècles, as renfermé dans ton enceinte un peuple d'idoles, et qui par un heureux changement n'est plus assujettie qu'à Jésus-Christ, si tu le fais maintenant triompher de leur culte impie, c'est en suivant les traces de Laurent, son illustre martyr. Souviens-toi du temps que tu mettais ta gloire à renverser des trônes; et à faire porter des chaînes à des rois; qu'il t'est bien plus glorieux d'avoir abattu les temples où régnait l'idolâtrie, et d'avoir donné des fers aux dieux même. Mais il manquait quelque chose à ton bonheur; c'était de pouvoir mettre aux pieds de Jésus-Christ, leur souverain, l'infâme Jupiter. Tu l'as fait, non par la force des

armes, ni par la valeur d'un Cossus, général célèbre, d'un Camille ou d'un César, mais par le sang du généreux Laurent, de ce jeune héros qui en mourant t'a fait vaincre. Ce fut la foi qui combattit avec lui, et ce fut par elle qu'il remporta la victoire; mais il lui en coûta la vie; et ce ne fut qu'en mourant qu'il pût triompher de la mort. Le grand-prêtre Sixte l'avait prédit du haut de la croix où il était attaché, lorsque voyant Laurent qui en baignait le pied de ses larmes : Cessez, mon frère, lui dit-il, cessez de pleurer; dans trois jours vous me suivrez; je ne fais que vous montrer le chemin. Les dernières paroles de Sixte furent pour Laurent un présage assuré de la victoire. Le jour prédit par le saint pontife parut, et lui apporta une couronne. Quelle voix assez forte pourra chanter une mort si glorieuse? de quelles louanges pourrai-je en rehausser l'éclat? Mes vers, serez-vous dignes de cet honneur?

Entre les sept Lévites qui approchent le plus près de l'autel, les sept diacres, Laurent tenait le premier rang par son mérite; il était le chef des gardes du sanctuaire; les clés lui en étaient confiées, et on l'avait choisi pour être dispensateur fidèle des riches offrandes que la piété consacrait chaque jour au pied des autels. Rome avait pour lors un gouverneur que la cruauté et l'avarice possédaient également. Ministre inhumain d'un maître furieux (l'empereur Valérien), et vil esclave d'une passion basse, il ne songeait qu'à amasser de l'or et à répandre du sang, sans qu'on pût savoir s'il était plus avare de l'un, que prodigue de l'autre. Il pense en lui-même de quelle manière il pourra se rendre maître des trésors qu'il croit enfermés dans les lieux sacrés. Il fait citer Laurent devant lui; il le presse de lui livrer le riche dépôt,

et ces amas de pièces d'or que son imagination lui grossit. Je sais, lui dit-il, que vous vous plaignez, vous autres Chrétiens, qu'on vous traite avec trop de rigueur, et qu'on épargne peu votre vie : Eh bien, cessez de vous plaindre de nous reprocher notre dureté; vous voyez avec quelle douceur je vous parle, et que je n'emploie que des prières pour obtenir de vous ce que j'aurais droit d'exiger d'une autre sorte : répondez donc à mon honnêteté, et donnez de bonne grace ce qu'on vous demande avec civilité. L'on dit que vos prêtres ont coutume de se servir de vases d'or pour faire les libations ; qu'ils reçoivent dans des coupes d'argent, le sang encore fumant des victimes, et que les lieux où vous offrez vos sacrifices, sont éclairés par un grand nombre de flambeaux de cire que des chandeliers d'or soutiennent. Outre cela, nous savons de bonne part que les frères (car on dit que c'est ainsi que vous vous appelez), que les frères, dis-je, n'ont point de plus grande joie que de se dépouiller de leurs biens, de vendre leurs fonds et leurs domaines, et d'en porter le prix aux pieds de vos pontifes, et cela monte, dit-on, à des sommes immenses. Souvent même le fils, déshérité par la dévotion mal réglée de ceux qui l'ont mis au monde, voit avec douleur vendre le patrimoine de ses aïeux, et réduit à la dernière misère, gémit d'avoir un père trop homme de bien. Quel abus ! L'on croit honorer la divinité, en ôtant le pain à ses propres enfants, pour enrichir des étrangers. Je suis informé du lieu où l'on tient toutes ces richesses sous clé : vous en êtes le dépositaire ; il faut que vous me les remettiez entre les mains, et que vous m'ouvriez ce réduit obscur où sont cachés ces monceaux d'or et d'argent accumulés par des voies si pernicieuses, et par des prestiges encore plus noirs que n'est le caveau qui les ren-

ferme. L'état en a besoin; le public les redemande, et le trésor épuisé les attend pour fournir aux frais de la guerre, et pour payer aux soldats plusieurs montres qui leur sont dues. Ainsi vous accomplirez à la lettre une de vos maximes, qui vous ordonne de rendre à chacun ce qui lui appartient. L'empereur ne redemande que ce qui est à lui : il trouve son image sur votre or; n'est-il pas endroit de la reprendre? Et vous n'ignorez pas qu'on doit rendre à César ce qui est à César. C'est encore un de vos dogmes; car, si je ne me trompe, votre Dieu ne fait pas battre monnaie, et je ne crois pas qu'il ait apporté beaucoup de Philippes d'or, (*) lorsqu'il est venu sur la terre. Il était très riche en beaux discours, mais pour l'argent il n'en était pas fort chargé. Faites voir au monde que vous mettez les premiers en pratique ce que vous prêchez aux autres, et que vos actions sont d'accord avec vos paroles : Soyez opulents en maximes, j'y consens; possédez de grands trésors de sainteté, je ne vous les envie pas, mais défaites-vous de ces trésors corruptibles, et qui sont si peu dignes de votre attache.

Lorsque le préfet eut cessé de parler, le saint diacre lui répondit, sans s'émouvoir, qu'il était prêt à lui obéir; qu'à la vérité l'Église possédait de grandes richesses, que l'épargne de l'empereur, tout maître du monde qu'il était, en contenait beaucoup moins, quoique toute la monnaie qui avait cours dans l'empire fût frappée à son coin. Je ne refuse pas, ajouta-t-il, de vous livrer le trésor du Dieu que j'adore, qui sans faire tort aux autres dieux, est incomparablement plus riche qu'eux. Je n'en détournerai rien, et comptez que vous verrez tout.

(*) Espèce de monnaie, ainsi nommée de Philippe, roi de Macédoine.

Je ne demande qu'un peu de temps pour faire un mémoire exact de tant de précieux meubles, et pour dresser un état de diverses espèces.

Qui pourrait exprimer la joie que ressentit le préfet, à cette promesse qui flattait si agréablement son avarice? la douce espérance de posséder bientôt ces immenses trésors, lui avance le plaisir de la jouissance. Il destine déjà, dans son logis, un lieu pour les placer sûrement! Enfin, le terme de trois jours est donné au saint diacre, et il est renvoyé absous sur sa parole, loué, caressé, comblé d'honneurs. Durant cet intervalle, il parcourt toute la ville; et ramassant tout ce qu'il trouve de mendiants et d'invalides, il en rassemble un grand nombre. Il met à la tête les aveugles qu'il arme d'un bâton, non pour combattre, mais pour se conduire. Les boiteux viennent ensuite, d'un pas lent et inégal: les uns, dont les genoux sont disloqués, traînent avec peine leurs jambes inutiles sur la terre; les autres n'en ont que de bois: ceux-ci en ont une plus courte que l'autre, parce que le pied y manque; et ceux-là, réduits à la moitié de ce qu'ils furent autrefois, paraissent moins des hommes que des bustes. Des manchots marchent après; ils ne font qu'un même corps avec ceux sont qui couverts d'ulcères. Tous sont connus de Laurent, et tous le connaissent. L'église qui les nourrit, laisse aux diacres le soin de pourvoir aux besoins de chacun en particulier. Il en fait la revue; il écrit exactement leurs noms, et il les place au devant de l'église, sur une même ligne, mais fort étendue. Ce jour, qui semblait au préfet si lent à paraître, avait enfin paru, et commençait même à pencher vers son déclin, et à exciter dans l'ame avare de ce juge, une fureur inquiète. Il demande le diacre; il le fait chercher. On le trouve, on

le lui amène ; il est sommé de tenir sa parole : Je suis prêt à l'accomplir, dit le saint martyr ; donnez-vous seulement la peine, seigneur, de me suivre. Venez, et vous serez surpris en voyant les richesses que notre Dieu possède ; j'ai tout fait mettre par ordre. Vous verrez un grand vestibule tout rempli de vases d'or, et de longues galeries où sont rangés par piles les talents, les mines et les sesterces. Laurent marche le premier ; l'impatient gouverneur le suit : on arrive au sacré portique, et l'on n'y trouva qu'une troupe de pauvres qui semblent avoir rassemblé en un même lieu toutes les misères humaines. Un bruit lamentable s'élève tout à coup du milieu de ces malheureux ; ils implorent d'un ton de voix lugubre, et mêlé de sanglots et de cris, le secours des assistants. Le préfet en frémit d'horreur, et lançant sur le saint diacre un regard menaçant, il jette la terreur dans tous les esprits, hors dans celui qui seul doit craindre. Mais au contraire, se tournant vers le préfet : Eh quoi ? seigneur, lui dit-il, vous semblez vous troubler : Trouvez-vous ici quelque chose qui vous blesse ? Ces haillons, ces plaies, ces ulcères, tout cela vous paraît-il si peu considérable ? Cet or que vous recherchez avec tant de passion, qu'est-ce autre chose qu'un peu de boue cuite par le soleil, et tirée des entrailles de la terre par des criminels (*), ou tout au plus un peu de sable qu'un fleuve (**) roule sur son lit bourbeux, et qui doit le faible éclat dont il brille, au feu qui le purifie ? Mais de quel crime n'est point coupable ce métal infortuné ? il dresse des embûches à la pudeur ; il n'a aucun égard à la dignité des juges, et il

(*) Parce qu'on condamnait aux mines les coupables, comme on fait encore aujourd'hui dans la Nouvelle-Espagne.

(**) Le Pactole, le Tage, etc.

attaque sans respect leur intégrité ; rompt la paix la mieux établie ; il corrompt la fidélité la plus éprouvée ; les lois même les plus saintes ne sont pas en sûreté devant lui. Pouvez-vous aimer ce qui est le poison mortel de la gloire ? Mais si vous voulez que je vous fasse voir un or pur, un or véritablement précieux, le voilà devant vous ; jetez les yeux sur ces corps accablés de maux ; c'est parmi ces maux que l'ame conserve une santé parfaite. Lorsque la douleur affaiblit, abat, détruit le corps, l'esprit se fortifie, s'élève, se perfectionne ; mais si le corps reprend sa vigueur, l'esprit en même temps perd la sienne. Oui, s'il m'était permis de faire un choix, je laisserais défigurer mon corps, pourvu que mon ame ne perdit rien de sa beauté. Il n'y a pour cela qu'à comparer les maladies de l'ame avec celles du corps, et les Chrétiens avec ceux qui ne le sont pas. Les premiers portent souvent dans un corps languissant et dont les traits sont à demi-effacés, une ame toute belle, sans aucune tache, sans le moindre défaut : Les derniers cachent presque toujours dans un corps rempli de force et d'embonpoint, une ame infectée de lèpre, à qui l'erreur a fait perdre un bras, et la fraude les deux yeux. Voulez-vous, seigneur, que je vous fasse voir ces grands du siècle, ces hommes qui font dans le monde une si belle figure ? tout brille chez eux ; une mine haute, un visage fleuri, un habit magnifique. Le croiriez-vous ? il n'y a rien de réel en ces hommes ; tout n'y est que fiction ; tout n'y est qu'apparence ; tout y est faux ; grandeur, beauté, richesses. Mais en effet, ils sont plus abjects, plus malades et plus pauvres que tous ceux qui sont ici, et qui vous font tant d'horreur ; rien ne m'est plus facile que de le prouver. L'or et la soie dont l'un est couvert, et le char superbe où il est traîné, lui enflent le

cœur ; voilà l'hydropisie formée au-dedans, et qui venant à répandre son venin dans l'ame, y produit une enflure mortelle. L'avarice cause à cet autre une contraction de nerfs ; ses mains sont rétrécies, ses doigts se sont retirés, il ne peut les étendre. L'impureté couvre l'ame de celui-ci d'un ulcère infect ; on le voit aller en cet état qui fait bondir le cœur, dans tous les lieux de prostitution, pour y mendier une sale volupté. L'ame de celui-là est brûlée jour et nuit de la soif ardente de l'honneur ; c'est une fièvre maligne qui allume le feu dans ses veines. Un autre a un sang brûlé qui lui cause une continuelle démangeaison de parler ; il ne peut rien taire : ne peut-on pas dire que son ame est travaillée d'une gale spirituelle ? Un autre a dans l'ame une tumeur livide ; c'est l'envie qui la produit. La médisance enfin forme dans l'ame de ce dernier, un cancer qui ne se nourrit que de la réputation d'autrui. Vous même, seigneur, à qui Rome obéit ; vous qui adorez les démons et méprisez le vrai Dieu ; vous, dis-je, vous êtes attaqué du mal royal (*). Au reste, ces pauvres qui sont l'objet de votre mépris, et dont la misère, bien loin de vous toucher, ne fait qu'exciter en vous un orgueil dédaigneux et une délicatesse outrée, ces hommes, abandonneront bientôt leurs membres à demi-pourris ; dans peu on les verra se dépouiller d'une chair sujette à la corruption, et déchargés de ce fardeau incommode, prendre leur essor vers le ciel, pour y être revêtus de lumière. Ces méchants habits, dont l'odeur forte saisit et blesse votre odorat, seront changés en vêtements de pourpre, et des couronnes d'or orneront leurs têtes. Mais

(*) La jaunisse. L'allusion tombe plutôt sur le nom que sur la nature de la maladie. Peut-être lui reproche-t-il la complaisance qu'il a pour l'empereur, en persécutant les Chrétiens, et en adorant les idoles.

s'il m'était permis en même temps de tirer du fond de l'abîme ces grands du monde, et de les faire paraître à vos yeux; quel spectacle d'horreur pour vous! quel sujet de confusion pour eux! Vous les verriez à demi-nus; une salive âcre et corrosive leur coule de la bouche; leurs narines sont devenues deux égouts, d'où sort un sang noir et corrompu; et leurs paupières jointes par une humeur gluante qui en distille sans cesse, ne sont plus que les tombeaux de leurs yeux éteints. Sachez, seigneur, qu'il n'y a rien de plus horrible à voir, qu'une ame dans le péché: La lèpre la plus invétérée n'a rien qui en approche; c'est un ulcère qui renaît toujours, et qui ne se ferme jamais, et l'enfer n'exhale point de vapeur plus mortelle. Cette ame qui, pendant qu'elle animait le corps où le ciel l'avait attachée, nourrissait, pour ainsi dire, ses yeux de la beauté des objets, n'en rencontre plus que d'affreux, et elle en devient un qui représente la laideur même.

Eh bien, seigneur, je vous ai tenu parole; j'ai étalé à vos yeux les trésors de Jésus-Christ; je les remets entre vos mains; les voilà; mais des trésors qui ne craignent, ni la violence du feu, ni les surprises des voleurs: et afin que vous connaissiez quelle est la grandeur et la magnificence du Dieu que nous servons, je veux bien encore y ajouter ses plus belles perles; elles sont d'une eau admirable, et leur éclat éblouit: C'est ce chaste et innocent troupeau de vierges que vous voyez; ce sont les joyaux de l'Église, l'épouse de notre maître: elle s'en pare lorsqu'elle veut plaire à son époux. Voilà quelles sont nos richesses; acceptez-les, seigneur. Elles peuvent servir plus que toute autre chose, à l'embellissement de Rome,

porter l'abondance dans les coffres de l'empereur et dans les vôtres.

On nous joue donc ainsi (s'écria le gouverneur, frémissant de rage); on ose nous tourner en ridicule, en notre présence, et l'insolent respire encore! Tu t'applaudis de tes belles figures, et tu crois sans doute que j'aurai écouté sans aucun ressentiment cette longue suite d'impertinences outrageuses, et ce tissu de mauvaises plaisanteries dont tu n'as pas craint de lasser ma patience? Tu fais le bouffon; j'ai moi-même donné lieu, par ma douceur et par ma modération, à tes railleries fades, et tu as cru pouvoir à mes dépens divertir cette belle assemblée. Tu penses apparemment que les faisceaux de verges qu'on porte devant moi, ne sont tout au plus qu'une vaine marque de puissance, et que les haches de mes licteurs ont le tranchant émoussé. Il faut que tu comptes beaucoup sur ma clémence, ou que tu te sois mis dans l'imagination que je n'ai ni la volonté, ni le pouvoir de punir ton impudente témérité. Tu me diras, sans doute, que tu ne crains pas la mort, et qu'elle doit faire le plus doux vœu d'un martyr. Je sais que c'est là la sotte vanité dont vous autres Chrétiens vous vous laissez entêter; mais n'attends pas que je satisfasse ton envie de la manière que tu te l'imagines, une mort prompte te ferait trop de plaisir et ne me vengerait pas. Je retiendrai ton ame entre la vie et la mort, et par la lenteur des tourments que je te ferai endurer, je l'arrêterai toutes les fois qu'elle voudra sortir de ton corps, en vain tu appelleras la mort à ton secours, elle ne viendra finir tes douleurs que lorsque je lui en donnerai la permission. Qu'on allume un feu lent, qu'on ait soin d'en tempérer l'ardeur, de crainte que la flamme s'élevant, ne lui entre dans la bouche, et

n'aille donner au cœur une mort trop précipitée : que les charbons commencent à perdre leur force, et que leur chaleur n'agisse que faiblement et peu à peu sur les membres à demi-brûlés. J'ai de la joie que le chef de ces conteurs de mystères (*Mysteriarches*), soit tombé entre mes mains; il servira du moins d'exemple aux autres. Monte, misérable, monte sur ce lit de fer; il est digne d'un scélérat tel que tu es, et là tu pourras, si tu veux, me soutenir à ton aise, que Vulcain (le dieu du feu), n'est qu'un dieu imaginaire. Le préfet avait à peine achevé de parler, que deux bourreaux se mettent en devoir de dépouiller le saint martyr de sa tunique, ils le couchent sur ce funeste lit; ils l'y étendent, ils l'y attachent. Cependant des rayons de lumière environnent sa tête sacrée. Tel parut autrefois le grand législateur des Hébreux, lorsque descendant de la montagne, il se présenta devant eux; mais ce peuple qui, durant son absence, s'était souillé par l'adoration du veau d'or, ne put soutenir l'éclat qui rejaillissait de son visage, qui n'était toutefois qu'une légère trace de la gloire que la présence de Dieu y avait imprimée. Tel aussi parut aux Juifs, Étienne, le premier martyr, lorsque mourant pour Jésus-Christ, il ne voyait plus le ciel qu'à travers une nuée de cailloux. Au reste, cette lumière surnaturelle qui partait du visage du saint diacre, n'était aperçue que de ceux qui, purifiés depuis peu de jours dans les eaux salutaires du baptême, avaient reçu de Jésus-Christ le privilége de la voir; mais elle était cachée aux infidèles, dont les yeux couverts d'un voile épais, étaient plongés dans les ténèbres de l'impiété. C'est ainsi que le peuple de Dieu jouissait de la clarté, tandis que les Égyptiens étaient enveloppés d'une nuit obscure. La même différence se trouvait à

l'odeur qui s'exhalait du corps du saint diacre; c'était pour les Payens une odeur insupportable, et pour les Chrétiens un parfum exquis; et le même air qui portait à l'odorat des premiers la vapeur vengeresse et mortelle d'une chair qui se fond sur le feu, faisait en même temps sur celui des derniers une impression douce et agréable. Ainsi le feu éternel éclaire les élus, et brûle les réprouvés.

Le feu, quoique lent, n'avait pas laissé de faire son effet sur le corps du saint, et pénétrant insensiblement les chairs, en avait cuit une partie; alors Laurent se relevant un peu sur le gril où il était étendu : Je crois, dit-il au juge, qu'il faudrait me retourner sur l'autre côté; je suis assez rôti de celui-ci : faites-en l'essai, et voyez si votre Vulcain vous a servi à propos. Le gouverneur recommanda qu'on le retournât; et quelque temps après : Il est comme il faut, dit le saint martyr; mangez hardiment, et goûtez si la chair des Chrétiens est meilleure rôtie que crue.

Puis levant les yeux au ciel, au même instant que son cœur et sa pensée étaient tournés vers Rome, il s'écria en soupirant : O Jésus! seul Dieu de l'univers, lumière éternelle, auteur de toutes choses, c'est vous qui avez donné à Rome tous les sceptres de la terre; qui avez voulu que le monde entier reconnût sa puissance et fût soumis à ses lois; que toutes les nations, quoique diverses de mœurs et de langage, fussent réunies sous un seul chef et offrissent les mêmes sacrifices; mais vous aviez vos desseins. Ces desseins, souvent inconnus, toujours adorables, avaient en vue la religion de votre fils, le nom Chrétien, et l'union de tous les peuples; et ce nom sacré devait en être le lien. Que Rome, que la capitale de l'univers, se soumettant à vous, vous soumette

tout l'univers : Que tous les membres de ce vaste corps, unis à leur chef, soient unis à vous par leur chef : Que Romulus devienne Chrétien; que Numa croie à l'Évangile; que le sénat n'adore plus les dieux de Phrygie, et que les pénates de Troye, chassés de leur patrie, ne trouvent plus de retraite dans les foyers des Romains. Effacez, Seigneur, cette tache honteuse qui défigure la plus belle ville du monde; envoyez votre ange, qui lui fasse connaître que vous êtes le vrai Dieu, et que le charitable Raphaël vienne et dissipe le funeste aveuglement de la postérité d'Iüle (*). Rome possède déjà des gages de cette espérance, des ôtages fidèles qui lui répondent de vos bontés, et les princes des Apôtres en ont déjà pris possession en votre nom. Vous vous êtes servi de l'un pour bannir l'erreur du milieu des nations et leur enseigner la vérité, et vous avez choisi l'autre pour tenir votre place sur la terre, et le faire asseoir dans votre trône. Fuis loin de ces murs, infâme adultère, détestable Jupiter; délivre Rome de ta présence, et son peuple de ta servitude. Paul, le grand Paul t'en chasse, et le sang de Pierre crie contre toi, et demande au ciel vengeance, pour l'avoir répandu par la main impie de ton Néron. J'aperçois un prince (Constantin le grand); qui met son diadême aux pieds de Jésus-Christ : oui, je le vois qui, brûlant d'un saint zèle, court renverser tes autels et abolir tes abominables sacrifices. Le voilà qui ferme ton temple pour jamais : ces portes d'ivoire ne s'ouvriront plus; l'herbe va croître sur ces dégrés foulés chaque jour par les pieds sacriléges de tes adorateurs; des verroux d'airain en défendront l'entrée à tous les siècles à

(*) Les Romains, qui tiraient leur origine d'Iüle, fils d'Énée.

venir. Le marbre et le bronze ne seront plus des dieux; le sang impur des victimes n'en souillera plus la blancheur et l'éclat; et Rome n'admirera plus, dans ses idoles, que l'art innocent de Phidias et de Praxitèle (*). Laurent, par ces derniers mots, mit fin à sa prière et à sa vie, et son ame rompant ses liens, s'envola vers le ciel, avec le son de sa voix. Hippolyte et Justin, gagnés en ce moment à Jésus-Christ, par la généreuse liberté qui avait paru dans le saint martyr, plièrent leurs épaules sous les sacrées dépouilles de son corps. Ils s'étaient sentis touchés d'un mouvement subit et violent, qui s'insinuant par la parole du saint diacre jusqu'au fond de leur cœur, y avait introduit l'amour de Dieu, et en avait banni les amusements du siècle et le culte des faux Dieux.

Rome même, dès ce jour, commença à y renoncer, et le peuple se refroidissant pour ces divinités ridicules, leurs temples devinrent déserts; on les abandonnait pour courir en foule à celui de Jésus-Christ. Ainsi, Laurent combattant pour la gloire du vrai Dieu, ne se servit pour vaincre l'ennemi, que des propres armes de cet ennemi même. Le démon tomba percé du coup qu'il voulait lui porter, et sans avoir pu jamais se relever de sa chute, il est demeuré enseveli pour toujours sous les trophées de cet invincible martyr. Sa mort fut celle du paganisme, et le feu qui brûla son corps, détruisit la fausse religion et ses temples (**). La déesse Vesta se voit abandonnée des dieux domestiques qui emportent avec eux le fameux Palladium, les enfants de Romulus ne font plus de libations; les vases de Numa (***) demeurent inutiles; l'autel du Dieu

(*) Fameux statuaires.

(**) Cela est dit par métaphore.

(***) Destinés à ces cérémonies.

des Chrétiens est assiégé ; l'Église retentit d'hymnes et de cantiques. Le sénat, l'auguste sénat est surpris de voir ses principaux chefs, se dépouiller de leur pourpre, pour la mettre sous les pieds des apôtres. On ne voit plus fumer le sang des béliers et des taureaux ; de plus nobles victimes sont offertes au Dieu vivant, et les maisons patriciennes lui consacrent à l'envi leurs illustres héritiers. Les prêtres de Jupiter et d'Apollon arrachent de leur front les bandelettes profanes et les rubans de soie dont il était paré, pour l'orner du signe de la croix, et la vestale Claudia (*) laisse éteindre le feu sacré, pour aller révérer les cendres des martyrs. O ville trois et quatre fois heureuse ! les dépouilles de la terre entière ont moins apporté de richesses dans tes murs, que n'ont fait tant de saints martyrs, en te laissant leurs précieuses dépouilles. Oh ! que j'envie le bonheur de tes citoyens, de pouvoir s'en approcher à toute heure, les baiser, les arroser de leurs larmes, se prosterner devant elles, leur donner toutes les marques d'un respect religieux et sincère ! Pour nous, qui sommes relégués sur les bords de l'Èbre (rivière d'Espagne), séparés de l'heureuse Italie par les Alpes et les Pyrénées, à peine les noms de tant de saints dont Rome est pleine, ont pu franchir les cimes élevées de ces montagnes toujours couvertes de neiges. Et qui sait parmi nous le nombre des tombeaux dont ses champs sont couverts ? Mais puisque nous sommes privés de ce bien, et qu'il ne nous est pas permis de baiser les pas des martyrs et les précieuses traces de leur sang ; nous regarderons le ciel où ils règnent ; nous les honorerons dans ce séjour de la gloire : la vue en est du moins

(*) C'est à dire, les Vestales en général.

commune à toutes les nations. C'est ainsi, ô grand saint dont ma plume vient d'écrire les combats, que nous cherchons les lieux où vous vous êtes signalé. Rome, qui fut le lieu de votre victoire, conserve votre corps ; le ciel ; qui est le témoin de votre triomphe, possède votre ame, c'est dans cette éternelle cité qui vous a accordé le droit de bourgeoisie, que vous portez la couronne civique (*). Il me semble vous voir revêtu d'une robe toute étincelante de pierreries, obtenir par un mérite encore plus éclatant, le consulat de Rome du ciel. Celle de la terre reconnaît quel est votre pouvoir dans cette céleste patrie, et il n'est point de Romain qui n'en ait fait une heureuse expérience. Qui s'est jamais adressé à vous, et n'en a pas obtenu ce qu'il demandait ? Qui peut se plaindre d'en avoir été refusé ? Ainsi puissiez-vous être toujours le protecteur et le père de ceux de cette ville célèbre (Rome) que vous avez élevés avec tant de soin. Mais parmi ceux qui implorent votre secours, un poète de campagne pourrait-il espérer de vous faire entendre ses vœux et ses gémissements ? il confesse humblement ses fautes ; obtenez-lui-en le pardon. Je sais qu'il ne mérite pas que Jésus-Christ lui-même daigne l'écouter ; il n'ose pas non plus s'adresser à lui, mais il compte beaucoup sur votre intercession. Soyez donc favorable, grand saint, au pécheur Prudence. » (Ruinart.)

Pendant qu'à Rome la persécution exerçait les atrocités que nous venons de raconter, l'Afrique était aussi victime des édits impériaux. Et ici nous retrouvons la preuve positive de l'opinion que nous avons soutenue en parlant

(*) Couronne de feuilles de chêne, donnée à celui qui avait sauvé la vie à un citoyen Romain.

de l'édit de 258, envoyé au sénat. Il s'agit des saints martyrs d'Utique, appelés la Masse-Blanche, et qui furent mis à mort en un même jour, au nombre de cent cinquante-trois, suivant les uns, et de trois cents, suivant les autres. Un sermon de saint Augustin, mis dans l'*Appendix*, le 317e, par les Bénédictins, porte qu'il y avait dans cette Masse Blanche, des Chrétiens de diverses nations, des vieillards, des femmes, des enfants, etc. Le proconsul avait donc reçu l'ordre de sévir contre les Chrétiens. Il est probable qu'il fit réunir et comparaître tous ceux qui, pour lors, étaient détenus dans les prisons d'Utique. Les auteurs ne sont d'accord ni sur le nombre de ces martyrs ni sur le genre de mort qu'ils endurèrent. Saint Augustin, dans un de ses sermons dont parle Posside (*Index sermonum Augustini*), dit qu'on leur donnait le nom de Masse, à cause de leur grand nombre. Prudence (*De coronis martyr.* XIII. p. 147), rapporte certaines circonstances de leur martyre, telles, dit-il, que la renommée les lui a apprises. Il raconte que le proconsul étant à Utique, fit allumer un grand four plein de pierres, pour faire de la chaux, et qu'ayant fait placer un autel près de l'ouverture supérieure, il ordonna aux Chrétiens ou d'offrir aux dieux, sur l'autel, un foie de cochon et du sel, ou de se jeter eux-mêmes dans le four embrasé. Trois cents Chrétiens s'y jetèrent tous ensemble et y furent promptement consumés. On les nomma la Masse-Blanche, à cause de la chaux à laquelle leurs cendres se trouvèrent mêlées. Nous trouvons à peu près le même récit dans Adon et dans le Martyrologe romain.

Plusieurs auteurs modernes n'ont pas hésité à adopter complètement ce récit, qui renferme pourtant de bien grandes difficultés. Fleury même le raconte d'une autre fa-

çon. D'après la version qu'il adopte, les saints martyrs ne se seraient pas jetés dans un four, mais dans une fosse de chaux vive où ils auraient été consumés. Il semble difficile d'admettre un four garni de pierres, ou une fosse à chaux qui pussent contenir à la fois trois cents personnes et les consumer. Nous pourrions ici évoquer encore d'autres difficultés matérielles, mais celle-ci nous paraît très forte. Quant aux difficultés morales, elles sont tout aussi grandes. Certes, on doit et on ne peut, en aucune façon, s'empêcher d'admettre que, dans certaines circonstances exceptionnelles, des saints, poussés par l'Esprit de Dieu, se soient volontairement livrés à la mort; mais ici les circonstances sont différentes. Il s'agit d'un nombre considérable de personnes, qui non seulement auraient volontairement marché à la mort, mais encore se la seraient donnée matériellement en se précipitant elles-mêmes, sans y être contraintes par des violences, soit dans une fournaise, soit dans une fosse. Si ce fait eût été parfaitement authentique, les Circoncellions qui se jetaient si souvent dans les flammes, n'eussent pas manqué de s'en prévaloir, et nous ne voyons nulle part que saint Augustin ait été obligé de les combattre sur cette difficulté. Prudence nous autorise au doute en racontant *sur l'autorité de la renommée*, ce narrateur si souvent infidèle non seulement des faits passés depuis longtemps mais encore de ceux qui appartiennent au temps présent et qu'il dénature si souvent. Ce n'est point la nature du supplice qui nous porte à douter. Plusieurs martyrs d'Alexandrie, lors de la persécution de Dèce, furent condamnés à être brûlés dans de la chaux vive; mais c'est le grand nombre des Martyrs, dits la Masse-Blanche, qui rend matériellement ce même supplice impossible pour

eux, surtout si l'on veut qu'ils se soient précipités et qu'ils aient été consumés tous ensemble.

Saint Augustin (*Sermon. 206. Edit. des Benédict*), dit et répète, qu'ils furent couronnés *par l'épée* des persécuteurs. Quant au nom de Masse-Blanche, qui leur est resté, il leur fut donné, suivant lui, à la fois, à cause de leur grand nombre et à cause de l'éclat de leur gloire, et parce que le martyre a la vertu de blanchir, en quelque sorte, de rendre absolument pur celui qui l'endure pour Dieu.

D'après les autorités les plus dignes de foi, ce fut le 18 août 258 que les saints martyrs, desquels nous parlons, furent couronnés. Cette date est celle que donnent les martyrologes de saint Jérôme. Prudence dit que leur triomphe précéda celui de saint Cyprien.

On a voulu élever quelques difficultés sur le lieu de leur martyre; mais saint Augustin ne laisse pas de doute à cet égard; ce fut la ville d'Utique qui eut l'honneur de voir monter au ciel cette glorieuse cohorte de Jésus-Christ.

Quand ce mémorable événement s'accomplit, saint Cyprien avait quitté son exil de Curube. Le proconsul Galère-Maxime, successeur de Paternus, l'avait fait venir pour l'avoir près de lui et mieux à sa disposition. Le saint évêque avait, près de Carthage, une maison de campagne et de vastes jardins, qu'il avait vendus pour les pauvres quelque temps auparavant, mais qui étaient revenus en sa possession, soit qu'il les eût rachetés, soit que quelque Chrétien fortuné les eût acquis pour lui en faire cadeau. Ce fut cette maison de campagne que le proconsul lui donna pour prison. Saint Cyprien, qui avait reçu la révélation de sa mort prochaine, s'attendait de jour en jour à voir arriver, pour le conduire au supplice, les envoyés du proconsul.

Il attendait avec résignation et avec bonheur tout à la fois qu'il plût à Dieu de lui octroyer la couronne qu'il avait si longtemps désirée.

Ce fut de cette retraite qu'il envoya à Rome, pour savoir au juste quels étaient les édits de l'empereur Valérien. Ce fut aussi là qu'il apprit la mort du pape saint Sixte. Ce fut apparemment, vers le milieu du mois d'août que les lettres de l'empereur, concernant les Chrétiens, arrivèrent en Afrique. Le proconsul Galère se trouvait pour lors à Utique, où, comme nous l'avons vu, il mit sans délai à exécution les ordres qu'il venait de recevoir en faisant mourir les saints martyrs, appelés la Masse-Blanche. Il envoya aussitôt à Carthage des officiers chargés de lui amener saint Cyprien; mais le saint évêque en fut informé, et comme il ne voulait pas mourir ailleurs qu'à la vue de son Église et de son troupeau, il quitta sa maison et se cacha dans un autre lieu pour y attendre le retour du proconsul à Carthage. Ce fut de cette retraite qu'il écrivit sa dernière lettre à son Église. Voici cette admirable lettre :

« Cyprien aux prêtres, aux diacres et à tout le peuple, salut.

Mes frères bien-aimés, à la nouvelle que des licteurs (*) avaient été expédiés pour me conduire à Utique, quelques-uns de mes amis les plus chers m'ont conseillé de quitter mes jardins et de chercher une autre retraite. J'ai dû céder à de justes représentations. Il est plus convenable en effet qu'un préposé confesse le Seigneur dans la ville où il gouverne le troupeau de Jésus-Christ, et que la gloire de ses souffrances rejaillisse sur l'universalité

(*) Les *frumentarii* étaient des miliciens chargés de recueillir les contributions dans les provinces, et d'assurer par toutes sortes de moyens l'exécution des ordonnances impériales.

des fidèles. Toutes les paroles que l'évêque confesseur prononce dans ce moment solennel, et sous l'inspiration de Dieu, il semble que le troupeau les prononce avec lui. D'ailleurs je frusterais une église aussi illustre que la nôtre du légitime honneur qui lui revient, si l'évêque de Carthage recevait la sentence de mort à Utique, et si le martyr prenait son vol d'une cité étrangère pour aller rejoindre le Seigneur. Il n'en sera pas ainsi. Mon vœu le plus cher, l'objet de mes plus ferventes prières, c'est de proclamer mon Dieu, pour vous et pour moi, au milieu de vous; de souffrir la mort à vos côtés, et de passer de vos bras dans les bras de mon juge miséricordieux. Ainsi, nous attendons dans la profonde retraite où nous sommes confinés, que le proconsul (*) soit de retour à Carthage, afin d'apprendre de sa bouche ce que les empereurs ont décidé sur les Chrétiens, laïques ou évêques, et de lui répondre alors ce que le Seigneur mettra sur nos lèvres. Pour vous, mes frères bien-aimés, fidèles aux préceptes de l'Évangile, et aux instructions souvent réitérées de votre pasteur, restez en paix, ne troublez pas la tranquillité publique; abstenez-vous de tout mouvement séditieux; surtout que personne ne s'offre volontairement à la persécution. Il sera temps de parler, si vous venez à être découverts et livrés aux magistrats; car, dans ce moment, c'est Jésus-Christ qui parle en nous; Jésus-Christ, qui veut une confession généreuse et non une manifestation imprudente. S'il reste quelques mesures à concerter, j'espère, avec la grace divine, que nous pourrons les prendre en commun, avant que le proconsul ait prononcé la sentence pour frapper le confesseur de Jésus-Christ.

(*) Galère Maxime.

Daigne le Seigneur, mes frères bien-aimés, vous conserver longtemps à son Église. » (LETTRE LXXXII.)

Bientôt après, le proconsul étant de retour à Carthage, saint Cyprien revint dans sa maison de campagne où un grand nombre de fidèles de Carthage, quelques-uns éminents par leur mérite ou par leur position, vinrent le solliciter, avec larmes et prières, de fuir le sort qui le menaçait. Ils lui offrirent de le cacher, pendant que durerait la tempête; mais le saint savait la volonté du ciel à son égard; il ne voulut pas ravir sa tête à la couronne que Dieu lui destinait; il employa ses derniers instants au bien de son église et à secourir les pauvres. Écoutons maintenant la fin de ses actes.

« Galère Maxime ayant succédé à Paternus dans la charge de proconsul, ce nouveau magistrat rappela le saint évêque. Il se retira dans un jardin qu'il avait à un faubourg de Carthage. Ce fut dans cette paisible retraite que, sous le consulat de Fuscus et de Bassus, il vit arriver un jour (aux ides de septembre), deux officiers du proconsul, qui le firent monter dans un chariot, et le conduisirent à une maison de campagne peu éloignée de la ville, où le proconsul était venu passer quelque temps pour y rétablir sa santé, l'air y étant fort sain. Il remit à quelques jours de là l'interrogatoire de Cyprien, qui cependant alla attendre les ordres du proconsul chez son premier écuyer, qui lui donna un appartement. Cet officier était logé dans le bourg de Saturne, entre Vénéria et Salutaria. Tous les frères y accouraient chaque jour, en grand nombre, pour voir leur évêque; plusieurs jeunes filles y étaient aussi venues de Carthage et des environs, comme elles étaient obligées de passer la nuit à la porte

de son logis, il donna ordre qu'on eût soin qu'il ne s'y passât rien d'indécent.

Le 18 des calendes d'octobre, le proconsul Galère séant sur son tribunal, se fit amener Cyprien. Le proconsul Galère lui dit : N'êtes-vous pas Thascius-Cyprien? L'évêque Cyprien répondit : Oui, je le suis. Le proconsul Galère dit : N'est-ce pas vous qui êtes l'évêque des Chrétiens, de ces hommes impies et sacriléges? L'évêque Cyprien répondit : Oui, c'est moi. Le proconsul Galère dit : Les très religieux empereurs veulent et entendent que vous sacrifiiez aux dieux. L'évêque Cyprien répondit : Je ne le puis. Le proconsul Galère dit : Prenez conseil. L'évêque Cyprien répondit : Faites ce qui vous est ordonné ; dans une chose juste le conseil est bientôt pris.

Le proconsul Galère ayant été aux avis, parla ainsi à Cyprien : Il y a longtemps qu'on vous accuse de vivre sans religion et sans piété, et d'avoir séduit plusieurs personnes à qui vous avez inspiré les maximes impies de votre superstition. On sait que vous faites vanité d'insulter aux dieux et de mépriser les lois de l'empire, et quelques soins obligeants qu'aient daigné prendre les augustes princes Valérien et Gallien, et le très illustre César Valérien, pour vous engager par douceur à ne reconnaître point d'autres dieux que ceux qu'ils adorent, ils n'ont jamais pu obtenir cela de vous. Ainsi étant convaincu, comme vous l'êtes, des crimes les plus noirs, que vous ne vous êtes pas contenté de commettre seul, mais que vous avez encore enseignés à une infinité d'autres, il faut que votre mort serve ou à rappeler à leur devoir ceux que vous avez rendus les complices de tant de forfaits, ou du moins à les intimider; et il est juste que votre sang rétablisse le bon ordre que vous avez troublé par vos discours,

et l'obéissance aux lois que vous avez détruite par vos exemples. Prenant ensuite des tablettes, il écrivit cette sentence, qu'il lut à haute voix : « Nous condamnons le » nommé Thascius Cyprien à perdre la tête. » L'évêque Cyprien répondit : Dieu soit béni!

Dès que les fidèles eurent entendu prononcer ce jugement contre leur saint évêque, ils se disaient les uns aux autres : Allons, et qu'on nous fasse mourir avec lui. Il y en eut même un très grand nombre qui le suivit au lieu où il devait être exécuté. Cyprien y étant arrivé, ôta son manteau (*), mit les genoux en terre, et pria quelque temps. Il se dépouilla ensuite de sa dalmatique, qu'il donna à quelques diacres qui l'avaient accompagné; et il ne garda qu'une simple tunique de lin. L'exécuteur étant arrivé, il lui fit donner vingt-cinq pièces d'or. Cependant les frères jetaient des linges autour du saint martyr (**). Pour lui, après que Julien, prêtre, et Julien, sous-diacre, lui eurent lié les mains par son ordre, il les porta sur ses yeux, et reçut en cet état le coup qui mit fin à sa vie. Son corps, que les frères accompagnèrent, portant des flambeaux de cire et chantant des hymnes, fut enterré dans un champ appartenant à Macrobe Candide, intendant de la province, le long du chemin de Mappalle. Galère Maxime ne lui survécut que quelques jours. »

(RUINART.)

Ainsi fut couronné ce grand saint, l'une des plus belles gloires de l'Église, le premier martyr parmi les évêques de Carthage, l'un des plus savants docteurs des temps anciens et des temps modernes. Saint Cyprien fut aussi

(*) De couleur brune.

(**) Pour recueillir son sang

remarquable par la sainteté de sa vie, par l'ardeur de sa charité, que par la grandeur de sa science. La manière courageuse dont il accepta le martyre, revenant, quand il pouvait fuir, au lieu qui lui avait été assigné comme prison, ne laisse aucun doute sur les motifs qu'il eût de se soustraire à la persécution du temps de l'empereur Dèce. Il avait, comme nous l'avons dit déjà, à accomplir les choses pour lesquelles Dieu le gardait; il fallait qu'il fût utile aux autres; à l'Église tout entière, avant de rechercher son bonheur et sa gloire personnelle. Vaillant soldat, laborieux travailleur dans le champ de Jésus-Christ, il ne vint recevoir sa récompense qu'après avoir jusqu'au bout accompli sa tâche. Il attendit l'ordre du maître et les révélations d'en haut.

Une difficulté se présente ici: Nous avons dit (et tout à l'heure encore à propos des martyrs d'Utique), qu'il n'est pas permis aux Chrétiens de marcher à la mort sans y être contraints. Faut-il accuser saint Cyprien d'avoir volontairement quitté la retraite où il était en sureté, pour revenir s'exposer à la rage des persécuteurs? Tout est exceptionnel ici. Saint Cyprien avait reçu une révélation du ciel; il ne pouvait pas ne point obéir. D'un autre côté, il fallait qu'il prouvât ainsi qu'il ne fuyait pas le martyre; qu'il donnait bien volontiers son sang, pour cette religion de laquelle il était le premier représentant dans la province. Il était convenable que son sacrifice volontaire ne laissât aucun doute possible sur les motifs de sa première retraite. La robe glorieuse du saint martyr devait être exempte de taches même aux yeux des incrédules et des méchants.

Ce fut le 14 septembre 258 que saint Cyprien quitta son troupeau pour rejoindre l'Église des bienheureux.

Peu de temps après la mort du saint évêque, le proconsul Galère Maxime alla rendre compte de sa conduite devant le souverain maître qui juge dans le ciel ceux qui jugent les hommes ici bas. Comme nous l'avons vu dans les actes du saint martyr, il était déjà malade quand il prononça son arrêt. Ce fut l'intendant de la province qui, pendant quelque temps, exerça provisoirement, après sa mort, les fonctions proconsulaires. La dureté de ce magistrat, suscita dans Carthage une sédition, durant laquelle le peuple se porta à de déplorables violences. Plusieurs meurtres furent commis. On ne manqua pas de rejeter sur les Chrétiens l'odieux de pareils attentats et la persécution devint encore plus violente contre eux. Le sang illustre qui venait d'être versé ne suffisait pas pour éteindre la soif des persécuteurs. L'intendant fit arrêter les saints Montan, Lucius, Flavien, Victorius, Primolus, Rénus et Donatien, comme nous le verrons par leurs actes, ils furent retenus huit mois en prison; après quoi ils furent condamnés à mort.

Sans aucun doute, les autres provinces de l'empire Romain furent comme l'Afrique arrosées par le sang des martyrs; car ainsi que nous l'avons vu en citant saint Cyprien, p. 254 de ce volume, les ordres donnés aux gouverneurs des provinces étaient généraux. Mais nous manquons des documents qui pourraient nous permettre de tracer une histoire fidèle et détaillée de tous ces triomphes de l'Église.

Nous arrivons jusqu'au 21 janvier 259 avant de trouver des monuments historiques certains. Jusqu'ici l'Espagne ne nous a point fourni de martyrs à propos desquels nous ayons pu nous former une opinion positive. Pourtant il

faut que cette terre soit fécondée par le sang des martyrs, il faut que le sang des justes la protége contre la colère des cieux, tant d'autre sang innocent versé criera contre elle dans des contrées encore inconnues! Son avide cupidité, les abominables passions des conquérants qu'elle enverra chez les Américains détruiront tant de millions d'hommes, qu'il faudra bien plus tard que l'ange chargé des fléaux de Dieu la voie marquée du sang des martyrs, avant d'appesantir entièrement son bras sur elle.

C'est à Tarragone que nous trouvons le premier martyr des Espagnes. Au milieu des flammes du bûcher nous voyons avec lui saint Augure et saint Euloge ses diacres. Leurs actes portent ce qui suit :

« Sous l'empire de Valérien et de Gallien, et le consulat d'Émilien et de Bassus, un dimanche, 17 des calendes de février, on arrêta à Tarragone l'évêque Fructueux et les diacres Augure et Euloge. Fructueux s'était jeté sur son lit, et il y prenait un peu de repos, lorsque six soldats, de ceux qu'on nommait bénéficiers (*), arrivèrent à la porte de son logis. Le saint évêque ayant ouï le bruit que faisaient ces soldats (*), se leva promptement, et s'avança vers eux jusque sur le perron. Ils lui dirent : Suivez-nous; le gouverneur vous mande avec vos diacres. L'évêque Fructueux leur répondit : Je vous suis; souffrez seulement que je prenne mes souliers. Ils lui dirent : Vous le pouvez, prenez-les. Ils le menèrent en prison, lui et ses diacres. Fructueux ravi de joie à la vue de la récompense que Dieu lui préparait, priait sans interrup-

(*) On les nommait ainsi, à cause qu'ils étaient reçus dans les troupes, et admis ensuite aux charges et aux honneurs de la milice, quoique dans un rang subalterne, par le choix et par un bienfait du colonel-général. (*Veget., lib. II, cap. VII.*)
Les noms de ces six soldats, étaient Aurèle, Festucius, Ælius, Pollentius, Donat et Maxime.

(*) Avec leurs bâtons ou longues verges de licteurs.

tion. Les frères qui ne l'abandonnaient plus, le conjuraient de se souvenir d'eux, lorsqu'il offrait ses prières à Dieu.

Le lendemain il baptisa dans la prison notre frère Rogatien. Ce saint évêque et les deux diacres y demeurent six jours entiers, et ils n'en furent tirés que pour être ouïs.

Interrogatoire de Fructueux, évêque, d'Augure et d'Euloge, diacres.

Le gouverneur Émilien dit : Qu'on fasse entrer l'évêque Fructueux, et les diacres Augure et Euloge. Un huissier dit : Les voilà. Le gouverneur Émilien dit à l'évêque Fructueux : Vous n'ignorez pas, sans doute, la nouvelle ordonnance des empereurs? L'évêque Fructueux répondit : Je n'ai aucune connaissance de cela ; mais en tout cas je vous déclare que je suis Chrétien. Le gouverneur Émilien dit : Vous saurez donc que cette ordonnance regarde le culte des dieux, et qu'elle veut que tous les sujets de l'empire, sans aucune exception, embrassent ce culte. L'évêque Fructueux répondit : J'adore un seul Dieu, qui a fait le ciel, la terre et la mer, et tout ce qu'ils renferment. Le gouverneur Émilien : Savez-vous qu'il y a des dieux? L'évêque Fructueux : Je n'en sais rien. Le gouverneur : Eh bien, on vous l'apprendra. L'évêque dans ce moment éleva son cœur à Dieu, et priait en lui-même. Le gouverneur reprit : Qui craindra-t-on donc, qui adorera-t-on sur la terre, si l'on méprise le culte des dieux immortels et celui des empereurs? Ensuite adressant la parole au diacre Augure, il lui dit : Ne vous arrêtez pas à ce que vient de dire Fructueux. Le diacre Augure dit :

J'adore le Dieu tout puissant. Le gouverneur dit au diacre Augure : N'adorez-vous point aussi Fructueux? Le diacre Augure répondit : Je n'adore pas mon évêque, mais le même Dieu que mon évêque adore. Le gouverneur dit à Fructueux : Vous êtes donc évêque? L'évêque Fructueux répondit : Oui, je le suis. Le gouverneur : Dites que vous l'avez été; et sur l'heure il les condamna à être brûlés vifs.

Comme on les conduisait à l'amphithéâtre, tout le peuple pleurait; car le saint évêque était fort aimé, non seulement des Chrétiens, mais des infidèles même. Et l'on peut dire qu'il était tel que le Saint-Esprit, parlant par l'organe du docteur des Gentils, le grand Paul, veut que ce soit un évêque. C'est pourquoi la douleur des frères était mêlée de joie, lorsqu'ils voyaient leur père s'avancer à grands pas vers un bonheur éternel, et prêt à recevoir la couronne de gloire. Quelques-uns alors s'approchant de lui, lui présentèrent un verre d'eau et de vin; mais il le refusa, disant : Mes frères, il n'est pas encore l'heure de rompre le jeûne; c'était sur les dix heures. Il l'avait gardé exactement durant sa prison, et les frères qui s'étaient tenus assidûment auprès de lui, avaient solennisé avec lui le jeûne de la quatrième férie, et il ne voulut pas non plus, par une exactitude admirable, avancer ce jour-là qui était un vendredi, l'heure du repas, ni violer tant soit peu la régularité du jeûne, différant à le rompre dans le ciel, avec les patriarches et les prophètes.

Lorsqu'il fut arrivé à l'amphithéâtre, Augustal, son lecteur, s'approcha de lui, fondant en larmes, et le pria de trouver bon qu'il le déchaussât. Le saint martyr lui répondit : Mon fils, n'en prenez pas la peine, je me déchausserai bien moi-même, et avec d'autant plus de joie, que

je suis certain que les promesses de Dieu vont dans peu s'accomplir en moi. En même temps, Félix, l'un de nos frères, lui prit la main, le conjura de se souvenir de lui. A quoi saint Fructueux répondit, en élevant la voix, en sorte que tout le monde l'entendit distinctement : Je dois me souvenir de toute l'Église Catholique, répandue par toute la terre, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. Étant prêt d'entrer dans l'amphithéâtre, s'adressant aux fidèles qui l'environnaient : Mes frères, leur dit-il, Notre Seigneur ne vous laissera pas comme des brebis errantes, sans pasteur; il est fidèle dans ses promesses, et sa bonté ne se lassera jamais de vous être favorable : Que l'état où vous me voyez ne vous trouble point ; une heure de souffrances passe bien vite. Les deux diacres merveilleusement fortifiés par ces paroles, montèrent avec leur saint évêque sur le bûcher, comme les trois jeunes Hébreux entrèrent autrefois dans la fournaise de Babylone. Ils y furent même assistés d'une manière sensible, par les trois personnes de la sainte Trinité. Le Père, par sa toute puissance, soutint leur faiblesse, le Fils les secourut en les animant par son exemple; et le Saint-Esprit, par un doux souffle, tempéra la trop grande ardeur du feu. Dès que les liens qui serraient leurs mains, eurent été consumés, ils les étendirent en forme de croix pour prier, selon la coutume des fidèles, et représentant ainsi le trophée de la croix du Sauveur, ils lui rendirent leurs ames, dans le fort de leur prière.

Leur mort fut suivie de plusieurs miracles. Le ciel s'ouvrit, et l'on vit Fructueux et ses deux diacres sur le point d'y entrer. Ils paraissaient encore attachés aux poteaux où ils avaient été brûlés. Abilan et Migdonius, domestiques du gouverneur, et du nombre des frères, furent

témoins de cette merveille, aussi bien que la jeune Émilienne, sa fille. Ces deux hommes coururent avertir Émilien lui-même, de cette vision surprenante : « Venez, seigneur, lui dirent-ils, venez voir monter au ciel ces hommes que vous avez condamnés au feu. Le gouverneur vint, mais il ne vit rien, son infidélité l'en rendant indigne.

Cependant les frères se rendirent à l'amphithéâtre la nuit suivante, portant du vin pour laver les corps des bienheureux martyrs à demi consumés, et achever d'éteindre ce qui brûlait encore. Ils recueillirent donc soigneusement tout ce qui avait pu échapper aux flammes, et le partagèrent entr'eux. Mais le saint évêque leur apparut, et les avertit de rapporter ce que chacun en particulier avait pris de ces sacrées reliques, et de les enfermer toutes dans un même lieu. Il se montra aussi avec ses deux diacres à Émilien, et lui reprocha sa cruauté impuissante. Vous pensiez, lui dit-il, nous faire périr pour toujours, en réduisant nos corps en cendres, et cependant vous nous voyez vivants et glorieux. »

(Ruinart.)

Quelque temps après le martyre des saints desquels nous venons de citer les actes, les Français ruinèrent la ville de Tarragone (*Baronius annales in anno Christ.* 263.)

Il est probable que ce fut le même jour de la même année que saint Patrocle reçut la couronne du martyre à Troyes, en Champagne, sous le gouverneur Aurélien. Il y a différents actes de ce saint martyre : les uns, de Bollandus qualifient Aurélien gouverneur ; les autres, ceux de Surius, disent que saint Patrocle souffrit sous l'empire d'Aurélien. Mais les premiers et les seconds actes s'ac-

cordent à dire que ce martyre eut lieu le 21 janvier, un vendredi. Or, sous le règne d'Aurélien le 21 janvier ne tomba jamais un vendredi. Les actes de ce saint contiennent des détails qui ne nous semblent pas fort admissibles, surtout quand l'authenticité de ces mêmes actes est contestable. Tillemont est de cet avis, et Ruinart ne les donne pas. Cependant nous n'avons pas de motifs pour les suspecter entièrement, et rien n'empêche de croire qu'Aurélien, après avoir fait subir au saint plusieurs interrogatoires, l'ait fait battre à coups de bâtons, lui ait fait enchaîner les pieds et mettre aux mains des chaînes rougies au feu. Suivant ces actes, ce serait après l'avoir traité de la sorte, qu'il l'aurait fait mettre dans un cachot, dans lequel le saint serait resté trois jours; après lesquels il aurait été condamné à être décapité.

Mais que le saint, amené sur le bord de la Seine pour y être exécuté, ait prié Dieu de faire quelque miracle en sa personne pour la confusion des Gentils, et qu'ensuite il se soit échappé des mains de ses gardes, et ait traversé le fleuve pour lors très gonflé, sans enfoncer seulement jusqu'aux genoux, ce sont là de ces faits qu'il ne faut admettre que sur des témoignages parfaitement authentiques.

Le 23 de mai de la même année, l'Église de Carthage fut honorée par le martyre des saints Montan, Lucius et leurs compagnons, que l'intendant de la province avait fait arrêter quelques jours après la mort de saint Cyprien. Nous allons ici donner leurs actes que nous n'avons pas voulu scinder, et dont il faut reporter le commencement écrit par saint Flavien, l'un des martyrs, à cette époque

de la fin de septembre 258. Le reste qui raconte les faits à partir de l'époque où nous sommes, a été écrit par un Chrétien témoin oculaire des événements, ami de saint Flavien, et chargé par lui de compléter le récit qu'il laissait lui-même incomplet.

« Le jour qui suivit cet effroyable tumulte que la fureur du gouverneur d'Afrique avait excité dans Carthage contre les Chrétiens, nous fûmes arrêtés par son ordre et conduits en prison, le peuple n'étant pas encore satisfait du sang qui avait été répandu. Donatien, qui n'était que cathécumène, mourut en prison, quelques heures après avoir été baptisé, recevant presque en même temps la robe du baptême et la couronne du martyre. Primolus était mort peu de jours auparavant.

Les soldats qui nous gardaient, vinrent nous dire un jour que nous avions été condamnés par sentence du gouverneur, à être brûlés tout vifs, et que l'exécution devait s'en faire le lendemain. Mais Dieu, qui peut, quand il lui plaît, délivrer ses serviteurs du milieu des flammes toutes prêtes à les réduire en cendres, et qui tient en sa main le cœur et la langue des rois et des juges, détourna, par sa bonté toute puissante, de dessus nos têtes, ce tourbillon de feu qui était sur le point de nous envelopper, et il accorda cette faveur à nos prières ferventes et redoublées. Le bûcher qui avait été allumé pour nous, fut aussitôt éteint; Dieu versa dessus une rosée miraculeuse qui en amortit toute l'ardeur, et la même main qui retira autrefois de la fournaise de Babylone, les trois jeunes Israélites, nous préserva de celle de Carthage.

Le gouverneur ayant donc changé de résolution et révoqué sa sentence, par un mouvement qui lui était inconnu, mais qui lui était envoyé de la part de Dieu, notre

puissant protecteur, nous fûmes remis en prison. Ce lieu n'eut rien d'affreux pour nous ; son obscurité fit en un instant place à une lumière toute céleste. Un rayon du Saint-Esprit perça cette noire demeure, en chassa la nuit, et fit naître le jour et la clarté, du sein des ténèbres.

Or, notre frère Rénus, qui avait été arrêté avec nous, vit durant son sommeil plusieurs d'entre les prisonniers qui semblaient prendre le chemin du ciel, à la faveur d'un flambeau qu'on portait devant chacun d'eux ; mais il y en avait d'autres qui demeuraient, faute de flambeau. Il nous reconnut tous cinq dans cette vision, et nous assura que nous étions du nombre de ceux qui marchaient avec des flambeaux. Cela nous réjouit beaucoup, et nous fit comprendre que nous marchions avec Jésus-Christ, le flambeau qui éclaire nos pas. (*Psal.* 118).

Nous ne pensions donc qu'à passer joyeusement le jour qui succéda à cette nuit, lorsque, sur le soir, nous fûmes inopinément enlevés par les soldats de l'intendant de la province, qui exerçait par commission la charge du proconsul, Galérius Maxime qui l'était, étant mort depuis peu, et nous fûmes conduits au palais pour être interrogés. O jour heureux ! ô que les chaînes dont on nous chargea, nous parurent légères ! qu'elles nous parurent honorables, et mille fois plus précieuses que l'or et les pierreries !

Cependant les soldats incertains du lieu où le président (*) devait nous entendre, nous traînaient de salle en salle et d'appartement en appartement, jusqu'à ce qu'enfin on nous fit rester dans la petite chambre d'audience de l'intendant. Il s'y rendit au bout de quelque temps. Il nous fit plusieurs questions, qu'il entremêla de

(*) Ce nom était commun à tous les magistrats qui étaient envoyés pour gouverner les provinces, soit qu'ils fussent proconsuls, lieutenants de l'empereur.

menaces et de promesses. Nos réponses furent modestes, mais fermes, généreuses et chrétiennes. Enfin, nous sortîmes de-là triomphants et vainqueurs du démon, qui se retira avec ses artifices, confus et couvert de honte. On nous renvoya en prison, où nous nous préparâmes à de nouveaux combats. Le plus rude que nous eûmes à essuyer, fut contre la faim et la soif, qui pensèrent nous faire périr, par la dureté impitoyable du trésorier Solon, qui nous refusait un peu d'eau, après qu'on nous avait fait travailler tout le jour.

Mais Dieu voulut nous consoler lui-même, dans cette extrême misère où la cruauté d'un homme nous avait réduits, car il envoya cette vision au prêtre Victor, l'un des prisonniers, et qui souffrit le martyre peu de jours après l'avoir eue. J'ai vu cette nuit, nous dit-il, un jeune enfant beau comme le jour, entrer dans la prison, il est venu à moi, et m'invitant avec un air charmant, à le suivre, il m'a mené à toutes les portes, comme s'il eut voulu me mettre en liberté; mais elles se sont trouvées toutes fermées. Ce qui a obligé ce divin enfant à me dire: Ne vous impatientez point; vous aurez encore quelques jours à souffrir, mais ayez confiance en mon pouvoir; je ne vous abandonnerai point, je serai toujours avec vous. Allez, assurez-en de ma part vos compagnons, et dites-leur ces paroles: L'esprit se prépare à se rejoindre à son Dieu, et l'aine dégagée dans peu des liens de son corps, ira bientôt prendre sa place dans le paradis. J'ai pris la liberté, poursuivit Victor, de lui demander en quel endroit du monde le paradis était placé, et il m'a répondu: Il est hors du monde. Faites-moi la faveur de me le montrer, ai-je continué; mais cet adorable enfant m'a répondu, en souriant: Et où serait le mérite de la foi? Et comme

je le priais de me donner un signe qui obligeât mes compagnons à croire à mes paroles, lorsque je leur parlerais de sa part; je vous donne, m'a-t-il dit, le signe de Jacob (*). Victor nous ayant donc rapporté ce songe mystérieux, nous ne pensâmes plus qu'à nous réjouir, et à mettre toute notre espérance en celui qui a dit : Invoquez-moi au jour de votre affliction, et je vous délivrerai, et vous me glorifierez. (*Ps*. 49. 16.)

Ce secours ne se fit pas longtemps attendre, et dès la nuit même nous en eûmes une nouvelle assurance, par une vision qui fut envoyée à notre sœur Quartilosie, qui était prisonnière avec nous. Il n'y avait que trois jours que son mari et son fils avaient souffert la mort pour Jésus-Christ, et elle-même les suivit peu de jours après. Elle vint donc nous faire le récit de ce qu'elle avait vu durant son sommeil. J'ai vu, nous dit-elle, arriver ici mon fils, celui que vous avez eu parmi vous, et qui a eu le bonheur de mourir pour la foi. Il s'est assis sur le bord du puits qui est au milieu du préau, et il m'a dit : Dieu a vu vos souffrances, et il en a eu compassion. Là-dessus est arrivé un jeune homme parfaitement bien fait, qui tenait en ses mains deux flacons, l'un d'eau et l'autre de lait. Il nous en a donné à boire à tous, sans que pour cela les flacons parussent moins pleins. Cependant la fenêtre de la chambre où nous sommes, est venue tout à coup à s'ouvrir, et nous a laissé voir le ciel tout à notre aise. Ensuite le beau jeune homme a mis sur les rebords de cette fenêtre, les deux flacons; et après nous avoir dit : Votre soif est maintenant apaisée, et il reste encore du lait et de l'eau dans les fioles, vous en recevrez

(*) L'échelle mystérieuse.

dans peu une troisième, il a disparu. Voilà ce que nous rapporta Quartilosie.

Le lendemain, comme nous attendions que l'impitoyable Solon nous fit donner, non de quoi apaiser entièrement notre soif et nôtre faim ; mais seulement de quoi nous empêcher de mourir, car de tout le jour précédent nous n'avions ni bu ni mangé, le Seigneur se souvint de nous, et nous envoya de quoi satisfaire nos besoins les plus pressants et nos plus ardents désirs, je veux dire du pain, de l'eau et le martyre. Ce fut par le ministère d'Hérennianus, sous diacre, et du cathécumène Januarius, que le charitable Lucien, notre frère, nous fit tenir quelques rafraîchissements, et c'est ce qui nous avait été signifié par ces deux flacons. Cela nous remit un peu; nos malades se rétablirent; nous oubliâmes bientôt nos fatigues passées, et nous nous mîmes à offrir des louanges, des actions de graces et mille cantiques de bénédictions à celui qui nous avait regardés en piété, du haut de sa gloire.

Il faut maintenant, mes très chers frères, que je vous fasse le récit de quelques particularités qui vous feront connaître à quel point nous nous aimons les uns les autres. Je ne prétends pas par là vous donner une instruction, ni m'ériger en maître des mœurs ; je ne veux que vous faire un simple récit, je ne suis qu'historien. Nous n'avons donc tous qu'un même esprit, qui nous unit, et dans la prière, et dans les entretiens, et dans la conduite de la vie. Vous le savez, mes très chers frères, rien n'est si beau que cette union produite par la charité; rien de plus doux que ces liens, dont l'amour lie et enchaîne ensemble les cœurs. Ce sont ces aimables liens dont la seule vue met le démon en fuite; ces liens si agréables à Dieu, que tous

ceux qui sont assez heureux pour les porter, obtiennent de lui tout ce qu'ils lui demandent, suivant cette parole si consolante de Jésus-Christ (*Matth.* 18) : Si deux personnes s'unissent sur la terre pour demander quelque chose à mon Père, ils l'obtiendront infailliblement de sa bonté. Et peut-on, après tout, prétendre au royaume du ciel, si l'on n'entretient la paix avec ses frères? Bienheureux sont les pacifiques, car ils seront appelés les enfants de Dieu, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ; et après lui son apôtre expliquant ces paroles, ajoute (*Matth.* 5. *Rom.* 8) : Si nous sommes les enfants de Dieu, nous sommes par conséquent ses héritiers, et les cohéritiers de Jésus-Christ, mais à condition que nous aurons une compassion mutuelle les uns des autres. Suivons ce raisonnement. Pour être héritier il faut être fils; mais pour être fils, il faut être pacifique : On ne peut donc prétendre à l'héritage du Père céleste, si l'on ne conserve avec ses frères la paix et l'union que le Père céleste a établie entre ses enfants.

Reprenons maintenant notre récit, Montan ayant eu quelques paroles avec Julien, à l'occasion d'une certaine femme qui n'étant pas de notre communion, s'était, je ne sais comment, mêlée parmi nous, et Julien ayant été un peu poussé par Montan, ils gardaient l'un pour l'autre un froid qui était comme une semence de discorde. Le ciel eut pitié de tous les deux, et pour les obliger à se réunir, il envoya ce songe à Montan, qu'il nous raconta en ces termes.

Il m'a semblé qu'un centenier et des soldats s'étaient jetés sur nous, et nous traînaient en prison, et qu'après nous avoir fait passer le long d'une grande rue, il nous ont conduit dans un champ, où nous avons rencontré Cyprien et Lucius. Nous nous sommes ensuite trouvés dans un

lieu dont les murailles, la voûte et le pavé étaient d'albâtre; nos habits sont devenus plus blancs que la neige; et ce qui nous a semblé de plus merveilleux, c'est que notre poitrine était si transparente, que les yeux pouvaient facilement voir au travers ce qu'il y avait de plus caché dans le cœur. J'ai été effrayé, je vous l'avoue, continua Montan, en voyant dans le mien un grand amas d'ordures; et l'émotion que cette vue m'a causée, m'a réveillé en cet endroit de mon songe. Rempli des idées qu'il avait fortement imprimées dans mon imagination, j'ai rencontré Lucien, auquel j'en ai fait part, et après y avoir fait tous deux une sérieuse réflexion, je suis demeuré persuadé que ces ordures que j'ai aperçues dans mon cœur, ne sont autre chose que ce froid et cette indifférence que le petit différend que j'ai eu avec Julien y a fait naître, et dont j'ai négligé jusqu'ici d'arrêter le cours, en me raccommodant sincèrement avec lui. Voilà ce que nous raconta Montan. C'est pourquoi, mes très chers frères, conservons soigneusement la paix, l'union, la concorde : Soyons ici-bas ce que nous devons être éternellement là-haut, un même cœur, un même esprit une même volonté. Je vous la souhaite, cette bienheureuse paix, et la gloire qui en est la récompense.

Ce qui suit a été ajouté par un Chrétien, témoin oculaire des faits qu'il va rapporter.

C'est ainsi que finit la relation que Flavien écrivit dans la prison, en son nom et au nom de ses compagnons. Mais comme leur extrême modestie leur a fait supprimer plusieurs particularités, qui ne sont pas moins édifiantes pour les fidèles, que glorieuses à Jésus-Christ, et que

d'ailleurs cette relation serait imparfaite, si la mort précieuse de ces saints martyrs ne s'y trouvait pas, nous avons cru devoir ajouter ce qui manquait à ce récit, et ce qui peut le rendre complet. Et nous l'avons entrepris d'autant plus volontiers, qu'en satisfaisant à notre dévotion et à celle de nos lecteurs, nous accomplissons les dernières volontés d'un ami, d'un illustre martyr de Jésus-Christ, de Flavien même, qui avant que de mourir nous chargea de ce soin.

Il y avait déjà plusieurs mois qu'on les tenait prisonniers, et la faim et la soif jointes aux incommodités de la prison, les avaient réduits au plus déplorable état qu'on puisse imaginer, lorsque le président les fit citer tous de nouveau devant son tribunal. Tous déclarèrent hautement qu'ils persistaient dans leur première confession; Flavien ajouta qu'il était diacre. Mais ses amis écoutant plutôt la voix de la chair et du sang, que celle de l'esprit et de la foi, soutinrent qu'il ne l'était pas, quoique lui-même protestât, au contraire, qu'il avait l'honneur de l'être. Sur quoi le président rendit une sentence, par laquelle Montan, Lucius, Julien et Victoric étaient condamnés à mourir. Flavien se désespérait de n'y être pas compris, et il ne pouvait le pardonner à ses infidèles amis. Toutefois, comme il avait une piété sage et éclairée, il se soumit humblement à la volonté de Dieu, étant fortement persuadé que rien n'arrive que par ses ordres, et que les hommes n'agissent que conformément à ses décrets adorables. Mais nous laisserons-là Flavien pour quelque temps, et nous retournerons à ses compagnons.

On les conduisait cependant au lieu où ils devaient être immolés; il s'y fit un concours prodigieux de peuple. Les Gentils et les fidèles y accouraient à l'envi. Ceux-ci,

quoique toujours empressés à rendre aux martyrs, dans ces derniers moments, tous les devoirs de la charité chrétienne, semblaient toutefois en cette occasion avoir redoublé leur zèle et leurs bons offices envers ces saints confesseurs, qui de leur côté marquaient, par la joie qui était répandue sur leur visage et qui brillait dans leurs yeux, qu'ils étaient sûrs d'arriver dans peu à un bonheur éternel. Mais ils ne se contentèrent pas de donner ces témoignages muets du contentement qu'ils ressentaient d'aller mourir pour Jésus-Christ; ils y joignirent la parole, et ils faisaient au peuple en marchant, de fortes et de pathétiques exhortations. Lucius, l'un des martyrs, était un jeune homme d'une modestie et d'une douceur charmante; le long séjour de la prison l'avait extrêmement affaibli; et comme il craignait d'être étouffé par la foule qui l'environnait et qui le pressait extraordinairement, et d'être privé par là de la gloire de verser son sang pour la foi; il avait pris les devants, avec un petit nombre de frères. Il leur disait les choses du monde les plus touchantes; et comme ils le conjuraient de se souvenir d'eux, lorsqu'il serait avec Jésus-Christ: C'est moi, leur dit-il, mes chers frères, qui ai besoin de vos prières; ne me les refusez pas. Quelle humilité pour un Martyr, qui dans le moment même qu'il donne sa vie pour les intérêts de son Dieu, n'ose promettre son intercession auprès de ce même Dieu, pour la gloire duquel il se laisse immoler! D'autre part, Julien et Victoric recommandaient sur toutes choses aux frères, de conserver la paix entr'eux, et d'avoir un soin particulier des clercs qui avaient souffert dans la prison, la faim, la soif, et cette longue suite de misères dont on a parlé.

Montan, d'un tempérament fort et robuste, et d'un esprit ferme et solide, avait toujours fait profession, même avant son martyre, de dire la vérité en toutes rencontres, sans avoir d'égards, ni au rang, ni à la dignité. Mais alors son zèle croissant à mesure qu'il approchait de la mort, il éleva sa voix, et d'un ton prophétique, il allait disant au peuple qui l'entourait : Tout homme qui sacrifiera aux faux dieux, sera exterminé; c'est une impiété horrible d'abandonner le culte du vrai Dieu, pour celui des démons. Il redisait sans cesse les mêmes paroles. Il attaquait aussi l'orgueil opiniâtre des hérétiques : ouvrez les yeux, leur criait-il, et par cette multitude de martyrs que l'Église catholique enfante chaque jour, reconnaissez qu'elle est la véritable : quittez donc le schisme et l'erreur, et retournez à elle. Ensuite il réprimait le trop grand empressement que témoignaient ceux qui étaient tombés, pour rentrer dans la communion des fidèles, dont leur chute les avait séparés. Il en remettait même quelques-uns au jugement de Jésus-Christ (*), et il obligeait du moins les autres à accomplir la pénitence entière qui leur était prescrite par les lois de l'Église. A l'égard de ceux qui avaient toujours persévéré dans la vraie foi, il les exhortait à demeurer fidèles, et à conserver soigneusement ce précieux dépôt : soyez fermes, mes frères, dans notre sainte religion, leur disait-il; que l'exemple de ceux qui ont été assez malheureux pour l'abandonner, ait sur vous moins de force pour vous pervertir, que le nôtre pour vous fortifier. Il s'adressait aussi aux vierges consacrées à Dieu, et en leur représentant la sainteté de leur état, il leur en faisait comprendre la fra-

(*) Sévérité des casuistes de la primitive Église.

gilité. Qu'il faut peu de chose, ajoutait-il, pour en ternir la beauté et le lustre! Enfin, il recommandait aux laïques la soumission aux lois de l'Église, et le respect envers les supérieurs ecclésiastiques, et il conjurait en même temps ces derniers de n'agir que par un même esprit, de suivre la même règle, d'avoir une règle uniforme, et il les assurait que rien n'était plus agréable au Seigneur, qu'une parfaite concorde entre les ministres de ses autels.

« Comme le bourreau était sur le point de lui séparer la tête du corps, et que le coutelas était déjà levé, le saint martyr portant les yeux et les mains vers le ciel; fit entendre cette prière, qu'il prononça d'une voix forte et claire, en sorte que non seulement les frères qui étaient proche de lui, mais aussi plusieurs Payens qui en étaient éloignés, l'entendirent distinctement. Seigneur, faites que Flavien, qui seul de nous reste ici bas, par une faveur qu'il n'a pas recherchée, se rejoigne à nous dans trois jour. Et pour faire connaître en même temps qu'il était sûr que sa prière lui avait été accordée, il déchira en deux le linge dont il avait les yeux bandés; il en garda un morceau pour lui, et il ordonna qu'on réservât l'autro pour Flavien. Il voulut aussi que, dans l'endroit où ils devaient être enterrés, on laissât au milieu d'eux une place vide pour y mettre Flavien, afin qu'ils ne fussent pas même séparés après leur mort. La chose arriva ainsi; car le troisième jour après que Montan et ses compagnons eurent enduré le martyre, Flavien en reçut la couronne, de la manière que nous allons le rapporter.

Après que, par cette puissante intercession du peuple, gagné par les amis de Flavien, malgré Flavien-même, on lui eut fait reprendre le chemin de la prison, il n'en

fut ni moins ferme dans sa foi, ni moins résolu à mourir. Sa grande ame ne se sentit point affaiblie par ce retardement; et quoiqu'il vît que l'heureux moment de son martyre semblait s'éloigner de lui toutes les fois qu'il s'en croyait le plus proche, sa constance invincible lui faisait regarder tous ces obstacles comme des obstacles passagers, qui pouvaient bien retarder son bonheur, mais non l'en priver pour toujours. Sa mère était à son côté; elle l'avait accompagné de la prison au palais, et elle le reconduisait du palais à la prison : vraie fille d'Abraham, qui bien qu'elle sentît son cœur déchiré par le douloureux sacrifice qu'elle faisait à Dieu de ce cher fils, ne laissait pas de le lui faire avec une volonté pleine et une parfaite résignation. O mère vraiment Chrétienne! mère digne de l'admiration de tous les siècles, mère comparable à celle des Machabées! si vous n'avez pas sept fils à offrir à Dieu, comme cette ancienne héroïne, vous réunissez en un seul tout l'amour qu'elle partageait en sept. Ce cher fils, de son côté, donnait mille louanges à cette grandeur de courage. Vous le savez, ma mère, lui disait-il, tout ce que j'ai fait pour obtenir la gloire du martyre. Combien de fois me suis-je vu chargé de fers, prêt à être conduit à la mort, et combien de fois ai-je eu le déplaisir de la voir tromper mon attente. Si donc ce que je souhaite depuis si longtemps avec tant d'ardeur, arrive enfin selon mes souhaits, ô ma mère! quelle joie pour moi! quelle gloire pour vous!

Lorsqu'on fut arrivé à la porte de la prison, on attendit longtemps qu'elle fût ouverte, soit que les guichetiers fussent occupés ailleurs, soit qu'on ne pût trouver les clefs, ou plutôt que quelque ange empêchât qu'on ne l'ouvrît, indigné de voir un saint qui devait dans peu être

reçu en la compagnie des esprits bienheureux, être confondu avec des scélérats et des hommes infâmes, et celui-là fût contraint de demeurer dans un cachot, à qui la Providence préparait un riche palais dans le ciel. Quelles furent, durant les deux jours suivants, les pensées du saint martyr? quelle espérance flatteuse ne charmait point ses peines? La prière que Montan avait faite pour lui, en mourant, et le désir ardent qu'il ressentait de rejoindre cet ami, lui faisaient attendre le troisième jour avec quelque sorte d'impatience. Il parut enfin, ce jour fortuné, et Flavien le regarda, non comme celui où il devait perdre la vie, mais plutôt comme le jour de sa résurrection et de son triomphe. Les Gentils qui avaient entendu les dernières paroles de Montan, étaient, de leur côté, dans une attente inquiète de ce qu'elles devaient produire.

Lorsqu'on sut qu'il y avait ordre du gouverneur de le mener au palais, on y accourut de toutes parts, Chrétiens, Juifs, Payens. Cependant le saint quittait la prison pour n'y plus retourner. La joie était universelle parmi les fidèles: mais qui pourra exprimer celle que ressentait Flavien? Il ne doutait plus que cette fois-là le président ne rendit enfin une sentence telle qu'il la souhaitait. La prière que son ami Montan avait faite en sa faveur, lui en répondait en quelque sorte, et il comptait beaucoup sur sa foi et sur sa constance, qui ne manqueraient pas d'irriter le juge, et de lui arracher malgré lui cette condamnation. C'est ce qu'il ne faisait aucune difficulté de promettre aux frères qui arrivaient à tous moments auprès de lui, ou qui se trouvaient sur son chemin. O confiance surprenante! ô foi inconcevable! Il entra au palais dans ces sentiments, et il se reposa quelque temps dans la salle des

gardes du gouverneur, en attendant qu'on l'introduisit.

Nous nous tenions (*) le plus près de lui que nous pouvions, lui rendait tout l'honneur qui est dû à un martyr de Jésus-Christ, et tous les services que la charité pouvait exiger de nous. Parmi ses disciples il s'en trouva quelques-uns qui, par un amour aveugle pour leur maître, et qui était bien plus selon la chair que selon l'esprit, lui conseillaient de sacrifier. Ils lui représentaient qu'il ne devait pas se laisser si fort entêter de la vie future, qu'il négligeât de conserver la vie présente; que la mort qu'il avait devant les yeux était certaine, et que cette seconde mort qu'il appréhendait, n'avait peut être pas le même degré de certitude. En tout cas, qu'après avoir sacrifié, il en userait comme il jugerait à propos, et qu'il lui serait toujours libre de confesser Jésus-Christ, et de satisfaire le désir qu'il avait de mourir pour lui. Les amis qu'il avait parmi les Payens, entraient fort dans ces considérations, et ils appelaient fureur et désespoir, de mépriser la vie et de ne pas craindre la mort. Mais le saint martyr, après avoir remercié ces dangereux amis, dont il voulut bien excuser le pernicieux conseil par le motif qui le leur faisait donner, crût qu'il devait aussi en même temps publier ses sentiments touchant la divinité et la vraie religion. Il dit donc, avec sa force ordinaire, qu'il fallait mourir mille fois plutôt que d'adorer des pierres; qu'il n'y avait qu'un Dieu, qui avait fait toutes choses, et qui devait seul être adoré; que nous vivons encore après notre mort; que l'ame n'y est point sujette; que la mort est la victoire de l'homme, et non sa défaite, et qu'enfin il n'y a que la religion chrétienne qui puisse conduire à la connaissance de la vérité.

(*) L'auteur de cette relation.

Ces personnes voyant que leurs conseils avaient eu un succès si peu conforme à leur intention, et que le saint, bien loin de s'être laissé persuader, les avait eux-mêmes confondus, eurent recours à un moyen bien cruel, mais qu'ils crurent devoir produire son effet. Ce fut de demander qu'on le tourmentât, dans la pensée que les tourments auraient plus de pouvoir sur lui que leurs raisons. Le juge l'ayant donc fait mettre sur le chevalet, lui reprocha encore qu'il était un imposteur; qu'il se disait diacre, quoiqu'il ne le fût pas. Et sur ce que Flavien assurait qu'il l'était, un centenier présenta au président un papier qu'il disait lui avoir été mis entre les mains. C'était une déclaration signée de plusieurs citoyens, qui déposaient que Flavien n'avait jamais été diacre. A la lecture qu'on en fit, le peuple s'écria : Flavien est un fourbe; ce qui obligea le président de le presser sur cet article. Avouez maintenant la vérité, lui dit-il; vous nous avez dit un mensonge, lorsque vous avez voulu passer pour diacre. Flavien répondit : Qu'est-ce qu'un mensonge? A cette réponse, le peuple perdant patience, demanda qu'on redoublât la torture : mais Dieu ne le permit pas; il épargna ce supplice à son serviteur, et le juge se contenta de le condamner à la mort, sans le faire passer par les tourments.

Flavien ayant, par cette sentence, une assurance si positive de sa mort, ne pouvait plus contenir sa joie; elle se répandait dans toutes ses paroles, et sa conversation ne fut jamais plus agréable ni plus vive. Ce fut pour lors qu'il me chargea du soin d'écrire toutes les particularités de son martyre, et il voulut même que j'y ajoutasse quelques visions dont le ciel l'avait favorisé, et qu'il me raconta en ces termes. Le bienheureux Cyprien, notre

évêque, me dit-il, venait de donner sa vie pour la foi, lorsque je fus transporté en esprit dans un lieu où je le trouvai. Je lui demandai si l'on souffrait beaucoup à avoir la tête tranchée. Je m'informais de cela, parce que je me disposais aussi au martyre. Il me répondit : Quand l'ame est tout occupée des choses du ciel, le corps ne souffre rien; c'est comme si l'on avait un corps emprunté. O paroles admirables d'un martyr qui encourage à la mort un autre martyr! Ensuite, continua Flavien, on amena plusieurs de mes confrères, qui souffrirent tous la mort après notre bienheureux évêque. Cependant, comme je voyais que la nuit s'approchait, je m'affligeais beaucoup de ce que je ne recevrais pas la même grace qu'eux. J'étais occupé de cette pensée, qui faisait couler mes larmes de mes yeux, lorsqu'un homme, dont l'abord plein de douceur et de majesté consolait tout ensemble et inspirait le respect, s'étant approché de moi, me demanda le sujet de ma tristesse. Lui ayant fait confidence de ma peine; cessez de vous affliger, me dit-il; vous êtes déjà confesseur pour la seconde fois; vous serez enfin martyr pour la troisième. J'ai encore eu une autre vision, qu'il faut que je vous découvre, poursuivit Flavien. Il n'y avait pas longtemps que l'évêque Successus et Paul avaient enduré le martyre, lorsque je vis un jour Successus entrer dans ma chambre j'eus d'abord quelque peine à le reconnaître, tant la gloire dont il était environné avait répandu de lumière et d'éclat dans ses yeux. Il me dit : Mon frère Flavien, je suis envoyé ici pour vous avertir que vous devez dans peu souffrir pour Jésus-Christ; après quoi il disparut; et deux soldats arrivèrent dans le moment, qui avaient ordre de me conduire devant le gouverneur. Vous savez le reste.

Rien ne fut plus pompeux que la marche du saint, depuis le palais jusqu'au lieu de l'exécution; jamais martyr ne reçut plus d'honneur. Jamais on ne vit tant de prêtres du Seigneur accompagner un diacre dont même ils faisaient gloire de se dire les disciples. Cela ressemblait plutôt au triomphe d'un conquérant, qu'à la conduite d'un homme condamné à mourir : comme si l'on eût déjà respecté en lui la dignité de roi, dont il allait dans peu être revêtu dans le ciel, où Jésus-Christ l'attendait pour l'associer à son royaume. Le ciel lui-même se joignit à la terre, pour rendre cette marche plus solennelle; il envoya une pluie douce, qui tombait en manière de rosée, sur ceux qui formaient ce dévot cortége, mais qui servit à plus d'une fin, car elle écarta les Payens qu'une maligne curiosité avait mêlés parmi les fidèles. Elle donna lieu à ceux-ci de s'entre donner le baiser de paix, loin de ces témoins importuns et profanes, et elle rendit en quelque sorte le martyre du saint semblable à la passion du Sauveur, où l'on vit le sang adorable de cette divine victime, mêlé avec l'eau qui sortit de son côté.

Le martyr étant enfin arrivé à l'endroit où il devait recevoir la couronne, il monta sur une petite éminence, d'où, après avoir imposé silence de la main, il parla aux frères en ces termes : Vous aurez, mes chers frères, la paix avec nous (*), tant que vous la conserverez entre vous, et que vous prendrez soin de la conserver dans l'Église. Et ne pensez pas que ce soit peu de chose, puisque ce fut la seule et la dernière que Jésus-Christ Notre-Seigneur, prêt à consommer son sacrifice sur la croix, recommanda à ses disciples. Aimez-vous, leur dit-il, les uns les au-

(*) C'est à dire l'union ou la communion avec l'Église du ciel.

très, comme je vous ai aimés. Voilà le dernier précepte que je vous donne ; voilà le dernier ordre que vous recevrez de moi. Ensuite le saint martyr ayant désigné Lucien, prêtre d'un mérite singulier, pour succéder à saint Cyprien, et ayant conjuré les frères de l'élire pour leur évêque, il descendit de ce lieu élevé, et s'étant fait bander les yeux avec le linge que Montan lui avait laissé en mourant, pour cet usage, il pria quelque temps. Enfin, il reçut le coup qui termina sa prière et sa vie. »

(RUINART.)

C'est ainsi que cette terre Africaine buvait à flots le sang des martyrs. Pauvre terre si longtemps glorieuse et civilisée, si longtemps rivale de la maîtresse du monde, si célèbre par ses écoles et par ses docteurs, si belle par la foi de ses habitants et par le grand nombre des saints qu'elle a donnés à l'Église, et depuis si malheureuse et si abaissée ! Les barbares l'ont ravagée, ils ont détruit ses villes, ses Églises, ses académies, le mahométisme l'a abrutie, elle est devenue un repaire de brigands et de sauvages. Peuples comptez donc sur vos destins, endormez-vous donc dans votre splendeur ! Quel lendemain peut vous assurer votre civilisation d'aujourd'hui ? Voyez les premières cités du monde ; Carthage, Constantinople, semblables à des monuments découronnés, elles montrent sur la route des temps, leurs têtes foudroyées par la colère divine, enseignant aux générations que rien n'est grand, que rien n'est stable, que rien ne dure et ne prospère quand Dieu retire sa main protectrice. Aujourd'hui le soleil de la civilisation s'est montré sur la terre Africaine. Les ames des Cyprien, des Augustin et de tant d'autres saints, envolées de ces

plages se sont réjouies en voyant la croix briller de nouveau sur cette terre.

Oh ! que de douloureux récits nous aurons à faire, quand nous parlerons de notre conquête en Algérie. France, Dieu t'a choisie pour être l'apôtre de cette contrée, pour relever ses temples et pour substituer la civilisation à la barbarie, la lumière aux ténèbres, pour ouvrir à ces peuples qui dorment dans un sommeil de mort les voies du bonheur et du salut. Mais voilà que d'apôtre tu te fais bourreau, tu enchaînes la croix et tu tires le glaive. Au lieu de convertir les peuples tu les égorges. Tu fais contre leur indépendance ce que le tigre Russe fait à Varsovie. Au lieu de fonder une civilisation, tu étouffes une nationalité. Tu fais d'Ab-del-Kader un grand homme, de ses arabes tu fais des martyrs. Oui, voilà le spectacle que nous donnons au monde ! Quel beau rôle nous repoussons ! Quelle noble mission nous refusons d'accomplir ! Nous devons conquérir cette terre à la foi, si nous voulons l'attacher à la France, par les liens de la reconnaissance et de la fraternité. Et nous fermons la bouche aux évêques et aux prêtres : l'homme du Christ n'a pas le droit dans la patrie des Cyprien et des Augustin, de parler de son Dieu à un Mahométan ! (Voir le mémoire de monseigneur Dupuch, au pape). Et la France veut civiliser l'Algérie. Non c'est Dieu qui le veut et c'est la France qui s'y refuse.

Passé l'histoire des saints martyrs desquels nous venons de donner les actes, nous ne trouvons plus rien de certain sous le règne de Valérien, du moins quant aux dates. Ainsi, s'il est incontestable que ce fut sous son règne que souffrirent à Lambèse, en Numidie, saint Jac-

ques, diacre, et saint Marien, lecteur; il est impossible de dire si ce fut dans l'année 250 ou dans la suivante.

Nous prenons dans Tillemont (Vol. IV. p. 215.), ce qui est relatif à ces deux saints :

« L'histoire que nous avons de saint Jacques et de saint Marien qu'on voit avoir été connue de saint Augustin, a été écrite à la prière de ces saints même; et ils souhaitèrent qu'on l'écrivît, non afin de se faire connaître et estimer des hommes, mais afin que l'exemple de ce que Dieu avait fait en eux et pour eux, animât le peuple fidèle à la foi et à la constance. Ils chargèrent du soin de l'écrire un de leurs intimes amis, qui était le compagnon de leur prison et de leur confession, et que Baronius croit aussi avoir été martyrisé lui-même, puisqu'il paraît avoir écrit, étant encore en prison, et avant la prise de l'empereur Valérien, après laquelle la persécution finit. C'est peu de dire que sa narration est très fidèle; que sa sincérité se fait sentir partout d'elle-même à ses lecteurs, et qu'on y voit encore beaucoup d'érudition et de politesse. Baronius juge même qu'elle est digne d'un homme animé de l'esprit divin. Il ne respire que le martyre, et sa plume semble être trempée dans le sang. Son style imite assez Cyprien, et donne lieu de croire qu'il était un de ses disciples. Il adresse son ouvrage ou à quelques Chrétiens ou à tous en général. Il ne dit point en quel temps les saints, dont il parle, ont souffert; mais il en donne assez de marques pour ne pas douter que ce n'ait été après saint Cyprien, et dans la même persécution de Valérien, en 259 ou 260.

Saint Jacques était diacre, et saint Marien, lecteur : c'est pourquoi nous le nommons ordinairement le dernier. Néanmoins ceux qui en parlent, le mettent, presque

toujours le premier, et il semble, en effet, qu'on remarquât en lui quelque éminence de grace. Il avait une excellente mère, nommée Marie, comme Bollandus soutient qu'il faut lire dans ses actes, sans recourir même à l'autorité de saint Augustin, qui ne nous permet pas d'en douter. Jacques avait, ce semble, quelque chose de plus ferme et de plus austère, il avait déjà acquis le titre de confesseur dans une autre persécution qui pouvait être celle de Dèce.

On ne dit point de qu'elle église ni de quel pays ils étaient. Il semble seulement qu'ils n'étaient pas de la Numidie, où il plut à Dieu de les couronner. Ils y vinrent ensemble avec celui qui a écrit cette histoire : car ils ne se séparaient presque jamais. Il semble même qu'ils fussent parents. L'auteur ne marque point quel était le sujet de leur voyage. Jacques eut en chemin une vision qui fut une prédiction de son martyre et de celui de Marien.

Pour les y préparer, Dieu les fit arrêter quelques jours en un lieu assez proche de Cirthe, nommé Muguas, et il y fit venir en même temps deux saints évêques, qui avaient déjà été bannis pour la foi, mais qu'on faisait alors revenir d'exil, pour les mener au gouverneur, qui voulait les faire mourir, et les faire passer non de la peine à la peine, comme disaient les Payens, mais de la gloire des confesseurs à la gloire des martyrs.

Ces deux évêques, nommé Agape et Secondin, étaient tous deux admirables pour leur grande charité, à quoi l'on ajoutait une pureté et une chasteté entières. Nous trouvons un Secondin dans le titre de la lettre LIV[e] de saint Cyprien à saint Corneille. Il y en a deux dans le concile de Carthage en 256, outre Secondin, de Thambes, Byzacène ou la Numidie, qui y est qualifié martyr. Ainsi

il semble que ce pourrait être celui-ci. Néanmoins, le P. Ruinart met toujours Thambes ou Thambaye, comme il l'appelle dans la Byzacène.

Ces deux saints furent donc conduits par l'ordre de Dieu plutôt que par celui des hommes, à Muguas, pour y passer quelques jours avec Jacques et Marien. Car ne se contentant pas du feu que leur seule vue et l'exemple de leur courage allumaient dans les cœurs, ils répandaient encore sur les autres, par leurs exhortations, cet esprit de grace et de vie dont ils étaient remplis, et avec d'autant plus d'efficacité, qu'étant près de mourir pour Jésus-Christ; c'était lui qui vivait et parlait en eux. Ainsi en quittant ce lieu pour continuer leur voyage, ils laissèrent Jacques et Marien pleinement disposés à les imiter, comme il parut aussitôt.

Le feu de la persécution qui était alors fort grand partout, était particulièrement allumé à Cyrthe, comme dans la première ville de la Numidie, et le gouverneur y avait envoyé des soldats pour y prendre tous les Chrétiens. Deux jours donc seulement après qu'Agape et Secondin furent partis de Muguas, une troupe de Payens fut assiéger ce lieu qu'on regardait comme une retraite des Chrétiens. Jacques et Marien furent pris et menés à Cyrthe avec l'auteur de leur histoire. Divers Chrétiens les suivaient non en pleurant, mais en se réjouissant de leur bonheur, et les animant à la constance. Les Payens s'en aperçurent, leur demandèrent s'ils étaient Chrétiens, et comme ils l'avouèrent sans crainte, on les mena aussi en prison, et ils souffrirent le martyre avant les deux saints.

Jacques et Marien furent présentés aux magistrats de la ville de Cyrthe, et à quelques autres officiers, pour

être interrogés; et on les menaçait de tous les supplices les plus cruels. Jacques confessa qu'il était Chrétien, et même diacre, sans craindre la mort à laquelle Valérien avait condamné, en 258, tous ceux qui servaient l'Église dans ce degré et dans les supérieurs. Pour Marien, comme il n'était que lecteur, et qu'ainsi il eût pu sauver sa vie, en perdant sa foi, on s'efforça de l'y obliger par les tourments de la question. Pour les lui faire souffrir, on le suspendit non par les mains, comme c'était l'ordinaire, mais par les pouces, ce qui était beaucoup plus sensible; et on lui attacha même des poids aux pieds. Mais comme il était plein de confiance en Dieu, plus son corps souffrait, plus son ame s'élevait au ciel. La cruauté des bourreaux ayant enfin cédé à son courage, il fut enfermé dans la prison avec Jacques et les autres Chrétiens qui prirent part à sa joie, et s'unirent à lui pour rendre graces à Dieu par de fréquentes prières de la victoire qu'il avait remportée en lui.

Agape et Secondin furent sans doute les premiers à lui rendre cet office de charité, s'ils étaient alors dans la même prison, comme il y a assez d'apparence. Ce qui est certain, c'est qu'ils consommèrent le sacrifice de leur foi par le martyre, quelque temps avant saints Jacques et Marien. Saint Agape apparut depuis à saint Jacques plein d'une joie toute céleste, en l'invitant, avec saint Marien, au banquet qu'il leur avait préparé; et ils y prirent part dès le lendemain. On marque de lui qu'il aimait deux jeunes filles, Tertuelle et Antonia, comme si c'eussent été ses propres enfants; mais il les aimait d'une manière digne d'un évêque et d'un martyr. Car il demandait à Dieu très souvent qu'il leur fît la grace de souffrir avec lui pour son nom. Enfin il obtint du ciel cette réponse:

Il n'est pas besoin que vous me demandiez par tant de prières ce que vous avez obtenu par une seule.

Nous trouvons dans les martyrologes de saint Jérôme, au 12 d'août, saint Agape martyr, et dans la suite du même jour les saintes Tertuelle et Antonia. Florentinius ne fait pas difficulté de croire que ce sont celles dont nous parlons, et que ce peut être le véritable jour de leur martyre. Usuard et plusieurs autres marquent saint Agape avec saint Secondin le 29 d'avril, auquel le martyrologe de saint Jérôme, met saint Secondin ou Secondien évêque. Ils y joignent les saintes Tertuelle et Antonia avec le titre de vierges, qu'elles méritent selon toutes les apparences. Ils mettent leur martyre à Cirthe, quoiqu'il soit plutôt arrivé à Lambèse. Le calendrier de l'église de Carthage met le 13 de mai saint Secondien martyr; mais il y a bien de l'apparence que saint Secondin évêque, compagnon de saint Agape, a souffert le 12 avril avec lui.

Saint Jacques et saint Marien passèrent quelques jours à Cirthe dans les ténèbres et dans l'horreur de la prison. On les y tourmentait encore par la faim. Mais la parole de Dieu leur était une très claire lumière, et un pain qui les nourrissait parfaitement. Dieu les y consola par une vision, dans laquelle saint Cyprien apparut à saint Marien comme assis à la droite du grand juge; et il lui fit boire de la même fontaine dont il avait bu le premier. C'était lui prédire son martyre; et Dieu fit espérer encore cette grace à tous les autres qui étaient avec eux dans les prisons, par une autre vision qu'eut un de ces saints confesseurs, nommé Émilien. Il était chevalier Romain, et quoiqu'il eût près de cinquante ans, il avait toujours vécu dans une parfaite continence. Sa principale occupation

dans la prison était la prière. Ses jeûnes étaient très fréquents; et il passait quelques fois deux jours sans manger, se préparant ainsi au sacrement de Dieu, disent les actes. Je ne sais s'ils entendent le martyre ou l'Eucharistie. Ce saint peut être saint Émilien, marqué dans les martyrologes de saint Jérôme, le 30 d'avril. Usuard, Adon, Notker et plusieurs autres le marquent certainement le 29.

Les saints après avoir passé quelque temps dans la prison, furent amenés une seconde fois devant le magistrat de Cirthe, qui devait les envoyer à Lambèse ou était le gouverneur, en lui marquant de quoi ils étaient accusés et convaincus, afin qu'il donnât contre eux le dernier arrêt. Beaucoup de Chrétiens se trouvèrent à cette action, et un entre autres qui se fit remarquer de tout le monde, par l'ardeur et l'éclat que la grace qu'il allait recevoir de Jésus-Christ, faisait paraître sur son visage. Le peuple lui demanda en fureur s'il était Chrétien. Il se hâta de l'avouer, et fut aussitôt joint aux autres, qui en se préparant au martyre acquirent cette nouvelle victime à Jésus-Christ.

Ils furent tous conduits à Lambèse par un chemin fâcheux et difficile, qui était de huit ou neuf lieues. Ils furent présentés au gouverneur et ensuite menés en prison : car les Payens n'avaient pas d'autre logement pour les saints. Ils y demeurèrent plusieurs jours, durant lesquels le gouverneur était occupé à faire mourir un fort grand nombre de Chrétiens, tous laïques; car il les séparait à dessein des ecclésiastiques, croyant les vaincre plus aisément quand ils seraient seuls. Ceux qui avaient été pris à Muguas après saint Jacques et saint Marien, furent sans doute de ce nombre puisqu'il les précèdent dans le mar-

tyre. Il y eut une femme martyrisée le 2 ou 3 mai avec ses deux enfants jumeaux, encore fort jeunes. Usuard et plusieurs autres mettent leur fête le 29 d'août à Cirthe; ce qui est une faute visible.

Saint Jacques et les autres ecclésiastiques commençaient à s'attrister de ce que l'on différait leur victoire, lorsque saint Agape apparut à saint Jacques la nuit qui précéda le 6 de mai, comme l'invitant lui et Marien à un festin qu'il faisait, et dans la même vision l'un des deux jumeaux qui avaient souffert trois jours auparavant, leur dit de se réjouir, car ils souperaient tous ensemble le jour suivant. Dieu qui leur avait fait cette promesse la fit accomplir par le gouverneur, qui, dès le lendemain affranchit par sa sentence les deux saints, et beaucoup d'autres ecclésiastiques, des misères de ce siècle pour les unir aux saints patriarches.

On les mena dans une agréable vallée coupée par une rivière, qu'on croit être celle de Pagyde; et là on les fit placer en diverses files sur les bords du fleuve, afin que l'exécuteur allât de rang en rang leur couper la tête, et qu'on put jeter ensuite leurs corps dans l'eau. Car on ne voulait pas que cette quantité de corps fît paraître l'excès du crime des persécuteurs; le nombre des martyrs étant si grand, que si on les eut tous jetés en un même endroit de la rivière, ils en eussent arrêté le cours.

On leur banda les yeux; mais leur ame éclairée de la lumière de Dieu, voyait des merveilles que tous les autres ne pouvaient apercevoir : et il les disaient aux Chrétiens qui se rencontraient auprès d'eux; c'étaient particulièrement des menaces de guerre; et saint Marien déclara positivement que la terre était menacée de plusieurs maux pour venger le sang des justes. Jamais pro-

phétie ne fut mieux accomplie que le fut celle-là, par la prise de Valérien qui arriva en 260, et par les malheurs effroyables qui les suivirent sous le règne de Gallien. Dieu voulut apprendre par avance aux Chrétiens la sévérité avec laquelle il allait les venger, tant pour réprimer les insultes des Payens que pour les animer eux-mêmes à quitter avec joie le monde, menacé de tant de malheurs.

La mère de saint Marien se trouva à son martyre, non pour le détourner de souffrir la mort comme d'autres mères faisaient par des caresses malheureuses, mais plutôt pour l'y exhorter. Elle le vit mourir avec une joie semblable à la mère des Machabées, et digne du nom si glorieux de Marie qu'elle portait. Elle embrassait son fils, baisait son cou avec piété, s'estimant heureuse de se voir mère d'un martyr, et elle était encore plus heureuse d'être dans des sentiments si différents de ceux de la chair et de la nature. Mais sa foi l'assurait qu'elle ne perdait point son fils et qu'elle l'envoyait seulement au lieu où elle espérait de le suivre dans peu de temps.

La fête de saint Jacques et de saint Marien est marquée le 30 d'avril dans divers martyrologes et même dans les plus anciens. Néanmoins il y a bien de l'apparence que le vrai jour de leur mort est le 6 de mai, auquel l'Église d'Afrique les honorait au VIe siècle. Les martyrologes de saint Jérôme mettent aussi ce jour là en Afrique, saint Secondin évêque, saint Jacques, saint Marien et un grand nombre d'autres martyrs, hommes et femmes. Notker et Raban les mettent aussi le même jour. Saint Augustin fit son sermon 284e, sur Marien et saint Jacques, le jour de leur fête. Il s'y étend particulièrement sur les éloges de Marie, mère de saint Marien. L'église cathédrale d'Eugubio dans l'Ombrie, est dédiée sous le nom de ces deux

saints martyrs, dont elle croit posséder les corps; et elle célèbre leur translation le 10 de mai. Mais on ne dit point quand, ni comment ils y ont été apportés. »

Quelques auteurs ont pensé qu'il fallait mettre sous Dèce le martyre de saint Saturnin de Toulouse; beaucoup d'autres ont cru qu'il appartenait au temps de Valérien. Nous ne trouvons aucune raison de nous prononcer pour l'une ou pour l'autre opinion. Nous donnons ici, sous toutes réserves de dates, les actes de ce martyr, qui contiennent des détails fort intéressants et fort édifiants :

« Deux siècles et demi s'étaient écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ, et ce soleil de justice qui s'était levé au milieu des ténèbres, avait déjà commencé à répandre la lumière de la foi sur les vastes et fertiles contrées de l'Occident; déjà la trompette de l'Évangile s'était fait entendre aux extrémités des Gaules, et déjà les peuples qui habitent au pied des Pyrénées, avaient reçu la doctrine des apôtres, lorsque, sous le consulat de Décius et de Gratus (*), Toulouse reconnut Saturnin pour son premier évêque. A la vérité, les Chrétiens étaient encore en petit nombre dans ces belles provinces; le Dieu du ciel y avait peu de temples, pendant que l'on voyait dans toutes les villes, fumer les autels et couler le sang des victimes à l'honneur des faux dieux. Mais Saturnin commença à détruire leur culte impie dans sa ville épiscopale; il leur imposa silence, fit cesser leurs oracles, dévoila les mystères d'iniquité, et l'on vit en peu de temps la foi des Chrétiens, soutenue par la parole du saint pasteur et éclairée par sa piété, prendre le dessus de l'infidélité,

(*) L'auteur qui a recueilli ces actes vivait environ l'an 300., il les avait extraits des registres publics, ainsi qu'il le témoigne lui-même, en cet endroit.

et la religion de Jésus-Christ s'établir sur les ruines de celle des idoles.

Le saint évêque était obligé, pour aller à une petite église qu'il avait bâtie, de passer devant le Capitole. Les démons qui habitaient ce superbe temple, ne purent souffrir la présence de l'homme de Dieu; ils furent contraints de reconnaître l'autorité de Jésus-Christ, que Saturnin exerçait sur eux, et leurs vains simulacres reprenant leur nature, ne rendirent plus de réponse, au grand étonnement de ceux qui les consultaient.

L'alarme se met aussitôt parmi leurs prêtres : cette nouveauté les confond ; ils se demandent les uns aux autres, d'où peut provenir un silence si peu ordinaire à leurs dieux; qui peut leur avoir fermé la bouche? Sont-ils en colère ou absents? d'où vient qu'insensibles aux prières qu'on leur adresse, ils n'écoutent pas même la voix de leurs ministres? On a beau leur immoler des victimes; en vain le sang des taureaux coule à grands flots devant leurs autels; rien n'est capable de leur rendre la parole; ils sont muets et sourds.

Quelques personnes, peu affectionnées à notre religion, vont trouver ces prêtres; ils leur font entendre qu'il paraît depuis quelque temps je ne sais quelle secte, qui fait profession d'être l'ennemie des dieux immortels; qu'elle a juré leur ruine, et qu'elle n'a en vue que de substituer à leur place, un autre Dieu qu'elle adore; qu'un certain Saturnin est le chef de cette secte, à Toulouse, que cet homme passe souvent devant le Capitole, et que sa vue, qui semble insulter aux dieux qui y font leur demeure, les a sans doute irrités, et qu'il y a beaucoup d'apparence que c'est là la cause de leur silence; qu'il n'y

a qu'un moyen pour les apaiser; c'est de mettre à mort cet impie.

O aveugle folie? ô malheureuse erreur! comment as-tu pu persuader à des esprits raisonnables, qu'un homme puisse faire peur à des dieux, et que pour éviter sa présence, ces pauvres divinités, tremblantes et éperdues, se bannissent de leur temple? Misérables que vous êtes, pourquoi donc cherchez-vous à tuer cet homme? allez plutôt l'adorer : certes, il mérite mieux vos hommages que ces dieux qui tremblent devant lui. Ne voyez-vous pas qu'ils le reconnaissent pour leur maître? du moins il les traite comme ses esclaves. Quelle extravagance de craindre ceux qui craignent, et de ne pas craindre celui qui se fait craindre!

Cependant les esprits sont agités de divers mouvements : les uns sont surpris de cet événement; les autres plaignent leur malheur, et regrettent l'éloignement de leurs dieux, ou craignent leur colère. Le peuple s'assemble, curieux de savoir la cause de ce prodige. L'on dispose toutes choses pour un sacrifice extraordinaire; un taureau est choisi entre cent des plus beaux; c'est une victime digne d'être offerte à Jupiter, et il n'y a personne qui n'espère qu'à ce coup, les dieux charmés de la beauté du sacrifice, retourneront à leur ancienne demeure, et rompront enfin leur long et opiniâtre silence. Tout était prêt, et l'on allait commencer, lorsque quelqu'un de la troupe ayant aperçu saint Saturnin qui allait à sa petite église, pour l'office du jour (c'en était un solennel), s'écria : Voici l'ennemi de nos dieux qui vient, le chef de la nouvelle religion : c'est cet homme qui prêche partout que nos dieux sont des démons, et qu'il faut abattre leurs temples; c'est lui qui est cause que les oracles ne disent plus mot,

et que nous n'en saurions tirer aucune réponse. Les dieux nous le livrent tout à propos, et il ne tiendra qu'à nous de nous venger du tort qu'il nous a fait, et de venger aussi nos dieux de l'injure qu'ils en reçoivent. Il faut, ou qu'il leur donne sa vie pour les réjouir, ou de l'encens pour les apaiser. Il dit; et en même temps cette multitude échauffée par ce discours séditieux, environne le saint évêque. Il se voit tout d'un coup abandonné d'un prêtre et de deux diacres qui l'accompagnaient, et sur l'heure amené au Capitole. Et comme on le pressait de sacrifier aux idoles, il éleva sa voix et dit : Je n'adore qu'un Dieu, qui est le seul et véritable Dieu, et je suis prêt à lui immoler des victimes de louanges. Pour vos dieux, ce ne sont que des démons, qui prennent beaucoup plus de plaisir aux sacrifices de vos ames, qu'à ceux de vos taureaux. Au reste, comment voulez-vous que je les craigne; vous avouez vous-mêmes qu'ils tremblent devant moi. Ces paroles prononcées avec tout le zèle d'un homme apostolique, achevèrent de mettre ce peuple en fureur : on prend le taureau qui était destiné pour le sacrifice, et on le fait servir à un ministère de cruauté; on lui passe autour des flancs, une corde dont on laisse pendre un bout; on y attache Saturnin par les pieds; puis, à grands coups d'aiguillon, on presse l'animal furieux. Il se précipite du haut du Capitole, et entraîne après lui le saint évêque; mais dès la première secousse le crâne s'enfonce, la cervelle répandue ensanglante les premiers degrés du perron. Le corps est mis en pièces, et l'ame recouvre sa liberté. Jésus-Christ la reçoit, et la couronne de lauriers immortels.

Cependant le taureau trainait toujours le corps privé de sentiment, et incapable de douleur, jusqu'à ce que la

corde venant à se rompre, il demeura étendu sur le sable, où on lui donna une sépulture telle que la conjoncture pouvait le permettre. Car le peu de Chrétiens qui étaient pour lors à Toulouse, n'osant à cause des Payens, rendre ces derniers devoirs à leur évêque, deux femmes surmontant la faiblesse de leur sexe, et triomphant de celui des hommes par une foi pleine de force et de générosité, et méprisant, à l'exemple de leur saint pasteur, les tourments auxquels elles s'exposaient; deux femmes, dis-je, enfermèrent dans un cercueil de bois, le corps de ce bienheureux martyr, et elles le descendirent dans une fosse profonde, songeant bien moins à lui dresser un tombeau, qu'à dérober ses précieuses dépouilles à la haine sacrilége des hommes.

Elles demeurèrent du temps inconnues aux hommes, sous un simple gazon, mais connues de Dieu et honorées des anges, jusqu'à ce que saint Hilaire, qui fut assis sur le siége de Toulouse plusieurs années après, ayant fait creuser jusqu'au cercueil, découvrit ce trésor : mais n'osant toucher à ces sacrées reliques, il se contenta de les envelopper à la hâte d'une voûte de briques, qu'il eût toute fois la précaution de couvrir de terre, pour ne les pas exposer à la profanation des infidèles, et il éleva sur le tout une petite chapelle de charpente. Mais comme dans la suite plusieurs fidèles eurent la dévotion de se faire enterrer proche le corps du saint martyr, ce lieu se remplit de tombeaux; ce qui fit entreprendre à saint Silvius, successeur de saint Hilaire, le dessein d'une belle et spacieuse basilique, dans la pensée d'y transférer les reliques de saint Saturnin. Il commença l'ouvrage, mais la mort l'empêcha de l'achever. Cette gloire était réser-

vé à saint Exupère (*), qui succéda à saint Silvius. Ce prélat, que son mérite extraordinaire et ses rares vertus égalaient, non seulement à tous ses prédécesseurs et à tous les autres prélats de son siècle, mais ne rendaient pas même inférieur au grand Saturnin, mit heureusement la dernière main à ce superbe édifice. Cependant, comme il faisait quelque difficulté d'y transporter le corps du saint évêque, non qu'il manquât de foi, mais par un motif de respect, il fut averti en songe de ne pas différer plus longtemps d'exécuter son premier projet; qu'au reste, les ames des saints n'appréhendaient point que leur bienheureux repos fût interrompu par la diminution qui pouvait arriver à leurs cendres, ou par quelque mouvement que pût recevoir leur corps; qu'au contraire, ce qui serait avantageux pour la sanctification des fidèles, ne pouvait être que très glorieux aux saints martyrs. Cette vision ayant rassuré saint Exupère, il présenta aussitôt une requête aux très religieux empereurs, pour avoir la permission de faire cette translation; ce qu'il obtint sans peine, de la piété des princes, et la cérémonie s'en fit avec une magnificence proportionnée à la gloire où était élevé saint Saturnin, et digne de la piété de saint Exupère. » (RUINART.)

Comme on le voit, la persécution de Valérien fut excessivement violente, tant par le nombre que par le choix des martyrs, et ce prince doit avoir pour sa conduite une terrible responsabilité devant l'histoire et surtout devant Dieu. L'homme qui obéit à ses penchants de cruauté naturelle est sans doute bien coupable, mais il l'est

(*) Ce qui suit jusqu'à la fin, a été ajouté au récit précédent, vers le commencement du cinquième siècle.

moins que celui qui, malgré les bons instincts qu'il a reçus de Dieu, commet, à l'instigation d'autrui, des crimes desquels nécessairement il apprécie l'énormité. Valérien fut un de ces hommes coupables par faiblesse : porté naturellement au bien par sa conscience, il étouffa sa voix pour faire le mal. La punition qu'il subit fut terrible.

PUNITION DE VALÉRIEN.

Valérien si ardent à persécuter les Chrétiens, s'était montré indolent et lâche à l'égard des ennemis de l'empire. Il n'avait pas su réprimer les audacieuses entreprises des Perses, qui après avoir pris et pillé Antioche, s'en étaient retournés chargés d'un riche et immense butin. Les Borans, les Scythes, avaient à plusieurs reprises ravagé les plus belles provinces de l'Asie. La coupable paresse, insouciance ou incapacité de l'empereur paralysait tout; il ne savait pas même employer à propos les excellents capitaines qu'il avait choisis pour commander ses armées. Capable de reconnaître le mérite, il ne savait pas le mettre à profit.

Lorsque de tous côtés, les désastres publics eurent soulevé les plaintes des populations, excité partout un extrême mécontentement, Valérien voulût sortir de sa torpeur. Il se rendit à Antioche, qu'il fit reconstruire, et s'occupa de faire la guerre aux Perses. Nous manquons absolument de détails sur ce qui put durant cette guerre se passer en l'année 259, mais nous trouvons dans l'année 260 l'événement le plus honteux peut-être, dont les fastes de l'histoire impériale romaine aient gardé souvenir.

Ce fut en Mésopotamie que Valérien porta la guerre.

Selon Aurèle Victor, elle dura longtemps, et les succès, et les revers furent partagés. Mais Valérien ayant livré une grande bataille à Sapor roi des Perses, fut vaincu par lui et perdit une grande partie de son armée. Quelques auteurs, entre autres Saint-Denys d'Alexandrie, disent qu'il fut trahi par Macrien qu'il avait investi de toute sa confiance, et à qui il avait confié le commandement en chef de toute la milice. Ce Macrien est le même qui avait porté Valérien à persécuter les Chrétiens, et qui se chargeait ainsi de commencer à punir cet empereur de sa faiblesse cruelle, en attendant que lui-même reçut de la Providence le châtiment dû à ses crimes.

Après cette défaite, Valérien qui craignait plus que jamais la puissance de Sapor, envoya des ambassadeurs lui demander la paix, en lui offrant de sa part des sommes considérables pour l'obtenir. Mais le vainqueur, devenu plus fier et plus insolent par l'humiliation de son rival, traita avec hauteur les envoyés de Valérien, refusa de leur rien accorder, leur disant qu'il voulait conférer avec l'empereur lui-même; qu'ainsi leur maître eût à le venir trouver. Après cette réponse, il les renvoya et les suivit avec son armée. Valérien ne se sentant pas en état de résister, se décida à faire ce qu'on exigeait de lui et se rendit près du roi des Perses avec une très faible escorte. Sapor violant en cela toutes les lois de l'honneur et de la foi promise, le fit arrêter et l'emmena prisonnier. Ce féroce vainqueur voulait-il garder Valérien prisonnier pour obtenir de lui en le rendant à la liberté, soit des trésors, soit des provinces à sa convenance? Aucunement. Il voulait humilier l'orgueil des Romains, il voulait se donner le plaisir barbare de repaître continuellement ses

yeux du spectacle de son ennemi abattu et abreuvé de tous les outrages.

Pour comprendre la grandeur de cette chute, il faut bien se représenter ce que c'était qu'un empereur romain. C'était le premier potentat du monde, le maître de l'univers civilisé, le seul représentant de toutes les grandeurs que Rome avait absorbées dans sa puissance. Il n'y avait qu'une civilisation dans le monde connu, Rome en était le faite et son souverain n'avait point alors d'égaux, il n'y avait autour de lui que des rois barbares. L'empereur romain, c'était le roi par excellence, le pontife suprême, il avait absorbé en sa personne toutes les dignités, tous les pouvoirs, comme Rome avait absorbé dans son empire tous les royaumes de l'ancien monde. Ce fut le représentant de toutes ces grandeurs que Sapor voulut traîner à ses pieds, insulter de son mépris, abreuver de ses outrages. Enivre-toi d'orgueil, ô Sapor, dans ce moment tu accomplis les vengeances du Dieu qui t'humiliera bientôt toi-même par les victoires d'Odénat.

Sapor traita son prisonnier de la façon la plus ignominieuse. Il le traînait partout à sa suite, l'abreuvant d'outrages. Quand il voulait monter à cheval ou sur son char, il fallait que le vieil empereur revêtu de la pourpre impériale, se couchât sur le ventre et Sapor lui mettait le pied sur le dos ou sur la tête, se servant de lui comme d'étrier. Valérien était alors fort âgé; et, si l'on en croit la chronique d'Alexandrie, les Perses le tuèrent en 269. Ainsi ce prince persécuteur aurait passé neuf années de sa vie dans cette affreuse captivité, forcé de courber sa vieillesse et sa dignité sous les outrages d'un roi barbare. Aucun désespoir ne dut lui manquer. Son fils resté seul empereur, ne fit pas la moindre démarche, ne tenta pas

le moindre effort pour le délivrer. Mais ce qui dut mettre le comble à sa douleur, ce fut la nouvelle qui lui parvint qu'on l'avait par un décret mis au rang des Dieux. En effet, sur une fausse nouvelle de sa mort, son fils avait obtenu du sénat l'apothéose pour son père. Suprême dérision! désolante ironie! tandis qu'à Rome un fils dénaturé, un sénat d'esclaves et un peuple imbécile lui rendaient les honneurs divins, il était lui toujours prisonnier de Sapor, servant de marchepied à ce tyran qui essuyait la boue de sa chaussure sur les lambeaux des ornements impériaux, devenus des haillons sur son prisonnier.

Quand Valérien fut mort, Sapor le fit écorcher, quelques-uns disent qu'il le fit écorcher tout vif, il fit teindre sa peau en rouge, pour que pendue dans un temple elle restât comme un trophée perpétuel de la honte des Romains. Cette punition fut épouvantable, mais Valérien la méritait par sa lâcheté. En effet, qu'un simple particulier prisonnier accepte l'outrage de son vainqueur, cela se conçoit, il espère devenir libre, c'est un moyen de sauver sa vie, mais qu'un monarque laisse outrager ainsi dans sa personne la dignité suprême et l'honneur de son peuple, c'est le comble de la lâcheté. Valérien prisonnier eut dû répondre à l'outrage de Sapor de manière à ce que ce dernier le fit tuer sur le champ. L'honneur de l'empire le voulait ainsi. Mais Dieu frappait à la fois dans Valérien, le prince et les sujets persécuteurs.

Anticipant un peu sur l'ordre des dates, nous allons dire ici comment Macrien, l'instigateur des fureurs de Valérien, fut puni à son tour. Un an après la prise de Valérien, il se révolta contre Gallien et prit la pourpre. Il associa ses deux fils Macrien et Quiétus à sa puissance. Mais dans l'année 262, ses propres soldats le tuèrent avec

Macrien son fils aîné, et se rendirent à Auréole, qui comme lui avait usurpé la pourpre. Quelque temps après Odénat vint mettre le siége devant Émise où commandait Quiétus le second fils de Macrien avec Balyste. Celui-ci se voyant hors d'état de défendre la ville, fit couper la tête à Quiétus, on la jeta par-dessus les murailles, et on se rendit à Odénat. Ainsi fut puni jusque dans ses enfants celui qui avait été la cause première de la persécution de Valérien.

CHAPITRE XIII.

État de l'Église sous Gallien.

Ainsi que nous l'avons vu, Dieu avait étendu son bras vengeur sur Valérien, et ce prince persécuteur commençait à expier, dans le plus dur et le plus humiliant esclavage, la mort de tant de Chrétiens immolés sous son règne. L'empire Romain, en proie à tous les fléaux, subissait aussi sa part de châtiment : la peste, les guerres civiles, les incursions des barbares, tout se réunissait pour désoler, pour accabler l'empire Romain. Jamais depuis le commencement du régime impérial, il ne s'était trouvé dans une situation aussi déplorable. Pour comble de malheur, le prince que la captivité de Valérien appelait à tenir seul les rênes du gouvernement, était complètement indigne du rang suprême. Gallien, fils de Valérien, associé depuis sept ans par son père à la souveraine puis-

sance, resta seul maître de l'empire. Cet empereur ne manquait pas d'un certain courage : quand la nécessité l'y obligeait, il payait de sa personne sur un champ de bataille. Il marcha plusieurs fois contre des usurpateurs qui lui disputaient l'empire. Cette sorte d'intrépidité est la seule qualité qu'on trouve dans Gallien. Encore ne sortait-il de son apathie que quand il y était absolument forcé. Ami de ses plaisirs avant tout, il s'endormait lâchement au sein de la débauche et des voluptés. Tout ce qui n'était pas un danger imminent, actuel, ne pouvait l'arracher à sa coupable insouciance. Les malheurs publics qui ne le menaçaient pas directement, les révolutions, les guerres qui bouleversaient les provinces, le trouvaient insensible. Il voyait tous ces désastres du même œil qu'il avait vu la captivité de Valérien, son père. Somme toute, Gallien était un empereur dont l'incapacité provenait de ses vices. S'il eût eu plus de résolution, plus de volonté, il fut devenu un monstre comme Néron, comme Domitien, car il était cruel et méchant; mais il n'avait pas l'énergie nécessaire aux grands crimes.

Comme homme, comme caractère, Gallien valait moins que son père. Cependant il ne se montra pas, comme lui, cruel à l'égard des Chrétiens. Non seulement il cessa de les persécuter, mais encore il publia des édits en leur faveur. Sous son règne, les évêques bannis de leurs siéges purent en reprendre possession. Il ordonna qu'on rendît aux Chrétiens les lieux et les monuments consacrés à leur culte. Qui put engager Gallien à être juste à l'égard des Chrétiens? Peut-être n'eut-il pas pour cela d'autre motif que celui de montrer une conduite différente de celle de son père. Nous avons vu depuis que nous avons commencé cette histoire, que souvent dans les affaires

les plus graves, les empereurs n'agissaient qu'en vertu d'un certain esprit de contradiction qui les poussait à agir différemment que leurs prédécesseurs. Peut-être aussi Gallien voulut-il, en protégeant les Chrétiens, témoigner sa haine contre Macrien, qui avait été l'instigateur de la persécution que leur avait fait endurer Valérien. Quoique ce fils dénaturé fût dans le fond très content du malheur arrivé à son père, dont la rigide surveillance contrariait ses passions, il se rendait parfaitement compte du motif qui avait porté Macrien à trahir le vieil empereur. Il détestait ce parvenu qui, des derniers grades de la milice, s'était élevé au plus haut rang dans l'armée, et qui laissait percer déjà ses projets ambitieux. Macrien détestait les Chrétiens; c'était assez pour que Gallien se déclarât leur protecteur et défendît de continuer à les persécuter.

Nous ne possédons qu'une seule des ordonnances que Gallien rendit en leur faveur, elle a été conservée par Eusèbe : nous la transcrivons textuellement :

« L'empereur César Publius Licinius Gallien, pieux, heureux et auguste, à Denys, Pinnas, Démétrius et aux autres évêques. J'ai commandé que mes bienfaits et mes grâces se répandent partout le monde, et que chacun se retire des lieux consacrés. Vous pouvez vous servir de ce décret, afin que personne ne vous trouble à l'avenir. C'est une faveur qu'il y a déjà longtemps que j'ai accordée. C'est pourquoi, Aurélius Cyrénius, surintendant des finances, ne manquera pas d'exécuter notre édit. » (Eusèbe Hist. eccl. l. vii. ch.xiii.)

Eusèbe parle aussi d'un autre édit adressé à des évêques, par lequel Gallien les autorise à rentrer en possession des cimetières; mais il n'en donne pas le texte. Ce-

lui que nous venons de citer, fut adressé aux évêques de la province d'Alexandrie. Il doit avoir été donné en l'an 262, après la mort de Macrien, à qui l'Égypte obéit jusqu'à cette époque. Zonare (*Zonaræ Annales*) dit que l'Asie lui fut soumise, et on sait que l'Égypte dépendait ordinairement des événements qui avaient lieu en Orient. Saint Denys, cité par Eusèbe (HIST. ECCL. L. XIII. CH. XXIII.) ne laisse pas de doute à cet égard. Il s'exprime en ces termes : « Macrien qui s'était opposé aux empereurs et avait voulu se faire reconnaitre, ne paraît plus et Gallien paraît véritable empereur, tel qu'il était auparavant. . . . . Les impies qui étaient autrefois si célèbres, se sont évanouis, et notre empereur, chéri de Dieu, ayant régné déjà plus de sept années, est dans la neuvième. » Ces témoignages ne suffiraient pas, que nous aurions, comme preuve irréfragable de ce que nous disons ici, les médailles de Macrien, qui démontrent que la ville d'Alexandrie lui obéissait. (*Goltzii thesaurus rei antiquariæ.*)

Saint Denys était revenu à Alexandrie en 260, après la prise de Valérien (EUSÈBE. L. VII. CH.XXI); mais on voit par la lettre de Gallien écrite en 262, qu'à cette dernière époque, les évêques d'Égypte n'avaient pas encore été remis en possession des lieux saints confisqués par Valérien. Or Macrien avait usurpé l'empire dès les premiers mois de l'année 261 (*Zonaræ Annales*). Les édits de Gallien n'avaient donc pas été promulgués auparavant en Égypte. Peut-être n'avaient-ils pas été donnés avant le commencement de l'usurpation de Macrien. Gallien dit, en parlant de ces édits : « C'est une faveur qu'il y a déjà longtemps que j'ai accordée. » Les parties de l'empire, qui obéissaient à ce prince, jouissaient des dispositions

de ses édits, tandis que celles qui étaient soumises à Macrien, en étaient frustrées.

Nous ne trouvons dans l'histoire que le martyre de saint Marin, qui prouve que Macrien ait directement persécuté les Chrétiens pendant qu'il fut investi du pouvoir souverain. Cela étonnerait à bon droit, si la gravité de la situation dans laquelle se trouvait l'usurpateur, entouré partout d'ennemis, occupé à maintenir contre eux sa fortune, n'avait dû forcément le distraire de sa haine contre les Chrétiens. Mais il n'eût pas le temps de les persécuter violemment. Il résulte de tout ce que nous venons de dire que, dans les provinces qui reconnaissaient son autorité, il ne souffrit pas qu'on les fît bénéficier des dispositions des édits de Gallien, et qu'il maintint le fisc en possession des lieux et monuments consacrés au culte, qui leur avaient été ravis sous Valérien.

Nous avons vu, par anticipation, dans le chapitre précédent, comment Macrien et ses fils reçurent la punition qui leur était due, nous n'y reviendrons pas ici.

Gallien fût très favorable aux Chrétiens. Il aurait pu se borner à éteindre la persécution, il ne se contenta pas de cela, il les remit en possession des lieux consacrés au culte, revenant ainsi sur les décisions rendues contre eux, sur les applications qu'on leur avait faites des lois et ordonnances de ses prédécesseurs. L'histoire de saint Félix de Nole, racontée par Paulin (Nat. v. 215), prouve que les édits de Gallien ordonnaient de rendre aux particuliers eux-mêmes les biens qui leur avaient été enlevés. Saint Félix possédait de grands biens qu'il tenait de l'héritage de son père; il les avait perdus durant la persécution de Valérien. Son histoire porte que, de retour à Nole, il pouvait les revendiquer en justice, que plusieurs personnes l'y

engageaient vivement, mais qu'il dédaigna de le faire, préférant vivre pauvre en cultivant de ses mains un petit jardin qu'il avait pris à loyer, et dont les produits suffisaient à ses besoins.

Nous venons plus haut de dire un mot du martyre de saint Marin, en parlant de Macrien, c'est qu'en effet ce fut pendant la domination de cet usurpateur que ce saint fut mis à mort à Césarée, en Palestine. Ceux qui ont prétendu, en se fondant sur ce martyre, que Gallien avait persécuté les Chrétiens, se sont trompés grossièrement. Il n'y a pas moyen de concilier ce fait avec ce qu'on sait des édits de Gallien. Comment eut-il été possible qu'un officier de l'armée fût mis à mort sous ce prince qui non seulement avait fait cesser la persécution dans ses états, mais qui encore faisait rendre aux fidèles les lieux consacrés au culte et aux simples particuliers, les biens dont le fisc s'était emparé? Évidemment cet événement qui eut lieu à Césarée, en Palestine, province qui obéit à Macrien durant tout le temps de son usurpation, doit être mis à la charge de ce tyran et non pas à celle de Gallien. M. de Saint-Victor, dans son livre intitulé *Fleur des Saints*, p. 253, ne tient pas compte de ce fait capital, que la Palestine obéissait à Macrien. Voici, d'après Eusèbe (HIST. ECCL. L. VII. CH. XV.), les actes du martyre de saint Marin.

« Quoique la paix eût été rendue à l'Église, on ne laissait pas de voir encore de temps en temps couler le sang Chrétien. Marin répandit alors le sien à Césarée, (ville de Palestine). C'était un soldat de marque, de ceux qui servent auprès des gouverneurs des provinces, considérable d'ailleurs pour ses richesses et la noblesse de sa race. Il perdit la vie pour Jésus-Christ, et ce fut à cette occasion

que je vais raconter. Il y a dans la milice romaine une place honorable qu'on nomme la Vigne. Ceux qui y parviennent, sont faits centeniers ou capitaines. Cette place étant venue à vaquer dans le corps où servait Marin, il se présenta pour en être pourvu, comme y ayant droit par son ancienneté. Mais celui qui le suivait immédiatement, dans l'espérance de l'obtenir pour lui-même, alla le déférer au gouverneur, l'accusant d'être Chrétien, et par conséquent incapable de remplir cette charge vacante, les Chrétiens étant par les lois romaines déclarés incapables de posséder aucunes charges militaires et civiles : à quoi le délateur ajoutait, qu'ayant toutes les qualités requises pour être honoré de cette dignité, il devait succéder au droit de Marin, qui en était déchu à cause de la religion qu'il professait. Sur cette accusation, le gouverneur fait venir Marin, l'interroge sur sa religion. Marin n'hésite pas un moment ; il répond qu'il est Chrétien. Le gouverneur, qui l'aimait et qui voulait le sauver, lui donne trois heures pour prendre sa dernière résolution.

En sortant du palais, il rencontre Théotecne, son évêque. Il lui dit ce qui vient de lui arriver, la proposition que lui fait le gouverneur, le délai qu'il lui accorde. Ce récit les conduisit insensiblement jusqu'à l'église : ils y entrent ; l'évêque, qui avait son dessein, conduit Marin auprès de l'autel. Là, se tournant tout à coup vers lui, il entr'ouvre un peu sa casaque et découvre son épée ; puis lui montrant d'une main le livre des Évangiles qui était sur l'autel, et mettant l'autre sur le pommeau de l'épée : Il faut choisir, lui dit-il, mon cher Marin. Mon choix est tout fait, répondit ce généreux soldat, en étendant le bras vers le livre des Évangiles. Voici ce que je choisis. Allez en paix, lui dit l'évêque, et demeurez ferme dans le choix

que vous venez de faire : attachez-vous à Dieu, et il vous fortifiera. Marin sort de l'église, et reprend le chemin du palais; comme il en était proche, il s'entendit nommer par un crieur public. C'était le gouverneur qui le faisait citer devant lui, le temps qui lui avait été accordé, étant expiré. Il comparaît; le gouverneur le presse de déclarer ce qu'il est et ce qu'il veut être. Je suis Chrétien, seigneur, répond Marin; c'est tout ce que j'ai à dire. A peine eut-il achevé la dernière parole, que le gouverneur l'envoya au supplice.

Ce fut en cette rencontre qu'Astère, qui se trouvait pour lors à Césarée, fit une action qui a rendu son nom plus célèbre et sa mémoire plus glorieuse que n'auraient jamais fait sa dignité de sénateur romain, la faveur des empereurs, son illustre naissance et ses grandes richesses; car il possédait toutes ces choses. Il assista à la mort de Marin, et poussé d'un sentiment de dévotion et d'une vénération religieuse pour les sacrées dépouilles de ce bienheureux, il chargea sur ses épaules ce précieux dépôt, sans craindre de souiller une robe blanche qu'il avait, d'une étoffe très riche et toute brochée d'or, et le porta ainsi dans un lieu écarté, où il l'enterra de ses propres mains. » (RUINART.)

Cet Asturius ou Astère, dont il est question dans les actes qu'on vient de lire, est honoré comme martyr par l'Église Latine, le même jour que saint Marin, le 3 de mars, et par l'Église Grecque le 7 août. C'est sur l'autorité de Rufin qu'on s'appuie pour croire que saint Astère fut martyr. Nous avons peine à admettre sur l'autorité de Rufin, que saint Astère ait été martyrisé à Césarée avec ou après saint Marin. Eusèbe ne le dit pas, et pourtant un fait de cette importance ne pouvait lui échapper,

car il écrivait cette partie de son histoire de l'Église avec les souvenirs de personnages contemporains de saint Astère, de personnages qui l'avaient connu particulièrement. Eusèbe, évêque de Césarée, ville où les faits desquels nous parlons se seraient accomplis, avait un intérêt tout particulier à ne pas les tronquer, à les raconter en détail. Certes, il n'eût pas manqué de prendre une telle page dans les fastes de l'Église, dont il était le pasteur, pour en embellir l'histoire qu'il écrivait. Après avoir raconté le martyre de saint Marin, voici comment il parle d'Astère : (HIST. ECCL. L. VII. CH. XVI). « Astère, sénateur romain ; fort chéri des empereurs et fort connu par la splendeur de sa naissance et par l'éclat de ses richesses, acquit alors une très grande réputation par la générosité qu'il eût de charger sur ses épaules le corps du bienheureux martyr, à la mort duquel il avait assisté, et de lui rendre le devoir de la sépulture. Plusieurs personnes qui l'ont connu particulièrement et qui vivent encore aujourd'hui, en rapportent des choses tout à fait merveilleuses. » Nous croyons le silence d'Eusèbe plus concluant que l'autorité de Rufin.

Excepté le martyre de saint Marin, nous ne trouvons dans l'histoire jusqu'à Claude II, aucun fait qui établisse que la paix de l'Église fut troublée.

Comme nous l'avons dit déjà, Gallien fort mauvais prince d'ailleurs, se montra jusqu'à la fin de son règne entièrement favorable aux Chrétiens. Les nombreux tyrans qui arborèrent dans l'empire le drapeau de la révolte, n'eurent point le temps de persécuter les Chrétiens, en supposant que leurs mauvais instincts les y eussent poussés. Continuellement en guerre les uns contre les autres, ou contre Gallien lui-même, ils ne songeaient pas à in-

quiéter des hommes pour fait de religion. Les événements suprêmes à l'aide desquels Dieu châtiait l'empire Romain, absorbaient toute l'attention des puissants, et les Chrétiens reposaient pour ainsi dire à l'abri des désastres publics. Triste condition que celle des premiers Chrétiens, lesquels ne vivaient en paix que durant l'orage et la tempête!

Gallien périt victime d'une conspiration, vers le 20 mars 268, près de la ville de Milan. Son successeur Claude II, fut très fortement soupçonné de l'avoir fait tuer, mais les opinions sont à cet égard tellement partagées, qu'il est difficile de se prononcer.

CHAPITRE XIV.

Persécution sous Claude II, dit le Gothique.

CHRONOLOGIE.

Saint Félix, pape en 269.

Ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre précédent, Claude II, surnommé le Gothique, fut soupçonné d'avoir pris part à la conspiration qui mit fin à l'empire et à la vie de Gallien, son prédécesseur. Ce prince, qui avait une grande réputation comme homme de guerre, monta sur le trône impérial vers le 20 mars de l'année 268. Ses premiers soins furent donnés aux affaires militaires. Il



vainquit Auréole qui lui disputait la pourpre, et remporta peu après une éclatante victoire sur les Allemands qui s'étaient avancés jusqu'au lac de Garde, près Vérone. Après ces exploits, il vint à Rome où il passa le reste de l'année. Son Panégyriste et l'historien Zonare, disent qu'il gouverna avec justice et douceur, qu'il fit de bonnes lois et qu'il fit revivre la discipline et les bonnes mœurs.

Malheureusement, Claude ne fut point aussi juste à l'égard des Chrétiens qu'à l'égard de ses autres sujets. Quelque courte qu'ait été la durée de son règne, et malgré le peu de temps qu'il pût séjourner à Rome, il les persécuta violemment. Plusieurs auteurs ont dit qu'il n'y eût pas de persécutions sous Claude. Quelques-uns, comme Dodwel (Dissert. Cypr. xi. 64), l'ont fait à dessein et avec le parti pris de diminuer et le nombre des martyrs et celui des persécuteurs. D'autres, avec d'excellentes intentions, se sont trompés, comme le Père Pagi, par exemple (Erit. Ad. ann. cclxix.), qui dit positivement que : « Sous le règne de Claude, il n'y eut pas de martyrs dans l'Église. » D'autres sont restés dans le doute : Tillemont, par exemple, quoique pourtant il semble incliner pour l'affirmative. Mais Bède, Usuard, Adon, Baronius, Bollandus, parmi les anciens; parmi les modernes, Beraut-Bercastel et d'autres que nous pourrions citer, n'ont pas hésité à ranger Claude au nombre des persécuteurs.

Nous avouons que nous sommes profondément étonné de voir que de bons auteurs, des écrivains d'un jugement ordinairement sûr, aient pu nier, ou seulement mettre en doute que Claude ait persécuté les Chrétiens. Beaucoup d'anciens martyrologes contiennent les noms

d'un grand nombre de saints mis à mort sous son règne, et même en l'absence d'actes authentiques, il est impossible de nier que ces saints aient souffert sous cet empereur. L'inscription des saints dans les martyrologes usités dans l'Église, le culte qu'on rend à la mémoire de ces soldats de Jésus-Christ, constituent la plus forte, la plus inébranlable des traditions. Comme nous le verrons plus loin, rien n'est positif et précis comme ce qu'on trouve dans le martyrologe romain, dans celui de saint Jérôme, etc.

Nous espérons, réunissant les éléments que nous trouvons épars dans les martyrologes et dans les écrivains, réussir à démontrer que Claude a persécuté très violemment l'Église. Comment se fait-il donc que nous ayons si peu de documents authentiques, touchant la persécution qu'il fit endurer aux Chrétiens. Ne serait-il pas sans quelque fondement de supposer que ces documents ont été détruits pour tâcher d'envoyer, plus pures à la postérité, la mémoire d'un prince qui fut l'aïeul de Constantin! Les historiens contemporains de ce dernier prince, n'ont-ils pas osé ou pas voulu raconter tout ce qu'ils savaient de Claude, qui tenait de si près par les liens du sang au grand prince qui se faisait ouvertement le disciple et le protecteur des Chrétiens? Nous n'osons pas trancher ces questions; mais ce qu'il y a de certain, c'est que nous savons positivement qu'il y eût beaucoup de martyrs sous Claude, tout en ayant fort peu de documents authentiques à fournir sur leur compte. Cependant, sous ce rapport, on a fait de précieuses découvertes. Sur la fin du siècle dernier, on a trouvé dans la bibliothèque de Turin, le texte grec d'actes fort importants du martyre de plusieurs saints sous Claude. Nous donnerons plus loin cette pièce

intéressante, qui a été imprimée, avec la traduction latine, à Rome, en 1795, par les soins de l'imprimerie de la Propagande.

Claude était très attaché aux anciens usages et aux antiques croyances des Romains. Quand il fut proclamé empereur par les soldats, il consulta les oracles, les devins et les livres des sybilles, sur la conduite qu'il devrait tenir. Il fut même appelé par dérision Apollon, à cause de son culte insensé pour ce Dieu. Un empereur de ce caractère ne pouvait pas être favorable aux Chrétiens. Du reste, il faisait tout ce qu'il pouvait pour plaire au sénat et le sénat tenait beaucoup à la religion de la république. Puis Claude cherchait à mettre sa conduite en opposition avec celle de son prédécesseur, lequel s'était à bon droit fait détester de tout l'empire. Or, Gallien si mauvais prince sous presque tous les rapports, s'était montré très favorable aux Chrétiens, ce fut pour Claude une raison de les persécuter. Ainsi avaient fait Sévère après Commode, Maximin après Alexandre, Dèce après Philippe.

Claude était un bon général, un politique habile, mais il était au fond naturellement cruel et inflexible. Nous trouvons dans son panégyrique, un fait qui suivant nous n'aurait pas dû être invoqué comme un titre de gloire. Ses soldats s'étant montrés dans une circonstance, avides de pillage, Claude les envoya enchaînés en fort grand nombre à Rome pour y servir aux jeux publics. Évidemment cela dépasse les bornes de la sévérité. Nous ne savons pas si ce passage n'aurait point trait au cent vingt, ou même deux cent soixante soldats qu'il fit tuer dans l'amphithéâtre, pour cause de Christianisme.

On voit d'après tout cela que rien dans le caractère de Claude n'empêche de croire qu'il ait violemment persécuté l'Église. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il vint à Rome dans les derniers mois de l'année 268, et y séjourna jusqu'à l'année suivante.

C'est en 269, le premier mars qu'on trouve les premiers martyrs de la persécution de Claude. Ce prince voulait saintement commencer l'année en l'honneur de Mars, à qui le mois du même nom est consacré. Il fit tuer à coups de flèches dans l'amphithéâtre, deux cent soixante soldats avec saint Blaste leur tribun. Leurs corps furent brûlés en partie dans une forge. Les Chrétiens recueillirent ce qu'ils purent de ces restes précieux et les ensevelirent avec le corps de saint Blaste sur la voie Salaria. Ce sépulcre commun a gardé le nom de saint Blaste, et c'est une chose digne de fixer l'attention que ce nom d'un seul donné au tombeau d'un grand nombre. De là, résulte pour nous la preuve évidente, que tous ces saints ont été martyrisés ensemble, et comme d'un autre côté, d'après le martyrologe de saint Jérôme, le seul peut-être qui fasse mention de saint Blaste, ce saint tribun a été martyrisé sous Claude, il est impossible comme Baronius le prétend, de rejeter sous Maximien le martyre des deux cent soixante soldats que le martyrologe romain a inscrits sous la date du 1er mars.

Le 24 du même mois, jour anniversaire de celui où le sénat avait reçu la nouvelle de sa promotion à l'empire, il fit décapiter saint Quirinus dans sa prison, et jeter son corps dans le Tibre. On croit que ce Quirinus était le second fils de l'empereur Philippe. Cette supposition combattrait également le martyrologe d'Adon, qui l'ap-

pelle, un adolescent, puisqu'il y avait déjà dix-neuf ans que Philippe était mort, et les actes de saint Maris donnés par Bollandus, qui le nomment un homme vénérable, puisque le fils aîné de Philippe n'avait que sept ans quand il fut associé à l'empire en 244, et douze ans au plus quand en 249 les Prétoriens le tuèrent dans leur camp de Rome, après la défaite de son père par Dèce. Quirinus ne pouvait donc avoir que trente ans au plus, s'il était second fils de cet empereur, quand Claude lui donna la palme du martyre. Nous ne trouvons nulle part dans les auteurs, des preuves assez concluantes pour dire positivement si ce Quirinus était en effet d'origine aussi illustre. Nous ne savons pas ce qu'il était : s'il était ou non attaché au sacerdoce. Il serait peut-être permis de supposer, que ce Quirinus est le même que celui dont il est parlé dans les lettres que les évêques captifs dans les mines, écrivent à saint Cyprien, pour le remercier des aumônes qu'il leur a faites en son nom et en celui de Quirinus.

C'est à Quirinus que sont adressés *les trois livres des témoignages contre les Juifs, par saint Cyprien*. Pour que cela s'accorde avec toutes les suppositions que nous faisons ici, il faut que ces trois livres n'aient été composés par le grand évêque que dans les dernières années de sa vie, pendant son exil à Carrube, par exemple, car s'ils l'eussent été plutôt, Quirinus eut été trop jeune pour qu'ils lui fussent adressés, tandis qu'à cette époque il pouvait avoir seize ou dix-sept ans. Or, rien dans les éditions de saint Cyprien ni dans les auteurs, ne nous dit positivement l'époque à laquelle ces trois livres furent composés; mais ce qui nous frappe, c'est qu'ils paraissent l'avoir été pour un jeune homme, car nous trouvons en tête, dans l'introduction, le passage suivant :

« Cette lecture suffira pour vous initier aux premiers éléments de la foi, votre vigueur ne manquera pas de se fortifier, et l'intelligence de votre cœur de s'accroître, quand vous interrogerez plus profondément les Écritures anciennes et nouvelles.... Vous pourrez par la suite puiser plus abondamment, et vous y désaltérer à loisir. »

Un écrivain juif voulant faire preuve de grande perspicacité historique, et accuser d'erreur le moine Metellus, qui a fait en vers l'histoire de saint Quirinus, a écrit le passage suivant : « On appelait chez les Romains jours Quirinaux, ceux qui étaient consacrés au culte de Quirinus, c'est-à dire de Romulus; le mont Quirinal reçut son nom d'un temple consacré au même Rumulus ? C'est de là qu'est venu le nom de Quirinus chez les Gentils, et le Quirinus qui est vénéré dans le couvent de Tegernsée (en Bavière), est faussement regardé comme martyr et comme étant d'origine impériale. Sans doute il n'est autre que ce gentil qui fonda la ville de Rome. » (*Jac. Basnag. Observ. in Metell. Quirinal.* t. III. p. II. *Ant. lect. Canis.* p. 116.) Avec un peu de bonne volonté, le critique juif eut pu se convaincre à la seule inspection du calendrier de l'ancienne Rome, que les jours de fête de *Quirinus* (*Romulus*), ne tombaient pas dans le mois de mars. Il eut dû réfléchir aussi à cette circonstance, que le corps du saint martyr fut apporté de Rome par Adalbert et Ockaire, qui ayant sauvé cette ville d'un grand danger reçurent cette relique du pape Zacharie. Sans doute le critique ne prétend pas que ce corps fût aussi celui de Romulus. Du reste, le saint duquel nous parlons ici, n'est pas le seul Quirinus que nous trouvions dans les fastes de l'Église, qui tantôt gardent ce nom intact, tantôt le changent en celui de Cyrinus : faut-il dire que

tous ces Quirinus ne sont autres que Romulus? Passons; peut-être même ces discussions eussent-elles dû ne pas nous arrêter autant.

On met encore sous Claude un grand nombre d'autres martyrs. Ainsi quarante-deux dans la Toscane, parmi lesquels Gracilien et la vierge Félicissime; deux évêques, Ptolémée et Romain, avec trente-huit fidèles, puis quarante-six soldats, avec cent-vingt autres Chrétiens; sainte Cyrille, qu'on prétend être fille de l'empereur Dèce avec sainte Tryphonie sa mère; le diacre Cesaire et le prêtre Julien, avec quinze autres dont on trouve les noms dans le martyrologe de saint Jérôme; sainte Sévère dont voici l'épitaphe ·

COSULE. CLUDIO.
ED. PATERNO. NONIS
NOVEMBRIBUS. DIE. VENERES. LUNA. XXIIII
LENCES. FELIE. SEVERE. CARESSEME. POSUETE.
ED. ISPIRITO. SANCTO. TUO.
M.... TU. A. ANNUORUM ꞨL
ED. MESORON. XI. DEURON. X.

Dans la sixième ligne on a voulu que le mot effacé fut *mortua*. On ne mettait pas ce mot sur les tombeaux, c'eût été une sorte de pléonasme dans les faits et dans l'idée. Les latins appelaient les morts *dormientes* sur leurs tombeaux. On mettait *hic jacet* comme nous mettons *ci-gît : ici repose* : nous avons mille autres monuments qui attesteraient au besoin la validité de notre interprétation, le mot effacé est *martoura*. Nous trouvons encore la vierge sainte Prisque; quatre nobles persans dont le plus célèbre est saint Maris; puis les martyrs de Terni, saint Valentin

prêtre, et saint Valentin évêque, avec leurs compagnons; les saints Eutychius, Hyacinthe, Justin prêtre de l'Église Romaine, avec quelques autres, puis enfin saint Hippolyte évêque de Porto. Voilà l'ordre dans lequel le martyrologe romain place la plupart des saints martyrs que nous venons d'énumérer, et quelques autres dont nous n'avons pas donné les noms.

Janvier.

18. A Rome, la vierge sainte Prisque.

Février.

14. A Rome, saint Valentin, prêtre.

Mars.

1er. A Rome, deux cent soixante martyrs percés à coups de flèches dans l'amphithéâtre. — Les saints Léon, Donat, Abondancius, Nicéphore et neuf autres.

24. A Rome, saint Quirinus.

Octobre.

24. A Rome, sur la voie Salaria, les saints Théodore, Lucius, Marc et Pierre, soldats, et cent soixante-sept autres.

28 A Rome, la vierge sainte Cyrille.

Hâtons-nous de convenir avec Tillemont et la plupart des bons auteurs, que les actes de tous les saints martyrs desquels nous avons parlé jusqu'à ce moment, ne sauraient faire autorité, et qu'ils renferment, pour la plupart, des détails et des faits qui doivent donner lieu de croire qu'ils ont été profondément altérés ou du moins rédigés après coup. Mais nous espérons, ainsi que nous

l'avois dit, démontrer qu'au fond, la persécution de Claude est indubitable et qu'elle ne peut être, en aucune façon, mise en doute par les esprits qui examinent et qui raisonnent. Une chose qui nous frappe par-dessus tout, c'est la coïncidence parfaite qui règne entre le martyrologe romain et l'histoire de Claude II. Ainsi on voit que ce prince a fait des martyrs dans les mois de janvier, de février et de mars; mais on n'en trouve aucun dans ceux d'avril, de mai, de juin, de juillet. Le martyrologe n'en indique pas non plus dans les mois d'août et de septembre; nous verrons qu'il y en eut cependant dans le mois d'août. Eh bien, nous prétendons que la chronologie du martyrologe romain est parfaite, et d'un autre côté, contrairement à tous les auteurs qui ont admis la persécution de Claude, nous prétendons qu'elle a commencé en août 268, et finit en mars 269; de plus, que Claude n'a point persécuté les Chrétiens après sa grande victoire sur les Goths. En effet, Claude fut proclamé empereur du 20 au 24 mars 268. Avant de s'en venir à Rome, il vainquit Auréole qui étant assiégé dans Milan, avait demandé à se soumettre en apprenant son avènement à l'empire, mais s'était révolté peu de temps après. Il vainquit aussi, comme nous l'avons dit, les Allemands près du lac de Garde. Tous ces faits s'étant passés en Italie, ne durent pas retenir Claude plus de quelques mois et il n'est point étonnant qu'il pût être à Rome dès le mois d'août.

Les Goths qui avaient employé toute l'année 268 à faire d'énormes préparatifs de guerre, s'embarquèrent à l'embouchure du Niester, au commencement de la belle saison en 269, eurent le temps d'assiéger Tomes, dans la petite Sythie; dans la Mésie, Marcianople, sous

les murs de laquelle ils livrèrent plusieurs combats; d'attaquer inutilement Byzance et Cyzique; de venir, par l'Hellespont et la mer Égée, jusqu'au mont Athos où ils raccommodèrent leurs vaisseaux dont les courants du Bosphore avaient détruit un grand nombre et fortement endommagé les autres. Cette opération dut nécessairement leur demander beaucoup de temps. Ils vinrent ensuite mettre le siége devant Thessalonique et Cassandrée, et ayant appris que Claude s'avançait contre eux, ils vinrent à sa rencontre jusqu'à Naïsse, dans la haute Mésie. Ce fut là que Claude leur livra bataille et leur tua cinquante mille hommes. Il est évident que ce grand événement ne dut avoir lieu que dans les derniers mois de la belle saison en 269, puisque, poursuivis incessamment par Claude, ils se refugièrent sur le mont Hœmus, pour y prendre leurs quartiers d'hiver.

Claude ne revint point à Rome après sa première victoire sur les Goths; certes, ses affaires ne lui permettaient pas de prendre du repos dans sa capitale. Zénobie lui faisait la guerre en Orient, et après des chances diverses, ayant entièrement défait Probus, restait maîtresse de toute l'Égypte. Claude fut même obligé de faire la paix avec elle, pour achever la guerre contre les Goths. Il n'eût pas été occupé de ce côté, que les affaires d'Occident eussent impérieusement réclamé sa présence. Tétricus, qui avait pris la pourpre, poursuivait dans les Gaules le cours de ses succès, et la ville d'Autun, qui s'était déclarée pour Claude, dont elle réclamait inutilement le secours, succombait emportée d'assaut à la fin de 269, après un siège de sept mois.

Il est donc évident, par tous ces faits, que Claude ne pût pas venir à Rome à la fin de 269. D'un autre côté,

nous le trouvons déjà au mont Hœmus finissant d'exterminer les Goths dès les premiers mois de 270. Il mourut de la peste à Sirmich, vers le mois d'avril de cette même année. Ainsi que nous l'avons dit, Claude persécuta les Chrétiens à la fin de 268 et au commencement de 269 ; mais ceux qui placent plus tard les martyrs qui ont souffert sous lui, et notamment ceux d'Ostie, dont nous allons bientôt donner les actes, ne tiennent pas compte des faits historiques.

Une chose remarquable encore, c'est que le martyrologe romain n'indique que des martyrs qui ont souffert à Rome ou dans l'Italie ; cette circonstance milite encore en faveur de l'opinion que nous soutenons. Claude n'était pas maître des Gaules qui obéissaient, ainsi qu'une partie de l'Allemagne, à Tétricus. Zénobie avait l'Orient et l'Égypte sous sa domination. Toutes ces provinces échappaient donc à la persécution de Claude.

Pendant longtemps, on a dû se borner à constater que Claude persécuta violemment l'Église ; sans pouvoir, comme nous l'avons dit, entrer avec des documents dignes de foi dans le détail des événements. Comme nous l'avons dit aussi, des auteurs graves, comme Tillemont, ont été jusqu'à mettre en doute qu'il ait persécuté l'Église. Mais aujourd'hui nous possédons un document précieux que nous allons donner en entier. Ce sont les actes des martyrs d'Ostie, dont le texte grec a été retrouvé dans la bibliothèque de Turin et imprimé à Rome en 1795, à l'imprimerie de la Propagande, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Ces actes nous paraissent de nature à pouvoir faire autorité ; les approbations qui ont été données à la publication, qui en a été faite, sont encore un témoignage de leur bonté. Nous les avons

traduits sur la version latine, mais en suivant le texte grec duquel un ancien traducteur s'éloigne assez souvent.

« Sous l'empereur Claude, Ulpius Romulus, étant vicaire, une violente persécution s'éleva contre les Chrétiens. Censorinus, maître des offices, secrètement Chrétien et craignant Dieu, accompagnait partout l'empereur Claude; quand il voyait des Chrétiens qu'on menait à la mort ou en prison, il les encourageait secrètement, et tant qu'il le pouvait, fournissait des aliments à ceux qui étaient captifs, ou enchaînés : bien plus, il était toujours prêt à instruire les catéchumènes. Ce que l'empereur Claude ayant appris, il le fit arrêter, amener devant lui et lui parla en ces termes : C'est donc vous, fidèle adorateur des dieux, vous qui êtes toujours près de notre majesté, qui faites de telles choses? Certes, jamais notre clémence n'a repoussé ceux qui l'implorent, mais nous gouvernons la république en voulant que chacun respecte nos dieux. Censorinus répondit : Je rendrai témoignage de Jésus-Christ, mon Seigneur; lui seul est le vrai Dieu qui a été crucifié, enseveli, et qui est ressuscité le troisième jour, en présence des gardes qui l'avaient mis en croix. Après sa résurrection, il apparut à ses disciples, et, en leur présence, monta aux cieux. C'est lui qui naguère a daigné, quittant le sein de Dieu, son père, naître d'une vierge; car il est venu sur la terre pour l'amour des hommes, tout en ne quittant pas les cieux. Claude irrité, lui dit : Censorinus, vous êtes fou : et aussitôt il ordonna que des soldats le conduisissent à la ville d'Ostie et qu'il y fût emprisonné. Amené dans cette ville, distante d'environ quinze mille pas de Rome, il y fut mis en prison et enchaîné; nuit et jour, il chantait les louanges du Seigneur.

Dans le même lieu, près la ville d'Ostie, logeait une dame, nommée Chryse, d'origine impériale, qui déjà avait souffert plusieurs persécutions et subi plusieurs condamnations; elle vivait dans sa maison avec des hommes pieux et des vierges. Tous les jours, elle envoyait des vivres à Censorinus et venait elle-même laver ses chaines, ainsi que son visage et ses mains. Il y avait dans le même lieu un saint prêtre, nommé Maxime, et un diacre, nommé Archelaüs, qui, tous les jours, offraient le saint sacrifice en chantant des hymnes au Seigneur. Ce saint prêtre opérait grand nombre de miracles au nom de Jésus-Christ. Quelquefois il venait voir Censorinus, et aussitôt les chaines du saint confesseur tombaient de ses pieds et de ses mains. Le saint prêtre se tournant vers les gardes de la prison, leur parla ainsi : Mes frères, abandonnez le culte des démons, renoncez aux voluptés temporelles, convertissez-vous à Jésus-Christ, notre Seigneur, souverain maitre de toutes choses, lequel était avant les siècles, et qui viendra juger les vivants et les morts, et punira par le feu les péchés du monde. Le temps, le ciel et la terre passeront; mais notre Seigneur Jésus-Christ est, et sera toujours le même. Les gardes dirent à Maxime : Que ferons-nous pour celui que vous nous annoncez, que nous connaissons par vos paroles et par les miracles que vous faites en son nom; car ces chaines viennent de tomber par sa puissance et vos prières? Que chacun de vous, leur dit Maxime, reçoive le baptême et croie en Jésus-Christ, fils de Dieu; abandonnez le vain culte des idoles et repentez-vous de vos fautes; dans votre ignorance, vous avez blasphémé son saint nom et persécuté les saints. Tous alors dans un même esprit, à savoir, Félix, Maximus, Faustinus, Herculanius, Nume-

rius, Storacinus, Menas, Commodius, Hernes, Maurus, Eusebius, Rusticius, Monacrius, Amandinus, Olympius, Cyprius avec Théodore, leur tribun, tombèrent aux pieds du bienheureux Maxime, demandant s'il les trouvait dignes de recevoir le baptême. Celui-ci ayant accompli tout ce qui est d'usage en pareille circonstance, les ayant revêtus d'habits fournis par sainte Chryse, et après les avoir réunis dans un banquet offert aussi par elle, les baptisa au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Enfin ils reçurent tous la lumière et la grace de Dieu. La nuit venue, l'évêque Cyprien les oignit du Saint-Chrême au nom du Christ, et après l'ablution, les instruisit dans la foi et les marqua du signe de la croix.

Pendant ce temps-là, le fils d'un cordonnier qui demeurait dans cet endroit, mourut, et les bienheureux Cyprien, Maxime et Chryse, ainsi que les autres nouveaux Chrétiens, entendirent, en passant, le cordonnier qui se lamentait sur la mort de son fils. Alors le prêtre Maxime dit au cordonnier : Croyez en Jésus-Christ, notre Seigneur, en présence de nous tous, vous vivrez et votre fils vous sera rendu. Cet homme, tout en larmes, répondit : Comment croirai-je en celui que j'ai toujours maudit depuis ma plus tendre enfance? Repentez-vous, dit Maxime, de ce que vous avez fait, car notre Dieu écoute le repentir : il ne nous rend point selon nos fautes, mais selon son infinie miséricorde. Baptisez-moi donc en son nom, pour que je croie. Il fut baptisé au nom de la Sainte-Trinité, et après avoir reçu le signe du Christ, il revint tout joyeux vers son fils. Le prêtre Maxime, ne pouvant retenir ses larmes, parla en ces termes : Seigneur Jésus-Christ, qui avez daigné prendre la forme d'un esclave pour nous racheter de l'esclavage du démon, jetez un

coup d'œil sur l'œuvre de vos mains, afin que cet homme vous reconnaisse pour son auteur et son créateur. Seigneur, dit l'évêque Cyprien, qui, par l'effet de votre infinie miséricorde, avez été crucifié sous Ponce-Pilate, pour le salut des hommes, qui avez ressuscité Lazare et rappelé à la vie le fils unique de la veuve, montrez aujourd'hui votre puissance en faveur de cet homme, votre serviteur, afin qu'il reconnaisse que vous êtes le Dieu vivant, le seul vrai créateur de toutes choses, qui régnez dans les siècles des siècles. Tous les assistants répondirent : Amen. Alors le mort revint à la vie et parla en ces termes : J'ai vu notre Seigneur Jésus-Christ qui m'a ramené des ténèbres à la lumière. Après qu'il eut été catéchisé, il fut baptisé au nom du Père et du Fils, et reçut le signe du Saint-Esprit. Sainte Chryse lui servit de marraine et lui donna le nom de Fausta, il était près d'entrer dans sa douzième année. Peu de temps après, on apprit à l'empereur Claude qu'un jeune enfant, grace aux prières de ces bienheureux Chrétiens, était ressuscité d'entre les morts. Cela n'a pu se faire, dit l'empereur, qu'avec le secours de la magie. Il fit venir Ulpius Romulus, vicaire de Rome, et lui donna les ordres suivants : Soumettez Chryse, femme sacrilège, qui a souillé la noblesse de sa naissance, et qui demeure avec deux magiciens, à divers tourments, jusqu'à ce que cédant à nos ordres, elle adore nos dieux et nos déesses. Si elle obéit, qu'elle vive; bien plus qu'on déchire la sentence déjà rendue contre elle. Quant à ceux que vous prendrez avec elle, faites-les tourmenter de diverses manières.

Le vicaire Ulpius Romulus étant venu dans la ville d'Ostie, ordonna de mettre en prison tous les saints sans exception. Le lendemain matin, dès son lever, il fit ame-

ner devant lui la bienheureuse Chryse; et lui parla en ces termes : Quel fol amour de la magie vous porte donc à ternir en vous-même l'éclat du sang impérial et votre noble origine? Ce sont bien plutôt les démons qui vous trompent, dont j'ai terni la gloire, répondit la sainte, en quittant le culte vain des idoles faites de main d'homme, pour la connaissance du Dieu vivant, unique et seul vrai, et de son Fils unique, notre Seigneur Jésus-Christ, qui viendra juger les vivants et les morts, et précipiter dans les ténèbres le démon, votre protecteur et l'empereur Claude lui-même. Ulpius Romulus s'écria : Cette femme est devenue folle de magie; et se tournant vers elle : Renoncez, lui dit-il, à de telles inepties et souvenez-vous de votre naissance. La bienheureuse Chryse, lui soufflant au visage, lui dit : Misérable, si vous connaissiez le Dieu créateur du ciel et de la terre, votre bouche n'eut point proféré ce blasphème. Irrité de cette apostrophe, le vicaire la fit attacher à la roue. Pendant que ses membres étaient horriblement disloqués, la sainte rayonnante de joie et de gaîté, parla en ces termes : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus, qui daignez m'élever des enfers aux régions célestes. Nous allons voir, lui dit le vicaire, si votre Christ va venir vous délivrer. Je n'en suis pas digne, dit Chryse, mais celui qui veut bien m'arracher des ténèbres de ce monde, pourra bien vous perdre ainsi que votre empereur Claude. Pendant qu'elle parlait ainsi, tout à coup la roue se brisa, et quand on la détacha, on vit qu'elle n'avait aucune blessure. Romulus ordonna qu'on la déchirât à coups de fouet, et fit crier par le héraut : Que Chryse, la sacrilége, qui a blasphémé nos déesses et méprisé Claude, empereur de notre république, expire sous les coups. Mais la bienheureuse vierge criait à haute voix : Soyez béni, Seigneur

Jésus-Christ que je vais bientôt voir. Romulus ordonna de lui brûler les côtés avec des torches ardentes. Comme on exécutait cet ordre, la sainte dit d'une voix claire, avec une gaîté que rehaussait encore la beauté de son visage : Vous n'avez donc pas honte, malheureux, de regarder ainsi un corps qui vous rappelle celle qui vous a donné le jour? Vous méritez ce qui vous arrive, lui dit Romulus, vous qui avez trahi nos dieux immortels, méprisé la dignité impériale pour vous livrer aux pratiques infâmes de la magie. La sainte était couchée par terre à demi-brûlée, il ordonna de la reconduire en prison.

Alors il ordonna d'amener les saints confesseurs, le prêtre Maxime et le diacre Archelaüs. C'est donc par vous, leur dit-il, qu'on blasphème les noms de nos dieux, c'est donc vous, qui pervertissez les hommes pour qu'ils ne croient point? Nous ne pervertissons personne, répondit le prêtre Maxime; mais par la grace de notre Seigneur Jésus-Christ, nous arrachons tous les hommes des erreurs de l'idolâtrie. Ces hommes, dit Romulus, sont certes bien dignes de mort. Il fit conduire le diacre Archelaüs sous l'arcade qui est devant le théâtre, pour qu'il y eût la tête tranchée; cet ordre ayant été exécuté, il fit reconduire Maxime en prison. La nuit venue, un prêtre, nommé Eusèbe, recueillit les restes du martyr et les ensevelit dans un champ. Presqu'en même temps les soldats qui, par le ministère de Maxime, avaient cru en Jésus-Christ, furent mis à mort de la même manière. Quand Romulus eut appris que ses ordres avaient été exécutés, il commanda que les saints confesseurs, Maxime, le prêtre, et l'évêque Cyriac eussent la tête tranchée dans la prison, et que leurs corps fussent jetés à la mer. Le prêtre Eusèbe les ayant retrouvés, les recueillit avec soin et

les ensevelit près la ville d'Ostie, dans un champ près du bord de la mer, et les déposa tous dans la même grotte.

Il cacha Taurinus et Herculanius dans le port de Rome. Le quatrième jour environ il trouva sur le rivage les corps des autres saints que le flot avait rejetés, il plaça le bienheureux tribun Théodore dans un caveau voûté, il réunit les corps de tous les autres martyrs et les déposa dans le même lieu que leurs compagnons Cyriac et Maxime.

Le cinquième jour Romulus ordonna qu'on tirât sainte Chryse de sa prison : Quand elle fut devant lui, malheureux, lui dit-elle, avec véhémence, pourquoi perdez-vous les jours qui vous sont donnés ? Reconnaissez enfin que le Christ qui vous a créé est le seul vrai Dieu, cessez d'adorer des pierres ou de vains simulacres d'airain, d'or ou d'argent, pour adorer notre Seigneur Jésus-Christ, crucifié sous Ponce-Pilate, ressuscité d'entre les morts trois jours après avoir été enseveli, monté aux cieux d'où il descendra de nouveau pour juger les vivants et les morts, et punir par le feu les péchés du monde. Vous verrez bientôt votre Christ, lui dit Romulus, à moins que vous ne sacrifiez aux dieux immortels. Vous avez parlé, lui dit-elle avec vérité, quoique tard elle est sortie de votre bouche quand vous m'avez dit que je verrais le Christ si je ne sacrifiais à vos démons. Alors Romulus enflammé de colère, parce qu'il avait été pris par ses propres paroles ordonna qu'on lui meurtrit le visage à coups de pierre, mais sainte Chryse criait à haute voix : Gloire vous soit rendue Jésus-Christ mon sauveur, qui m'avez jugée digne de figurer parmi vos serviteurs et vos servantes. Écoutez, lui dit Romulus, les conseils de la prudence, adorez nos dieux, sacrifiez leur et prenez un

mari d'une condition égale à la vôtre. Alors la bienheureuse vierge lui dit à haute et intelligible voix, j'ai déjà pour époux le créateur du ciel et de la terre, Jésus-Christ fils du Dieu vivant que vous ne voulez pas connaître pour vous attacher au démon qui vous inspire la rage féroce dont votre cœur est rempli. Enflammé de colère Romulus ordonna au bourreau de la frapper de fouets armés de plomb. Plus on la frappait, plus son courage était grand, alors le juge ordonna de lui attacher une grande pierre au cou et de la jeter ainsi à la mer. Le flot ayant rejeté son corps au rivage, le bienheureux Nonus, qu'on a surnommé Hippolyte, l'emporta et l'ensevelit dans une propriété où elle habitait, près des murs de la ville d'Ostie, le 19 des calendes de septembre (14 août).

Alors le vicaire fit arrêter un nommé Sabinianus intendant de cette propriété, et commença à l'interroger sur les affaires de sainte Chryse, lui disant : Cette femme sacrilège nommée Chryse, qui par amour pour la magie a mieux aimé mourir que vivre, possédait de grandes richesses, apportez-nous donc ses trésors et sa garde-robe, et si comme le veulent les édits impériaux vous sacrifiez aux dieux, vous vivrez. Sabinianus répondit, j'ai été instruit par sainte Chryse dans le détachement de toutes choses, elle m'a appris à confesser un seul Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ, né de l'esprit saint et de la vierge Marie, c'est pourquoi nous n'avons ni or ni argent, ni pierres précieuses. Hâtez-vous, lui dit Romulus, livrez aux empereurs les trésors que vous avez cachés et sacrifiez aux dieux. Certes je ne suis pas digne, dit Sabinianus, de souffrir quelque chose pour mes péchés, à moins que le Seigneur, mon Dieu, daigne me l'accorder; c'est pourquoi je vous le déclare, mettant ma confiance en lui, je

ne possède pas plus les trésors méprisables que vous me demandez, que je n'ai la volonté de fléchir le genou devant vos idoles. Ayant dit cela et plusieurs autres choses semblables, Sabinianus, d'après l'ordre que Romulus donna au bourreau, fut frappé sur la tête avec des lanières armées de plomb.

Le bienheureux vieillard Hippolyte ayant appris cela, vint trouver Romulus et lui dit à haute voix : Malheureux, si vous connaissiez Jésus-Christ, fils de Dieu, bien loin de supplicier de cette manière les saints qui le servent, pour les forcer à sacrifier à vos idoles, vous vous inclineriez vous-même devant le créateur et l'auteur de toutes choses et devant ses serviteurs, et vous n'adoreriez point des pierres qui sont muettes et inanimées. Ayant entendu cela, Romulus entra dans une véhémente colère et ordonna de le précipiter les mains et les pieds attachés dans une fosse profonde. Le bienheureux Hippolyte ayant été précipité dans une fosse attenante au port, des voix furent entendues pendant l'espace d'une heure, semblables à des voix d'enfants qui eussent rendu graces à Dieu. Pendant ce temps-là il rendit l'ame au Seigneur, le 11e jour des calendes de septembre (22 août).

Romulus disait, il est évident que cette folie provient de l'art de la magie. Il se mit à dire en criant avec colère, Sabinianus a été séduit par l'art de la magie, par l'amour de l'argent, par l'attrait des richesses; je le ferai mourir pour l'arracher à cette folle manie, s'il ne consent à adorer nos dieux, après avoir dit d'autres choses semblables, il le fit frapper à coups de bâtons, en faisant crier par le héraut : Livre tes trésors à nos empereurs et adore les dieux tous puissants auxquels obéissent les chefs de notre république. Mais Sabinianus disait : Jésus-Christ mon Sei-

gneur, qui avez daigné me compter parmi vos serviteurs, graces vous soient rendues. Après qu'il eût été longtemps battu, son visage gardait sa tranquillité et son assurance de telle sorte, que Romulus, enflammé de colère, ordonna de l'attacher au chevalet; pendant qu'on disloquait ses membres et que la voix du héraut résonnait encore à ses oreilles, lui ne disait rien que ces paroles : Je vous rends graces Jésus-Christ mon Seigneur. Le vicaire dit aux assistants, cet insensé se confie dans les promesses de la magie, et il ordonna qu'on le brûlât avec des torches. Pendant qu'on les approchait de lui, Romulus lui dit : Malheureux, ayez pitié de vous-même, rendez les trésors que nous savons avoir été cachés par vous. Mais le bienheureux Sabinianus martyr du Christ, rendait graces au Seigneur en disant : Seigneur mon Dieu, recevez mon ame entre vos mains : ayant ainsi parlé il rendit tranquillement l'esprit. Romulus ordonna de jeter son corps dans un puits. Bientôt après, un prêtre nommé Cordius, retira nuitamment le corps du puits et l'ensevelit près de celui de sainte Chryse, le 5 des calendes de septembre (28 août). Par la grace, la miséricorde et l'humanité de notre Seigneur Jésus-Christ, lequel avec le Père et le Saint-Esprit, possède la gloire, la puissance, l'honneur et l'adoration, maintenant et dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il (*).

Tels sont les actes des martyrs d'Ostie, dont on n'avait depuis longtemps qu'une assez mauvaise traduction latine, offrant çà et là, surtout sous le rapport des dates, des lacunes considérables. Tillemont connaissait cette

(*) Dans la traduction latine que nous avons suivie, la formule qui finit ces actes, est ainsi rendue : « *Regnante domino nostro Jesu-Christo cui est gloria est imperium in secula seculorum. Amen.* » Nous ne savons pas pourquoi le traducteur s'est ainsi éloigné du texte grec que nous avons littéralement rendu.

traduction, et nous ne sommes pas surpris qu'il ait rejeté ces actes au nombre de ceux qui ne méritaient qu'une très médiocre confiance. Mais depuis que le texte grec a été retrouvé, il n'est plus permis de les rejeter. Les dates sont bien établies et on trouve dans cette pièce importante tous les caractères de l'authenticité.

D'après tout ce que nous avons dit plus haut, les faits relatés dans ces actes appartiennent à l'année 268, 1re du règne de Claude, et ne peuvent aucunement être rapportés comme l'ont fait presque tous les auteurs, en se copiant mutuellement, à l'année 269. On voit par ce qui a rapport à Censorinus, que la persécution était déjà allumée contre l'Église, quand ce saint personnage fut arrêté par ordre de l'empereur, puisqu'il encourageait, disent les actes, les Chrétiens qui étaient captifs ou conduits au supplice, et qu'il faisait porter des aliments à ceux qui étaient en prison. Il est probable que Claude persécuta les Chrétiens dès son avènement à l'empire, sans cela les actes ne mentionneraient pas que Censorinus était Chrétien secrètement; il n'eut pas eu besoin de cacher sa croyance.

Tillemont, auteur d'une très grande perspicacité, dont l'autorité est très imposante, n'échappe pas parfois au défaut de trop épiloguer sur les faits. Ainsi il reproche aux actes des martyrs d'Ostie, de ne pas dire ce que devint Censorinus que l'empereur Claude fit arrêter et conduire à Ostie. Il est possible que ce saint personnage n'ait été que confesseur de la foi et non pas martyr, qu'il soit demeuré en prison longtemps après la rédaction des actes. Il est possible enfin que le rédacteur de ces actes ait été lui-même mis à mort. Cette difficulté n'est donc pas sérieuse. Une autre objection que Tillemont fait souvent et à

laquelle il semble attacher une grande importance, n'est pas mieux fondée. Il rejette les actes qui parlent, comme ceux qui nous occupent, des vicaires de Rome ou des préfets avant Dioclétien, parce que, dit-il, Lactance (L. VII) *de morte persecutorum*, nous apprend que ces fonctionnaires ne furent institués que sous cet empereur. Cette affirmation du savant dissertateur est complètement erronée. Voici le passage de Lactance : « Pour répandre la terreur partout, on morcella les provinces. Chaque canton, presque chaque ville eut à gémir sous un gouverneur particulier. On ne rencontrait qu'officiers du fisc, que vicaires des préfets. « Évidemment ce passage ne dit pas que ces magistrats furent institués à cette époque, ils indiquent seulement qu'on en multiplia le nombre. Du reste, il y a des preuves positives qu'ils existaient avant Dioclétien. Sur des monuments qui datent d'avant cet empereur, on trouve ces initiales : V. P. P. P. H., qu'il faut traduire ainsi : *Vicarius Præfecti Prætorio per Hispanias.* Des actes que nous ne donnons pas, ceux des nobles Persans que nous nous sommes borné à indiquer comme martyrs, sous Claude, portent que L. Junius Mucianus était vicaire de Rome sous Claude-le-Gothique. Or, voici une vieille inscription qui en fait foi :

SILVANO SAN-
CTISSIMO
L. JUNIUS MU-
CIANUS V. C.
PRÆF. URBI.

Maintenant quel est l'auteur de ces actes? Cette question n'est pas facile à résoudre; nous n'entreprendrons

pas de le faire. L'auteur des savantes dissertations qui accompagnent les actes des martyrs d'Ostie, suppose que ce pourrait bien être quelqu'un de la maison de sainte Chryse, ou même ce Cordius dont il est parlé dans ces actes d'une façon si modeste : *Quidam nomine Cordius*, un nommé Cordius, tandis que tous les autres personnages desquels il y est fait mention, sont désignés par quelque titre honorifique.

Nous ne pouvons rien dire de plus sur la persécution de Claude-le-Gothique ; ainsi nous ne donnerons pas les actes de certains martyrs, de saint Muris, par exemple, et de ses compagnons ; parce que nous nous sommes imposé l'obligation de ne reproduire que les pièces qui nous semblent parfaitement authentiques et à l'abri de tout reproche.

PUNITION DE CLAUDE II.

Cet empereur qui joignait aux talents militaires les plus distingués, de grandes vertus civiles, releva dans l'empire le prestige de la puissance romaine. Si Dieu ne l'avait pas arrêté dans le cours de ses succès, il est au moins très probable qu'il aurait ramené l'empire à l'unité et renversé comme Aurélien le fit après lui, les puissances rivales de la sienne. Il y a dans les fastes de l'histoire peu de faits d'armes qu'on puisse mettre au-dessus de sa victoire sur les Goths. Claude était aimé et vénéré de ses sujets. Empereur il avait su justifier la haute opinion qu'on avait conçue de lui avant qu'il fût parvenu au rang suprême. Il avait donc le droit de compter sur de longs jours de

gloire et de prospérité, et certainement ses projets déroulaient devant lui un bel avenir. Chose bien digne de remarque. Jamais la main de la Providence ne s'est montrée plus à découvert que vis à vis des empereurs Romains. Constamment Dieu s'est servi d'eux comme d'instrument, comme de marche-pied pour ses desseins, mais jamais il ne les a protégés, favorisés; du moins apparemment pour eux-mêmes. Cette considération nous a toujours vivement frappé. Tous ces souverains ont été brisés violemment et n'ont pas pu jouir du bonheur et des récompenses temporelles, que Dieu accorde parfois aux vertus purement terrestres. Il en fût ainsi de Claude: arrêté au milieu de ses succès, frappé dans l'enivrement de son triomphe, il fut atteint à Sirmich de la peste qui décimait ses ennemis et qui avait contribué à les détruire. Il mourut à cinquante-six ans, au commencement de la troisième année de son règne. Les historiens, qui nous ont laissé si peu de détails sur les événements de ce règne, ne sont pas plus complets quand ils parlent de la mort de cet empereur. Ils n'en précisent pas exactement l'époque. Cependant il est à peu près certain qu'il ne dépassa pas le mois d'avril. Il fut universellement regretté: on rendit à sa mémoire tous les honneurs qu'on décernait aux empereurs morts, on le mit au rang des Dieux. Triste dérision, suprême aberration de l'orgueil humain, qui s'exalte en présence d'un tombeau, et qui déifie un homme juste au moment où la mort, en le frappant, fait voir le néant des choses de ce monde, et jette les plus grands d'ici-bas, aux mêmes vers qui dévorent les plus petits et les plus humbles. Partout on éleva des statues à l'empereur défunt. Dans la salle du sénat on lui en érigea une

en or de dix pieds de hauteur. Il reste encore des débris de monuments, d'arcs de triomphe élevés à sa gloire.

On trouve au sujet de Claude et de sa mort, une assertion bien étrange dans les deux Victor (historiens). Ils disent que l'oracle des Sybilles avait dit que pour que les Goths fussent détruits, il fallait que le personnage le plus éminent de l'empire se dévouât à la mort, et que ce fut Claude qui donna sa vie pour obéir à l'oracle. D'après cela, quel aurait été son genre de mort ? Se serait-il empoisonné, fait ouvrir les veines comme son frère Quintillus, se serait-il fait tuer sur un champ de bataille ? Les historiens que nous citons ne le disent pas. Il est très supposable que voulant exalter sa gloire, ils aient prétendu que la peste l'atteignit, parce qu'obéissant à l'oracle, il s'était dévoué à la mort. Nous ne savons que penser de telles affirmations, de telles superstitions. Ne nous y arrêtons pas. Assez de flatteurs, quand il s'agit d'écrire la vie des princes, inclinent leurs consciences et leurs convictions devant le mensonge; nous qui montrons en évoquant ces grands faits historiques, comment Dieu frappait les princes persécuteurs de son Église, disons que Claude-le-Gothique, victime de la peste au milieu de ses plus beaux succès, tombait sous la justice providentielle d'en haut, qui brise les rois comme un faible roseau, « parce que, leur dit-elle, étant les ministres de ma puissance, vous n'avez pas jugé dans la justice, et que vous n'avez pas marché selon ma volonté. » (Sag. ch. vi. v. 5.) Claude étant mort, son frère Quintillus prit la pourpre, mais pour échapper à Aurélien que les troupes avaient proclamé empereur à Sirmich, il se fit ouvrir les veines.

CHAPITRE XV.

Persécutions sous Aurélien.

CHRONOLOGIE.

Saint Eutychien, pape en 275.

Ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Claude II, étant mort à Sirmich vers le mois d'avril 270, Aulérien prit immédiamment la pourpre. Comme nous l'avons vu aussi, Quintillus, frère de Claude, qui se fit proclamer en Italie, fut obligé, se voyant abandonné par tous les siens, de se donner volontairement la mort.

Aurélien était un grand homme de guerre, générale-

ment estimé dans tout l'empire pour son courage, ses talents et le désintéressement de son caractère. Ce prince avait acquis une très grande réputation dans les différents commandements qui lui avaient été confiés, et Claude qui le comparait aux Corvins et aux Scipions, disait hautement qu'il méritait l'empire. Quelques auteurs ont prétendu, mais cela sans fondement, qu'il l'avait déclaré Auguste. Après la mort de Claude, il fut proclamé empereur par acclamation, par les légions qui étaient à Sirmich et dans les environs. Quand ce choix fut connu dans l'empire, les troupes lui donnèrent immédiatement leur adhésion. A côté des grandes qualités qui distinguaient Aurélien, l'histoire signale en lui de bien grands défauts. Il était sévère jusqu'à la cruauté. Il fit mourir sa propre nièce pour une faute très légère. L'auteur de sa vie a dit qu'il fut le plus grand prince de ce siècle, comme Alexandre en fut le meilleur. Lactance (PERS. CH. VI), lui attribue un caractère violent et emporté. Il était avec cela très superstitieux. Sa mère était prêtresse du soleil, et lui-même considérait cet astre comme son Dieu protecteur et tutélaire. Dans les commencements de son règne, il se montra favorable aux Chrétiens ou du moins les laissa en paix. Ce prince marcha avec une rare persévérance à l'accomplissement de ses projets; et quand il arriva à l'empire, il avait tant d'ennemis à combattre, tant de grandes entreprises à achever, qu'il ne voulut pas compliquer ses affaires en persécutant l'Église. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il ne lança ses édits contre elle, qu'après avoir abattu toutes les puissances rivales qui lui disputaient l'empire, ou qui s'élevaient en face de la sienne. Il est donc permis de croire que la paix dans laquelle Aurélien laissa l'Église, fut due bien plus aux

combinaisons de sa politique, qu'aux bonnes dispositions de son cœur ou de son esprit.

Habile à dissimuler ses desseins, il fit en 272 une chose qui a porté plusieurs écrivains à affirmer qu'il était très bien disposé pour les Chrétiens. Il y avait sur le siège épiscopal d'Antioche, un évêque nommé Paul de Samosate. Indigne du saint caractère dont il était revêtu, indigne de la haute position qu'il occupait dans la hiérarchie ecclésiastique, cet évêque contristait l'Église par la conduite la plus scandaleuse et par l'émission des opinions les plus opposées à ses divins enseignements. Contrairement aux autres prélats dignes imitateurs de la simplicité des apôtres, Paul de Samosate, ne se montrait en public qu'avec un nombreux cortège, et dans l'appareil le plus luxueux et le plus vain. Il entretenait des femmes dans son palais, voulait qu'elles l'accompagnassent jusqu'aux pieds des saints autels, et pour s'autoriser dans ses désordres par l'exemple des désordres d'autrui, il exigeait que ses prêtres se livrassent aux mêmes iniquités. Tous les prélats des églises voisines, le grand Firmilien à leur tête, réunis en concile, avaient cité devant eux Paul de Samosate, qui leur avait fait toutes sortes de promesses et de soumissions, mais qui peu de temps après, avait repris la même conduite et affiché les mêmes désordres. Réunis de nouveau les mêmes prélats, hormis Firmilien, qui était mort en venant au concile, excommunièrent et déposèrent Paul de Samosate. Mais cet évêque rebelle, aux décisions du concile, et fort de l'appui de l'impératrice Zénobie, qui avait eu le malheur de s'adresser à lui pour se faire instruire des dogmes du Christianisme, restait sur son siège et refusait absolument de le quitter. Quand Aurélien eut vaincu et fait prisonnière Zénobie, il

passa par Antioche. Les pères du concile, s'adressèrent à lui pour obtenir l'exécution de leur arrêt contre Paul de Samosate. Aurélien ordonna qu'il eût à quitter son siége et à le céder à celui qui aurait été reconnu par l'évêque de Rome.

Ce fait prouve qu'Aurélien, qui attendait un moment plus opportun pour persécuter l'Église, respectait provisoirement les choses établies. Cependant ne serait-il pas plausible de supposer que sa conduite à l'égard du prélat rebelle, lui fut inspirée par ce motif, que Zénobie l'avait soutenue à cause des relations qui avaient existé entre elle et lui? Les mobiles qui dirigent les actions des hommes, même les plus haut placés, sont si petits qu'il est bien permis de supposer celui-là à Aurélien.

Quoiqu'il en soit, il résulte de ceci un fait bien autrement important, c'est la reconnaissance de la suprématie de l'Église romaine, par un empereur payen, par un empereur, qui depuis fut persécuteur. Il fallait donc que, pour obtenir une telle reconnaissance, cette suprématie fût bien réelle et bien universellement constatée.

Nous sommes d'autant plus fondé à apprécier, comme nous venons de le faire, les dispositions d'Aurélien envers les Chrétiens, que ce prince souffrait qu'on le traitât comme un Dieu, qu'on lui décernât les honneurs qui ne sont dus qu'à la divinité. Comment donc aurait-il pu protéger ou même supporter patiemment la religion chrétienne, dont l'essence est de ne reconnaître qu'un seul Dieu et de frapper d'anathême toute créature qui a l'insolence de vouloir s'égaler à lui? Tous ces empereurs Romains, ivres de puissance et d'orgueil, devaient aimer par dessus tout la religion payenne qui leur permettait de recevoir l'encens et les adorations de l'univers, et détester au con-

traire celle qui proclamait que tous les hommes sont égaux devant Dieu, et que les plus puissants n'ont qu'une délégation de son autorité sur la terre.

Aurélien, vainqueur de Zénobie, vainqueur de Tétricus, de ses autres ennemis personnels et des ennemis de l'empire, ne tarda pas à montrer ses véritables dispositions à l'égard des Chrétiens. Déjà dans une circonstance mémorable, il avait écrit au sénat dans des termes qui les manifestaient clairement. Vaincu près de Plaisance par les barbares qui, dans les commencements de son règne, avaient pénétré en Italie, il écrivait au sénat, qui hésitait à consulter les livres des Sybilles : Qu'il était étonné qu'une assemblée qui siégeait dans le temple de tous les dieux, hésitât à consulter les Sybilles, comme si elle était *dans une église des Chrétiens.*

Eusèbe, dans son histoire et dans sa chronique, dit qu'Aurélien était sur le point de lancer ses édits contre les Chrétiens, quand Dieu l'arrêta dans ce projet exécrable, en faisant tomber près de lui la foudre; il ajoute : que très peu de temps après il fut tué. Il faudrait croire, d'après cela, que ce prince n'aurait pas porté d'édits contre les Chrétiens. Cependant Lactance (DE MORTE PERSEC. CH. VI.) s'exprime ainsi : « La mort le surprit dans les premiers accès de sa fureur. Ses édits sanguinaires n'étaient point parvenus à l'extrémité des provinces, que déjà son corps était étendu sans vie sur la poussière. » Il est très facile d'accorder ces deux auteurs. On peut dire, en effet, qu'Aurélien, sur le point de signer ses édits, fut épouvanté par la foudre et que cette épouvante, comme le dit Eusèbe, « retint son bras; » mais qu'ensuite il s'endurcit contre l'avertissement d'en haut et qu'il lançat ses édits dans les jours qui précédèrent sa mort.

D'un autre côté, on peut dire encore, en s'en rapportant à Lactance, que sa mort empêcha l'exécution de ses édits, et qu'ils ne parvinrent pas jusqu'aux provinces où était Eusèbe, ce qui a pu faire croire à cet écrivain qu'ils n'avaient pas été signés.

Malgré ces difficultés, l'opinion générale met Aurélien au nombre des persécuteurs de l'Église. Saint Jérôme, saint Augustin, Orose mettent une persécution sous ce prince. Les martyrologes contiennent les noms d'un grand nombre de saints qui auraient été martyrisés sous son règne. Nous pensons qu'en présence de telles autorités, l'hésitation n'est pas permise, bien que nous n'ayons à propos de ces saints martyrs, que des actes qui ne puissent pas inspirer de confiance, et que bien des faits restent complètement inexpliqués, à cause des difficultés qu'ils soulèvent. Nous avons vu dans d'autres temps, qu'il suffisait que les princes fussent mal disposés contre les Chrétiens, pour que les magistrats abusassent contre eux des anciennes lois et ordonnances, pour que le peuple se soulevât et se portât à leur égard aux plus épouvantables violences. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même sous Aurélien?

Nous ne voulons rien affirmer ni garantir; nous nous bornerons à raconter ce que nous trouvons dans les auteurs et les martyrologes, à propos de la persécution sous Aurélien. Parlons d'abord de la persécution dans les Gaules : elle aurait été très violente sous ce prince, s'il faut en croire les actes de saint Patrocle; mais nous avons vu plus haut (page 287 de ce volume), en parlant de la persécution sous Valérien, que saint Patrocle fut martyrisé un vendredi, 21 janvier, et que jamais ce jour de semaine ne tomba au 21 janvier, sous le règne d'Aurélien.

Nous en avons conclu que saint Patrocle avait souffert pendant qu'Aurélien était gouverneur des Gaules du temps de Valérien. Il est fort possible qu'il faille rapporter au même temps le martyre des saints qu'on trouve inscrits, sous le règne d'Aurélien, dans les martyrologes. Les actes de saint Patrocle portent que la persécution fut très violente dans les Gaules sous cet empereur; qu'on y recherchait tous les Chrétiens et qu'on les faisait mourir dans les plus cruels supplices. Sulpice Sévère, qui vivait dans les Gaules sous ce règne, n'a pas connu la persécution dont nous parlons; il y a donc de très fortes raisons pour la rejeter sous le règne de Valérien.

Nous trouvons dans les martyrologes de saint Jérôme, dans Bède, Usuard et d'autres auteurs, sainte Colombe qualifiée vierge et martyre et qui aurait souffert à Sens, sous Aurélien. Cet empereur aurait fait mourir à Troyes saint Savinien ou Sabinien, et sa sœur, sainte Sabine, mais ce qui prouve quelle obscurité profonde enveloppe ces faits historiques, c'est qu'on voit dans l'abrégé des actes de cette sainte, donné par Pierre des Noëls, qu'elle fût baptisée par le pape Eusèbe, qui ne fut élu qu'en l'année 310.

Les actes de sainte Julie, vierge et martyre, qu'on dit avoir souffert à Troyes sous Aurélien et en sa présence, sont donnés par Camuzat, mais sont sans aucune espèce d'autorité. Ils parlent d'un saint Claude, empereur, qui aurait été martyrisé en même temps qu'elle. Probablement qu'il s'agit de saint Claude que le martyrologe romain met sous la date du 21 juillet avec saints Juste et Jacondin et cinq autres martyrs. Ce même martyrologe met aussi le martyre de saint Vénérand, à Troyes, à la date du 15 novembre.

D'après Usuard, saint Révérien, évêque, et saint Paul, prêtre, et dix autres furent martyrisés à Autun, sous Aurélien. Baronius (*Annales in anno Christi*, 273), se fondant sur l'autorité de Pierre des Noëls, met à Toussi-sur-Yonne, le martyre de saint Prisque et d'un grand nombre de Chrétiens. Si des Gaules nous passons en Italie, nous trouvons que saint Agapet, âgé de 15 ans, eut la tête tranchée à Palestrine, auprès de Rome, et que sainte Restitute fut martyrisée à Sore, dans la terre de Labour, sous Aurélien. Nous trouvons encore en Italie d'autres saints martyrs, dont les actes paraissent mériter plus de considération. Ce sont : Saint Félix, saint Irénée et sainte Mustiole. D'après ces actes, une grande persécution aurait éclaté sous Aurélien qui, ayant appris qu'il y avait des Chrétiens à Sutri, en Toscane, aurait donné l'ordre de les faire mourir à Tuscius qu'il y envoya. Nécessairement cet événement eut lieu après la publication des édits de ce prince contre les Chrétiens. Comme les saints martyrs dont nous parlons, n'ont souffert qu'en juin ou juillet, ce fut après la mort d'Aurélien, arrivée, comme nous le verrons, dès le mois de janvier dans la Thrace, puisque, suivant Vopisque, on la savait à Rome au commencement de février.

L'histoire nous apprend que tous les gouverneurs et officiers publics, nommés par Aurélien, furent maintenus jusqu'au mois de septembre, époque de l'élection de Tacite. Il est probable que les gouverneurs, du moins ceux qui étaient mal disposés à l'égard des Chrétiens, continuèrent à les persécuter en vertu des édits d'Aurélien, jusqu'à l'avènement de son successeur.

Nous trouvons dans Bollandus (29 may.) les actes du martyre de saint Conon et de son fils, à Icône. Ces actes

qu'on ne pourrait sans imprudence admettre ou rejeter entièrement, disent que sur la fin du règne d'Aurélien, existait à Icône un saint homme nommé Conon, qui devenu veuf après quelques années de mariage, s'était retiré du monde pour vivre saintement dans la solitude avec son fils. Conon regardait l'état ecclésiastique comme tellement saint, qu'il s'en croyait indigne ; mais il avait consacré son fils au Seigneur. Ce jeune homme avait été fait lecteur à l'âge de douze ans ; et plus tard promu au diaconat. Un gouverneur nommé Domitien, étant arrivé à Icône avec ordre de poursuivre les Chrétiens, on lui présenta Conon. Le gouverneur lui témoigna d'abord une grande vénération à cause de son extrême vieillesse. Mais le saint méprisant ses avertissements lui répondit : « J'aime mieux avoir part aux peines et à la croix de Jésus-Christ, que de jouir pour un peu de temps des joies du péché : la grace que je vous demande, c'est de ne pas m'ôter la vie par un supplice de peu de durée, mais par divers tourments qui se succèdent les uns aux autres, afin que j'en sente le plaisir. » Un pareil langage, inspiré au saint par la grace d'en haut, irrita le gouverneur qui lui dit : « Mais vous êtes donc résolu de mourir ? » « Je suis résolu de mourir, de cesser de vivre avec les hommes, pour être avec Jésus-Christ, » fut la réponse du saint. Domitien lui demanda s'il avait des enfants. « J'ai un fils, dit saint Conon, et je serais ravi de vous le présenter, pour qu'il pût confesser avec moi Jésus-Christ. » Domitien le fit amener et trouva en lui le même courage qu'il avait trouvé dans le père. Les deux saints souffrirent d'horribles tourments. Ainsi on les coucha sur le lit de fer embrasé, ou mit sur eux des charbons ardents, on versa dans leurs plaies de l'huile bouillante ; on les plongea

dans une chaudière qui en était remplie. On les suspendit par les pieds sur un feu de bois vert, afin que la fumée les étouffât. Ces supplices atroces ne les ayant ni vaincus ni fait mourir, Domitien leur fit, suivant certains auteurs, couper les mains avec une scie de bois, suivant d'autres il les leur fit écraser. Ce fut alors que saint Conon lui dit : « N'avez vous pas honte que deux impotents mettent toute votre puissance en déroute et brisent tout le faste de votre superbe grandeur ? » Bientôt les deux saints épuisés de souffrances, levèrent les yeux au ciel, et faisant le signe de la croix avec leurs membres mutilés, rendirent l'esprit. Les actes ajoutent qu'on entendit une voix céleste qui effraya tellement le gouverneur, qu'il prit la fuite, ce qui permit aux Chrétiens d'enlever les corps des deux saints martyrs. Nous ne savons pas s'il faut admettre sans contrôle cette dernière particularité. Les actes font tenir à cette voix céleste un discours de plusieurs lignes.

Saint Mamas, dont les actes n'ont malheureusement aucune espèce de valeur, fut décapité sous Aurélien, à Césarée en Cappadoce. Nous verrons en parlant de Julien l'apostat, comment arriva un miracle qui a contribué peut-être à rendre célèbre le nom de saint Mamas. (Voyez Sozomène l. v. ch. ii.) On cite encore bien d'autres martyrs, tels que saint Eutrope, sainte Bonose, saint Basilide, saint Tripode, saint Mandube, saint Synèse, saint Sabbas, capitaine Goth, qu'on dit avoir souffert, les uns à Porto, les autres à Rome sous Aurélien. Les actes de tous ces martyrs ne doivent pas faire autorité et nous ne devons pas nous y arrêter. Si nous en croyons les termes du concile d'Éphèse, de saint Cyrille et de Vincent de Lérins, saint Félix, pape, qui avait succédé en 269 à saint Denys, souffrit le martyre à Rome en l'an 274. Ce

dut être le 22 décembre qu'il mourut, si l'on s'en rapporte aux anciens martyrologes ; mais on sait que dans ces temps primitifs, on qualifiait souvent du titre de martyrs ceux qui avaient seulement été persécutés pour Jésus-Christ. La chronique de Nicéphore donne simplement le nom de confesseur à saint Félix.

Nous pourrions encore, en fouillant dans les martyrologes et dans les anciens auteurs, ajouter ici les noms de plusieurs autres saints ; mais nous aimons à ne nous arrêter que sur les faits bien authentiques, bien constatés, et comme on le voit, la plus grande obscurité règne dans cette partie de l'histoire que nous écrivons.

Résumons notre opinion à propos de la persécution sous Aurélien. D'après l'examen des faits, il demeure très probable, que, sous le règne de ce prince, il y eut fort peu de martyrs ; que ceux qui souffrirent en vertu de ses édits, ne souffrirent qu'après sa mort, durant l'interrègne de huit ou neuf mois qui la suivit, et que les gouverneurs, suivant les dispositions plus ou moins haineuses dont ils étaient animés, laissèrent sans effet ou bien firent exécuter ces édits signés par un prince, presque aussitôt puni que prévaricateur.

MORT D'AURÉLIEN.

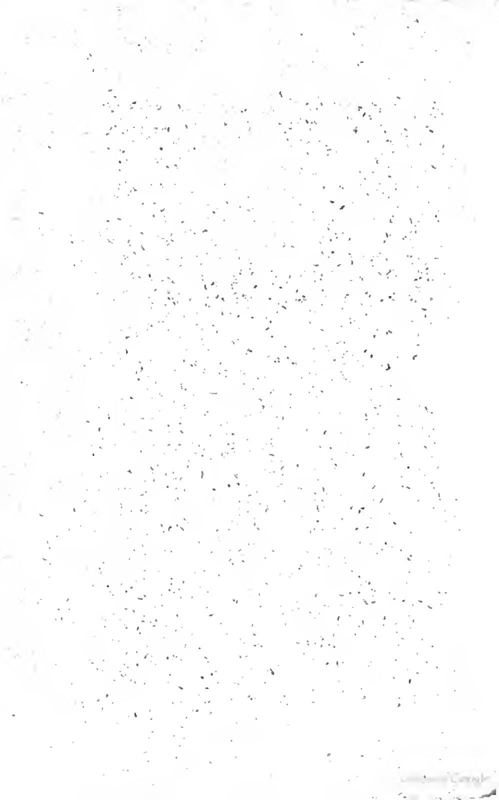
Ainsi que nous l'avons dit en commençant, Aurélien fut un des plus grands princes qui aient illustré la pourpre romaine. Ses victoires rendirent à l'empire sa force et sa splendeur. Ce fut lui qui détruisit ou refoula dans leurs pays les barbares qui venaient depuis longtemps piller,

saccager les plus belles provinces de l'empire. Il délivra l'Orient du joug de Zénobie, humilia les Perses si orgueilleux, de la captivité de Valérien, réunit les Gaules depuis longtemps séparées du reste de l'empire, reconquit l'Illyrie et la Thrace. Certes Trajan n'avait pas autant fait pour le bien réel de l'empire, et ses prodigieuses victoires ne laissèrent après lui aucun fruit. Aurélien comptait jouir de ses succès, de ses triomphes, il eut le malheur de lancer contre les Chrétiens ses édits de persécution. Dieu ne permit pas qu'il vécut davantage. Il avait menacé de sa colère Mnesthée, un de ses affranchis, et le caractère connu du prince avait appris à tous, que rarement ses menaces restaient sans effet. Mnesthée, pour sauver sa propre vie, résolut de faire périr l'empereur. Il contrefit son écriture et dressa une prétendue liste de proscription, qu'il montra à ceux qui y étaient inscrits. L'indignation qu'ils éprouvèrent de voir leurs services si mal récompensés, les décida à tuer l'empereur. Ils se jetèrent sur lui près d'un lieu nommé Cœnophranium (Neuchatel), entre Byzance et Heraclée, profitant d'un instant où il était presque sans gardes, et le tuèrent à coups d'épées, en janvier 275.

Ainsi finit cet empereur. Les Payens eux-mêmes, regardèrent sa mort comme une juste punition de sa cruauté. Il fallait qu'elle fut grande, puisque Julien l'apostat lui-même, la lui reproche dans sa satyre des Césars. Mais les Chrétiens pensèrent avec raison que cette mort terrible, était une punition décernée par Dieu contre ce prince qui n'avait pas compris l'avertissement céleste, et qui avait signé de cruels édits contre l'Église. Dieu avait donné à Aurélien cette récompense terrestre qu'il accorde parfois aux vertus purement humaines, et la punition de ce prince

fut d'autant plus terrible, qu'elle vint le surprendre au moment où il allait jouir du fruit de ses triomphes et se reposer dans la gloire que lui avaient acquise ses étonnants succès.

Quand Aurélien fut mort, on découvrit la fourberie de Mnesthée, et il fut condamné à être exposé aux bêtes. L'armée demanda qu'on mit au rang des dieux son empereur défunt, et le sénat se rendit à ses vœux, renouvelant ainsi à la mort de chaque empereur l'indigne sacrilège dont il se rendait coupable, en faveur des plus exécrables monstres tels que Néron et Domitien.



CHAPITRE XVI.

État de l'Église jusqu'au règne de Dioclétien.

CHRONOLOGIE.

Saint-Caius, pape, en 283.

Après la mort d'Aurélien, les soldats, d'ordinaire si prompts à nommer des empereurs, ne voulurent pas se charger de lui donner un successeur, et renvoyèrent l'élection au sénat. Cette compagnie ne voulut pas accepter et renvoya l'élection à l'armée. Trois fois consécutives la même chose arriva; enfin, après un interrègne de huit

mois, le sénat élut Tacite, vieillard vénérable, homme d'un grand mérite et digne, à tous égards, de la haute position à laquelle on l'élevait. Cet empereur n'eut pas le temps d'accomplir les projets de réforme qui entraient dans ses desseins; il fut tué par ses soldats vers la fin de mars 276. Florien, son frère, qui prit l'empire après lui, ne régna que quelques mois, et fut tué aussi par ses soldats. Fatigués de la guerre qu'ils faisaient contre Probus, gouverneur de la plus grande partie des provinces d'Orient, et à qui les troupes avaient donné le titre d'emperour. Au bout de quelque temps, Probus fut universellement reconnu, et régna avec gloire et sagesse jusqu'en 282, époque à laquelle il fut tué à Sirmich, en Illyrie, par ses soldats.

Après la mort de Probus, l'armée choisit, pour lui succéder, Carus qui s'était élevé jusqu'à la dignité consulaire et à la charge de préfet du prétoire, en passant successivement par tous les emplois civils et militaires. Vopisque (Hist. Aug.) dit qu'il tient le milieu entre les bons et les mauvais princes, et qu'il occuperait peut-être une meilleure place dans l'histoire, s'il n'avait pas eu Carin pour héritier. Beaucoup d'historiens ont accusé Carus d'avoir pris part à la mort de son prédécesseur pour en profiter; mais l'auteur que nous venons de citer, le disculpe entièrement de cette accusation. Carus, au bout de quelque temps, nomma Césars ses deux fils, Carin et Numérien. Il termina avec succès la guerre contre les Sarmates, et ayant vaincu les Perses dans plusieurs combats, parvint jusqu'à Ctésiphon. Il voulut porter la guerre

au-delà de cette capitale, et ce fut dans cette expédition qu'il périt. Il était malade dans sa tente, lorsque tout à coup survint un orage très violent, accompagné d'éclairs et de coups de tonnerre effroyables. La foudre étant tombée sur la tente impériale, les officiers sortirent aussitôt et dirent que Carus venait d'être tué. Bien des doutes s'élevèrent à ce sujet : on soupçonna ces officiers de l'avoir assassiné ; mais la plus grande obscurité enveloppe cet événement.

Carus avait régné seize mois environ. Il laissa pour successeurs ses deux fils, Carin qui eut l'Occident, et Numérien qui eut l'Orient. Carin fut un monstre de cruauté et de débauche, comparable aux Néron, aux Héliogabale, aux Vitellius. Nous aurons occasion de parler de lui en même temps que de Dioclétien. Numérien, au contraire, était un prince recommandable par toutes sortes de bonnes qualités. Il excellait dans les lettres et avait un grand fond d'humanité et de douceur. Il versa tant de larmes sur la mort de son père, dit Vopisque, qu'il lui survint une grave maladie des yeux. Si ce fait annonce chez lui une grande faiblesse de caractère, il prouve au moins en faveur de son excellent naturel. On a dit, mais sans preuve, qu'il y eut des martyrs sous son règne, nous trouvons même son nom dans le martyrologe romain, à propos de plusieurs martyrs à Édesse, de saint Pelay à Constance. Nous y lisons aussi que saint Claude, tribun, sainte Hilaire, sa femme, ses deux fils et soixante-dix soldats, plus tard saint Marin, sénateur, furent martyrisés à Rome sous ce prince. Cette circonstance vient à l'appui de l'opinion

que nous défendons. En effet, c'était Carin qui régnait dans Rome, et Numérien n'y exerçait qu'une autorité nominale, c'est à dire que son nom figurait dans tous les actes publics, dans toutes les ordonnances, conjointement avec celui de Carin, comme cela avait lieu, lorsqu'il y avait plusieurs empereurs. Le nom de Numérien sur les actes des martyrs, a pu faire croire faussement que ce prince avait sévi contre les Chrétiens; on pourrait même avoir recours à une autre explication, et dire que quelque officier des empereurs, portant le même nom que lui aura été porté sur les actes comme ayant présidé au jugement de quelques Chrétiens, et une confusion aura pu s'établir ainsi.

Au bout de fort peu de temps, Numérien fut tué par Aper, son beau-père qui, depuis longtemps, caressait le projet d'arriver à l'empire, et qui profita, pour l'assassiner, de ce que l'empereur, qui avait mal aux yeux, était obligé de se faire porter dans une litière fermée. Durant quelques jours, Aper répondait aux soldats qui s'informaient de la santé de l'empereur, qu'il était impossible de le voir, parce que ses yeux ne pouvaient supporter encore le soleil et le grand air. Mais bientôt l'état du cadavre ne permit plus à Aper de continuer son mensonge. Son crime fut découvert; on se saisit de lui et on le traîna devant un tribunal qui fut assemblé sur l'heure à la tête du camp. Là on délibéra pour savoir à qui on conférerait, avec la puissance impériale, le soin de venger la mort de Numérien. Toutes les voix se portèrent unanimement sur Dioclès, qui prit, plus tard,

le nom de Dioclétien, et dont le règne marque dans les annales de l'Église, comme le plus cruel et le plus sanguinaire.

———

TERTULLIEN.

APOLOGÉTIQUE

OU

DÉFENSE DES CHRÉTIENS

CONTRE LES GENTILS.

S'il ne vous est pas libre, souverains magistrats de l'empire romain, qui dispensez publiquement la justice dans le lieu le plus éminent de cette ville, sous les yeux de la multitude, d'instruire et d'examiner notre cause; si, pour cette seule affaire, votre autorité craint ou rougit de rechercher publiquement la justice; si enfin la haine du nom Chrétien, trop portée, comme nous l'avons déjà

vu, aux délations domestiques, s'oppose à notre défense devant les tribunaux, qu'il soit permis au moins à la vérité de parvenir à vos oreilles par la voie secrète de nos modestes réclamations. Elle ne demande point de grace, parce que la persécution ne l'étonne pas. Étrangère ici-bas, elle n'ignore pas que parmi des étrangers il se rencontre facilement des ennemis. Elle a une autre origine, une autre demeure, d'autres espérances, d'autres faveurs, une autre dignité. Tout ce qu'elle demande, c'est de ne pas être condamnée sans qu'on l'ait entendue. Qu'avez-vous à redouter pour les lois de cet empire, si elle est écoutée? Leur pouvoir ne sera-t-il pas plus respecté quand elles ne condamneront la vérité qu'après l'avoir entendue? Que si vous la condamnez sans l'avoir écoutée, outre la haine qui s'attache à une pareille iniquité, vous donnez lieu de croire que vous avez menti à votre conscience, parce que vous ne pourriez plus la condamner si vous l'aviez entendue.

Tel est donc notre premier grief, l'injustice de votre haine pour le nom Chrétien. Votre ignorance même, qui semblerait au premier coup d'œil excuser cette injustice, la prouve et l'aggrave. Quoi de plus injuste que de haïr ce que l'on ne connaît pas? Quand même l'objet serait digne de haine, elle n'est encourue qu'autant qu'elle est reconnue méritée; et comment la justifier, tant que l'objet demeure inconnu? C'est par les qualités et non par les impressions que la haine se justifie. Puisque vous haïssez par la raison que vous ne connaissez pas; pourquoi ne vous arriverait-il pas de haïr ce que vous ne devriez pas haïr. De là double conclusion : vous ne nous connaissez pas tant que vous nous persécutez; vous nous per-

sécutez injustement tant que vous ne nous connaissez pas.

La preuve que l'on ne nous connaît pas (et cette ignorance dont on se prévaut est une injustice coupable) ; c'est que quiconque nous haïssait autrefois, faute de savoir qui nous sommes, cesse de nous haïr en apprenant à nous mieux connaître. Voilà ce qui les rend Chrétiens: Avec la lumière arrive la conviction : ils commencent à détester ce qu'ils étaient, à reconnaître ce qu'ils détestaient. Leur nombre est aujourd'hui incalculable. On crie à l'envahissement de la ville : dans les campagnes, dans les îles, dans les châteaux, partout des Chrétiens! On se plaint douloureusement, comme d'une perte pour l'empire, que le sexe, l'âge, la condition, la dignité courent en foule à leurs autels. Et vous n'en concluez pas que cette doctrine renfermè en elle-même quelque bien qui vous échappe; vous ne voulez pas renoncer à d'injustes soupçons, vous ne voulez pas examiner de plus près! Dans cette occasion seule la curiosité publique s'est endormie. Cette vérité, que d'autres sont ravis de connaître, on l'ignore par choix, et on prétend la juger! Oh! que ces hommes méritent bien mieux la censure d'Anacharsis que ceux qui jugeaient des musiciens sans l'être eux-mêmes! Ils aiment mieux ne pas savoir, parce que déjà ils haïssent; tellement ils pressentent que ce qu'ils ignorent ils ne pourraient le haïr s'ils le connaissaient. Cependant, en approfondissant la vérité, vous trouverez que cette haine n'a point de motifs; en ce cas, sans doute, il faut renoncer à une haine injuste : ou vous en découvrirez de raisonnables ; alors, loin d'éteindre votre haine, elle n'en sera que plus durable par la sanction de la justice.

— Mais enfin, dira-t-on, le Christianisme est-il bon

par cela qu'il attire à lui la multitude? Combien d'hommes se tournent vers le mal! Que de transfuges de la vertu! — Qui le conteste? mais cependant parmi ceux que le vice précipite, il n'en est pas un qui ose le donner pour la vertu. La nature a répandu sur toute espèce de mal la crainte ou la honte. Le méchant cherche les ténèbres; découvert, il tremble; accusé, il nie; sous les instruments qui le torturent, il n'avoue ni facilement, ni toujours; condamné, il s'attriste, il se tourne contre lui-même; les emportements et les égarements des passions, il les impute à la fatalité, à son étoile, parce qu'il ne veut point accepter comme venant de lui le mal qu'il reconnaît. A-t-on jamais rien vu de semblable parmi les Chrétiens? Pas un qui rougisse, pas un qui se repente, sinon de n'avoir pas toujours été Chrétien. Dénoncé, il s'en fait gloire; accusé, il ne se défend pas; interrogé, il confesse hautement; condamné, il rend graces. Étrange espèce de mal qui n'a aucun des caractères du mal, ni crainte, ni honte, ni détours, ni regret, ni repentir; singulier crime, dont le prétendu coupable se réjouit, dont l'accusation est l'objet de ses vœux, le châtiment son bonheur. Vous ne sauriez appeler démence ce que vous êtes convaincus d'ignorer.

II. Enfin, et vous avez la certitude que nous sommes de grands criminels, pourquoi nous traiter autrement que nos semblables, c'est à dire comme les autres criminels? Aux mêmes crimes, sans doute, les mêmes châtiments. Les autres accusés peuvent se défendre, et par leur bouche, et par une protection vénale; ils ont tous la liberté de contester et de répliquer, parce que la loi défend de condamner personne sans l'avoir entendu. Les Chrétiens sont les seuls auxquels la parole soit interdite

pour vous prouver leur innocence, pour défendre la vérité, pour épargner aux juges une sentence inique. Pour les condamner, on n'attend qu'une chose, une chose nécessaire à la haine publique, c'est qu'ils avouent leur nom; quant à l'information du crime, on n'y songe pas. Qu'il s'agisse, au contraire, de tout autre criminel, il ne suffit pas qu'il se déclare homicide, sacrilége, incestueux, ennemi de l'état, ce sont là les beaux titres dont on nous honore, avant de prononcer; vous interrogez rigoureusement sur les circonstances, la qualité du fait, le lieu, le temps, la manière, les témoins, les complices. Rien de tout cela dans la cause des Chrétiens. Cependant ne faudrait-il pas également leur arracher l'aveu des crimes qu'on leur impute, de combien d'enfants égorgés ils se seraient nourris, combien d'incestes ils auraient commis au milieu des ténèbres, quels cuisiniers, quels chiens auraient été leurs complices? Gloire incomparable, en effet, pour un magistrat, que de déterrer un Chrétien qui aurait déjà mangé de cent enfants!

Mais que dis-je? nous avons entre les mains la preuve que l'on a même défendu d'informer contre nous. Pline le jeune, gouverneur de Bithynie, après avoir condamné à mort plusieurs Chrétiens, en avoir dépouillé d'autres de leurs emplois, effrayé cependant de leur multitude, sollicita de l'empereur Trajan des instructions pour l'avenir. Il expose dans sa lettre que tout ce qu'il a découvert sur les mystères des Chrétiens, outre leur entêtement à ne pas sacrifier, se borne à ceci : ils s'assemblent avant le jour pour chanter des hymnes en l'honneur du Christ leur Dieu, et entretenir parmi eux une exacte discipline. Ils défendent l'homicide, la fraude, l'adultère, la trahison, et généralement tous les crimes. Trajan ré-

pondit qu'il ne fallait pas les rechercher, mais les punir quand ils seraient dénoncés. Étrange jurisprudence, monstrueuse contradiction ! Trajan défend de rechercher les Chrétiens parce qu'ils sont innocents, il ordonne de les punir comme coupables; il épargne et il sévit, il dissimule et il condamne! Pourquoi vous contredire si grossièrement ? Si vous condamnez les Chrétiens, pourquoi ne pas les rechercher ? et si vous ne les recherchez point, pourquoi ne pas les absoudre ? Dans toutes les provinces il y a des postes militaires afin de poursuivre les voleurs. Contre les criminels de lèse-majesté, contre les ennemis publics, tout homme est soldat. La recherche doit s'étendre, à tous les complices, à tous les confidents. Le Chrétien est le seul contre lequel la perquisition est interdite, en même temps la dénonciation permise, comme si la recherche pouvait amener autre chose que la dénonciation. Vous condamnez un Chrétien dénoncé, et vous défendez de le rechercher ! Il est donc punissable, non parce qu'il est coupable, mais parce qu'il a été découvert. Vous violez toutes les formes dans le jugement des Chrétiens; vous mettez les autres à la question pour les faire avouer, et les Chrétiens pour les contraindre à nier. Assurément, si le nom de Chrétien était un crime, nous le nierions, et vous emploieriez les tourments pour nous forcer à l'avouer; mais ne dites pas qu'il serait inutile d'arracher aux Chrétiens l'aveu de leurs forfaits, parce que le nom de Chrétien emporte et prouve tous les crimes. Qu'un homicide avoue son crime, vous le forcez encore à en déclarer les circonstances, quoique vous n'ignoriez pas ce que c'est qu'un homicide. Votre injustice redouble dès qu'avec une pareille opinion des Chrétiens vous les obligez par la violence à nier qu'ils soient Chrétiens, pour

leur faire nier avec leur nom, tous les crimes que ce seul nom vous paraît renfermer.

Serait-ce, par hasard, que vous répugneriez à frapper des hommes que vous regardez comme des scélérats? Vous dites à ce Chrétien homicide : Niez. Persiste-t-il à se déclarer Chrétien, vos verges déchirent le sacrilége; mais si vous n'agissez pas ainsi envers les coupables, vous nous jugez donc innocents, et puisque nous sommes innocents, pourquoi ne nous permettez-vous pas de persister dans une déclaration que la nécessité seule condamne à défaut de la justice? Un homme élève la voix : *Je suis Chrétien!* ce qu'il est, il le proclame; vous, vous voulez entendre ce qu'il n'est pas. Assis sur vos tribunaux pour obtenir l'aveu de la vérité, nous sommes les seuls auxquels vous imposiez le mensonge. Vous demandez si je suis Chrétien; je réponds que je le suis, et vous m'appliquez à la torture! votre torture veut donc me corrompre? J'avoue, et vous ordonnez la question! que feriez-vous donc si je niais? Vous ne croyez pas facilement les autres lorsqu'ils nient; pour nous, à peine avons-nous dit, *non*, vous voilà convaincus.

Un tel renversement de l'ordre doit vous inspirer la crainte qu'il n'y ait quelque force secrète qui vous porte à agir contre toutes les formes, contre la nature même des jugements, contre les lois : car, si je ne me trompe, les lois ordonnent de découvrir les coupables, non de les cacher; de les condamner quand ils ont avoué, non de les absoudre : c'est ce que veulent les décrets du sénat et les édits des empereurs.

Le pouvoir, dont vous êtes les dépositaires, n'a rien de tyrannique, il est réglé par les lois. Aux tyrans seuls d'employer les tortures comme peines! chez vous, la loi

ne les ordonne que pour découvrir la vérité : servez-vous en, à la bonne heure, mais jusqu'à l'aveu seulement. Prévenues par la confession, elles deviennent inutiles ; il ne reste qu'à prononcer, à infliger au coupable la peine qu'il a méritée, et non point à l'y soustraire. Et quel est le juge qui s'empresse d'absoudre un coupable? Il sait qu'il ne lui est pas permis de le vouloir : aussi n'entreprend-il jamais de le contraindre à nier pour le trouver innocent. Et un Chrétien, coupable, selon vous, de tous les crimes, l'ennemi des dieux et des empereurs, des lois et des mœurs, l'ennemi, en un mot, de toute la nature, vous le forcez à nier afin de pouvoir l'absoudre. Manifeste prévarication! vous voulez qu'il nie ce qui constitue son crime; pour le déclarer innocent malgré lui, et le décharger du passé. Quel étrange aveuglement de ne pas reconnaître qu'il faut en croire plutôt à des déclarations spontanées qu'à des désaveux arrachés par la violence! Quelle foi méritent des désaveux auxquels manqua la liberté? Et ne craignez-vous pas que ce Chrétien, renvoyé absous pour avoir menti à sa conscience, ne se moque de vous, et ne redevienne de nouveau Chrétien?

Puisque vous établissez ces différences entre nous et les autres coupables, puisque vous n'exigez de nous qu'une seule chose, la répudiation du nom Chrétien, nous y renonçons (quand nous nous permettons ce qui est défendu aux Chrétiens), il résulte clairement que nous n'avons à nous justifier d'aucun crime, qu'on n'a rien à nous imputer que notre nom, qu'une rivalité de religion poursuit avec acharnement. Elle commence par vous empêcher d'approfondir ce que vous êtes certains d'ignorer; aussi l'on croit sur notre compte ce qui n'a jamais été prouvé. On s'abstient de recherches, de peur de trouver des preuves

du contraire ; on nourrit complaisamment de jaloux préjugés, afin de pouvoir, sans autre argument, sur notre simple confession, condamner un nom odieux. Nous confessons, on nous torture ! nous persévérons ; on nous livre au supplice ! commençons-nous à nier, on nous absout ! On ne fait la guerre qu'à un nom.

Enfin pourquoi, dans vos arrêts de mort, ne nous condamnez-vous que comme Chrétiens, et non comme homicides, comme incestueux, comme coupables, en un mot, de tous les crimes que vous nous imputez ? Nous sommes les seuls dont vous dédaigniez ou dont vous rougissiez de nommer les crimes en nous condamnant. Mais si le nom de Chrétien ne rappelle aucun crime, il est bien insensé que ce nom seul constitue un crime.

III. Que dis-je ? la haine du nom Chrétien est si aveugle pour la plupart, que, même en louant un Chrétien, elle glisse jusque dans la louange de son nom. Je suis étonné, dit-on, qu'un homme aussi sage se soit tout à coup fait Chrétien. Personne ne remarque que Caïus n'est vertueux ni Lucius sage que parce qu'ils sont Chrétiens, ou qu'ils ne sont Chrétiens que parce qu'ils sont sages et vertueux. Nos ennemis louent ce qu'ils connaissent, blâment ce qu'ils ignorent, et ; ce qu'ils savent, ils le corrompent par ce qu'ils ignorent ; quand il serait plus juste de juger de ce qui est caché par ce qui est connu, que de condamner ce qui est connu par ce qui est caché.

D'autres louent, en croyant les blâmer, ceux qu'ils connaissaient avant leur conversion, en disant qu'ils étaient alors des hommes perdus, méprisables, pervers ; tant la haine les aveugle ! Quoi ! c'est cette femme si libre, si galante ! Quoi ! c'est ce jeune homme si ardent, si débauché ! Les voilà devenus Chrétiens ! On fait honneur au

nom Chrétien de leur changement. Quelques-uns sacrifient leurs propres intérêts à cette haine, contents du tort qu'ils prouvent ; pourvu qu'ils n'aient point sous les yeux ce qu'ils haïssent. Un mari, qui n'a plus de raisons pour être jaloux, rejette une femme devenue chaste ; un père, qui souffrait antérieurement les désordres de son fils, a déshérité ce fils désormais soumis ; un maître, autrefois plein de douceur pour son esclave, l'a banni de sa présence depuis qu'il est fidèle. Tout homme que le nom Chrétien a rendu meilleur devient odieux, tant la haine des Chrétiens l'emporte en eux sur toute espèce de bien ! Mais si la haine s'attache au nom, quel crime y a-t-il dans un nom ? quelle accusation trouvera-t-on à former contre les mots ? à moins qu'un nom n'offre à l'oreille un son barbare, ou à l'esprit des idées sinistres ou des images impures. Or, *christianus* est tiré d'un mot grec qui signifie onction ; il signifie douceur lorsqu'on le prononce peu correctement par un *e* comme vous le faites. (Car notre nom même ne vous est pas bien connu.) Il est donc vrai qu'on hait un nom innocent dans des hommes irréprochables. C'est la secte, dit-on, que l'on hait dans le nom de son auteur. Mais est-il inouï que les disciples prennent le nom de leur maître ? D'où vient le nom des platoniciens, des épicuriens, des pythagoriciens ? Les stoïciens et les académiciens ont emprunté le leur du lieu de leurs assemblées ; les médecins, d'Érasistrate ; les grammairiens, d'Aristarque ; les cuisiniers, d'Apicius. A-t-on jamais trouvé mauvais qu'un nom fût transmis par le fondateur avec sa doctrine ? Sans doute, si on prouve évidemment qu'une secte est pernicieuse, que l'auteur est dangereux, on prouvera aussi que le nom est mauvais et odieux ; mais à cause de la secte et de l'auteur. De même, avant de

prendre en aversion le nom de Chrétien, il fallait s'attacher à connaître la secte par l'auteur, ou l'auteur par la secte. Mais ici, sans nulle information, sans éclaircissement préalable, on accuse, on persécute un nom; on condamne le Christianisme et son auteur à l'aveugle, sur un simple mot, mais non parce qu'ils sont convaincus.

IV. Après avoir établi, dans cette espèce d'avant-propos, combien est injuste la prévention qui pèse sur nous, je vais maintenant prouver notre innocence. Non seulement je justifierai les Chrétiens des crimes qu'on leur impute; mais, devenu à mon tour accusateur, je ferai voir que les vrais coupables, ce n'est pas nous; je montrerai à nos calomniateurs que nous sommes incapables des horreurs que nous sommes en droit de leur reprocher, et cela, pour les forcer à rougir de leurs préventions contre des hommes à qui ils devraient, je ne dis pas, rendre l'hommage que le crime doit à la vertu, mais à qui du moins, pour parler leur langage, il devraient pardonner de leur ressembler. Je répondrai sur chacune des choses qu'ils nous accusent de faire en secret, tandis qu'ils se les permettent en public, et pour lesquelles on nous traite comme des scélérats, des insensés qu'il faut dévouer aux supplices et au mépris de tous.

Mais, comme à la vérité dont nous sommes l'organe, et qui répond à chacune des objections, on oppose l'autorité des lois, après lesquelles, dites-vous, l'examen est interdit, et dont les dispositions suprêmes dominent toutes les considérations, commençons par discuter ce qui regarde les lois, puisque vous êtes les défenseurs de ces lois. D'abord, lorsque vous avez prononcé avec dureté cet arrêt : *Il ne vous est pas permis d'être Chrétiens*, et que vous le prescrivez sans aucune modification qui l'adou-

cisse, vous faites profession publique de violence et de tyrannie; puisque c'est dire que notre religion est interdite, non parce qu'elle doit l'être, mais parce que vous voulez qu'elle le soit. Si vous la prohibez par la raison qu'elle ne doit pas être permise, c'est apparemment parce que le mal doit être sévèrement prohibé, comme ce qui est bien doit être permis. Si donc je réussis à prouver que la doctrine proscrite par votre loi est un bien; j'aurai prouvé que votre loi n'a pu la frapper d'interdit, comme elle en aurait le droit, si c'était un mal.

Si votre loi a failli, c'est qu'elle est l'œuvre de l'homme et qu'elle ne descend pas du ciel. Qu'y a-t-il de surprenant, ou qu'un législateur se soit trompé, ou qu'il ait réformé l'ouvrage sorti de ses mains? Lycurgue fut si affligé des changements que les Lacédémoniens introduisirent dans ses lois, qu'il se condamna à mourir de faim dans un exil volontaire. Vous-mêmes, aidés du flambeau de l'expérience qui a dissipé les ténèbres de l'antiquité, n'éclaircissez-vous pas tous les jours par des rescrits et par des édits l'antique et confuse forêt de vos lois? Hier encore l'empereur Sévère, tout ennemi qu'il est des innovations, n'abrogeait-il pas une loi peu réfléchie, quoique vénérable par son antiquité, la loi Papia, qui ordonnait la parternité avant le temps fixé par la loi Julia pour le mariage? Et cette loi barbare qui permettait au créancier de couper par morceaux un débiteur insolvable, n'a-t-elle pas été abolie par les suffrages unanimes du peuple romain? la peine de mort a été commuée en une peine infamante. Au lieu de répandre le sang, on a voulu que l'opprobre fît rougir le front du banqueroutier, que la loi punit par la confiscation de ses biens.

Que de réformes restent à opérer encore dans vos lois,

s'il est vrai que ce n'est ni leur ancienneté, ni la dignité de leurs auteurs, mais l'équité seule qui les rend respectables. Injustes donc, on a droit de les condamner, ces mêmes lois qui nous condamnent. J'ai dit injustes. Que sera-ce, si à l'injustice elles joignent l'extravagance, comme celles qui vont jusqu'à sévir contre un nom? Si c'est l'action qu'elles châtient, pourquoi donc nous châtier sur le seul aveu de notre nom, tandis que tous les autres, elles ne les frappent que sur la preuve du crime? Je suis incestueux, pourquoi n'informe-t-on pas contre moi? infanticide, que ne m'applique-t-on à la torture? J'ai outragé les dieux, j'ai insulté aux empereurs: pourquoi ne pas entendre ma justification? Il n'y a point de loi qui défende d'examiner les preuves du crime qu'elle condamne, point de juge en droit de punir, s'il ne sait pas que le crime a été commis; point de citoyen qui puisse observer la loi, s'il ignore ce qu'elle punit. Il ne suffit pas que la loi se rende à elle-même le témoignage intérieur de son équité; il faut qu'elle la fasse connaître à ceux dont elle exige l'obéissance. Elle devient suspecte quand elle repousse l'examen: elle est tyrannique, quand elle commande une soumission aveugle.

V. Pour remonter à l'origine des lois qui nous concernent, il y avait un ancien décret qui défendait aux empereurs de consacrer aucun dieu nouveau sans l'approbation du sénat. M. Émilius sait ce qui arriva à son dieu Alburnus. Il n'est pas indifférent pour notre cause de remarquer que c'est le caprice de l'homme qui décide de la divinité. Si le dieu ne plaît point à l'homme, il ne sera point dieu: c'est au dieu de rechercher la faveur de l'homme. Tibère, sous le règne duquel le nom Chrétien fit son apparition dans le monde, rendit compte au sénat

des preuves de la divinité de Jésus-Christ, qu'il avait reçues de la Palestine, et les appuya de son suffrage. Le sénat rejeta la proposition, parce qu'elle n'avait pas été soumise à son examen. Mais l'empereur persista dans son sentiment, et menaça du supplice quiconque accuserait les Chrétiens. Consultez vos annales, vous verrez que Néron le premier tira le glaive des Césars contre la secte des Chrétiens qui s'élevait particulièrement à Rome. Nous nous faisons gloire de le nommer pour l'auteur de notre condamnation. Quand on connaît Néron, plus de doute que ce qu'il a condamné ne soit un grand bien. Domitien, ce demi-Néron pour la cruauté, avait commencé aussi à persécuter les Chrétiens; mais comme il conservait quelque chose de l'homme, il s'arrêta sur cette pente, et rappela même ceux qu'il avait exilés.

Voilà quels ont été nos persécuteurs, des hommes injustes, impies, infâmes; vous-mêmes vous les condamnez et vous rétablissez ceux qu'ils ont condamnés. De tous les princes qui ont connu et respecté le droit divin et le droit humain, nommez-en un seul qui ait poursuivi les Chrétiens. Nous pouvons en nommer un qui s'est déclaré leur protecteur, le sage Marc-Aurèle. Qu'on lise la lettre où il atteste que la soif cruelle qui dévorait son armée en Germanie fut apaisée par la pluie que le ciel accorda aux prières des soldats Chrétiens. S'il ne révoqua pas expressément les édits contre les Chrétiens, du moins les rendit-il sans effet, en portant des lois plus rigoureuses encore contre nos accusateurs. Quelles sont donc ces lois qui ne sont exécutées contre nous que par des princes impies, injustes, infâmes, cruels, extravagants; que Trajan a éludées en partie, en défendant de rechercher les Chrétiens; que n'ont jamais autorisées ni un Adrien,

si curieux en tous genres, ni un Vespasien, le destructeur des Juifs, ni un Antonin, ni un Vérus ? Cependant c'était à des princes vertueux et non à d'autres scélérats, qu'il appartenait d'exterminer une secte de scélérats.

VI. Que ces grands zélateurs des lois et des usages paternels me disent maintenant s'ils les ont respectés tous; s'ils les ont toujours observés scrupuleusement; s'ils n'ont pas entièrement aboli les règlements les plus sages et les plus nécessaires pour la pureté des mœurs. Que sont devenues ces lois somptuaires, ces lois si sévères contre le faste et l'ambition, qui fixaient à une somme modique la dépense d'un repas, qui défendaient d'y servir plus d'une volaille, encore n'était-il pas permis de l'engraisser; qui chassaient du sénat un patricien possesseur de dix livres d'argent, comme coupable d'une ambition démesurée; qui renversaient des théâtres à peine élevés, comme n'étant propres qu'à corrompre les mœurs; qui ne souffraient pas qu'on usurpât impunément les marques des dignités et de la naissance? Aujourd'hui je vois donner des repas nommés centenaires, parce qu'ils coûtent cent mille sesterces (*). Je vois l'argent des mines converti en vaisselle, je ne dis pas pour l'usage des sénateurs, mais des affranchis, mais des esclaves qui n'ont rompu leurs chaînes que d'hier. Je vois qu'on multiplie les théâtres, qu'on les abrite contre les injures de l'air. Et sans doute, c'est pour garantir du froid ces délicats et voluptueux spectateurs, que les Lacédémoniens inventèrent leurs manteaux.

Je vois les dames romaines parées comme les courtisanes et confondues avec elles. Ces antiques coutumes

(*) Environ 20,000 francs.

qui protégeaient la modestie et la tempérance sont abolies. Autrefois les femmes ne portaient point d'or, à l'exception de l'anneau nuptial que l'époux leur avait mis au doigt et donné pour gage. L'usage du vin leur était si rigoureusement interdit, que des parents condamnèrent à mourir de faim une femme, pour avoir rompu les sceaux d'un cellier. Sous Romulus, Mécénius tua impunément sa femme, qui n'avait fait que goûter du vin. Voilà pourquoi elles étaient obligées d'embrasser leurs proches, afin qu'on pût juger par leur souffle si elles en avaient bu. Qu'est devenue cette antique félicité du mariage, si bien fondée sur la pureté des mœurs que, pendant près de six cents ans, aucune maison n'offrit l'exemple du divorce? Aujourd'hui, chez les femmes, l'or surcharge tout le corps, le vin éloigne d'elles tout embrassement. Le divorce est comme le fruit et le vœu du mariage. Vous qui vous vantez de tant de respect pour la divinité, vous avez aboli les sages règlements de vos pères sur le culte des dieux. Les consuls, conformément au décret du sénat, avaient chassé Bacchus et ses mystères, non seulement de Rome, mais de toute l'Italie. Sérapis et Isis, Harpocrate avec son dieu à tête de chien, ne se sont-ils pas vus repoussés du Capitole, c'est à dire chassés du palais des dieux, par les consuls Pison et Sabinus? Ceux-ci ne les ont-ils pas bannis de l'empire, après avoir renversé leurs autels, voulant ainsi arrêter les vaines et infâmes superstitions? et cependant ces consuls n'étaient pas Chrétiens! Pour vous, vous avez rétabli ces divinités, vous les avez environnées du plus grand éclat. Où est la religion? Où est le respect dû aux ancêtres. Par l'habillement, le genre de vie, l'éducation, le sentiment, le langage même, vous désavouez vos ancêtres. Vous nous vantez sans cesse les mœurs antiques, et

rien n'est plus nouveau que votre manière de vivre. Il est facile de le voir, en vous éloignant des sages institutions de vos pères, vous retenez et vous gardez ce qu'il faudrait rejeter, et vous rejetez ce qu'il faudrait conserver. Tout en paraissant protéger avec la plus grande fidélité les traditions anciennes, je veux dire le respect pour les dieux, pour ces dieux, grande erreur des premiers temps; tout en relevant les autels de Sérapis devenu romain, tout en consacrant vos fureurs à Bacchus, désormais divinité de l'Italie, vous êtes coupables de toutes les transgressions dont vous faites un crime aux Chrétiens; vous négligez, vous outragez, vous détruisez le culte de vos propres divinités, et cela au mépris de l'autorité des ancêtres. Je vous le prouverai quand il sera temps; mais, en attendant, je vais répondre à cette calomnie qui nous impute des crimes secrets, et je me préparerai la voie à des justifications plus éclatantes.

VII. On dit que dans nos mystères nous égorgeons un enfant, que nous le mangeons, et qu'après cet horrible repas, nous nous livrons à des plaisirs incestueux, lorsque des chiens dressés à ces infamies ont renversé les flambeaux, et en nous délivrant de la lumière, nous ont affranchis de la honte. On le répète tous les jours. Mais, depuis si longtemps qu'on le répète, vous n'avez pris aucun soin d'éclaircir le fait. Éclaircissez-le donc si vous le croyez; ou cessez de le croire, si vous ne voulez l'éclaircir. Votre négligence hypocrite prouve que ce que vous n'osez éclaircir n'est pas. Vous confiez contre les Chrétiens un singulier ministère au bourreau, qui les oblige non pas à avouer leur conduite, mais à taire leur nom.

La religion des Chrétiens, nous l'avons dit, a com

mencé sous Tibère. La vérité a commencé en se faisant haïr, et elle a apparu comme une ennemie. Autant d'étrangers, autant d'adversaires : les Juifs par jalousie, les soldats par l'avidité du pillage, nos serviteurs par leur condition même. Tous les jours on nous assiége; tous les jours on nous trahit ; la plupart du temps on nous fait violence jusque dans nos assemblées Qui de vous a jamais entendu les cris de cet enfant que nous immolons Nommez-moi le dénonciateur qui ait montré au juge nos lèvres encore sanglantes, comme celles des cyclopes et des syrènes? Avez-vous surpris dans les femmes Chrétiennes quelques traces de ces infamies? Celui qui aurait pu voir de pareilles abominations aurait-il été vendre son silence à des hommes qu'il traînait devant les tribunaux?

Si, comme vous le dites, nous nous cachons toujours, comment ce que nous faisons a-t-il été découvert? Qui nous a livrés? Les coupables eux-mêmes? cela ne peut être : le secret est ordonné dans tous les mystères. Il est inviolable dans ceux d'Éleusis et de Samothrace : il le sera à plus forte raison dans les nôtres, qui ne peuvent être révélés sans attirer aussitôt la vengeance des hommes, tandis que celle du ciel est suspendue. Si les Chrétiens ne se sont pas trahis eux-mêmes, ils ont donc été trahis par des étrangers. Mais d'où est venue aux étrangers la connaissance de nos mystères, puisque toutes les initiations même des hommes pieux écartent les profanes? Les impies seuls auraient-ils moins à craindre?

La nature de la renommée est connue de tout le monde; votre poète l'appelle *le plus rapide de tous les maux*. Pourquoi l'appelle-t-il un mal? Parce qu'elle est rapide? parce qu'elle sème les rumeurs? ou plutôt n'est-ce point parce

qu'elle est toujours menteuse? Elle l'est, même quand elle annonce la vérité, parce qu'elle la dénature, l'affaiblit, l'exagère. Que dis-je? La renommée ne vit que de mensonges; elle n'existe que lorsqu'elle ne prouve rien: dès qu'elle a prouvé, elle a cessé d'être, sa fonction est remplie. Elle nous a transmis le fait qu'elle annonçait: dès-lors on le sait avec certitude et on l'énonce simplement. On ne dit plus : Le bruit court qu'une telle chose est arrivée à Rome, qu'un tel a tiré au sort le gouvernement de cette province; mais : Il a tiré au sort cette province; cela est arrivé à Rome. Qui dit renommée, dit incertitude : où commence la certitude, elle disparaît. Qui donc pourra en croire la renommée? Ce ne sera pas le sage qui ne croit jamais ce qui est incertain. Quel que soit l'appareil avec lequel la renommée se présente, quel que soit le nombre de circonstances qu'elle accumule, il faut bien qu'on sache que souvent un seul homme lui a donné naissance, et que de là elle se glisse par la bouche et les oreilles de la multitude comme par autant de canaux. Mais l'obscurité et le vice de son origine sont tellement couverts par l'éclat qui l'environne, que personne ne s'avise de penser que la première bouche a pu être menteuse; ce qui arrive tantôt par jalousie, tantôt par des soupçons téméraires, tantôt par cette pente naturelle d'une partie des hommes pour le mensonge. Heureusement il n'est rien que le temps ne découvre enfin : témoins vos proverbes et vos sentences. La nature a voulu que rien ne pût rester longtemps dans l'ombre. Ce n'est donc pas sans raison que depuis tant d'années la renommée seule a le secret de nos crimes. Oui, voilà l'unique accusateur que vous produisez contre nous, et qui jusqu'ici n'a pu

rien prouver des rumeurs qu'il publie partout et avec tant d'assurance.

VIII. J'en appelle à la nature, contre ceux qui jugent de tels bruits dignes de foi. Eh bien! je vous l'accorde, nous proposons la vie éternelle comme la récompense de ces crimes. Croyez-le pour quelques moments. Mais, je vous le demande, quand même vous seriez parvenus à le croire, voudriez-vous acheter si cher la récompense? Oui, venez plonger le poignard dans le sein d'un enfant qui n'est ennemi de personne, qui n'est coupable d'aucun crime, qui est l'enfant de tous; ou si un autre est chargé d'un semblable ministère, venez voir mourir un homme avant qu'il ait vécu; épiez le moment où cette ame encore jeune va s'échapper; recevez ce sang qui commence à couler; trempez y votre pain; rassasiez-vous-en! A table, remarquez avec soin où est votre mère, où est votre sœur; ne vous trompez point, quand les ténèbres produites par les chiens tomberont sur l'assemblée; car ce serait un crime que de manquer un inceste. Initié de la sorte aux mystères, vous voilà sûr de l'immortalité. Répondez-moi, voudriez-vous de l'immortalité à ce prix? Non, sans doute; aussi ne sauriez-vous croire qu'elle soit à ce prix. Mais quand vous le croiriez, vous n'en voudriez point, et quand vous le voudriez, je l'affirme, vous ne le pourriez point. Comment d'autres le pourraient-ils, si vous ne le pouvez pas? Et si d'autres le peuvent, comment ne le pourriez-vous pas? Sommes-nous d'une autre nature que vous? Nous prenez-vous pour des monstres? La nature nous aurait-elle donné d'autres dents pour les repas de chair humaine, une autre corps pour les voluptés incestueuses? Si vous croyez ces horreurs d'un homme, vous êtes capables de les commettre. Vous êtes hommes

comme les Chrétiens. Si vous ne pouvez les commettre, vous ne devez pas les croire : les Chrétiens sont hommes comme vous.

Mais, nous dira-t-on, on trompe, on surprend des ignorants! Comme s'ils pouvaient ignorer les bruits qui courent à ce sujet : comme s'ils n'avaient pas le plus grand intérêt à les approfondir et à s'assurer de la vérité! D'ailleurs, l'usage est que tous ceux qui demandent à être initiés abordent celui qui préside aux sacrifices, pour savoir de lui les préparatifs prescrits. Il leur dira donc : « Il vous faut un enfant qui ne sache pas ce que » c'est que la mort, qui rie sous le couteau; il vous faut » du pain pour recueillir le sang qui jaillit, des candela- » bres, quelques torches, des chiens et des lambeaux de » chair que vous jeterez à ces animaux, afin qu'en s'élan- » çant sur la proie ils éteignent les flambeaux. Avant » tout, amenez votre mère et votre sœur. » Mais si elles ne veulent point venir, ou si vous n'avez ni mère ni sœur, si vous êtes seul dans votre famille, vous ne serez donc pas reçu Chrétien?

Quand même tous ces préparatifs auraient été faits à l'insu des initiés, du moins ils les auraient connus dans la suite, et ils les souffrent et ils ne se plaignent pas! Craindraient-ils le châtiment? Ils sont sûrs, en nous accusant, de trouver des protecteurs. Après tout, ils aimeraient mieux mourir que de vivre sous le poids d'une telle conscience. Je veux que la crainte leur ferme la bouche. Pourquoi leur obstination à demeurer dans la secte? Des engagements que l'on n'eût pas pris si on les eût connus, on les rompt aussitôt qu'on les connaît.

IX. Pour ajouter une nouvelle force à notre justification, je prouverai que vous vous permettez, et en secret

et en public, ce dont vous nous accusez sur un peut-être. En Afrique, on immolait publiquement des enfants à Saturne, jusqu'au proconsulat de Tibère, qui fit attacher les prêtres de ce dieu aux arbres mêmes du temple dont l'ombre couvrait ces affreux sacrifices, comme à autant de croix votives. J'en prends à témoin les soldats de mon pays qui assistèrent le proconsul dans cette exécution. Cependant ces détestables sacrifices se continuent encore dans le secret. Ainsi les Chrétiens ne sont pas les seuls qui vous bravent. Aucun crime n'est entièrement déraciné; et puis, un dieu change-t-il de mœurs? Saturne, qui n'a pas épargné ses propres enfants, aurait-il épargné des enfants étrangers que leurs pères et leurs mères venaient d'eux-mêmes lui offrir, et qu'ils caressaient au moment qu'on les immolait, afin que le sacrifice ne fût point troublé par des larmes? Et cependant qu'il y a loin encore de l'homicide au parricide!

Quant aux Gaulois, c'étaient des hommes qu'ils sacrifiaient à Mercure. Je renvoie à vos théâtres les cruautés de la Tauride. Mais encore aujourd'hui, dans la ville la plus religieuse de l'univers, chez les descendants du pieux Énée, n'adore-t-on pas un Jupiter, que dans ses jeux mêmes on arrose de sang humain? C'est du sang des criminels, dites-vous: en sont-ils moins des hommes? N'est-il pas encore plus honteux que ce soit le sang des méchants? Toujours du moins sont-ce là autant d'homicides. Oh! quel Jupiter chrétien! oh! qu'il est bien le fils unique de son père pour la cruauté!

Mais, puisqu'il importe peu que l'on immole ses enfants par religion ou par caprice, quoique le parricide soit un crime de plus, je m'adresse maintenant au peuple. Combien parmi ceux qui m'entendent, d'hommes

altérés du sang Chrétien! Combien de magistrats si intègres pour vous, si rigoureux contre nous! Combien, à la conscience desquels j'en appellerai, tuent leurs enfants aussitôt qu'ils sont nés! Le genre de supplice, voilà toute la différence. Par un raffinement de cruauté, vous les étouffez dans l'eau, vous les exposez à la faim, au froid, aux animaux immondes. Un âge plus avancé choisirait la mort du glaive. Pour nous, à qui l'homicide a été interdit, il ne nous est pas permis de faire périr le fruit au sein de la mère, lorsque le sang n'est pas encore devenu un homme. C'est un homicide prématuré que d'empêcher la naissance. Et dans le fond, arracher l'ame déjà née, ou troubler sa naissance, n'est-ce pas la même chose. C'était un homme qui allait naître : tout le fruit était dans le germe.

Pour en venir à ces repas de sang et de chair humaine, qui font frémir, vous pouvez lire dans Hérodote, si je ne me trompe, que certaines peuplades, après s'être tiré du sang au bras, se le présentent mutuellement à boire, comme pour sceller leur alliance par cet échange. Il se passa quelque chose de semblable dans la conjuration de Catilina. Les Scytes, dit-on, mangent leurs parents après leur mort. Mais pourquoi chercher des exemples si loin? Ici même, pour être admis aux mystères de Bellone, il faut avoir bu du sang qu'on tire de sa cuisse entr'ouverte, et qu'on recueille dans la main. Et ceux qui, pour guérir l'épilepsie qui les travaille, sucent avec une soif avide le sang encore bouillant des criminels qui viennent d'expirer dans l'arène, où sont-ils? Où sont-ils ceux qui mangent des animaux tués dans l'amphithéâtre? Ne se nourrissent-ils pas de la chair de leurs semblables, car ce sanglier s'est abreuvé du sang de la victime qu'il a déchirée; ce

cerf est tombé dans le sang du gladiateur, et dans le ventre des ours, on voit encore palpiter les membres des hommes qu'ils ont dévorés. Vous vous engraissez d'une chair engraissée de la chair de l'homme! En quoi donc vos repas diffèrent-ils des prétendus repas des Chrétiens? Et ceux qui, avec des fantaisies dépravées, se précipitent dans des plaisirs infâmes qui révoltent la nature et qui feraient rougir le crime, sont-ils moins criminels, moins homicides?.... Rougissez d'imputer aux Chrétiens des crimes dont ils sont si éloignés, qu'ils ont même interdit sur leurs tables le sang des animaux, et que par cette raison ils s'abstiennent des bêtes étouffées et mortes d'elles-mêmes, pour ne se souiller d'aucun sang, même de celui que recèleraient leurs entrailles. Vous ne l'ignorez pas, puisque parmi vos moyens de corruption, vous présentez à la foi Chrétienne des mets pleins de sang. Or, je vous le demande, pouvez-vous croire que ces hommes, accoutumés à ne voir qu'avec horreur le sang des animaux, soient si fort altérés du sang de leurs semblables, à moins peut-être que vous n'ayez trouvé celui-ci plus délicat? Que ne joignez-vous donc le sang humain au feu et à l'encens pour éprouver les Chrétiens! Vous les reconnaîtrez et les enverrez au supplice, s'ils goûtent du sang, comme vous le faites, quand ils refusent de sacrifier. Et certainement vos tribunaux et vos arrêts ne vous laisseront jamais manquer de sang humain.

On nous accuse d'inceste. Mais qui doit être plus incestueux que ceux qui ont reçu des leçons de Jupiter même? Stésias écrit que les Perses abusent de leurs propres mères. Les Macédoniens ne sont pas exempts de soupçon, témoin cette indécente équivoque : Subjuguez votre mère, lorsqu'ils entendirent pour la première fois

Œdipe déplorant sur le théâtre sa malheureuse destinée. Et parmi vous, jouets éternels d'une passion désordonnée, voyez combien les méprises sont propres à multiplier les incestes. Vous exposez vos enfants, vous les abandonnez à la compassion du premier étranger qui passe, ou vous les émancipez pour les faire adopter à de meilleurs pères. Insensiblement le souvenir d'une famille à laquelle on ne tient plus s'efface, et avec l'erreur l'inceste se répand et se perpétue. Comme cette honteuse passion vous tyrannise et vous suit partout, à la ville, dans les voyages, au delà des mers, il doit arriver que les fruits déplorables de votre incontinence, semés en tous lieux, inconnus à vous-mêmes, s'allient ensemble ou avec leurs auteurs, sans le soupçonner.

Pour nous, la chasteté la plus sévère et la plus religieuse nous prémunit contre ces malheurs; le mariage nous garantit de toute impureté, de tout excès, et nous met à l'abri de l'inceste. Je pourrais vous en citer qui éloignent jusqu'à l'ombre du péril, en portant au tombeau une continence virginale, vieillards quoique encore enfants par l'innocence. Si vous aviez pris garde que c'est chez vous que se commettent ces désordres, vous auriez remarqué aussi que les Chrétiens en sont innocents. Le même regard vous aurait montré l'un et l'autre. Mais, par un double aveuglement qui n'est que trop commun, vous ne voyez pas ce qui est, vous croyez voir ce qui n'est point. C'est ce que je vous ferai observer pour tout le reste. Venons à ce qui est public.

X. Vous n'adorez pas nos dieux, dites-vous, et vous n'offrez pas de sacrifices pour les empereurs. Sans doute, nous n'offrons de sacrifices pour personne, puisque nous n'en offrons pas pour nous-mêmes, depuis que nous n'a-

dorons plus vos dieux. Voilà pourquoi nous sommes poursuivis comme des sacriléges et des coupables. Voilà le point capital de notre cause, ou plutôt voilà notre cause tout entière. Elle mérite bien que vous l'approfondissiez. Nous demandons de n'être point jugés par la prévention ou par l'injustice : l'une désespère d'arriver à la vérité, l'autre la repousse.

Nous avons cessé d'adorer vos dieux depuis que nous avons reconnu leur néant. Vous êtes donc en droit d'exiger de nous la démonstration qu'ils ne sont pas des dieux, et que par là même ils ne méritent aucun culte, puisqu'il faudrait les adorer s'ils étaient réellement dieux. Et les Chrétiens seraient justement punissables, si ceux qu'ils refusent d'adorer, persuadés de leur néant, étaient des dieux en effet.

Mais, dites-vous, ce sont nos dieux à nous. Nous appelons de vous-mêmes à votre conscience. Qu'elle nous juge, qu'elle nous condamne, si elle peut nier que tous vos dieux ont été des hommes. Qu'elle ose le contester, elle sera confondue par les monuments antiques qui vous en ont transmis la connaissance et qui subsistent encore parmi nous, par les villes où ils sont nés, par les pays où ils ont vécu, où ils ont laissé des traces de leur passage, où l'on montre même leurs tombeaux. Je ne passerai pas en revue l'un après l'autre tant et de si puissants dieux, anciens, nouveaux, barbares, grecs, romains, étrangers, captifs, adoptifs, particuliers, communs, mâles, femelles, de la ville, de la campagne, marins, guerriers. Il serait inutile d'examiner leurs titres. Je n'en dirai qu'un mot, moins pour vous les faire connaître que pour vous rappeler ce que vous me paraissez en effet avoir oublié.

Vous n'avez point de dieu avant Saturne. De Saturne

viennent vos dieux principaux et les plus connus. Ainsi, ce qui est certain du premier, il faudra l'avouer de toute sa postérité. Interrogeons-nous les historiens? Ni Diodore de Sicile, ni Cassius Sévérus, ni Thallus, ni Cornélius Népos, ni aucun autre écrivain de l'antiquité, ne parlent de Saturne que comme d'un homme. Si nous consultons les monuments publics, on ne peut en trouver de plus authentiques qu'en Italie, où Saturne, après plusieurs expéditions et à son retour de l'Attique, s'arrêta et fut reçu par Janus ou Janès, comme le veulent les Saliens. Il donna son nom à la montagne où il s'était retiré, à la ville qu'il fonda; (elle le conserve encore aujourd'hui;) à toute l'Italie enfin, qui perdit dès-lors le nom d'OEnotrie. Il fut le premier qui apporta l'écriture à cette contrée, et marqua la monnaie à l'effigie du prince; de-là vient qu'il préside au trésor public. Saturne est donc un homme. S'il est homme, il est fils d'un homme, et non pas du ciel et de la terre. Mais comme son origine était inconnue, il fut aisé de lui attribuer pour parents ceux dont nous pouvons tous nous dire les enfants. Qui, en effet, par honneur et par respect pour le ciel et la terre, ne les appellerait pas volontiers du nom de père et de mère? D'ailleurs, les étrangers qui surviennent tout à coup, n'avons-nous pas coutume de dire qu'ils sont tombés du ciel? De-là pour ce Saturne manifesté publiquement le privilége d'une origine céleste. Le vulgaire appelle aussi enfants de la terre ceux dont il ignore l'origine.

Je ne vous dirai pas qu'autrefois les hommes étaient si grossiers, que l'aspect d'un personnage inconnu les frappait ainsi que l'eût fait la présence de quelque divinité, et qu'aujourd'hui, tout instruits qu'ils sont, ils mettent au rang des dieux ceux dont la mort était, peu de jours

auparavant, annoncée par un deuil public. Ce peu de mots sur Saturne suffira. Nous vous montrerons aussi que Jupiter était homme, issu d'un autre homme, et que tout cet essaim de dieux était mortel aussi bien que toute leur race.

XI. Comme vous n'avez point osé nier qu'ils fussent hommes, vous avez adopté pour système qu'ils ont été faits dieux après leur mort. Examinons pour quelles raisons. Il faut d'abord que vous admettiez l'existence d'un dieu supérieur, source unique de la divinité, qui de certains hommes ait fait des dieux; car ceux-ci n'auraient pu se donner une divinité qu'ils n'avaient pas, et celui-là l'accorder à ceux qui ne l'avaient point, à moins d'en être en possession lui-même comme d'une propriété. S'il n'existait personne pour les faire dieux, vainement vous supposeriez qu'ils aient pu le devenir, quand vous supprimez le principe de leur divinisation. Assurément, s'ils avaient pu par eux-mêmes se faire dieux, ils n'auraient jamais été hommes, puisqu'ils avaient la faculté d'une condition meilleure. Eh bien! s'il est un être qui fasse des dieux, je reviens à l'examen des raisons de cette transformation d'hommes en dieux. Je n'en vois pas d'autre que celle-ci : Ce grand dieu, dans l'exercice de ses fonctions divines, avait besoin de secours et de services. Mais d'abord n'est-il pas indigne d'un Dieu d'avoir besoin du secours d'un autre, et surtout d'un mort? Si pareil besoin devait se faire sentir, pourquoi dès le principe ne pas créer un dieu qui pût servir plus tard d'auxiliaire ? Et je ne vois pas encore à quoi bon. Que ce monde n'ait pas été fait; qu'il n'ait pas eu de commencement, comme le veut Pythagore, ou qu'il ait été fait et qu'il soit né, comme l'enseigne Platon, ce monde, dans l'un et l'autre sys-

tème, s'est trouvé arrangé, disposé, ordonné par la plus haute sagesse. Le principe qui conduit tout à la perfection ne pouvait être imparfait. Dès-lors qu'avait-il besoin de Saturne et de sa race? Que de légèreté dans les hommes qui ne croient pas que dès le commencement de toutes choses, la pluie soit tombée du ciel, que les astres aient resplendi, la lumière brillé, le tonnerre mugi; que Jupiter lui-même ait redouté les foudres dont vous armez ses mains; que toutes sortes de fruits soient sortis du sein de la terre avant Bacchus, et Cérès et Minerve, et même avant ce premier homme père des autres! car rien de ce qui était nécessaire à l'homme pour le nourrir et le conserver n'a pu être fait après lui. On dit des choses nécessaires à la vie, qu'elles ont été découvertes par l'homme, mais non créées. Or ce qui est découvert existait, ce qui existait s'attribue, non à celui qui a découvert, mais à celui qui a créé. Une chose existe avant sa découverte. Mais si Bacchus est un dieu pour avoir fait connaître la vigne, on est injuste envers Lucullus, qui le premier a transporté dans l'Italie les cerisiers du Pont. On ne l'a pas consacré Dieu comme auteur d'un fruit, pour l'avoir découvert et montré. Si, dès le principe, chaque chose s'est trouvée munie et pourvue de tout ce qui était nécessaire aux fonctions qu'elle avait à remplir, à quoi bon changer l'homme en dieu? Les postes et les emplois que vous distribuez étaient dès l'origine tout ce qu'ils auraient été quand vous n'auriez pas créé des dieux.

Mais vous vous tournez d'un autre côté. Vous nous répondez qu'en conférant la divinité, on voulait récompenser le mérite; vous nous accordez sans doute que ce dieu qui fait des dieux se distingue surtout par la justice, et

qu'il ne dispense un si grand privilége ni au hasard, ni sans titre et outre mesure.

Je veux bien passer en revue les mérites, et examiner s'ils sont de nature à élever au ciel ou à précipiter dans le Tartare, que vous appelez quand cela vous plaît la prison des enfers, un lieu de supplice. Là, sont précipités les impies qui se sont armés contre les auteurs de leurs jours; ceux qui se sont rendus coupables d'inceste à l'égard d'une sœur, ou d'adultère envers une épouse; ceux qui ont ravi de jeunes vierges, corrompu de jeunes enfants; les hommes de sang, les meurtriers, les voleurs, les fourbes, en un mot, tous ceux qui ressemblent à quelques-uns de vos dieux; car il n'en est pas un que vous puissiez montrer exempt de reproche ou de vice, à moins de nier qu'il ait été homme. Mais outre que vous ne pourrez pas nier que ces dieux aient été des hommes, ils sont marqués à certains caractères qui prouvent qu'ils n'ont pu devenir dieux avec le temps. Si c'est pour punir ceux qui leur ressemblent que vous siégez sur les tribunaux; si tous tant que vous êtes d'hommes vertueux, vous fuyez commerce, entretien, relation avec des pervers et les infâmes; si le grand dieu s'est associé de pareils hommes pour leur communiquer sa divinité, pourquoi condamnez-vous ceux dont vous adorez les collègues? Votre justice est une dérision du ciel. Faites donc l'apothéose des plus grands scélérats pour flatter vos dieux : c'est les honorer que de diviniser leurs semblables.

Mais, silence sur ces infamies! Vos dieux ont été des hommes vertueux, bienfaisants et irréprochables, je vous l'accorde. Cependant combien n'avez-vous pas laissé dans les enfers de personnages qui valaient mieux encore : un Socrate par sa sagesse, un Aristide par sa justice, un

Thémistocle par sa valeur, un Alexandre par sa fortune et sa grandeur d'ame, un Polycrate par son bonheur, un Crésus par ses richesses, un Démosthène par son éloquence ? Nommez-moi un de vos dieux plus sage et plus grave que Caton, plus juste et plus brave que Scipion, plus grand que Pompée, plus heureux que Sylla, plus opulent que Crassus, plus éloquent que Cicéron ! Il était bien plus digne de ce dieu suprême qui connaissait d'avance les plus vertueux, d'attendre de pareils dieux pour se les associer. Ses choix ont été prématurés, à mon avis; il a trop tôt fermé le ciel, et il rougit maintenant des murmures que ces ames héroïques élèvent au fond des enfers.

XII. Je ne m'étends pas davantage sur cet article. Vous montrer d'après l'évidence même ce que sont vos dieux, c'est vous prouver ce qu'ils ne sont pas. Au sujet de vos dieux, je ne retrouve que des noms d'anciens morts, je n'entends que des fables; je ne reconnais que ces fables au fond des mystères; et dans leurs simulacres, je ne vois qu'une matière sœur de notre vaisselle et de nos meubles les plus communs. C'est même de ces meubles que vous les forgez (telle est la puissance de la consécration) après que l'art en a changé la destinée et la forme, non sans l'outrage le plus sanglant et le plus odieux : sacrilége dans le travail même de la métamorphose. Pour nous, nous nous consolons de nos tortures, en voyant vos dieux souffrir, pour devenir dieux, tout ce qu'on nous fait éprouver à cause d'eux. Vous attachez les Chrétiens à des croix, à des poteaux. N'y attachez-vous pas vos dieux lorsque vous formez leur ébauche d'argile? N'est-ce pas sur un gibet que le corps de votre dieu reçoit ses premiers traits? Vous déchirez les flancs des Chrétiens

avec des ongles de fer; mais les scies, mais les rabots, mais les limes s'exercent plus violemment encore sur tous les membres de vos dieux? On tranche la tête aux Chrétiens: Vos dieux, sans le secours des agraffes, du plomb et des clous, seraient sans tête! On nous jette aux animaux féroces: vous y exposez Cybèle, Bacchus, Cérès. On nous livre au feu: vous jetez aussi vos dieux dans les flammes dès le premier essai qui leur donne une forme! On nous condamne aux mines: c'est de là que l'on arrache vos dieux. On nous relègue dans les îles: et c'est là que ces dieux naissent ou meurent. Si tels sont les éléments de la divinité, vous déifiez donc ceux que vous punissez: les supplices sont des apothéoses. Ce qu'il y a de certain, c'est que vos dieux ne sentent pas plus les insultes et les outrages quand on les fabrique, que les honneurs après qu'ils sont fabriqués.

O impiété! ô sacrilége! vous écriez-vous! — Frémissez, écumez de colère tant qu'il vous plaira. N'est-ce pas vous cependant qui battiez des mains aux paroles de Sénèque, lorsqu'il s'élevait encore avec plus de véhémence et d'amertume contre vos superstitions? Si nous refusons d'adorer des statues, des images froides et inanimées, qui ressemblent aux morts qu'elles représentent, ce que comprennent si bien les milans, les rats, les araignées; est-ce que notre courage à repousser une erreur si manifeste, ne mérite pas plutôt des louanges que des châtiments? Et pouvons-nous passer pour outrager vos dieux, quand nous sommes certains qu'ils n'existent pas? Ce qui n'est pas ne souffre de la part de personne, puisqu'il n'est pas.

XIII. — Quoi qu'il en soit, dites-vous, nous les tenons pour dieux. — Mais si vous les tenez pour dieux, pour-

quoi cette impiété, pourquoi ce sacrilége, pourquoi cette irrévérence dans lesquels on vous surprend tous les jours? Vous êtes persuadés que ce sont des dieux, et vous les négligez! Vous les redoutez, et vous les mettez en pièces! Vous vous constituez leur vengeur, et vous les insultez! Dites, suis-je un imposteur?

Premièrement, comme chacun parmi vous porte ses hommages où il lui plaît, ceux que vous n'adorez point, vous les offensez. La préférence pour les uns est un affront pour les autres : on ne choisit qu'en excluant; vous rejetez donc ceux que vous n'adoptez pas; vous méprisez ceux que vous répudiez, et vous ne craignez pas leur ressentiment! Ainsi que nous l'avons énoncé plus haut, c'est le décret du sénat qui a fixé le sort de chacun de ces dieux. Celui dont l'homme n'a point voulu, que l'homme a réprouvé par son suffrage, n'a pu être dieu. Ces dieux domestiques que vous appelez lares, vous les traitez en effet comme des domestiques, vous les vendez, vous les engagez, vous les changez; hier corbeille pour Saturne, aujourd'hui vase pour Minerve, ils prennent d'autres formes à mesure qu'ils vieillissent et qu'ils s'usent par les hommages mêmes qu'ils reçoivent; à mesure qu'ils éprouvent l'impression d'un dieu plus puissant qu'eux, la nécessité. Pour les dieux publics, vous les insultez avec l'autorité du droit public; ils sont soumis aux impôts, mis à l'enchère; ils sont au Capitole ou au marché : pour eux, même voix du crieur public, même mode de vente, même registre. Des terres chargées d'impôts perdent de leur prix; les hommes soumis à la capitation sont avilis; là se trouvent des marques de servitude. Pour vos dieux, plus ils paient d'impôts, plus ils sont honorés : disons mieux : plus ils sont honorés, plus ils paient d'impôts.

On trafique de la divinité. La religion va mendiant par les cabarets ; tant pour le droit d'entrer dans les temples, tant pour la place qu'on y occupe ; sans argent, point de connaissance de la divinité ; on ne l'aborde qu'à prix d'or.

Quels honneurs rendez-vous à vos dieux que vous ne rendiez aussi aux morts? N'élevez-vous pas des autels et des temples aux uns comme aux autres? mêmes statues, mêmes insignes. Le dieu n'est-il pas ce qu'était ce mort, ne conserve-t-il pas le même âge, le même état, la même profession ? En quoi les repas des morts diffèrent-ils des repas en l'honneur de Jupiter ? le vase des sacrifices, de l'urne funéraire ? l'embaumeur des cadavres, de l'aruspice? Un aruspice préside aussi aux cérémonies funèbres. C'est avec raison que vous rendez à vos empereurs morts les honneurs divins qu'ils recevaient de vous pendant leur vie. Vos dieux vous sauront gré, que dis-je? ils se féliciteront d'avoir leurs maîtres pour collègues. Mais quand vous placez entre les Junon, les Cérès, les Diane, une prostituée telle que Larentia ; (encore si c'était Laïs ou Phryné!) quand vous érigez une statue à Simon le Magicien, avec cette inscription : Au dieu saint ! quand vous placez parmi les dieux je ne sais quel infâme favori, quoique, à vrai dire, vos anciennes divinités ne valent pas mieux, cependant elles regardent comme un outrage de votre part que vous accordiez à d'autres un droit dont elles seules étaient en possession depuis tant de siècles.

XIV. Venons à vos rites religieux. Je ne parle pas de vos sacrifices où vous n'offrez que des victimes mortes, infectes, rongées par les ulcères. S'en rencontre-t-il de meilleures, d'intactes ? vous avez grand soin de n'en donner que les extrémités, tout ce qui n'est bon à rien, et

qu'à la maison vous auriez jeté à vos esclaves ou à vos chiens. De la dîme que vous devez à Hercule, il n'en paraît pas le tiers sur ses autels. Sage économie! je dois la louer; elle sauve du moins une partie de ce qui sans elle serait entièrement perdu.

Mais si je détourne les yeux sur les ouvrages où vous puisez les leçons de sagesse et de morale, que je trouve de fables ridicules! Vos dieux, partagés entre les Grecs et les Troyens, combattent les uns contre les autres, comme des couples de gladiateurs. Vénus est blessée d'une flèche lancée par une main mortelle; Mars est dévoré d'ennui pendant treize mois dans les fers; Jupiter, enchaîné par la troupe des dieux, ne doit sa liberté qu'à un monstre; tantôt il pleure la mort de son fils Sarpédon; tantôt, brûlé d'un amour incestueux pour sa sœur, il lui nomme toutes ses maîtresses, qui lui sont bien moins chères, s'il faut l'en croire.

D'après l'exemple de leur prince, quels poètes craignent de déshonorer les dieux? L'un envoie Apollon garder les troupeaux d'Admète; l'autre fait de Neptune un maçon, et loue ses services à Laomédon de Troie. Un fameux lyrique, Pindare, chante qu'Esculape fut frappé de la foudre pour avoir exercé la médecine avec une avarice criminelle. Quelle indignité de la part de Jupiter, si la foudre est partie de sa main! Le voilà convaincu d'inhumanité envers son petit-fils, de jalousie envers le talent. Convient-il à des hommes religieux de le dire, si cela est vrai; ou de l'inventer, si cela est faux? Les poètes comiques et tragiques ne ménagent pas plus vos dieux; ils se plaisent à choisir pour sujets leurs malheurs et leurs égarements.

Je ne dis rien des philosophes : je me contente de

citer Socrate, qui, pour se moquer des dieux, jurait par un chêne, par un bouc, par un chien. Aussi, répondez-vous, Socrate fut-il condamné comme athée. La vérité fut toujours en butte à la haine. Mais le repentir des Athéniens qui punirent les accusateurs de Socrate, qui lui dressèrent une statue d'or dans un temple après avoir cassé leur premier jugement, l'a, je pense, suffisamment justifié. Diogène ne s'est-il pas permis je ne sais quelles railleries envers Hercule? Et le cynique romain, Varron, n'a-t-il pas imaginé trois cents Jupiter sans têtes?

XV. Les auteurs de vos farces ne vous divertissent qu'en couvrant d'opprobres vos dieux. Voyez les bouffonneries des Lentulus et des Hostilius. Dans ces mimes, dans ces plaisanteries, croyez-vous rire des histrions ou des dieux; quand vous mettez sur la scène un *Anubis adultère, la Lune homme, Diane battue de verges, le Testament de feu Jupiter, les trois Hercules faméliques?* Ne représente-t-on pas au naturel toute la turpitude de vos divinités? Le Soleil pleure son fils précipité du ciel; vous riez de ses larmes? Cybèle soupire pour un berger dédaigneux; vous n'en rougissez pas! On chante les histoires scandaleuses de Jupiter; Pâris juge Minerve, Junon et Vénus, et vous le souffrez! Que dirai-je! c'est le plus infâme des hommes qui revêt le personnage de votre Dieu; c'est un impudique dressé à ce rôle par une longue corruption, qui représentera un Hercule, une Minerve! N'est-ce pas là insulter, avilir la majesté des dieux jusqu'aux milieu de vos applaudissements?

Êtes-vous plus religieux dans l'amphithéâtre, où vos dieux viennent danser sur du sang humain, sur les traces dégoûtantes d'horribles supplices, et fournir aux criminels le sujet des scènes qu'ils donnent au public? Sou-

vent même ces malheureux subissent le sort des dieux. Nous avons vu le misérable qui jouait Atys, ce dieu de Pessinunte, mutilé sur le théâtre; l'acteur qui représentait Hercule expirer dans les flammes. Nous avons vu, non sans hilarité, dans les jeux barbares des peuples du midi, Mercure touchant les morts de sa baguette brûlante, et le frère de Jupiter précipiter dans le Tartare, à coups de marteau, les corps des gladiateurs. Si tout cela, et tout ce qu'on pourrait ajouter, déshonore vos dieux et abaisse leur majesté, de pareilles licences décèlent par conséquent un souverain mépris pour leurs personnes, et dans les acteurs qui jouent, et dans les spectateurs qui applaudissent.

Mais, dites-vous, ce ne sont là que des jeux. Si j'ajoute donc, ce que la conscience publique avouera, que c'est dans vos temples, que c'est au pied des autels que se négocient les adultères et les plus infâmes commerces; que c'est l'ordinaire chez les prêtres et les ministres des dieux, sous les bandelettes, sous la pourpre et les ornements sacrés, tandis que l'encens fume encore, que la passion s'assouvit, je ne sais si vos dieux n'auront pas plus à se plaindre de vous que des Chrétiens. Du moins, tous les sacriléges sont parmi vous; les Chrétiens n'entrent pas même de jour dans vos temples. Mais peut-être que s'ils adoraient de pareilles divinités, ils les dépouilleraient comme vous.

Qu'adorent-ils donc, ceux qui ne les adorent pas? Il est à présumer qu'ils sont des adorateurs du vrai Dieu, puisqu'ils n'adorent pas des dieux mensongers; qu'ils ne donnent plus dans l'erreur, puisqu'après l'avoir reconnue ils l'ont abjurée. Admettez d'abord ce point : je vous expliquerai bientôt l'ensemble de nos mystères; mais il faut

auparavant effacer les fausses impressions que vous en avez prises.

XVI. Quelques-uns de vous ont rêvé que notre Dieu était une tête d'âne. Tacite est l'auteur de cette ridicule invention. Dans le cinquième livre de son histoire, où il parle de la guerre des Juifs, il remonte à l'origine de ce peuple. Après avoir dit sur leur origine, sur leur nom et leur religion tout ce qu'il lui plaît d'imaginer, il raconte que les Juifs, libres du joug de l'Égypte, ou, comme il le pense, chassés de ce pays, et traversant les vastes et arrides déserts de l'Arabie, étaient près de mourir de soif lorsqu'ils aperçurent des ânes sauvages qui allaient boire, et qui leur découvrirent une source. Il ajoute que, par reconnaissance, ils consacrèrent une statue représentant un âne. De là on a conclu, j'imagine, que les Chrétiens, rapprochés par leur religion du culte judaïque, adoraient la même idole. Cependant ce même historien, si fertile en mensonges, rapporte dans la même histoire que Pompée, après s'être rendu maître de Jérusalem, entra dans le temple pour y surprendre ce qu'il y avait de plus secret dans la religion des Juifs, et qu'il n'y trouva aucun simulacre. Assurément, si celui-ci eût été un objet d'adoration pour les juifs, ils l'eussent placé dans le sanctuaire plutôt que partout ailleurs, puisqu'ils n'auraient point eu à redouter les regards des étrangers dans ce culte, vain et superstitieux. Il n'était permis qu'aux prêtres d'entrer dans le sanctuaire; le voile qui le séparait du reste du temple en dérobait la vue aux spectateurs. Pour vous, vous ne le nierez pas, vous adorez les chevaux et les bêtes de charges, avec leur déesse Épone. Voilà peut-être ce que vous trouvez à reprocher aux Chrétiens, c'est

que parmi ces adorateurs de toutes sortes d'animaux, ils se bornent à adorer l'âne.

Quant à ceux qui prétendent que nous adorons une croix, nous ne faisons que les imiter, s'il est vrai que nous invoquions du bois. Qu'importe ici la forme, si la matière est la même, et si cette matière est censée le corps d'un Dieu? Il y a-t-il grande différence d'une croix à la Pallas athénienne, à la Cérès du Phare, qui s'élève comme une pièce de bois grossière, informe, sans figure? Tout poteau dressé en l'air est la moitié d'une croix; ainsi nous adorerions, nous, le dieu tout entier. Nous avons dit plus haut que les ouvriers font prendre à vos dieux leur forme sur une croix, d'ailleurs, en adorant les Victoires, vous adorez les croix qui sont au milieu des trophées. Vos armées révèrent leurs enseignes, jurent par elles, les préfèrent même à tous les dieux. Ces images superbes sont la parure des croix, ces voiles, ces étoffes précieuses de vos drapeaux et de vos étendards servent à les enrichir. J'approuve votre délicatesse, vous n'avez pas voulu les adorer nues et sans ornement!

D'autres, avec plus de vraisemblance et de raison, s'imaginent que le soleil est notre Dieu. Ainsi, nous voilà rangés parmi les Perses, quoique nous n'adorions pas comme eux l'image du soleil peinte sur une toile ou représentée sur nos boucliers. Ce qui a fait naître ce soupçon, c'est sans doute parce que nous nous tournons vers l'orient pour prier. Mais ne voit-on pas la plupart d'entre vous tournés vers le soleil levant, affecter d'adorer le ciel et de remuer les lèvres? Si nous donnons à la joie le jour du soleil, c'est pour une raison tout autre que l'adoration du soleil. Nous célébrons le jour qui suit immédiatement celui de Saturne, que vous passez dans l'oisi-

veté et les festins, bien différemment des Juifs, dont vous ignorez les usages.

Mais depuis peu on a représenté notre Dieu dans cette cité sous une forme nouvelle. Un de ces hommes qui louent leur sang pour combattre contre les bêtes, a exposé un tableau avec cette inscription : Le Dieu des Chrétiens, Onochœtès (race d'âne). Il y était représenté avec des oreilles d'âne, un pied de corne, un livre à la main, et vêtu de la toge. Nous avons ri du nom et du travestissement; mais, dans le vrai, ce monstre à double forme était le dieu qui convenait merveilleusement à ceux qui adorent des divinités avec des têtes de lion et de chien, des cornes de chèvre et de bélier, boucs depuis les reins, serpents depuis les cuisses, portant des ailes au dos ou bien aux pieds. Ces détails étaient superflus : je n'ai pas voulu qu'on me reprochât d'avoir omis à dessein rien de ce que nous impute la rumeur publique. L'exposé de notre croyance achèvera de répondre à toutes ces imputations.

XVII. Le Dieu que nous adorons est un Dieu unique, dont la parole qui commande, dont la sagesse qui dispose, dont la force qui produit, a tiré du néant le monde et les éléments, les corps et les esprits, pour être l'ornement de sa grandeur. C'est pour cela que les Grecs ont donné au monde un nom qui signifie ornement. Dieu est invisible, quoiqu'il se manifeste partout ; insaisissable, quoique sa grâce nous le représente, incompréhensible, quoique l'intelligence humaine s'élève jusqu'à lui. Par là même se prouvent sa vérité et sa grandeur; car ce qu'on peut voir à la manière ordinaire, ce qu'on peut comprendre et saisir, est inférieur à l'œil qui voit, à la main qui touche, à la raison qui comprend; mais ce qui est immense ne peut

être parfaitement connu que de soi-même. Rien ne donne une idée plus magnifique de Dieu que l'impuissance où nous sommes de le concevoir. Son essence, qui ne connaît point de bornes, le découvre et le cache tout à la fois aux regards des hommes; aussi leur plus grand crime, c'est de ne pas vouloir reconnaître celui qu'il est impossible d'ignorer.

Voulez-vous qu'on vous prouve l'existence de Dieu par tant et de si merveilleux ouvrages sortis de ses mains, par ceux qui nous environnent, par ceux qui nous conservent, par ceux qui nous réjouissent, par ceux même qui nous épouvantent? Voulez-vous écouter le témoignage de votre ame? interrogez-la. Malgré la prison d'un corps qui la captive, malgré les préjugés de l'éducation qui arrêtent son essor, malgré les passions qui l'énervent, et les idoles qui la tiennent en esclavage, lorsqu'elle sort comme de l'ivresse ou d'un profond sommeil, ou d'une maladie, et qu'elle recouvre pour ainsi dire la santé, la voilà qui invoque Dieu sous le nom seul qui lui convienne. *Grand Dieu! bon Dieu! ce qui plaira à Dieu!* tel est le cri universel. Elle le reconnait aussi pour juge par ces paroles : *Dieu le voit! Je me repose sur Dieu! Dieu me le rendra!* O témoignage de l'ame naturellement chrétienne! Et quand elle tient ce langage, elle regarde, non le Capitole, mais le ciel; elle sait bien que c'est la demeure du Dieu vivant, que c'est de lui, que c'est de là qu'elle descend.

XVIII. Pour nous donner une connaissance plus complète, plus vive et de ses secrets et de ses volontés, à nos premières lumières il a joint celle des Écritures, qui nous apprennent à le chercher, à le trouver, à croire en lui quand on l'a découvert, à le servir selon notre foi.

Dès le commencement il a envoyé sur la terre des hommes dignes par la justice et par leur innocence de le connaître et de le faire connaître; il les a inondés de son Esprit pour annoncer qu'il n'y a qu'un Dieu, qui a tout créé, qui a formé l'homme du limon de la terre (c'est là le vrai Prométhée), qui a réglé l'année par le retour invariable des saisons, qui a placé dans les tempêtes, dans les feux de sa foudre les signes de sa majesté et de la terreur de ses jugements, qui a tracé des préceptes par lesquels on peut lui plaire, préceptes que vous ignorez ou que vous transgressez, mais auxquels sont attachées de magnifiques récompenses: car à la fin des temps il jugera ces fidèles adorateurs pour leur donner un bonheur sans fin, et les profanes, pour les livrer à des flammes également éternelles. Tous seront rappelés à la vie, recréés, examinés pour qu'il soit fait justice selon les œuvres. Comme vous, nous avons ri de ces dogmes : nous avons été des vôtres. Les hommes ne naissent pas Chrétiens, ils le deviennent. Les prédicateurs dont nous avons parlé, on les appelait prophètes parce qu'ils prédisaient l'avenir; leurs prophéties et les miracles qu'ils opéraient pour attester la divinité de leur mission, sont consignés dans le trésor de nos livres sacrés ; ces livres, maintenant, sont connus de tout le monde. Le plus savant des Ptolémées, surnommé Philadelphe, fort habile dans toutes les sciences, ayant conçu le projet de former une nombreuse bibliothèque, à l'exemple peut-être de Pisistrate, donna tous ses soins pour rassembler les livres les plus anciens et les plus renommés. Sur l'avis du célèbre Démétrius de Phalère, son bibliothécaire, il fit demander aux Juifs leurs livres écrits dans leur idiome, et qui ne se trouvaient que chez eux. Les prophètes, tous Juifs d'origine, n'a-

vaient prophétisé que pour les Juifs, peuple adoptif de Dieu, en vertu de la grace faite à leurs pères. Les Juifs sont originairement Hébreux; aussi est-ce dans cette langue qu'ils parlent et qu'ils ont écrit. Pour donner l'intelligence de leurs livres à Ptolémée, ils lui envoyèrent soixante-douze interprètes. Le philosophe Ménédème, frappé de l'uniformité de leurs versions, a reconnu dans cet accord l'œuvre de la Providence. Aristée nous l'atteste : il nous a laissé en grec, comme témoignage, un monument non suspect. On voit encore aujourd'hui ces livres dans la bibliothèque de Ptolémée, près du temple de Sérapis, avec l'original hébreux. Les Juifs ont la liberté de les lire publiquement, moyennant un tribut. On va en écouter la lecture le jour du sabbat. Qu'on les consulte, on apprendra à y connaître Dieu, et qui les approfondira sera forcé de croire.

XIX. La haute antiquité de ces livres leur concilie une autorité supérieure à celle de tous les autres. Chez vous, l'antiquité va de pair avec la religion. Or, les livres d'un seul de nos prophètes, qui sont comme un trésor où sont déposés les mystères de la religion juive, et par conséquent de la nôtre, devancent de plusieurs siècles ce que vous avez de plus reculé, vos édifices, vos monuments, vos origines, vos institutions, votre histoire, vos idiomes les plus surannés, la plupart de vos peuples, les cités les plus fameuses, jusqu'aux caractères de l'Écriture, ces témoins et ces gardiens de toutes les choses humaines. Je n'en dis point assez : ils sont antérieurs de plusieurs siècles à vos dieux, à vos temples, à vos oracles, à vos sacrifices. Si vous avez entendu parler de Moïse, Moïse est le contemporain d'Inachus, roi d'Argos; il précéda de cent soixante-dix ans Danaüs, un de vos plus anciens rois, d'en-

viron huit cents ans la fondation de Rome, d'environ mille ans le désastre de Priam. Je pourrais aussi le placer plus de cinq cents ans avant Homère; les autorités ne me manqueraient point. Tous les autres prophètes sont postérieurs à Moïse, et cependant les moins anciens devancent encore les plus anciens de vos sages, de vos législateurs et de vos historiens.

La preuve des faits que je viens d'avancer n'est pas difficile, mais elle est immense; elle n'est point pénible, mais longue; elle demande bien des calculs et des investigations. Il faut ouvrir les archives des peuples les plus anciens, des Égyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens; il faut consulter leurs historiens, qui peuvent faire jaillir la lumière, Manéthon d'Égypte, Bérose de Chaldée, Iromus de Phénicie, roi de Tyr, et ceux qui ont écrit d'après eux, Ptolémée de Mendès, Ménandre d'Éphèse, Démétrius de Phalère, le roi Juba, Appion, Thallus, et le juif Josèphe, qui tantôt les suit, tantôt les combat dans son ouvrage sur les antiquités de sa nation. Il faudrait aussi conférer les annales des Grecs, s'attacher à fixer les dates de chaque événement pour enchaîner les temps dans une chronologie lumineuse; il faudrait, pour ainsi dire, voyager à travers les histoires et les littératures du genre humain : c'est déjà avoir fourni la moitié de la preuve que d'indiquer les sources d'où on peut la tirer. Nous nous bornons là aujourd'hui, de peur ou de la tronquer en nous hâtant, ou de nous écarter du but par un trop long développement.

XX. En dédommagement de ce délai, nous vous offrons quelque chose de mieux que l'antiquité de nos Écritures, c'est leur sublime majesté, si l'on doute qu'elles soient les plus anciennes, nous prouvons qu'elles sont di-

vines : il ne faut pas en tirer la preuve de très loin; et d'ailleurs, ce que nous avons sous les yeux nous instruira, je veux dire le monde, le temps présent, les événements. Ce qui arrive, ce que nous voyons tous les jours, a été prédit. Il a été prédit que la terre engloutirait des cités, que les mers recouvriraient des îles, que des guerres intestines et étrangères déchireraient les nations, que les royaumes heurteraient les royaumes, que la famine, la peste, des calamités publiques désoleraient certaines contrées, que les bêtes féroces feraient de grands ravages, que les petits seraient élevés et que les grands seraient humiliés, que la justice deviendrait plus rare, que l'iniquité se propagerait, que l'amour de toutes les vertus s'affaiblirait, que l'harmonie des saisons et des éléments serait bouleversée, enfin que des monstres et des prodiges troubleraient le cours de la nature. Tout cela a été écrit d'une manière très providentielle. Tandis que nous souffrons ces épreuves, nous les lisons, et tandis que nous les lisons, nous les voyons se réaliser. Voilà, si je ne me trompe, pour nos prophéties une grande preuve de divinité : les oracles accomplis nous font croire ceux qui restent à s'accomplir, puisqu'ils sont mêlés à ceux qui s'accomplissent sous nos yeux. Les mêmes bouches les ont prononcés, les mêmes mains les ont écrits, le même esprit les a dictés. Il n'y a qu'un temps pour les prophètes, car la prophétie qui pénètre l'avenir se perd dans le présent, tandis que l'homme distingue le temps à mesure que s'écoule le présent; le futur devient le présent, et le présent le passé. Je vous le demande, avons-nous tort de croire pour l'avenir ceux que nous avons déjà trouvés si fidèles pour le présent et pour le passé?

XXI. Comme nous avons avancé que la religion des

Chrétiens s'appuie sur les livres des Juifs, les plus anciens qui existent, et que cependant elle est toute nouvelle, puisqu'elle ne remonte pas au-delà du règne de Tibère, ainsi que tous le savent, et que nous le disons nous-mêmes, peut-être, à cet égard, voudra-t-on l'attaquer, comme si, à l'ombre d'une religion bien connue et permise, la nôtre cachait des opinions nouvelles et particulières, ou bien, parce que, outre la date, nous n'avons rien de commun avec les Juifs, ni l'abstinence de certaines viandes, ni les fêtes, ni la circoncision, ni le nom, toutes choses indispensables, selon vous, si nous reconnaissions le même Dieu. Le peuple lui-même connaît le Christ, mais comme un homme ordinaire, tel que les Juifs l'ont jugé. De là on se croit fondé à nous accuser d'adorer un homme.

Assurément, loin de rougir de Jésus-Christ, nous nous glorifions d'être poursuivis et condamnés pour son nom. Cependant nous n'avons point d'autre Dieu que le Dieu des Juifs. Il est nécessaire de nous expliquer sommairement sur le Christ, comme Dieu.

Les Juifs avaient mérité, par la foi et la justice de leurs pères, de devenir la nation chérie de Dieu : de là, la grandeur de leur nation, et leur empire florissant. Tel fut leur bonheur, que, par une prérogative singulière, Dieu leur parlait lui-même, les instruisait de ses commandements, et les avertissait de lui rester fidèles : mais, follement enflés des vertus de leurs ancêtres, ils abandonnèrent sa loi pour vivre dans les désordres du monde payen. Quand ils n'en conviendraient pas, leur déplorable catastrophe accuserait leurs prévarications. Dispersés, vagabonds, bannis du ciel et du sol de leur patrie, ils errent dans toutes les contrées sans avoir ni Dieu ni

homme pour roi ; sans qu'il leur soit permis de saluer la terre paternelle, et d'y mettre le pied, même à titre d'étrangers. Les saints oracles, qui les menaçaient de ces malheurs, leur annonçaient aussi que, vers la fin des temps, Dieu se choisirait parmi toutes les nations, et dans toutes les parties de l'univers, des adorateurs plus fidèles qu'il investirait, à leur préjudice, de graces plus abondantes, à cause de la dignité du nouveau législateur. Or, le dispensateur, et l'arbitre de cette grace, le législateur du nouveau culte, le bienfaiteur du genre humain, dont il allait devenir le réformateur et la lumière, était annoncé comme le Fils de Dieu, mais non pas de manière à rougir du nom du fils et des désordres de son père, ou de l'inceste d'une sœur, du déshonneur d'une fille, de l'infidélité d'une épouse étrangère, condamné à avoir pour père un dieu que l'amour métamorphose en serpent, en taureau, en oiseau et en pluie d'or. Vous reconnaissez là votre Jupiter. Mais le Fils de Dieu n'a point de mère qui l'ait mis au jour d'une manière impure ; la mère qu'il parut avoir ne connaissait aucun homme. Je vais vous expliquer sa nature, pour vous faire entendre le mystère de sa naissance.

J'ai dit que Dieu avait créé le monde par sa parole, sa raison et sa puissance; vos philosophes même conviennent que Logos, c'est à dire le Verbe, la sagesse, est l'architecte de ce monde. Zénon le désigne comme le sublime ouvrier qui a tout arrangé, disposé ; il l'appelle Destin, Dieu, l'ame de Jupiter, la nécessité de toutes choses. Selon Cléanthe, ce sont là les attributs de l'Esprit répandu dans toutes les parties de l'univers. Nous disons aussi, nous, que la propre substance du Verbe, de la raison et de la puissance, avec laquelle Dieu a tout fait,

est un Esprit, Verbe quand il ordonne, raison quand il dispose, puissance quand il exécute. Nous avons appris que cette parole, ce Verbe, Dieu l'a proféré, et en le proférant l'a engendré, et que par là il est le Fils de Dieu lui-même par l'unité de substance; car Dieu est Esprit. Le rayon parti du soleil est une portion d'un tout; mais le soleil est dans le rayon, puisque c'est le rayon du soleil : Il n'y a pas séparation, mais seulement extension de substance. Il en est ainsi du Verbe, Esprit engendré d'un Esprit, Dieu de Dieu, comme la lumière émane de la lumière. La source de lumière ne perd rien ni de sa substance ni de son éclat, lorsqu'elle se répand et se communique. De même, ce qui procède de Dieu est Dieu, fils de Dieu, et les deux ne font qu'un, Esprit de l'Esprit, Dieu de Dieu, autre en propriété, non en nombre, en ordre, non en nature, sorti de son principe sans le quitter.

Ce rayon de Dieu, ainsi qu'il était prédit dès l'origine des temps, est descendu dans une Vierge, et, devenu chair dans son sein, il naît homme uni à Dieu. La chair, animée par l'Esprit, se nourrit, croit, parle, enseigne, opère; et voilà le Christ. Recevez toujours cette doctrine, ne fût-ce qu'une fable comme les vôtres, en attendant que je vous montre comment on prouve que le Christ est Dieu. Ceux qui parmi vous ont imaginé des fables pour détruire cette vérité, qu'elles s'efforçaient de contrefaire, savaient que le Christ devait venir. Les Juifs le savaient : c'était à eux que s'adressaient les prophètes. Aujourd'hui ils attendent encore son avènement; et le grand débat entre eux et nous, c'est qu'ils soutiennent qu'il n'a point encore paru. Deux avènements du Christ sont marqués dans les prophètes, le premier dans la bassesse de la

condition humaine; il a eu lieu; le second dans la splendeur de la divinité qui se manifeste; il est réservé pour la consommation des temps. Les Juifs, ne comprenant pas le premier, espèrent le second qui a été prédit avec plus de clarté, et se persuadent qu'il est l'unique. Leurs infidélités les ont empêchés de reconnaître le premier, qu'ils auraient cru s'ils l'eussent compris, et qui les aurait sauvés s'ils l'eussent cru. Ils lisent eux-mêmes dans leurs livres la déclaration que Dieu, pour les châtier, leur a dérobé la sagesse et l'intelligence, l'usage des yeux et des oreilles. Comme les abaissements de Jésus-Christ ne leur laissaient voir dans sa personne qu'un homme ordinaire, sa puissance devait le leur faire regarder comme un magicien. D'un mot, chassant les démons qui obsédaient l'homme, rendant la lumière à des yeux éteints, la santé aux lépreux, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts, soumettant les éléments, apaisant les tempêtes et marchant sur les eaux, il manifestait partout dans sa personne le Logos, c'est à dire le Verbe éternel de Dieu, son premier né, toujours rempli de sa vertu et de sa raison, toujours soutenu par son esprit. Mais les docteurs et les chefs de la nation, révoltés contre une doctrine qui les confondait, jaloux d'ailleurs de voir le peuple courir en foule sur ses pas, contraignirent Pilate, gouverneur d'une partie de la Syrie pour les Romains, de l'abandonner à leur haine pour l'immoler sur une croix. Lui-même l'avait prédit. Ce n'est point assez : les prophètes l'avaient annoncé bien des siècles auparavant. Attaché à la croix, il rendit l'ame en poussant un grand cri, et prévint le ministère du bourreau. A l'instant le jour s'éteignit, quoique le soleil ne fût encore que dans son midi. Ceux qui ignoraient que ce phénomène avait été prédit pour la mort

du Christ, le prirent pour une éclipse. On l'a nié ensuite, faute d'en connaître la cause. Mais, ouvrez vos archives! le prodige s'y trouve consigné.

Après que son corps eut été détaché de la croix et déposé dans le tombeau, les Juifs l'environnèrent avec grand soin de nombreuses sentinelles, de peur que ses disciples ne l'enlevassent furtivement, et ne persuadassent à des hommes déjà prévenus, qu'il était ressuscité le troisième jour, ainsi qu'il l'avait prédit. Le troisième jour arrive; voilà que tout à coup la terre tremble; l'énorme pierre qui fermait le sépulcre est renversée; les gardes fuient saisis d'épouvante, sans qu'il eût paru aucun de ses disciples, et, dans le tombeau vide, on ne trouve plus que les dépouilles d'un tombeau. Cependant, les principaux de la nation, intéressés à supposer un crime, et à tenir éloigné de la foi un peuple tributaire et placé sous leur dépendance, firent courir le bruit que le corps du Christ avait été dérobé par ses disciples.

Le Christ ne se montra point à la multitude : l'impiété devait être punie par l'aveuglement : n'était-il pas juste aussi que la foi, destinée à de magnifiques récompenses, fût achetée par quelques épreuves? Mais il demeura pendant quarante jours avec ses disciples dans la Galilée, qui fait partie de la Judée; leur enseignant ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes; après quoi, leur ayant donné mission de proclamer son Évangile, il s'éleva dans le ciel, environné d'une nuée qui le déroba à leurs regards : prodige beaucoup plus certain que l'apothéose de Romulus, dont vous n'avez que des Proculus pour garants. Pilate, chrétien dans le cœur, rendit compte de ces événements à l'empereur Tibère. Les Césars auraient cru au Christ s'ils n'avaient pas été nécessaires au monde, ou

s'ils avaient pu être Césars et Chrétiens tout ensemble. Les Apôtres, fidèles à leur mission, se partagèrent l'univers, et après avoir beaucoup souffert des Juifs soulevés contre la religion du Christ, avec ce courage et cette confiance que donne la vérité; ils répandirent le sang Chrétien à Rome durant la persécution de Néron.

Nous vous produirons des témoins irréprochables de la divinité du Christ, ceux même que vous adorez : et c'est un argument bien fort, je pense, que d'employer, pour vous faire croire les Chrétiens, ceux-même qui vous empêchent de les croire.

En attendant, voilà un ensemble de ce que nous sommes. Nous avons produit l'origine de notre religion, et de notre nom, en faisant connaître son auteur. Que personne ne cherche plus dès-lors à nous décrier, et ne pense autre chose de nous que ce qui est : il n'est pas permis de mentir sur le fait de sa religion. En disant que l'on n'adore ce que l'on n'adore pas en effet, on renie le véritable objet de son culte; on abjure sa religion, en transportant à un autre les honneurs divins. Oui, nous le confessons, nous le proclamons à la face du monde, jusqu'au milieu de vos tortures, mis en lambeaux, couverts de notre sang, nous confessons hautement que nous adorons Dieu par le Christ. Croyez-le un homme, si vous voulez! c'est par lui, c'est en lui que Dieu veut être connu et adoré.

Je répondrai aux Juifs, que c'est par le ministère d'un homme, de Moïse, qu'ils ont appris eux-mêmes à connaître Dieu. Je répondrai aux Grecs, qu'Orphée dans la Thrace, Musée à Athènes, Mélampe à Argos, Trophonius dans la Béotie, avaient leurs initiations et leurs mystères. Faut-il arriver jusqu'à vous — ô maîtres du monde? Numa, qui n'était qu'un homme, plia les Romains

au joug des plus gênantes superstitions. — Ne serait-il pas permis au Christ de révéler le secret de la divine essence qui lui est propre? Ne serait-il pas permis, je ne dis pas de chercher avec Numa à dompter, à humaniser un peuple grossier et farouche, en frappant ses sens par le spectacle d'une multitude de divinités qu'il fallait apaiser, mais de donner à des nations civilisées sans doute, que dis-je? trompées par leur urbanité même, des yeux pour entrevoir la vérité? Examinez donc si le Christ est vraiment Dieu, et si sa religion conduit à la réforme des mœurs et à la pratique du bien quiconque l'embrasse. Il s'ensuit que tout autre religion qui lui est opposée est fausse, particulièrement celle qui, se cachant sous des noms et des simulacres de morts, n'offre pour garantie de sa divinité que de vains symboles, que de prétendus prodiges et de ridicules oracles.

XXII. Nous reconnaissons des substances spirituelles, et leur nom lui-même n'est pas nouveau. Les philosophes savent qu'il y a des démons : Socrate n'attendait-il pas la réponse de son démon familier? Et pourquoi pas? Ne s'était-il pas attaché à lui dès son enfance? et certes, ce n'était pas pour le porter au bien. Les poètes savent également qu'il y a des démons. La multitude la plus ignorante mêle ce nom dans ses jurements et ses imprécations; c'est comme avec le sentiment d'une conviction intime qu'elle prononce par mode d'exécration le nom de Satan, chef d'une race perverse. Platon reconnaît aussi des anges. Écoutons les magiciens! Ils nous apprennent qu'il existe des démons et des anges. Mais comment, de quelques anges qui se sont volontairement pervertis, est venue la race plus perverse encore des démons, réprou-

vée par Dieu avec leurs auteurs et leur prince, c'est ce qu'il faut voir en détail dans les livres saints.

Il suffira de parler de leurs opérations, dont le but unique est la ruine de l'homme. Dès le berceau du monde, leur malice s'est signalée par sa perte. Ils causent au corps des maladies et de funestes accidents, et à l'ame des émotions subites, désordonnées, par la violence de leur surprise. La subtilité de ces esprits, qui échappe à nos sens, les rend propres à agir ainsi sur notre double substance. Des forces purement spirituelles restent invisibles, impalpables; quand elles agissent, on ne les reconnait qu'à leurs effets, soit, par exemple, que le poison secret d'un souffle meurtrier fasse tomber le fruit dans sa fleur, l'étouffe dans son germe, ou la blesse dans sa naissance; soit que l'air vicié dans ses principes exhale des miasmes pestilentiels. C'est par des ressorts aussi cachés que l'influence maligne des anges et des démons remue, corrompt les ames, les jette dans des accès de fureur et de démence, leur souffle d'infâmes passions, les offusque par mille erreurs, dont la plus grave est celle qui fait prendre à l'homme, ainsi trompé et circonvenu, ces démons pour des dieux, au point d'offrir comme aliments à leurs simulacres et à leurs images, l'odeur des sacrifices et des parfums. Mais est-il pour eux un plus grand bonheur que d'éloigner l'homme du vrai Dieu par leurs prestiges et leurs oracles mensongers? Comment s'y prennent-ils? Je vais vous le dire. Tout esprit a la vitesse d'un oiseau; tels sont les anges et les démons; ils se transportent donc partout en un moment; toute la terre n'est pour eux qu'un seul et même lieu. Il leur est aussi facile de savoir ce qui arrive quelque part que de le publier. Leur vélocité, parce que leur nature est inconnue, les fait passer pour

des dieux : ils veulent paraître les auteurs de ce qu'ils annoncent, ils le sont quelquefois du mal; du bien, jamais. Ils ont même appris les desseins de Dieu, autrefois par la voix des prophètes, aujourd'hui par leurs écrits qui retentissent encore. C'est ainsi qu'en dérobant à la divinité quelques-uns de ses secrets, ils sont parvenus à la contrefaire. Quant à leurs oracles, sous combien d'ambiguités ils les enveloppent! avec quelle adresse ils les plient à l'événement, quel qu'il soit! Crésus et Pyrrhus peuvent vous en parler savamment. Si la prêtresse sut à Delphes que Crésus faisait cuire une tortue avec de la chair d'agneau, c'est qu'en un clin d'œil, le dieu s'était transporté en Lydie. Répandus dans l'air, portés sur les nues, voisins des astres, il leur est facile de prédire les changements du temps, la pluie, par exemple, que déjà ils sentent. Vantez leur secours dans la guérison des maladies, je vous le conseille. Ils commencent par vous les donner; ils prescrivent ensuite des remèdes inouïs ou contraires. On croit qu'ils ont guéri le mal, ils ont simplement cessé d'en faire. A quoi bon citer après cela les impostures et les prestiges de ces esprits trompeurs, ces fantômes sous la figure de Castor et de Pollux, l'eau qu'une Vestale porte dans un crible, le vaisseau qu'une autre tire avec sa ceinture, cette barbe qui devient rousse sous la main qui la touche? Et pourquoi tous ces prodiges, afin qu'on adore des pierres et qu'on ne s'occupe plus du vrai Dieu.

XXIII. Or, si les magiciens font paraître des fantômes, s'ils évoquent les ames des morts, s'ils font rendre des oracles à des enfants; si, habiles charlatans, ils imitent les miracles, s'ils savent même envoyer des songes à la faveur des anges et des démons qu'ils ont invoqués et qui

leur confient leurs pouvoirs, et par lesquels des chèvres, des tables devinent l'avenir, à plus forte raison ces puissances séductrices feront-elles par elles-mêmes et pour elles ce qu'elles opèrent pour des intérêts étrangers. Mais si vos dieux ne faisaient rien de plus que les anges et les démons, que deviendrait la prééminence, la supériorité qui caractérise essentiellement la nature divine? Quand ils font des prodiges pour établir la croyance des dieux, n'est-il pas plus probable qu'ils aiment mieux se faire dieux que de se donner simplement pour anges ou démons? Ou bien; toute la différence viendrait-elle des lieux? Ceux que vous proclamez dieux dans vos temples, cesseraient-ils de l'être partout ailleurs? Dites alors que ceux qui courent sur les tours des temples ne sont pas fous comme ceux qui courent sur les toits de leurs voisins, ceux qui se mutilent, comme ceux qui se coupent la gorge. Des extravagances qui se ressemblent partent du même principe. Mais jusqu'ici ce ne sont que des paroles. Voici la démonstration par le fait, que les dieux et les démons sont absolument les mêmes.

Que l'on appelle devant vos tribunaux un homme connu pour être possédé du démon, un Chrétien, quel qu'il soit, n'importe, commandera à l'esprit impur de parler : aussitôt il confessera qu'il est véritablement démon, et qu'ailleurs il se dit faussement dieu. Amenez également quelqu'un de ceux qu'on croit agités par un dieu, qui, la bouche béante sur l'autel, humant la divinité avec la vapeur, parlent avec de violents efforts, et n'envoient de leur poitrine haletante que des mots entrecoupés. Si cette vierge Célestis, déesse de la pluie, si Esculape, inventeur de la Médecine, qui a rendu la vie à Socordius, Thanatius et Asclépiodote, destinés à la perdre une seconde

fois; si Célestis et Esculape, n'osant mentir à un Chrétien, ne confessent pas qu'ils sont des démons, répandez sur le lieu même le sang de ce téméraire Chrétien. Quoi de plus clair qu'un pareil témoignage et de plus sûr qu'une pareille preuve? Voilà la vérité elle-même avec sa simplicité, avec son énergie. Que pourriez-vous soupçonner? de la magie; ou de l'imposture! Vos yeux et vos oreilles vous confondraient. Qu'avez-vous donc à opposer à l'évidence toute nue et sans art?

Si vos dieux le sont véritablement, pourquoi s'accusent-ils faussement de n'être que des démons? Est-ce par déférence pour nous? Vos dieux sont donc soumis aux Chrétiens. Et quelle divinité qu'une divinité asservie à l'homme et ce qu'il y a de plus humiliant encore, à son antagoniste! D'une autre part, s'ils sont anges ou démons, pourquoi répondent-ils ailleurs qu'ils possèdent les attributs divins? En effet, de même que ceux qui passent pour dieux, s'ils l'étaient réellement, ne se diraient pas des démons, de peur de se dégrader par cet aveu, ainsi ceux que vous connaissez à coup sûr pour des démons, n'oseraient pas se dire dieux, s'il existait vraiment des dieux dont ils viendraient prendre le nom. Se hasarderaient-ils à profaner la redoutable majesté de leurs maîtres? Tant il est vrai que la divinité que vous adorez n'existe point. Si elle existait, elle ne serait ni usurpée par les démons, ni désavouée par les dieux. Les uns et les autres s'accordant à vous prouver qu'ils ne sont pas dieux, reconnaissez donc qu'ils sont tous des démons. Cherchez ailleurs la divinité! Les Chrétiens, après vous avoir convaincus de la fausseté de vos dieux par vos dieux mêmes, vous découvrent par la même voie quel est le vrai dieu, s'il est unique, s'il est celui que proclament

les Chrétiens, s'il faut croire en lui et l'adorer, comme notre foi et nos rites le prescrivent.

Que vos dieux vous disent maintenant quel est ce Christ avec sa fabuleuse histoire; s'il n'est qu'un homme ordinaire; si ses disciples ont enlevé son corps furtivement du tombeau; s'il est encore parmi les morts; s'il n'est pas plutôt dans le ciel; s'il ne doit pas en descendre sur les ruines du monde, au milieu des frémissements et des lamentations de toutes les créatures, les Chrétiens seuls exceptés; s'il ne doit pas en descendre avec la majesté de celui qui est la puissance et l'esprit de Dieu, son Verbe, sa sagesse, sa raison, son Fils. Qu'ils insultent avec vous à nos mystères! qu'ils nient que Jésus-Christ après la résurrection générale jugera tous les hommes! qu'ils viennent encore avec Platon et les poètes nous placer sur son tribunal un Minos, un Rhadamante! que du moins ils essaient d'effacer l'ignominie de leur condamnation! qu'ils nous démontrent clairement qu'ils ne sont pas des esprits immondes, quand tout les en accuse, et le sang dont ils se repaissent, et les sacrifices dégoûtants qu'on leur offre, et toutes les infamies de leurs prêtres! qu'ils s'inscrivent en faux contre la sentence déjà prononcée contre leur perversité, et qui au jour suprême s'étendra à leurs adorateurs et à leurs ministres!

L'empire que nous exerçons sur les démons nous vient du nom de Jésus-Christ et de la pensée des châtiments qu'ils savent que Dieu doit leur infliger par le Christ. Craignant le Christ en Dieu et Dieu dans le Christ, ils sont soumis aux serviteurs de Dieu et du Christ. Aussi, au moindre contact de nos mains, au moindre souffle de notre bouche, effrayés par la pensée et par l'image du feu éternel, vous les voyez pleins de terreur sortir à re-

gret des corps, lorsque nous le commandons, et rougir d'une humiliation subie en votre présence. Vous les croyez quand ils mentent ; croyez-les donc aussi quand ils disent la vérité contre eux-mêmes. On ment bien par vanité, mais pour se déshonorer, jamais. Aussi inclinons-nous bien plus à croire ceux qui font des aveux à leur préjudice, que ceux qui nient pour leur propre intérêt. Les témoignages de vos divinités font beaucoup de Chrétiens, parce qu'on ne peut les croire sans croire au Christ. Oui, ils enflamment la foi à nos saints livres, ils élèvent et affermissent notre espérance. Vous leur offrez en sacrifice le sang des Chrétiens : voudraient-ils perdre de si zélés, de si utiles adorateurs? S'il leur était permis de mentir quand l'un de nous les interroge en votre présence, pour leur arracher la vérité, s'exposeraient-ils, en vous rendant Chrétiens, à se voir chassés un jour par vous-mêmes?

XXIV. Quand vos dieux vous confessent qu'ils ne le sont pas, qu'il n'y a d'autre dieu que le Dieu des Chrétiens, en faut-il davantage pour nous justifier de l'accusation d'avoir outragé la religion romaine? Car, s'il est certain qu'ils ne sont pas dieux, il est par là même prouvé que ce n'est pas une religion; et si votre religion et vos dieux sont des chimères, comment pouvons-nous être coupables envers la religion? Votre accusation retombe sur vous seuls qui, en adorant le mensonge, en méprisant, que dis-je! en combattant la vraie religion du vrai Dieu, chargez votre tête du crime trop réel d'irréligion.

Et quand il serait avéré que ce sont des dieux, ne convenez-vous pas, d'après l'opinion générale, qu'il existe un être plus élevé, plus parfait, et comme le maître de l'univers, dans lequel réside la plénitude de la puissance

et de la majesté? Tel est le système adopté par le plus grand nombre d'entre vous au sujet de la divinité. L'autorité souveraine est dans les mains d'un seul; mais il partage avec plusieurs les fonctions de la divinité. Voilà pourquoi Platon nous représente le grand Jupiter dans le ciel à la tête d'une armée de dieux et de démons. Il faut, selon vous, vénérer à l'égal de lui-même tous ces employés subalternes, ses lieutenants. Mais, répondez-moi, quel crime commet-on contre César, quand pour mieux mériter ses faveurs, on concentre sur la personne de César ses hommages et ses espérances ! Est-on coupable pour ne vouloir point donner à un autre la qualité de Dieu, de même que celle de César à un autre prince? Ne serait-ce pas plutôt un crime capital d'appeler ou de souffrir qu'on appelle César qui que ce soit, hors César lui-même? Permettez à l'un d'adorer le vrai Dieu, à l'autre Jupiter: à l'un de lever des mains suppliantes vers le ciel, à l'autre vers l'autel de la foi; à celui-là de compter les nuages en priant, comme vous le dites, à celui-ci les panneaux d'un lambris; à l'un d'offrir à Dieu sa propre vie en sacrifice, à l'autre celle d'un bouc. Prenez garde que ce soit autoriser l'irréligion que d'ôter la liberté de la religion et le choix de la divinité, de ne pas me permettre d'adorer qui je veux, pour me contraindre d'adorer qui je ne veux pas. Où est le dieu qui aime les hommages forcés? Un homme lui-même en voudrait-il?

Les Égyptiens se livrent sans scrupule et en toute liberté à l'extravagance de leurs superstitions, inscrivent au rang des dieux les oiseaux et les bêtes, et punissent de mort quiconque a tué un de ces dieux. Chaque province, chaque ville a son dieu particulier: dans la Syrie Astarté, dans l'Arabie Dysarès, dans la Norique Bélénus,

dans l'Afrique Célestis, dans la Mauritanie ses rois. Je crois n'avoir nommé que des provinces romaines, et cependant leurs dieux ne sont pas les dieux des Romains. Ils sont tout aussi étrangers à Rome que ces dieux inconnus consacrés par les villes municipales, Delventinus à Cassin, Visidianus à Narni, Ancaria à Ascoli; Nursia à Vulsin, Valentia à Ocriculum, Nortia à Sutrin, Curis à Falèse, Curis, qui a donné son nom à sa fille Junon. Tous les peuples ont leurs cultes divers : à nous, à nous seuls on refuse la liberté de conscience! Nous outrageons les Romains, nous cessons d'être Romains, parce que notre Dieu n'est pas adoré des Romains. Toutefois, que vous le vouliez ou non, notre Dieu est le Dieu de tous les hommes : l'univers lui appartient. Mais chez vous, il est libre d'adorer tout, hors le vrai Dieu, comme s'il n'était pas juste que le Dieu de qui nous dépendons tous, fût adoré de tous.

XXV. La démonstration de la fausseté de vos dieux et de la vérité du nôtre me paraît complète. L'autorité de vos dieux est venue elle-même apposer le sceau à l'évidence et à la force du raisonnement. Mais, puisque j'ai nommé les Romains, je ne refuserai point d'entrer en lice avec les téméraires qui affirment que c'est en récompense de leur zèle inviolable pour leur religion, que les Romains sont élevés à ce haut point de gloire et dominent sur le monde; que, par conséquent, une preuve sensible que leurs dieux sont véritables, c'est que leurs plus scrupuleux adorateurs sont aussi les peuples les plus florissants.

Voilà donc le prix magnifique dont la reconnaissance de vos dieux a gratifié la cité qui les honore. C'est donc

un Sterculus, c'est un Mutunus, c'est une Larentina (*), vos dieux originaires, qui ont élevé l'empire à ce fait de prospérité? Car, pour les dieux étrangers, je n'imagine pas qu'ils aient protégé les Romains aux dépens de leurs compatriotes, ni qu'ils aient abandonné à des ennemis la terre où ils ont reçu le jour, où ils ont passé leur vie, où ils se sont signalés et où reposent leurs cendres.

Mais Cybèle chérit peut-être dans Rome le sang troyen; les descendants de ses compatriotes qu'elle défendit autrefois contre les Grecs. Elle a voulu passer chez leurs vengeurs, qu'elle prévoyait devoir mettre un jour sous le joug les superbes conquérants de la Phrygie. Aussi a-t-elle donné sous nos yeux une preuve éclatante de sa divinité, lorsque l'empereur Marc-Aurèle ayant été enlevé à la république près de Syrmium, le seize des calendes d'avril, le vénérable chef des Galles mutilait ses bras le neuf des calendes du même mois, faisait avec son propre sang d'impures libations, et ordonnait les prières accoutumées pour la santé de cet empereur, alors au rang des morts. O paresseux courriers! ô tardives dépêches, qui ont empêché Cybèle d'être plus tôt instruite de la mort de l'empereur! En vérité, les Chrétiens riraient bien à leur tour d'une pareille divinité.

Jupiter a-t-il pu voir d'un œil indifférent son île de Crète ébranlée jusque dans ses fondements par les faisceaux romains? A-t-il ainsi oublié l'antre du mont Ida, l'airain des Corybantes, et les doux parfums de sa nourrice? Son tombeau ne lui est-il pas plus cher que le Capi-

(*) Sterculus, dieu du fumier. Mutunus était chez les Romains ce que Priape était chez les Grecs. Larentine, ou Laurentia, femme du berger Faustule, surnommée *Lupa*, à cause de ses mœurs; d'où *lupanar*.

M. l'abbé Guillon.

tole? Et n'est-ce pas à la terre qui couvrait ses cendres qu'il devait accorder l'empire du monde ?

Junon aurait-elle souffert que Carthage fût renversée par la race d'Énée ; Carthage dont la déesse, pour parler avec le poète,

> Au séjour de Samos préféra la beauté.
> C'est là qu'étaient son glaive et son char redouté.
> Si dans ses longs efforts le Destin la seconde,
> Ces orgueilleux remparts régneront sur le monde.

Épouse et sœur infortunée de Jupiter, elle ne pouvait rien contre les destins :

> Car Jupiter lui-même à leur joug est soumis.

Les destins ont donc livré Carthage aux Romains, en dépit des vœux et des efforts de Junon ; et cependant jamais les Romains ne leur ont rendu autant d'honneurs qu'à Larentina, la plus infâme des prostituées.

Il est constant que plusieurs de vos dieux ont régné. Or, si ce sont eux qui aujourd'hui distribuent les royaumes, de qui tenaient-ils les leurs? Quelles divinités Jupiter et Saturne adoraient-ils? quelque Sterculus, apparemment? Mais Sterculus et ses compatriotes n'eurent des autels à Rome que longtemps après. Quant à ceux de vos dieux qui n'ont pas régné, il est certain que de leur temps il y avait des rois qui ne leur rendaient point de culte, puisque ces divinités n'existaient pas encore. Il y avait des princes longtemps avant vos dieux : il faut donc chercher ailleurs les dispensateurs des couronnes.

Mais que c'est avec peu de fondement que l'on attribue aux dieux la grandeur de Rome comme prix des hommages qu'ils en ont reçus, puisque sa grandeur a précédé

ces hommages! Et quoique Numa ait enfanté toutes vos superstitions, néanmoins vous n'aviez de son temps ni statues ni temples; la religion était frugale, les cérémonies étaient pauvres ; alors, pas de Capitole rival de l'Olympe, quelques autels de gazon dressés à la hâte, des vases d'argile, une fumée légère, de dieu nulle part : le ciseau des Grecs et le génie toscan n'avaient pas encore inondé Rome de statues. En un mot, les Romains n'étaient pas religieux avant d'être grands; ils ne sont donc pas grands parce qu'ils ont été religieux. Eh! comment ces magnifiques prospérités les auraient-ils dues à leur religion, puisqu'elles sont l'ouvrage du sacrilége?

En effet, tout royaume, tout empire, si je ne me trompe, s'établit par la guerre, s'agrandit par la victoire. Mais la guerre et la victoire traînent nécessairement après elles le sac et la ruine des cités. Les cités ne croulent pas sans que les dieux en souffrent; les remparts et les temples s'abîment dans les mêmes décombres; le sang du prêtre coule avec le sang du citoyen; les mêmes mains enlèvent l'or sacré et l'or profane. Ainsi, autant de trophées pour les Romains, autant de sacriléges; autant de victoires remportées sur les peuples, autant de triomphes sur les dieux; autant de dépouilles arrachées à l'ennemi, autant de divinités captives dans vos temples. Et ces dieux vaincus consentent à recevoir les hommages de leurs vainqueurs! et ils donnent un empire sans bornes (*) à ceux dont ils ont à payer les outrages plutôt que les adorations! C'est qu'on outrage impunément comme on adore sans fruit des dieux muets et insensibles. Et comment pourrait-

(*) Allusion à ce vers:

Imperium sine fine dedi.

Énéide. i.

on faire honneur à la religion de la grandeur des Romains, qui l'ont offensée à mesure qu'ils se sont agrandis, ou même qui ne se sont agrandis qu'en l'offensant ? D'ailleurs tous ces peuples subjugués dont les royaumes ont grossi le colosse romain, n'avaient-ils pas aussi leurs religions ?

XXVI. Voyez donc si le dispensateur des couronnes ne serait pas plutôt cet être souverain qui tient dans sa puissance et la terre et ceux qui gouvernent la terre ; si celui qui a précédé les temps, qui a ordonné les siècles et l'enchaînement de leurs révolutions, n'a pas réglé dans ses conseils la durée et les vicissitudes des empires ; si les cités ne s'élèvent et ne s'abaissent point au gré de celui qui dominait le genre humain avant qu'il y eût des cités.

A quoi bon toutes ces impostures? Rome sauvage est plus ancienne que quelques-uns de vos dieux. Elle régnait avant la pompe et la magnificence du Capitole. Les Babyloniens régnaient avant vos pontifes, les Mèdes avant vos quindécemvirs, les Égyptiens avant vos saliens, les Assyriens avant vos luperques, les Amazones avant vos vestales. Et si c'étaient véritablement vos dieux qui disposassent des royaumes, les Juifs, contempteurs de toutes ces divinités mensongères, n'auraient jamais eu d'empire. Vous avez vous-mêmes offert des victimes à leur dieu, à son temple des présents. Un jour, vous avez honoré de votre alliance leur nation. Jamais vous ne l'auriez subjuguée, si elle n'eût commis un dernier attentat contre le Christ.

XXVII. Nous nous sommes suffisamment justifiés du crime d'avoir outragé vos dieux, en prouvant qu'ils ne sont rien moins que des dieux. Aussi quand on nous con-

voque à d'impies sacrifices, nous opposons le témoignage de notre conscience, qui nous apprend à qui se rapportent les hommages prostitués à de vains simulacres et à des hommes déifiés.

Quelle démence, s'écrient quelques-uns d'entre vous, d'aimer mieux perdre la vie par opiniâtreté, au lieu de la sauver en sacrifiant, sans répudier pour cela vos croyances! C'est à dire que vous nous donnez le conseil de vous tromper! Nous reconnaissons sans peine celui qui vous l'a suggéré, qui soulève le monde contre nous, et afin d'abattre notre constance, emploie aujourd'hui l'artifice qui séduit, demain la violence qui terrasse. L'artisan de ces manœuvres, c'est cet esprit, ange et démon à la fois, qui, devenu notre ennemi par sa réprobation et envieux des graces divines, s'introduit dans vos ames, d'où il nous fait la guerre, et vous pousse, par de secrètes instigations, à ces jugements iniques, à ces cruautés barbares que j'ai attaquées au commencement de cette apologie.

Et quoique les démons nous soient soumis, pareils à de méchants esclaves, mêlant parfois l'insolence à la peur, ils sont ravis de nuire à ceux qu'ils redoutent. La haine est fille de la peur. Condamnés sans espérance, leur consolation est le mal qu'ils opèrent en attendant que leur supplice, déjà commencé, se consomme. Ce qui n'empêche pas toutefois que, traînés en notre présence, ils ne ploient sous le joug et ne rentrent dans leurs chaînes. De loin ils nous bravent: de près ils rampent. Ainsi lorsque, semblables à des esclaves qui, brisant leurs fers, s'échappent de leurs cachots ou des mines qui les retiennent, ils s'élancent contre leurs maîtres avec d'autant plus de fureur qu'ils sentent l'inégalité de leurs forces, obligés

alors de combattre ces vils ennemis, nous leur résistons avec une constance égale à leur acharnement, et nous n'en triomphons jamais plus glorieusement que lorsque nous mourons avec intrépidité pour la foi.

XXVIII. Mais puisque, forcer des hommes libres à sacrifier, est une injustice criante, une violence inouïe, attendu que la religion est un acte spontané (*), quoi de plus extravagant que de vouloir contraindre un autre homme de rendre à la divinité des hommages que de lui-même il est assez intéressé à lui rendre! N'a-t-il pas droit de vous répondre, au nom de sa liberté : « Je ne veux » pas, moi, des bonnes graces de Jupiter. De quoi, vous, » vous mêlez-vous? Que Janus s'irrite! qu'il me montre » tel visage qu'il voudra, que vous importe? » C'est pour cela que ces esprits pervers vous ont suggéré le conseil de nous imposer des sacrifices pour le salut des empereurs. Vous vous croyez obligés de nous y contraindre par la force; et nous, la foi nous ordonne de vous offrir nos têtes.

Nous voilà donc arrivés au crime de lèse-majesté humaine : mais cette majesté est pour vous plus auguste que la majesté divine. Dans vos craintes respectueuses ou vos rusés ménagements, vous vénérez plus César sur son trône que Jupiter dans l'Olympe. En vérité, vous avez raison, s'il y a là intelligence. Le dernier des vivants ne vaut-il pas mieux qu'un mort quel qu'il soit? Mais tel n'est pas le motif qui vous guide. Vous cédez à la terreur d'une majesté qui éblouit vos sens, coupables envers la divinité, de lui préférer une puissance humaine. Aussi vous parju-

(*) Ce membre de phrase a un second sens également plausible. Le voici « Quand d'ailleurs » on les voit remplir avec zèle d'autres devoirs religieux. »

rerez-vous plutôt en jurant par tous vos dieux, que par le génie seul de César.

XXIX. Assurez-vous d'abord que ces dieux auxquels vous sacrifiez pour le salut des empereurs, ou de qui que ce soit, peuvent en effet les protéger ou les guérir. Si cela est, traitez-nous en criminels. Mais si ces esprits méchants, anges ou démons, sont capables d'opérer quelque bien, si, après s'être perdus eux-mêmes, ils ont la vertu de sauver, si des condamnés peuvent absoudre, si enfin des morts (vous savez ce qui en est) garantissent les vivants, qu'ils commencent donc par défendre leurs statues, leurs images, leurs temples qui ne sauraient se passer des gardes que leur donnent les Césars? Et ces statues, ces temples, la matière n'en est-elle pas tirée des mines et des carrières de l'empereur? Leurs édifices sont-ils debout autrement que par la volonté de l'empereur? Plusieurs dieux ont éprouvé sa colère, d'autres se sont ressentis de sa munificence et de ses libéralités. Je le demande, ceux qui sont au pouvoir de l'empereur, qui n'existent que par lui, comment seront-ils les arbitres de sa destinée? comment leur devra-t-il sa conservation, tandis qu'eux-mêmes ils lui sont redevables de la leur?

Voilà donc pourquoi nous sommes criminels de lèse-majesté, parce que nous n'abaissons pas les empereurs au-dessous de la pierre ou du métal qui leur appartient, parce que nous ne nous jouons pas du salut des empereurs en le plaçant dans des mains de plomb. Vous, au contraire, vous vous montrez religieux à leur égard en le cherchant où il n'est pas, en le demandant à des êtres impuissants à l'accorder, plutôt qu'au seul être qui le tient en sa puissance, en faisant une guerre barbare aux Chré-

tiens qui seuls savent comment il faut le demander, qui seuls, par conséquent, peuvent l'obtenir.

XXX. Nous, Chrétiens, nous invoquons, pour le salut des empereurs un Dieu éternel, un Dieu véritable, un Dieu vivant, un Dieu dont les empereurs eux-mêmes doivent redouter la colère plus que celle de tous les dieux réunis. Peuvent-ils ignorer de qui ils tiennent l'empire, comment ils sont entrés dans le monde, qui leur a donné la vie? Ils sentent bien qu'il n'y a pas d'autre Dieu que lui, qu'ils dépendent de lui seul, placés au second rang, les premiers après lui, avant et par-dessus tous les dieux. En effet, supérieurs à tous les hommes vivants, comment ne seraient-ils pas au-dessus de tous les morts? Ils connaissent les bornes de leur pouvoir; ils comprennent qu'ils ne peuvent rien contre celui par lequel ils peuvent tout. Qu'il déclare la guerre au ciel cet empereur en démence, qu'il le traîne captif à son char de triomphe, qu'il mette garnison dans le ciel, qu'il rende le ciel tributaire! Rêverie extravagante! Il n'est grand qu'autant qu'il reconnaît son maître dans le Dieu du ciel. Il appartient, lui aussi, au Dieu de qui relèvent le ciel et toutes les créatures. C'est par lui qu'il est empereur; par lui, qu'avant d'être empereur, il est homme. Il tient sa couronne du Dieu dont il tient la vie. Les yeux levés au ciel, les mains étendues, parce qu'elles sont pures, la tête nue, parce que nous n'avons à rougir de rien, sans ministre qui nous enseigne des formules de prières, parce que chez nous c'est le cœur qui prie, nous demandons pour les empereurs, quels qu'ils soient, une longue vie, un règne tranquille, la sûreté dans leurs palais, la valeur dans les armées, la fidélité dans le sénat, la vertu dans le peuple,

la paix dans tout le monde : enfin tout ce qu'un homme, tout ce qu'un empereur peut ambitionner.

Vœux magnifiques !... Je ne puis les adresser qu'à celui qui a le pouvoir de m'exaucer, parce qu'il est l'unique dispensateur des graces, parce que je suis le seul qui ait le droit de les obtenir, comme son serviteur, comme son adorateur, prêt à être immolé pour sa loi. Je lui offre la plus précieuse victime qu'il m'a demandée lui-même, la prière partie d'une ame innocente, d'une chair pudique, inspirée par l'Esprit saint. Loin de ses autels quelques grains d'un vil encens, les parfums de l'Arabie, quelques gouttes de vin, le sang d'un bœuf languissant qui appelle la mort : mais, mille fois plus que toutes ces souillures, loin de ses autels une conscience infecte ! Une merveille m'étonne toujours, c'est que parmi vous les prêtres les plus corrompus choisissent les victimes les plus pures, et que l'on examine plutôt les entrailles des animaux que le cœur des sacrificateurs. Tandis que nous épanchons ainsi notre ame devant Dieu, déchirez-nous, si vous le trouvez bon, avec des ongles de fer, attachez-nous à des croix, que vos flammes nous caressent de leurs langues dévorantes, que vos poignards se plongent dans notre gorge, que vos bêtes féroces bondissent sur nous, la seule attitude du Chrétien en prière vous témoigne qu'il est prêt à tout souffrir ! Courage donc, zélés magistrats ! arrachez à cet homme une ame qui invoque son Dieu pour le salut de l'empereur !... La vérité, le dévoûment à Dieu, voilà donc nos crimes !

XXXI. — Mais peut-être qu'adroits flatteurs, nous nous retranchons derrière des vœux hypocrites, pour échapper au supplice par l'imposture. — En vérité, c'est là un artifice qui nous réussit à merveille. Sans doute, vous

croyez et vous nous laissez prouver tout ce que nous voulons! Si cependant vous vous persuadiez que peu nous importe la vie des empereurs, ouvrez nos livres! ils sont la parole de Dieu; nous ne les cachons à personne; différentes circonstances les ont fait passer dans des mains étrangères. Vous y apprendrez qu'il nous est enjoint, par un excès de charité, de prier pour nos ennemis, de souhaiter du bien à nos persécuteurs. Or, quels sont les plus grands ennemis, les plus acharnés persécuteurs des Chrétiens, sinon ceux-là mêmes dont on les accuse d'offenser la majesté? Il y a plus, vous y trouverez cette loi formelle, explicite : « Priez pour les rois, pour les princes, » pour les puissances de la terre, afin que vous jouissiez » d'une paix parfaite (*). » En effet, que l'empire s'ébranle, tous ses membres s'ébranlent avec lui; et nous-mêmes, bien que la multitude nous regarde comme des étrangers, nous nous trouvons nécessairement enveloppés dans ses désastres.

XXXII. D'ailleurs, une raison non moins décisive nous fait une loi de prier pour le salut des empereurs et pour les prospérités de Rome. Ignorons-nous que la dernière catastrophe qui menace l'univers, la clôture suprême du temps avec toutes les calamités qu'elle amènera, n'est suspendue que par le cours de l'empire romain? Demander à Dieu d'ajourner ce lamentable événement, c'est lui demander la prolongation de l'empire. Si nous ne jurons point par le génie des Césars, nous jurons par leur vie, plus auguste que tous les génies qui ne sont que des démons. Nous respectons dans les empereurs les conseils de la Providence qui les a établis chefs des nations. Ils n'ont

(*) Rom. XIII. — I Timoth. II.

de pouvoir, nous le savons, que celui que Dieu leur a transmis. Nous lui demandons la conservation d'un être qu'il a lui-même voulu : et c'est là pour nous un grand serment. Quant aux génies, nous les conjurons pour les chasser des corps qu'ils obsèdent. Mais nous préserve le ciel de jurer par eux, et de leur déférer ainsi un honneur qui n'appartient qu'au Dieu véritable!

XXXIII. Mais pourquoi parler davantage du religieux sentiment et de la piété chrétienne qui nous lie à l'empereur? Pourrions-nous y manquer envers l'élu de notre Dieu? A ce titre, je le dirai hardiment : César est à nous plus qu'à personne, puisque c'est notre Dieu qui l'a établi ce qu'il est. Je suis donc à même plus qu'un autre de contribuer à sa conservation, non seulement parce que je la demande à celui qui peut l'accorder, et que je suis dans les conditions nécessaires pour l'obtenir, mais encore parce qu'en abaissant la majesté impériale au-dessous de Dieu, mais de Dieu seul, j'intéresse bien plus sûrement en sa faveur le Dieu auquel je soumets César. Je le fais sujet de Dieu; mais son égal, non. Je ne l'appellerai point Dieu, et parce que je ne sais pas mentir, et parce qu'il ne me vient point à l'esprit de l'insulter, et parce que lui-même ne voudrait pas s'entendre appeler dieu. Homme, il ne peut que gagner à s'abaisser devant Dieu. C'est bien assez pour lui de porter le titre d'empereur, titre auguste qui lui vient d'en haut. L'appeler dieu, c'est lui dénier sa qualité de César : il ne peut être empereur sans être un homme. Lors même qu'il s'avance environné de gloire sur le char triomphal, on a soin de l'avertir qu'il est mortel. Derrière lui est placé un héraut qui lui crie : Regarde derrière toi, et souviens-toi que tu es homme. Rien de si flatteur, de si propre à lui donner une haute

idée de sa pompe éblouissante, que l'indispensable précaution de lui rappeler la fragilité de son être. Appelez-le dieu, il descend, parce qu'il a la conscience du mensonge: mais qu'il est mille fois plus grand, quand on l'avertit de ne pas se croire un dieu!

XXXIV. Auguste, le fondateur de votre empire, ne permettait pas même qu'on le nommât seigneur: c'est le privilége de la divinité. Je consentirais cependant à lui déférer ce titre, pourvu que ce ne soit pas dans le même sens que je le donne à Dieu. Je ne suis point l'esclave de César. Mon unique seigneur, c'est le Dieu tout-puissant, le Dieu éternel, le maître de César, comme le mien. D'ailleurs, il est le père de la patrie; comment en serait-il le seigneur? Un nom qui respire la bonté et l'amour n'est-il pas préférable à un nom qui ne rappelle que des idées de puissance? Voyez les chefs de famille! ils en sont appelés les pères plutôt que les seigneurs. Le nom de dieu convient bien moins encore à l'empereur. Ce n'est qu'à la plus honteuse comme à la plus funeste flatterie qu'il appartient de lui décerner. Tandis que vous avez un empereur, irez-vous saluer de ce titre quelqu'un de ses sujets? Par ce sanglant et impardonnable outrage, n'attireriez-vous pas la vengeance de l'empereur sur votre tête, peut-être même sur la tête de celui que vous auriez honoré de ce nom? Commencez par respecter la divinité, si vous voulez ménager à l'empereur sa protection! Cessez d'appeler dieu celui qui ne peut se passer de Dieu! Si cette basse et sacrilége adulation ne rougit pas de son imposture, qu'elle redoute les sinistres présages: c'est conspirer contre la vie de César que de le consacrer dieu avant son apothéose.

XXXV. Les Chrétiens sont donc les ennemis de l'état,

parce qu'ils ne rendent point à l'empereur des honneurs illusoires, mensongers, sacriléges; parce que, disciples de la religion véritable, ils célèbrent les jours de fêtes de l'empereur par une joie tout intérieure, et non par la débauche. Grande preuve de zèle, en effet, que d'allumer des feux et de dresser des tables dans les rues, d'étaler des festins par les places publiques, de transformer Rome en vaste taverne, de faire couler des ruisseaux de vin, de courir çà et là en bandes tumultueuses, l'insulte à la bouche, l'impudence sur le front, la luxure dans le regard! La joie publique ne se manifeste-t-elle que par la honte publique? Ce qui viole les bienséances tout autre jour, deviendra-t-il légitime aux fêtes de l'empereur? Ces mêmes lois, qu'en d'autres temps on observe par respect pour César, faudra-t-il les fouler aux pieds pour l'honorer aujourd'hui? La licence et le déréglement s'appelleront-ils piété? De scandaleuses orgies passeront-elles pour une fête religieuse? Oh, que nous méritons bien la mort, d'acquitter les vœux pour les empereurs, et de participer à l'allégresse générale sans nous départir de la sobriété, de la chasteté, de la modestie! Quel crime, dans un jour consacré au plaisir de ne pas ombrager nos portes de lauriers, de ne pas allumer des flambeaux en plein midi! La joie populaire a sanctifié le désordre : rien de plus honnête alors que de décorer sa maison de toutes les apparences d'un lieu de prostitution nouvellement ouvert.

Il est à propos maintenant de mettre à nu la sincérité de vos démonstrations pour la seconde majesté, qui fournissent prétexte contre nous à une seconde calomnie. Vous accusez les Chrétiens de sacrilége lorsqu'ils refusent, par respect pour la bienséance, pour la modestie et

la pudeur, de célébrer avec vous les fêtes des Césars? Examinons de quel côté se trouvent la franchise et la vérité. Il se pourrait que ceux qui nous refusent le nom de Romains et nous déclarent ennemis des empereurs, fussent plus criminels que nous. J'interroge donc les Romains eux-mêmes; je demande à cette immense multitude qui s'agite sur les sept collines, si jamais sa langue, toute romaine qu'elle est, épargna aucun de ses empereurs. Tibre, réponds-moi! parlez, écoles de gladiateurs! Si la nature n'avait recouvert les cœurs que d'une matière transparente, pas un seul dans lequel on ne surprît, comme dans un miroir, à côté des vœux secrets qu'ils nourrissent, les images toujours nouvelles de nouveaux Césars, pour en obtenir les largesses et les distributions accoutumées. Oui, voilà ce qui occupe les Romains, à l'heure même où ils crient :

O ciel! prends sur nos jours pour ajouter aux siens!

Un Chrétien ne connaît pas plus ce langage qu'il ne sait souhaiter une nouvel empereur.

Le peuple, dites-vous, est toujours peuple. — Soit. Mais cependant ce sont-là des Romains : nous n'avons pas d'ennemis plus acharnés. Mais peut-être que les autres ordres de l'état; selon le rang qu'ils y occupent, ont montré une plus religieuse fidélité. Rien d'hostile dans le sénat, ni parmi les chevaliers : dans les camps, à la cour, pas l'ombre d'une conspiration. D'où venaient donc un Cassius, un Niger, un Albinus? d'où venaient ceux qui assassinent César, cachés entre deux bosquets de laurier! ceux qui s'exercent dans les gymnases pour étrangler habilement leurs maîtres; ceux qui forcent le palais à main

armée, plus audacieux que les Sigerius et les Parthenius? D'où ils venaient? Ils étaient Romains, si je ne me trompe; c'est à dire que ce n'étaient pas des Chrétiens. Tous, lorsque déjà couvait leur rebellion prête à éclater, sacrifiaient pour le salut de l'empereur, juraient par son génie, simulaient plus ou moins de fidélité, et surtout ne manquaient pas d'appeler les Chrétiens des ennemis publics. Les complices ou les partisans des dernières factions qu'on découvre tous les jours, misérables restes échappés après la moisson de leurs parricides chefs, n'ornaient-ils pas leurs portes de guirlandes? Y en avait-il d'assez fraîches, d'assez touffues pour eux? Quels vestibules brillaient avec plus de pompe sous le feu des illuminations? Ne couvraient-ils pas la place publique de la magnificence de leurs tables? Était-ce pour prendre leur part de la joie générale? Loin d'eux ce projet! Ils murmuraient des vœux coupables à l'ombre d'une solennité étrangère; et, substituant un nouveau prince à un prince dont ils tramaient la chute, ils consacraient au fond de leur cœur l'image de leur espérance.

Ils ne sont pas moins prodigues de démonstrations ceux qui consultent les astrologues, les aruspices, les augures, les magiciens, sur le salut des empereurs. Quant au Chrétiens, jamais ils n'ont recours, pas même pour leur propre compte, à des sciences inventées par les anges rebelles et maudits de Dieu. Et d'où peut venir cette curiosité qui interroge et suppute la vie de César, si on ne machine rien contre elle, si on ne souhaite pas qu'elle ait un terme, si du moins on n'attend rien de sa mort? Au fond de l'horoscope du maître et de la personne que l'on aime, il y a une pensée différente :

autre est la curiosité du sang, autre la curiosité de l'esclavage.

XXXVI. S'il est donc avéré que ces conspirateurs, qui gardaient le nom de Romains, sont des ennemis publics, ne pourrait-il pas se faire aussi que nous qui passons pour ennemis, et auxquels on refuse le nom de Romains, soyons aussi Romains et rien moins qu'ennemis? Non! la fidélité et le dévoûment dûs aux empereurs ne consistent pas en témoignages extérieurs, sous le masque desquels la trahison est si habile à se cacher; ils consistent dans les sentiments pacifiques que nous sommes obligés d'entretenir pour tous les hommes comme pour tous les empereurs. Car ce n'est pas aux empereurs seuls que nous devons vouloir du bien : nous faisons le bien sans acception de personnes, parce que c'est pour nous-mêmes que nous le faisons, sans attendre ni louange, ni récompense d'aucun homme. Notre rémunérateur est Dieu, qui nous a prescrit cette charité universelle qui s'étend à tous indistinctement. Nous sommes pour les empereurs les mêmes que pour nos proches et nos voisins. Vouloir du mal à qui que ce soit, en faire, en dire, en penser même, nous est également interdit. Ce qui n'est point licite contre l'empereur, ne l'est contre personne : ce qui ne l'est contre personne, l'est peut-être encore moins contre celui que Dieu a élevé si haut.

XXXVII. Si, comme nous l'avons dit, il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, qui pourrions-nous haïr? S'il nous est défendu de nous venger de ceux qui nous offensent, pour ne pas leur ressembler, qui nous sera-t-il permis d'offenser? Vous-mêmes, je vous établis juges : combien de fois vous êtes-vous déchaînés contre les Chrétiens, autant pour assouvir vos haines personnelles que pour

obéir à vos lois? Combien de fois n'a-t-on pas vu le peuple, sans attendre vos ordres, de son propre mouvement, se ruer précipitamment sur nous, des torches dans les mains, ou armé d'une grêle de pierres? Dans la fureur des bacchanales, on n'épargne pas même les Chrétiens qui ne sont plus. Oui, l'asile de la mort est violé! Du fond des sépulcres où ils dorment, on arrache nos cadavres, quoique déjà méconnaissables, quoique déjà en pourriture, pour mutiler encore et disperser ces lambeaux. Étrange acharnement qui nous poursuit jusque dans le sommeil de la mort! Avez-vous remarqué cependant que nous ayons jamais cherché les représailles? Une seule nuit, et quelques flambeaux, en faudrait-il davantage pour nous assurer une large satisfaction, s'il nous était permis de repousser le mal par le mal? Mais à Dieu ne plaise qu'une religion divine recoure, pour se venger, à des feux allumés par la main des hommes, ni qu'elle s'afflige des épreuves qui la mettent en lumière. Que si, au lieu de conspirer dans l'ombre, nous levions publiquement l'étendard, nous ne manquerions ni de forces, ni de troupes. Les Maures, les Marcomans, les Parthes mêmes, quelque nation que ce soit, renfermés, après tout, dans ses limites, est-elle plus nombreuse qu'une nation qui n'a d'autres limites que l'univers? Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons l'empire, vos cités, vos îles, vos forteresses, vos bourgades, vos conseils, les camps, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, la place publique; nous ne vous laissons que vos temples. Quelle guerre ne serions-nous pas capables d'entreprendre, même à forces inégales, nous qui nous laissons égorger si volontiers, si, dans notre doctrine, il ne valait pas mieux souffrir la mort que de la donner? Sans

même prendre les armes, sans nous révolter ouvertement, nous pourrions vous combattre simplement en nous séparant de vous. Que cette immense multitude vînt à vous quitter brusquement pour se retirer dans quelque contrée lointaine, la perte de si nombeux citoyens de toute condition eût décrié votre gouvernement, et vous eût assez punis. Nul doute qu'épouvantés de votre solitude, à l'aspect de ce silence universel ; devant cette immobilité d'un monde frappé de mort, vous auriez cherché à qui commander : il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens. Maintenant, la multitude des Chrétiens fait que vos ennemis paraissent en petit nombre.

Mais, sans nous, qui vous délivrerait de ces adversaires cachés qui portent le trouble dans vos âmes aussi bien que dans vos santés, je parle de ces démons que nous chassons sans intérêt, sans récompenses? Il suffirait, pour notre vengeance, de vous laisser librement à la merci de ces esprits immondes. Et vous, sans nous tenir compte de cet important service, sans réfléchir que, loin de vous être nuisibles, nous vous sommes nécessaires, vous nous traitez en ennemis! Nous, les ennemis du genre humain! Si nous sommes ennemis, nous ne le sommes que de l'erreur.

XXXVIII. Il fallait donc inscrire du moins parmi les factions innocentes et permises une religion à laquelle on ne peut rien reprocher de ce qui rend les autres factions si redoutables. Qu'on les proscrive celles-là, dans l'intérêt des mœurs publiques, pour prévenir les déchirements des partis, pour empêcher que les comices, que le sénat, que vos spectacles ne soient troublés par le choc des rivalités et des cabales, surtout à une époque où l'on vend jusqu'à ses violences, à la bonne heure! Mais nous, si in-

différents pour la gloire du monde, si désintéressés dans ses grandeurs, nous ne savons ce que c'est que former des ligues : nous demeurons toujours étrangers aux affaires publiques. Le monde, voilà notre république à nous. Nous renonçons sans peine à vos spectacles, aussi bien qu'au principe qui les a produits : nous avons en horreur la superstition, qui en est la mère : bien plus, nous nous éloignons avec mépris de tout ce qui s'y passe. Nous n'avons rien de commun avec les extravagances du cirque, avec les obscénités du théâtre, avec les jeux barbares de l'arène, avec la frivolité des gymnases. N'a-t-il pas été permis aux disciples d'Épicure d'imaginer ce qu'il leur a plu? En quoi vous offensons-nous quand nous adoptons d'autres joies que les vôtres ? Et si nous voulions nous sévrer de tout divertissement, à nous le dommage, il me semble; vous n'y entrez pour rien. Nous condamnons vos plaisirs, soit, mais vous goûtez aussi peu les nôtres.

XXXIX. A quoi donc s'occupe la faction chrétienne? Je vais l'exposer. Après l'avoir défendue contre la calomnie, au mal qu'on lui impute opposons le bien qui s'y trouve. Unis ensemble par le nœud d'une même foi, d'une même espérance, d'une même morale, nous ne faisons qu'un corps. Saintement ligués contre Dieu, nous l'assiégeons de nos prières, afin de lui arracher par une violence toujours agréable ce que nous lui demandons. Nous l'invoquons pour les empereurs, pour leurs ministres, pour toutes les puissances, pour l'état présent du siècle, pour la paix, pour l'ajournement de la catastrophe dernière. Nous nous assemblons pour lire les Écritures, où nous puisons, selon les circonstances, les lumières et les avertissements dont nous avons besoin. Cette

sainte parole nourrit notre foi, relève notre espérance, affermit notre confiance, resserre de plus la discipline en inculquant le précepte. C'est là que se font les exhortations et les corrections, là que se prononcent les censures au nom de Dieu. Assurés que nous sommes toujours en sa présence, nous jugeons avec maturité, et c'est un terrible préjugé pour le jugement futur, que d'avoir mérité d'être banni de la communion des prières, de nos assemblées et de tout ce saint commerce. Des vieillards recommandables président; ils parviennent à cette distinction, non par argent, mais par le témoignage d'un mérite éprouvé. Rien de ce qui concerne les choses de Dieu ne s'achète; si l'on trouve chez nous une sorte de trésor, nous n'avons pas à rougir d'avoir vendu la religion pour l'amasser. Chacun apporte tous les mois son modique tribut, lorsqu'il le veut, s'il le peut, et dans la mesure de ses moyens; personne n'y est obligé : rien de plus libre, de plus volontaire que cette contribution. C'est là comme un dépôt de piété qui ne se consume point en débauches, en festins, ni en stériles prodigalités; il n'est employé qu'à la nourriture des indigents, aux frais de leur sépulture, à l'entretien des orphelins délaissés, des domestiques cassés de vieillesse, des malheureux naufragés. S'il y a des Chrétiens condamnés aux mines, relégués dans les îles ou détenus dans les prisons, uniquement pour la cause de Dieu, la religion qu'ils ont confessée les nourrit de ses aumônes.

Il est vrai que l'exercice de cette charité a fourni contre nous de nouvelles armes à la calomnie. « Voyez, s'écrie-t-on, comme ils s'aiment! » car, pour nos censeurs, ils se haïssent mutuellement. « Voyez comme ils » sont prêts à mourir les uns pour les autres! » Pour eux,

s'ils sont disposés à quelque chose, c'est plutôt à s'entre-égorger. Quant au nom de frère que nous nous donnons, ils le décrient, parce que chez eux les noms de parenté ne sont que des expressions trompeuses d'attachement. Cependant nous sommes aussi vos frères par le droit de la nature, la mère commune du genre humain. Il est vrai que vous êtes de mauvais frères; à peine êtes-vous des hommes. De véritables frères, ceux qui méritent ce titre, sont ceux qui reconnaissent pour père le même Dieu, qui ont reçu les effusions du même esprit de sainteté, qui, sortis du même sein de l'ignorance, se sont inclinés avec transport devant le soleil de la vérité.

Mais peut-être que l'on nous conteste notre légitimité, ou parce que notre union fraternelle ne retentit jamais sur vos théâtres, ou parce que nous vivons en commun et en frères des mêmes biens qui chez vous arment le frère contre le frère. Fondus les uns dans les autres par un saint mélange, nous ne faisons aucune difficulté de partager nos biens; tout est commun dans notre société, hormis les femmes. Nous sommes divisés d'avec les autres hommes par le seul point qui les unit; non seulement ils usurpent la couche conjugale de leurs amis, ils leur ouvrent complaisamment la leur, à l'imitation sans doute de leurs sages les plus vantés, d'un Socrate chez les Grecs, d'un Caton chez les Romains, qui abandonnèrent à leurs amis des femmes qu'ils avaient épousées, afin qu'elles leur donnassent des enfants dont ils ne seraient pas les pères. Était-ce malgré elles? j'en doute fort. Indignement prostituées par leurs propres maris, pouvaient-elles se montrer bien jalouses de la chasteté conjugale? O sagesse attique! ô gravité romaine! un philosophe, un censeur donner leçon d'impudicité!

Quelle merveille que les Chrétiens avec la tendre charité qui les anime, aient des banquets communs? Car vous accusez aussi nos modestes repas non seulement d'infamie, mais encore de luxe. C'est apparemment pour nous que Diogène disait : « Les Mégariens mangent comme » s'ils devaient mourir le lendemain ; ils bâtissent comme » s'ils ne devaient jamais mourir. » Mais on voit bien mieux une paille dans l'œil d'autrui qu'une poutre dans le sien. Quoi ! l'air est infecté des repas de tant de tribus, de curies, de décuries ! A chaque festin des Saliens, nouvel emprunt ! il faut de longs et pénibles calculs pour supputer les frais des festins en l'honneur d'Hercule. On choisit les plus habiles cuisiniers pour les Apaturies, les Dyonysies et les mystères de l'Attique. La fumée des soupers de Sérapis éveille les gardes préposés à l'incendie, et l'on ne parle que de la magnificence de nos banquets !

Le nom qu'ils portent en indique le caractère : on les appelle *agapes*, d'un mot grec qui signifie *charité*. Si coûteux qu'on les suppose, une dépense faite au nom de la piété se convertit en gain ; par là, en effet, nous soulageons les pauvres. Nous ne rassemblons point, comme vous, une tourbe de parasites qui trouvent glorieux de vendre leur liberté, et viennent s'engraisser à vos tables au prix de mille avanies. Nous traitons les indigents comme des hommes sur qui la divinité attache ses regards avec plus de complaisance.

Si le motif de nos repas n'a rien que d'honnête, jugez de tout ce qu'on y fait par l'esprit de religion qui y préside. On n'y souffre rien de bas, rien d'immodeste ; on ne touche aux aliments qu'après avoir nourri son ame par la prière. On mange autant que la faim l'exige ; on boit

comme il convient à des hommes sobres et chastes ; on se rassasie comme devant se relever pour prier Dieu pendant la nuit ; on converse comme sachant que Dieu écoute. Après qu'on s'est lavé les mains et que les flambeaux sont allumés, chacun est invité à chanter les louanges de Dieu, qu'il tire des saintes Écritures, ou qu'il compose lui-même : c'est l'épreuve de sa tempérance. Le repas se termine comme il a commencé, par la prière. On sort de là, non pour courir les rues en bandes tumultueuses, non pour se provoquer au désordre, à l'insolence, au meurtre, mais avec modestie, avec pudeur ; on sort d'une école de vertu plutôt que d'un souper.

Condamnez, proscrivez nos assemblés si elles ont quelque ressemblance avec les assemblées dangereuses et criminelles, si on peut leur adresser les mêmes reproches qu'aux factions ordinaires. Mais quand y avons-nous concerté quelque perfide complot ? Réunis ou séparés, dans le secret de nos maisons ou bien tous ensemble, nous sommes toujours les mêmes, n'offensant personne, ne contristant personne.

XL. Une assemblée d'hommes de bien, d'hommes chastes, probes et vertueux, n'est point une faction, c'est un sénat. Le nom de faction convient à ceux qui soufflent la haine contre ces hommes religieux, qui demandent à grands cris le sang de l'innocence, qui couvrent leur animosité du misérable prétexte que les Chrétiens sont la cause de toutes les calamités publiques. Que le Tibre monte sur les remparts, que le Nil oublie de monter sur les campagnes, qu'un ciel d'airain se ferme, que la terre tremble, qu'il survienne une famine, une mortalité, aussitôt : *Les Chrétiens au lion!* Quoi! pour un seul lion un peuple de Chrétiens!

Mais répondez-moi, je vous prie. Avant Tibère, c'est à dire avant la naissance de Jésus-Christ, les villes et le monde entier n'avaient-ils pas essuyé les plus grands désastres? Ouvrez l'histoire : les îles d'Hiérannape, de Délos, de Rhodes et de Cos englouties avec des milliers d'habitants; la plus grande partie de l'Asie ou de l'Afrique engloutie, au rapport de Platon, par les irruptions de la mer Atlantique; la mer de Corinthe mise à sec par un tremblement de terre; la Lucanie détachée de l'Italie par la violence des flots, et formant l'île de Sicile : de tels changements dans la face du globe ont-ils pu survenir sans entraîner une foule de victimes? Où étaient alors, je ne dirai pas les Chrétiens, ces contempteurs de vos dieux, où étaient vos dieux eux-mêmes lorsque le déluge a submergé toute la terre, ou du moins les plaines, comme l'a prétendu Platon? Les villes où ils sont nés, où ils sont morts, celles même qu'ils ont bâties, prouvent assez qu'ils sont postérieurs au déluge : autrement elles ne subsisteraient point aujourd'hui.

L'essaim des Juifs, d'où les Chrétiens tirent leur origine, n'était pas encore sorti de l'Égypte pour aller s'abattre et se fixer dans la Palestine, lorsqu'une pluie de feu consuma sur les frontières de cette contrée, Sodome et Gomorrhe. Cette terre ravagée exhale encore l'odeur de l'incendie. Si quelques fruits croissent péniblement sur ses arbres, végétation trompeuse à l'œil, ils tombent en cendres sous la main qui les touche.

La Tuscie et la Campanie ne se plaignaient pas des Chrétiens lorsque Vulsinie disparut sous les flammes du ciel, et Pompéia sous la lave de sa montagne. Personne n'adorait à Rome le vrai Dieu, lorsqu'Annibal, après la sanglante journée de Cannes, mesurait par boisseaux les

anneaux romains. Tous vos dieux sans exception étaient adorés de vous tous, lorsque les Gaulois campèrent sur le Capitole. Pour abréger, les villes n'ont jamais essuyé de désastres que les temples ne les aient partagés : d'où je conclus que vos dieux n'ont pas déchaîné des tempêtes qui les ont emportés eux-mêmes.

De tout temps la race humaine n'a cessé de provoquer la vengeance du Très-Haut, soit en négligeant son culte, soit en fermant les yeux au soleil de justice qui avait laissé échapper quelques-uns de ses rayons, soit en se forgeant des dieux pour les adorer; et faute de chercher l'auteur de l'innocence, le juge et le vengeur du crime, elle s'est roulée dans la fange du vice et du désordre. En le cherchant, elle l'eût connu; en le connaissant, elle l'eût adoré; en l'adorant, elle eût éprouvé sa clémence au lieu d'irriter sa colère. Le même Dieu dont les hommes ont ressenti la vengeance, avant qu'il y eût des Chrétiens, les châtie encore aujourd'hui. C'était lui qui leur prodiguait ses dons avant qu'ils se créassent des dieux chimériques. Pourquoi les calamités présentes ne partiraient-elles pas de la main bienfaitrice dont ils ont méconnu les bienfaits? Ingratitude justiciable de Dieu, puisqu'elle s'attaque à Dieu!

Si cependant nous comparons les catastrophes antiques avec celles de nos jours, nous reconnaîtrons que les hommes sont traités avec moins de rigueur depuis que Dieu a donné des Chrétiens au monde. A dater de cette époque, l'innocence a balancé le crime, la terre a eu des intercesseurs auprès de Dieu. Que les pluies d'hiver et d'été, taries dans les cieux, amènent la sécheresse, que l'année s'offre menaçante et pleine de terreurs, vous remplissez les bains et les cabarets, les mauvais lieux regor-

gent, vous sacrifiez à Jupiter, vous ordonnez au peuple de demander de l'eau, pieds nus; vous cherchez le ciel au Capitole, vous attendez que la pluie s'épanche des voûtes du temple. Mais la demander à Dieu, mais tourner vos regards vers le ciel, vous n'y songez pas! Pour nous, exténués par le jeûne et les austérités, purifiés par la continence, sevrés de tous les plaisirs, prosternés sous le sac et la cendre, nous désarmons la colère du ciel; et lorsqu'enfin nous avons arraché la miséricorde, à Jupiter les actions de grâces!

XLI. C'est donc vous qui êtes à charge au monde; c'est vous qui, méprisant le vrai Dieu pour adorer de vains simulacres, attirez sur l'empire les malheurs qui l'accablent. Là où il y a vengeance, l'attribuerai-je à celui qu'offense le mépris, ou bien à ceux qui reçoivent les hommages? En vérité, il y aurait de leur part comble d'injustice, si, pour se venger des Chrétiens qui les outragent, ils enveloppaient dans les mêmes désastres leurs propres adorateurs, confondant ainsi des hommes qui se ressemblent si peu.

— « Eh bien! vous écriez-vous, nous rétorquons la difficulté contre vous-mêmes : votre Dieu souffre que ses fidèles serviteurs soient punis de nos sacriléges. »

Entrez mieux dans la sagesse et l'économie de la divine Providence, et alors vos objections finiront. Dieu, qui a renvoyé après la fin du monde le jugement éternel de tous les hommes, ne précipite point avant ce terme la séparation qui sera la suite du jugement. Jusqu'à cette époque décisive, indulgence paternelle, ou sévère censure, il paraît traiter les hommes de la même façon. Il permet que les infidèles partagent les biens de ses serviteurs, que ses serviteurs soient associés aux maux des

infidèles, vaste communauté où rien de ce qui arrive n'est étranger à ses membres. Instruit par lui-même de ses décrets, nous aimons sa bonté, nous redoutons sa rigueur. Pour vous, vous méprisez l'une et l'autre; d'où il suit que tous les maux, qui sont pour vous de véritables punitions, ne sont pour nous que des avertissements.

Nous ne nous plaignons point, parce que notre intérêt unique dans ce monde, c'est d'en sortir au plus tôt. D'ailleurs, l'ignorons-nous? ce sont vos crimes qui attirent sur la terre les fléaux du ciel, et quoiqu'ils nous atteignent en partie, membres que nous sommes de la société commune, nous voyons avec joie l'accomplissement des oracles divins qui affermissent notre foi et notre espérance. Si au contraire, il était vrai que ces dieux, objets de votre culte, vous envoyassent à cause de nous ce déluge de calamités, comment pourriez-vous adorer encore des dieux si ingrats, si injustes, qui devraient vous garantir de tout mal, et vous combler de faveurs, en haine des Chrétiens?

XLII. On nous fait encore un autre reproche. On prétend que nous sommes des membres inutiles à l'État. — Comment cela, de grace? Nous vivons au milieu de vous, nous avons la même nourriture; les mêmes vêtements, les mêmes meubles, les mêmes besoins. Nous ne sommes point des brachmanes, des gymnosophistes de l'Inde qui nous enfoncions dans les forêts et nous bannissions de la vie. Nous ne manquons jamais de payer à Dieu le tribut de reconnaissance qui lui est dû comme au maître et au Créateur de l'univers. Pas une œuvre de ses mains que nous rejetions. Seulement, nous sommes en garde contre l'excès et contre l'abus. Jetés avec vous dans toutes les nécessités de la vie, comme vous, nous fréquentons le Forum

les marchés, les bains, les foires, les boutiques, les hôtelleries. Nous naviguons avec vous, nous portons les armes, nous cultivons la terre, nous trafiquons, nous exerçons par conséquent les mêmes arts, nous louons nos bras pour votre usage. Que l'on m'explique donc à quel titre nous sommes inutiles à l'État, quand nous ne vivons qu'avec vous et pour vous.

Si je n'assiste point à vos cérémonies, en suis-je moins homme ces jours-là? Je ne me baigne point durant les nuits des Saturnales, pour ne pas perdre et le jour et la nuit; mais je ne m'en baigne pas moins à une heure convenable, qui ne puisse me glacer le sang, et sans risque pour ma santé. Il sera bien assez temps après ma mort d'être pâle et raide au sortir de l'eau. Je ne mange point en public aux fêtes de Bacchus, pareil à ces gladiateurs condamnés aux bêtes, qui font leur dernier repas : mais, quelque part que je mange, on me sert les mêmes aliments qu'à vous. Je n'achète point de couronnes de fleurs, mais j'achète des fleurs. Que vous importe pour quel usage? Je les aime mieux libres et flottantes, que captives dans un bouquet, ou courbées en couronnes. Les couronnes même, je les approche du nez. J'en demande pardon à ceux qui ont leur odorat dans les cheveux. Nous n'allons point à vos spectacles; mais quand j'ai envie de ce qui s'y vend, je l'achète plus volontiers sur la place publique. Nous n'achetons pas d'encens, il est vrai : si les Arabes s'en plaignent, les Sabéens répondent, en revanche, qu'ils nous vendent leurs aromates à un plus haut prix et en plus grande quantité pour ensevelir nos morts, que vous n'en perdez à enfumer vos dieux.

— Du moins, ajoutez-vous, on ne saurait nier que les

revenus de nos temples ne baissent tous les jours. Qui est-ce qui met encore dans les troncs?

C'est que nous ne pouvons suffire à l'entretien de tant d'hommes et de dieux à la mendicité, et que nous ne croyons devoir donner qu'à ceux qui demandent. Que Jupiter tende la main, nous lui donnerons. On sait que notre charité fait plus d'aumônes dans les rues, que votre religion d'offrandes dans ses temples. Quant aux contributions publiques, elles rendent graces de ce qu'il y a des Chrétiens au monde, parce que les Chrétiens les acquittent sans fraude, avec cette probité consciencieuse qui s'abstient du bien d'autrui ; tandis que vous, si l'on examinait tout ce que vous dérobez au fisc par l'infidélité et la supercherie de vos déclarations, on reconnaîtrait que le seul article sur lequel vos accusations aient quelque fondement, est plus que compensé par tous les autres.

XLIII. Avouons-le cependant! Quelques hommes ne sont que trop fondés à se plaindre qu'il n'y ait rien à gagner avec les Chrétiens. Et qui sont-ils? A leur tête, les fauteurs de la débauche publique, les complices de cette infâme profession, les ravisseurs, les assassins, les empoisonneurs, les magiciens, les aruspices, les astrologues. Gain immense que de refuser toute occasion de gain à ces gens-là! Mais s'il était vrai que notre secte vous causât quelque préjudice, convenez que par ses secours, elle vous en dédommage amplement. Comptez-vous pour rien d'avoir parmi vous des hommes, je ne dis plus qui chassent les démons, qui, le front dans la poussière, invoquent pour vous le vrai Dieu, mais du moins de qui vous n'avez rien à redouter?

XLIV. Une perte immense, une perte irréparable pour l'État, à laquelle cependant pas un regard ne s'arrête,

c'est la disparition de tant d'hommes vertueux et irréprochables, qu'on persécute, qu'on immole tous les jours. Nous prenons à témoin vos registres, vous qui jugez tous les jours les prisonniers, et imprimez la flétrissure par vos sentences. Parmi cette foule d'assassins, de voleurs, de sacriléges, de suborneurs, traînés devant vos tribunaux, se trouve-t-il un seul Chrétien? Ou, parmi ceux qui vous sont déférés comme Chrétiens, s'en rencontre-t-il un seul coupable d'aucun de ces crimes? C'est donc des vôtres que regorgent les prisons; des vôtres que s'engraissent les bêtes féroces; des vôtres que retentissent les mines; des vôtres que sortent ces troupeaux de criminels destinés à repaître la curiosité publique. Là, pas un Chrétien, ou bien il n'est que Chrétien : est-il autre chose, il a cessé d'être Chrétien.

XLV. A nous seuls donc; oui, à nous seuls l'innocence! Qu'y a-t-il là qui doive vous surprendre? L'innocence est pour nous une nécessité, une impérieuse nécessité. Nous la connaissons parfaitement, l'ayant apprise de Dieu même qui en est un maître parfait : nous la gardons fidèlement, ordonnée qu'elle est par un juge qu'on ne saurait mépriser. Vous, ce sont des hommes qui vous l'ont enseignée; ce sont des hommes qui vous l'ont ordonnée. De là vient que vous ne pouvez ni la connaître comme nous, ni appréhender comme nous de la perdre. Eh! peut-on compter sur les lumières de l'homme pour connaître la vertu véritable, sur son autorité pour la faire pratiquer? Lumières qui égarent! autorité que l'on méprise!

D'ailleurs, quel est le code le plus sage, de celui qui dit : Vous ne tuerez point; ou de celui qui étouffe la colère? Lequel est le plus parfait, ou de condamner l'adul-

tère, ou de ne pas permettre la simple concupiscence des yeux? Lequel creuse avec plus de sagacité et plus profondément dans le cœur humain, de celui qui interdit l'action mauvaise, ou de celui qui interdit la parole malveillante; de celui qui défend le mal, ou de celui qui défend les représailles? Et, remarquez-le bien, ce que vos lois renferment de bon, elles l'ont emprunté à une loi plus ancienne, à la loi divine! Je vous ai parlé plus haut de l'antiquité de Moïse.

Mais, encore une fois, ô impuissance des lois humaines! presque toujours le coupable leur échappe, soit que le crime s'enveloppe d'impénétrables ténèbres, soit que la passion ou la nécessité les brave. Si elles atteignent, comment punissent-elles? par un supplice nécessairement court, puisqu'il meurt avec la vie. Telle est la raison par laquelle Épicure se riait de la torture et de la douleur. Légères, disait-il, elles sont aisées à supporter; violentes, elles ne durent pas. Il n'en va pas ainsi des Chrétiens. Vivant sous l'œil scrutateur auquel rien n'échappe, ayant toujours à la pensée les flammes éternelles qu'il faut éviter, nous avons raison de dire que nous seuls allons au-devant de la vertu; et parce que nous la connaissons parfaitement, et parce qu'il n'y a ni ombre, ni ténèbres pour notre juge, et parce qu'un avenir, non pas limité à quelques années, mais un avenir éternel, nous environne de ses terreurs. Nous craignons l'Être souverain que doit craindre celui qui juge des hommes tremblant devant lui; nous craignons Dieu, et non le proconsul.

XLVI. — Je crois avoir justifié les Chrétiens de tous les crimes que leur imputent des accusateurs altérés de leur sang. J'ai tracé, sans le moindre déguisement, le tableau de notre religion. L'autorité et l'ancienneté de nos

Écritures, la confession des puissances invisibles elles-mêmes, voilà mes preuves, si quelqu'un entreprend de me réfuter, qu'il laisse là les artifices du langage : qu'il réponde avec la franchise et la simplicité dont je lui ai donné l'exemple.

Mais l'incrédulité, convaincue par ses rapports journaliers avec nous, de l'excellence du Christianisme, se retranche à dire qu'il n'a rien de divin, que c'est-là une secte de philosophie comme les autres. Les philosophes, nous dit-on, enseignent comme vous, professent comme vous l'innocence, la justice, la patience, la sobriété et la chasteté.

Pourquoi donc, si notre doctrine est semblable à la leur, ne nous est-il pas permis de la professer impunément comme eux? S'ils appartiennent à une secte semblable à la nôtre, pourquoi ne les condamnez-vous pas aux mêmes choses qui, repoussées par nous, nous envoient à l'échafaud? Montrez-moi le philosophe que l'on ait jamais contraint de sacrifier aux idoles, de jurer par les dieux, ou d'allumer follement des flambeaux en plein midi? Tout est permis aux philosophes. Ils détruisent ouvertement le culte public; ils déclament contre vos superstitions, et vous le souffrez! Vous leur décernez des récompenses, vous leur élevez des statues avec la même facilité qui nous condamne aux bêtes. Sagesse que j'approuve! Ils prennent le nom de philosophes, et non pas de Chrétiens! Or, le nom de philosophe ne met pas en fuite les démons. Que dis-je? Les philosophes placent les démons au second rang après les dieux. On connaît le mot favori de Socrate : « Si mon génie le permet. » Ce même sage, qui du moins entrevoyait la vérité, puisqu'il niait tous ces dieux chimériques, ordonna bien cependant, à la veille

de mourir, qu'on sacrifiât un coq à Esculape, sans doute par reconnaissance pour son père Apollon, dont l'oracle l'avait déclaré le plus sage de tous les hommes. Quelle étourderie dans Apollon! Il proclamait la sagesse d'un homme qui ne reconnaissait pas les dieux!

Plus la vérité soulève de haines, plus celui qui la professe sans déguisement révolte les esprits. Mais un secret infaillible pour plaire à ceux qui la persécutent, c'est de l'altérer et de l'affaiblir. Ainsi font les philosophes, qui affectent d'aimer la vérité, et qui la corrompent, parce qu'ils ne poursuivent qu'un fantôme de gloire. Les Chrétiens, au contraire; uniquement occupés de leur salut, recherchent nécessairement la vérité, et la professent franchement : tant il est vrai qu'il ne faut pas songer à comparer les philosophes aux Chrétiens, soit pour la doctrine, soit pour les mœurs.

Lorsque Crésus interrogea Thalès, ce prince des physiciens, que put-il lui répondre de positif sur la divinité, après avoir frustré son espérance par de longs délais? Chez les Chrétiens, l'artisan le plus obscur connaît Dieu, le fait connaître aux autres, satisfait à toutes les questions sur l'auteur de l'univers; tandis que Platon nous affirme qu'il est difficile de découvrir le maître de la nature, plus dangereux encore de le divulguer à la multitude.

Les philosophes prétendraient-ils nous le disputer pour la chasteté? Je lis dans l'arrêt de mort de Socrate : Condamné comme corrupteur de la jeunesse. Jamais on ne reprochera à un Chrétien des attentats contre la nature. Diogène ne rougissait pas de ses rapports avec la courtisane Phryné; Speusippe, disciple de Platon, fut surpris et tué dans un adultère. Un Chrétien ne connaît de femme que la sienne. Démocrite, se crevant les yeux de sa propre

main parce qu'il ne pouvait maîtriser le tumulte de ses sens à l'aspect d'une femme, ni contenir sa douleur si ses impudiques désirs avaient été trompés, publie assez son incontinence par la punition qu'il s'impose. Un Chrétien garde ses yeux et ne les fixe jamais sur aucune femme : son cœur est aveugle pour la volupté. Parlerai-je de la modestie ? Je vois Diogène fouler de ses pieds couverts de boue l'orgueil de Platon, par un orgueil plus insolent encore. Un Chrétien est humble, même avec le pauvre. S'agit-il de modération ? Pythagore veut régner sur les Thuriens, Zénon sur les Priéniens. Un Chrétien ne brigue pas même l'édilité. Faut-il en venir à l'égalitité d'ame? Lycurgue se laisse mourir de faim parce que les Lacédémoniens avaient changé quelque chose à ses lois. Un Chrétien rend graces aux bourreaux qui l'ont condamné. Si je compare la bonne foi, Anaxagore nie le dépôt qui lui a été confié par ses hôtes : la bonne foi des Chrétiens est vantée par les payens eux-mêmes. Si je considère la bonté, Aristote chasse son ami Hermias du poste qu'il occupait. Un Chrétien n'humiliera point son ennemi. Le même Aristote flatte bassement Alexandre pour le gouverner ; Platon se vend à Denys le Tyran ; pour être admis aux délices de sa table ; Aristippe, sous la pourpre et sous le masque de la gravité, s'abandonne à la débauche ; Hippias est tué dans ses tentatives pour opprimer sa patrie : jamais un Chrétien ne s'est rien permis contre l'État, pas même pour venger les Chrétiens, quelques persécutions qu'ils aient subies.

On nous objectera peut-être qu'il en est aussi parmi nous qui s'affranchissent des règles de notre discipline. On oublie d'ajouter que, ceux-là, nous ne les regardons plus comme des Chrétiens ; mais les philosophes, après

tant de crimes et de bassesses, conservent parmi vous le nom et les honneurs de sages. Quel rapport existe-t-il donc entre un philosophe et un Chrétien? entre un disciple de la Grèce et un disciple du ciel? entre un homme qui poursuit une vaine gloire, et un homme exclusivement occupé de son salut? entre un homme qui parle en sage, et un homme qui vit en sage? entre un homme habile à détruire, et un homme qui ne sait qu'édifier? Comment pouvez-vous comparer le partisan de l'erreur avec son antagoniste? le corrupteur de la vérité avec son vengeur? celui qui la dérobe, et celui qui en est le possesseur et le gardien le plus antique? Encore une fois, entre ces deux hommes, où sont les points de contact?

XLVII. L'antiquité de nos livres saints, établie précédemment, vous inclinera à les regarder comme le trésor où vos sages sont venus puiser leurs richesses. Si je ne craignais de grossir démesurément cet ouvrage, la démonstration ne serait pas difficile. Quel est le poète, quel est le sophiste qui ne se soit abreuvé de cette vérité, aux sources des prophètes? C'est à ces fontaines sacrées que les philosophes ont désaltéré leur soif. Comme ils se sont couverts de quelques-unes de nos dépouilles, on les compare aux Chrétiens. Voilà pourquoi, j'imagine, la philosophie a été chassée par quelques États, tels que Thèbes, Lacédémone, Argos. Ces hommes, passionnés uniquement pour la gloire et l'éloquence, s'efforcèrent d'atteindre à l'élévation de nos Écritures. Venaient-ils à y rencontrer quelques-unes des maximes favorables à leurs vues, et capables d'éveiller la curiosité, ils se les appropriaient et les accommodaient à leur fantaisie. N'y reconnaissant pas le caractère divin dont elles sont empreintes, ils ne se faisaient pas scrupule de les altérer en les

dérobant ; d'ailleurs leur intelligence était fermée à la plupart de ces passages mystérieux, voilés pour les Juifs eux-mêmes, à qui ces livres appartenaient. L'orgueil humain, en révolte contre la vérité simple et sans ornement qu'il ne pouvait ni goûter, ni croire ; corrompit cette majestueuse simplicité par le mélange de ses conjectures et l'extravagance de ses inventions. Ainsi, au lieu d'enseigner le dogme de l'unité du Dieu tel qu'il l'avait trouvé, il disputa sur la nature, sur les attributs, sur la demeure de l'Être souverain. Les platoniciens croient que Dieu n'a point de corps ; les stoïciens soutiennent qu'il a un corps. Épicure le compose d'atômes, et Pythagore de nombres ; Héraclite trouve son principe dans la matière ignée. Écoutez les disciples de Platon ! La Providence gouverne les choses du monde. Que dit Épicure ? Dieu végète immobile, engourdi, dans un éternel repos, absent de la terre. Les stoïciens le supposent hors du monde, qu'il meut comme le potier tourne sa roue ; les platoniciens le placent dans le même monde qu'il régit, comme le pilote conduit son vaisseau. S'accorderont-ils davantage sur le monde ? A-t-il commencé ? est-il éternel ? doit-il finir ? subsistera-t-il toujours ? Ils ne savent que résoudre. Même incertitude sur la nature de l'ame. Elle est divine et éternelle, selon les uns, mortelle et corruptible, selon les autres. Chacun ajoute ou retranche à sa fantaisie.

Mais pourquoi nous étonner que les philosophes, avec leurs imaginations, aient défiguré les croyances primitives, puisque de nos jours des hommes, sortis de cette semence, ont corrompu sous un mélange adultère les nouveaux livres des Chrétiens, en y interpellant avec des dogmes arbitraires, des opinions philosophiques, et ont ouvert sur cette route large et droite mille sentiers tor-

tueux, labyrinthe inextricable? Ceci, je ne l'insinue qu'en passant, de peur que le grand nombre de sectes qui divisent le Christianisme ne fournisse un nouveau prétexte de nous comparer aux philosophes, et que les divergences de leurs doctrines ne se confondent avec la vérité de notre religion.

A tous ces corrupteurs de l'Évangile, nous opposons l'argument invincible de la prescription; que la seule religion véritable est celle qui, enseignée par Jésus-Christ, nous a été transmise par ses disciples. Tous les novateurs ne sont venus qu'après. C'est dans la vérité même, qu'à la suggestion des esprits trompeurs, ils ont cherché des matériaux pour bâtir l'échafaudage de leurs erreurs sur les ruines de la vérité. Eux seuls ont infecté notre salutaire doctrine par un alliage impur; eux seuls ont mêlé à nos saintes croyances des fables qui en infirment l'autorité par un faux air de ressemblance avec elles, et, s'infiltrent dans les esprits crédules. Qu'arrive-t-il alors? On ne sait s'il faut croire les Chrétiens, par la raison qu'il ne faut croire ni les poètes, ni les philosophes; ou bien, s'il faut ajouter foi aux poètes et aux philosophes, sous le prétexte que les Chrétiens ne méritent pas d'être crus. Aussi, que nous proclamions le jugement à venir de Dieu, on se moque de nos prédications, parce que les poètes et les philosophes ont imaginé un tribunal dans les enfers! Menaçons-nous de feux souterrains, trésor de colère destiné au châtiment du crime? Quels longs éclats de rire! La fable aussi fait couler un fleuve de feu dans le séjour des morts. Parlons-nous du paradis, ce lieu de voluptés divines, préparé pour recevoir les ames des saints, et séparé de notre globe par une portion de la zone de feu? Les Champs-Élysées se sont emparés de tous les

esprits. Je le demande, qui a pu inspirer aux poètes et aux philosophes des fictions si semblables à nos mystères, sinon nos mystères eux-mêmes, d'ailleurs beaucoup plus anciens? A nos mystères donc la foi et la certitude, puisque l'on croit même ce qui n'en est que l'ombre et l'image! Dira-t-on que les poètes et les philosophes ont l'honneur de l'invention? Voilà nos mystères devenus l'image de ce qui leur est postérieur, ce qui va contre l'essence des choses. Jamais l'ombre ne marche avant le corps, ni la copie avant l'original.

XLVIII. Poursuivons! Qu'un philosophe soutienne, comme Labérius le dit d'après les principes de Pythagore, qu'après la mort le mulet est converti en homme, la femme en couleuvre; qu'il mette en œuvre tout l'art du raisonnement pour accréditer ce dogme, ne réussira-t-il point à vous séduire? N'ira-t-il point jusqu'à vous persuader de vous abstenir de la chair des animaux, parce qu'en mangeant de quelque bœuf, vous pourriez bien manger un de vos ancêtres? Mais qu'un Chrétien vous affirme que l'homme ressuscitera de l'homme, que Caius renaîtra Caius, la populace aussitôt de le charger de coups; les coups ne suffiront point, elle s'armera de pierres pour le lapider. Si cependant il y a quelque fondement à l'opinion que les âmes humaines retournent dans les corps; pourquoi ne reviendraient-elles pas animer les mêmes corps, puisque ressusciter, c'est redevenir ce que l'on était? Séparées du corps, elles ne sont plus ce qu'elles avaient été, car elles n'ont pu devenir ce qu'elles n'étaient pas, qu'en cessant d'être ce qu'elles avaient été.

Je perdrais trop de précieux moments, et j'apprêterais à rire, si je voulais examiner ici en quelle sorte de bête chacun devrait être transformé. Il vaut bien mieux pour-

suivre cette apologie, et faire remarquer qu'il est bien plus conforme à la raison de croire que chaque homme redeviendra ce qu'il avait été, individu pour individu, et que la même ame animera de nouveau le même corps, quoique peut-être la ressemblance extérieure ne soit pas absolument la même. La résurrection ayant sa cause dans le jugement dernier, il s'ensuit que l'homme doit y comparaitre avec son identité primitive, pour recevoir de Dieu la récompense ou la punition qu'il a méritée. Voilà pourquoi les corps seront rétablis dans leur forme, et parce que les ames sont incapables de sentir si elles ne sont unies à une matière sensible, qui est la chair, et parce que le jugement éternel qu'elles vont subir, elles ne l'ont mérité que concurremment avec cette chair dans laquelle et par laquelle s'exerçaient leurs facultés.

Merveille incompréhensible ! dites-vous. Comment cette matière réduite en poussière pourra-t-elle reformer un corps ? Homme, jette les yeux sur toi-même, et tes doutes s'évanouiront. Avant d'être homme, qu'étais-tu ? Rien, sans doute. Si tu avais été quelque chose, tu t'en souviendrais. Rien avant d'être, rien après que tu auras cessé d'être, pourquoi celui qui t'appela une première fois du néant à l'existence, ne pourrait-il pas t'y ramener quand il le voudra ? Qu'y aura-t-il de nouveau ? Tu n'étais pas, et voilà que tu es ; tu ne seras plus, et tu recommenceras d'être. Explique-moi, si tu peux, comment tu es entré dans la vie, je t'expliquerai à mon tour comment tu pourras y revenir. Ne semble-t-il pas même qu'il te sera plus facile de redevenir ce que tu étais déjà, après que Dieu t'a créé sans difficulté ce que tu n'étais pas encore ?

Révoquerez-vous en doute la puissance de Dieu, qui en créant de rien ce vaste univers, commanda jadis aux

abimes du néant, comme un jour il commandera au silence de la mort, et souffla sur ce magnifique ensemble l'esprit vivifiant qui l'anime ? Mais, pour aider votre foi, il vous a environnés des images de la résurrection. Tous les jours la lumière expire et renaît sous vos yeux ; les ténèbres lui accèdent pour lui faire place ; les astres s'éteignent et se rallument ; les révolutions du temps recommencent où elles finissent ; les fruits passent et reviennent, la semence ne se corrompt dans la terre que pour se féconder ; tout se conserve par sa destruction même ; se reproduit par sa propre mort. Homme, créature si excellente, quand tu n'aurais appris à connaître ta sublimité que par l'oracle d'Apollon, qui te proclame *le seigneur de tout ce qui meurt et de tout ce qui renaît*, toi seul, en mourant, tu périrais pour toujours ! Quelque part que repose ta dépouille inanimée, quel que soit l'élément qui ait détruit ton corps, qu'il l'ait englouti, consumé, et, ce semble, anéanti, il te rendra tout entier. Le néant n'est-il pas à Dieu, aussi bien que l'universalité des êtres?

— Quoi donc, toujours mourir, toujours ressusciter ! vous écriez-vous. Si le maître de la nature l'avait ainsi ordonné, il vous faudrait, bon gré, malgré, subir sa loi ; mais il n'a rien réglé là-dessus que ce qu'il nous a lui-même appris. La même sagesse qui a composé l'univers, ce tout si bien assorti des éléments les plus opposés, qui fait concourir à sa perfection le vide et le plein, les êtres animés et la matière intelligente, ce qui tombe sous nos sens et ce qui leur échappe, la lumière et les ténèbres, la vie et la mort ; la même sagesse a placé à la suite l'une de l'autre deux périodes de siècles bien différentes : la première, qui a commencé avec le monde et qui finira avec

lui; la seconde, que nous attendons et qui se confondra avec l'éternité.

Lors donc qu'apparaîtra cette borne posée entre deux abîmes ouverts, lorsque la figure du monde s'évanouira, et que le temps, rideau d'un jour jeté devant l'éternité, tombera, alors le genre humain tout entier se levera du tombeau pour comparaître devant son juge, pour y recevoir la récompense ou le châtiment que chacun de nous aura mérité; éternellement heureux, éternellement malheureux. Alors plus de mort, plus de résurrection nouvelle! Rendus à la chair que nous habitons aujourd'hui, nous ne changerons plus. Les fidèles adorateurs de Dieu, revêtus de la substance de l'immortalité, jouiront éternellement de Dieu; les profanes, tous ceux qui ne seront pas irréprochables devant lui, seront condamnés à des flammes également immortelles, auxquelles il communique sa divine substance et qui ont la vertu de rendre incorruptible. Vos philosophes même ont reconnu la différence entre le feu que nous voyons et celui que nous ne voyons pas, entre le feu qui sert à l'usage de l'homme, et celui que Dieu allume pour ses vengeances, soit que le dernier éclate dans la foudre, soit qu'il gronde dans la terre et s'élance par les ouvertures des montagnes. Ce feu miraculeux ne consume pas ce qu'il dévore; il sépare à mesure qu'il détruit. Ainsi les montagnes brûlent toujours sans jamais se consumer; ainsi celui qui est frappé de la foudre parmi vous ne tombera plus en cendres sous le feu humain. Image sensible, témoignage toujours subsistant de ce feu indestructible qui alimente le châtiment! Puisque les montagnes brûlent toujours et ne se consument jamais, pourquoi les pécheurs et les ennemis de Dieu ne

pourraient-ils pas toujours souffrir et toujours vivre, brûler sans cesse et vivre sans fin?

XLIX. — Ces dogmes, vous ne les traitez de préjugés que parmi nous. Chez les philosophes et les poëtes, ce sont des connaissances sublimes. Ils sont tous des génies du premier ordre, des sages par excellence. Pour nous, nous ne sommes que des idiots. A eux l'estime et les honneurs! A nous le mépris, l'insulte, et qui plus est, le châtiment!

Préjugés, tant qu'il vous plaira! Absurdités, si vous le trouvez bon! Mais ils n'en sont ni moins nécessaires, ni moins utiles, puisque, par la crainte de supplices éternels, ou par l'espoir d'une récompense sans fin, ils obligent à devenir meilleur quiconque les croit. Ne venez donc plus traiter de chimères ou d'inepties des dogmes dont la croyance est si avantageuse : on ne peut condamner à aucun titre ce qui est véritablement utile. S'il y a préjugé quelque part, il est dans vous qui repoussez avec blâme des doctrines aussi profitables, et qui par là même sont justifiées du reproche d'absurdité. Admettons pour un moment que ce soit des chimères et des extravagances, au moins ne portent-elles préjudice à personne : il faut les inscrire alors parmi ces mille opinions vaines et fabuleuses que personne ne vous défère, contre lesquelles vous n'avez pas de sentence, et que vous laissez circuler librement comme innocentes. Êtes-vous décidés à les punir? punissez-les par le ridicule, mais par le glaive, par le feu, par les croix, par les bêtes, jamais!

Ce n'est pas seulement une aveugle multitude qui triomphe de ces barbares exécutions, et insulte aux victimes : il en est parmi vous qui mendient la faveur populaire par ces iniquités, et s'en applaudissent fièrement,

comme si le pouvoir que vous avez sur nous ne venait pas de nous-mêmes. Assurément, je suis Chrétien, parce que je veux l'être : vous ne me condamnerez donc que parce que je voudrai bien être condamné. Puisque vous n'avez de pouvoir sur moi qu'autant que je vous en donne, ce n'est donc pas de vous, mais de moi seul que vous le tenez, et la multitude triomphe bien vainement à l'aspect de nos tortures. A nous le triomphe qu'elle usurpe ; puisque nous aimons mieux être condamnés que de nous déshériter de Dieu! Loin de battre des mains, nos ennemis devraient s'affliger, puisque nous avons obtenu ce que nous avions choisi!

L. — Eh bien! nous prenons acte de vos paroles, dites-vous. Pourquoi donc vous plaindre de la persécution, puisque vous voulez être persécutés? Vous devez aimer ceux de qui vous souffrez ce que vous voulez souffrir!

— Sans doute, nous aimons la souffrance, mais comme on aime la guerre, où personne ne s'engage volontiers à cause de ses alarmes et de ses périls. On n'en combat pas moins de toutes ses forces : après avoir accusé la guerre, on se réjouit de la victoire, parce qu'on en sort chargé de gloire et de butin. Notre champ de bataille à nous, ce sont vos tribunaux où l'on nous traîne, et en face desquels nous combattons pour la vérité, au péril de notre tête. Notre victoire, c'est le suffrage de Dieu; notre butin, l'éternité. Nous perdons la vie, il est vrai; mais nous emportons le trophée en mourant. En mourant, nous triomphons, nous échappons à nos ennemis. Insultez à nos douleurs tant qu'il vous plaira! Appelez-nous hommes de poteaux et de sarments, parce que vous nous immolez aux pieds des poteaux, sous la flamme du sarment. Voilà

nos palmes à nous, voilà notre pourpre; voilà notre char de triomphe. Les vaincus ont bien sujet de ne pas nous aimer; aussi nous regardent-ils comme des furieux et des désespérés.

Mais que cette fureur et ce désespoir soient allumés chez vous par une vaine passion de gloire et de réputation, ils se convertissent en étendard d'héroïsme. Scevola brûle volontairement sa main sur un autel : quelle constance! Empédocle se précipite dans le gouffre embrasé de l'Etna : quelle énergie! La fondatrice de Carthage, je ne sais quelle Didon, livre au bûcher son second hymen : ô prodige de chasteté! Régulus, plutôt que de vivre, échangé contre plusieurs ennemis, endure dans son corps mille et mille aiguillons : ô magnanimité romaine, libre et triomphante jusque dans les fers! Anaxarque, pendant qu'on le broie dans un mortier, s'écrie : « Broyez, broyez » l'enveloppe d'Anaxarque! car, pour Anaxarque, il ne » sent rien : » admirable force d'ame, énergique philosophie qui plaisante jusque dans les angoisses d'une pareille mort!

Laissons de côté ceux qui ont cherché la louange publique dans leur propre poignard, ou dans quelque genre de mort plus doux : vous-mêmes, vous couronnez la constance dans les supplices. Une courtisane d'Athènes, après avoir lassé le bourreau, se coupa la langue avec ses dents, et la cracha au visage du tyran qui la torturait, pour qu'il lui fût impossible de révéler les conjurés, quand même, vaincue par la douleur, elle en aurait la volonté. Zénon d'Elée, interrogé par Denys à quoi pouvait servir la philosophie : » *A braver la mort*, » répondit-il. Déchiré par les fouets du despote, le philosophe scella sa réponse de tout son sang. La flagellation des jeunes Lacé-

démoniens, irritée encore par la présence et les exhortations de leurs parents, les couvre de gloire à proportion du sang qu'ils répandent.

Voilà une gloire légitime, parce que c'est une gloire humaine! Il n'y a là ni préjugé, ni fanatisme, ni désespoir dans le mépris de la vie et des supplices. Eh quoi! il est permis d'endurer pour la patrie, pour l'empire, pour l'amitié, ce qu'il est défendu d'endurer pour Dieu! Vous érigez des statues à ces héros profanes; vous gravez leurs éloges sur le marbre; vous éternisez leur nom sur l'airain; autant qu'il est en vous, vous leur créez après leur mort une existence indestructible! Et le héros Chrétien qui attend de Dieu la résurrection véritable, qui souffre pour lui dans cette espérance, le héros Chrétien n'est à vos yeux qu'un homme saisi de démence?

Courage, dignes magistrats? Assurés que vous êtes des applaudissements populaires tant que vous immolerez des Chrétiens à la multitude, condamnez-nous, déchirez nos corps, appliquez-les à la torture, broyez-les sous vos pieds! Vos barbaries prouvent notre innocence: c'est pourquoi Dieu nous envoie la tribulation. Dernièrement, en condamnant une Chrétienne à être exposée dans un lieu infâme plutôt qu'au lion de l'amphithéâtre, vous avez reconnu que la perte de la chasteté est pour nous le plus grand des supplices, et plus terrible que la mort elle-même.

Mais où aboutissent les raffinements de votre cruauté? Ils sont l'amorce du Christianisme. Plus vous nous moissonnez, plus notre nombre grandit: notre sang est une semence de Chrétiens. La plupart de vos sages ont recommandé le courage dans la douleur et la confiance dans la mort. Cicéron l'a fait dans ses Tusculanes, Sé-

nèque, Pyrrhon, Diogène, Callinicus l'ont fait dans divers traités. Mais l'exemple des Chrétiens est mille fois plus éloquent que les prédications de vos philosophes. Cette invincible fermeté elle-même que vous nous reprochez, qu'est-elle autre chose que la leçon la plus puissante? Qui peut assister à ce spectacle sans éprouver le désir de scruter le mystère qu'il renferme? Le mystère une fois pénétré, ne vient-on pas se joindre à nous? Une fois dans nos rangs, n'aspire-t-on pas à souffrir, pour obtenir en échange la plénitude des graces divines, pour acheter au prix de son sang le pardon de ses iniquités? car il n'en est point que le martyre n'efface. Aussi, graces vous soient rendues pour vos sentences de mort! Mais que les jugements de Dieu sont bien loin des jugements des hommes! Tandis que la terre nous condamne, le ciel nous absout. »

NOTES.

Note A. (p. 211).

(On ne convient pas tout à fait du temps que Valérien fut pris.) Tribellius, Pollio et Aurèle Victor, disent que ce fut la sixième année de son règne, (commencée en l'an 258, vers le mois d'août :) et cela pourrait expliquer la difficulté que nous avons marquée touchant Jugenuus, dont on met la révolte en l'an 258, quoiqu'elle paraisse être arrivée durant la captivité de Valérien. Saint Jérôme semble aussi dans sa chronique mettre la prise de Valérien en 258. Mais il est certain qu'il était encore à Babylone cette année-là. Que s'il est allé de-là à Antioche, et d'Antioche en Cappadoce, comme le dit Zosime, avant que de marcher contre les Perses, (il ne peut point assurément avoir été pris la même année. Il pourrait l'avoir été en l'an 259 vers la fin de juillet et de sa sixième année.) Mais les médailles marquent jusqu'à la septième année de son règne : et le jeune Victor dit que Gallien régna sept ans avec lui. On croit pouvoir tirer la même chose de saint Denys d'Alexandrie.

(Ce n'a donc été au plus tôt que sur la fin de l'an 259, et c'est le sentiment du P. Pagi,) qui croit se pouvoir fonder sur un endroit

de saint Denys d'Alexandrie, dont il tire que Gallien avait régné sept ans avant la tyrannie de Macrien, et que cette tyrannio, qui commença quelque temps après la prise de Valérien, occupa toute sa huitième année. Cependant Pearson qui explique les paroles de saint Denys presque dans le même sens, ne croit point quelles empêchent d'ajouter quelques mois à ces sept ans avant l'usurpation de Macrien, (ce qui suffit pour ruiner l'argument du P. Pagi.) Il faut même remarquer que nous pouvons bien ne pas avoir ce qui précédait immédiatement dans saint Denys l'endroit qu'on en cite. (Ainsi il est difficile de dire à quoi il fait allusion par les sept ans de Gallien; et je ne vois pas qu'on puisse annoncer que saint Denys ait voulu marquer par là combien il avait régné de temps avant que Macrien se fit déclarer empereur.)

Le P. Peteau dans sa chronologie, Onuphe p. 263, et Pearson ne mettent la prise de Valérien qu'en l'an 260, de quoi le dernier rapporte plusieurs raisons. Car il prétend que cela s'accorde mieux avec ce qui a précédé et suivi cette prise : et il allègue que dans le code, beaucoup de lois datées dès l'an 260, portent en tête le nom de Valérien avec celui de Gallien, et celle du 19 de décembre est encore de cette sorte. Je ne vois pas jusqu'à présent que la suite de l'histoire empêche absolument qu'on ne mette la prise de Valérien à la fin de l'an 259. Car au retour de la Cappadoce il pourrait avoir été contre les Perses. On peut aussi répondre à la seconde raison, que Gallien n'a pu se dispenser de mettre aux lois le nom de son père, au moins tant qu'on a eu quelque espérance de sa liberté. Il est certain d'ailleurs qu'il y a souvent des fautes dans les inscriptions des lois : et assurément celle du 19 décembre 260, ne peut pas nous obliger à croire que Valérien ne fût pas encore pris. Car il faudrait pour cela qu'il fût entré bien avant dans sa huitième année ; ce que nous n'osons nullement croire, puisqu'on ne trouve aucune trace, ni dans les historiens, ni dans les médailles, qu'il ait passé la septième. Le P. Pagi ajoute que diverses lois de l'an 261, portent en tête les noms de Gallien et de Valérien Augustes. Je voudrais qu'il en eut cité quelqu'une, car Labitte dans son index ne marque aucune loi pour l'an 261, et nous avons encore d'autres raisons pour croire qu'effectivement il n'y en a point dans le code. J'ai pensé que le P. Pagi n'ait été trompé par la faute de ceux qui ont ajouté aux dates des lois, les années de Jé-

sus-Christ, et qui dans la plupart ont mis une année de trop. Que s'il s'en rencontre de celles dont il parle, on peut répondre que ce Valérien mis après Gallien, n'est point son père, qui aurait dû être le premier, mais son frère ou son fils; mal qualifié Auguste, quoiqu'il ne fut que César. Dans les lois de l'an 260, le nom de Valérien y est le premier, et elles sont en si grand nombre jusqu'au mois de juin, qu'il serait bien difficile de croire que ce fût toujours une faute. Au moins on ne le doit pas présumer sans de grandes preuves : et ainsi cette raison peut suffire pour nous déterminer dans le doute, à choisir plutôt 260 que 259. On peut remarquer encore que Pollion, voulant faire l'histoire du règne de Gallien après la prise de son père, commence par le consulat qu'il eut avec Valérien en l'an 261.

Mais la dernière raison de Pearson est encore plus forte que tout le reste. C'est que selon l'explication de Baronius, de M. Valués et de plusieurs autres personnes habiles, saint Denys d'Alexandrie dit que Valérien a persécuté les Chrétiens durant quarante-deux mois, qui font trois ans et demi. La persécution ne commençait pas encore en 256, s'il faut mettre cette année là, les Conciles d'Afrique sur la dispute du baptême : Sans cela même on croit pouvoir tirer de la lettre LXXVIII de saint Cyprien qu'il a confessé le premier dans l'Afrique durant cette persécution. Et il n'a confessé que le 30 août 257. Ainsi on ne peut faire commencer la persécution que peu de mois auparavant, ni par conséquent mettre la captivité de Valérien qu'assez avant dans l'année 260, peu avant le mois d'août, auquel nous croyons qu'il devait commencer sa huitième année. Le P. Pagi qui met sa prise en 259, répond à l'autorité de saint Denys, que ce saint compte les quarante-deux mois de la persécution jusqu'au temps qu'elle finit en Égypte, ce qu'il croit n'être arrivé qu'en 261, après la ruine de Macrien, et par conséquent plus d'un an après la prise de Valérien. Mais en ce cas il faudra dire que la persécution avait duré plus de quarante-deux mois, surtout si la tyrannie de Macrien a duré jusqu'en l'an 262, comme cela paraît bien probable : et il est visible ce me semble, que saint Denys marque non combien la persécution a duré, soit dans toute l'Église, soit dans l'Égypte, mais combien elle a duré sous Valérien. (Tillemont, hist. des empereurs Valérien, n. xi.)

NOTE B. (p. 225).

Baronius juge les actes de saint Étienne, pape, véritables, sincères et très fidèles; ce qui nous oblige de les examiner avec plus de soin, pour voir s'il faut suivre ce sentiment, ou se rendre à celui d'une personne très habile, qui prétend qu'ils sont faux en partie. Ils ont été reçus des Grecs, qui s'en servent dans leurs Ménées, et on les trouve traduits en leur langue dans Métaphraste. Pierre Damien les cite aussi comme une pièce authentique, et en rapporte divers endroits.

(Pour examiner ces actes par eux-mêmes), ils portent d'abord que, dès le consulat de Glabrion et de Maxime, c'est à dire en l'an 256, l'on avait ordonné que ceux qui découvriraient un Chrétien, auraient tous ses biens. On ne voit point que les plus méchants princes aient donné aux délateurs plus que le quart des biens du coupable.

Ce même endroit et quelques autres obligent à dire qu'il y avait alors uno loi générale contre tous les Chrétiens. Cependant nous ne saurions reconnaître aucune ordonnance publique contre eux, avant l'an 257, comme on l'a vu dans l'histoire de la persécution de Valérien; et le rescrit que ce prince adressa au sénat en 258, qui paraît avoir été le plus rigoureux de toute cette persécution, n'ordonne rien que contre les ecclésiastiques, les sénateurs, les chevaliers et les officiers de la maison de l'empereur, *Cesarianos*. Les actes grecs attribués à Métaphraste, ajoutent qu'on promettait aux délateurs des Chrétiens toutes les dignités militaires qu'ils voudraient; et on lit la même chose dans Pierre Damien. C'est ce que je crois que personne n'oserait entreprendre de soutenir.

Ces fréquentes prostrations de toutes sortes de personnes aux pieds de saint Étienne, ne paraissent guère être de la simplicité de ce temps-là.

Il semble qu'il y ait eu beaucoup de Payens présents au baptême de J. Nemese et de sa fille. Cependant je ne crois pas que la discipline de l'Église ait jamais permis d'administrer le baptême et les autres sacrements, en présence même des catéchumènes.

La mort du consul Maxime, l'idole de Mars fondue, et son temple foudroyé, sont toutes choses qui sentent extrêmement le style de Métaphraste. C'est ce qui fait rejeter toute cette pièce par Pearson. Il se trouve même que Valère-Maxime a condamné saint Cyprien en 258.

Ces actes nous représentent Gallien à Rome le 25 août 256 : et, selon toutes les apparences, il était alors dans les Gaules.

La peine du feu ordonnée pour des personnes de qualité, comme on dit qu'étaient Sempronius et Olympe, n'est pas une chose aisée à croire.

Ils portent que Tertullien enterra plusieurs martyrs le 1er d'août, ensuite de quoi il fut instruit, baptisé et ordonné prêtre : deux jours après, il est pris et interrogé, souffre divers tourments, et il est enfin martyrisé le 1er août. Il y a certainement faute : car on ne peut pas dire que c'était un an après. On dit la même chose dans Baronius.

Les actes finissent en disant que saint Sixte fut élu pape *Valeriano IV. et Gallieno II., et Consulibus;* et ces consuls ne se rencontrent point dans les fastes. Il paraît que les manuscrits ont *Valeriano III.* et *Gallieno II.*, ce qui s'accorde, mais marque l'an 255; au lieu que, selon toute la suite des actes, saint Sixte n'a pu être élu qu'en 257.

En voilà, ce me semble assez, pour justifier ceux qui ont dit que ces actes étaient faux en partie, et pour ajouter même qu'il n'y a pas lieu d'y rien appuyer. La manière dont ils rapportent la mort de saint Étienne, est tout à fait différente de ce qu'on en lit dans Anastase, comme on l'a marqué dans le texte : et quoique Anastase n'ait pas une grande autorité, néanmoins ce qu'il dit, est plus aisé à croire que ce que disent les actes. Ainsi il y a quelque lieu de douter, si les actes n'ont point été faits depuis Anastase, ou plutôt méprisés par lui comme faux, puisqu'on les voit reçus en même temps par Usuard, et par Adon qui en fait un grand extrait; ou si l'on n'y a point confondu le pape Étienne avec quelqu'autre saint du même nom. Nous verrons même dans la note 3, qu'il est assez

difficile de croire qu'il ait eu la tête tranchée, comme ses actes et Anastase le disent.

Nous n'examinons point les actes grecs, où l'on trouverait encore d'autres preuves de fausseté.

Note C. (p. 255).

« Or, on avait imaginé une variété innombrable et infinie d'instruments de torture de toute forme, de toute matière, de toute fabrication ingénieuse et raffinée, et capables par leur seul aspect de jeter l'horreur et la crainte dans les ames, même avant le supplice. C'étaient des tenailles, des grils, des chaudières, des glaives, des crocs, des chaînes, des lanières, des fouets, des ceps, des machines à tension, c'étaient encore des pointes aiguës, des ongles de fer; des grattoirs, des barres, des roues de chevalets et autres détestables inventions des impies, imaginées pour épouvanter les regards (*). On avait pris aussi des troupeaux de sangliers et de panthères pour dévorer les corps. Tout servait aux supplices, et les entrailles creusées de la terre, et l'épaisseur des ténèbres, et la rigueur du froid, et la profondeur des mers, et de plus le feu nourri de poix, de naphte, d'étoupes, de bois sec et s'élevant en immenses flammes. Et c'est ainsi que les créatures faites par Dieu étaient audacieusement forcées par la volonté humaine de servir au tourment des fidèles; c'est ainsi que les éléments, naguère honorés d'un culte religieux par les Payens, étaient aujourd'hui servilement employés à torturer des corps humains. Enfin un héraut exhortait à grands cris le peuple à sacrifier aux démons, à renier

(*) Quelques auteurs protestants ont soutenu que les martyrs n'avaient pas été tourmentés ou qu'il y avait de l'exagération dans le récit des actes. Que disent-ils à ce témoignagne presque contemporain?

le Christ et à ne point différer le sacrifice. » (*Panégyrique de tous les Saints*, par le diacre Constantin Cartophylax de l'église de Constantinople.)

Note D. (p. 255)

Extrait des Offices de saint Ambroise, où il est parlé de saint Laurent, livre I, chapitre 41.

« Saint Laurent voyant que l'on conduisait au supplice saint Sixte, son évêque, se mit à pleurer, non de ce que ce saint pape allait mourir, mais de ce qu'il ne mourait pas avec lui. Où allez-vous, lui disait-il, mon cher père, où allez-vous sans votre fils? Où courez-vous, prêtre de Jésus-Christ, sans votre diacre? Vous n'aviez pas coutume d'offrir le sacrifice sans ministre : qu'ai-je donc fait qui ait pu vous déplaire? Qu'avez-vous remarqué en moi qui me rendît indigne d'être appelé votre fils? Éprouvez du moins si je ne mérite plus le choix que vous aviez fait de moi pour consacrer avec vous le sang du Seigneur. Vous ne voulez pas que je joigne mon sacrifice au vôtre : vous me l'avez permis tant de fois dans la célébration des saints mystères. Ah! prenez garde que lorsqu'on donne de si grandes louanges à la généreuse fermeté que vous faites paraître, l'on ne vous accuse en même temps de ne pas me rendre toute la justice que vous me devez, ou bien l'on croira que vous aurez reconnu en moi quelque défaut. Mais l'abaissement du disciple ne tournera jamais à la gloire du maître, et quelqu'illustre qu'il soit, il triomphe bien plus glorieusement par la victoire que remporte son élève, que par celle qu'il remporte lui-même. Enfin, Abraham offrit son fils; saint Pierre envoya devant lui saint Étienne : faites-en de même, mon cher père; montrez, par ce que peut votre fils, ce que peut un père tel que vous, et que sa vertu fasse admirer la vôtre. Offrez celui qui est le fils de votre esprit et de votre charité; faites l'essai de sa foi, afin qu'é-

tant sûr de ne vous être pas trompé dans le jugement que vous avez porté de lui, vous arriviez à la gloire qui vous attend, accompagné d'un second, qui vous ayant suivi dans le combat, mérite de vous suivre dans votre triomphe.

Saint Sixte se tournant alors vers saint Laurent : Je ne vous abandonne pas, mon fils, lui dit-il; ce n'est pas moi qui vous laisse, mais le ciel vous réserve de plus grands combats. On nous épargne, nous autres vieillards : pour vous qui êtes dans la fleur de l'âge, et qui avez toute la vigueur de la jeunesse, une victoire plus éclatante vous attend. Cessez de vous affliger ; dans trois jours vous me suivrez : il est de la bienséance qu'il y ait quelque distance entre le prêtre et le diacre. Il ne vous aurait pas été avantageux de combattre sous les yeux de votre maître, comme si vous eussiez eu besoin d'aide pour vaincre. Pourquoi désirez-vous de partager avec moi les tourments que je vais endurer? je vous les laisse tous pour ma mort. Ma présence vous était-elle nécessaire pour vous animer au combat? ne savez-vous pas que les officiers font marcher devant eux les soldats timides, mais ils se font suivre par les plus braves. C'est ainsi qu'Élie laissa Élisée sur la terre, lorsqu'il fut enlevé dans le ciel. Je vous laisse donc, en mourant, dépositaire de mon esprit, et je vous fais héritier de toute ma vertu.

Sainte contestation, agréable dispute, digne, certes, de deux aussi illustres ministres de Jésus-Christ : tous deux combattent à qui mourra pour lui. Combien de fois a-t-on entendu les théâtres profanes retentir des applaudissements des spectateurs, lorsque la scène produisait à leurs yeux ces deux fameux amis, Oreste et Pilade. Pilade disait qu'il était Oreste, Oreste soutenait que c'était lui-même qui l'était. Pilade voulait mourir pour son ami ; Oreste ne pouvait souffrir que son ami mourût pour lui, mais ni l'un ni l'autre ne méritaient de vivre, puisque l'un et l'autre étaient coupable d'un parricide : le premier en était l'auteur, et le second en était le complice. Au lieu que c'est ici le seul amour de Jésus-Christ, la religion seule, la divine charité, qui fait parler saint Laurent, et qui lui fait demander une mort qu'il ne mérite pas. Il la reçut trois jours après, selon ses désirs, et suivant la prédiction du saint pontife. » (Ruinard.)

EXTRAIT

DU

MARTYROLOGE ROMAIN

CONTENANT

Les noms des saints martyrs dont les traditions et les actes ne sont pas parvenus jusqu'à nous (*).

CINQUIÈME PERSÉCUTION, SOUS SEPTIME SÉVÈRE.

Janvier 4. En Afrique, saint Mavile.

Id. 6. En Afrique, plusieurs martyrs livrés aux flammes.

Id. 9. En Afrique, saint Artaxe et plusieurs autres.

Avril 23. A Alexandrie, sainte Léonide.

Mai 25. A Rome, avec le pape Urbain, les saints Tiburce et Valérien.

Juillet 13. En Macédoine, saint Sérapion.

Id. 21. A Comane, saint Zotique, évêque.

(*) Nous empruntons ce travail à M. de Saint-Victor.

SIXIÈME PERSÉCUTION, SOUS ALEXANDRE SÉVÈRE ET MAXIMIN.

Janvier 1. A Rome, la vierge sainte Martine et sainte Tatienne.
Mars 2. A Rome, plusieurs martyrs.
Id. 10. A Rome, saint Palmace consul, sa femme, ses enfants et quarante-deux autres, tous de sa maison; saint Simplicius sénateur, sa femme et soixante-huit autres; saint Félix et sainte Blanda sa femme.
Mai 28. A Corinthe, sainte Heléonide, sous Gordien.
Juin 1. En Cappadoce, saint Therpèse, sous Alexandre.
Id. 12. A Rome, sainte Tatienne.
Août 23. A Ostie, les saints Quiriace évêque, Maxime prêtre, Archélaüs diacre, et leurs compagnons.
Septembre 20. A Rome, saint Privat.
Octobre 21. A Ostie, saint Astérius.

SEPTIÈME PERSÉCUTION, SOUS DÉCIUS.

Janvier 15. A Agnani, la vierge sainte Secondine.
Id. 24. A Foligno, saint Félicien évêque.
Id. 28. A Apollonie, les saints Thyrse, Leuce et Callinique.
Février 5. A Alexandrie, saint Isidore.
Id. 15. A Ravenne, sainte Fusqua vierge, et sainte Maure sa nourrice.
Id. 25. A Astorga en Espagne, sainte Marthe.
Id. 26. A Pergo en Pamphylie, saint Nestor mis en croix.
Mars 2. En Asie, saint Troade.
Id. 6. En Chypre, saint Conon.

Mars. 10. A Corinthe, les saints Codrat, Denys, Cyprien, Anicet, Paul et Crescent.

Id. 15. Saint Ménigne foulon.

Avril 10. En Afrique, les saints Térence, Africain, Pompée et leurs compagnons.

Id. 12. A Vérone, saint Zénon évêque.

Id. 30. A Éphèse, saint Maxime.

Mai 7. A Nicomédie, saint Quadrat.

Id. 11. A Camerino, saint Anastase et ses compagnons.

Id. 18. A Camerino, saint Venant et ses dix compagnons.

Id. 19. A Rome, les saints Calocer et Parthène, officiers du palais.

Juin 3. A Arezzo en Toscane, les saints Pergentin et Laurentus frères et encore enfants.

Id. 4. A Pérousse, les saints Florence, Cyriaque et plusieurs autres.

Juillet 9. A Gortine en Crète, saint Cyrille évêque; — à Thore, la vierge sainte Anatolie et saint Audax.

Id. 15. En l'île de Chio, sainte Myrope.

Id. 16. Saint Fauste.

Août 9. En Toscane, les saints Secondien, Marcellien et Vérien.

Id. 17. En Achaïe, saint Myron prêtre.

Id. 18. A Anagni, saint Magne évêque.

Septembre 6. A Alexandrie, les saints Fauste prêtre, Macaire et dix de leurs compagnons.

Id. 14. Sur la voie Appienne, saint Céréol soldat, et sainte Sallustie sa femme.

Id. 17. A Tivoli, saint Justin.

Octobre 7. A Césarée de Palestine, sainte Réparate.

Id. 25. A Florence, saint Minat prêtre.

Octobre 30. A Alexandrie, les saints Julien, Enne, Macaire et treize autres.
Novembre 5. A Césarée de Cappadoce, les saints Germain, Théophile, Cessaire et Vital.
Id. 5. A Émèse en Phénicie, saint Galation et sainte Épistème sa femme.
Id. 25. A Césarée de Cappadoce, saint Mercure soldat.
Id. 29. A Toulouse, saint Paramon et ses trois cent soixante-quinze compagnons.
Décembre 18. En Afrique, les saints Quinctus, Simplice et plusieurs autres.
Id. 24. A Antioche, quarante vierges.

HUITIÈME PERSÉCUTION, SOUS VALÉRIEN ET GALLIEN.

Janvier 13. A Rome sur la voie Lavicane, quarante soldats.
Id. 20. A Hippône, saint Théagène et trente-six autres.
Février 9. A Antioche, saint Nicéphore.
Mars 2. A Rome sur la voie Latine, les saints Jovin et Basilée.
Avril 29. A Cirthe en Numidie, les saints Agape et Secondin évêques, Émilien soldat, les saintes Tertulle et Antoinette, une martyre inconnue avec ses deux enfants jumeaux.
Mai 9. A Hermopole, saint Codrat et ses compagnons.
Id. 14. Dans les Gaules, saint Pons.
Id. 17. En Afrique, sainte Restitute.
Id. 20. A Rome, sainte Bastille vierge.
Juin 1. A Pérouse, les saints Félin et Gratinien soldats.
Id. 24. A Rome, sainte Agrippine.
Juillet 29. A Rome, les vierges saintes Lucie et Flore, les saints Eugène, Antonin, Théodore et dix-huit autres.

Août 4. A Rome sur la voie Latine, saint Tertullien.
Id. 6. A Rome sur la voie Appienne, les saints Félissime et Agapit diacres, Janvier, Magne, Vincent et Étienne sous-diacres, Quartus.
Août 21. Dans le Gévaudan, saint Privat évêque.
Id. 26. A Rome, les saints Justin et Abonde.
Septembre 26. A Rome, les vierges saintes Digne et Émérite.
Octobre 3. A Rome, les saints Denis, Fauste, Caïus, Pierre, Paul et quatre autres.
Id. 4. A Alexandrie, les saints prêtres et diacres, Eusèbe, Chérémon, Lucius, Fauste, Caïus, et leurs compagnons.
Id. 27. En Afrique, les saints Félicissime et Rogatien.
Novembre 19. Sur la voie Appienne, saint Maxime prêtre.
Décembre 5. A Nice, saint Basse évêque.
Id. 15. A Rome, les saints Irénée, Antoine, Théodore, Victor et dix-sept autres.

NEUVIÈME PERSÉCUTION, SOUS CLAUDE LE GOTHIQUE, AURÉLIEN, PROBUS, CARUS ET SES FILS.

Janvier 18. A Rome, la vierge sainte Prisque, sous Claude le Gothique.
Id. 29. A Troyes, saint Sébastien, sous Aurélien.
Février 14. A Rome, sur la voie Flaminienne, saint Valentin prêtre, sous Claude le Gothique.
Id. 25. En Égypte, les saints Victorin, Victor, Nicéphore, Claudien, Dioscore, Sérapion et Papias, martyrisés sous Numérien.
Mars 1. A Rome, deux cent soixante martyrs percés à coups de flèches dans un amphithéâtre. — Les saints Léon, Donat, Abundancius, Nicéphore et neuf autres, sous Claude.
Id. 16. A Aquilée, saint Hilaire évêque, et saint Fa-

bien diacre, les saints Félix, Largus et Denis, sous Numérien.

Mars. 24. A Rome, saint Quirin enterré dans le cimetière de Pontien, sous Claude.

Mai 20. A Édesse, les saints Taletée, Astère, Alexandre et leurs compagnons, sous Numérien.

Id. 27. A Sore, sainte Restitule, sous Aurélien.

Juin 1. A Autun, les saints Révérien évêque, Paul prêtre et dix autres, sous Aurélien.

Id. 10. A Rome, les saints Bastide, Tripode, Mendale et vingt autres, sous Aurélien.

Juillet 5. A Chiusi en Toscane, saint Irenée diacre, et sainte Mustiole.

Id. 21. A Troyes, les saints Claudien, Juste, Jucondin et cinq autres, sous Aurélien.

Août 21. A Salone, saint Anastase greffier, sous Aurélien.

Id. 28. A Constance, saint Pelay, sous Numérien.

Septembre 19. A Antioche, les saints Trophime, Sabbace et Dorymédon, sous Probus.

Octobre 24. A Rome, sur la voie Salaria, les saints Théodore, Lucius, Marc et Pierre soldats, et cent soixante-sept autres, sous Claude.

Id. 28. A Rome, la vierge sainte Syrille, sous Claude.

Novembre 15. A Troyes, saint Vénérand, sous Aurélien.

Id. 21. En Pamphylie, saint Héliodore, sous Aurélien.

Id. 29. A Ancyre, sainte Philomène, sous Aurélien.

Décembre 1. A Rome, les saints Diodore prêtre, et Marcien diacre, sous Numérien.

Id. 3. A Rome, saint Claude tribun, sainte Hilaire, sa femme, les saints Jason et Maur leurs fils, et soixante-dix soldats, sous Numérien.

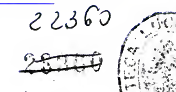
Id. 11. A Rome, saint Synèse, sous Aurélien.

Id. 26. A Rome, saint Marin sénateur, sous Numérien.

TABLE.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XII.


22360

